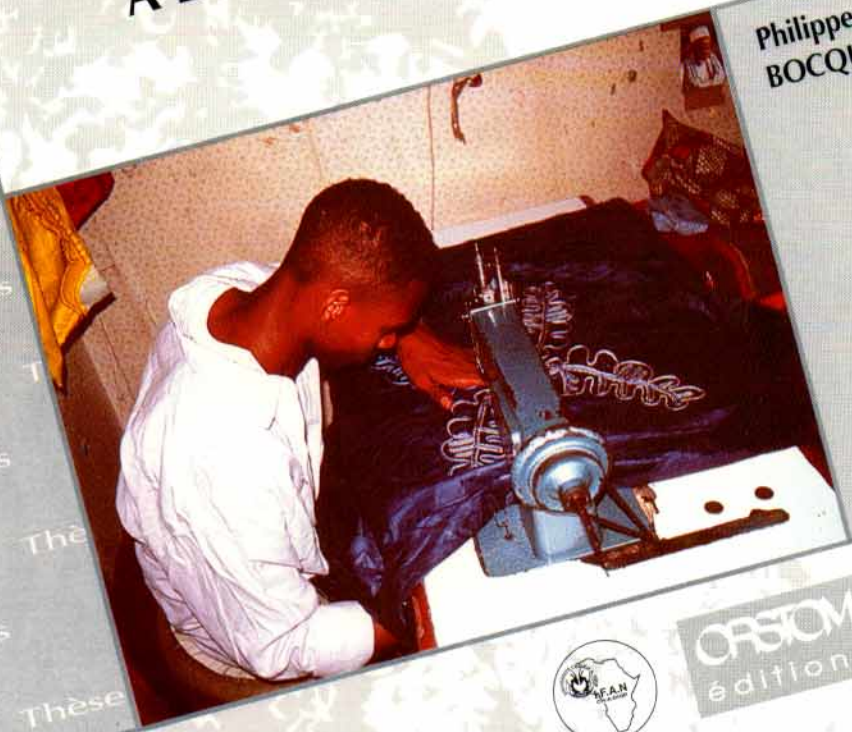
ÉTUDES & Thèses

# INSERTION ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLES À DAKAR

Philippe BOCQUIER



ORSTOM éditions

Philippe BOCQUIER

# INSERTION ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLES À DAKAR

*« Hasard, dit-on.*
*Mais le hasard nous ressemble. »*

Georges Bernanos




**ORSTOM éditions**
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
Collection **ÉTUDES et THÈSES**
PARIS 1996

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» (alinéa1er de l'article 40).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

ISSN : 0767-2888
ISBN : 2-7099-1326-7

© ORSTOM éditions 1996

REMERCIEMENTS

Je dédie ce travail à mon père et à ma mère qui m'ont rendu curieux de la vie.

Je remercie spécialement Daniel COURGEAU pour la confiance et les conseils prodigués depuis mes toutes premières recherches.

Il me serait difficile de justifier le choix de cette thèse sans évoquer l'accueil et l'amitié de l'équipe IFAN-ORSTOM. Je remercie donc, outre Philippe ANTOINE qui m'a orienté et accompagné tout au long de ma recherche, mes collègues Abdoulaye Bara DIOP, Abdou Salam FALL, Youssouph Mbarguane GUISSE et Jeanne NANITELAMIO, ainsi que El Hadj Aziz DIOP et Marie-Thérèse GARCIA-NDIAYE pour leurs encouragements à m'engager sur cette voie.

J'ai dû infliger la relecture des épreuves à certains de mes collègues et amis : Olivier BARBARY, Sylvie BREDELOUP, Alain DUBRESSON, Christophe GUILMOTO, Aka KOUAME, Isabelle ORHANT et Alain VALETTE. Qu'ils en soient tous remerciés ici.

Tout cela n'aurait jamais eu lieu si je n'avais pas été affecté à Dakar pour le service national en coopération, puis en tant qu'allocataire de recherche, et si je n'avais pas finalement été recruté par l'ORSTOM. Je remercie donc le Département SUD de l'ORSTOM en la personne de Joël BONNEMAISON, mais aussi Robert CABANES, responsable de l'UR « Migrations, travail et mobilité sociale ».

Un financement du ministère français de la Recherche et de la Technologie a permis à l'équipe IFAN-ORSTOM de mener à bien l'enquête de terrain et les premières analyses.

Je voudrais enfin remercier Yves CHARBIT pour sa patience et sa compréhension jusqu'au terme de cette épreuve.

## AVANT-PROPOS

Constatant l'insuffisance des études urbaines au Sénégal, un groupe de chercheurs de différentes institutions s'est constitué pour réfléchir et débattre de questions urbaines. Des convergences ont mené quelques chercheurs de l'IFAN et de l'ORSTOM à établir un projet de recherche et à le soumettre au ministère français de la Recherche et de la Technologie.

A l'origine, le projet était intitulé « L'insertion des migrants à Dakar ». Par la suite, la problématique s'est déplacée sensiblement de l'insertion des migrants à la question de l'urbain comme tel, dans ses aspects économique, familial et culturel. L'équipe s'est fixé comme objectif de « *saisir les stratégies et les moyens mis en œuvre par les migrants et les non-migrants, à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leur famille, dans l'économie et la vie urbaines* » (ANTOINE *et al.*, 1992). Disons que l'intérêt de l'équipe a porté plus sur l'« urbanité » ou la « citadinité » que sur l'« urbanisation » ou la « citadination ». Les termes « insertion » et « insérer » ne renvoient plus en premier à la migration – bien qu'elle soit une composante de l'insertion en ville – mais à l'ensemble des processus qui font de l'individu, ou de son groupe, un élément de la vie urbaine, un élément de la ville.

Trois composantes de l'insertion en ville ont été retenues par l'équipe : l'accès au travail, celui au logement, la constitution du ménage (à travers la biographie matrimoniale et le devenir des enfants) et son éventuel éclatement géographique. Ces composantes sont situées dans le contexte d'urbanisation rapide dans lequel migrants et non-migrants évoluent. Le processus de l'insertion en ville est replacé dans l'ensemble des cheminements migratoires connus par les individus. Il s'agit de voir comment migrants et non-migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier le travail et le logement, alors qu'ils ne possèdent peut-être ni les mêmes atouts, ni les mêmes exigences.

Dans le cadre de cette étude collective, Abdou Salam FALL a mené un travail sur les réseaux sociaux, Jeanne NANITELAMIO sur le statut des femmes, Youssouph Mbargane GUISSE sur les ouvriers de l'industrie et Philippe ANTOINE sur la constitution du ménage.

Philippe BOCQUIER a travaillé sur l'insertion et la mobilité professionnelles. Le présent texte est une version remaniée de la thèse de démographie que Philippe BOCQUIER a soutenue en 1992 à Paris V.

L'ouvrage n'est pas seulement démographique. Par le traitement original du temps et des générations à travers l'analyse des biographies, il pose une série de questions qui renvoient à la sociologie de l'emploi. La question du secteur « informel » est particulièrement débattue, notamment quant à son rôle de secteur de transition du marché de l'emploi.

Ce travail, novateur au plan méthodologique, réévalue les théories sur la migration, l'urbanisation et l'emploi en Afrique. Il propose une alternative théorique originale pour rendre compte de l'évolution du marché de l'emploi urbain.

Philippe ANTOINE

CHAPITRE I

# INTRODUCTION : LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Ce travail a pour thème l'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar, et pour souci de rendre compte de l'évolution du marché de l'emploi dakarois dans les années qui ont suivi l'indépendance. Il a pour objet d'identifier les mécanismes d'accès au travail, salarié ou non, et les mutations qui s'opèrent sur ce marché, en particulier durant les années de crise et d'ajustement qu'a connu le pays dans les années 80.

Pour traiter ce sujet, il est nécessaire de recourir aux théories sur la migration, l'urbanisation et l'emploi. Notre position par rapport à ces théories justifiera la méthode d'analyse quantitative des biographies que nous avons choisie pour traiter du marché de l'emploi dakarois.

La littérature sur l'emploi en Afrique, et dans le Tiers Monde en général, est abondante en ce qui concerne l'emploi dans le contexte de la migration (ADEPOJU, 1990), et l'emploi urbain dans ses aspects dits « informels » (CHARMES, 1990). En revanche, elle est relativement pauvre sur le fonctionnement des marchés de l'emploi urbain. Il manque souvent dans cette littérature une réflexion théorique sur la ville en tant que marché de l'emploi. De ce point de vue, les réflexions menées jusqu'à présent sont insuffisantes : il nous faut redéfinir les orientations théoriques utiles pour mener l'étude de l'emploi urbain en Afrique.

Les données actuellement disponibles sur l'emploi au Sénégal se prêtent mal à une analyse de la dynamique du marché de l'emploi. Les informations recueillies auprès des entreprises sont partielles (elles ne portent que sur le secteur enregistré ou que sur la petite entreprise), et les enquêtes auprès des ménages, lorsqu'elles sont exploitées, ne traitent pas convenablement les questions sur l'emploi. En définitive, on arrive à retracer, à partir d'une combinaison d'images partielles et statiques, l'évolution et la situation actuelle de l'emploi, mais cette démarche conduit bien souvent à reproduire certains 'clichés' déjà usés.

Pour saisir la dynamique du marché de l'emploi, les méthodes d'analyse doivent être renouvelées. Il est nécessaire, en particulier, pour comprendre les permanences et les ruptures sur ce marché, de faire l'articulation entre les niveaux 'macro' et 'micro', entre l'économie urbaine en général et l'économie domestique. On peut considérer l'emploi sous l'angle d'un marché (dans une perspective macro-économique) ou sous l'angle de la reproduction domestique (passage à l'âge adulte, constitution du ménage). Nous verrons que l'analyse quantitative des biographies permet dans une large mesure de faire ce lien : l'approche longitudinale est actuellement la mieux adaptée pour rendre compte de la dynamique de l'insertion et de la mobilité professionnelles.

L'insertion professionnelle est envisagée, dans cette thèse, sous l'angle de l'accès au premier emploi à Dakar. Pour les citadins qui ont connu une formation scolaire ou professionnelle à Dakar, qu'ils soient nés dans cette ville ou ailleurs, le premier

emploi à Dakar est aussi le premier emploi de leur vie active. Nous tenterons d'évaluer ainsi les différentes filières de formation proposées à Dakar et leur adéquation avec les besoins du marché de l'emploi urbain.

Pour les migrants non formés à Dakar, l'accès au premier emploi dans cette ville se fait dans un contexte différent, car il coïncide avec un déplacement géographique, c'est-à-dire avec un déplacement vers un nouveau marché de l'emploi. La migration vers Dakar est bien évidemment une étape importante de la biographie professionnelle, et constitue à ce titre une préoccupation centrale de l'étude sur l'insertion urbaine. Les migrants qui arrivent sur le marché de l'emploi dakarois, déjà en grande partie saturé, se trouvent en concurrence avec d'anciens migrants et des Dakarois. L'analyse de l'orientation des migrants sur le marché du travail dakarois permet d'évaluer l'ouverture et les capacités d'attraction du marché de l'emploi dakarois pour la main-d'œuvre formée ailleurs.

L'analyse de la mobilité professionnelle, et, en particulier, des passages du salariat à l'installation pour compte propre (et réciproquement), et l'analyse de la place du salariat précaire dans l'itinéraire professionnel, nous permettront d'identifier, dans un contexte d'aggravation de la crise et d'ajustement structurel, les groupes sociaux à risques, mais aussi les nouvelles possibilités d'emplois offertes à Dakar. Il s'agit de voir comment se sont opérées les ruptures sur le marché de l'emploi, et de voir dans quelle mesure la crise entraîne des changements de la structure de ce marché.

## I - Migrations et sectorisation de l'emploi en Afrique : quel cadre théorique ?

Le marché de l'emploi dakarois ne peut s'analyser hors du processus d'urbanisation que connaît le Sénégal ; le Sénégal n'échappe pas à une tendance qu'ont connu ou que connaissent tous les pays du Monde : le déplacement de populations rurales vers les villes. Au Sénégal, les migrants venant des zones rurales ont continué de s'installer en ville malgré le faible développement de l'industrie urbaine. Leur départ n'a pas été motivé par la mécanisation de l'agriculture, mais par des déséquilibres dans les zones rurales.

Les mécanismes à l'origine des développements inégaux entre villes et campagnes, et entre les villes elles-mêmes, sont encore peu expliqués. Plusieurs théories s'affrontent en la matière, et il n'est pas facile de les départager tant les situations rencontrées à travers le monde dépassent les schémas explicatifs dans lesquels on a voulu les classer. C'est ainsi que les diverses théories se confondent souvent avec une situation historique et géographique donnée. Par exemple, le modèle néo-classique des migrations du rural vers l'urbain se confond avec la situation rencontrée en Europe au siècle dernier.

Par ailleurs, dans les années 70 et 80, une abondante littérature a été produite sur l'emploi en Afrique, et singulièrement sur le secteur informel. Un grand travail de déblayage était nécessaire : encore maintenant, on en est à la production de données de base sur des secteurs entiers de l'économie qui résistent aussi bien aux investigations des chercheurs qu'au contrôle des pouvoirs publics. Certes, les dernières années ont vu de grandes avancées en matière théorique, comme nous allons le voir, surtout en ce qui concerne le rôle du secteur informel, mais l'empirisme domine encore : il manque une vision globale des marchés de l'emploi urbain dans le Tiers Monde et notamment en Afrique.

La réflexion sur le marché du travail urbain est indissociable de la théorie sur la migration rurale-urbaine et de la théorie sur le secteur informel. Mais il est important d'établir une base théorique du marché de l'emploi sur laquelle fonder notre analyse du cas dakarois. Nous essaierons de montrer que les références obligées à la migration et à la sectorisation peuvent aboutir à une impasse théorique qu'il importe de dépasser en fondant nos analyses sur une théorie du marché de l'emploi urbain en tant que tel. Partant de la notion d'économie dualiste, nous analysons les bases de la conception néo-classique du marché de l'emploi. Ces réflexions critiques nous conduisent à redéfinir le marché de l'emploi urbain sur d'autres bases : la ville est vue comme un lieu de production, d'où l'importance à donner aux analyses des stratégies d'entreprises ; mais la ville est aussi un lieu de reproduction économique, ce qui nous mène à l'analyse des ménages.

### A - L'approche néo-classique et ses limites

Les modèles des années 70 ont mis en relief le rôle attractif de la ville, pour expliquer la migration dans le Tiers Monde. La conception de A.S. OBERAI résume bien le rôle que ces modèles font jouer à la migration rurale-urbaine : « *l'urbanisation dans les pays en développement a en général résulté du déplacement spontané des habitants des campagnes vers les villes [...]. L'augmentation de la croissance naturelle [...] a eu un double effet, augmentant à la fois la croissance urbaine et le taux d'urbanisation. La croissance naturelle plus rapide dans les campagnes conduisit à une augmentation de la population et de la main-d'œuvre qui ne pouvait être absorbée par le secteur agricole* [ : pression de la population]. *La croissance urbaine, plutôt que d'être une réponse à la productivité accrue et à des niveaux de vie plus élevés, a aggravé les difficultés d'absorption de la main-d'œuvre et son utilisation effective, contribuant à la création de bas quartiers et à la misère qui représentent les caractéristiques les plus visibles de la pauvreté* » (OBERAI, 1991 : 181).

Cette vision de la croissance urbaine coïncide avec la distinction que certains théoriciens ont fait entre un secteur économique rural (principalement l'auto-emploi dans de petites exploitations) et un secteur moderne dominant (constitué principalement de salariés), auxquels on ajoute maintenant un secteur informel de transition (constitué de salariés et surtout d'indépendants). Cette distinction repose sur le présupposé selon lequel une combinaison de pressions pousse les gains du secteur formel au-dessus du salaire minimum de subsistance, attirant de ce fait les migrants malgré les contraintes du chômage urbain. Ce type de modèle repose sur trois propositions : d'abord, les gains dans le secteur formel sont plus élevés que dans le secteur informel ; ensuite, les unités de travail du secteur formel sont grandes, à forte intensité de capital, et ont des politiques d'emplois stables ; enfin, les régulations de l'Etat en matière de salaires et d'emplois, ainsi que les pressions syndicales, agissent en toute puissance sur la détermination des salaires du secteur formel. Ceux qui cherchent un emploi dans le secteur formel auraient alors trois possibilités. Les migrants pourraient retourner dans le village d'où ils viennent ; ils pourraient rester et contribuer au chômage urbain.; ou ils pourraient gonfler les rangs du secteur informel.

Ce dit néo-classique, connu sous le nom de son précurseur, M. P. TODARO (TODARO, 1969 ; HARRIS & TODARO, 1970), a été vivement critiqué (parmi les critiques

les plus récentes, voir : KANNAPPAN, 1988) mais est encore soutenu dans des versions améliorées du modèle de base (TODARO, 1985 ; FIELDS, 1990 ; OBERAI, 1991).

Dans la conception néo-classique, la ville est définie d'une manière homogène, comme un espace autonome, un marché où jouent les lois de l'offre et de la demande. L'offre de travail en provenance de l'extérieur (le monde rural) sert de régulateur sur le marché de l'emploi urbain, le secteur informel servant de relais, de « poche de réserve » dans le processus de pression à la baisse des salaires.

Comme première critique de ce modèle néo-classique, il faut noter que la croissance de la plupart des grandes villes du Tiers Monde a une composante migratoire inter-urbaine autant que rural-urbaine (de MIRAS & ROGGIERO, 1990).

Comme deuxième critique apportée par les faits, toutes les études des années 70 et 80 le montrent, le secteur informel est loin d'être minoritaire dans les villes du Tiers Monde, et sa composition ne reflète pas les hypothèses du modèle néo-classique.

Ainsi, pour S. KANNAPPAN (1988), bien que les migrants dans les villes connaissent les difficultés de la recherche d'un premier emploi en ville, tout prouve que la plupart trouvent un emploi peu après leur arrivée. Cependant, il apparaît que les chances de passage du secteur informel au secteur formel sont très limitées. Une grande proportion de ceux qui trouvent un emploi dans le secteur formel le fait directement, sans transition par le secteur informel. Et de nombreuses parties du secteur informel - tels que la petite entreprise, l'activité familiale, et le commerce où l'artisanat traditionnel - sont d'accès difficile pour les moins privilégiés, quel que soit le temps passé en ville.

C'est ce que constate aussi Gerry RODGERS, dans une synthèse de plusieurs études sur l'Amérique latine et le Sud-Est asiatique. L'image d'un flot de migrants pauvres se déversant des campagnes vers les villes, ne saisit qu'une part de la réalité : « *migrants are by no means all poor, whether before or after migration* » (RODGERS, 1990 : 3). L'auteur va jusqu'à conclure que « *migration, job access and urban poverty are closely intertwined only in certain limited sectors of the labour market* » (RODGERS, 1990 : 15). Dans les pays étudiés, la plupart des migrants trouvent leur emploi avant la migration, à tel point qu'on peut se demander si la distinction entre marchés de l'emploi rural et urbain est vraiment bien nette. A propos des villes de l'Inde, John HARRISS (in RODGERS, 1990) pense que la migration reflète l'accès à l'emploi bien plus qu'elle n'est l'étape initiale de la recherche d'emploi.

En Afrique, J-.P. LACHAUD (1990) constate que dans les années 70 et 80 le secteur informel constituait une large part de l'emploi total urbain, d'environ 30 à 50 % selon les pays et les méthodes d'estimation. Dans ces conditions, il y a lieu de se demander si le secteur informel constitue toujours cette réserve de main-d'œuvre marginale. Elle n'est pas non plus si mal payée qu'on l'a dit. En ce qui concerne le différentiel des salaires, S. KANNAPPAN cite SPEARE & HARRIS (1986) : « *'While the 'stylized facts' have these three factors* [rural, urban informal, and urban formal] *arrayed in increasing order of average wage levels [...] facts that remain to be explained are the considerable variability of wages and conditions within each sector, the substantial overlap of the wage distributions between each, and mobility of workers over time in both directions between each pair of sectors'.* [L'auteur note que :] *This conclusion is notable, since HARRIS (along with TODARO) was one of the early, influential proponents of the dualist approach* » (KANNAPPAN, 1988 : 199).

## B - Illustration de l'approche marxiste

Les théoriciens néo-classiques ne sont cependant pas les seuls à utiliser ce schéma d'un secteur informel urbain marginal. Des théoriciens marxistes, en intégrant le secteur informel dans une vision plus globale des rapports inégalitaires entre centre et périphérie, parviennent aux mêmes conclusions, par des voies différentes.

J. GREGORY et V. PICHE (1978, 1981), par exemple, ont utilisé la théorie, développée par G. FRANK et S. AMIN, de la dépendance des pays périphériques par rapport aux pays du centre, pour proposer une typologie de la mobilité en capitalisme dit « périphérique ». Cette typologie résulte du croisement de deux dimensions, l'espace géographique et l'espace économique. L'espace géographique est formé de deux catégories, le rural et l'urbain, tandis que l'espace économique est composé par le mode de production capitaliste (basé essentiellement sur des rapports salariés dans la production) et par le mode de production domestique (entendu comme système d'organisation de la production basé sur des rapports de lignage et de parenté). La matrice origine-destination qui résulte du croisement des deux espaces, permet d'identifier 16 formes de mobilité, comme le montre le Tableau I-1.

Pour illustrer cette typologie, nous utiliserons le cas sénégalais, plutôt que l'exemple de la Haute-Volta présenté par les auteurs. Cela nous permettra au passage de repérer les traits caractéristiques de la migration au Sénégal.

Parmi les migrations qui ont pour fonction la reproduction de la force de travail pour la sphère domestique rurale (cases 1 à 4 dans le tableau), on notera que seules les migrations de colonisation (case 1), à travers le projet des Terres Neuves, ont pu avoir une certaine importance locale au Sénégal. Cependant, le coût élevé de l'opération empêche son renouvellement à plus large échelle, et le projet n'a pas eu l'effet d'entraînement escompté (LOMBARD & GARENNE, 1988). Les migrations de retour de la ville vers le milieu rural (cases 2 à 4) ne sont pas non plus significatives au Sénégal.

Les migrations qui ont pour fonction de reproduire la force de travail pour la sphère capitaliste (cases 13 à 16), bien qu'elles aient contribué beaucoup au processus d'urbanisation, sont maintenant en déclin. La circulation de la main-d'œuvre au bénéfice du travail salarié est de moins en moins fréquente parce que le secteur moderne de l'économie n'offre plus de débouchés, ni en milieu rural, ni en milieu urbain, comme nous allons le voir dans les chapitres suivants.

Même si au Sénégal, comme ailleurs en Afrique, la concentration de la population urbaine à Dakar va de pair avec celle des activités modernes (administration, services, industrie), les activités de ce type sont loin d'offrir des emplois à la majorité de la population. De plus, l'économie capitaliste n'est pas assez forte dans le secteur agricole (la Compagnie sucrière sénégalaise avec ses usines de transformation de la canne à sucre, dans la région du fleuve Sénégal est un cas marginal au Sénégal ; DIOP, 1990), et on ne peut donc pas parler de prolétarisation, au sens de salarisation [1], dans le milieu rural (case 9).

---

1 Nous verrons plus loin que J. COPANS utilise le terme de prolétarisation dans un sens différent.

Tableau I-1
Typologie de la mobilité

| | Espaces économique et géographique (destination) | | | |
|---|---|---|---|---|
| Espaces économique et géographique (origine) | Domestique | | Capitaliste | |
| | Rural | Urbain | Rural | Urbain |
| Domestique rural | 1<br>-colonisation<br>-migration de mariage<br>-échanges d'enfants<br>(mobilité intra-sphère) | 5<br>-agriculture de subsistance ⇒ INFORMEL<br>(mobilité intra-sphère) | 9<br>-agriculture de subsistance ⇒ salarié agricole | 13<br>-agriculture de subsistance ⇒ salarié urbain |
| Domestique urbain | 2<br>-informel ⇒ agriculture de subsistance<br>RETOUR<br>(mobilité intra-sphère) | 6<br>-informel ⇒ INFORMEL<br>(mobilité intra-sphère) | 10<br>-informel ⇒ salarié agricole | 14<br>-informel ⇒ salarié urbain |
| Capitaliste rural | 3<br>-salarié agricole ⇒ agriculture de subsistance<br>RETOUR | 7<br>-salarié agricole ⇒ INFORMEL<br>(chômage) | 11<br>-salarié agricole ⇒ salarié agricole<br>(mobilité intra-sphère) | 15<br>-salarié agricole ⇒ salarié urbain (mobilité intra-sphère)<br>-autre salarié ⇒ salarié urbain |
| Capitaliste urbain | 4<br>-salarié urbain ⇒ agriculture de subsistance<br>RETOUR | 8<br>-salarié urbain ⇒ INFORMEL<br>(chômage) | 12<br>-salarié urbain ⇒ salarié agricole<br>(mobilité intra-sphère) | 16<br>-salarié urbain ⇒ salarié urbain<br>(mobilité intra-sphère) |

Source : PICHE, GREGORY & DESROSIERS, 1981.

Par ailleurs, on aura bien du mal à trouver au Sénégal les cas de mobilité du secteur informel urbain vers le salariat agricole (case 7) [2]. Pour ce qui est de la reproduction de la force de travail capitaliste, il ne reste plus que la mobilité du secteur informel urbain vers le secteur formel urbain (case 14) : si ce cas a pu être rencontré lors du développement de l'industrie dans les années 50 et 60, ce type de circulation n'est plus aujourd'hui significatif à l'échelon national.

Quel rôle attribuer alors aux mouvements migratoires internes au Sénégal ? Le secteur informel devient de plus en plus le principal débouché en ville, autant pour les jeunes et les migrants ruraux que pour les exclus du secteur moderne (cases 5, 6 et 8). Selon la typologie proposée, il s'agirait essentiellement de migrations reproductrices de surpopulation relative. D'après les auteurs (PICHE *et al.*, 1981), « *cette migration décrit essentiellement le phénomène de destruction de l'économie domestique rurale où de plus en plus d'individus sont amenés à quitter l'agriculture pour aller renflouer les rangs des marginaux urbains, même si certains passent par le salariat agricole ou urbain avant de se retrouver dans le secteur informel. D'autres n'ont le choix que de circuler à l'intérieur du secteur non capitaliste informel, dans un état de pauvreté extrême* ».

On rejoint ici les conclusions du modèle néo-classique sur le secteur informel (telles qu'illustrées par OBERAI cité plus haut, par exemple), bien que cette théorie s'inspire d'auteurs marxistes. D'où vient ce paradoxe ? Cl. de MIRAS & R. ROGGIERO font à ce propos une réflexion intéressante : les problématiques de Marx et les approches orthodoxes du marxisme « *partent du postulat que la population excédentaire est égale en volume à l'armée industrielle de réserve. Mais si la perspective théorique et déductive de Marx ainsi que la réalité du marché du travail en Europe au XX^e siècle* [lire XIX^e siècle], *en n'étant pas mutuellement en contradiction, rendaient recevable ce postulat, il est patent qu'une telle affirmation ne l'est plus pour les économies périphériques où la population excédentaire est numériquement bien supérieure à l'armée industrielle de réserve* » (de MIRAS & ROGGIERO, 1990 : 32). Le secteur informel, loin de ne rassembler qu'une population en marge du capitalisme, a un rôle économique prépondérant. Les auteurs notent d'ailleurs l'ambiguïté d'une ré-appropriation mot pour mot de la théorie marxiste : « *dans ces conditions, la référence au marxisme devient un dogme et non plus un moyen de compréhension et d'analyse du réel* » (de MIRAS & ROGGIERO, 1990 : 32).

### C - Quelle alternative aux approches néo-classique et marxiste ?

L'approche marxiste ne semble pas être de grande utilité même si elle a le mérite de réintroduire la dimension sociale (les inégalités) qui manque à l'approche néo-classique. Avant de rechercher une meilleure théorie, il importe de retourner sur nos pas et d'analyser plus profondément, pour mieux les remettre en cause, les présupposés théoriques à l'origine du modèle dualiste.

---

2 Les auteurs de la typologie que nous testons ont envisagé ce cas d'une manière théorique, mais il semble qu'ils aient eu eux-mêmes des difficultés à trouver ce type de migration dans la réalité.

Ce modèle privilégie une approche 'coût-bénéfice' : la migration individuelle est vue comme le résultat d'une évaluation rationnelle des coûts et des bénéfices. Cette conception est étroitement liée à la théorie du capital humain. Comme le dit MASSEY (1990 : 5), « *According to TODARO (1969, 1970) formulation, migration may be conceptualized as an investment in human productivity, which like all forms of investment has costs and returns. Rational actors anticipate these costs and benefits in deciding whether and where to migrate.* » L'auteur souligne plus loin que ce modèle pose comme principe que l'acteur prend des décisions dans un vide social et économique (*a single actor making decisions in a social and economic vacuum*) c'est-à-dire dans un monde sans institution, ni tradition, ni histoire, ni communauté.

Pour résumer les présupposés à la base de la conception néo-classique du marché du travail, nous emprunterons à MARSDEN (1989) la liste des postulats communs aux méthodes et aux types d'explication utilisés, de manière explicite ou implicite, par les économistes du travail néo-classiques :

« *- l'adoption de l'individualisme méthodologique ;*
*- la supposition de la priorité logique de la concurrence parfaite ;*
*- la supposition qu'un marché du travail contient un grand nombre de postes dans différentes entreprises qui exigent des qualifications et des capacités semblables qu'il peut fournir ;*
*- la représentation de l'entreprise comme une sorte de courroie de transmission entre marchés ;*
*- la supposition que la technologie détermine les combinaisons de facteurs entre lesquelles les entreprises ont à choisir.* » (MARSDEN, 1989 : 19).

Le premier postulat est à la fois le plus facile à repérer et le plus difficile à dépasser : l'individualisme méthodologique, teinté de psychologisme, est une tendance naturelle en économie. Il y est souvent question d'un acteur, effectuant des choix selon ses goûts, dans un espace socio-économique libre, c'est-à-dire en situation de concurrence parfaite avec les autres acteurs. Au passage, on notera qu'employeurs et employés sont généralement considérés comme égaux sur le marché de l'emploi néo-classique. Ce qui domine, ce n'est pas tant tel ou tel acteur, que les lois générales du marché (offre et demande). Dans cette situation, l'allocation de la force de travail se fait de manière interchangeable, car les postes sont définis par le niveau technologique de l'entreprise et par les capacités techniques du travailleur. L'entreprise est le lieu économique par excellence, là où se jouent les rapports entre marchés du capital, du travail et des produits.

Ce qui précède n'est pas seulement une caricature un peu facile. C'est plutôt un idéal-type : il ne s'agit pas pour certains économistes, même néo-classiques, de croire à la réalité du modèle, mais de confronter la réalité au modèle. En fait, pour les critiques de la conception néo-classique eux-mêmes, il ne s'agit nullement de nier l'existence des agents économiques, de la concurrence, de la technologie et de l'entreprise. Il s'agit plutôt, tel Pygmalion, d'insuffler la 'vie' au modèle, c'est-à-dire de mettre en rapport les forces économiques et les forces sociales dans un même modèle.

Par exemple, ce qui est la plupart du temps critiqué dans le modèle néo-classique de TODARO, ce n'est pas tant la vision de la migration comme le résultat d'un calcul en termes de coût-bénéfice, que l'échelle à laquelle s'établit ce calcul et la décision de la migration. MASSEY cherche à placer ce modèle dans le contexte structurel des réseaux de migrants : « *The structural impact of networks acts on the cost side of the cost-benefit calculation to build a strong dynamic momentum into migration* » (MASSEY, 1990 : 17). Rejoignant, dit-il, les propositions de Oded STARK, il opte pour un modèle de diversification des risques au sein de l'unité familiale, par opposition à un modèle de maximisation des revenus individuels. La migration semble motivée moins par l'anticipation de gain (courant d'attraction ou *pull flows*) que par la minimisation des risques (courant de répulsion ou *push flows*), notamment au niveau du groupe familial (CHAPMAN & PROTHERO, 1982 ; DUPONT & DUREAU, 1988).

Il semble, en effet, que les causes de départ des campagnes résultent essentiellement des faibles perspectives d'emploi rémunéré offertes par le monde rural. Bien sûr, d'autres raisons interviennent dans la décision de migrer parmi lesquelles : le désir d'échapper à l'autorité patriarcale, de rechercher un autre mode de vie, d'accéder aux services de santé, d'éducation, à la culture, aux loisirs. Mais les migrations constituent dans leur majorité des réponses à la crise. Elles permettent au ménage ou à la famille d'élargir son espace de vie, de modifier (ou de transformer) la structure de ses activités économiques, et de s'assurer ainsi les moyens de sa reproduction. Elles procèdent aussi d'une nécessité de garantir la survie du groupe domestique.

Cependant, cette conception structuraliste du migrant et de sa famille impliqués dans des réseaux, ne remet pas en cause les fondements de la théorie dualiste du marché de l'emploi urbain. La diversification des risques au niveau du groupe n'est pas incompatible avec la distinction entre un marché de l'emploi primaire dominant et un marché de l'emploi secondaire de transition. En fait, « *lorsqu'on s'intéresse seulement à la circulation, au marché, l'attention se porte avant tout sur les entrées et sorties du marché, et sur les changements d'emploi ; la variable cruciale sera la mobilité des individus [...] ; on aboutira alors aisément aux représentations du marché dual* [segmentant] *le marché en deux 'sphères', celle de la stabilité et celle de la mobilité* » (COING, 1982 : 249).

La résistance de la théorie dualiste aux critiques les plus sévères est bien illustrée par la réaction de G. FIELDS (1990) aux critiques apportées par les faits. Tout d'abord, de concert avec d'autres auteurs (voir dans l'ouvrage collectif d'où est tiré l'article de G. FIELDS : TURNHAM *et al.*, 1990 ; voir aussi les ouvrages de STANDING *et al.*, 1991 ; et de PENOUIL & LACHAUD, 1985), l'auteur constate les résultats des recherches empiriques :

« *i) l'accès à certaines activités paraît facile mais ne l'est pas ;*

*ii) la rémunération des travailleurs dans les petites entreprises est en moyenne inférieure à la rémunération accordée dans les grandes. Toutefois, cette rémunération des petites entreprises n'est pas uniformément inférieure. Les deux distributions se chevauchent ;*

*iii) la rémunération des travailleurs de petites entreprises urbaines n'est pas inférieure à la rémunération des travailleurs du milieu rural traditionnel ;*

*iv) les travailleurs occupant actuellement un emploi dans une petite entreprise ou dans des entreprises non affiliées à la sécurité sociale et ceux qui travaillent à leur compte occupent leur emploi depuis longtemps ;*

*v) les emplois du secteur formel sont, pour la plupart, pourvus par des ruraux et non par des travailleurs du secteur informel ;*

*vi) un bon nombre de travailleurs occupant un emploi dans une petite entreprise ou ayant un emploi indépendant occupent cet emploi parce qu'ils l'ont voulu.*

*Quand les études empiriques sont considérées de cette façon, c'est-à-dire sous l'angle des observations effectivement recueillies et non avec les étiquettes et le vocabulaire propres à l'auteur de l'étude, on constate que les données empiriques ne mettent pas vraiment en question ni ne contredisent réellement, pour l'essentiel, les premiers modèles théoriques.* » (FIELDS, 1990 : 72-73)

En effet, pour que son modèle retrouve une certaine cohérence, il suffit pour l'auteur de concevoir un secteur informel lui-même dual, c'est-à-dire d'envisager le secteur informel « *non pas sous la forme d'un secteur ni d'un continuum mais sous la forme de deux secteurs qualitativement distincts* ». Il suggère alors de parler de 'secteur informel d'accès facile' (*lower tier informal activities*) et de 'secteur informel supérieur' (*upper tier informal activities*) (FIELDS, 1990 : 54-55). Dès lors, comme le dit justement l'auteur, les observations empiriques cités ci-dessus ne remettent pas en cause le modèle dualiste : le secteur informel d'accès facile peut toujours faire office de secteur de transition tel qu'il est décrit plus haut dans le modèle néo-classique.

Malgré tout, la partie n'est pas gagnée. G. FIELDS, en posant une nouvelle hypothèse (dualité du secteur informel), introduit de nouvelles complications dans son modèle : pour intégrer le secteur de l'emploi indépendant difficile d'accès, il faut concevoir « *un modèle comportant trois phases, le parcours commençant par un emploi d'accès facile, suivi par un emploi plus ambitieux dans le secteur formel urbain, et enfin un emploi dans le secteur des activités pour compte propre d'accès difficile* » (FIELDS, 1990 : 79).

Or, ce modèle d'itinéraire professionnel itinéraire triphasé, développé en particulier par H. LOPEZ-CATANO (1987) pour l'Amérique latine, est beaucoup plus fragile encore que le modèle dualiste. Là aussi, la théorie est contredite par les constatations empiriques. Br. LAUTIER (1990) et Fr. ROUBAUD (1991) ont montré que les résultats de l'analyse statistique qui sont souvent à l'origine de cette conception des itinéraires triphasés sont contestables. En faisant une analyse plus rigoureuse des données transversales, ces auteurs montrent qu'on aboutit à des conclusions inverses de celles de LOPEZ : le schéma de mobilité « informel dépendant », « formel », puis « informel indépendant », est en fait un itinéraire minoritaire. Mais nous reviendrons sur cette question centrale de la mobilité professionnelle dans les chapitres suivants.

Avant même d'aborder la mobilité professionnelle, il faut souligner que la conception d'un secteur informel lui-même dual pose problème. On peut se demander avec J. HARRISS (in RODGERS, 1990) si le terme de 'libre accès' à certaines activités (principalement la construction, le travail domestique et le commerce) est bien approprié lorsque les opportunités de revenus sont peu nombreuses et que les besoins sont grands : dans ce contexte, la lutte pour le contrôle de ces opportunités sera intense. La mobilité dans ce type d'emplois est d'ailleurs assez révélatrice de la compétition qui y règne.

Sans vouloir ignorer le problème de la sectorisation et de la mobilité sur le marché du travail, nous pensons qu'il y a beaucoup de perte de temps et d'énergie à vouloir trouver des hypothèses *ad hoc* pour défendre ou renforcer une théorie soumise à l'épreuve des faits. Il est important de revenir à ce qui nous préoccupait au début de ce chapitre : comment caractériser le marché de l'emploi urbain ? Qu'est-ce qui justifie son étude en tant qu'entité spécifique ? L'incontournable problème de la mobilité intersectorielle - notamment à travers ses aspects les plus visibles : la migration vers la ville et la mobilité entre secteurs formel et informel - a détourné notre attention du problème de la définition du marché de l'emploi urbain et de la ville en général.

## II - Pour une théorie du marché de l'emploi urbain

L'ouvrage de Henri COING, **La ville, marché de l'emploi**, paru en 1982, est à notre avis essentiel. Ce n'est sans doute pas le point de vue de tout le monde, car on y fait peu référence, même dans les publications récentes en langue française censées passer en revue l'ensemble de la littérature sur le sujet, comme l'ouvrage de David MARSDEN, **Marchés du travail. Limites sociales des nouvelles théories**, paru en 1989.

La suite de ce chapitre fera au contraire largement référence aux réflexions de H. COING, contribuant ainsi, nous l'espérons, à la valorisation d'une théorie globale du marché du travail dans les pays du Tiers Monde. La théorie développée par H. COING voit d'ailleurs ses prolongements dans un article court mais riche, qui synthétise les points de vue de l'Institut d'urbanisme de Paris sur l'analyse du marché de l'emploi urbain dans le Tiers Monde (COING *et al.*, 1982). Nous verrons que leurs préoccupations sont aussi celles de J.-P. LACHAUD (1988, 1990) et de J. COPANS (1987) pour l'analyse du marché de l'emploi urbain en Afrique, de Cl. de MIRAS & R. ROGGIERO (1990) pour l'Amérique latine, et de G. RODGERS (1990) pour l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est. Ces auteurs ne sont pas les seuls à avoir traité le sujet, mais la mise en commun de leurs positions récentes permet de fournir un cadre théorique cohérent pour l'analyse du marché de l'emploi urbain.

Chez ces auteurs, la ville n'est pas seulement le lieu de circulation de la force de travail (le marché de l'emploi) mais aussi le lieu de reproduction de la force de travail. En effet, « *la ville se caractérise par un ensemble de biens de consommation 'immobiles', qui doivent être produits là où sont les consommateurs : logement, transport des personnes, et une bonne partie des biens liés à la formation, aux loisirs, qui forment le cadre de l'existence quotidienne* [...] *Chaque ville sera qualifiée par un coût spécifique de reproduction. Nous avons là un puissant facteur d'homogénéisation de la ville* » (COING, 1982 : 254). L'entreprise urbaine crée des modes de reproduction de sa main-d'œuvre en même temps qu'elle utilise les modes de reproduction existants [3].

---

3 H. COING, pour expliquer le rapport de l'entreprise et de la ville, utilise la notion de 'filière de consommation' : ce terme désigne « *la manière dont un individu est placé, est pris dans un ensemble structuré de pratiques consommatoires, non pas à titre individuel, mais par des mécanismes collectifs dont on trouvera l'origine dans les entreprises, c'est-à-dire dans la manière dont s'y établit le rapport entre 'qualité' de la main-d'œuvre nécessaire et forme de reproduction correspondante* » (COING, 1982 : 264).

La constitution de l'entité (et de l'identité) urbaine en Afrique n'est évidemment pas immédiate. Elle est bien le produit d'une histoire. Il en est d'ailleurs pour la ville comme pour le développement en général : « *Le développement est le résultat [...] de la combinaison d'un 'développement transféré' (qui consiste à substituer aux formes anciennes [...] des formes nouvelles directement imitées de ce que l'on peut observer dans les pays développés) et d'un 'développement spontané' qui résulte de la lente évolution des structures antérieures* [façonnées] *par une culture rurale et des structures économiques extérieures à l'économie d'entreprise et à l'accumulation capitaliste.* » (LACHAUD, 1988 : 29).

### A - Entreprises capitalistes et reproduction de la force de travail

L'entreprise capitaliste a un rôle structurant dans la ville, notamment parce qu'elle impose des rapports marchands ou monétaires sur le marché des biens comme sur le marché de l'emploi. Ce rôle de l'entreprise capitaliste dans la ville conduit à analyser les salaires pour déterminer le niveau et les variations du coût de reproduction de la main-d'œuvre. Dans le contexte des villes africaines, ce rôle donné au rapport salarial n'est-il pas exagéré ? Comme de nombreux auteurs l'ont constaté (voir plus haut), le secteur informel, sous sa forme non salariée, occupe une part non négligeable de l'emploi urbain. Comment dès lors rendre compte, dans un modèle théorique, des nombreuses activités pour compte propre, qui font vivre une grande partie de la population urbaine ? D'après l'enquête IFAN-ORSTOM, les indépendants représentent 48,8 % des hommes ayant un emploi rémunéré (indépendant ou salarié), et 47,8 % chez les femmes. Pour bien se rendre compte de l'importance du secteur informel, il faut ajouter que la main-d'œuvre du secteur informel est composée à 28 % d'apprentis ou d'aides familiaux, pour la plupart non rémunérés. Dans les entreprises informelles des services et de la production, ce chiffre atteint 45,8 %, c'est-à-dire que dans ces branches, un indépendant assure la formation d'un apprenti en moyenne. Rappelons qu'au total, parmi les entreprises de Dakar et de Pikine, les indépendants, les apprentis et autres aides familiaux représentent plus de 60 % des hommes occupés et plus de 80 % des femmes occupées dans l'agglomération.

Il semble qu'on ne peut raisonner avec le secteur informel comme on raisonne avec le salariat formel. Le raisonnement en termes d'offre et de demande ne peut valoir exactement pour l'analyse du marché du travail informel. Dans le secteur informel « *offre et demande* [de travail] *sont confondues* [...] [Le travail informel] *dépend essentiellement de l'état présent de la demande.* » (LACHAUD, 1988 : 30). J.-P. LACHAUD parle aussi de 'demande dérivée' en ce qui concerne le secteur informel, ce qui l'amène, avec G. RODGERS (1990), à proposer le terme de 'processus de travail' plutôt que de 'marché du travail' pour caractériser l'emploi dans le Tiers Monde, car « *il est difficile de parler d'un marché du travail informel* » (LACHAUD, 1988 : 30).

L'hypothèse d'une demande dérivée semble compatible avec l'hypothèse de coexistence de plusieurs modes de production et de reproduction dans la ville en développement. Dès lors, l'importance des activités pour compte propre dans les pays du Tiers Monde n'est pas contradictoire avec le rôle que H. COING donne aux entreprises modernes dans l'économie urbaine. Nous avons vu plus haut que H. COING accorde une place importante à l'analyse des salaires, parce qu'il raisonne

avant tout dans le contexte d'une société industrielle (la France, en l'occurrence). Il ne faudrait cependant pas perdre de vue que l'analyse des salaires n'est pas un but en soi, mais un moyen pour qualifier les coûts de reproduction de la force de travail. Dans les villes du Tiers Monde, ces coûts de reproduction affectent évidemment autant le secteur moderne que le secteur informel. J.-P. LACHAUD fait d'ailleurs une critique intéressante de l'approche dualiste : « *du point de vue de l'analyse du marché du travail, le clivage informel/formel, utile en premier lieu en termes d'économie d'entreprise, n'est plus suffisant pour traduire l'hétérogénéité des formes d'utilisation du travail et leur liaison avec la distribution du revenu et* ***la pauvreté*** *[...] Il importe de prendre en considération d'emblée la liaison emploi-revenu, indépendamment des systèmes productifs de référence.* » (LACHAUD, 1982 : 32 ; c'est l'auteur qui souligne).

Cette préoccupation pour les revenus et la pauvreté est aussi partagée par Cl. de MIRAS & R. ROGGIERO pour qui la masse de main-d'œuvre, dite excédentaire ou marginale par certains, a en fait « *un rôle fonctionnel non pas direct dans la production industrielle prépondérante (comme le soutient la thèse de l'« armée industrielle de réserve ») mais plutôt indirect dans la reproduction de la force de travail spécifique que cette production nécessite* » (de MIRAS & ROGGIERO, 1990 : 43). Cette conception de la reproduction aboutit selon ses auteurs à une conclusion radicale du débat : « ***du point de vue de la reproduction socio-économique****, envisagée à partir de l'unité pertinente qu'est le ménage,* ***la notion de secteur informel et d'excédent structurel est totalement inopérante*** » (de MIRAS & ROGGIERO, 1990 : 70 ; ce sont les auteurs qui soulignent).

Cette affirmation conceptuelle, à laquelle nous souscrivons, ne signifie pas que l'on doive jeter le bébé avec l'eau du bain. La notion de secteur informel a baigné au milieu d'études tant statistiques que qualitatives qui nous ont appris beaucoup sur le fonctionnement de ce secteur mal nommé. Les théories sur l'informel sont à l'origine d'études qui ont permis la mise au point d'outils opérant pour identifier et classifier les différentes composantes de l'économie urbaine, même si les concepts de ces théories sont *a posteriori* inopérants. En fait, les enquêtes ont rarement pris en compte les critères classificatoires proposés par les théories. Le terrain a plutôt imposé des critères beaucoup plus simples et pratiques : en comparaison, les différences entre théories paraissent exagérées, renvoyant une image un peu verbeuse des grandes discussions sur le secteur informel des deux dernières décennies. L'expérience des enquêtes a permis la mise au point de critères opérationnels du secteur informel, en fonction du type d'enquête que l'on mène. En ce qui concerne, par exemple, les enquêtes ménages, le critère de la tenue d'une comptabilité semble l'avoir emporté ; mais nous reviendrons plus loin sur ces critères (voir chapitre méthodologique).

### B - Le rôle de la consommation des ménages

La domination du secteur moderne des entreprises de type capitaliste ne se concrétise pas nécessairement par l'absorption de la totalité de la main-d'œuvre urbaine en son sein. En d'autres termes, le secteur moderne n'impose pas forcément un mode de production capitaliste de type salarial sur le marché de l'emploi ; par

contre, il se pourrait bien qu'il impose un mode de consommation, à l'ensemble des ménages urbains. Ce mode de consommation conditionne la petite production marchande, même si elle s'organise selon des modalités différentes du secteur moderne : « *Il faut donc partir du mouvement même de mise en valeur du capital, dans une situation donnée, et voir comment dans de telles conditions concrètes surgit la nécessité et la* ***fonctionnalité*** *d'autres formes de production, articulées, subordonnées, mais en constante redéfinition sous l'impulsion combinée des besoins de l'accumulation et du chômage.* » (COING *et al.*, 1982 : 56 ; ce sont les auteurs qui soulignent).

D'après J. COPANS, cet effet de domination dépasse, en Afrique, le cadre de la ville, et il serait même d'abord né en milieu rural. Cette domination a pris la forme d'un processus de prolétarisation, c'est-à-dire d'un processus de « *transformation de l'agriculteur, de l'éleveur, de l'artisan en un travailleur qui ne possède plus (ou presque plus) de moyens propres de production (terres, outils, force de travail) et qui ne peut plus contrôler sa production et ses produits (rôle du marché, de l'encadrement administratif, de la dépendance technique)* » (COPANS, 1987 : 318). Cette prolétarisation n'est pas synonyme de salarisation. Bien au contraire, en Afrique, « *la prolétarisation ne débouche pas sur la domination du salariat, elle manifeste la domination de la marchandise dans le cycle de la reproduction sans que le salariat soit dominant dans la production* » (COPANS, 1987 : 327). Le rapport salarial et le rapport non salarial (on peut dire : domestique) coexistent de sorte que « *les rapports non salariés font partie de la reproduction du capitalisme mais de façon interne et non plus externe (ou 'articulée') [...] La prolétarisation a débouché sur une urbanisation mais celle-ci n'est pas forcément consécutive à une industrialisation au sens classique du terme. Les travailleurs peuvent ne pas être salariés sans que pour autant ils soient dans un secteur, un mode non (ou pré) capitaliste. Les chômeurs ne sont plus une armée de réserve, ils sont une des modalités permanentes de cette prolétarisation* » (COPANS, 1987 : 321).

Cette conception justifie aussi qu'on prenne le ménage comme unité d'analyse privilégiée, parce que c'est au sein de cette unité que se concrétise le mieux à la fois le rapport salarial et le rapport non salarial : cela provient du fait que « *les occupations et revenus d'appoint prennent de plus en plus d'ampleur, et le rapport salarial est un des instruments (mais non pas le seul) qui assure la reproduction de ces revenus non salariaux [...]* [Le secteur informel] *à la fois pseudo-domestique et marchand possède une rationalité qui n'est pas celle du salariat mais la circulation monétaire ou marchande (directe ou indirecte) des prestations de travail et des produits est tout autant indiscutable* » (COPANS, 1987 : 328).

A notre avis, l'importance de la monétarisation, ou du rapport marchand, est sous-estimée dans l'analyse de l'emploi, en particulier informel, sans doute parce qu'on confond salariat et rapport monétaire. Il est en particulier nécessaire de se pencher sur la formation des jeunes, car il est possible que l'on intègre les pratiques monétaires en milieu urbain, avant même le premier emploi. La crise a eu certainement pour effet de faire prendre conscience de la valeur marchande de la formation et des connaissances, au moment où les liens de parentés, l'appartenance à une même origine, ne suffisent plus à l'attribution d'un emploi.

Cl. de MIRAS & R. ROGGIERO constatent aussi en Amérique latine la diversité des revenus souvent observée au sein des ménages (combinaison du travail salarié et des activités indépendantes). Selon ces auteurs, accorder un rôle privilégié au ménage (unité de consommation et parfois unité de production) a quelques conséquences sur l'analyse de la pauvreté : « *la marginalité nous renvoie à un statut économique lié à l'origine des revenus (les marginaux n'ont pas de revenu salarial), mais les marginaux ne constituent en aucun cas une couche sociale en eux-mêmes. Socialement, les ouvriers des secteurs 'prépondérants' sont très étroitement liés aux 'indépendants' et forment, ensemble, les milieux populaires* » (de MIRAS & R. ROGGIERO, 1990 : 48).

On peut ainsi faire l'hypothèse que tout changement dans un secteur dominant aura des conséquences importantes sur les autres secteurs, pas nécessairement directement du point de vue du processus de production (modification des échanges de matières premières et de produits finis entre les secteurs), mais au moins indirectement par la modification de la consommation des ménages [4]. Cela justifierait, s'il en était besoin, les programmes de suivi et de mesure des conséquences sociales des plans d'ajustement structurel.

Il est important, par exemple, de suivre les conséquences des compressions de personnel et de la privatisation dans le secteur public. Mais, le secteur public n'est évidemment pas le seul concerné. Les modifications de l'environnement économique international ont des conséquences certaines sur le développement de l'industrie privée du pays. Il importe donc de ne pas perdre de vue les stratégies des entreprises modernes (en rapport avec les politiques d'Etat), notamment dans le secteur industriel, pour l'analyse des mutations du marché de l'emploi. Même numériquement faible (en termes du nombre d'entreprises et de l'effectif de leur main-d'œuvre), le secteur privé moderne peut avoir une importance considérable sur le marché de l'emploi.

### C - Phénomènes à mesurer et interrogations

Pour conclure provisoirement le débat sur la nature du marché de l'emploi, il nous semble qu'analyser le marché sous l'angle de la reproduction socio-économique et des stratégies d'entreprises remet en cause les fondements d'une analyse néo-classique de la sectorisation économique du marché. Intégrer le 'social' dans la théorie ne suffit pas à la valider, même si cela permet un temps de justifier les contradictions entre les faits et le modèle de base.

On voit donc l'importance de considérer, ensemble, les différentes composantes du marché de l'emploi urbain pour en analyser les caractéristiques et les évolutions. Cette conception aboutit à remettre en cause la conception dualiste du marché de l'emploi, et par conséquent, la notion même de secteur informel : « ***Il sera impossible de prendre le secteur informel comme objet d'analyse ; l'objet***

4 Br. LAUTIER, cité par Cl. de MIRAS & R. ROGGIERO (1990), souligne que : « une politique d'emploi ne touchant qu'un élément de la chaîne de mobilité aura des effets sur l'ensemble. » (LAUTIER, 1986 : 4). Et plus loin : « le nombre des emplois et les revenus dans le SI [secteur informel] sont étroitement dépendants des dépenses des actifs du SF [secteur formel] adressés au SI [...]. Ou encore, une accélération du turnover dans le SF empêcherait la formation d'une épargne qui est souvent la condition de la création d'emplois dans le SI » (LAUTIER, 1986 : 6).

***ne pourra plus être que l'articulation***, *et cette articulation en tant qu'elle est produite, c'est-à-dire dans* ***son mouvement***, *dans* ***sa genèse permanente***. » (COING *et al.*, 1982 : 54 ; ce sont les auteurs qui soulignent).

Ce n'est pas l'existence de différents secteurs que nous remettons en cause mais la pertinence, pour l'analyse du marché de l'emploi, du concept de secteur informel tel que le formulent l'approche néo-classique et ses dérivés. Dans nos analyses, nous insisterons particulièrement sur les processus d'accès à différents secteurs selon la formation ou le secteur de provenance. L'accent sera mis sur les passages, les rejets et les absorptions, plutôt que sur la situation en un moment donné. L'évolution de ces processus devrait nous renseigner sur l'évolution de la structure du marché de l'emploi dakarois en général, et partant, sur les conséquences sur l'emploi des décisions des opérateurs économiques, dans le contexte d'une conjoncture économique changeante.

La discussion qui précède ne doit pas nous faire oublier que les études sur l'emploi, quelles que soient leurs motivations, ont d'abord pour fonction de restituer des informations et des interprétations simples, ce qui est au moins aussi important que de contribuer à une théorie sur les marchés de l'emploi urbains dans le Tiers Monde. Les informations de base manquent souvent aux décideurs pour prendre des décisions et pour orienter leurs actions. Pour cette raison, notre but sera aussi de mesurer simplement les caractéristiques propres au marché de l'emploi dakarois. Il s'agira d'abord de décrire la structure du marché de l'emploi dakarois au moment de l'enquête. On évaluera ainsi la part de chaque branche du marché ainsi que la part du secteur non enregistré. Le chômage sera évalué pour chacune des catégories de travailleurs. Ensuite, nous aborderons le cœur de l'analyse avec les itinéraires de formation. Les débouchés des études et de l'apprentissage seront comparés, et la durée de la recherche d'un premier emploi sera estimée. Enfin, nous analyserons la mobilité professionnelle, notamment entre secteurs et en rapport avec l'installation pour compte propre.

A l'aide de ces analyses, nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- *Quelles sont les filières d'accès aux emplois salariés selon le secteur ?* Dans quelle mesure la crise du secteur moderne et les mesures d'ajustement ont-elles affecté l'accès à l'emploi salarié ?
- *Quelles sont les filières d'accès aux emplois indépendants selon la branche ?* Et plus particulièrement :
- *Quelle est l'importance véritable du passage du salariat à l'installation pour compte propre ?*
  Il est important de situer la mobilité professionnelle dans le contexte de la crise des années 80 : le secteur non enregistré (sous sa forme la plus commune l'emploi indépendant) a-t-il constitué un refuge pour la population rejetée du secteur moderne en crise ? Quelles sont les conditions d'accès au statut d'indépendant ?
- *Quel a été l'effet de la crise sur le chômage des jeunes et sur la précarité de l'emploi ?*
  Il est important de déterminer la population à risque et les modalités de sortie du chômage et de l'emploi précaire.

♦ *Comment les migrants se situent-ils sur le marché du travail ?*
Dans un contexte de croissance urbaine et de crise du monde rural, il s'agit de voir où se situent les populations migrantes sur le marché de l'emploi dakarois.

### III - L'intérêt d'une approche biographique pour l'analyse du marché de l'emploi

Nous avons souligné l'utilité d'une approche en termes de stratégies d'entreprises et de reproduction de la force de travail au sein des ménages. Or, l'enquête IFAN-ORSTOM ne nous renseigne sur ces deux points que d'une manière très limitée et de toute façon indirecte : il s'agit d'une enquête auprès des ménages, certes, mais les informations les plus riches ne sont pas recueillies auprès du ménage dans son ensemble, mais auprès des seuls individus tirés aléatoirement dans l'échantillon des ménages ; par ailleurs, les seules stratégies d'entreprises que nous pouvons éventuellement prendre en compte se confondent avec les stratégies des individus qui les dirigent, uniquement dans le cas où nous interrogeons des indépendants (employeurs ou travailleurs à propre compte).

Quel peut donc être l'intérêt d'une approche du marché de l'emploi au moyen de l'analyse des biographies professionnelles ?

#### A - Analyse des biographies et représentativité macro-économique

Les analyses que nous présentons ici sur Dakar/Pikine ont une valeur macro-économique. Il n'est guère possible, à partir des données de l'enquête quantitative, de mener une analyse micro-économique, sur les métiers, sur les entreprises ou sur les ménages. Cela peut paraître paradoxal alors que nous avons interrogé des individus (on ne peut faire plus « micro »), ce qui nous éloigne, en apparence, de la mesure des agrégats économiques, de la macro-économie, même réduite à sa dimension urbaine.

Un premier argument serait que la représentativité macro-économique est inhérente à la procédure par sondage qui a été employée dans l'enquête : c'est du moins ce qui est voulu en « calant » la base de sondage sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Cette représentativité est une condition nécessaire pour l'analyse du marché de l'emploi urbain dans son ensemble.

Mais il y a plus important : ce sont des individus qui sont enquêtés mais ce n'est pas l'individu en tant que tel que nous étudions. Il s'agit d'identifier des groupes d'individus aux comportements similaires, en fonction de leurs caractéristiques sociales ou des cheminements qu'ils ont pu connaître dans leur vie, afin de dégager des tendances, des évolutions passées et des évolutions probables, au niveau de la population urbaine dans son ensemble. L'idéal serait de définir des groupes qui rendent compte de l'ensemble des différences entre les individus. On doit ainsi pouvoir identifier, par exemple, des groupes marginaux, tout en sachant que (c'est un paradoxe sans cesse renouvelé), la validation statistique ne peut se faire que si plusieurs individus ont les mêmes caractéristiques ou les mêmes cheminements biographiques, donc au prix de certaines simplifications.

L'analyse statistique à partir de données d'enquête est proche de l'observation macro-économique parce que les individus de l'enquête doivent être regroupés, selon les besoins de l'analyse, dans des catégories macro-économiques définies pour la plupart hors et avant enquête, mais aussi parce que le temps, c'est-à-dire la conjoncture (socio-économique), intervient pour expliquer les changements que

peut connaître l'individu au cours de sa vie. Cette conjoncture, bien que ressentie par tout un chacun individuellement, frappe différemment des groupes sociaux, qu'il s'agit alors d'identifier.

L'intérêt de l'approche biographique ne peut se comprendre que par l'importance que l'on accorde au temps pour expliquer les changements sur le marché de l'emploi.

Nous avons vu plus haut que l'on doit éviter de considérer les comportements économiques comme le résultat de décisions d'acteurs dans un environnement concurrentiel pur. Le fonctionnement du marché de l'emploi est le résultat de rapports complexes entre les forces du capital et du travail, rapports qui précèdent, fondent et dépassent tout à la fois le comportement des acteurs économiques.

### B - Approche biographique et catégorisation de la main-d'œuvre

L'approche biographique est dans une certaine mesure la reconstitution d'une histoire : d'abord une histoire de vie, mais aussi une vie dans l'Histoire. L'itinéraire professionnel ne s'effectue pas *ex nihilo*, le travailleur et l'employeur agissent sous la contrainte des événements et des situations passés : la ville se présente à l'entreprise et au travailleur comme déjà constituée, avec ses propres formes de production et de reproduction. De la même façon qu'on peut analyser les entreprises dans le temps, on peut analyser la biographie des travailleurs : « *la liaison entre un groupe et un poste* [de travail] *[...] ne peut être interprétée sans prendre en compte la durée, une séquence, qui seule donne son sens à chaque point de la trajectoire et qui seule traduit le processus de catégorisation* [de la main-d'œuvre] *en train de se réaliser* » (COING, 1982 : 284). Cette conception du temps va à l'encontre d'une approche statique (à l'instant *t*) des potentialités de la main-d'œuvre : « *les caractéristiques d'un individu ou d'un groupe sont l'effet de l'usage que divers types d'employeurs ont fait de leur force de travail, et qui l'a modelée et remodelée : elles deviennent à leur tour déterminantes pour leur employabilité actuelle, non par la seule vertu de ces caractéristiques, mais par l'usage qu'un nouveau type d'employeur est prêt à faire* [...] *la place des travailleurs dans la ville est déterminée par la chaîne des postes, et non simplement par le dernier d'entre eux* » (COING, 1982 : 285-286).

Pour insister sur l'importance de la dimension temporelle, Henri COING propose en remplacement du terme de 'catégorie' de main-d'œuvre, la notion de 'catégorisation', plus dynamique, comme le « *processus par lequel des politiques d'entreprise créent et reproduisent des groupes aux caractéristiques spécifiques* [...] *Cette notion prend [...] aisément une dimension spatiale, puisque nombre de ces mécanismes* [sont] *modifiés par la forme spécifique des politiques d'entreprises locales [...] Cette notion enfin, a une dimension temporelle essentielle : la division du travail inscrit sa marque sur la main-d'œuvre, et détermine par la suite son employabilité. Cela joue à l'échelle d'une période d'emploi, puis sur la durée d'une vie, puis sur sa reproduction d'une génération à l'autre* » (COING, 1982 : 167). En analysant les processus de catégorisation, c'est donc un aspect essentiel de la reproduction de la force de travail que nous essayons de comprendre.

Cependant, l'approche biographique ne mène-t-elle pas à l'individualisme méthodologique que nous dénoncions précédemment ? C'est évidemment une

tentation facile : il est parfois malaisé de distinguer ce qui relève du fonctionnement du marché ou de la décision individuelle lorsqu'on voit se dérouler devant soi la vie professionnelle des enquêtés. Mais nous pensons que le type de recueil des données n'y est pour rien : comme pour l'analyse des stratégies des entreprises, il est toujours possible d'attribuer des changements économiques au rôle d'un acteur, comme en témoigne l'usage des *success stories* dans la littérature économique. Dans l'analyse des biographies professionnelles, il importe de ne pas perdre le point de vue du caractère déterminant de l'offre d'emploi, c'est-à-dire des politiques d'entreprises en matière d'emploi.

L'investigation statistique nécessite des définitions assez précises pour définir sans ambiguïté les limites entre deux ou plusieurs groupes dans l'échantillon. La majeure partie de ces limites a été déterminée avant l'enquête, à partir des définitions établies par les économistes du travail. C'est le cas de la distinction « formel/informel », établie sur la base de l'existence d'une comptabilité écrite ou des fiches de paie (voir plus loin la justification d'un tel critère). C'est aussi le cas des catégories éprouvées qui distinguent le commerce, la production, les services, ou encore les secteurs privé, public ou parapublic. L'essentiel pour nous n'est pas de proposer une nouvelle typologie des emplois (une de plus), mais plutôt, à partir de catégories déjà bien établies par le passé (et pour certaines déjà normalisées, comme la Classification Internationale Type des Professions - CITP-88 du BIT) et dont on connaît les limites, d'introduire le temps, c'est-à-dire le mouvement, dans l'analyse du marché du travail. S'il y a une originalité dans notre démarche, elle réside moins dans le renouvellement des concepts et des catégories économiques, que dans l'affinement de l'analyse de la dynamique du marché de l'emploi à l'aide d'outils démographiques qui accordent une place centrale à la durée. Le recueil des biographies professionnelles est un outil privilégié de l'analyse du processus de **catégorisation** de la main-d'œuvre sur le marché de l'emploi urbain.

### C - Approche biographique et prévisions socio-économiques

Certains lecteurs seront peut-être surpris à la lecture des résultats des chapitres suivants de l'importance donnée à l'analyse biographique au détriment peut-être d'une analyse plus fouillée de la situation présente du marché du travail. Un tableau détaillé de l'emploi est en apparence plus séduisant pour établir des indices de conjoncture, dans la perspective d'un suivi de la situation de l'emploi (enquête-emploi, observatoire économique).

Il est vrai qu'en faisant des recherches à partir du recueil rétrospectif des biographies, on a souvent l'impression de travailler pour l'histoire. C'était d'ailleurs un des objectifs explicite de l'équipe que de reconstituer à l'aide des biographies l'évolution de la ville durant les trente dernières années. Cette impression est renforcée par le fait que le temps peut paraître long entre la collecte et l'analyse : plus les questions sont complexes, plus la collecte et l'analyse sont elles-mêmes complexes, malgré les progrès réalisés dans les techniques informatiques.

Nous pourrions justifier l'analyse des biographies par la nécessité, pour faire des projections utiles à la planification, d'utiliser des données ayant une certaine profondeur historique. En analysant les évolutions passées, on est en mesure de formuler

des hypothèses raisonnables pour l'avenir. Cette approche a des avantages pratiques indéniables et les outils démographiques sont sur ce point très appropriés, comme nous le verrons ultérieurement. Mais l'analyse des biographies, des évolutions passées, obéit à un souci plus général, ou plus théorique, à savoir : comprendre l'évolution des structures. L'anticipation sur l'avenir ne doit pas se contenter de simples projections d'indices sur quelques années. Il faut pouvoir expliquer les évolutions qui ont mené à la structure actuelle, pour élaborer des décisions qui mèneront éventuellement à sa modification.

Nous pensons que l'analyse démographique des itinéraires professionnels permet de rendre compatible l'analyse économique du marché de l'emploi et l'analyse sociologique des biographies de travailleurs (sans, bien sûr, se substituer à l'une ou à l'autre).

Chaque génération traverse des périodes de crise, de stabilité ou de croissance, mais elles les traversent à des âges différents. L'analyse démographique offre dans une large mesure le contrôle du longitudinal en même temps que du transversal. Elle permet en outre de mettre en relation des changements d'emploi successifs et d'autres événements tels que la migration (vers ou dans la ville) ou le mariage. La vie professionnelle est analysée dans le contexte de l'urbanisation et de la migration en général, et dans le contexte familial. L'analyse biographique ne remplace pas l'analyse au niveau des ménages, mais elle permet de suggérer des pistes et de dévoiler des relations parfois complexes entre vies professionnelle, migratoire et familiale, peu décelables par une simple analyse transversale. Nous espérons ainsi confirmer, infirmer ou nuancer certaines hypothèses sur la dynamique de l'emploi, sur la base de la représentation statistique au niveau de la ville de Dakar.

CHAPITRE II

# LA STRUCTURE DE L'EMPLOI À DAKAR DANS LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE SÉNÉGALAIS

Dans les pays en voie de développement comme ailleurs, la réflexion sur la structure du marché urbain du travail est subordonnée à l'exhaustivité des statistiques sur l'emploi. Ainsi, le rapport Kenya de 1972 (BIT, 1972), qu'il est convenu de citer comme l'écrit fondateur d'une réflexion sur le secteur informel, est le produit d'une mission du BIT suscitée par la méconnaissance d'une large part de l'emploi urbain. Les données dont dispose en premier lieu l'analyste proviennent des statistiques officielles. Il s'agit de l'emploi enregistré par les services ministériels, dans le but d'assurer à l'Etat le contrôle de son économie. Ces sources sont loin d'être exhaustives et laissent dans l'ombre une large part des activités nationales.

Dans ce chapitre, nous analyserons trois types de données correspondant chacun à trois critères différents de partition du marché de l'emploi. D'abord, les statistiques de l'enquête bi-annuelle DASMO sur l'emploi au Sénégal nous donneront une estimation de l'emploi enregistré depuis 1971 dans ce pays. Ensuite, l'enquête ménage IFAN-ORSTOM nous servira à analyser la structure de l'emploi salarié et indépendant et du chômage, selon le sexe et la branche d'activité, pour l'agglomération urbaine de Dakar. Enfin, les informations plus précises sur l'exercice de la profession recueillies dans l'enquête biographique IFAN-ORSTOM nous permettront d'analyser plus précisément le type d'emploi occupé de trois générations de Dakarois.

Nous ne traiterons pas ici du secteur agricole de l'économie sénégalaise, pour nous consacrer essentiellement aux activités urbaines. Rappelons cependant que l'agriculture emploie la majorité des actifs au Sénégal. Le Sénégal ne dispose pas de série statistique fiable sur la population active agricole, mais, en recoupant les informations disponibles et au prix d'hypothèses raisonnables, on peut estimer [1] à 2 220 000 la main-d'œuvre agricole sur une population rurale de 3 960 000 et une population totale de 7 600 000 au moment de l'enquête IFAN-ORSTOM, en fin 1989 (Nd. NDIAYE, 1990). Le secteur agricole est constitué en majorité de petits paysans et est dominé par l'économie de traite pour l'arachide.

## I - Contexte économique national et marché de l'emploi urbain

### A - Crise économique et urbanisation

Le pays est actuellement victime d'une difficile reconversion de l'agriculture d'exportation, marquée par la monoproduction arachidière. Dans les années 70, l'économie agricole du Sénégal est devenue de plus en plus dépendante de l'État, qui voulant soutenir les exportations d'arachide dans un contexte de sécheresse

1 Les résultats du recensement de 1988 pour la population active ne sont pas encore disponibles.

(depuis 1969), et marginaliser le marché non officiel, a pris un certain nombre de mesures incitatrices : distributions gratuites de semences et d'engrais en 1971 et 1973, laxisme quant au remboursement des dettes contractées par les paysans... (BOYE, 1992 : 9). La crise agricole s'est accentuée en dépit de la Nouvelle Politique Agricole déclarée en 1984 (NPA), et malgré l'élévation, au-dessus du cours mondial, du prix de l'arachide payé au producteur à partir de 1986.

Le riz, produit alimentaire de première nécessité dans les villes du Sénégal (et de plus en plus dans les campagnes), reste en majorité importé à des prix moins élevés que le riz national, bien qu'il soit vendu sur le marché « *à un prix sans commune mesure avec son prix à l'importation* » (BOYE, 1992 : 16), rapportant ainsi à l'Etat des profits (taxes) que la production nationale n'est pas en mesure de fournir. Les produits de substitution n'ont pas réussi à s'imposer aux consommateurs. La production de riz local (dans les régions du fleuve Sénégal ou de la Casamance) est essentiellement dirigée vers l'autoconsommation et n'est pas à la mesure des besoins de la population urbaine. Même si sa production suit le rythme des importations (BOYE, 1992), le riz sénégalais ne représente, bon an mal an, qu'entre un cinquième et un quart du riz total consommé dans le pays (CAICEDO, 1990 : annexes statistiques). Ainsi d'après M. GAYE, « *sur la période 1973-1983, le taux de croissance de la production agricole n'a été que de 0,3 % contre 2,8 % pour la population. Cela s'est traduit par une aggravation du déficit céréalier que doivent combler les importations. Le taux d'autosuffisance est passé de 67,2 % en 1974-1976 à 46,6 % en 1983-1985* » (GAYE, 1992).

Les prix aux producteurs agricoles ont baissé en valeur relative, et la productivité est faible de sorte que le paysan reste mal rémunéré. L'acheminement des produits vivriers en ville coûte cher, et le prix de ces produits demeure élevé pour les citadins. A Dakar, l'indice des prix à la consommation alimentaire familiale a quintuplé au cours des années 70 et 80. Parallèlement, le PIB non agricole par habitant en zone urbaine (une bonne approximation du revenu urbain par tête) a diminué de 25,5 % (CAICEDO, 1990 : 12).

Les efforts en direction du monde rural ont été insuffisants ou mal orientés, tandis que l'industrie a échoué dans son rôle de moteur de l'économie nationale (DURUFLE, 1988 ; BERG, 1990 ; VALETTE, 1991). Ce manque de dynamisme économique, autant dans les zones de départ que d'arrivée des migrants, est sans doute à l'origine d'une croissance urbaine modérée dans les années 80, au plus fort de la crise. Le Sénégal ne connaît pas une croissance urbaine aussi forte que la plupart des autres pays africains. Certes, Dakar figure parmi les premières villes modernes de l'Afrique d'après guerre, mais sa croissance élevée et précoce (9 % pour la période 1955-1961) a fait place à une croissance modérée (4 % pour la période 1976-1988). Dans les années 80, la croissance de la ville est avant tout due à la croissance naturelle élevée (près de 3 %), qui est commune à tout le Sénégal. Du fait de la crise qui frappe l'agriculture comme l'industrie, la main-d'œuvre est excédentaire autant dans les zones rurales que dans les zones urbaines.

Même si, au Sénégal, l'agriculture occupe les agriculteurs pendant seulement six mois de l'année, Dakar n'entre pas pour autant dans le modèle de l'économie saisonnière qui voudrait que les mouvements migratoires obéissent aux contraintes de l'agriculture, faisant résider les migrants alternativement autour des cultures (surtout en

période de forte demande internationale) et dans leur village d'origine ou dans les villes. Bien qu'il manque des études nationales sur les itinéraires migratoires, on peut penser que malgré des relations sociales avec le village d'origine qui semblent longtemps maintenues, la migration aboutit le plus souvent à une installation économique en ville. Ainsi les migrants devenus citadins gardent peu d'activité dans leur ville ou leur village d'origine. Le Tableau II-1 donne la proportion de migrants effectuant des visites dans leur lieu d'origine pour deux types de raisons, travaux saisonniers et cérémonies familiales (baptême, mariage, décès), en fonction de leur lieu de formation.

Ces chiffres montrent que la participation aux activités agricoles est sans commune mesure avec la participation sociale : les migrants effectuant des travaux saisonniers sont très minoritaires, et ce d'autant plus que le moment de la migration est reculé. Les migrants les plus récents (générations 1955-1964 formés hors Dakar) ne sont que 18 % à être retournés dans leur lieu d'origine pour des travaux saisonniers. Ces chiffres montrent d'ailleurs que le moment de la migration influe fortement sur ces proportions : les migrants formés depuis au moins l'âge de 12 ans à Dakar, sont peu nombreux à retourner dans leur ville ou village d'origine. On remarque cependant que les générations 1945-1954 sont tout de même 64 % à effectuer des visites pour des cérémonies familiales. Il est probable que ces générations, âgées de 35 à 45 ans au moment de l'enquête, sont les plus sollicitées pour l'organisation et le financement de ces cérémonies. La contribution économique prend essentiellement la forme d'une participation aux dépenses de prestige ou somptuaires. Les investissements des citadins, migrants et non-migrants, dans leur ville ou leur village ne sont en général pas productifs.

**Tableau II-1 Proportion de migrants effectuant des travaux saisonniers et des visites pour des cérémonies familiales selon le groupe de générations et le moment de la migration (effectifs en italiques)**

| | Moment de la migration vers Dakar | | |
|---|---|---|---|
| | Présents à Dakar à 12 ans | Venus à Dakar pour une formation | Venus à Dakar pour travailler |
| **Générations 1930-1944** | *(21)* | *(63)* | *(190)* |
| Travaux saisonniers | 0,0 | 3,2 | 6,8 |
| Cérémonies familiales | 38,1 | 77,8 | 80,0 |
| **Générations 1945-1954** | *(36)* | *(58)* | *(136)* |
| Travaux saisonniers | 0,0 | 1,7 | 8,8 |
| Cérémonies familiales | 63,9 | 84,5 | 82,4 |
| **Générations 1955-1964** | *(42)* | *(75)* | *(105)* |
| Travaux saisonniers | 2,4 | 8,0 | 18,1 |
| Cérémonies familiales | 38,1 | 76,0 | 81,0 |

Source : IFAN-ORSTOM, 1989.

Par ailleurs, les principales villes secondaires ne constituent pas des pôles de fixation des migrants intermédiaires entre la capitale, Dakar, et le monde rural. Au contraire, ces villes (Saint-Louis, Thiès, Kaolack) sont en déclin relativement à Dakar, à l'exception de Ziguinchor. Déjà en 1976, toutes les régions du Sénégal présentaient un solde migratoire (en termes de migrants-durée de vie) négatif, à l'exception de Dakar qui recevait le plus de migrants, et de Tambacounda en raison du développement de la culture du coton à cette époque. En 1988, d'après les résultats provisoires du RGPH de 1988 (BA & SARR, 1990), l'effet attractif de Dakar se maintient : cette région accueille 52 % des migrants. Seules les régions de Tambacounda et de Ziguinchor présentent une solde positif : très faible dans la région de Tambacounda (+ 150 personnes), il est relativement élevé dans la région de Ziguinchor (+ 6 660 personnes). Le cas de la région de Ziguinchor est paradoxal dans la mesure où cette région fournit une part importante des immigrants de Dakar (15,2 %), mais accueille elle-même des migrants des régions voisines. En poids relatif, c'est Ziguinchor qui fournit le plus de migrants à Dakar (ANTOINE *et al.*, 1992 : 28).

Ce maintien des courants migratoires vers Dakar a pour conséquence que, malgré une croissance urbaine ralentie, la macrocéphalie urbaine se renforce au Sénégal. La capitale du Sénégal, Dakar, et sa banlieue (son double, selon l'expression de VERNIERE, 1977), Pikine, soit 1 310 000 habitants au recensement de 1988, accueillent 19 % de la population totale du pays, et près de 50 % de la population urbaine. L'indice de concentration urbaine mesuré par le rapport du nombre d'habitants de la première ville du pays avec le nombre d'habitants de la deuxième ville du pays, est passé de 5,36 en 1960 à 7,48 en 1988. Cet indice figure parmi les plus élevés en Afrique de l'Ouest (ANTOINE & SAVANE, 1990). A titre de comparaison, il était de 5,43 pour la Côte-d'Ivoire en 1988.

Dakar est la principale destination des migrants, en 1976, sur 630 000 migrants-durée de vie, 51 % résidaient à Dakar. Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, environ 30 % de l'ensemble des migrants habitaient en 1988 dans l'agglomération. Cette migration concerne surtout les jeunes hommes et femmes de 15 à 25 ans (NDIAYE, 1989).

Comme dans nombre de pays africains, le secteur moderne n'est implanté que dans très peu de villes. Les classes aisées, principales consommatrices de services diversifiés, sont peu nombreuses et se regroupent la plupart du temps dans un petit nombre de foyers urbains, voire bien souvent dans la seule capitale, comme c'est le cas au Sénégal. Cependant cette concentration urbaine possède ses propres limites. Le développement des équipements et des emplois ne suit pas le rythme de la croissance démographique.

La permanence des flux migratoires vers les villes entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. De nombreux problèmes se posent, liés au logement, à l'emploi, au transport, à l'assainissement, etc. Parmi eux, celui de l'emploi (qui se pose souvent aux migrants de fraîche date, aux femmes et à un nombre croissant de jeunes diplômés aussi bien qu'aux jeunes en situation d'échec scolaire) s'avère être le plus crucial dans la mesure où l'accès au travail pour les citadins, les nouveaux migrants, et les néo-citadins, est indispensable pour résoudre les autres problèmes. Pourtant, la capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur moderne à toute

sa population active. Sans trop anticiper sur les résultats présentés dans les chapitres suivants, l'enquête IFAN-ORSTOM montre qu'en 1989, plus de 60 % des hommes occupés exercent dans le secteur informel (80 % chez les femmes occupées). Le taux de chômage est de 21,4 % chez les hommes et de 12,4 % chez les femmes, soit un taux global de 18,6 % selon la même source[2]. A titre de comparaison, ces chiffres étaient, à Abidjan en 1986, respectivement de 25,1 % pour les hommes, de 19,3 % pour les femmes, soit un taux global de 22,8 % (LACHAUD, 1988 : 47).

### B - Les sources statistiques sur l'emploi

Les sources statistiques sur l'emploi au Sénégal sont rares et de qualité très inégale. Cela peut paraître surprenant alors que le pays a connu son premier recensement en 1955, limité il est vrai à la seule ville de Dakar. Deux recensements (1976 et 1988) et plusieurs enquêtes ont eu lieu depuis, mais ces sources ont été très peu exploitées. Par ailleurs, le manque d'homogénéité des définitions utilisées pour définir les emplois, ou la faible couverture statistique de certaines enquêtes, rendent difficiles les comparaisons entre les sources, comme nous allons le voir.

Pour rendre compte de l'évolution de la situation de l'emploi à Dakar, nous devrons nécessairement recourir à la distinction entre secteurs enregistré et non enregistré de l'économie. Cette distinction est commandée par les sources elles-mêmes, puisque certaines enquêtes ne portent que sur le secteur enregistré de l'économie et d'autres sur le secteur de la petite entreprise (et parfois du commerce) généralement non enregistrée. Dans les commentaires des statistiques qui suivent, la distinction « enregistré/non enregistré » n'obéit donc pas à des préoccupations d'ordre théorique, mais à une simple contrainte pratique liée aux sources.

Pour estimer l'évolution du nombre total d'entreprises et de personnes qu'elles emploient, pour tout le Sénégal ou pour Dakar seulement, nous disposons de trois types de données que l'on peut recouper entre elles :

- les Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 1976 et 1988, et l'enquête main-d'œuvre de 1979-1980 ; les résultats publiés du RGPH-88 sont encore très partiels au moment où nous rédigeons ces lignes ;
- les enquêtes menées auprès du secteur enregistré de l'économie par les différents services responsables, auprès de l'Etat, de la collecte de l'information économique : il s'agit principalement des enquêtes du Centre unique de collecte de l'information (CUCI) depuis 1977 jusqu'en 1988 (sauf 1980 et 1981), et des enquêtes DASMO (Direction des affaires sociales et de la main-d'œuvre) du ministère du Travail et de la Formation, dont les résultats sont fournis pour les années 1971-1972, 1973-1974 et 1981-1982 ;
- les enquêtes menées auprès de la petite production marchande : il s'agit essentiellement de l'enquête sur l'artisanat urbain de 1973-1975 menée par la Direction de la statistique, et l'enquête sur le secteur informel menée à Dakar par l'USAID en 1988.

---

2 Ce taux est cohérent avec l'estimation officielle de 18 % pour 1986 (CONAPOP,1987). Mais une enquête spécifique sur l'emploi, dont nous n'avons que les résultats provisoires estime à 23,4 % le chômage en 1988 et à 24,4 % en 1991 (Rép. du Sénégal, 1991). Le RGPH de 1988 pour sa part estimait le chômage à 27,3 % chez les hommes et à 31,4 % chez les femmes.

D'autres enquêtes ont eu lieu plus récemment mais nous n'en avons pas encore les résultats au moment où nous écrivons ces lignes : nous pensons notamment à l'enquête "Emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain" menée en avril-mai 1991 dans la région de Dakar (projet PNUD-BIT).

### C - L'emploi urbain

Comme le déplorent J. CHARMES (1989) et Ch. ZAROUR (1989), les statistiques publiées des recensements de 1976 et 1988 ne permettent pas de faire des comparaisons claires avec les autres sources, notamment pour faire la part des secteurs enregistré et non enregistré. Le recensement est théoriquement la source qui nous permettrait de chiffrer au mieux chacun des secteurs. Pour cela, il nous faudrait au moins les tableaux croisant la branche d'activité avec la situation professionnelle, et la profession avec la situation dans la profession. Ces tableaux ne seront sans doute jamais disponibles pour le recensement de 1976, mais on peut espérer que le recensement de 1988 fera l'objet d'un meilleur traitement.

Toutefois, bien que le recensement soit théoriquement la source la plus exhaustive, elle n'est pas la plus fiable. Par exemple, les modalités de la question sur la profession ne correspondent pas à la réalité du pays, notamment par rapport aux activités du secteur non enregistré de l'économie.

Les catégories professionnelles ont en fait été reprises sur la nomenclature utilisée en France par L'INSEE, et qui est impropre pour un pays tel que le Sénégal, où domine l'économie non enregistrée. Les catégories professionnelles qualifiées sont trop détaillées au détriment des catégories qu'occupent la majorité des actifs.

Les questions sur l'emploi dans le recensement de 1976 ont été reprises pour le recensement de 1988 par souci de comparabilité dans le temps, mais au détriment d'une description plus fidèle de l'emploi. Il est alors nécessaire de mener des enquêtes spécifiques sur tel ou tel secteur de l'économie, sans que pour autant le recensement puisse servir de base de sondage précise sur l'emploi. Une classification des activités selon les normes internationales du BIT, aurait été préférable et aurait permis la comparaison entre le Sénégal et les pays de la sous-région ou du reste du monde.

Il faut ajouter qu'une fois les définitions améliorées, les questions sur l'emploi restent toujours délicates et dans une opération aussi vaste que le recensement, on ne peut accorder l'attention qu'il faudrait au recueil des réponses, notamment auprès des femmes.

Pour obtenir des statistiques sur le secteur enregistré de l'économie, il faut attendre les chiffres de 1971, fournis par l'enquête DASMO sur les établissements dont au minimum 100 salariés sont inscrits au registre de la main-d'œuvre. Cette source, fournie par le ministère du Travail et de la Formation, offre les statistiques les plus fiables sur le secteur parapublic et privé enregistré, et il est tout à fait surprenant qu'elle n'ait pas été utilisée dans les rapports de synthèse sur l'emploi au Sénégal que nous avons pu consulter (ZAROUR, 1989 ; CHARMES, 1989). Les statistiques de cette enquête pour l'année 1981 corroborent en partie les recoupements faits par CHARMES (1989) à partir des données de l'enquête "Main-d'œuvre-Migration" de 1979-1980 et du CUCI (1977-1986).

**Tableau II-2 Répartition de l'emploi entre secteur moderne et non enregistré selon différentes sources, sénégal 1979-1981**

| Branche d'activité (non agricole) | Population active (1) 1979-80 | Secteur enregistré (2) 1979 | Secteur non enreg. (1)-(2) | Secteur enregistré (3) 1981 |
|---|---|---|---|---|
| Industrie | 98 000 | 33 000 | 65 000 (66,3 %) | 34 000 |
| Bâtiment et TP | 24 000 | 7 500 | 16 500 (68,8 %) | 6 500 |
| Commerce, hôtel, restauration | 192 000 | 11 000 | 181 000 (94,3 %) | 15 500 |
| Autres services | 244 000 | 33 500 | 210 500 (86,3 %) | 22 000 |
| Administration | 60 000 | 60 000 | | 63 500 |
| **Sous-total :** | 618 000 | 145 000 | 473 000 (76,5 %) | 141 000 |
| Transport* | 17 000 | 7 500 | 9 500 (55,9 %) | 23 000 |
| **Total général :** | 635 000 | 152 500 | 482 500 (76,0 %) | 164 500 |

Entre parenthèses figure la part d'emplois du secteur non enregistré dans la branche.
Sources :
(1) Enquête "main-d'œuvre/migrations" 1979-1980.
(2) Estimations de J. CHARMES d'après les statistiques du CUCI (1979) et ses propres corrections en ce qui concerne la branche des autres services (CHARMES, 1989).
(1)-(2) Déduction de J. CHARMES : résultats de (2) ôtés de (1).
(3) Enquête bi-annuelle DASMO, 1981.
* Voir le texte pour les explications.

A la lecture du Tableau II-2, on peut remarquer deux choses. D'abord le nombre d'emplois dans le secteur des transports, de l'entreposage et de la communication semble avoir été sous-estimé dans l'enquête main-d'œuvre, car cette enquête y recensait en 1979-1980 17 000 emplois, quel que soit le secteur (enregistré ou non), alors que l'enquête bi-annuelle, pour 1981, recensait 23 000 emplois rien que pour la part enregistrée du secteur des transports ; le CUCI, quant à lui, ne recensait que 7 500 emplois enregistrés de ce type en 1979. Dans le doute quant à la qualité des sources, et pour que ces variations n'affectent pas trop le total par secteur, nous avons fait figurer à part dans le Tableau II-2 la branche des transports, de l'entreposage et de la communication.

Ensuite, les statistiques de base du CUCI sous-estiment largement les employés des branches du commerce et des services. J. CHARMES (1989) a dû d'ailleurs les corriger pour aboutir à une estimation des emplois dans les différents secteurs, estimation que nous avons reproduite dans les trois premières colonnes du Tableau II-2. En comparant les statistiques du CUCI pour les services (25 000 emplois auxquels il faut ajouter 3 000 emplois dans les banques, assurances, etc.) et celles de l'enquête bi-annuelle (qui estimait à 60 500 le nombre d'emplois dans les services, y compris banques et assurances), on peut voir que le CUCI n'a enregistré que 40 % des employés de ces branches, en raison sans doute, comme le fait remarquer J. CHARMES, du non-enregistrement des plus petites entreprises.

Remarquons, cependant, que l'enquête bi-annuelle était censée aussi n'enregistrer que les entreprises de taille déjà élevée. Les différences de couverture sont certainement dues au mode de collecte, qui devait être plus rigoureux dans l'enquête bi-annuelle. Malgré tout, pour les secteurs de la production et du bâtiment, les deux sources concordent au niveau des effectifs d'employés, bien que le CUCI recense moins d'entreprises dans la production. Il s'agit là peut-être d'une simple différence de définitions employées dans les deux enquêtes : le CUCI recense les sociétés, l'enquête bi-annuelle les établissements.

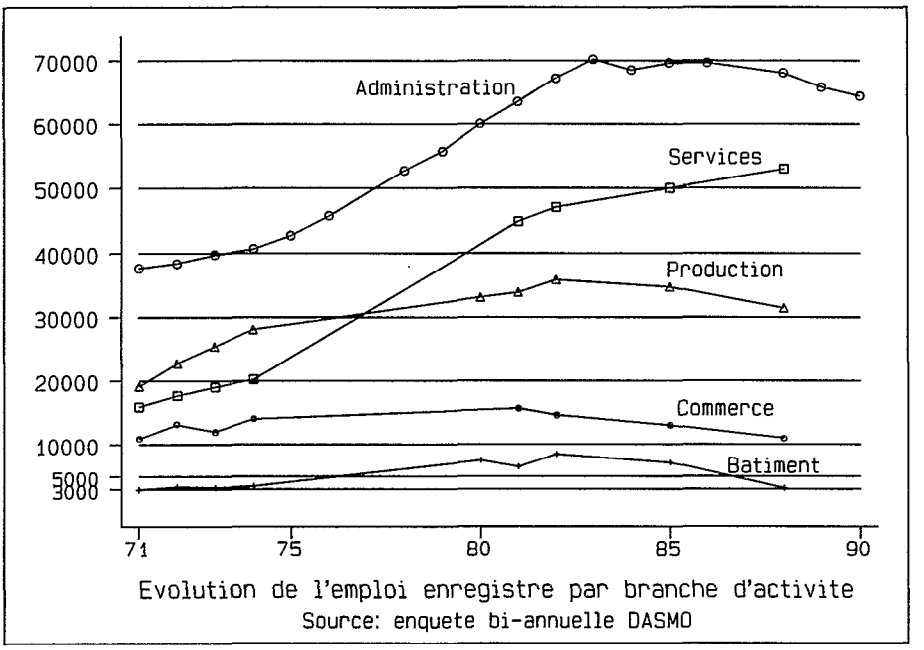
Enfin, en comparant les estimations de J. CHARMES avec les statistiques de l'enquête bi-annuelle, on aboutit à des estimations très proches, si l'on fait abstraction du secteur des transports. Il semble cependant qu'en voulant corriger les statistiques du CUCI sur le secteur enregistré, J. CHARMES ait sous-estimé la branche du commerce, de l'hôtellerie et de la restauration, et surestimé la branche des autres services.

### D - L'évolution de l'emploi enregistré (1971-1988)

La série (presque) annuelle des effectifs de l'administration sénégalaise et les statistiques de l'enquête bi-annuelle, constituent deux sources fiables et complémentaires qui permettent d'estimer, pour l'ensemble du Sénégal, l'évolution du secteur le plus moderne de l'économie, de 1971 à 1982. Pour les années suivantes, existent les chiffres de l'administration jusqu'en 1990 et des statistiques du CUCI pour les branches de la production et du bâtiment en 1985 et 1988. Les statistiques du CUCI pour les branches du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration, du transport et des autres services sont très incomplètes : il a donc fallu procéder à des estimations. La synthèse des statistiques proposée n'est pas des plus précises : la Figure II-1 montre les grandes tendances de l'emploi enregistré dans les vingt dernières années.

Dans son ensemble, le secteur moderne a connu une croissance de ses effectifs supérieure à celle de la population dans les années 70 (+ 7,15 % par an de 1971 à 1974, + 6,28 % de 1974 à 1982) mais ses effectifs ont stagné, voire régressé, à partir de 1983 ou 1984. Ainsi, le nombre d'emplois dans le secteur moderne s'élevait à 86 500 en 1971, à 173 000 en 1982, et il est, en ce début des années 90, sans doute inférieur à 165 000. Que signifie cette croissance suivie d'une stagnation ?

La Figure II-1 indique d'abord que les emplois dans les services ont considérablement augmenté dans les années 70, autant dans l'administration que dans les services privés (commerce non compris). De 1971 à 1983, les effectifs de la fonction publique sont passés de 37 700 à un maximum de 70 300, soit un taux moyen de




Evolution de l'emploi enregistre par branche d'activite
Source: enquete bi-annuelle DASMO

croissance de 5,3 % par an. Le taux d'encadrement, qui tient compte de la croissance démographique, est estimé à 8,37 fonctionnaires pour 1 000 habitants en 1971 ; il est passé à 11,42 en 1983, ce qui signifie une croissance de 2,62 % par an. Depuis, l'Etat a restreint ses embauches et procédé à une « déflation » (selon le terme courant au Sénégal) dans la fonction publique. Entre 1983 et 1990, le taux d'encadrement a décru de 3,6 % par an, revenant en 1991 à un niveau inférieur à 8,5 fonctionnaires pour 1 000 habitants, à peu près le niveau atteint en 1975.

Malgré ces fluctuations, on remarquera que, par rapport à l'ensemble de l'économie moderne, la part des emplois de l'administration s'est maintenue autour de 40 % dans les années 70 et 80. Les autres branches, en revanche, ont connu d'importantes fluctuations. En effet, les emplois dans les services privés auraient continué d'augmenter dans les années 80 (de 2,4 % par an en moyenne), quoique moins rapidement que dans la décennie précédente (10,9 % en moyenne). De fait, la part des services privés a augmenté passant progressivement de 18,4 % en 1971 (soit 16 000 emplois) à plus de 30 % en 1988 (soit 53 000 emplois).

Mais pour les autres branches du secteur enregistré de l'économie, et notamment pour la production, on assisterait à une baisse du nombre d'emplois.

Bien que les emplois du commerce enregistré soient passés de 11 000 à 15 000 dans les années 70, il semble que leur nombre a baissé pour retrouver un niveau d'à peine plus de 10 000 emplois au début des années 90. Leur part dans le secteur moderne a chuté de moitié dans la même période : de plus de 13 % au début des années 70 elle serait maintenant de 7 % au plus.

La branche de la production (dans les secteurs privé et para-public) a connu une forte augmentation de ses effectifs dans le début des années 70 (de 19 000 emplois en 1971 à 28 000 en 1974, soit une croissance de 13,8 % par an). La croissance de la branche s'est ensuite ralentie (+ 3,2 % par an) pour atteindre un maximum des effectifs dans le début des années 80 (36 000 emplois). Mais sa part dans le secteur moderne a baissé dès le milieu des années 70 (de 22,1 % en 1971 à 26,4 % en 1974, elle est passé à 20,7 % en 1982), et elle est maintenant de moins de 20 % (pour moins de 32 000 emplois), ce qui ne représente même pas la moitié du tertiaire privé (commerce et autres services) à la même date. Il faut rappeler que dans la branche de la production, les entreprises para-publiques ont subi comme dans l'administration les restrictions d'embauches et les « déflations », sous les contraintes budgétaires et les pressions des bailleurs de fonds, en plus de la crise proprement dite.

Ces dernières années ont durement touché la production industrielle qui n'a pas réussi à concurrencer les produits importés (pour une bonne part introduits en fraude), ni non plus à se rendre compétitive au niveau international. Les produits à l'exportation (huile, phosphates, conserverie de poisson) subissent les aléas du marché international, et le marché national est trop limité pour permettre la relance de l'industrie sénégalaise. A cela viennent s'ajouter des erreurs de gestion (dues en partie à l'interventionnisme de l'Etat), des coûts de production élevés (énergie notamment) et une législation du travail jugée trop contraignante pour les industriels et les investisseurs potentiels, nationaux et internationaux (VALETTE, 1990 ; BERG, 1991).

On assiste donc à une « tertiarisation » de l'emploi enregistré en même temps qu'à un désengagement de l'Etat sur le marché de l'emploi depuis le début des années 80 au Sénégal. Ces tendances ne se soldent pas par une relance de l'économie moderne dans son ensemble, et se font au détriment des industries productives.

### E - L'emploi non enregistré

Si le secteur moderne peut de moins en moins accueillir de travailleurs, le secteur non enregistré reste le seul recours pour un nombre croissant de travailleurs. Quelles sont les caractéristiques de l'emploi dans le secteur non enregistré de l'économie ?

Le secteur non enregistré occupe la majeure partie de la population active en ville. D'après les estimations de J. CHARMES (1989), plus des 3/4 des actifs travailleraient dans le secteur non enregistré non agricole. Mais aucune source de données exhaustive n'est disponible au niveau national, en raison de la nature même de ce secteur. Pour évaluer son rôle dans l'économie et sa structure d'emplois, il faut alors se tourner vers les enquêtes auprès des entreprises. La première source est l'inventaire des entreprises artisanales et des commerces de Dakar en 1959. Elle est intéressante car elle fournit une répartition de l'artisanat africain par branche de production. Mais il n'est pas fait d'estimation du nombre de personnes employées par ces entreprises, comme d'ailleurs pour les points de ventes qui sont aussi recensés dans la même enquête. On a raté là l'occasion d'un recensement des emplois de la petite production marchande à Dakar juste avant l'indépendance.

Il faut attendre quinze ans pour obtenir d'autres statistiques sur le secteur non enregistré. Il s'agit de l'enquête sur l'artisanat urbain (Dakar et six autres villes) de 1973-1975. Il est permis de penser que les résultats de cette enquête sont fiables et exhaustifs, en ce qui concerne l'artisanat de production et des services. Cependant, des incertitudes restent sur le secteur du bâtiment, et le commerce non enregistré n'a pas été pris en compte dans l'enquête.

Il faut encore attendre pratiquement quinze autres années pour qu'une troisième enquête soit menée sur le secteur non enregistré. L'enquête de l'USAID, menée par Ch. ZAROUR en 1988, a recensé à Dakar toutes les petites activités productrices, ainsi que les activités de commerce localisé [3]. Le secteur du bâtiment semble largement sous-estimé dans cette enquête, mais elle reste incontestablement la source la plus exhaustive et la plus documentée sur le secteur non enregistré localisé de la production, des services et du commerce.

### II - Les résultats de l'enquête ménage IFAN-ORSTOM de septembre 1989

En raison des risques de biais de tirage de l'échantillon (voir plus loin le chapitre sur le traitement statistique) et parce qu'elle ne concerne que des hommes et femmes de 25 à 59 ans, l'enquête biographique n'est pas indiquée pour extrapoler la structure de la population active à l'ensemble de l'agglomération dakaroise au moment de l'enquête, en 1989 : elle nous fournira essentiellement des données de structures pourvu qu'on tienne compte des variables qui ont servi à l'échantillonnage (sexe et groupe de générations). Il n'en est évidemment pas de même pour l'enquête ménage dont les résultats peuvent être extrapolés dans certaines limites (ANTOINE *et al.*, 1991c).

Dans quelle mesure utiliser les résultats de l'enquête ménage pour rendre compte de la situation du marché de l'emploi dakarois à la fin de 1989 ? Dans le questionnaire ménage, bâti sur le modèle du recensement, les questions sur la structure démographique du ménage et sur la nature de l'habitat ont été privilégiées. Les questions sur l'emploi sont du même type que celles posées au recensement de 1988 et présentent donc les mêmes insuffisances.

Ainsi, les emplois dans l'administration n'ont pas été distingués des emplois dans les grandes entreprises de services publics (eau : SONEES ; électricité : SENELEC). Les artisans travaillant dans la production (menuiserie, couture) ou dans les services (réparation automobile) ont été regroupés dans la même catégorie. Aucune variable n'a été utilisée pour distinguer les secteurs enregistré et non enregistré. Seule est disponible la variable définissant le statut professionnel dans l'entreprise, à savoir les catégories de salariés, d'indépendant, et d'apprenti ou aide familial. Les extrapolations sur l'emploi, à partir des réponses au questionnaire ménage, n'ont donc qu'une valeur indicative.

---

3 Il existe d'autres statistiques sur certaines villes du pays, Bambey (NIANE, 1988) et Sedhiou (Direction de l'artisanat, 1987), mais nous n'en rendrons pas compte ici, pour nous concentrer essentiellement sur la situation de Dakar.

**Extrapolation des données de l'enquête ménage IFAN-ORSTOM**

L'échantillon de l'enquête est constitué de près de 18 000 personnes et environ 2 100 ménages. Pour obtenir une estimation de la répartition de la population selon l'activité et le sexe, l'extrapolation utilise l'inverse du taux de sondage choisi pour le tirage des 18 000 personnes recensées, et une estimation du taux de croissance de la population de l'agglomération dakaroise en un an et demi, entre avril 1988 (date du RGPH) et septembre 1989 (date de l'enquête ménage).

Le taux de sondage était de 1/72,5 et le taux de croissance est estimé à 4 % par an. Ainsi, à partir des 407 hommes commerçants indépendants recensés dans l'enquête, on estime le nombre total de commerçants habitant dans les districts couverts par l'enquête à :

$$407 * 72{,}5 * (1 + 0{,}04)^{1,5} = 407 * 76{,}9 = 31\,296$$

Ce sont des estimations grossières, mais raisonnables.

Malgré les imprécisions de définitions et d'estimation, les extrapolations restent très instructives. En effet, la catégorie des salariés fournit une estimation maximale de la part du secteur enregistré dans l'emploi. Dans la population africaine de Dakar/Pikine, les indépendants de ce secteur représentent une très infime minorité du total des indépendants. Les apprentis sont aussi majoritairement employés dans le secteur non enregistré. De même les bonnes et les gardiens travaillant chez des particuliers sont des salariés rarement déclarés par leur employeur. *A contrario*, il y a plus souvent des salariés employés dans le secteur non enregistré des branches de la production, des services et du commerce, de sorte que pour ces branches la part des salariés est une estimation haute de la part du secteur enregistré dans l'emploi.

L'enquête permet de vérifier quelques faits saillants que ne font pas apparaître les données publiées du RGPH de 1988 sur les zones urbaines de la région de Dakar, et de l'enquête de l'USAID (ZAROUR, 1989) sur le secteur non enregistré en 1988.

Ainsi, le marché du travail dakarois était constitué en septembre 1989 de près de 450 000 personnes dont 30 % de femmes et 18,6 % personnes à la recherche d'un emploi. Le nombre des jeunes n'ayant jamais travaillé et recherchant un premier emploi est particulièrement important : 44 300 hommes, soit 67,2 % du total des chômeurs, et 8 900 femmes soit 52,0 % des chômeuses. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentent 14,3 % de la main d'œuvre masculine disponible sur le marché de l'emploi dakarois et 6,5 % de la main d'œuvre féminine (Tableau II-3).

**Tableau II-3 Population active occupée. Répartition selon le sexe, le statut professionnel et selon la branche, Dakar, septembre 1989 (en milliers)**

HOMME

| BRANCHE | Salarié dans une entreprise | Salarié chez un particulier | Apprenti Aide familiale | Indépendant |
|---|---|---|---|---|
| Service public & administration | 39,9 | - | - | - |
| Industrie | 10,7 | - | - | - |
| Bâtiment | 3,2 | - | 1,8 | 6,1 |
| Services et productions privés | 31,4 | 5,7 | 43,3 | 47,0 |
| Commerce | 3,8 | - | 1,8 | 31,3 |
| Sous-total | 89,0 | 5,7 | 46,9 | 84,5 |
| Agriculture/pêche | 4,3 | - | 1,3 | 4,7 |
| Total | 93,4 | 5,7 | 48,2 | 89,1 |
| Déclarations imprécises : 6,6. Total général actifs occupés : 243,0 | | | | |

FEMME

| BRANCHE | Salariée dans une entreprise | Salariée chez un particulier | Apprentie Aide familiale | Indépendante |
|---|---|---|---|---|
| Service public & administration | 11,3 | - | | |
| Industrie | 2,2 | - | | |
| Services et productions privés | 8,7 | 32,6 | 6,3 | 11,7 |
| Commerce | 1,6 | - | 0,3 | 40,0 |
| Total | 23,8 | 32,6 | 6,6 | 51,6 |
| Déclarations imprécises : 5,4. Total général actives occupées : 120,1. | | | | |

Sources : enquête ménage IFAN-ORSTOM (septembre 1989).

## A - Les actifs occupés par branche et statut professionnel

Dans les limites imposées pas la qualité du recueil des données, nous pouvons estimer le poids relatif des activités dans les services publics, l'industrie du secteur moderne, le bâtiment, le commerce, l'agriculture et la pêche, et les autres activités de la production et des services du secteur privé. Le statut dans la profession et le sexe de l'enquêté permettrons de faire quelques observations que d'autres enquêtes, employant des méthodologies différentes, n'avaient pas pu fournir.

### 1) Le secteur public emploie près de la moitié des salariés dans les entreprises

Le secteur public et para-public représentait au total 51 200 salariés répartis entre 39 900 hommes et 11 300 femmes. La part de l'administration, n'a pu être distinguée dans l'ensemble du secteur public. Cependant, les emplois dans l'administration à Dakar sont estimés par Charbel ZAROUR (1989) à 34 000 salariés, soit 66,8 % du secteur public et 29,0 % du total des salariés qui travaillent dans une entreprise.

Le secteur public dans son ensemble ne représente que 15 % du nombre total d'emplois dans l'agglomération, mais sa part dans l'emploi salarié est relativement importante : 44 % des 117 200 salariés dans des entreprises, pourcentage proche de la moyenne nationale (41 % en 1988). Comparé à cela, l'industrie emploie bien peu de Dakarois : moins de 13 000 personnes (11 % des salariés). L'Etat, sous ses diverses formes et en particulier par l'administration, reste encore le principal employeur dans le secteur moderne de l'économie en zone urbaine.

### 2) Plus de 100 000 travailleurs dans le secteur non enregistré de la production et des services

Les indépendants et les apprentis représentent 70,9 % des emplois de ces branches chez les hommes (soit 90 300 travailleurs), et 24,7 % chez les femmes (soit 13 400 travailleuses). En 1988, l'enquête USAID n'avait recensé dans ces branches que quelque 20 500 indépendants et apprentis (hommes ou femmes) travaillant dans la production et 10 000 travaillant dans les services. Ceux que nous avons recensés en plus constituent la part la plus informelle, mais aussi la plus importante, des branches de la production et des services.

En effet, l'USAID a procédé principalement à un recensement des activités localisées, alors que l'enquête IFAN-ORSTOM prend en compte, à partir des ménages, l'ensemble des activités localisées et non localisées.

### 3) Le bâtiment emploie autant de travailleurs que l'industrie moderne

La branche du bâtiment appartient en grande partie au secteur non structuré non localisé. Pour cette raison, elle semble avoir été largement sous-estimée dans les enquêtes sur les secteurs enregistré ou non enregistré à Dakar. D'après l'enquête ménage IFAN-ORSTOM, les indépendants du bâtiment étaient approximativement au nombre de 6 000, les salariés 3 200 et les apprentis 1 800, ce qui fait un total de 11 000. L'USAID ne recensait que 184 indépendants et 305 salariés ou apprentis dans cette branche.

Il suffit de circuler dans l'agglomération pour voir que le bâtiment est loin d'être une activité négligeable : même si de nombreux chantiers sont laissés en plan depuis des mois, voire des années, on peut observer que, partout dans la ville, des maisons

sont en cours de construction, d'élévation ou d'agrandissement. A titre de comparaison, d'après l'enquête, le bâtiment emploierait à Dakar et à Pikine autant d'hommes que le secteur structuré de l'industrie (service public exclu).

**4) Plus de 70 000 commerçants, en majorité des femmes**

Sur le terrain, nous avons pris en compte toutes les activités commerciales, en particulier celles qu'exercent les femmes d'une manière souvent très informelle, telle que la vente sur le pas de porte ou à domicile. Ainsi, le nombre estimé de commerçants indépendants à Dakar est de 31 300 hommes et de 40 000 femmes, auxquels il faut rajouter quelques 5 400 salariés (3 800 hommes et 1 600 femmes) et 2 100 aides familiaux (1 800 hommes et 300 femmes). Nous verrons cependant que le commerce n'est pas exercé par n'importe qui, et en particulier, qu'il n'est pas un débouché naturel pour les jeunes Dakarois à la recherche d'un premier emploi.

**5) Plus de 120 000 femmes occupées, en majorité des commerçantes et des employées de maison**

Les actifs (occupés ou au chômage) représentent 46,0 % des hommes, alors que les femmes actives représentent 20,5 % des femmes de l'agglomération. Cependant, nos estimations du nombre de femmes occupées sont supérieures à celles que peuvent fournir les enquêtes sur les entreprises (enregistrées ou non) et même le recensement. On peut penser que les activités féminines ont été sous-estimées de 35 à 40 % dans le recensement, par rapport à notre enquête, ce qui représenterait autour de 45 000 femmes occupées à rajouter aux chiffres du recensement de 1988. Les femmes de notre enquête constituent 32,6 % de l'ensemble des occupés contre 24,4 % dans le RGPH de 1988.

On remarquera aussi que parmi 114 700 femmes occupées dont on connaît la profession, 32 600 (soit 28,4 %) étaient employées chez un particulier (en tant que bonnes pour la plupart). A titre de comparaison il n'y avait que 23 800 femmes salariées dans une entreprise. De plus, de nombreuses bonnes, en particulier les plus jeunes, ont pu être « oubliées » lors de l'enquête ménage, même si elles résidaient effectivement chez leur employeur, parce qu'on ne les considère pas toujours comme faisant partie de la concession. Le nombre de femmes employées chez un particulier que nous avons calculé est donc une estimation basse du personnel de maison.

Mais c'est surtout l'importance des activités commerciales qui frappe à propos des femmes : les 40 000 commerçantes indépendantes représentaient 34,9 % des femmes occupées. Le petit commerce est en fait l'activité la plus accessible pour la majorité des femmes en ville.

**B - Le chômage par branche et par statut professionnel**

La méthode de collecte, dont on a vu plus haut les faiblesses, nous incite à être plus prudents encore à propos des chiffres du chômage qu'à propos de la répartition des occupés par branche et par statut professionnel. Dans l'enquête ménage, nous nous sommes fiés à la seule déclaration des enquêtés : il n'a pas été question de période de référence ni non plus du nombre d'heures travaillées, comme dans la définition adoptée par le BIT. Malgré ce flou dans la définition du statut de chômeur

ou d'occupé, nous pensons qu'au niveau agrégé, les chiffres cités sont des estimations raisonnables sinon du niveau de chômage par branche et par statut, au moins de ses variations entre les différentes catégories de travailleurs. Pour calculer le chômage par branche, nous avons fait le rapport suivant :

$$\frac{Ci}{Ci+Oi}$$

où : Ci, chômeurs provenant de la branche i (dernier emploi occupé),
Oi, occupés dans la branche i.

On notera que les différences de couverture entre le RGPH et l'enquête IFAN-ORSTOM se retrouvent au niveau du taux de chômage : il semble que le recensement sous-estime les activités non enregistrées et non salariées, particulièrement chez les femmes. Cela a notamment pour effet de d'augmenter l'importance du chômage dans le secteur enregistré de l'économie. En effet, le RGPH fait apparaître un taux de chômage de 27,3 % chez les hommes et de 31,4 % chez les femmes, alors que dans l'enquête IFAN-ORSTOM ce taux est respectivement de 21,4 % et de 18,6 %.

**Tableau II-4 Population active non occupée. Répartition selon le sexe, le statut professionnel et selon la branche du dernier emploi occupé. Dakar, septembre 1989. (en milliers et en pourcentage des actifs de la branche)**

HOMME

| BRANCHE | Salarié dans une entreprise | Salarié chez un particulier | Apprenti Aide familiale | Indépendant |
|---|---|---|---|---|
| Service public & administration | 3,0 (7,0 %) | - | - | - |
| Industrie | 1,7 (13,7 %) | - | - | - |
| Bâtiment | 0,5 (14,3 %) | - | | |
| Services et productions privés | 5,4 (14,6 %) | 0,4 (6,3 %) | 1,5 (3,3 %) | 4,9 (9,5 %) |
| Commerce Commerce | 0,4 (9,1 %) | - | - | 1,4 (4,3 %) |
| **Sous-total** | **11,0** (11,0 %) | **0,4** (6,3 %) | **1,5** (3,3 %) | **6,4** (7,4 %) |
| Agriculture/pêche | 1,0 (18,8 %) | - | - | 0,4 (7,6 %) |
| **Total** | **12,0** (11,4 %) | **0,4** (6,3 %) | **1,5** (3,3 %) | **6,7** (7,5 %) |

Déclarations imprécises : 0,8. Total chômeurs ayant déjà travaillé : 21,7 (8,2 % des actifs ayant déjà travaillé). Chômeurs n'ayant jamais travaillé : 44,3 soit 67,2 % des chômeurs et 14,3 % de la main-d'œuvre masculine disponible. Taux de chômage de la population active masculine : 21,4 %.

FEMME

| BRANCHE | Salariée dans une entreprise | Salariée chez un particulier | Apprentie aide familiale | Indépendante |
|---|---|---|---|---|
| Service public & administration | 1,1 (8,7 %) | | | |
| Industrie | 0,6 (21,6 %) | | | |
| Services et productions privés | 1,5 (15,0 %) | 32,6 | 6,3 | 11,7 |
| Commerce | 0,4 (19,2 %) | | | 0,7 (1,7 %) |
| **Total** | **3,6** (13,2 %) | **1,8** (5,7 %) | **0,5** (7,9 %) | **1,6** (3,0 %) |

Déclarations imprécises : 0,5. Total chômeuses ayant déjà travaillé : 8,2 (6,4 % des actives ayant déjà travaillé). Chômeuses n'ayant jamais travaillé : 8,9 soit 52,0 % des chômeuses et 6,5 % de la main-d'œuvre féminine disponible. Taux de chômage de la population active féminine : 12,4 %.

Sources : enquête ménage IFAN-ORSTOM (septembre 1989)

Il en résulte que dans la population africaine de Dakar, un actif occupé supportait en moyenne plus de 3,4 autres personnes dans le recensement de 1988, alors que dans notre enquête le rapport était de 1 pour 2,7 en fin 1989, ce qu'on ne peut assurément mettre sur le compte d'une brutale augmentation de l'offre d'emploi entre 1988 et 1989 !

### 1) Des « déflations » modérées avant 1990 dans le secteur public

Malgré la crise qu'a connu le secteur public dans les années 80, les chômeurs provenant de ce secteur ne sont pas si nombreux. Les « déflatés » (tels qu'on les appelle au Sénégal) étaient au nombre de 4 100, soit 7,0 % des hommes actifs de ce secteur et 8,7 % pour les femmes. Il est possible que les déflatés du service public aient trouvé plus facilement du travail et qu'ils n'apparaissent plus par conséquent parmi les chômeurs en provenance de ce secteur. Mais plus probablement, la politique de rigueur dans les services publics et l'administration n'avait pas encore touché les emplois en place avant 1990, même si elle a fortement bloqué les recrutements. C'est en 1990 et 1991 que, sous la pression de plus en plus forte des bailleurs de fond, l'Etat a pris de véritables mesures « déflationnistes » en matière d'emploi, notamment dans l'administration par des incitations au départ volontaire.

### 2) Un chômage élevé chez les salariés du secteur privé, surtout chez les femmes

Ce sont en fait les salariés du secteur privé qui sont le plus durement touchés par la crise des années 80. Chez les hommes, les chômeurs représentaient 13,7 % de la branche de l'industrie. Dans le bâtiment, ce chiffre est de 14,3 %, dans les services et la production privés de 14,6 % et il est de 9,1 % dans le commerce. Ce sont les salariés du secteur de l'agriculture et de la pêche qui sont les plus touchés par le chômage (18,8 %).

Mais la situation est plus dramatique encore pour les femmes chez qui le pourcentage de chômeuses est de 21,6 % dans l'industrie, de 15,0 % dans les services et la production et de 19,2 % dans le commerce. Ce plus grand chômage des femmes est d'autant plus remarquable qu'un certain nombre d'entre elles ont dû se déclarer ménagère, découragées après avoir vainement cherché du travail. Les chiffres que nous avançons pour les femmes sont donc des estimations basses du chômage féminin.

L'importance du chômage féminin, signe d'une plus grande précarité de l'emploi chez les femmes, s'explique sans doute par une tendance des entreprises a) à conserver plutôt des hommes en cas de nécessité de licenciement, b) à recruter moins de femmes sur le marché de l'emploi, et c) à entretenir la précarité de l'emploi féminin sous la forme d'une main-d'œuvre journalière bon marché (ce qui expliquerait le taux de chômage particulièrement élevé dans la branche de l'industrie où les contrats journaliers sont encore très courants).

### 3) Un chômage non négligeable dans le secteur non enregistré de la production et des services

Dans ces branches, le chômage frappe plus durement les salariés dans une entreprise que les autres salariés (chez des particuliers) et que les apprentis et indépendants. Mais il est vrai que la situation d'apprenti cache souvent un chômage larvé dans la mesure où elle peut constituer un refuge dans l'attente d'un emploi. De plus, on remarquera que le chômage des indépendants n'est pas négligeable (9,5 % chez les hommes et 7,3 % chez les femmes). La crise touche aussi le secteur non enregistré de la production et des services : le chômage est certainement le signe d'une précarité plus grande dans ce secteur, surtout dans sa partie la plus informelle.

Les salariés chez des particuliers semblent avoir moins souffert du chômage (6,3 % chez les hommes et 5,4 % chez les femmes). En fait, il s'agit du salariat à l'accès le plus facile, car c'est un salariat précaire (le personnel de maison est rarement déclaré) et souvent mal payé, notamment chez les bonnes, comme nous le verrons dans les chapitres suivants.

### 4) Le chômage dans la branche du bâtiment touche essentiellement les salariés

Si le chômage des salariés de la branche du bâtiment est important (14,3 %), en revanche il est négligeable chez les indépendants et les apprentis (les effectifs de l'enquête ménage étaient trop faibles pour être extrapolés). Cette situation correspond certainement à une mauvaise santé du secteur le plus structuré de la branche du bâtiment, sans doute en raison du déclin des activités du secteur structuré dans son ensemble (moins de grandes opérations immobilières), alors que le secteur non enregistré, sous la forme du tâcheronnage surtout, répond à une demande privée importante en provenance des ménages urbains.

### 5) Un chômage en apparence faible dans le commerce

C'est dans le commerce que les indépendants connaissent moins souvent le chômage. Cela correspond certainement à ce mouvement de tertiarisation de l'économie dont nous avions parlé plus haut, et qui touche aussi le secteur non enregistré. On sait aussi que pour les femmes, le commerce représente l'emploi le plus

facile d'accès. Cependant, il faut relativiser le faible taux de chômage chez les femmes commerçantes : la plupart des femmes dont les affaires ne marchent pas vont abandonner leur activité et se déclarer ménagère. Cela ne signifie nullement que ces femmes ne voient plus la nécessité d'un revenu propre, ni non plus qu'elles ne vont pas retourner à une activité commerciale quand l'occasion s'en présentera.

Sans anticiper sur les conclusions des chapitres suivants, on peut suggérer que le secteur non enregistré, sous la forme de l'emploi indépendant, n'a sans doute pas pu absorber le trop-plein de salariés dégagé par le secteur enregistré.

### C - Les chômeurs dans la population active de Dakar

Si l'estimation du chômage par branche et statut professionnel nous révèle dans une certaine mesure un état de crise qui affecte différemment type de travailleurs et type d'entreprise, il faut bien souligner cependant que l'ensemble des chômeurs est constitué en majorité par des actifs à la recherche de leur premier emploi. En d'autres termes, rapporté à la seule population des actifs ayant déjà travaillé, le taux de chômage est de 8,2 % (contre 21,4 % pour le taux classique) pour les hommes, et de 6,4 % (contre 12,4 %) pour les femmes.

Si l'on veut considérer le chômage dans son ensemble, il est alors nécessaire de faire intervenir l'âge comme variable explicative, pour tenir compte de ces jeunes cherchant leur premier emploi à l'issue de la scolarité ou de l'apprentissage.

#### 1) Le chômage touche essentiellement les jeunes Dakarois

Dans une population jeune comme celle de Dakar (42,5 % ont moins de 15 ans, 74,2 % moins de 30 ans), il n'est pas surprenant de constater que 45,2 % de la main-d'œuvre active occupée a moins de 30 ans. Il est vrai que la population active est constituée à 15,6 % d'apprentis, pour la plupart en formation dans des entreprises du secteur non enregistré.

Les chômeurs ayant déjà travaillé sont en moyenne plus âgés que les actifs occupés : 38,2 % avaient moins de 30 ans. Mais ce sont évidemment les chômeurs n'ayant jamais travaillé qui sont les plus jeunes : 80,8 % avaient moins de 30 ans.

D'importantes différences apparaissent à la lecture du Tableau II-5. On remarquera d'abord que ce sont les natifs et natives de Dakar qui ont les plus forts taux de chômage (29,1 % et 20,2 %). Contrairement à ce que disent certaines théories, les migrants ne viennent pas gonfler la masse des chômeurs, ce sont au contraire les plus occupés parmi les actifs, particulièrement (et paradoxalement) lorsque leur origine est éloignée du mode de vie urbain dakarois : les migrants en provenance de milieux ruraux et les migrants de fraîche date ont en effet les plus faibles taux de chômage.

**Tableau II-5 Taux de chômage, part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi et part des moins de 30 ans selon le statut migratoire et le sexe**

| | Part des moins de 30 ans parmi... | | | Part des chômeurs n'ayant jamais travaillé | Taux de chômage de la population active |
|---|---|---|---|---|---|
| HOMMES | occupés | chômeurs ayant travaillé | chômeurs n'ayant jamais travaillé | | |
| **Natifs de Dakar** | 61,7 | 50,1 | 86,9 | 73,6 | 29,1 |
| **Migrants :** | | | | | |
| arrivés à moins de 12 ans | 50,8 | 20,9 | 81,2 | 72,7 | 24,4 |
| arrivés à plus de 12 ans | 29,0 | 18,1 | 65,6 | 53,0 | 13,7 |
| plus de 5 ans de résidence | 57,5 | 33,3 | 82,8 | 65,9 | 20,3 |
| moins de 5 ans de résidence | 25,9 | 14,1 | 65,6 | 56,1 | 14,3 |
| origine urbaine (Sénégal) | 27,4 | 24,4 | 63,7 | 65,1 | 19,2 |
| origine rurale (Sénégal) | 32,0 | 16,3 | 73,7 | 51,8 | 14,3 |
| origine urbaine (étranger) | 25,5 | - | 83,3 | 60,7 | 9,3 |
| origine rurale (étranger) | 31,8 | - | 85,7 | 58,0 | 8,4 |
| FEMMES | | | | | |
| **Natives de Dakar** | 52,9 | 60,8 | 76,0 | 65,4 | 20,2 |
| **Migrantes :** | | | | | |
| arrivées à moins de 12 ans | 56,2 | 26,7 | 72,8 | 42,3 | 10,8 |
| arrivées à plus de 12 ans | 36,0 | 35,3 | 85,7 | 28,0 | 6,3 |
| plus de 5 ans de résidence | 77,4 | 44,4 | 100,0 | 54,2 | 7,6 |
| moins de 5 ans de résidence | 27,2 | 30,0 | 64,2 | 25,9 | 7,5 |
| origine urbaine (Sénégal) | 29,7 | 25,1 | 72,8 | 32,4 | 10,9 |
| origine rurale (Sénégal) | 45,4 | 33,3 | 83,3 | 33,3 | 5,5 |
| origine urbaine (étranger) | 37,3 | - | - | 60,0 | 12,3 |
| origine rurale (étranger) | 24,9 | - | - | - | - |

**Lecture du tableau** : dans les colonnes (1), (2) et (3) figurent les pourcentages d'enquêtés de moins de 30 ans parmi les occupés (1), les chômeurs ayant déjà travaillé (2) et les chômeurs n'ayant jamais travaillé ; dans la colonne (4) figure le pourcentage de chômeurs n'ayant jamais travaillé parmi l'ensemble des chômeurs ; dans la colonne (5) figure le taux de chômage de la population active.

Sources : Enquête ménage IFAN-ORSTOM, 1989.

### 2) Le chômage des migrants dépend essentiellement de leur durée de résidence à Dakar

Les plus faibles taux de chômage parmi les migrants s'expliquent aussi par le fait que la grande part des migrants est constituée d'adultes : il y a une relation quasi linéaire entre la proportion des moins de 30 ans, la proportion des chômeurs sans expérience professionnelle et le taux de chômage (Tableau II-5). La contribution des jeunes chômeurs au taux de chômage élevé est illustrée par le Tableau II-7 : autant pour les femmes que pour les hommes, la baisse du taux de chômage avec l'âge est associée avec une baisse de la part des chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Cela explique en partie pourquoi ce ne sont pas les migrants qui connaissent le plus le chômage, mais plutôt les citadins. Les migrants subissent aussi le chômage, mais en fonction essentiellement de leur durée de séjour en ville. A partir des données de l'enquête ménage, on a calculé les taux de chômage des migrants selon leur durée de résidence à Dakar, leur sexe et leur classe d'âge au moment de l'enquête (Tableau II-6).

Le taux de chômage est plus élevé dans la première année de résidence des migrants à Dakar que dans les années qui suivent ; il remonte lorsque la durée de résidence augmente, c'est-à-dire lorsque le migrant ne se distingue plus tellement du natif de Dakar. Le migrant peut donc avoir des difficultés d'insertion professionnelle dans les premiers mois de son séjour en ville, mais il trouvera plus rapidement du travail que son homologue natif de Dakar. On remarquera que l'insertion se fait moins souvent dès l'arrivée à Dakar pour les migrants âgés de 35-44 ans que pour les migrants âgés de 25-34 ans : le taux de chômage dans la première année de séjour est près de deux fois supérieur chez les premiers par rapport aux seconds. En revanche, les migrants de 35-44 ans accèdent plus rapidement à un emploi après un an de séjour : entre un an et quatre ans de séjour, le taux de chômage dans ce groupe d'âge est quasi nul alors qu'il était de 3,6 % dans le groupe des 25-34 ans.

Chez les femmes comme chez les hommes, on observe les mêmes écarts selon le groupe d'âge et la durée de résidence, mais leur niveau de chômage est bien moindre : selon la catégorie, le taux de chômage des femmes migrantes représente entre 3/5 et 3/4 de celui des hommes migrants.

## Tableau II-6 Taux de chômage de la population active des non-natifs de Dakar selon la durée de résidence à Dakar, le sexe et la classe d'âge

| | Groupe d'âge à l'enquête | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| HOMMES | 0-14 ans | 15-24 ans | 25-34 ans | 35-44 ans | 45-59 ans | 60 ans + | Total | Effectif |
| < 1 an | 0.0 | 0.0 | 20.8 | 41.2 | 16.7 | 33.3 | 17.9 | 117 |
| 1-4 ans | 0.0 | 2.7 | 4.2 | 0.0 | 3.8 | 0.0 | 2.8 | 317 |
| 5-9 ans | 0.0 | 0.0 | 3.1 | 0.0 | 15.2 | 0.0 | 3.0 | 367 |
| 10-14 ans | 0.0 | 2.0 | 7.6 | 4.6 | 10.5 | 0.0 | 6.1 | 330 |
| 15-19 ans | 0.0 | 0.0 | 9.4 | 4.2 | 6.9 | 14.3 | 5.9 | 256 |
| 20-24 ans | 0.0 | 7.7 | 16.7 | 3.4 | 7.3 | 16.7 | 7.9 | 203 |
| ≥ 25 ans | 0.0 | 0.0 | 6.6 | 11.6 | 8.9 | 10.2 | 9.3 | 400 |
| Total | 0.0 | 1.6 | 7.5 | 5.9 | 9.1 | 10.0 | 6.5 | 1 990 |
| FEMMES | | | | | | | | |
| 1 an | 0.0 | 2.6 | 13.3 | 25.0 | 0.0 | 40.0 | 8.2 | 73 |
| 1-4 ans | 0.0 | 1.0 | 2.1 | 0.0 | 16.7 | 0.0 | 1.5 | 195 |
| 5-9 ans | 0.0 | 3.3 | 7.7 | 4.3 | 0.0 | 0.0 | 4.2 | 143 |
| 10-14 ans | 0.0 | 4.0 | 8.9 | 0.0 | 10.0 | 0.0 | 5.1 | 118 |
| 15-19 ans | 00.0 | 0.0 | 5.1 | 8.3 | 0.0 | 33.3 | 7.0 | 100 |
| 20-24 ans | 0.0 | 0.0 | 7.7 | 12.2 | 0.0 | 0.0 | 6.5 | 107 |
| 25ans & + | 0.0 | 0.0 | 11.8 | 8.8 | 3.3 | 0.0 | 5.4 | 257 |
| Total | 2.3 | 2.0 | 7.3 | 7.2 | 3.3 | 5.4 | 4.9 | 993 |

Source : Enquête ménage IFAN-ORSTOM, 1989.

## Tableau II-7 Taux de chômage et part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi par groupe d'âge et sexe

| | HOMMES | | FEMMES | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Groupe d'âge à l'enquête | Taux de chômage | Chômeurs n'ayant jamais travaillé | Taux de chômage | Chômeuses n'ayant jamais travaillé | Ménagères |
| 10-14 ans | 36,4 | 95,7 | 13,5 | 90,0 | 73,8 |
| 15-19 ans | 28,8 | 92,4 | 9,0 | 65,0 | 67,6 |
| 20-24 ans | 28,8 | 81,4 | 19,5 | 59,2 | 69,5 |
| 25-29 ans | 28,3 | 74,5 | 21,9 | 64,9 | 62,4 |
| 30-34 ans | 21,8 | 53,8 | 15,6 | 52,3 | 56,4 |
| 35-39 ans | 12,5 | 39,8 | 7,7 | 25,7 | 53,1 |
| 40-44 ans | 12,0 | 17,9 | 9,4 | 20,8 | 46,5 |

Source : Enquête ménage IFAN-ORSTOM, 1989.

On remarquera enfin que très peu de migrants actifs de 15-24 ans connaissaient le chômage : il faut souligner qu'une partie d'entre eux est venue pour l'apprentissage et n'est donc pas nécessairement à la recherche d'un emploi.

Par ailleurs, on pourrait penser que chez les femmes, les faibles taux de chômage sont associés à une plus forte tendance à se déclarer ménagère. Ce n'est semble-t-il pas le cas : il n'y a pas de relation linéaire entre les deux taux selon le groupe d'âge (Tableau II-7).

### 3) Le chômage touche les plus scolarisés

Les chômeurs, particulièrement ceux qui n'avaient pas encore travaillé, sont plus scolarisés que les actifs occupés. C'est encore plus vrai chez les femmes dont le profil scolaire contraste fortement selon le statut d'activité, comme on peut le voir au Tableau II-8. Les chômeuses qui n'avaient jamais travaillé sont à 94 % scolarisées, contre 73,7 % des chômeurs dans le même cas.

Il est possible que les femmes instruites aient plus tendance à se déclarer à la recherche d'un emploi que les femmes moins instruites qui se déclareront plutôt ménagères. C'est ce qu'il semble pour les femmes non scolarisées, qui sont à la fois le moins souvent au chômage (avec un taux très bas de 3,7 %) et le plus souvent ménagère (64,7 %). Cependant, les femmes qui ont fait un 1er cycle secondaire incomplet (6e-4e), et qui sont donc en situation d'échec scolaire, ont un taux de chômage très élevé (35,4 %) bien que seulement 54,9 % d'entre elles se déclarent ménagères, et que la part des femmes n'ayant jamais travaillé parmi les chômeuses soit chez elles relativement peu élevée en comparaison des autres femmes scolarisées.

Les femmes de niveau scolaire allant de la 3e à la terminale forment un groupe relativement homogène avec un taux de chômage élevé et une part constante de chômeuses n'ayant jamais travaillé. On observera que c'est à partir du niveau de la 3e que le pourcentage de ménagère ne cesse de diminuer jusqu'à presque disparaître pour les femmes de niveau d'instruction supérieur. Mais le taux de chômage ne varie pas de la même manière que le pourcentage de ménagère. En fait, les situations sont très contrastées selon le type d'instruction : alors que les femmes de niveau supérieur ont un très faible taux de chômage (9,4 %, ce qui est inférieur à celui des hommes de même niveau : 12,6 %), les femmes qui ont suivi un enseignement technique ont au contraire un taux de chômage très élevé : plus d'une sur deux est au chômage, et les trois quarts d'entre elles n'ont jamais encore travaillé. Il semble que ce sont des femmes formées récemment (dans les années 80) dans des écoles techniques (secrétariat, gestion...) qui ont le moins trouvé un emploi. Bien qu'elles soient très peu nombreuses (0,6 % de l'ensemble de notre échantillon de femmes, et 1,3 % des femmes scolarisées), c'est un phénomène inquiétant pour l'avenir : cela veut-il dire que la formation technique est mal adaptée à la demande des entreprises, et qu'ainsi, on a formé « à perte » des jeunes femmes ?

Pour les hommes, la formation technique semble plus adaptée au vu des chiffres du chômage : le taux pour les actifs de formation technique (21,0 %) est inférieur à ceux des actifs de formation générale à l'exception notable du taux des actifs du niveau de l'enseignement supérieur (12,6 %). A l'autre bout de l'échelle, les non-scolarisés ont eu aussi un taux de chômage parmi les plus bas (15,3 %), qui ne peut

être attribué à une faible proportion de chômeurs à la recherche d'un premier emploi : cette proportion n'est pas beaucoup plus faible (60,7 %) que pour l'ensemble des chômeurs (67,0 %).

Les analyses qui précèdent nous indiquent que la formation joue un rôle fondamental pour l'accès à l'emploi : non seulement le niveau d'instruction détermine en grande partie le niveau de chômage, mais aussi l'accès au premier emploi après la formation semble être le problème principal sur le marché de l'emploi dakarois.

**Tableau II-8 Taux de chômage, part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi et part des ménagères dans la population féminine active ou au foyer selon le niveau d'instruction**

| | HOMMES | | FEMMES | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Groupe d'âge à l'enquête | Taux de chômage | Chômeurs n'ayant jamais travaillé | Taux de chômage | Chômeuses n'ayant jamais travaillé | Ménagères |
| Non scolarisé | 15,3 | 60,7 | 3,7 | 14,3 | 64,7 |
| Primaire inc. | 26,2 | 71,2 | 12,7 | 46,2 | 65,7 |
| Primaire complet | 24,1 | 69,6 | 17,2 | 65,7 | 69,3 |
| Collège inc. | 31,9 | 70,8 | 35,4 | 48,0 | 54,9 |
| Collège complet | 29,5 | 71,4 | 27,1 | 59,4 | 36,0 |
| Lycée inc. | 30,5 | 63,2 | 21,2 | 58,3 | 27,9 |
| Lycée complet | 26,8 | 75,0 | 25,0 | 57,0 | 8,9 |
| Ensgnt technique | 21,0 | 70,4 | 54,3 | 73,7 | 7,9 |
| Ensgnt supérieur | 12,6 | 73,6 | 9,4 | 59,6 | 1,7 |

Source : Enquête ménage IFAN-ORSTOM, 1989.

## III - La profession de trois groupes de générations en 1989 d'après l'enquête biographique IFAN-ORSTOM

La source principale sur l'emploi à Dakar est l'enquête biographique qui fournit les renseignements les plus complets sur l'itinéraire professionnel et sur l'exercice de la profession au moment de l'enquête, si l'on respecte la partition d'échantillonnage (par sexe et grands groupes de générations : nés en 1930-1944, 1945-1954 et 1955-1964).

L'échantillon sera d'abord décrit selon des variables qui n'apparaissent pas dans l'enquête ménage. A partir de l'échantillon de biographies, il s'agit moins de restituer des données de structure sur le marché de l'emploi dakarois, que de détailler l'exercice de la profession, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles elle s'exerce.

Pour les salariés, nous analyserons essentiellement les critères de l'enregistrement (l'existence de fiche de paie renseigne sur la tenue d'une comptabilité dans l'entreprise), de la régularité de paiement du salaire (précarité du contrat), du travail à temps partiel ou à temps plein, de l'exercice d'une activité secondaire et du recours à un tiers pour l'obtention de l'emploi.

L'activité des indépendants est caractérisée par le nombre d'employés (apprentis ou ouvriers) parents et non-parents sous les ordres de l'enquêté, par la tenue d'une comptabilité écrite, par la localisation, par l'exercice d'une activité secondaire et par le recours à une tierce personne pour l'installation pour compte propre.

## A - Les salariés

Chez les hommes, la majorité (plus de 85 %) des salariés de plus de 35 ans reçoivent une fiche de paie, ce qui n'est pas le cas des salariés de moins de 35 ans (68 %). Ceux qui ne reçoivent pas de fiche de paie, sont plus souvent ouvriers ou sans qualification, mais chez les moins de 35 ans, ils peuvent être aussi cadre ou technicien de niveau supérieur.

Le paiement au mois reste la pratique majoritaire (81,6 %) chez les moins de 35 ans (contre près de 90 % chez les 35-59 ans). La moindre pratique du paiement au mois serait due principalement à une plus forte proportion des travaux payés à la tâche, qui passe de 0,7 % (pour les 45-59 ans) à 2,2 % (35-44 ans), et à 8,8 % (25-34 ans). Le travail à temps partiel est aussi proportionnellement plus important dans les générations les plus jeunes, la proportion passant de 5,5 % à 7,6 %, et à 14,4 %.

**Tableau II-9 Statut d'activité des hommes interrogés dans l'enquête biographique IFAN-ORSTOM**

| | Générations | | |
|---|---|---|---|
| | 1930-44 | 1945-54 | 1955-64 |
| **Salariés*** | | | |
| secteur public | 64 | 80 | 34 |
| | *24,5* | *26,7* | *13,1* |
| secteur privé enregistré | 65 | 91 | 56 |
| | *24,9* | *30,3* | *21,5* |
| secteur privé non enregistré | 16 | 27 | 37 |
| | *6,1* | *9,0* | *14,2* |
| **Indépendants*** | | | |
| production | 33 | 42 | 56 |
| | *12,6* | *14,0* | *21,5* |
| services | 38 | 24 | 31 |
| | *14,6* | *8,0* | *11,9* |
| commerce | 45 | 36 | 46 |
| | *17,2* | *12,0* | *17,7* |
| **Total des actifs occupés** | **261 (100,0)** | **300 (100,0)** | **260 (100,0)** |
| | *77,9*** | *88,8*** | *67,2*** |
| Apprentis, aides familiaux | 0 | 0 | 19 |
| | *0,0* | *0,0* | *4,9* |
| Chômeurs | 23 | 35 | 83 |
| | *6,9* | *10,4* | *21,4* |
| Étudiants/élèves | 0 | 0 | 23 |
| | *0,0* | *0,0* | *5,9* |
| Retraités | 47 | 1 | 0 |
| | *14,0* | *0,3* | *0,0* |
| Malades | 4 | 2 | 2 |
| | *1,2* | *0,6* | *0,5* |
| **Total général** | **335 (100,0)** | **338** | **387** |

En italiques : * Pourcentage du total des actifs occupés. ** Pourcentage du total général.
Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, 1989.

Tableau II-10 Statut d'activité des femmes interrogées dans l'enquête biographique IFAN-ORSTOM

| | Générations | | |
|---|---|---|---|
| | 1930-44 | 1945-54 | 1955-64 |
| **Salariées*** | | | |
| secteur public | 4 | 5 | 11 |
| | *4,8* | *7,0* | *22,5* |
| secteur privé enregistré | 4 | 5 | 8 |
| | *4,8* | *7,0* | *16,3* |
| secteur privé non enregistré | 0 | 9 | 13 |
| | *0,0* | *12,7* | *26,5* |
| **Indépendantes*** | | | |
| production | 6 | 6 | 3 |
| | *7,1* | *8,5* | *6,1* |
| services | 9 | 8 | 5 |
| | *10,7* | *11,3* | *10,2* |
| commerce | 61 | 38 | 9 |
| | *72,6* | *53,5* | *18,4* |
| **Total des actives occupées** | **84 (100,0)** | **71 (100,0)** | **49 (100,0)** |
| | *50,9*** | *43,8*** | *28,8*** |
| Apprenties, aides familiaux | 0 | 0 | 7 |
| | *0,0* | *0,0* | *4,1* |
| Chômeuses | 1 | 10 | 10 |
| | *0,6* | *6,2* | *5,9* |
| Ménagères | 73 | 79 | 101 |
| | *44,2* | *48,8* | *59,4* |
| Étudiantes/élèves | 1 | 2 | 2 |
| | *0,6* | *1,2* | *1,2* |
| Retraitées | 4 | 0 | 0 |
| | *2,4* | *0,0* | *0,0* |
| Malades | 2 | 0 | 1 |
| | *1,2* | *0,0* | *0,6* |
| **Total général** | **165 (100,0)** | **162 (100,0)** | **170 (100,0)** |

En italiques : * Pourcentage du total des actives occupées. ** Pourcentage du total général.
Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, 1989.

Les jeunes salariés sont donc en situation la plus précaire, quel que soit le critère pris en compte. Le recours à une tierce personne ne semble pas avoir joué en leur faveur puisque 41 % des plus jeunes salariés avaient eu recours à un intermédiaire pour obtenir leur emploi, contre moins de 30 % chez leurs aînés (voir le chapitre suivant pour une analyse plus détaillée du recours à un tiers).

D'après la déclaration des enquêtés, le pourcentage de salariés exerçant en 1989 une activité secondaire serait de 2,1 % chez les plus de 45 ans, de 5,6 % chez les 35-44 ans et de 8,0 % chez les moins de 35 ans. Malgré la précarité de l'emploi chez les jeunes, l'exercice d'une activité secondaire ne semble pas très fréquent.

Seulement 9,5 % des 84 femmes occupées des générations âgées de 45 à 59 ans étaient salariées au moment de l'enquête. Toutes recevaient une fiche de paie. Chez les moins de 45 ans, les employées non qualifiées n'ont généralement pas de fiche de paie : seulement 18,2 % chez les 35-44 ans, et 35,3 % chez les 25-34 ans. Hormis chez les femmes de plus de 45 ans (3 sur 8), les femmes non-qualifiées forment la majorité (respectivement 58 % et 53 % chez les 35-44 ans et les 25-34 ans). On peut en déduire que les femmes salariées que nous avons enquêtées travaillent assez peu dans des entreprises modernes, qui tiennent une comptabilité.

Comme chez les hommes, le paiement au mois chez les femmes est la pratique majoritaire, et les autres formes de paiement se rencontrent essentiellement chez les non qualifiées. En revanche, contrairement aux hommes, le travail à temps partiel est plus fréquent chez les femmes de plus de 35 ans (10 à 13 %) que chez les plus jeunes où il dépasse à peine les 3 %.

Le recours à un tiers est plus fréquent chez les plus jeunes salariées : de 12,5 % (pour les 45-59 ans), le pourcentage de recours passe à 31,6 % (35-44 ans) puis à 46,9 % (25-34 ans). Pour ces deux derniers groupes de générations, le pourcentage de recours à un tiers n'est pas très différent de celui des hommes.

A part peut-être pour les femmes de plus de 45 ans (2 sur 8), très peu de femmes nous ont déclaré exercer une activité secondaire en même temps que leur activité salariée (5,3 % chez les 35-44 ans et 3,1 % chez les 25-34 ans).

### B - Les indépendants

Parmi les hommes âgés de 35 à 59 ans, la proportion des indépendants qui tiennent une comptabilité ne dépasse pas les 15 %. La proportion n'est pas plus élevée chez les plus jeunes, pourtant mieux scolarisés : au contraire, chez les 25-34 ans, seulement 9 % tiennent une comptabilité. C'est seulement dans la branche du commerce que la proportion augmente d'une génération à l'autre passant de 11 % à 13,9 % et à 15,2 %. La proportion est cependant relativement élevée dans la branche des services où ce sont les indépendants les plus âgés qui tiennent le plus souvent une comptabilité écrite (la proportion passe d'un groupe de génération à l'autre de 18,4 % à 16,7 % pour tomber à 9,7 % chez les moins de 35 ans). On n'observe pas de tendance linéaire d'un groupe de génération à l'autre dans la branche de la production : les indépendants de cette branche qui tiennent une comptabilité sont une minorité chez les 45-59 ans (6,0 %) et chez les 25-34 ans (3,6 %), mais sont relativement plus nombreux chez les 35-44 ans (11,9 %).

Le lieu d'activité varie fortement d'une génération à l'autre et d'une branche à l'autre. Les marchés ne sont pas le lieu privilégié du commerce quelle que soit la génération (26,7 % pour les 45-59 ans, 36,1 % pour les 35-44 ans et 18,3 % pour les 25-34 ans). On sait en effet que l'agglomération dakaroise souffre d'un manque de places de marché à proximité des quartiers résidentiels. Les commerçants indépendants âgés exercent leur activité plus souvent à domicile ou dans un local (40,0 %), mais un tiers d'entre eux exerce encore dans la rue. Chez les 35-44 ans, les proportions sont respectivement de 11,1 % et de 52,8 %, et chez les 25-34 ans de 23,9 % et de 47,8 % : un commerçant sur deux de moins de 45 ans exerce dans la rue.

Les indépendants dans les services exercent plutôt à domicile ou dans un local (52,6 %, 54,2 % et 64,5 % respectivement pour les 45-59 ans, les 35-44 ans et les 25-34 ans), mais on remarquera que la différence n'est pas grande avec les commerçants. Les indépendants de la production (hormis dans le bâtiment, où les travailleurs exercent nécessairement en plein air) exercent plutôt dans un local ou à domicile (68,0 %, 75,8 % et 56,8 %) ce qui s'explique par la nature de leurs activités qui nécessite la plupart du temps un atelier et du matériel lourd.

**Tableau II-11 Pourcentage des indépendants employant des parents et des non-parents selon la branche d'activité**

| **Hommes** | Production | Services | Commerce |
|---|---|---|---|
| Génération 1930-44 *effectif* | *33* | *38* | *45* |
| seul | 57,6 | 63,2 | 88,9 |
| employés parents | 30,3 | 13,2 | 8,9 |
| employés non-parents | 6,1 | 21,1 | 0,0 |
| empli. par. & non-par. | 6,1 | 2,6 | 2,2 |
| Génération 1945-54 *effectif* | *42* | *24* | *36* |
| seul | 61,9 | 70,8 | 94,4 |
| employés parents | 12,0 | 16,7 | 2,8 |
| employés non-parents | 19,1 | 4,2 | 2,8 |
| empli. par. & non-par. | 7,1 | 8,3 | 0,0 |
| Génération 1955-64 *effectif* | *56* | *31* | *46* |
| seul | 66,1 | 64,5 | 84,8 |
| employés parents | 4,6 | 9,7 | 10,9 |
| employés non-parents | 23,2 | 22,6 | 2,2 |
| empli. par. & non-par. | 7,1 | 3,2 | 2,2 |
| **Femmes** | Production | Services | Commerce |
| Génération 1930-44 *effectif* | *6* | *9* | *61* |
| seule | 100. | 77,8 | 93,4 |
| employés parents | 0 | 11,1 | 6,6 |
| employés non-parents | 0 | 11,1 | 0 |
| empli. par. & non-par. | 0 | 0 | 0 |
| Génération 1945-54 *effectif* | *6* | *8* | *38* |
| seule | 66,7 | 50,0 | 94,7 |
| employés parents | 16,7 | 50,0 | 2,6 |
| employés non-parents | 16,7 | 0 | 2,6 |
| empli. par. & non-par. | 0 | 0 | 0 |
| Génération 1955-64 *effectif* | *3* | *5* | *9* |
| seule | 100 | 100 | 100 |

La plupart des indépendants du commerce travaillent seuls quelle que soit la génération (Tableau II-11). Les entreprises des services ou de la production qui emploient des ouvriers ou des apprentis sont aussi moins nombreuses que les indépendants qui travaillent seuls à leur compte.

Par ailleurs, il semble qu'on a affaire à deux catégories d'entreprises selon qu'elles emploient des parents (entreprises familiales) ou des non-parents. En effet, très peu sont les indépendants qui emploient à la fois les deux types de main-d'œuvre.

Chez les femmes, la tenue d'une comptabilité concerne moins de 2 % des indépendantes de plus de 35 ans et seulement 6 % des moins de 35 ans. Le lieu d'activité varie peu selon l'âge, mais beaucoup selon la branche : si les indépendantes de la production travaillent essentiellement à domicile (83 %), les commerçantes ne travaillent pas dans des lieux spécifiques. Les indépendantes dans les services occupent une position intermédiaire. On remarquera que seulement un tiers des commerçantes ont une cantine dans un marché.

La remarque que nous avions faite à propos de la répartition des employés parents et non-parents chez les hommes, s'applique encore mieux aux femmes : aucune indépendante n'emploie les deux types de main-d'œuvre (Tableau II-11). Le commerce est essentiellement pratiqué seul, et dans les services et la production, ce sont essentiellement les femmes de 45 à 54 ans qui emploient des employés, en général des parents.

### IV - Synthèse à partir des données IFAN-ORSTOM

Même sans avoir de profondeur historique, les données de l'enquête ménage et de l'enquête biographique pour la dernière activité, c'est-à-dire les données transversales, nous fournissent quelques données de cadrage sur l'emploi à Dakar.

D'abord, et c'est peut-être l'essentiel pour infirmer l'hypothèse de l'armée de réserve dans l'analyse de l'urbanisation au Sénégal, les migrants ne sont pas les plus défavorisés du point de vue de l'accès à l'emploi. Au contraire, les migrants sont moins souvent au chômage que les non-migrants, et ce d'autant plus s'ils proviennent de régions éloignées autant sociologiquement (le milieu rural) que géographiquement (l'étranger). En fait, le problème du chômage est essentiellement celui des jeunes Dakarois.

Ensuite, les femmes salariées sont plus touchées par le chômage, malgré une sous-estimation probable du chômage féminin (abandon de la recherche de travail et repli de ces femmes dans le statut de ménagère). Par ailleurs, de nombreuses femmes contribuent aux revenus des ménages en exerçant des activités de commerce indépendant.

Les indépendants exercent en majorité seuls, surtout les jeunes et les commerçants ; quel que soit le secteur, l'entreprise familiale n'est pas le cas le plus fréquent. Lorsque les indépendants emploient du personnel (apprentis, ouvriers), ce sont autant des parents que des non-parents, quoique cela varie fortement selon la génération et la branche d'activité.

L'enquête ménage nous fournit des informations que nous ne pourrions obtenir à partir des enquêtes auprès des entreprises. Les statistiques obtenues auprès des ménages offrent un cadre statistique autant sur l'emploi enregistré que non enregistré.

L'analyse biographique va nous permettre de mieux comprendre ce qui a mené à la situation actuelle sur le marché de l'emploi. Le temps intervient d'une manière essentielle dans ce traitement, et on devine que l'analyse s'en trouvera sérieusement compliquée. C'est l'objet du prochain chapitre de présenter quelles techniques seront utilisées dans la suite des analyses. Nous avons essayé autant que possible de reporter des questions méthodologiques pointues en annexes, et sous la forme d'encadrés méthodologiques (sur fond grisé) insérés dans le corps du texte.

CHAPITRE III

## LE RECUEIL DES BIOGRAPHIES PROFESSIONNELLES ET LEUR ANALYSE

Le questionnaire biographique IFAN-ORSTOM est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module décrit son parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise, et les conditions de sa première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant permet de prendre en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, utilisent des documents écrits pour dater les événements de leur vie. La mémoire des dates est entretenue oralement ce qui oblige certainement un plus grand effort et entraîne parfois des distorsions ou des imprécisions.

En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987 ; ANTOINE *et al.*, 1991c).

### I - Le module sur la vie active à Dakar/Pikine

L'étude de l'insertion à Dakar et à Pikine est l'objectif central de l'enquête Insertion à Dakar. L'équipe IFAN-ORSTOM y a donc privilégié l'itinéraire de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants, il fallait aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel antérieurs à leur première arrivée à Dakar ou à Pikine. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont déjà fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement d'un milieu rural vers l'agglomération.

### A - Le parcours migratoire hors Dakar et la première arrivée

Le questionnaire biographique de l'enquête IFAN/ORSTOM comporte un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidence depuis la naissance jusqu'à la dernière résidence avant l'arrivée à Dakar ou à Pikine. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêté d'indiquer avec qui il résidait (personne la plus proche), ainsi que sa dernière activité avant la période suivante. Ce module forme un tronc commun sur lequel viennent se greffer les modules « résí-

dences à Dakar/Pikine », et « vie active à Dakar/Pikine », ce qui permet l'analyse *en continue* de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête, pour le migrant comme pour le non-migrant, que l'enquêté ait ou non effectué une migration hors Dakar/Pikine.

Cette partie du module présente cependant une lacune : la question concernant le statut dans la profession a été omise, ce qui empêche de repérer directement les périodes d'apprentissage hors de l'agglomération dakaroise. Une correction manuelle a permis de rattraper cette erreur, car l'intitulé complet de l'activité exercée figure sur le questionnaire pour chacune des périodes vécues hors de l'agglomération. D'autre part, cet intitulé nous a permis de constituer des groupes professionnels selon une classification proche des normes internationales du BIT, comme nous allons le voir maintenant avec le module du questionnaire biographique consacré à l'itinéraire professionnel.

### B - L'itinéraire professionnel dans l'agglomération dakaroise

L'itinéraire professionnel occupe une place très importante dans le questionnaire biographique. Ce n'est pas tant l'espace qu'il prend que le contenu que nous lui avons donné.

Dans le cas d'une période de chômage, d'étude, de maladie, de retraite ou d'une période au foyer, l'enquêteur doit insister pour savoir quelle est la personne qui a pris en charge l'enquêté et où elle habitait. En effet, au Sénégal, il est fort peu probable que l'inactif (mis à part, peut-être, le retraité du service public) ou le chômeur puisse vivre sans aide de ses proches. Mais il est aussi possible que des activités mineures, que l'enquêté ne considère pas comme principales, lui aient permis de vivre. C'est pour ces raisons que les questions sur les activités secondaires sont posées aussi bien pour les périodes d'inactivité que d'activité (emploi et chômage).

#### 1) Les types de professions

L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. Dans tous les cas, il a été demandé à l'enquêteur d'inscrire en clair, sur le questionnaire, la réponse spontanée de l'enquêté. La codification, contrairement à ce qui a été pratiqué pour le questionnaire ménage, a été faite par l'équipe d'encadrement. La classification des professions et des secteurs d'activité est en effet trop délicate pour être laissée au soin de l'enquêteur. Pour garantir l'homogénéité de la codification et pour maîtriser au maximum l'information recueillie auprès des enquêtés, l'équipe de recherche s'est réservée la codification de l'activité.

Sur l'ensemble des enquêtés et des périodes d'emplois qu'ils ont vécues, 367 professions différentes ont été recueillies : nous les avons classées en nous inspirant largement de la classification internationale du BIT. Cette classification nous permet à la fois de situer le degré de qualification ou de technicité requis pour exercer la profession et la place dans la hiérarchie de l'entreprise, ainsi que le secteur d'activité. Cette précision s'avérait nécessaire pour éviter des regroupements hasardeux directement sur le terrain, et de permettre de suivre plus finement les changements de professions.

Cependant les professions détaillées sont trop nombreuses pour être analysées quantitativement, de sorte que nous avons opéré un classement en 13 catégories professionnelles, dont voici les intitulés :

1. Cadres supérieurs et professions libérales ;
2. Technicien supérieur ;
3. Technicien adjoint peu ou pas qualifié ;
4. Personnel de maîtrise ;
5. Gros commerçant ;
6. Gestion ou représentation commerciale ;
7. Petit personnel de service ;
8. Ouvrier de l'industrie ou du secteur non enregistré ;
9. Religieux ou tradipraticien ;
10. Artisan d'art ou artiste ;
11. Petit commerçant ;
12. Métier à savoir-faire traditionnel (artisan, agriculteur) ;
13. Activité sans qualification (service, manœuvre).

Ces regroupements comportent une part d'arbitraire, mais nous pensons avoir ainsi constitué des ensembles bien homogènes (ANTOINE *et al.*, 1991c).

Par ailleurs, pour chaque période d'activité, nous demandions à l'enquêté s'il avait le statut d'apprenti, de salarié ou d'indépendant. Dans le cas où l'enquêté est indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non parentes travaillant dans l'entreprise. Une question nous renseigne sur la localisation de l'entreprise (« *à domicile, dans un local, marché avec cantine, marché sans cantine, dans la rue lieu fixe, ambulant* »), et l'existence d'une comptabilité nous renseigne sur le mode de gestion de l'entreprise.

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue [1]. Une série de questions emboîtées permet de savoir par qui, ou auprès de qui, le salarié a trouvé un travail. La question sur la périodicité du paiement (« *jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche* ») permet de saisir le statut du salarié dans l'entreprise. Nous reviendrons dans la prochaine section sur la question des fiches de paie.

Les questions suivantes sur la formation et la promotion permettent de repérer les éventuelles améliorations de la condition du salarié, de même que les questions sur le salaire au début et en fin de période.

Nous avions initialement posé des questions sur les revenus des indépendants. Les résultats de la pré-enquête ont été catastrophiques : nous avions des réponses très approximatives, qui reflétaient en partie les conditions de la pratique du secteur non enregistré (ZAROUR, 1989 ; CHARMES, 1987). Même en passant du temps sur ces questions, nous n'étions pas sûrs d'obtenir des estimations fiables des revenus des non-salariés.

---

1 Pour une période de salariat, l'enquêté répondra au minimum à 18 questions et au maximum à 27 questions parmi les 45 qui constituent le module. Pour une période d'inactivité (chômage ou autre), il sera concerné par 8 à 15 questions, et dans le cas où il est à son compte (indépendant ou employeur) par 13 à 20 questions. Le questionnaire complet est reproduit en annexe.

En revanche, les salariés nous répondaient plus volontiers, au besoin en s'aidant de fiches de paie, s'ils en avaient. Cette dernière constatation nous laisse penser qu'on peut faire une analyse correcte des revenus salariaux. Pour l'ensemble des périodes où les enquêtés sont salariés, le montant du salaire est donné dans 97 % des cas.

**2) Les types d'activité**

Dans le cas des salariés, la catégorie professionnelle et le secteur d'activité (public, privé enregistré, privé non enregistré) suffiront à décrire notre échantillon et son parcours professionnel. Les indépendants, eux, exercent généralement leur activité sans tenir de comptabilité et la hiérarchie dans l'entreprise se résume à la distinction entre patron, ouvrier (salarié) et apprenti. Il est donc nécessaire d'introduire un critère plus pertinent pour distinguer les indépendants entre eux.

Nous avons choisi le critère de la branche d'activité, entendue comme la distinction entre activité de production, de services et de commerce. Les indépendants de la production sont formés des agriculteurs et pêcheurs, des indépendants de l'agro-alimentaire (ex : boulangers), du textile et du cuir (ex : tailleur, tisserand, cordonnier), du bois et des métaux (ex : menuisiers, boisseliers, tôliers, bijoutiers), des artistes (ex : peintres, sculpteurs) et des indépendants du bâtiment. Les indépendants des services travaillent surtout dans la réparation (ex : mécanique, radio-télévision, horlogerie, réfrigération), les transports de marchandises ou de personnes, la restauration (ex : bars, buvettes, restaurants, préparation et vente des beignets et autres plats préparés), les services occultes et religieux (ex : marabouts, tradipraticiens) et les autres services (ex : tressage, blanchisserie, cirage des chaussures, lavage des automobiles). Enfin, les commerçants forment évidemment une troisième catégorie.

Mis à part le commerce, on notera que les activités les plus urbaines sont exercées plutôt dans la branche des services que dans la branche de la production, qui regroupe des activités souvent traditionnelles, même si c'est maintenant avec des matériaux et des techniques plus modernes.

**3) Les activités secondaires**

Pour mieux saisir l'évolution des liens avec le milieu rural, il était demandé à l'enquêté s'il effectuait des travaux saisonniers au début et à la fin de chaque période d'activité ou d'inactivité.

Les activités secondaires exercées à Dakar ou à Pikine en même temps qu'une activité principale étaient classées par ordre chronologique. Au cas où plus de deux activités secondaires seraient exercées en même temps qu'une activité principale, l'enquêteur devait sélectionner les deux qui ont duré le plus longtemps (en nombre de mois), en les classant toujours par ordre chronologique.

Selon la génération, le sexe où le statut d'activité, seulement 2,0 % à 8,0 % des enquêtés nous ont déclaré avoir exercé une activité secondaire en même temps qu'une activité principale. Certes, ces chiffres ne reflètent pas nécessairement la réalité. On ne connaît pas l'importance du biais dans ces déclarations. Mais il est probable que si ces activités secondaires étaient plus rémunératrices et plus prenantes en temps, elles auraient été mentionnées à l'enquêteur.

Un certain nombre d'enquêtés ont pu tenter une activité secondaire telle que le commerce, sans qu'elle ait été déclarée à l'enquêteur, surtout dans le cas d'un échec. Il est aussi possible que des activités commerciales soient partagées par la famille, auquel cas ces activités n'apparaîtraient pas comme activités secondaires parce qu'elles ne sont pas menées individuellement aux yeux de l'enquêté que nous interrogeons.

En fait, saisir les activités secondaires revient souvent à saisir les activités au sein du groupe plutôt qu'au niveau individuel, et par conséquent des enquêtes budget-consommation (enquêtes de suivi ou à passages répétés) sont plus à même en principe d'élucider le phénomène de pluri-activité, notamment dans la dimension du ménage. En tout état de cause, il est certain que l'enquête biographique IFAN-ORSTOM ne nous permettait pas de rentrer dans le détail des activités : le recueil rétrospectif (sur toute la vie de l'individu) est mal adapté à ce type d'exercice. L'enquête est centrée sur les activités principales, qui restent, par définition, celles qui comptent le plus dans la vie de l'individu.

### C - Secteur informel, illégal ou non enregistré ?

Dans la littérature sur l'emploi dans le Tiers Monde, il est souvent question d'économie souterraine, de secteur illégal : ces termes ont d'abord précédé celui de secteur informel, mais il est encore question de savoir si ces deux secteurs sont à mettre dans un même ensemble, où s'ils forment deux secteurs distincts. Nous ne rentrerons pas dans ce débat, mais il suscite tout de même une question : l'enquête IFAN-ORSTOM a-t-elle pris en compte les activités illégales ?

Tout d'abord, nous devons avouer notre naïveté : nous croyons en la déclaration que nous font les enquêtés sur leurs activités. A vrai dire, nous les croyons sur tout, parce que nous n'avons pas les moyens de vérifier les informations qu'ils nous donnent : nous « pensons » (non, ce n'est pas une affirmation scientifique) que la quasi-totalité d'entre eux nous a dit vrai, dans les limites de ce que nous leur demandions. Or, nous ne demandions rien sur le caractère illégal de leur activité, selon quel critère que ce soit. Si un enquêté était trafiquant de drogue, et qu'il nous déclarait être commerçant, nous le classions comme commerçant.

Malgré les remises en causes de la notion de secteur informel (voir les revues critiques de CHARMES, 1990, et de ROUBAUD, 1991) qui sont presque aussi anciennes que l'existence de la notion de secteur informel elle-même, le terme continue d'être employé. Nous avons nous aussi commis ce pêché dans les paragraphes précédents. Il faut dire que notre réticence à utiliser ce terme n'a d'égal que la difficulté à y substituer un concept meilleur.

#### 1) Une difficulté théorique

S'il s'agissait de faire un travail sur les entreprises, le terme de « petite production marchande » (*petty commodity production*) aurait sans doute été plus adéquat. Étant donné que le sujet de l'enquête n'est pas l'entreprise et qu'elle fait essentiellement appel à des observations statistiques recueillies auprès des ménages, nous préférerons le terme plus neutre de « secteur non enregistré ». Les activités ainsi dénommées par défaut ne sont pas mieux définies pour autant, mais le qualificatif « non enregistré », qui a au moins l'avantage d'être moins péjoratif que les termes « informel » ou « secteur non structuré », exprime une situation de fait au Sénégal :

une large partie des activités économiques échappe à la comptabilité nationale et au recueil des données économiques officielles. Malgré (ou plutôt : à cause de) leur non-exhaustivité, les statistiques (officielles) de l'emploi enregistré présentent l'avantage de fournir une définition par défaut du reste de l'économie, pour peu qu'on dispose d'une source de données exhaustive, telle que le recensement.

Le critère du non-enregistrement reste d'ailleurs le plus opérationnel d'après le BIT (BIT, 1987). Même si ce critère ne vaut pas pour définition théorique, il s'impose comme le plus petit commun dénominateur des analyses actuelles sur la structure de l'emploi dans les pays en voie de développement. Cependant, on peut se demander si cet argument est très valable dans un pays où les données sur les activités les plus modernes ne sont pas non plus très complètes. Par ailleurs, on peut espérer une amélioration des méthodes de recueil des statistiques nationales notamment sous la forme d'un meilleur enregistrement de l'ensemble des activités économiques : on voit donc bien la faiblesse théorique du terme 'non enregistré' qui reflète une situation de carence (historiquement localisée) du système d'information et de comptabilité.

### 2) Une solution pratique

Le choix des termes n'est d'ailleurs pas l'essentiel, même s'il a l'avantage de servir à la reconnaissance des écoles théoriques. Nous avions affaire à un problème beaucoup plus pratique lors de l'élaboration du questionnaire biographique : quelles questions poser aux enquêtés pour repérer le plus simplement possible les différents types d'activités enregistrées et non enregistrées ?

Le critère du statut dans l'entreprise ne permet pas de situer à lui seul le secteur non enregistré dans le salariat, ni non plus les indépendants du secteur moderne. Le critère de la taille de l'entreprise est souvent combiné avec celui du caractère enregistré de l'entreprise ou celui du statut professionnel, afin de ne pas inclure dans le secteur informel des catégories telles que les professions libérales. Mais il est difficile de choisir une taille maximale (5, 10, 15 travailleurs ?) pour sélectionner son échantillon. On n'utilisera pas nécessairement le même seuil selon le terrain d'enquête, ce qui ne facilite pas les comparaisons. De plus, on éprouvera des difficultés à estimer convenablement le nombre de travailleurs dans l'entreprise non enregistrée : quel statut donner aux apprentis ? Comment tenir compte de la variation des effectifs et de la saisonnalité de certaines activités ?

Ces problèmes d'évaluation conduisent bien souvent à multiplier les critères. En fait, nous sommes d'avis que la taille de l'entreprise devrait être considérée comme une variable dépendante dans l'analyse, plutôt que comme un critère défini *a priori* et au demeurant assez flou.

Le niveau des revenus est lui aussi un critère difficile à estimer *a priori* : il est difficile de situer les seuils. Par ailleurs, de multiples raisons font que les répondants donnent de mauvaises réponses aux enquêteurs : crainte de l'impôt, confusion des bénéfices et du chiffre d'affaires, ou tout simplement méconnaissance de ses propres revenus, en particulier lorsqu'ils sont gérés au jour le jour comme bien souvent dans le secteur non enregistré. Mais surtout, ce critère conduit bien souvent à supprimer de l'observation les entreprises les plus rentables et donc à biaiser l'analyse sur la productivité du secteur informel.

Dans l'enquête biographique IFAN/ORSTOM, le critère de la comptabilité a été privilégié, en combinaison avec le critère du statut professionnel. Aux travailleurs indépendants de notre échantillon, nous avons demandé s'ils tenaient une comptabilité écrite. Aux salariés, nous avons demandé s'ils avaient un bulletin de salaire. Le bulletin de salaire est considéré comme révélateur d'une comptabilité écrite dans l'entreprise. Notons que l'existence d'une comptabilité n'est pas nécessairement accompagnée de l'enregistrement de l'entreprise auprès des services de l'Etat. La question sur la comptabilité ou sur le bulletin de salaire a été choisie parce qu'elle offre l'avantage d'être bien acceptée par les enquêtés (qui ne soupçonnent pas alors les enquêteurs d'être des agents de l'Etat... et de l'impôt), et qu'elle appelle une réponse sans ambiguïté.

La pratique de l'analyse montre que le critère comptable est surtout utile pour spécifier le type d'emploi salarié, mais il s'avère peu opérationnel pour classer les emplois indépendants, car trop peu d'entre eux tiennent une comptabilité : le découpage par branche, par exemple, est plus pertinent. Le critère de l'enregistrement de l'entreprise, qui est essentiel pour établir une comptabilité nationale ou pour comprendre le fonctionnement de la petite production marchande, apparaît secondaire pour l'analyse de l'accès à l'emploi indépendant.

L'utilisation du terme 'non enregistré' est sans doute un moindre mal. Il reflète avant tout des considérations pratiques. Ajoutons que dans la suite de ce travail, nous n'avons pas l'intention d'être plus précis et de proposer des définitions meilleures. Notre objectif n'est pas de circonscrire le secteur non enregistré, d'en faire un secteur à part, afin qu'il puisse par exemple faire l'objet d'une évaluation comptable au niveau national. Des propositions ont déjà été faites dans ce sens (CHARMES, 1982 ; ROUBAUD, 1992) et elles ont abouti à la mise au point de systèmes d'enquêtes auprès des entreprises adaptés à la nécessité d'évaluer les activités non enregistrées (selon le critère fiscal par exemple) dans la comptabilité nationale. Ces préoccupations ne sont pas à la base de l'enquête IFAN-ORSTOM où sont recueillies des informations auprès des individus et non auprès des entreprises.

## II - L'apport du questionnaire biographique

Les pays occidentaux ont maintenant à leurs actifs de nombreuses enquêtes biographiques qui retracent la vie professionnelle, migratoire et matrimoniale des individus (COURGEAU, 1991 ; POULAIN *et al.*, 1991). En Afrique, au moment d'entreprendre l'enquête IFAN-ORSTOM, hormis les enquêtes fécondité (EMF, DHS), les expériences d'enquêtes biographiques restent encore rares, surtout en ce qui concerne le recueil des biographies professionnelles et migratoires.

En Afrique francophone, des approches biographiques ont été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972) (à Abidjan auprès d'un millier de migrants) à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté E. LE BRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique.

Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville. Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé est peut-être plus réductrice, mais se prête mieux à une analyse sur des échantillons importants.

### A - Les approches biographiques

L'analyse longitudinale en démographie prend ses origines dans l'analyse statistique exhaustive des registres d'Etat civil. Elle est maintenant largement pratiquée à partir de données d'enquêtes sur échantillon. En effet, il est rare de disposer d'itinéraires de la naissance au décès de l'individu sur plusieurs générations : c'est un privilège de la démographie historique. Les résultats des enquêtes à passages répétés offrent aussi des avantages, mais le temps de recueil est souvent dissuasif de même que le coût de l'opération.

Dans le domaine du recueil des biographies, le questionnaire le plus élaboré est certainement celui dit « tri-biographique (3B) » mis au point à l'INED par l'équipe de D. COURGEAU. L'enquête a été réalisée en France, en 1981, à l'aide d'un questionnaire qui retrace les biographies familiale, professionnelle et migratoire d'hommes et de femmes de 45 à 69 ans (RIANDEY, 1985). C'est dans cette dernière voie que nous nous sommes orientés, en concevant un questionnaire spécifiquement adapté à l'étude des citadins d'une ville africaine.

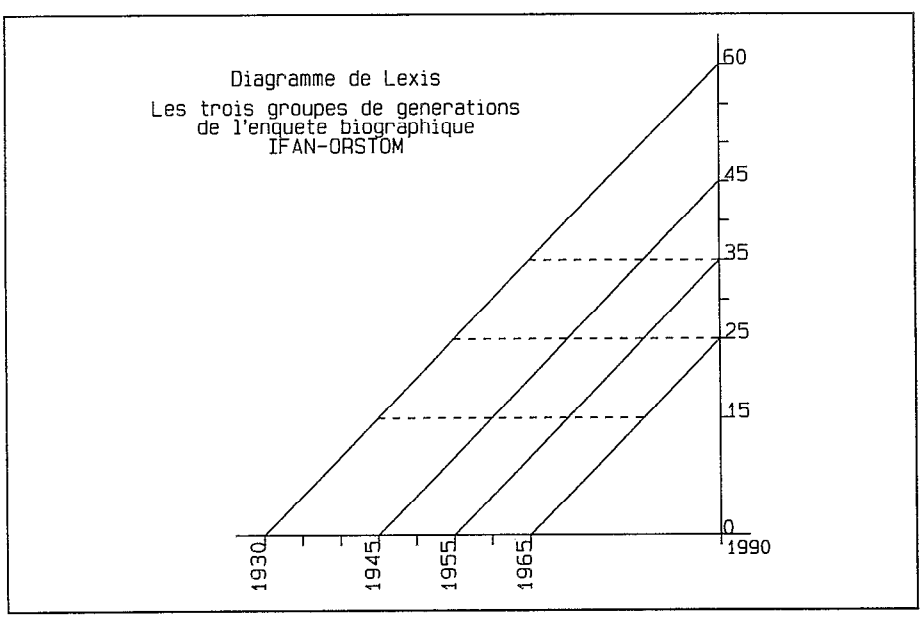



Figure III-1

En effet, bien qu'imparfait, le recueil rétrospectif des biographies reste encore le plus accessible. Quelles en sont les limites ? Outre celles que nous avons évoquées dans le chapitre consacré à la collecte des données de l'enquête, nous mentionnerons les suivantes en rapport avec l'analyse des itinéraires professionnels :

- les comparaisons entre générations sont limitées par âge et par année. Dans la Figure III-1, on peut voir que, dans notre enquête, la situation des trois groupes de générations d'enquêtés est comparable à l'âge de 15 ans pour les années 1945 à 1979. A l'âge de 25 ans, on peut encore comparer les trois groupes sur la période 1955-1989, mais à 35 ans, on pourra seulement comparer la situation des générations 1930-1944 et 1945-1954 sur la période 1965-1989.
- l'échec de l'insertion professionnelle en ville, lorsqu'il aboutit à une émigration hors de Dakar, n'est pas pris en compte dans l'enquête biographique. Il faut faire l'hypothèse que les itinéraires menant à l'échec sont à peu près les mêmes pour ceux qui restent à Dakar (au chômage), et ceux qui partent pour tenter leurs chances ailleurs, en raison de plus grandes opportunités effectives ou anticipées.

**B - Les risques de biais d'échantillonnage**

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'effectif enquêté lors de l'enquête biographique diffère de celui du nombre d'individus initialement tirés à partir de l'enquête ménage. Nous disposons du fichier des individus tirés comportant leurs caractéristiques démographiques de base recueillies lors de l'enquête ménage. Ce fichier peut être comparé à celui des individus enquêtés, et ainsi nous pouvons analyser les biais que risque de subir notre échantillon. Si la déperdition est importante, en revanche, la structure de chacun des échantillons est peu modifiée. L'analyse des biais figure en détail dans le volume I édité par l'équipe IFAN-ORSTOM, sur la méthodologie des enquêtes. Nous reprenons ici ce qui concerne l'activité et la scolarité.

A partir d'un modèle de régression logistique, nous avons pu repérer les risques de biais. La régression nous permet de mesurer l'importance de certains facteurs sur la probabilité d'échapper à l'enquête biographique, alors que l'on fait partie de l'échantillon tiré dans l'enquête ménage. Nous avons utilisé ici un modèle de régression, de type 'logit' [2], sur la proportion de « non enquêtés ». Au lieu de mesurer cette proportion, pour chacune des variables une à une, nous faisons intervenir dans une même régression l'ensemble des variables pour mesurer leur poids « toutes choses égales par ailleurs ».

Pour chaque variable explicative, une catégorie de référence est choisie (en général celle qui regroupe le plus d'individus) par rapport à laquelle est calculé un coefficient qui mesure la différence entre cette catégorie de référence et une autre catégorie sur la proportion d'individus tirés et n'ayant pas été enquêtés. Ainsi, le modèle nous permet de savoir si une catégorie de l'échantillon de l'enquête biographique est aussi bien représentée que dans l'enquête ménage.

Chez les hommes de 25-34 ans, les occupés ont plus souvent échappé à l'enquête biographique, ce qui n'est pas le cas des hommes plus âgés. En ce qui concerne l'effet du statut professionnel (dernier statut dans le cas des chômeurs et des autres inactifs ayant déjà travaillé), on constate que les indépendants sont mieux représentés que les salariés et les apprentis chez les hommes de 25-34 ans, alors que c'est l'inverse chez les hommes plus âgés. Les risques de biais liés à l'activité sont donc très différents selon le groupe d'âge concerné.

---

2 Voir plus loin pour une explication détaillée sur l'intérêt des modèles de régression.

Les hommes retraités, paradoxalement, sont plutôt moins bien représentés de même que les femmes inactives (une minorité qui ne se définit pas comme ménagère) de 35 ans et plus. Les personnes sans activité apparente ne sont donc pas les plus disponibles pour l'enquête, peut-être en raison d'une plus grande mobilité dans la journée.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le niveau scolaire n'est pas une cause de sous-représentation dans l'enquête biographique (hormis chez les femmes de moins de 35 ans les plus instruites). Au contraire, les hommes et les femmes non scolarisées ont été plutôt sous-représentés, sans doute en raison d'une plus grande précarité professionnelle qui les rend plus mobiles et donc moins accessibles à l'enquêteur.

Quelles sont les conséquences de la sous-représentation de certaines catégories de l'échantillon sur l'analyse des biographies ? Quels sont les risques de biais ? Le refus (ouvert ou déguisé) de répondre aux enquêteurs est certainement une moindre cause de biais dans l'analyse des biographies que dans les analyses statistiques transversales. Les biais seront importants si les individus qui ont échappé à l'enquête biographique ont des itinéraires différents de ceux qui ont été effectivement enquêtés. Prenons le cas des actifs indépendants : les plus mobiles parmi eux ont eu moins de chance d'être enquêtés parce que tout simplement, nos enquêteurs ont eu plus de mal à les trouver là où ils avaient été recensés dans l'enquête ménage, soit parce qu'ils avaient déménagé, soit parce que leurs activités les font rentrer tard chez eux le soir. Les itinéraires qui les ont menés à exercer ces professions sont peut-être particuliers et mal représentés dans notre échantillon.

Cette analyse rapide de la sous-représentativité de certaines catégories d'individus montre les risques éventuels de distorsion de l'échantillon. Mais nous ne sommes pas en mesure, faute de travaux comparables ou d'une enquête spécifique de contrôle, d'évaluer l'importance et la direction des biais, qui sont éventuellement induits par cette sous-représentativité, sur l'analyse des biographies. Pour cette raison, il est nécessaire d'être prudent dans les analyses, dans la mesure où on ne maîtrise pas l'ensemble des paramètres. Malgré cela, nous pensons que les distorsions introduites sont minimes et qu'elles ne contredisent pas les tendances et les évolutions de comportements que montre l'ensemble des analyses qui suivent.

## III - Les variables retenues pour l'analyse de l'insertion et de la mobilité professionnelles

Dans les analyses statistiques des chapitres qui suivent, nous ferons intervenir deux types de variables : les unes qualifient l'origine sociale, les autres décrivent le parcours de vie. Il est important de faire cette distinction dès maintenant, étant donné que ces variables interviennent différemment dans les analyses statistiques. Avant d'expliquer en détail les modèles statistiques que nous avons utilisés, il nous faut passer en revue les principales variables que l'on peut extraire du questionnaire biographique.

### A - Les variables utilisées pour qualifier l'origine sociale

Il n'était pas possible de tenir compte de l'ensemble des professions des parents telles que saisies par le questionnaire biographique. Le regroupement des professions en catégories homogènes était donc nécessaire. De la même façon que pour les professions des enquêtés, nous avons évalué, à partir des intitulés des professions des parents de l'enquêté, l'appartenance à une des catégories professionnelles défi-

nies plus haut pour les enquêtés eux-mêmes. Nous avons scindé la catégorie des professions traditionnelles pour distinguer les parents artisans et agriculteurs, et nous avons créé la catégorie des inactifs, surtout pour les mères des enquêtés.

A l'issue des analyses, nous nous sommes rendus compte que la profession de la mère n'était pas pertinente (trop peu de mères travaillent) et était souvent corrélée avec la profession du père. Par conséquent, seul le statut du père a été retenu dans les analyses présentées ici.

Les ethnies représentées au Sénégal étant nombreuses (même si les Wolof sont culturellement et numériquement majoritaires), et les mariages inter-ethniques étant assez fréquents, il devient difficile de traiter à la fois l'ethnie du père et celle de la mère. A l'issu des différentes analyses, nous avons pu constater que l'ethnie du père était souvent plus déterminante que celle de la mère, mais que le fait d'avoir des parents d'ethnies différentes avait parfois son importance.

Les castes au Sénégal sont traditionnellement professionnelles et l'endogamie de caste est la règle générale au Sénégal. Chez les Wolof, par exemple, « *le facteur professionnel et fonctionnel apparaît comme déterminant, dans le processus de subdivision* [des] *castes et sous-castes... On peut dire qu'une fois constitué,* [le système des castes] *adopte une idéologie mythique, religieuse, pour se consolider et se reproduire, mais qu'il se fonde sur la division sociale du travail et des fonctions* » (DIOP, 1981 : 53-54). On rencontre, avec quelques variantes, un système de caste comparable dans les autres ethnies, en particulier Peul et Toucouleur. Il est donc *a priori* important de tenir compte de cette variable, et nous verrons en effet qu'elle a parfois un effet très significatif.

Quelle est l'importance de la position dans la fratrie ? Par exemple, les chances d'obtenir un premier emploi en tant que salarié sont-elles différentes selon qu'on est aîné, cadet ou d'un autre rang ? Pour tenir compte de toutes les situations qu'autorise la situation matrimoniale des parents (polygamie, divorce, etc.), nous avons testé l'effet d'une variable de rang à 9 modalités, résultat du croisement du rang dans la fratrie des enfants du père et du rang dans la fratrie des enfants de la mère. Mais le rang dans la fratrie des enfants de la mère s'est révélé plus significatif : nous verrons comment l'expliquer au cours de l'analyse.

### B - Les variables utilisées pour décrire le parcours de vie

L'intérêt des variables qualifiant l'origine sociale ne doit pas cacher l'importance du parcours de l'enquêté. Par exemple, entre la naissance et le premier emploi, un certain nombre d'événements ont pu orienter l'enquêté vers tel ou tel secteur du marché de l'emploi.

L'itinéraire dans l'enfance et la formation à la vie active introduisent une hétérogénéité dans une population de même origine sociale. La difficulté à prendre en compte d'une manière précise les itinéraires réside dans leur grande diversité. Lorsqu'il s'agit de la scolarité, il est relativement aisé de résumer un itinéraire par le niveau d'éducation atteint en fin d'études. La dernière classe suivie, par exemple, résume assez bien la vie scolaire parce qu'on suppose (c'est le système éducatif qui le veut) que la scolarisation est un processus cumulatif de connaissances, au moins dans l'enseignement général.

En revanche, il est difficile de juger le niveau technique atteint en apprentissage autrement que par le nombre d'années passées en formation, lorsqu'elle n'est pas sanctionnée par un diplôme, comme c'est en majorité le cas pour l'apprentissage en Afrique. De même, comment évaluer l'importance d'un changement du lieu d'apprentissage ?

Pour décrire l'itinéraire pré-professionnel, nous avons conservé, autant qu'il était possible, une description détaillée des itinéraires à la fois migratoires et pré-professionnels, puisque le questionnaire biographique nous le permet. Dans un chapitre ultérieur, nous verrons comment ces variables doivent être utilisées dans les analyses statistiques.

Le lieu de socialisation dans l'enfance peut être assez bien résumé par l'itinéraire migratoire, entendu comme le parcours effectué à Dakar ou hors Dakar, de la naissance jusqu'à son arrivée à Dakar, selon que l'enquêté est né en milieu rural ou urbain et qu'il a effectué une ou plusieurs migrations. On peut penser, par exemple, qu'une étape en milieu urbain favorise une meilleure insertion à Dakar, même si l'on est né en milieu rural.

Le confiage a un rôle important dans la socialisation de l'enfant. La famille d'accueil par rapport à la famille d'origine peut alors jouer un plus grand rôle sur l'avenir (notamment professionnel) de l'enfant. Plusieurs hypothèses, non exclusives l'une de l'autre, expliquent le confiage en Afrique : le confiage serait un moyen d'alléger les charges d'éducation que supportent les parents ; l'enfant confié représente un aide familial ou un apprenti potentiel pour la famille d'accueil ; le confiage rentre dans un système d'échanges généralisés (dons, compensations...) entre familles apparentées ou non ; le confiage représente un « placement social » dans une famille de meilleure position sociale, dans la perspective d'une promotion plus efficace pour l'enfant... La liste n'est pas exhaustive.

Le questionnaire biographique rend compte des périodes de scolarité, de chômage et d'apprentissage (chez un parent ou chez un non-parent), avant le premier emploi. Les enquêtés ont pu connaître jusqu'à quatre étapes différentes (avec des possibles retours dans un statut déjà connu) avant de trouver leur premier emploi. Toutes les combinaisons entre statuts pré-professionnels ne sont pas représentées, mais on observe dans notre échantillon près d'une centaine de parcours différents quand même, ce qui est beaucoup trop pour l'analyse statistique. Nous verrons plus en détail, dans les sections suivantes, le problème méthodologique que cela pose, notamment pour la prise en compte des migrants, et la méthode statistique qui nous permettra de résoudre ce problème.

Le questionnaire biographique permet de savoir pour les enquêtés non scolarisés leur niveau de compréhension de la langue française. Nous verrons que la simple connaissance de la langue française est significative à maints égards pour expliquer l'accès à certains secteurs du marché de l'emploi Dakarois.

## IV - Les possibilités d'analyse statistique du questionnaire biographique

L'analyse des itinéraires professionnels soulève de sérieuses difficultés méthodologiques. Comment, en effet, rendre compte de la complexité des itinéraires professionnels ? Les essais d'analyse statistique des itinéraires sont encore peu nombreux

(surtout en Afrique) et il n'y a pas de méthode *ad hoc* en la matière. Une des difficultés de l'analyse des itinéraires vient du fait que le passage d'une activité à l'autre dépend bien entendu de la nature de chacune de ces deux activités mais aussi des activités exercées antérieurement. En d'autres termes, l'itinéraire a une mémoire, c'est-à-dire que non seulement il conduit l'individu à son état actuel mais il conditionne son itinéraire futur. L'état actuel seul ne suffit pas à déterminer la probabilité de transition dans un autre état.

La plupart des états que connaît l'individu au cours de sa vie ont une « inertie » qui perdure encore même si l'individu a quitté cet état. Prenons l'exemple de la scolarité : avoir été jusqu'en classe de terminale au lycée, et donc en « état scolaire » jusqu'à obtenir le bac, a des conséquences certaines sur les chances d'accéder à tel ou tel premier emploi sur le marché du travail. Mais il est aussi probable qu'une fois rentré sur ce marché, notre bachelier ait une mobilité professionnelle différente de celui qui n'aura pas atteint ce niveau d'étude ou qui aura été au-delà. La scolarité est généralement considérée comme ayant une telle inertie, mais jusqu'à quel point ? C'est ce que nous essaierons de montrer dans les chapitres suivants, à propos de la scolarité ou d'autres variables qualifiant l'origine sociale ou le parcours de l'enquêté.

Tenir compte de l'ensemble de l'itinéraire devient très complexe, car il faut faire intervenir le temps passé dans chacune de ces activités. La description des itinéraires et leur classification est certes souhaitable mais elle a ses limites statistiques. Dégager l'intrication des effets de diverses variables sur l'itinéraire professionnel devient vite difficile au fur et à mesure que ces itinéraires deviennent complexes. Heureusement, tous les itinéraires ne le sont pas, ne serait-ce que chez les plus jeunes dont les expériences professionnelles sont moins riches que celles de leurs aînés. En fait, les itinéraires observés sont toujours moins complexes que les itinéraires possibles, comme nous le verrons à partir de simples analyses exploratoires.

Comme nous l'avons vu, le questionnaire biographique nous permet de reconstituer les étapes essentielles de la vie de l'individu. Nous aurons, pour chaque enquêté une série de dates correspondant aux changements d'activité, de logement ou de situation matrimoniale. Il est alors possible de mener une analyse quantitative des histoires de vie.

Chaque événement peut être analysé en tant que tel, indépendamment des autres. C'est le type d'analyse des biographies le plus simple. On peut, par exemple, faire l'analyse de l'entrée en première union, de la perte d'un emploi salarié, ou du passage du statut de locataire à celui de propriétaire, à partir de la fonction de survie dans l'état de célibataire, de salarié ou de locataire.

Cependant la simplicité de la technique d'analyse cache un problème méthodologique important : celui de l'hétérogénéité des cohortes d'individus dont on étudie le devenir. Les enquêtes, mieux que les recensements ou les registres d'Etat civil, permettent de réduire en partie ce problème : les caractéristiques des individus y sont généralement plus détaillées, ce qui autorise le regroupement des individus enquêtés en catégories homogènes. Diverses méthodes statistiques permettent de mesurer le poids des caractéristiques individuelles sur l'occurrence d'un événement. Ainsi le niveau d'instruction, l'ethnie, le sexe, la génération, la religion, etc, permettent d'expliquer une bonne part des variations de comportement. On pourra mesurer, par exemple, l'effet de chacune de ces variables, sur l'âge au premier emploi ou sur la durée du chômage.

Mais le déroulement de la vie des individus introduit aussi une hétérogénéité au sein d'une cohorte, même lorsque les variables « permanentes » (origines sociales, sexe, date de naissance, etc.) sont contrôlées dans l'analyse. Ainsi un changement professionnel peut survenir avant un événement familial et en modifier la probabilité d'occurrence. L'inverse est aussi possible, de sorte qu'il est souhaitable d'étudier, autant que faire se peut, les relations entre les événements que connaît l'individu au cours de sa vie. Des méthodes mises au point récemment à l'INED permettent de faire l'analyse des interactions entre événements. Par exemple, on pourra mesurer la probabilité de s'installer à son compte avant et après s'être marié, ou inversement la probabilité de se marier après et avant un changement d'activité. Chacun de ces événements pourra être considéré selon les origines sociales de l'individu. L'itinéraire biographique est considéré, dans ce cadre, comme le résultat d'un processus stochastique complexe : « *il ne s'agit plus maintenant de chercher à isoler chaque phénomène à l'état pur, mais, au contraire, d'essayer de voir comment un événement d'une existence peut influer sur la suite de la vie de l'individu et comment certaines caractéristiques peuvent pousser un individu à se comporter différemment d'un autre* » (COURGEAU & LELIEVRE, 1989).

Fort évidemment, l'introduction de nombreuses variables, si elle rend l'analyse plus fine, la rend aussi plus dépendante du recueil et de la qualité des informations. Les effectifs, nécessairement faibles dans une enquête de type biographique, imposent au chercheur de restreindre ses ambitions quant au nombre de variables explicatives à prendre en compte. La plupart des méthodes probabilistes actuelles permettent de tirer des conclusions, à partir de tests, par comparaison d'échantillons d'au moins 10 personnes. Ce seuil n'est pas toujours atteint, puisque chaque sous-groupe résultant du croisement de plusieurs variables n'est pas également représenté dans l'échantillon total. Les résultats statistiques sont par conséquent plus solides pour les catégories les mieux représentées dans la population. Cependant, la technique statistique peut aider au repérage de situations marginales, que l'analyse micro-sociologique permettra ensuite d'expliquer.

Pour traiter la masse et la complexité de l'information recueillie dans notre enquête, des méthodes descriptive et analyse exploratoire devront être mises en œuvre. Les représentations graphiques y tiendront une bonne place pour décrire avec un minimum d'hypothèses préalables, les étapes de l'itinéraire professionnel. Ces méthodes descriptives seront utilisées comme un préalable aux méthodes probabilistes.

Les méthodes graphiques les plus courantes utilisées dans les chapitres suivants sont décrites dans la section suivante : il s'agit des courbes de Kaplan-Meier et de courbes de Aalen.

### A - L'analyse exploratoire

L'entrée dans la vie active nous servira d'exemple pour illustrer l'analyse d'un événement unique. L'orientation dans différents types d'emplois mènera à l'explication des risques multiples dans l'analyse des biographies.

## 1) L'estimateur de Kaplan-Meier

Un des outils les plus efficaces de l'analyse exploratoire des histoires de vie est certainement l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier [3]. Il permet de tenir compte des données tronquées troncature à droite, c'est-à-dire des données où le récit de vie s'arrête au moment de l'enquête, comme c'est le cas dans les enquêtes biographiques. La courbe ainsi obtenue s'interprète simplement comme la proportion de « survivants » pour chaque durée de séjour dans un état donné, ou encore comme la proportion d'une population soumise au risque qui n'a pas encore connu l'événement étudié.

Cette proportion a une signification probabiliste. La courbe décrit le comportement hypothétique d'une cohorte qui aurait connu les mêmes conditions de vie pour que l'événement étudié, éventuellement, se réalise. Pour que cette courbe corresponde effectivement au comportement d'une cohorte, il faut qu'on puisse suivre les individus jusqu'à leur décès (lorsqu'ils sortent effectivement de la population soumise au risque) et que cette cohorte soit homogène selon toutes les caractéristiques dont pourrait dépendre la réalisation de l'événement. Cela veut dire que le calcul suppose que la seule hétérogénéité est introduite par l'âge auquel chaque individu connaît l'événement.

Les conditions d'analyse sont bien évidemment différentes. En supposant même qu'on puisse suivre les personnes enquêtées jusqu'à leur décès, l'homogénéité des cohortes n'est jamais vérifiée en sciences sociales. Le but de l'analyse est certes de faire apparaître des groupes les plus homogènes possibles, mais il est surtout de mettre en relief les variables les plus discriminantes, celles qui expliquent la plus grande part de variance entre les groupes.

Les courbes de Kaplan-Meier représentent la distribution de la durée avant la réalisation d'un événement. On peut y associer un intervalle de confiance qui tiendra compte des effectifs soumis au risque à chaque durée. Habituellement, pour résumer l'allure de la distribution, on calculera un indice de valeur centrale, la médiane (ou deuxième quartile), c'est-à-dire la durée de séjour où 50 % de la cohorte est encore « survivante ». Parfois, on calculera le premier quartile (25 %). Le troisième quartile (75 %) est estimé avec moins de fiabilité lorsque les données sont fortement tronquées en queue de distribution. Lorsque l'événement est rare, le deuxième et le troisième quartiles (et parfois même le premier quartile) ne sont pas forcément atteints et ne peuvent donc être calculés.

Pour mieux fixer les idées, nous prendrons l'exemple de l'entrée dans la vie active. Dans l'analyse qui suit, la population soumise au risque est constituée des enquêtés présents à Dakar au moins à l'âge de 12 ans, soit un échantillon de 428 hommes parmi les 1 060 hommes répondants de l'enquête biographique (nous les appellerons les « Dakarois » pour plus de clarté dans l'exposé). Pour chacun de ces Dakarois, nous avons l'âge au premier emploi (salarié ou indépendant) ou l'âge à la « troncature », lorsque l'individu sort de la population soumise au risque. Cette troncature à droite peut être aussi bien causée par la date d'enquête (68 observations soit 17,0 % de l'échantillon) que par une migration hors de Dakar (57 observations soit 14,2 % de l'échantillon).

---

3 Pour une explication en français, voir COURGEAU & LELIEVRE, 1989, chap. III et IV.

Les courbes tracées à la Figure III-1 représentent la proportion de « non encore actifs » à chaque âge selon les trois groupes de générations qui ont servi pour la stratification de l'échantillon de l'enquête biographique IFAN/ORSTOM (voir la section sur le tirage de l'échantillon).

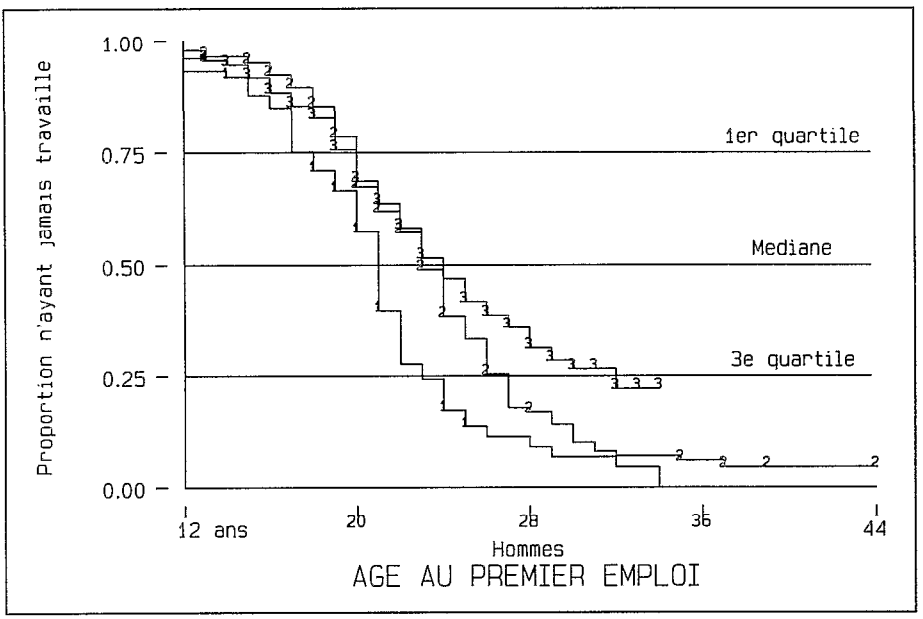



**Figure III-2**
**Accès au premier emploi selon la génération**
**(hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans)**

En comparant les groupes de générations 1930-1944 et 1945-1954, on voit très nettement apparaître un retard du calendrier dans la vie active, qui se traduit sous la forme d'un décalage vers la droite de la fonction de séjour de la seconde génération par rapport à celle de la première. Dit autrement, on assiste à un recul de deux ans (de 21 à 23 ans) de l'âge médian au premier emploi entre les deux générations, comme on peut le voir au Tableau III-1 qui est l'équivalent chiffré de la Figure III-1. Cependant, on observe un rattrapage vers les 30 ans : les Dakarois nés entre 1945 et 1954 s'insèrent dans la vie active plus tard mais avec la même intensité (90,0 % ont accédé à un premier emploi avant 30 ans) que leurs aînés nés entre 1930 et 1945 (93,3 %).

**Tableau III-1 Estimateur de Kaplan-Meier pour l'entrée dans la vie active des enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans**

| Intervalle d'âge (- 12 ans) | | Total début inter. | 1er emploi | tron-cature | % n'ayant jamais travaillé | écart type |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Générations 1930-1944 | | | | | | |
| 0 | 1 | 74 | 5 | 0 | 0.9324 | 0.0292 |
| 2 | 3 | 69 | 1 | 2 | 0.9187 | 0.0318 |
| 3 | 4 | 66 | 3 | 0 | 0.8770 | 0.0384 |
| 4 | 5 | 63 | 2 | 0 | 0.8491 | 0.0419 |
| 5 | 6 | 61 | 7 | 0 | 0.7517 | 0.0508 |
| 6 | 7 | 54 | 3 | 3 | 0.7087 | 0.0536 |
| 7 | 8 | 48 | 3 | 1 | 0.6640 | 0.0561 |
| 8 | 9 | 44 | 6 | 2 | 0.5713 | 0.0597 |
| 9 | 10 | 36 | 11 | 2 | 0.3918 | 0.0607 |
| 10 | 11 | 23 | 7 | 0 | 0.2795 | 0.0565 |
| 11 | 12 | 16 | 2 | 0 | 0.2385 | 0.0544 |
| 12 | 13 | 14 | 4 | 1 | 0.1678 | 0.0484 |
| 13 | 14 | 9 | 2 | 1 | 0.1283 | 0.0443 |
| 14 | 15 | 6 | 1 | 0 | 0.1069 | 0.0418 |
| 16 | 17 | 5 | 1 | 0 | 0.0855 | 0.0385 |
| 17 | 18 | 4 | 1 | 0 | 0.0642 | 0.0343 |
| 20 | 21 | 3 | 1 | 0 | 0.0428 | 0.0288 |
| 22 | 23 | 2 | 2 | 0 | 0.0000 | |
| Générations 1945-1954 | | | | | | |
| 0 | 1 | 146 | 3 | 0 | 0.9795 | 0.0117 |
| 1 | 2 | 143 | 2 | 1 | 0.9657 | 0.0151 |
| 3 | 4 | 140 | 2 | 1 | 0.9519 | 0.0178 |
| 4 | 5 | 137 | 4 | 2 | 0.9239 | 0.0221 |
| 5 | 6 | 131 | 4 | 1 | 0.8955 | 0.0255 |
| 6 | 7 | 126 | 6 | 5 | 0.8520 | 0.0298 |
| 7 | 8 | 115 | 9 | 1 | 0.7851 | 0.0349 |
| 8 | 9 | 105 | 15 | 1 | 0.6724 | 0.0402 |
| 9 | 10 | 89 | 7 | 3 | 0.6186 | 0.0418 |
| 10 | 11 | 79 | 6 | 5 | 0.5701 | 0.0430 |
| 11 | 12 | 68 | 10 | 1 | 0.4856 | 0.0441 |
| 12 | 13 | 57 | 12 | 1 | 0.3825 | 0.0437 |
| 13 | 14 | 44 | 6 | 0 | 0.3303 | 0.0426 |
| 14 | 15 | 38 | 9 | 2 | 0.2500 | 0.0398 |
| 15 | 16 | 27 | 8 | 0 | 0.1759 | 0.0356 |
| 16 | 17 | 19 | 1 | 1 | 0.1664 | 0.0349 |
| 17 | 18 | 17 | 3 | 0 | 0.1370 | 0.0326 |
| 18 | 19 | 14 | 4 | 0 | 0.0979 | 0.0286 |
| 19 | 20 | 10 | 2 | 0 | 0.0783 | 0.0260 |
| 20 | 21 | 8 | 1 | 0 | 0.0685 | 0.0245 |
| 23 | 24 | 7 | 1 | 2 | 0.0571 | 0.0229 |
| 25 | 26 | 4 | 1 | 1 | 0.0408 | 0.0214 |
| 27 | 28 | 2 | 0 | 1 | 0.0408 | 0.0214 |
| 32 | 33 | 1 | 0 | 1 | 0.0408 | 0.0214 |
| Générations 1954-1964 | | | | | | |
| 0 | 1 | 208 | 8 | 0 | 0.9615 | 0.0133 |
| 1 | 2 | 200 | 1 | 1 | 0.9567 | 0.0141 |
| 2 | 3 | 198 | 2 | 1 | 0.9470 | 0.0155 |
| 3 | 4 | 195 | 6 | 1 | 0.9178 | 0.0191 |
| 4 | 5 | 188 | 7 | 3 | 0.8834 | 0.0224 |
| 5 | 6 | 178 | 6 | 2 | 0.8534 | 0.0247 |
| 6 | 7 | 170 | 5 | 5 | 0.8279 | 0.0265 |
| 7 | 8 | 160 | 14 | 4 | 0.7546 | 0.0306 |
| 8 | 9 | 142 | 13 | 2 | 0.6850 | 0.0333 |
| 9 | 10 | 127 | 9 | 2 | 0.6361 | 0.0347 |
| 10 | 11 | 116 | 10 | 2 | 0.5808 | 0.0358 |
| 11 | 12 | 104 | 12 | 2 | 0.5131 | 0.0366 |
| 12 | 13 | 90 | 8 | 0 | 0.4675 | 0.0367 |
| 13 | 14 | 82 | 9 | 17 | 0.4103 | 0.0368 |
| 14 | 15 | 56 | 4 | 11 | 0.3778 | 0.0373 |
| 15 | 16 | 41 | 3 | 7 | 0.3475 | 0.0382 |
| 16 | 17 | 31 | 4 | 5 | 0.2988 | 0.0399 |
| 17 | 18 | 22 | 2 | 5 | 0.2681 | 0.0413 |
| 18 | 19 | 15 | 1 | 5 | 0.2467 | 0.0432 |
| 19 | 20 | 9 | 0 | 3 | 0.2467 | 0.0432 |
| 20 | 21 | 6 | 1 | 3 | 0.1919 | 0.0589 |
| 21 | 22 | 2 | 0 | 1 | 0.1919 | 0.0589 |
| 22 | 23 | 1 | 0 | 1 | 0.1919 | 0.0589 |

En revanche, la génération suivante (1955-1964) a subi à la fois un retard (recul d'un an de l'âge médian par rapport à la deuxième génération) et une baisse d'intensité de son entrée dans la vie active : le pourcentage d'hommes ayant déjà accédé à leur premier emploi dans ces générations serait seulement de 73,4 % à l'âge de 30 ans.

Mais, l'importance des troncatures pour la troisième génération (44,3 %) impose le conditionnel : tous les hommes de cette génération n'ont pas été observés jusqu'à 30 ans. Au moment de l'enquête, ils pouvaient avoir n'importe quel âge entre 25 et 35 ans. En fait, la fonction de séjour au-delà de 25 ans pour cette génération doit être interprétée comme une estimation de ce qui se passerait dans les années à venir si les conditions des années précédentes se maintenaient.

Une autre nuance doit être introduite dans l'interprétation : les troncatures ne sont pas seulement imposées par la date d'enquête mais aussi par les éventuelles migrations hors Dakar. Notre échantillon est d'ailleurs en partie biaisé : il n'est pas absolument représentatif de l'ensemble de la population qui a vécu à Dakar, puisqu'une partie de cette population, suite à une émigration, vivait hors de Dakar au moment de l'enquête et n'a donc pu être incluse dans notre échantillon. Néanmoins, certains émigrants sont retournés à Dakar et ont pu être interrogés dans notre enquête. Parmi les hommes de notre échantillon présents à Dakar à 12 ans, les migrants de retour étaient 16,2 % dans la première génération, 17,8 % dans la seconde et 13,0 % dans la troisième.

On voit donc que l'interprétation des courbes de Kaplan-Meier, même si elle est aisée, est fortement conditionnée par le rôle qu'on donne aux sorties d'observation (troncatures). Leur signification est très différente selon qu'il s'agit d'une sortie de Dakar ou de la date d'enquête. Dans le premier cas, il peut s'agir de la recherche ou de l'obtention d'un emploi hors Dakar, ou encore de la poursuite d'une formation hors de cette ville. Dans le second cas, il s'agit de troncatures classiques qui entraînent un biais limité.

Le problème de sortie de la population soumise au risque par émigration suggère de faire l'analyse des différents types de sortie d'un état donné (« non encore actif », dans l'exemple pour le cas de l'entrée dans la vie active). Il nous faut alors utiliser un autre estimateur que celui de Kaplan-Meier qui est conçu pour un risque unique.

### 2) L'estimateur de Aalen

Lorsqu'un événement peut être scindé en plusieurs catégories, on parle alors de risques multiples. Dans ce cas-là, l'estimateur de Kaplan-Meier nécessite de faire l'hypothèse, rarement vérifiée, d'indépendance entre chacun des risques. L'estimateur de courbes de Aalen [4] est plus indiqué car il ne pose aucune restriction sur l'interdépendance entre les événements. Il s'agit de calculer l'intensité cumulée (la somme cumulée des quotients instantanés) pour chaque événement, ce qu'on interprète relativement aisément à l'aide d'un graphique.

---

4 Pour une explication en français, voir COURGEAU & LELIEVRE, 1989, chap. III et IV.

Concrètement, il suffit de calculer les estimateurs des quotients de Kaplan-Meier pour chaque durée et d'en faire la somme plutôt que de faire le produit des proportions de survivants à chaque durée comme on le fait pour construire les courbes de Kaplan-Meier. Le niveau de chacune des courbes des quotients cumulés ainsi produites n'est pas interprétable en lui-même, mais on pourra comparer les pentes des courbes entre elles : au moment *t*, la pente est une estimation de l'intensité de l'accès au premier emploi dans telle ou telle activité.

L'interprétation est moins compliquée qu'il n'y paraît à la lecture des paragraphes précédents. Reprenons l'exemple de l'entrée dans la vie active. D'après la Figure III-3, pour la première génération (1930-1944) l'emploi salarié dans le secteur formel (voir plus haut la définition que nous en avons donné) est le principal débouché avant 25 ans, et le seul après 25 ans : il concerne 56,8 % des Dakarois de ces générations. L'emploi salarié formel est aussi prépondérant pour la génération suivante (1945-1954), soit 59,6 %, mais sa contribution est plus tardive. La contribution de l'emploi indépendant n'a pas non plus beaucoup varié entre les deux groupes de générations (21,6 % puis 18,2 %), mais elle s'est aussi étalée dans le temps : on devenait indépendant jusqu'à 24 ans dans le premier groupe de générations, et jusqu'à 32 dans le second. Rappelons aussi le rôle important de l'émigration hors de Dakar, respectivement 16,2 % et 17,8 % dans les deux groupes.

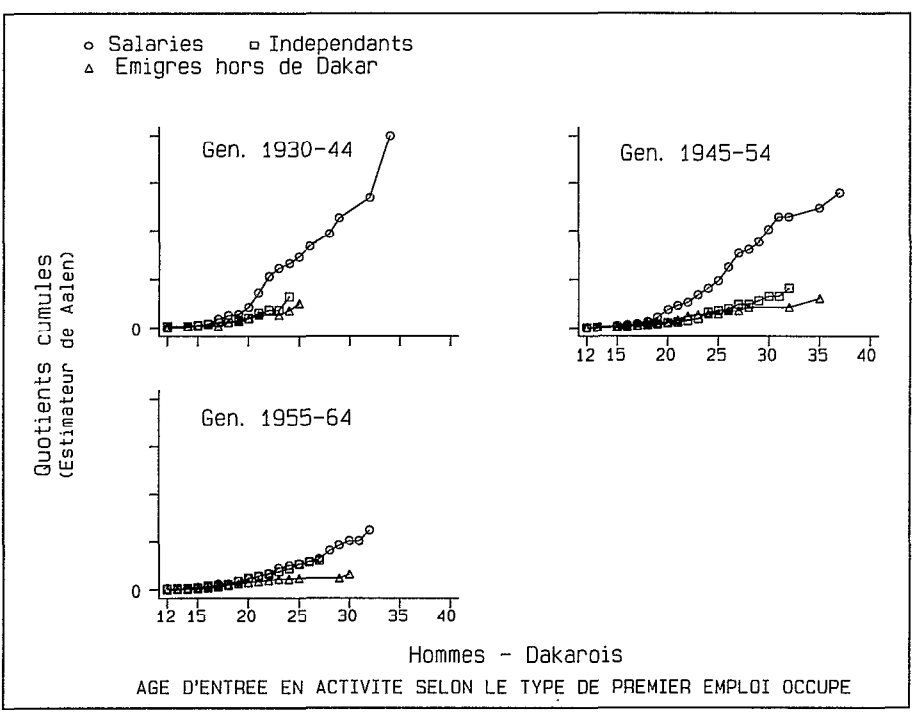



Figure III-3

Dans le dernier groupe de générations (nés en 1955-1964), le rôle de l'émigration semble moins important (13,0 %) mais ce dernier chiffre est une estimation sans doute très inférieure de l'émigration suivie de retour, comme on l'a dit plus haut. En ce qui concerne la contribution du salariat, elle a fortement chuté et n'est plus que de 31,7 %. Dans le même temps, la contribution de l'emploi indépendant n'était que de 26,4 %, à peine supérieure à celles des groupes de générations précédents. Il faut dire cependant que 28,9 % n'avaient pas encore trouvé leur premier emploi au moment de l'enquête. La plupart trouveront un emploi dans les années qui suivent, mais il faut rappeler que si les conditions du moment (1989) se maintiennent, 26,6 % ne trouveront pas d'emplois avant l'âge de 30 ans, d'après l'estimateur de Kaplan-Meier.

Quelles sont les contributions du secteur public, du secteur privé enregistré et du secteur non enregistré à l'emploi des Dakarois ?

Remarquons que pour les deux premiers groupes de générations, la contribution de l'emploi salarié non enregistré est faible : 8,1 % (soit 14,3 % du total salarié) pour le groupe le plus âgé, et 6,2 % (10,3 %) pour le groupe suivant. La situation est très différente pour le troisième groupe de générations (1954-1964) : 12,0 % avaient obtenu un emploi salarié non enregistré, ce qui représente 16,9 % de ceux qui ont obtenu un emploi à Dakar dans ces générations, et parmi ceux-là 37,9 % des premiers emplois salariés. L'accès au salariat privé enregistré et l'accès au salariat privé non enregistré se produisent d'ailleurs avec à peu près la même intensité (les deux courbes se confondent sur la Figure III-4).

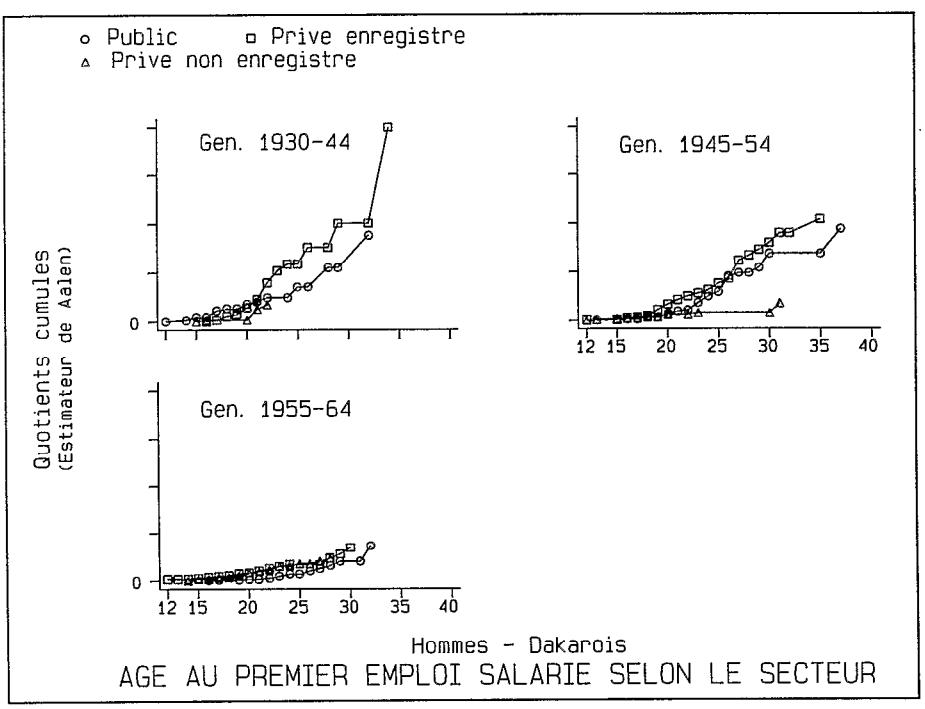



Figure III-4

Dans le même temps, la contribution du salariat dans le secteur public a chuté : de 20,3 % et de 22,6 % dans les deux premiers groupes de générations, elle est passé à 6,3 % dans le dernier groupe. Le salariat dans le secteur privé enregistré a lui aussi chuté mais dans une moindre mesure, passant de 28,4 % à 30,8 % puis à 13,5 %.

Dans son ensemble, la contribution de l'emploi salarié enregistré (public et privé) a considérablement diminué, alors que celle de l'emploi indépendant s'est plutôt renforcée, passant de 21,6 % à 18,2 % puis à 26,4 % dans le dernier groupe de générations. Dans ce groupe, sa contribution est égale à celle du salariat jusqu'à l'âge de 27 ans (les courbes se confondent) alors qu'elle était bien moindre dans les générations précédentes dès l'âge de 15 ans.

La Figure III-5 montre aussi que l'accès dans les différentes branches de l'emploi indépendant a fortement évolué d'un groupe de générations à l'autre. Alors que la branche de la production constituait 68,7 % des premiers emplois indépendants des Dakarois du premier groupe de générations, sa contribution n'était que de 41,4 % dans le groupe suivant, et de 30,9 % dans le dernier. Parallèlement, la contribution de la branche des services a augmenté de 12,5 % à 41,4 %, mais a baissé jusqu'à 27,3 % dans le dernier groupe de générations. La branche du bâtiment a vu croître son rôle de 12,5 % à 15,0 % puis à 21,9 %, ce qui confirme son importance croissante à Dakar (voir plus haut l'analyse des données transversales). Mais l'augmentation la plus rapide concerne la branche du commerce : sa contribution dans les premiers emplois indépendants passe de 6,3 % (générations 1930-1944) à 7,5 % (1945-1954) puis à 20,1 %. L'entrée dans la vie active en tant que commerçant indépendant est un phénomène récent, mais elle n'est pas une voie d'accès privilégié à l'emploi pour les Dakarois.

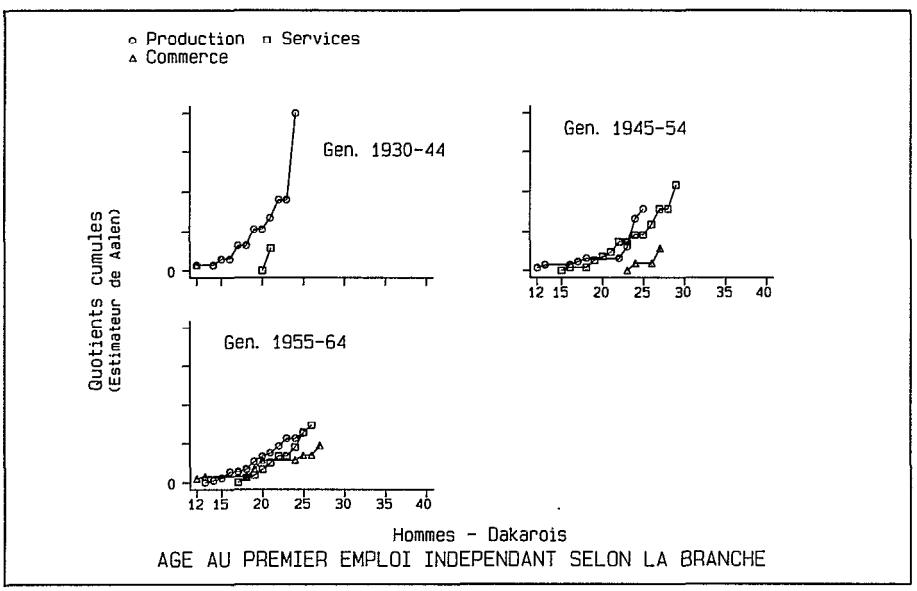



Figure III-5

En comparant ces différents résultats d'une génération à l'autre, nous pouvons dire, en simplifiant, que les premières générations de Dakarois se dirigeaient principalement vers le salariat dans le secteur moderne (un cinquième dans les entreprises publiques de Dakar) ou vers les professions indépendantes dans la production. Dans les générations suivantes (1945-1954), l'emploi indépendant s'est diversifié, mais l'emploi salarié n'a pas évolué. Dans les dernières générations (1955-1964), le secteur public est devenu minoritaire, les emplois salariés et indépendants tendent à avoir une importance égale, et le secteur privé présente un éventail d'activités plus diversifié.

Enfin, pour les Dakarois, le salariat non enregistré et l'auto-emploi n'ont pas constitué une alternative totale à l'emploi salarié enregistré. Le retard de l'accès au premier emploi des Dakarois est principalement dû au blocage des recrutements de salariés dans le secteur moderne.

On voit à ce qui précède que les courbes de Aalen permettent de situer dans le temps les différentes composantes de l'accès à l'emploi, et de mieux évaluer le rôle de l'émigration. On sait maintenant que le retard de l'entrée dans la vie active est dû principalement à une plus faible contribution à l'emploi des jeunes du salariat dans les entreprises du secteur moderne.

Ce type de techniques est indispensable pour donner une image des différentes composantes de l'offre et de la demande d'emplois, à chaque étape de la vie active. On pourra mieux ainsi déterminer les filières d'accès à l'emploi selon le type de qualification et l'expérience acquise par l'enquêté. La distinction par générations sera toujours présente : elle permet de mesurer l'évolution du contexte socio-économique dans les trente dernières années, comme on a pu le voir dans l'exemple qui précède. C'est d'ailleurs pourquoi elle a servi de variable de stratification pour le tirage de notre échantillon.

Malgré l'importance que nous leur donnons, ces techniques n'en constituent pas moins une étape exploratoire de l'analyse des biographies : elles ne permettent pas de mesurer l'importance réelle de multiples variables qui peuvent déterminer le passage d'un statut à l'autre au cours de la vie professionnelle. La modélisation est plus complexe à maîtriser mais elle permet dans une large mesure le contrôle de ces variables, comme le montre la section suivante.

### B - La modélisation statistique

La plupart des méthodes descriptives décrites précédemment ne nécessitent pas de longues explications méthodologiques : en général, la lecture d'un graphique suffit à fixer les idées. En revanche, les modèles statistiques que nous avons utilisés dans cette thèse sont plus complexes : il sera nécessaire d'y consacrer le reste de ce chapitre.

Bien souvent, dans les analyses qui suivent, le lecteur rencontrera les termes « modèles », « modélisation », « modèles de régression ». Sauf mention explicite, les modèles utilisés ici sont des modèles statistiques et non théoriques, c'est-à-dire qu'ils servent pour une meilleure analyse de nos données et non pas pour la modélisation (sociologique ou économique) des comportements humains.

Certains économistes travaillent souvent sur des modèles de fonctionnement économique, qu'ils traduisent en formules mathématiques et qu'ils essaient ensuite de vérifier à partir de données statistiques. Cette pratique est moins fréquente en démographie où c'est généralement le principe descriptif qui dicte le traitement statistique, la formulation d'un modèle de comportement (plus sociologique) venant après cette analyse.

Tout au long de notre travail, nous avons fait une utilisation intensive des modèles de régression statistique pour analyser quantitativement les biographies professionnelles. Ces analyses demandent un lourd travail de gestion informatique de fichiers et de programmation, ainsi qu'une connaissance des mérites et des limites des logiciels statistiques actuellement disponibles. Cette utilisation intensive de modèles et de machines n'est-elle pas excessive ? N'est-il pas possible d'effectuer des calculs plus simples et plus accessibles au lecteur ?

En vérité, la complexité du calcul (notamment lorsqu'il s'accompagne de l'usage de l'ordinateur), n'est pas forcément en contradiction avec le souci légitime de simplification pour la transmission des résultats. Les techniques que nous utilisons ici réduisent les incertitudes quant à l'interprétation et permettent la présentation des résultats sous la forme de tableaux simples à interpréter, malgré le nombre souvent important des variables explicatives prises en compte, comme nous allons le voir maintenant à partir d'un exemple.

### 1) L'intérêt de la régression en statistique

La régression permet de synthétiser l'information et de mesurer l'importance de certains facteurs sur le phénomène que l'on veut étudier. L'intérêt de la régression est de dégager l'effet propre (ou « net », par opposition à l'effet « brut ») de chaque variable, indépendamment des autres. Le poids de chacune des variables est mesuré *ceteris paribus*, « toutes choses égales par ailleurs ». L'introduction d'une nouvelle variable peut modifier sensiblement le poids des autres, puisque c'est l'« ailleurs » de l'expression que l'on modifie ainsi. Un exemple illustre notre propos :

Si l'on considère simplement l'évolution de la proportion de salariés d'une cohorte de Dakarois à l'autre, on observe une réduction de plus de 20 % à partir de la génération née après 1955, c'est-à-dire pour les générations entrées sur le marché du travail après 1970. Cette réduction est un fait observé au niveau des chiffres bruts : peut-on pour autant en conclure que seul l'effet de génération a joué dans cette variation ? Pour mesurer l'effet propre de la génération, il nous faut tenir compte du maximum de variables explicatives dont nous disposons. La régression linéaire permet d'effectuer une telle analyse, par exemple en utilisant un modèle de type « logit » sur la proportion de salariés parmi les premiers emplois, ce que nous avons fait sur les données de Dakar. Pour illustrer l'intérêt de la régression, nous ne présentons ici que les changements de l'effet de génération au fur et à mesure que l'on introduit d'autres variables explicatives dans le modèle « logit ». Les mêmes principes valent pour tous les modèles de régression.

Lorsqu'on fait intervenir les variables d'origine sociale, l'effet de génération joue pour les hommes nés après 1955, comme observé sur les chiffres bruts. Mais le coefficient pour ces générations-là indique maintenant une baisse de plus de 50 % de la

probabilité de devenir salarié. Dès que l'on introduit les variables d'itinéraire, cette baisse de probabilité est encore plus forte et joue déjà pour les générations entrées sur le marché de l'emploi à partir des années 60. En effet, la réduction de la probabilité de devenir salarié pour les générations 1945-1954 et 1955-1964 était respectivement de 94 % et de 93 % par rapport à la génération 1935-1944, toutes choses égales par ailleurs. Cette réduction ne signifie pas que le nombre total de salariés a diminué d'une génération à l'autre dans les mêmes proportions, ce que les chiffres bruts ne montrent d'ailleurs pas : l'effet positif de l'éducation, par exemple, est venu compenser l'effet négatif de la génération, mais pour un même niveau d'éducation, *ceteris paribus*, la probabilité de devenir salarié a baissé depuis les années 60.

Dans cette même étude sur l'accès au salariat des Dakarois, nous avions pu introduire les différentes étapes avant le premier emploi à Dakar (études, apprentissage, chômage), en tant que variables explicatives, en plus des caractéristiques sociales de l'enquêté. Mais nous avions dû restreindre notre échantillon aux seules personnes présentes à Dakar à l'âge de 12 ans. En effet, il nous fallait constituer un échantillon qui ait connu les conditions du marché de l'emploi à Dakar à partir du même âge : en d'autres termes, la population soumise au risque devait être homogène du point de vue du temps de soumission au risque de devenir salarié à Dakar.

Les résultats obtenus sont intéressants et corroborent ceux qui sont présentés plus loin. Mais le modèle de régression logit n'est pas le meilleur outil pour l'analyse quantitative des biographies. En effet, une dimension importante de la biographie manque : le temps. Elle a certes été prise en compte indirectement par la description du parcours avant le premier emploi, mais il s'agissait plutôt d'un bilan des différentes étapes pré-professionnelles au moment de l'accession à l'emploi.

### 2) Les modèles de régression tenant compte du temps

Pour aboutir à une réelle prise en compte des risques associés à chacune des étapes qui précèdent le premier emploi, nous ferons appel à une autre classe de modèle de régression : les modèles dits « modèle à risques proportionnels ».

La suite de ce chapitre doit beaucoup aux explications données par D. & E. LELIEVRE, dans leur ouvrage sur **L'analyse démographique des biographies** (1989). Le lecteur se référera à cet ouvrage pour de plus amples explications en français sur les modèles non paramétrique, modèle semi-paramétrique et modèle paramétrique. En anglais, où l'on parle de *event history analysis,* les ouvrages sont plus nombreux et plus anciens (KALBFLEISCH & PRENTICE, 1980 ; COX & OAKES, 1984 ; MAYER & TUMA, 1990).

Les techniques décrites dans ces ouvrages ne sont pas propres au champ de la démographie. En fait, dans le monde scientifique anglophone, on utilise autant ces techniques en sociologie et en économie qu'en démographie [5]. L'analyse statistique des biographies y est relativement banalisée, et l'on est étonné de voir comment, en France, les différentes disciplines de sciences humaines (y compris la démographie) sont réticentes à intégrer ces techniques pourtant déjà bi-décennales (par exemple,

5 Au lecteur francophone qui aurait spontanément tendance à chercher ses références pour l'analyse quantitative des biographies professionnelles dans le champ de la démographie, signalons que la sociologie et l'économie anglophones en regorgent, et que ce type d'analyse y est moins vue comme une discipline que comme une technique.

l'article fondateur de Cox sur le modèle semi-paramétrique à risques proportionnels date de 1972). Le temps est heureusement fini où l'on pouvait encore écrire : « *Manipulation of several interlocking histories is computationally demanding and no satisfactory general program exists for allocating events and chunks of exposure for individuals to relevant covariate categories, especially when time-varying variables are present. Availability of software to enable this manipulation of event history data would be a great step forward* » (HOBCRAFT & MURPHY, 1986). Depuis la date de publication de cette article, de nombreux logiciels et programmes ont été mis au point et sont disponibles sur le marché. Sans être exhaustif, citons les logiciels SAS, BMDP, GLIM qui ont chacun des modules ou des commandes permettant de faire l'analyse descriptive ou modélisatrice des biographies, ainsi que les programmes spécialisés tels que SURVREG, EVACOV ou RATE.

Cependant, c'est un logiciel récent, STATA, qui nous a le plus séduit par sa convivialité et ses performances en termes de calculs. Il est parfaitement conçu pour l'analyse des fichiers de données où chaque période de la vie de l'individu constitue une observation distincte. Une nouvelle version (début 1992) permet maintenant de tester les modèles paramétriques, mais malheureusement sans variables indépendantes fonction du temps (voir plus loin la section consacrée à ce type de variable).

Dans nos analyses, nous utiliserons principalement des modèles de type modèle semi-paramétrique. Ces modèles permettent de mesurer l'influence de variables explicatives sur la durée écoulée jusqu'au moment où l'individu connaît l'événement étudié. En démographie, il est assez courant de mesurer ainsi l'influence des caractéristiques sociales sur, par exemple, l'âge au premier mariage, ou encore l'âge à la première naissance. Le principe de telles méthodes reste le même en socio-économie : il s'agit toujours de situer un événement dans le temps, c'est-à-dire dans la vie de l'individu.

Nous avons utilisé ce type de modèle pour mesurer, entre autres, les déterminants de l'entrée dans la vie active, de l'issue du premier emploi, du passage au statut d'indépendant, etc. Le détail de ces analyses figure dans les chapitres suivants, mais, pour plus de clarté dans l'exposé, nous devons dès maintenant définir la méthode employée en rapport avec les types de variables pris en compte.

### V - Le modèle à risques proportionnels

Dans le cas du modèle « logit », nous l'avons vu plus haut pour le calcul de la probabilité de devenir salarié, le risque est calculé globalement sur la vie de l'individu : on mesure sa probabilité d'obtenir un premier emploi salarié, quel que soit l'âge auquel il a effectivement obtenu un emploi. La durée, le temps écoulé jusqu'au premier emploi, est donc une dimension importante qui fait défaut dans un modèle de type « logit ». En particulier, on ne tient pas compte de l'interruption du temps d'observation par la date d'enquête, ou par l'émigration.

Pour résoudre ce problème de la durée, il faut calculer le risque de devenir salarié chaque année que vit l'individu jusqu'à son premier emploi, ce qui permet d'établir une courbe de séjour en l'état de « non encore actif ». C'est ce que l'on fait classiquement en démographie descriptive. Mais il est possible, et plus instructif, de calculer à l'aide d'un modèle de régression l'effet d'une ou de plusieurs variables sur

le risque annuel de connaître l'événement. A chaque variable est associé un coefficient de régression qui mesure l'influence moyenne de cette variable sur la probabilité annuelle de devenir salarié. Par exemple, un coefficient positif signifie que l'accès au premier emploi est plus rapide ; un coefficient négatif signifie, au contraire, un accès moins rapide au premier emploi. La durée est bien prise en compte, puisqu'on mesure l'effet des variables explicatives sur le temps que met un individu à connaître l'événement.

### A - Les types de variables utilisées

Les variables explicatives les plus communément utilisées sont celles qui caractérisent l'individu à sa naissance : il s'agit par exemple, de l'appartenance à un groupe ethnique, à une caste, etc. (Les variables que nous avons retenues ont déjà été explicitées plus haut). On suppose que l'effet de chacune de ces variables est constant tout au long de la vie de l'individu. En d'autres termes, l'effet est proportionnel à la probabilité annuelle de connaître l'événement étudié (d'où l'appellation de ces modèles dits « à risques proportionnels », traduction de *proportional hazard models*). Cette hypothèse de proportionnalité est assez forte, mais nous verrons qu'elle peut être raisonnable sous certaines conditions.

Les événements qu'a connu l'individu depuis sa naissance, et qui ont pu influer sur ses chances de connaître l'événement étudié, peuvent aussi être introduits sous la forme de variables explicatives. Ces variables sont classées en deux catégories selon le moment auquel débute l'observation d'un individu.

En effet, il n'est pas toujours nécessaire de calculer des probabilités d'occurrence d'un événement dès la naissance de l'individu, étant donné que dans l'enfance, cet événement peut avoir une probabilité nulle ou quasi nulle de survenir. Dans les analyses des chapitres suivants, nous avons par exemple considéré qu'à Dakar, la probabilité de devenir actif n'est significativement positive qu'à partir de 12 ans. On nous objectera que certaines catégories d'individus débutent leur activité très jeunes, même en ville (les jeunes bonnes par exemple). Outre qu'il est très difficile de saisir ces phénomènes à l'aide d'une enquête [6], le gain d'explication obtenu par l'abaissement de l'âge minimum à l'observation est marginal.

Les événements qui se sont produits entre la naissance et cet âge minimum peuvent être pris en compte sous la même forme que les caractéristiques acquises à la naissance, puisque nous ne les ferons pas intervenir dans le temps d'observation. Ces événements ont certes eu lieu dans le temps, à différents âges de l'enfance, mais on ne considère que le *bilan* de ces événements au début d'observation (12 ans dans nos analyses).

Comme on le voit, le temps est l'élément central de nos explications. Les relations entre le temps d'observation et les variables explicatives ne sont pas toujours très clairement définies. Comme nous l'avons dit plus haut, les variables fixées en début

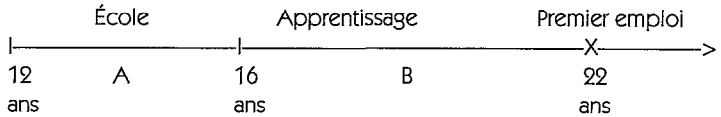
6 Le travail des enfants échappe souvent aux enquêtes. Nous avions mentionné plus haut que, même sans mauvaise intention, les bonnes peuvent être « omises » dans l'énumération des membres de la concession : que dire alors des plus jeunes bonnes ou des autres enfants qui travaillent et qui sont bien souvent considérés comme des « aides familiaux » (même s'il ne s'agit pas de leur propre famille), sans que leur soit jamais conféré le titre de travailleur.

d'observation sont supposées, dans un modèle à risques proportionnels, avoir une influence constante tout au long de la vie de l'individu. Or, une interaction entre le temps d'observation et ces variables peut intervenir. L'appartenance sociale peut jouer, par exemple, sur les premières années d'observation de l'individu et décroître ensuite. On imagine assez facilement la complexité d'un modèle faisant ainsi intervenir, pour chaque variable, une telle interaction, qui ne devrait pas nécessairement être linéaire (croissante, constante ou décroissante) selon le temps.

Les événements qui surviennent en cours d'observation permettent de lever en partie cette indétermination par rapport au temps, comme nous allons le voir par l'analyse de l'orientation des jeunes sur le marché de l'emploi à Dakar. Les principes restent les mêmes pour l'ensemble des analyses statistiques menées dans cette thèse, sauf mention explicite.

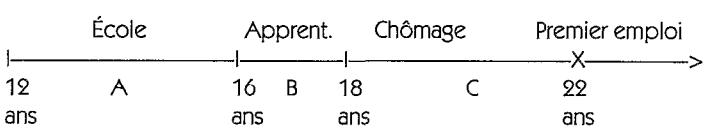
### B - Une originalité des modèles à risques proportionnels : les variables indépendantes fonction du temps

Prenons le cas d'un individu que l'on observe depuis l'âge de 12 ans sur le graphique suivant (la flèche représente le temps d'observation écoulé) :




A l'issue de sa période d'étude, cet individu aurait pu trouver un travail mais il a débuté un apprentissage à 16 ans. Ses chances de trouver un travail ont certainement été modifiées par cet événement, et par conséquent la probabilité de trouver un emploi est sans doute différente en période A et en période B. On cherchera à mesurer la dépendance stochastique entre l'événement étudié (l'accès au premier emploi) et l'événement perturbateur (le changement de statut pré-professionnel : dans l'exemple, le passage du statut d'élève à apprenti).

Ce même individu aurait pu connaître un parcours différent :




Dans ce cas, il n'aurait connu l'apprentissage que pendant deux ans. Après, ses chances d'obtenir un emploi ont pu être modifiées par la période de chômage. Cela veut dire qu'il ne faut pas seulement prendre en compte le moment de l'événement perturbateur en tant que tel (l'âge d'entrée en apprentissage) mais bien la période depuis cet événement jusqu'à l'événement suivant (le début du chômage ou le début de la vie active dans notre exemple). En définitive, l'ensemble des changements pré-professionnels est susceptible de modifier l'accès au premier emploi.

On peut calculer pour chaque âge la probabilité d'entrer dans la vie active, selon qu'on est étudiant, apprenti ou chômeur sur l'ensemble des individus. L'entrée dans chacun de ces statuts constitue une variable qu'on dit « dépendante du temps »,

parce qu'elle intervient en cours d'observation, ce qui la distingue des variables qui caractérisent l'individu au début d'observation, et dont l'effet est supposé constant tout au long de l'observation.

Il est possible que la succession des événements perturbateurs ait un effet propre, par exemple, que le chômage après l'apprentissage ait un effet différent du chômage après les études. Dans ce cas, chaque période conserverait la « mémoire » de la période précédente, et pourquoi pas, de toutes les périodes connues antérieurement. On appelle ce type d'effet, un effet markovien d'ordre 2 ou plus, par opposition à l'effet markovien d'ordre 1 qui stipule que la probabilité de connaître un événement dépend seulement de l'état actuel (d'ordre 1) dans lequel se trouve l'individu et non pas des états antérieurs (d'ordre 2 ou plus) dans lesquels il a pu se trouver.

Par exemple, en ce qui concerne l'entrée dans la vie active, nous avons tenu compte des effets markoviens d'ordre 2, pour qualifier les périodes de chômage selon qu'elles ont eu lieu après les études ou après l'apprentissage. Le niveau d'instruction permet aussi de tenir compte des effets d'ordre 2 (et même 3 pour les chômeurs après l'apprentissage). Le détail des situations rencontrées figure dans les tableaux de résultats et est commenté dans les chapitres d'analyse.

La prise en compte des variables dans le temps n'évacue cependant pas le problème de l'interaction entre le temps d'observation et le type de la période. Par exemple, la durée du chômage au cours d'une période de formation a certainement une influence sur l'orientation vers tel ou tel emploi. Le chômeur peut dans un premier temps préférer rester au chômage dans l'espoir de trouver l'emploi qui lui convient, mais il acceptera certainement un emploi moins intéressant si son chômage dure trop longtemps. La question est encore de savoir quelle est l'ampleur de cette interaction, son sens et sa forme.

Évaluer ce type d'interaction nécessite d'étudier chaque période séparément : plutôt que d'étudier l'accès au premier emploi à l'issue de la formation, on peut étudier chacune des étapes de formation : études, apprentissage, chômage. Outre l'ampleur de la tâche, il se pose alors d'autres problèmes méthodologiques relatifs à la taille de l'échantillon et surtout, à la datation de chacune de ces périodes. Nous reviendrons sur ces problèmes après avoir considéré un type particulier de variable indépendante fonction du temps.

### C - La période de conjoncture et les âges de la vie

La période de conjoncture fait partie de la catégorie des variables indépendantes fonction du temps, mais nous en avons fait une utilisation particulière dans les modèles explicités dans les chapitres suivants.

Habituellement, l'effet de la période de conjoncture est introduit indirectement sous l'effet de génération : on sait que chaque génération a connu des contextes différents, et qu'au même âge leurs chances ne sont pas les mêmes de connaître l'événement étudié. En termes statistiques, on parlera de processus non stationnaire. Pour reprendre notre exemple du premier emploi, les années cinquante et soixante ont été plus favorables à l'emploi salarié à Dakar que les décennies suivantes : c'est ce que nous avions déduit du fait que les hommes nés avant 1945 avaient plus de chances de devenir salariés que leurs aînés, toutes choses égales par ailleurs.

Mais puisqu'on cherche à repérer les effets de la situation économique de l'état du marché de l'emploi... bref, d'un processus macro-économique, sur l'insertion et la mobilité professionnelles, n'est-il pas possible de créer une variable contextuelle qui nous permette de qualifier directement les périodes traversées par chacune des générations ?

Au lieu d'utiliser la génération, une caractéristique acquise au moment de la naissance et dont l'effet est supposé constant tout au long de la vie, il est plus précis de créer une variable indépendante fonction du temps qui indique, pour chaque individu, les périodes qu'il a traversées. On saura qu'un enquêté né en 1945, par exemple, a connu depuis l'âge de 12 ans, les périodes 1957-1959, 1960-1969, etc. Jusqu'au moment de l'enquête en 1989. On créera donc une variable indicatrice pour chaque période traversée : pour notre enquêté né en 1945, l'indicateur de la période 1957-1959 sera activé à 12, 13 et 14 ans, l'indicateur de la période suivante de 15 à 24 ans, etc. Cette utilisation des variables indépendantes fonction du temps permet d'évaluer au mieux, dans un modèle à risques proportionnels, les effets de non-stationnarité.

Pour qualifier chacune de ces périodes, nous ne sommes pas obligés d'utiliser des décennies, comme nous l'avons fait dans l'exemple ci-dessus. L'intérêt d'une telle variable est justement de permettre de mesurer l'effet de périodes particulières, choisies par exemple en fonction de la situation économique ou politique. On peut à la limite tester l'effet d'une année donnée, s'il s'est produit un événement remarquable durant cette année. Cependant, la taille de notre échantillon et les risques d'imprécision dans la datation des événements ne nous permettront pas d'aller à ce degré de finesse. Nous avons choisi de découper le temps en périodes quinquennales, ce qui suffit à qualifier l'évolution de la situation économique qu'a traversé le Sénégal depuis les années 50.

L'effet de génération ne doit cependant pas être négligé. L'effet de période ne s'y substitue pas nécessairement. En fait, les deux peuvent agir en toute indépendance. Dans un même modèle, on peut tester l'effet de chacun de ces effets à l'aide d'une variable groupe de générations et d'une variable période de conjoncture. Il est possible aussi que les deux variables agissent en interaction ; par exemple, l'effet des années 1975-1979 n'est peut-être pas le même pour les générations 1945-1954 qui avaient en moyenne 27 ans et demi pendant cette période, et pour les générations 1955-1964 qui avaient en moyenne 17 ans et demi ; mais aussi l'effet attribué aux générations peut différer selon qu'elles traversent les années 1970-1974 ou 1975-1979. Nous avons testé ce type d'interaction en créant une variable issue du croisement des variables « groupe de générations » et « période de conjoncture ». Sur le diagramme de Lexis (Figure III-6), nous avons reporté les périodes couvertes par le résultat de ce croisement. Dans l'annexe 3, nous montrons à l'aide d'un exemple, que les interactions entre effets de générations et de périodes apportent une information plus fiable que chacune des variables prises séparément.

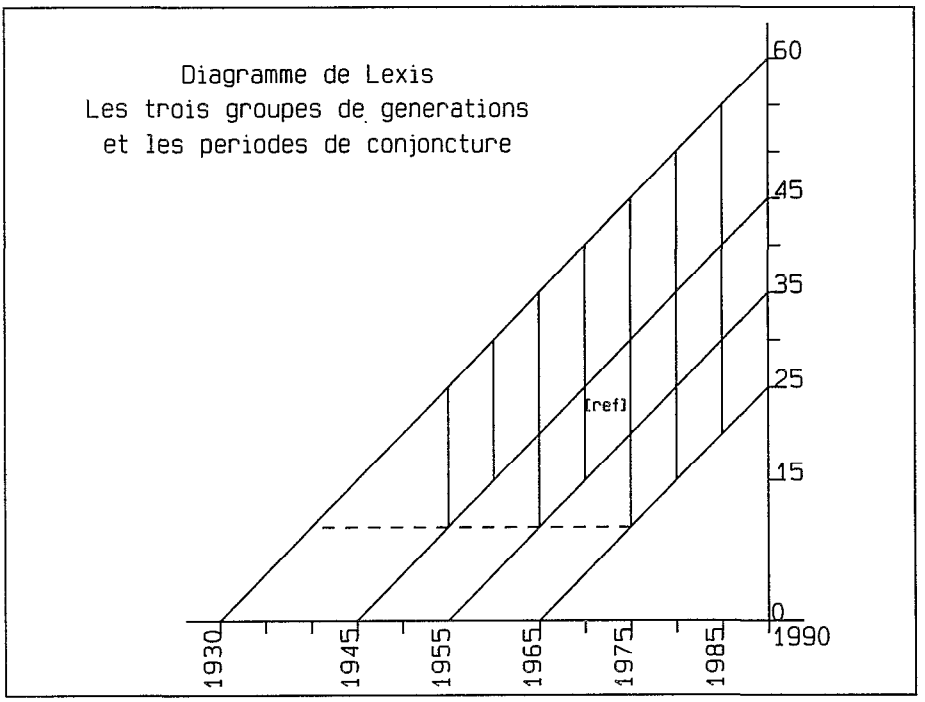



Figure III-6

Dans certaines analyses, nous pouvons aussi introduire une troisième variable, le groupe d'âge quinquennal, soit au lieu d'une des deux autres variables, soit en plus de l'une ou l'autre, ou des deux. Dans le cas où le temps d'observation est l'âge de l'individu, l'introduction d'une telle variable reviendrait à modéliser la distribution dans le temps du risque étudié, sans imposer une forme à cette distribution, tout en conservant une composante non paramétrique dans le modèle [7]. Dans le cas où le temps d'observation est défini indépendamment de l'âge, cette variable permet la prise en compte des « âges de la vie », c'est-à-dire de l'horloge propre à chaque individu : c'est cette possibilité que nous avons testée pour décrire la mobilité professionnelle.

La prise en compte des variables indépendantes fonction du temps (étape de formation, période de conjoncture et « âge de la vie ») permet, à notre avis, de contrôler dans une large mesure le temps d'observation. Les interactions entre le temps d'observation et les variables explicatives sont encore possibles, mais leur influence se trouve limitée par le fait que les variables indépendantes fonction du temps capturent en partie ces interactions. Il est en effet important d'essayer de découper la période d'observation en tranches les plus homogènes possibles afin d'atténuer l'hypothèse de proportionnalité des quotients.

7 Rappelons que la fonction de séjour est déterminée de façon non paramétrique dans le modèle de Cox.

Cela nous semble en tout cas plus opportun que de tenter d'ajuster une forme paramétrique à la distribution du temps de séjour (avant l'occurrence d'un événement). Une très nombreuse littérature existe sur l'ajustement de modèles paramétriques : ce sont des modèles séduisants mais dont les hypothèses sont réductrices. John T. ADDISON et Pedro PORTUGAL, ont montré, à propos du chômage, que des sous-catégories de leur échantillon présentaient des différences importantes dans la forme de la distribution du temps de chômage, et que différentes formes paramétriques aboutissent à de grandes variations dans la valeur des paramètres estimés pour les variables explicatives (ADDISON & PORTUGAL, 1987). Ce genre d'études laisse planer un doute sur beaucoup d'autres qui utilisent couramment les modèles paramétriques avec les distributions de Gompertz, de Weibull, etc.

La bonne spécification du modèle tient donc essentiellement au contrôle du temps d'observation : il s'agit de donner une signification aux variations dans le temps et non simplement d'en mesurer la significativité. Pour cela, nous avons préféré nous en tenir au modèle non paramétrique, où la fonction de séjour de base (*baseline hazard function*) n'est pas fixée *a priori*.

### D - La prise en compte des migrants dans la population soumise au risque

En travaillant sur des données longitudinales, il se pose à un moment donné ou à un autre le problème des « troncatures ». Que signifie ce terme obscur aux non-initiés ?

Lorsqu'on travaille avec des données d'enquête, comme nous l'avons dit plus haut, les individus ne sont pas observés sur toute leur vie, mais seulement jusqu'au moment de l'enquête. Lorsque l'individu n'a pas encore connu l'événement étudié, on appelle cet arrêt d'observation une « troncature à droite », parce qu'elle se situe à droite sur l'échelle du temps (qui, par convention, se déroule de gauche à droite). L'individu sort alors d'observation, il n'est plus soumis au risque au-delà de la date d'enquête. Pour différencier une date de troncature à droite et la date où l'événement a eu lieu, on crée une variable indicatrice de la troncature, ce que les logiciels statistiques permettent maintenant de traiter convenablement. Mais il en est tout autrement des « troncatures à gauche ».

En effet, les individus peuvent aussi entrer dans la population soumise au risque non pas à leur naissance (ou à 12 ans comme nous l'avons expliqué), mais plus tard : c'est le cas, dans notre échantillon, pour les migrants qui arrivent à Dakar (lieu d'observation) après l'âge de 12 ans. Ils ne sont soumis au risque qu'au moment de leur entrée dans la ville, c'est-à-dire au moment où ils entrent sur le marché de l'emploi dakarois. On appelle cette date (ou cet âge) d'entrée dans la population soumise au risque, une « troncature à gauche ».

Idéalement, cette troncature à gauche pourrait être traitée par une variable indépendante fonction du temps. En effet, on pourrait indiquer que la période précédant la migration est « manquante » (ou de pondération nulle), de telle façon que l'individu ne soit pas inclus dans la population soumise au risque. A partir du moment de sa migration à Dakar, l'individu serait lui aussi soumis au risque, s'ajoutant ainsi aux individus déjà présents.

Nous pourrions aussi traiter de la même façon, avec une variable indépendante fonction du temps, le cas des enquêtés qui auraient migré hors de l'agglomération : ils ne font plus partie de la population soumise au risque pendant leur sortie de Dakar.

Malheureusement, au moment où nous analysions nos données, les logiciels disponibles sur le marché informatique ne permettaient pas de prendre en compte de telle façon les sorties d'observation ou les troncatures à gauche. Il faut dire que le traitement de ces troncatures ne peut être généralisé facilement à toutes les situations, et il est par conséquent difficile d'imaginer un traitement standard. Les recherches théoriques, autant que leurs applications informatiques, ne sont pas encore assez développées (voir chapitre des conclusions méthodologiques).

Il est possible de contourner ce problème des troncatures à gauche en créant une variable pour les périodes hors Dakar : le coefficient estimé pour cette variable tendra vers moins l'infini indiquant que le risque de connaître l'événement (à Dakar) est nul. Les individus concernés seront effectivement retirés de l'échantillon durant le temps passé hors Dakar. Mais cette astuce technique laisse entier le problème de l'homogénéité de l'échantillon. Deux solutions sont envisageables :

### 1) Privilégier la dimension de l'âge

Dans les sections précédentes, pour la clarté de l'exposé, nous n'avions pas tenu compte du cas des migrants. Nous avions fait comme si tous les individus de notre échantillon étaient présents à Dakar depuis l'âge de 12 ans. Pour se soustraire au problème des migrants, nous pouvons en effet constituer un sous-échantillon de « Dakarois » (présents dans la ville depuis l'âge de 12 ans). En ce qui concerne les sorties de Dakar, il suffit de retirer de la population soumise au risque les individus concernés à partir du moment de leur sortie, sans les réintroduire dans l'analyse au moment de leur retour en ville.

Pour malgré tout tenir compte des migrants en conservant l'homogénéité du temps d'observation, plusieurs échantillons pourraient être constitués, selon l'âge minimum à l'observation : d'abord l'échantillon des enquêtés présents à Dakar à 12 ans ; puis les échantillons d'enquêtés n'ayant pas encore trouvé d'emploi et présents dans la ville à 15 ans, à 18 ans, etc. de façon à inclure dans ces échantillons les migrants arrivés avant 15 ans, 18 ans, etc. qu'on différenciera éventuellement à l'aide d'une variable indicatrice.

Cette solution a pour avantage de maintenir la cohérence de l'échantillon selon le critère de l'âge, qui forme alors une échelle commune au sein d'un même échantillon.

Cependant, à chaque âge, la population soumise au risque ne représente pas l'ensemble de la population des jeunes n'ayant jamais encore travaillé et qui se présentent sur le marché de l'emploi. Qu'advient-il du migrant arrivé à 13 ans et qui connaît une période d'apprentissage : n'est-il pas soumis au risque à partir de cet âge sur le marché de l'emploi Dakarois ? Or, selon les critères ci-dessus, il n'entrerait dans l'analyse qu'à partir de l'âge de 15 ans, ou pas du tout s'il a trouvé un emploi avant 15 ans. On ne pourra donc savoir si, par exemple, les migrants trouvent plus vite un emploi ou non, toutes choses égales par ailleurs. Pour mieux faire, il est encore possible de multiplier les analyses pour les Dakarois à 12, 13, 14 à 18, 19, etc. plutôt qu'arbitrairement à 12, 15 et 18 ans, de façon à tenir compte des migrants au fur et à mesure qu'ils entrent sur le marché du travail dakarois. Cela vaut-il le coup de multiplier ainsi les analyses ? Quelles sont les autres possibilités offertes ?

### 2) Privilégier la dimension de la durée de séjour en ville

Jusque-là, nous avons considéré le risque selon l'âge, ce qui nous a empêchés de tenir facilement compte des migrants. Dans les modèles proposés au paragraphe précédent, la dimension âge n'entre pas en tant que variable explicative de l'entrée dans la vie active, mais elle intervient de manière essentielle dans la composante non paramétrique du modèle. C'est en effet selon cette dimension qu'est calculée la fonction de séjour de référence (*baseline survivor function*), sur laquelle agissent les coefficients associés aux différentes variables explicatives (voir annexe 2). Ce procédé semble naturel en démographie où l'on porte une attention particulière à l'âge. Chacun des coefficients calculés indique si une variable explicative accélère ou retarde l'entrée dans la vie active par rapport au calendrier évalué pour une catégorie de référence.

Cependant, l'homogénéité de l'échantillon selon le critère âge peut être pris en compte de façon paramétrique plutôt que non paramétrique. On peut construire un modèle où la durée de séjour n'est pas l'âge, et qui nous permette de tenir compte des migrants.

Prenons le cas de la durée du premier emploi. On pourra étudier le devenir de l'enquêté en considérant son âge au début de cet emploi sous forme d'une variable explicative parmi d'autres. On contrôle bien à la fois la dimension du temps (le nombre d'années vécues dans la population soumise au risque, qui intervient de façon non paramétrique), le statut de migrant et l'âge à la migration. Le risque à un âge donné peut se déduire de l'âge à la migration (âge d'entrée dans la population soumise au risque) et du temps de soumission au risque.

Une autre possibilité nous est offerte par la création d'une variable indépendante fonction du temps. En effet, nous pouvons contrôler l'âge de l'individu tout au long de la période étudiée, par exemple le premier emploi. Chaque « âge de la vie » peut être qualifié par une variable indicatrice, selon que l'individu a, mettons, moins de 15 ans, entre 15 et 20 ans, etc. C'est ce que nous avions indiqué précédemment à propos des diverses possibilités qu'offrent les variables indépendantes fonction du temps. Ce type de modèle « imite » au plus près le modèle où la dimension temporelle est l'âge (modèle I dans le Tableau III-2). En effet, les coefficients associés à chaque tranche d'âge (moins de 15 ans, 15 à 19 ans, etc.), sont en quelque sorte la réplique paramétrique de la fonction de séjour de référence dans le modèle I.

**Tableau III-2 Types de modèles selon le début d'observation**

| I | II | III | IV |
|---|---|---|---|
| **Périodes prises en compte :** | | | |
| 12 ans jusqu'à échéance de l'événement | 1ère année de la 1ère période jusque fin première période | 1ère année de la dernière période jusque fin dernière période | 1ère année de la 1ère période jusque fin dernière période |
| **Exemples** | | | |
| Entrée dans la vie active | Issue de la première période d'emploi | Issue de la dernière période d'emploi | Issue de la l'ensemble de la carrière salariale |

### 3) Étude de l'entrée dans la vie active et étude de l'insertion des migrants

D'après ce qui précède, nous sommes en mesure de traiter Dakarois et migrants pour l'analyse d'un même événement. Doit-on considérer les migrants ayant trouvé un emploi immédiatement après leur arrivée dans la ville comme étant soumis au risque de la même façon que les enquêtés ayant connu une période de formation (études, apprentissage) avant leur premier emploi ?

On pourrait considérer que le marché du travail à Dakar attire justement les migrants, et qu'à la limite toute la population sénégalaise est soumise au risque, ce qui, au passage, remet en cause le principe d'une enquête urbaine : une enquête nationale serait alors préférable [8]. Cependant, le problème de l'analyse des migrants se pose différemment selon qu'on étudie l'entrée dans la vie active ou l'insertion urbaine des migrants. La question de l'intégration sur le marché de l'emploi n'est pas du même ordre selon le moment de la migration dans la vie de l'individu. Voyons pourquoi.

Pour analyser l'entrée dans la vie active à Dakar, nous nous intéressons à l'issue du parcours pré-professionnel tel qu'il est vécu dans cette ville, pour répondre à la question : *« qu'est-ce que la ville est en mesure d'apporter à ses habitants, en termes de formation, pour qu'ils s'insèrent sur le marché du travail urbain ? »* On retient de ce fait la sous-population des enquêtés ayant connu, avant leur premier emploi, une période de formation dans la ville, qu'ils soient migrants ou non migrants.

Le traitement doit être envisagé autrement si l'on veut analyser l'insertion professionnelle des migrants, c'est-à-dire leur orientation sur le marché du travail Dakarois. On sélectionnera les migrants qui n'ont pas connu de période de formation entre le moment de leur migration et le début de leur vie active dans la ville. On mesurera ainsi leur probabilité d'intégrer tel ou tel secteur du marché de l'emploi en tenant compte du temps qu'ils mettent à trouver un emploi.

Dans les chapitres qui suivent, nous comparerons systématiquement le sort des hommes et des femmes des trois groupes de générations qui constituent notre échantillon : il s'agit de comparaisons minimum, imposées par la contrainte de stratification de notre échantillon. En plus des variables sexe et groupe de générations, une troisième variable s'impose, qui est fonction de l'itinéraire de formation ; elle distingue :

- les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans : certains parmi eux sont migrants (n'étant pas forcément nés à Dakar), mais nous les considérons comme ayant été formés (à l'école ou en apprentissage) à Dakar : ils ont subi à un âge crucial les possibilités et les contraintes de la ville en matière de formation à la vie active ;
- les enquêtés qui n'étaient pas présents à Dakar à l'âge de 12 ans, mais qui ont immigré dans la ville pendant leur formation pour suivre des études ou faire l'apprentissage : ils ont vécu à Dakar pendant une partie de leur formation, et sont donc dans des conditions proches du groupe précédent ;

---

8 On pourrait, avec les mêmes arguments, remettre en cause le principe de l'enquête nationale étant donné que le marché de l'emploi dépasse les frontières du pays, comme l'indiquent les migrations internationales.

- les migrants qui n'ont pas connu de période de formation à Dakar : ils sont venus pour essayer de s'intégrer directement sur le marché de l'emploi, après éventuellement une période de chômage ou d'inactivité.

Pour plus de clarté dans l'exposé, nous appellerons le premier groupe les « Dakarois », le second les « migrants formés à Dakar », et le troisième les « migrants formés hors Dakar ».

Ces trois groupes valent essentiellement pour les hommes. Chez les femmes, distinguer le second groupe du premier est superflu : très peu de femmes (voir Tableau III-3) viennent à Dakar en cours de formation. Nous avons donc formé un seul groupe de femmes ayant suivi tout ou partie de leur formation à Dakar : nous parlerons alors des Dakaroises pour les enquêtées formées pour tout ou partie à Dakar, et de migrantes pour les enquêtées formées hors Dakar.

**Tableau III-3 Répartition des effectifs selon le lieu de formation, le groupe de générations et le sexe**

| | Générations | | |
|---|---|---|---|
| | 1930-1944 | 1945-1954 | 1955-1964 |
| HOMMES : | | | |
| présents à Dakar à l'âge de 12 ans (« Dakarois ») | *73*<br>21,8 | *136*<br>40,2 | *192*<br>49,6 |
| migrants formés à Dakar | *67*<br>20,0 | *62*<br>18,3 | *84*<br>21,7 |
| migrants formés hors Dakar | *195*<br>58,2 | *140*<br>41,4 | *111*<br>28,7 |
| Total hommes | *335*<br>100,0 | *338*<br>100,0 | *387*<br>100,0 |
| FEMMES : | | | |
| présentes à Dakar à l'âge de 12 ans (« Dakaroises ») | *53*<br>32,1 | *74*<br>45,7 | *101*<br>59,4 |
| migrantes formées à Dakar | *2*<br>1,2 | *6*<br>3,7 | *11*<br>6,5 |
| migrantes formées hors Dakar | *110*<br>66,7 | *82*<br>50,6 | *58*<br>34,1 |
| Total femmes | *165*<br>100,0 | *162*<br>100,0 | *170*<br>100,0 |

NB : Les effectifs sont en italiques.

### E - La variable dépendante : risques multiples et événement renouvelable

Jusqu'alors, nous avons fait comme si l'individu devait connaître un seul événement, par exemple l'entrée dans la vie active. Or, nous savons que tôt ou tard, du moins pour la majorité des hommes, l'enquêté trouvera un emploi. Ce n'est donc pas seulement le moment de l'entrée dans la vie active en tant que tel qui nous intéresse, mais aussi le type du premier emploi que l'enquêté a obtenu.

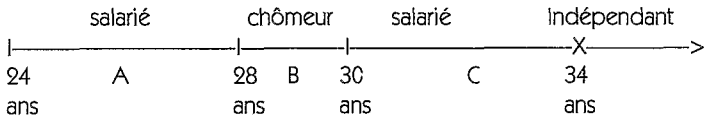
Dans le jargon démographique, on parle alors de risques multiples ou risques concurrents (*competing risks*). Cela signifie essentiellement que l'événement étudié est scindé en plusieurs modalités exclusives l'une de l'autre : une fois qu'on a accédé à un **premier** emploi salarié, on ne peut accéder à un **premier** emploi indépendant, et le statut d'indépendant ne peut être connu que lors d'une période suivante (2e emploi ou plus).

Analyser plusieurs événements concurrents a quelques conséquences sur l'interprétation de l'effet de chaque variable explicative. En effet, ce n'est plus seulement le temps que l'individu met à connaître l'événement étudié que l'on mesure, mais l'orientation vers tel ou tel type d'événement. Si, par rapport à l'entrée dans la vie active en général, les chances d'entrer dans la vie active en tant que salarié sont moins grandes pour, disons, les illettrés, cela signifie que leurs chances d'accès à un emploi indépendant sont *a contrario* meilleures, étant donné que tous rentrerons un jour dans la vie active. On mesure toujours le temps d'accès à tel ou tel emploi, mais la plus ou moins grande rapidité d'accès doit être aussi interprétée en termes d'intensité finale, pour chaque type d'emploi.

Plusieurs auteurs ont souligné l'intérêt de scinder un événement en plusieurs catégories. Cette possibilité ne tient qu'au recueil des données : pour l'analyse statistique, il est conseillé de faire les calculs pour chaque type d'événement en considérant les autres comme des troncatures à droite (KALBFLEISCH & PRENTICE, 1980 ; COX & OAKES, 1984 ; COURGEAU & LELIEVRE, 1989). En ce qui concerne l'analyse des itinéraires professionnels, la distinction des risques concurrents a montré son efficacité. En fait, estimer un modèle pour tous les risques confondus peut mener à des estimations biaisées, étant donné que différents types de passages de statut à un autre peuvent obéir à différents mécanismes. Ainsi, la distribution du temps d'occurrence d'un événement, le « calendrier » d'un événement, peut varier fortement selon le type d'événement. Par exemple, Per-Anders EDIN a montré, à propos de la sortie du chômage, que la dépendance sur la durée d'observation (*duration dependence*) était nulle dans le cas d'une transition vers le secteur public, mais positive dans le cas de transition vers un autre type d'emploi ou vers l'inactivité (EDIN, 1989). La difficulté n'est pas technique, mais sémantique : il faut définir à l'avance les catégories qui ont un sens pour qualifier l'événement étudié.

Par ailleurs, certains événements peuvent être renouvelés. Ainsi, on peut être salarié pendant quelques années, connaître une période de chômage, pour redevenir salarié. Supposons que nous voulions étudier l'issue du salariat en tant que tel. La sortie du salariat est alors un événement renouvelable. Dans les chapitres suivants,

nous serons souvent confrontés à ce problème : l'individu sort de la population soumise au risque lorsqu'il connaît un changement de statut, mais il peut retourner dans cette population. Par exemple, l'enquêté a pu connaître l'itinéraire suivant :




En tant que salarié, il a fait partie de la population soumise au risque pendant les périodes A et C, à la différence près qu'en période C, il avait déjà eu l'expérience du salariat avant une période de chômage B.

Pour prendre en compte la durée du salariat, on peut mesurer les risques pour chaque période de salariat. Or, étant donné que nous avons affaire à des événements renouvelables, un individu peut se trouver représenté deux fois. Dans notre exemple, l'enquêté serait représenté une fois pour la période A et une autre fois pour la période C lorsqu'il occupe une deuxième période de salariat : ceci aboutirait à une sur-représentation dans l'analyse des enquêtés très mobiles. Dans ce cas-là, on doit raisonner en termes d'années vécues dans le salariat, et éventuellement tenir compte du nombre de périodes (ou d'années) déjà vécues dans le salariat sous la forme d'une variable explicative.

Dans le cas où le sujet de l'analyse n'est pas la sortie du salariat en tant que telle, mais l'entrée dans un statut particulier, par exemple, celui d'indépendant, il n'est pas nécessaire de considérer séparément chaque période d'emploi. On tiendra compte plutôt de l'ensemble de la période jusqu'au premier emploi indépendant, en qualifiant par une variable indicatrice les différents segments, comme on l'a fait pour les différentes périodes de formation qui ont précédé le premier emploi. Il s'agit du modèle IV dans le Tableau III-2.

### VI - Mérites et limites de ces modèles

Ces modèles permettent un grand contrôle des variables explicatives, c'est-à-dire une bonne maîtrise de l'hétérogénéité de la population étudiée. La performance des algorithmes et des ordinateurs est telle que le nombre de variables explicatives que l'on peut introduire dans un modèle ne dépend plus que de la bonne spécification mathématique du modèle, de la taille de l'échantillon et surtout... des capacités de conceptualisation et d'interprétation du chercheur.

En fait, la difficulté est moins au niveau technique qu'au niveau de la conception, en amont des calculs : on peut introduire à peu près n'importe quel chiffre dans un modèle, il est bien rare que la machine ne sorte pas quelques résultats. Au cours de nos nombreux essais, nous avons fait trop souvent d'erreurs pour affirmer que les résultats livrés ici n'en comportent plus. Outre les prévisibles fautes typographiques ou orthographiques, il y a toutes celles que le lecteur ne voit pas parce qu'il n'a pas traité lui-même les données. Quelles réponses pouvons-nous apporter en anticipation des critiques ?

### A - Les biais de sélection

D'abord, est-ce que les résultats de l'analyse des biographies professionnelles menée ici permettent de décrire, comme nous l'avons prétendu plus haut (voir l'introduction), l'évolution du marché de l'emploi Dakarois durant les 40 dernières années ? La réponse est : « *Non* ». Mais nous nous empressons d'ajouter que nous le savions avant même que d'entreprendre l'enquête IFAN-ORSTOM. Outre les moins de 25 ans et les plus de 60 ans (voir diagramme de Lexis, Figure), deux catégories de population n'ont pu être interrogées dans l'enquête : les personnes décédées et les émigrants qui ne sont pas revenus à Dakar. Cela semble trivial, mais il est utile de le rappeler : aucune enquête rétrospective ne peut se soustraire à des biais de sélection du fait de la survie (ou de la sédentarisation) des individus (*selection by virtue of survival*). C'est une limite inhérente à ce type d'enquêtes : on peut seulement espérer que la procédure de sondage permet de donner une image représentative des itinéraires professionnels des personnes **présentes à Dakar au moment de l'enquête**. On peut espérer, dans un accès d'optimisme, que les itinéraires professionnels ne sont pas considérablement affectés par la mortalité [9] mais il est en revanche certain que l'itinéraire migratoire (au moins chez les hommes) est inextricablement lié à l'itinéraire professionnel.

Nous ne cachons pas que la migration est la principale embûche méthodologique sur laquelle nous sommes tombés. Comme nous l'avons vu plus haut, il faut à chaque analyse penser un modèle qui permette une prise en compte convenable des immigrants. Plus facile à prendre en compte, l'émigration n'en est pas moins une composante importante des itinéraires de formation et des carrières professionnelles. Non seulement l'observation des immigrants et des émigrants est sélective, mais la migration de retour (émigration suivie d'un retour avant la date d'enquête) est aussi sélective. Dès lors, l'enquête rétrospective ne peut donner une mesure exacte ni de l'immigration vers, ni de l'émigration hors de la ville.

Le problème de la migration ne sera pas évacué dans les analyses qui suivent : au contraire, il fait partie intégrante de nos explications. Le fait que nous ne puissions mesurer la migration ne doit pas nous empêcher d'en stigmatiser l'importance.

### B - Le tirage de l'échantillon et la pondération

La méthode de tirage de l'échantillon biographique peut aussi constituer un autre problème : comme il est dit plus haut, deux variables (le groupe de générations et le sexe) ont servi pour la stratification. Les modèles doivent-ils prendre en compte ce type de stratification, c'est-à-dire, les données doivent-elles être pondérées ? C'est une question ardue à laquelle il n'y a pas de réponse mécanique : cela dépend essentiellement de l'événement que l'on veut étudier et du type de modèle qu'on veut mettre au point. Dans l'annexe 1 figure une discussion à partir de l'article de Jan M. HOEM (1985), qui est la référence principale en ce domaine. Nous en concluons que la procédure d'échantillonnage et la stratification adoptée dans l'enquête IFAN-ORSTOM sont non informatives et donc « négligeables » (*ignorables*).

---

9 Cette remarque est une insulte aux spécialistes de la mortalité différentielle, et à nos propres convictions : on sait bien que la mortalité d'un ouvrier ou d'un agriculteur ne peut être identique à celle d'un cadre ou d'un employé.

### C - Les hypothèses du modèle semi-paramétrique

Venons-en maintenant à l'analyse statistique elle-même. Dans les modèles dits semi-paramétriques, l'hypothèse de proportionnalité est en apparence très forte, mais elle est en fait minimisée lorsque le nombre de variables et d'observations est suffisant pour permettre un contrôle maximum de l'hétérogénéité de l'échantillon : au fur et à mesure que de nouvelles variables sont introduites dans le modèle, les estimations deviennent de plus en plus estimations robustes, c'est-à-dire qu'elles sont moins dépendantes des observations extrêmes ou observations aberrantes.

Dans les modèles de type « logit » sur les proportions, on peut repérer assez facilement les observations « aberrantes » et éventuellement les éliminer pour obtenir de meilleures estimations des coefficients de régression sur le reste de l'échantillon. En ce qui concerne les modèles de Cox, dit « modèles à risques proportionnels », il n'a pas été encore trouvé de méthode à ce jour qui permettent de repérer les observations aberrantes lorsqu'on y fait intervenir des variables indépendantes fonction du temps. Mais, par rapport aux simples modèles sur les proportions, ce type de modèle offre un meilleur contrôle de la durée, du temps d'observation.

En effet, il a été montré (Bretagnolle & Huber-Carol, 1988) que l'introduction de nouvelles variables dans les modèles à risques proportionnels renforce l'effet des variables déjà prises en compte dans les calculs, si ces variables sont indépendantes entre elles. En d'autres termes, une fois qu'une variable explicative est retenue comme significative, elle restera significative dans le même sens, quels que soit le nombre et le type des variables que l'on a omises ou écartées de l'analyse. Nous avons pu constater cependant, d'une manière empirique, à partir de nos données, que cette règle n'est pas toujours vérifiée. Il nous semble que l'effet des interactions entre variables (notamment lorsqu'on fait intervenir des variables indépendantes fonction du temps) n'a pas suffisamment été étudié. Bien qu'il faille encore déterminer analytiquement sous quelles conditions on n'observe plus cette règle, il n'en reste pas moins que ces modèles restent très robustes.

### D - Les modèles paramétriques : une meilleure alternative ?

Une part importante de la littérature sur l'analyse des itinéraires professionnels est consacrée aux modèles paramétriques : c'est particulièrement le cas de l'analyse de la durée du chômage, où l'ajustement de la fonction de séjour de référence sur une distribution de Weibull est très souvent utilisé. Ce type de modèle permet en effet de mesurer la dépendance sur la durée (*duration dependance*) : les chances de trouver un emploi peuvent augmenter ou diminuer selon la durée passée en chômage, et on peut supposer que le processus est linéaire. Cependant, ces modèles posent beaucoup de problèmes quant à la bonne spécification de la distribution paramétrique et au traitement de l'hétérogénéité non observée, c'est-à-dire non prise en compte par les variables explicatives. A propos de l'analyse de la durée du chômage, J.T. Addison et P. Portugal (1987) concluent que non seulement les paramètres de la régression sont sensibles aux hypothèses sur la distribution mais que, selon toute évidence, différentes formes de distribution (et donc différentes formes de dépendance sur la durée) peuvent s'ajuster sur différents sous-groupes de l'échantillon. Toujours à propos du chômage, H.P. Galler et U. Poetter (1989),

testant une procédure initiée par J. HECKMAN et B. SINGER (1982) et révisée par J. TRUSSEL et T. RICHARD (1985), pour prendre en compte l'hétérogénéité non observée dans les modèles paramétriques, soulignent que « *even if unobserved heterogeneity is considered explicitly in models of unemployment duration it still is rather difficult to discriminate empirically between true duration dependence and the effects of unobserved heterogeneity* ». Ces auteurs concluent qu'en l'absence d'information préalable (*prior information*) sur la forme de l'hétérogénéité non observée, un modèle semi-paramétrique est préférable même s'il ne permet pas l'analyse de la dépendance sur la durée.

Ces restrictions méthodologiques portent sur l'analyse du chômage, mais il est probable qu'elles sont généralisables à n'importe quel épisode de l'itinéraire professionnel. Ajoutons que les questions que nous nous posons à propos des itinéraires professionnels à Dakar ne posent pas comme point central la dépendance sur la durée. En particulier, nous n'avons pas retracé assez précisément les périodes de chômage pour en faire un traitement fouillé comme il est généralement possible de le faire sur les données recueillies auprès des agences pour l'emploi dans les pays occidentaux.

### E - Les variables indépendantes fonction du temps : un gain important mais mal évalué

Pour ces raisons, nous préférons utiliser le modèle semi-paramétrique de Cox (où la fonction de séjour de référence n'est pas paramétrisée) en nous concentrant sur la maîtrise du temps d'observation. Dans ce type de modèle, les variables indépendantes fonction du temps accroissent la maîtrise de l'hétérogénéité, parce qu'elles permettent de mesurer au plus près l'effet du déroulement de la vie de l'individu, c'est-à-dire qu'elles permettent un certain contrôle sur la durée d'observation. L'hypothèse de proportionnalité est moins forte lorsqu'on fait intervenir ces variables, puisqu'elles captent une partie de l'hétérogénéité au cours du temps d'observation. On contrôle ainsi pour une large part (en particulier avec la variable « période de conjoncture ») les processus non stationnaires.

Il est maintenant possible de tester l'ampleur de l'hétérogénéité non observée après modélisation (BLOSSFELD & HAMERLE, 1989, 1990). Malheureusement, cette procédure nécessite le calcul des résidus, ce qu'on ne peut actuellement pas faire lorsqu'on fait intervenir des variables indépendantes fonction du temps, à l'aide des logiciels disponibles (à notre connaissance). Il subsiste donc toujours une marge d'incertitude quant à la bonne spécification des modèles développés ici, qui font une large part aux variables indépendantes fonction du temps. Le gain dû à l'introduction de ce type de variables est cependant mesuré par l'amélioration du Chi2 : tous les calculs que nous avons faits convergent au moins pour dire que les variables indépendantes fonction du temps améliorent considérablement les ajustements.

CHAPITRE IV

# LA FORMATION À LA VIE ACTIVE : ÉTUDES, APPRENTISSAGE ET ORIENTATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le module consacré à l'activité dans le questionnaire biographique décrit, outre les différents emplois occupés par l'enquêté, la formation scolaire ou en apprentissage lorsqu'elle a eu lieu à Dakar. Les données recueillies par l'enquête IFAN-ORSTOM ne sauraient remplacer les statistiques d'établissements scolaires et de formation, mais nous ne disposons actuellement d'aucune autre source (notamment sur l'apprentissage) restituant, avec suffisamment de profondeur historique, l'évolution des 30 ou 40 dernières années.

Les premières sections de ce chapitre sont consacrées aux débouchés et à la durée des études et de l'apprentissage. Nous terminons par une synthèse sur l'insertion professionnelle des Dakarois en fonction de leur itinéraire de formation.

## I - Les études à Dakar

Pour situer le degré de scolarisation des habitants de Dakar, toutes origines géographiques confondues, le lecteur se reportera au Tableau IV-1 où figurent le taux de scolarisation et les pourcentages d'interruptions de la scolarité en cours de cycle.

### A - Les progrès de la scolarisation se sont ralentis dans les dernières générations

Dans les générations d'hommes nés en 1930-1944, 41,2 % avaient été scolarisés, et seulement 21,5 % au-delà du CM et 10,4 % au-delà de la troisième. Dans les générations 1945-1954, ces pourcentages étaient respectivement de 62,7 %, de 45,9 % et de 27,8 %, et dans les générations 1955-1964, de 71,6 %, de 43,7 % et de 26,1 %. Le taux de scolarisation des hommes a donc fortement augmenté entre les deux premiers groupes de générations, mais il connaît ensuite un certain tassement, de sorte que 28,4 % des enquêtés des générations 1955-1964 présents à Dakar en 1989 n'avaient jamais été scolarisés.

Le taux de scolarisation est très faible pour les générations féminines 1930-1944 : seulement 11,5 % des femmes de ces générations avaient été scolarisées (contre 41,2 % chez les hommes), et 4,8 % étaient allées au-delà du CM (21,5 % chez les hommes). Le parcours scolaire des femmes ne devient réellement analysable qu'à partir de la génération 1945, et même 1955 pour la scolarité au-delà de la classe de troisième. En effet, les pourcentages de femmes ayant été scolarisées augmentent à partir des générations 1945-1954 (34,6 %), mais les pourcentages ayant été au-delà du CM (16,0 %) ou de la troisième (7,3 %) restent faibles. Dans les générations 1955-1964, les pourcentages sont respectivement de 61,2 %, de 33,5 % et de 15,9 %. En somme, les progrès (réels) de la scolarisation des femmes ont été faits à partir d'un niveau très bas. Il reste encore beaucoup à faire pour qu'elles atteignent, en ville, un niveau de scolarisation comparable à celui des hommes ; il faudra attendre probablement les générations de femmes nées dans les années 70 pour obtenir ce résultat.

## B - Des interruptions en cours de cycle de plus en plus fréquentes

Chez les hommes, les interruptions au niveau du primaire ont diminué de plus de moitié entre les générations 1930-1944 et 1945-1954, mais il semble qu'on assiste à une augmentation des interruptions dans les générations 1955-1964. Chez les femmes, la proportion d'interruptions au niveau primaire a baissé entre les deux premiers groupes de générations, mais le niveau des interruptions s'est maintenu dans le groupe suivant pour atteindre un niveau comparable à celui des hommes, soit un taux de 9 % environ.

La proportion d'interruption est plus importante au niveau du collège. Près d'un homme sur six scolarisés à Dakar au-delà du CM avait interrompu sa scolarité avant la 3e dans les générations 1930-1954. Les interruptions ont augmenté dans les générations 1955-1964 où elles concernent plus d'un enquêté sur cinq formés à Dakar. Les effectifs sont insuffisants pour nous permettre de dire si la situation des femmes était différente dans les générations 1930-1954 mais il semble que les interruptions concernent aussi une femme sur cinq dans les générations 1955-1964 formées à Dakar.

Chez les hommes formés hors Dakar, la proportion d'interruption avant la 3e était plus de deux fois supérieure à celle des enquêtés formés à Dakar dans les générations 1930-1944. Pour les générations suivantes, cette proportion a diminué de plus de moitié de sorte que les interruptions sont moins fréquentes chez les enquêtés formés hors Dakar.

Tableau IV-1 Interruptions de la scolarité en cours de cycle dans l'enseignement général selon le sexe, la génération et le lieu de scolarisation

| HOMMES | 1930-1944 | 1945-1954 | 1955-1964 |
|---|---|---|---|
| Lycée à Dakar | 15,0 % | 26,7 % | 34,7 % |
| | (20) | (60) | (72) |
| Lycée hors Dakar | 25,0 % | 33,3 % | 53,8 % |
| | (8) | (18) | (13) |
| Collège à Dakar | 17,1 % | 17,5 % | 20,7 % |
| | (41) | (120) | (140) |
| Collège hors Dakar | 41,9 % | 17,1 % | 17,2 % |
| | (31) | (35) | (29) |
| Primaire | 14,5 % | 6,6 % | 9,0 % |
| | (138) | (212) | (277) |
| Taux de scolarisation | 41,2 % | 62,7 % | 71,6 % |
| | (335) | (338) | (387) |
| FEMMES | | | |
| Lycée à Dakar | 50,0 % | 50,0 % | 60,0 % |
| | (2) | (6) | (15) |
| Lycée hors Dakar | | 0,0 % | 50,0 % |
| | (0) | (1) | (2) |
| Collège à Dakar | 40,0 % | 11,1 % | 20,4 % |
| | (5) | (18) | (49) |
| Collège hors Dakar | 66,7 % | 37,5 % | 50,0 % |
| | (3) | (8) | (8) |
| Primaire | 15,8 % | 8,9 % | 8,7 % |
| | (19) | (56) | (103) |
| Taux de scolarisation | 11,5 % | 34,6 % | 61,2 % |
| | (165) | (162) | (168) |

Lecture du tableau : parmi les 60 hommes enquêtés dans les générations 1945-1954 qui avaient été scolarisés à Dakar au-delà de la 3e, 26,7 % avaient échoué en classe de 2e ou de 1re et n'avaient donc pas atteint la classe de terminale ; parmi les 103 femmes scolarisées (primaire et au-delà) des générations 1955-1964, 8,7 % avaient échoué avant le CM.

Cette diminution n'est pas observée chez les femmes formées hors Dakar. Il semble donc qu'on assiste à une certaine homogénéisation des comportements scolaires entre les Dakarois et les migrants chez les hommes, mais pas chez les femmes.

La scolarisation au-delà de la troisième est très faible pour les femmes, particulièrement chez les migrantes, de sorte qu'on ne peut faire de comparaison selon le lieu de formation. On constate cependant que le niveau d'interruption est supérieur à celui des hommes : une femme sur deux avait interrompu le lycée avant d'avoir atteint la classe de terminale.

Chez les hommes scolarisés au-delà de la troisième, le taux d'interruption augmente quel que soit le lieu de la formation, de sorte qu'il a plus que doublé entre les générations 1930-1944 et les générations 1955-1964, où il atteint un tiers des enquêtés formés à Dakar et la moitié des enquêtés formés hors Dakar. Il est possible que les migrants aient été plus souvent sélectionnés parmi les élèves en situation d'échec scolaire, mais il est possible aussi que les échecs soient plus fréquents hors de Dakar : malheureusement nous ne disposons pas de sources statistiques sur les établissements qui nous permettent de vérifier ces hypothèses.

Globalement, on peut dire que la démocratisation du système scolaire a eu pour corollaire le déplacement des interruptions (échecs ou abandons) vers des classes supérieures. L'augmentation du niveau scolaire d'un groupe de générations à l'autre s'est généralement accompagnée d'une augmentation des interruptions scolaires en cours de cycle. Par ailleurs, la scolarité des femmes s'est améliorée et semble se faire même dans de meilleures conditions que la scolarité des hommes avant la 3e, mais elle reste difficile au-delà.

## II - L'âge à la sortie des études

Il faut souligner qu'il n'existe pas d'autres sources de données longitudinales avec lesquelles on puisse faire des comparaisons. Malgré leurs limites, les résultats présentés ci-dessous sont certainement parmi les premiers qui offrent une image globale de l'évolution du parcours scolaire en milieu urbain. Cette image concerne autant l'école publique que l'école privée de la ville de Dakar et de sa banlieue, Pikine.

Les observations sur les taux de scolarisation ne tiennent compte que du niveau scolaire, mais pas de l'âge en fin de scolarité. L'enquête biographique nous permet de faire quelques observations sur l'évolution de l'âge en fin d'études pour les enquêtés scolarisés à Dakar. On utilisera principalement comme indicateurs de l'âge en fin d'études, le premier quartile et le second quartile (la médiane), c'est-à-dire l'âge auquel 25 % et 50 % des effectifs d'une génération ont terminé leur scolarité avec tel niveau d'éducation ; le troisième quartile est moins fiable en raison de la faiblesse des effectifs et des imprécisions sus-dites. La médiane est en revanche un bon indicateur de tendance centrale.

## MÉTHODOLOGIE

Sur les 1 060 hommes qui constituent l'échantillon de l'enquête biographique, nous connaissons l'itinéraire scolaire après l'âge de 12 ans de 422 hommes (soit 22,4 % dans le groupe de générations 1930-1944, 44,4 % dans le groupe 1945-1954 et 50,9 % dans le groupe 1955-1964). Certains de ces enquêtés ont fait une partie de leurs études à l'extérieur (généralement une autre ville du pays) entre l'âge de 12 ans et le moment de leur immigration à Dakar (respectivement 34,7 %, 24,7 % et 20,8 % dans les trois groupes de générations), et sont donc considérés comme des migrants formés à Dakar, dont nous pouvons étudier le parcours de formation au même titre que les enquêtés présents à Dakar depuis l'âge de 12 ans (les « Dakarois »).

Pour les femmes, l'étude la durée de la formation se pose en des termes différents. Seulement 111 femmes d'entre les 497 enquêtées de l'échantillon, soit 3,6 % dans le groupe de générations 1930-1944, 21,0 % dans le groupe 1945-1954 et 41,8 % dans le groupe 1955-1964, avaient connu après l'âge de 12 ans une période d'études à Dakar. Ces proportions reflètent l'inégalité des chances d'accès à l'instruction en français selon le sexe. Par ailleurs, les femmes venues en cours de scolarité à Dakar sont en proportion plus faible que chez les hommes (respectivement, pour chaque groupe de générations : 33,3 %, 17,7 % et 15,5 %) : la migration en cours d'études est peu fréquente chez les femmes, de sorte que deux groupes ont été distingués, celui des femmes formées pour tout ou partie à Dakar (Dakaroises) et celui des femmes formées hors Dakar (migrantes). Nous n'étudierons pas la durée de la scolarité pour ce dernier groupe, étant donné que les informations sur l'itinéraire hors Dakar ne sont pas complètes.

Outre la définition des populations soumises au risque homogènes, il nous faut traiter le problème des retours en formation. Dans l'enquête biographique, le niveau d'études a été saisi indépendamment de chacune des périodes d'études recueillies dans le module sur la vie active à Dakar. Si l'enquêté a par exemple interrompu ses études pendant un an ou plus, pour les reprendre ensuite, on ne peut pas savoir à quel niveau il les a interrompues, ce qui est fâcheux lorsqu'on veut analyser la recherche d'emploi. En effet, si un jeune interrompt ses études, c'est peut-être pour chercher du travail : on peut faire l'hypothèse que le succès d'une telle recherche dépendra en grande partie du niveau d'études qu'il aura atteint à ce moment-là. La reprise des études peut correspondre à un échec dans la recherche d'emploi. Au regard de ses attentes, le jeune considérera parfois que reprendre des études est plus intéressant que de prendre un emploi mal payé ou en deçà de sa qualification, dans la mesure où il peut trouver tout de même les moyens (s'il obtient, par exemple, le support de ses parents) de poursuivre plus loin sa formation.

Les cas de reprise des études sont relativement peu nombreux dans les générations nées avant 1945, mais ils augmentent dans les générations suivantes : chez les hommes, leur proportion passe de 2,5 % pour les générations 1930-1944, à 7,3 % pour les générations 1945-1954 et à 8,6 % pour les générations 1955-1964 ; chez les femmes, la proportion était nulle pour les générations 1930-1944, mais elle était respectivement de 5,9 % et de 4,2 % pour les groupes de générations suivant. Même si les reprises d'études sont faibles pour les hommes comme pour les femmes, il est préférable de ne faire l'analyse de la durée des études que pour les études complètement terminées, c'est-à-dire quand le niveau d'études atteint correspond à la dernière période d'études enregistrée dans le questionnaire biographique.

Comment, par ailleurs, interpréter les âges tardifs en fin de scolarité ? Un certain manque de précision dans la collecte est peut-être à l'origine de quelques déclarations surprenantes : certains enquêtés, par exemple, auraient terminé leur scolarité au niveau de l'école primaire à plus de 20 ans, du collège à plus de 25 ans, et du lycée à plus de 30 ans, comme on le voit au Tableau IV-2.

Ces âges semblent particulièrement élevés, et il est possible que certains enquêtés aient déclaré des niveaux d'études inférieurs au niveau réel pour cacher une situation d'échec scolaire que révèle ensuite l'âge en fin de scolarité recueilli dans l'enquête biographique. Il est possible aussi que la question sur la dernière classe suivie ait été mal comprise ou mal posée par les enquêteurs, et qu'une certaine confusion ait été faite entre dernier cycle complété et dernière classe suivie. Enfin, certains enquêtés ont pu déclarer une période de scolarité particulièrement longue pour cacher une situation d'inactivité ou de chômage.

Cependant, une autre possibilité ne doit pas être écartée : certains élèves ont pu effectivement quitter l'école à ces âges élevés (comparés au niveau d'instruction atteint), malgré les limites d'âge imposées par l'école publique. D'abord, c'est une pratique assez courante que de déclarer un enfant plus jeune qu'il ne l'est pour pouvoir le faire admettre à l'école ou pour lui permettre de continuer sa scolarité dans un autre établissement : les cas de falsification d'extraits de naissance ne sont pas rares, quoiqu'on ne puisse en déterminer l'ampleur. Ensuite, les écoles privées accueillent de nombreux élèves en situation d'échec scolaire dans le public. Ces établissements sont moins regardants sur l'âge.

En définitive, puisque les imprécisions dans le recueil de l'information sur les études portent surtout sur les périodes de longue durée, et qu'elles ne concernent qu'une minorité d'enquêtés, on peut tout de même tirer quelques conclusions sur l'évolution, d'une génération à l'autre, de l'âge à la sortie de chacun des niveaux de scolarité.

## Tableau IV-2 Fin de scolarité tardive, selon le sexe et la génération

| Générations | 1930-1944 | 1945-1954 | 1955-1964 |
|---|---|---|---|
| HOMMES | | | |
| Fin de scolarité au lycée à 30 ans ou plus | 0,0% | 7,4% | 0,0% |
| Fin de scolarité au collège à 25 ans ou plus | 0,0% | 4,3% | 13,7% |
| Fin de scolarité primaire (CM) à 20 ans ou plus | 4,2% | 21,7% | 5,7% |
| FEMMES | | | |
| Fin de scolarité au lycée à 30 ans ou plus | 0,0% | 0,0% | 0,0% |
| Fin de scolarité au collège à 25 ans ou plus | 0,0% | 11,1% | 8,3% |
| Fin de scolarité primaire (CM) à 20 ans ou plus | 0,0% | 0,0% | 15,0% |

Lecture : 4,3 % des hommes ayant interrompu leur scolarité au niveau du collège (6e à 3e) l'ont fait à plus de 25 ans dans le groupe de générations 1945-1954.

## A - La scolarité des hommes à Dakar

### 1) Une fin de scolarité relativement tardive au niveau primaire

Chez les hommes, la sortie de l'école primaire est assez tardive à Dakar, ce qu'on peut expliquer en partie par la priorité qui est donnée dans certaines familles à l'école coranique. L'école coranique et l'école française sont souvent en concurrence dans l'enfance. On peut comprendre dès lors qu'il y ait un certain report ou retard dans la scolarité en français.

Pratiquement aucun des enquêtés ayant terminé leur scolarité à Dakar au niveau du CM ne l'avait fait avant l'âge de 13 ans. Pour eux, la sortie de l'école primaire est étalée sur plus de 5 ans, de sorte que l'âge médian pour les générations nées avant 1955 était de 16 ans, et il a été réduit à 15 ans pour les générations 1955-1964 (Figure IV-1). Il est vrai qu'au niveau primaire, la sortie de l'école révèle plutôt l'échec scolaire et qu'on a pu sélectionner ainsi des enquêtés qui ont cumulé du retard. Cela pourrait expliquer, avec l'effet de l'école coranique et sous réserve de fiabilité de nos données, les âges de fin de scolarité particulièrement élevés pour certains enquêtés.

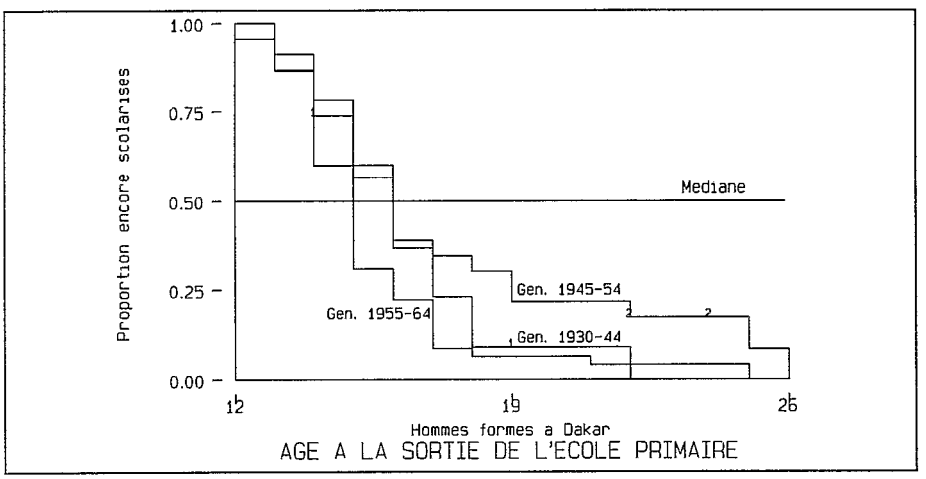



Figure IV-1

### 2) La démocratisation de l'enseignement en français a abouti à un vieillissement des élèves de collège

Pour les enquêtés ayant fréquenté les bancs du collège, les effectifs sont suffisants pour distinguer ceux qui ont interrompu leur scolarité au niveau de la troisième et ceux qui ont quitté l'école en cours de cycle (de la sixième à la quatrième).

Cinquante pour cent des enquêtés de la génération 1930-1944 avaient quitté l'école en troisième à moins de 18 ans et le dernier d'entre eux à 21 ans, alors que pour les générations 1945-1954 et 1955-1964, la médiane était de 20 ans et respectivement 4,3 % et 13,7 % d'entre eux n'ont quitté la classe de troisième qu'après 25 ans. On assiste donc à un net retard de fin d'étude au niveau du collège.

Cependant, on peut interpréter ces chiffres autrement. Il faut se rappeler que le niveau d'instruction en français était beaucoup moins élevé dans les générations qui ont effectué leur scolarité avant l'indépendance. La démocratisation de l'enseignement après l'indépendance a donc eu des résultats certains, même si ensuite le niveau scolaire a peu évolué.

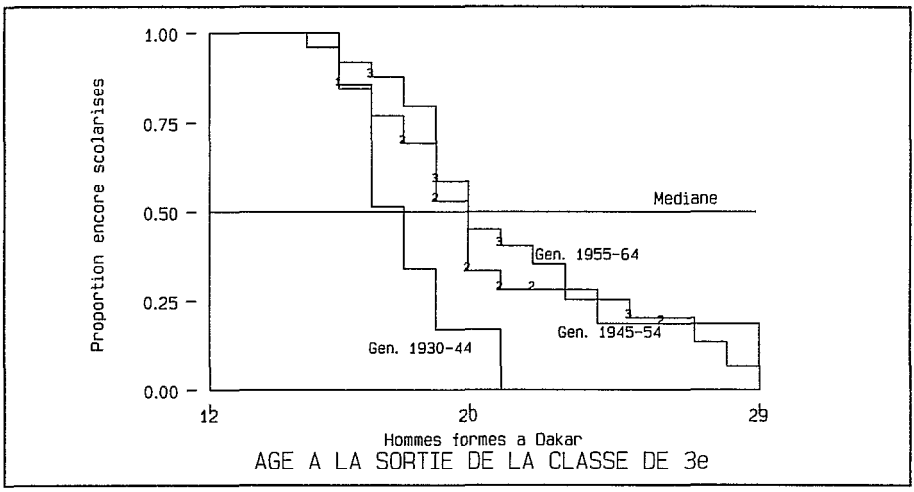



Figure IV-2

Dans les générations 1930-1944, les élèves qui pouvaient arriver au niveau de la troisième constituaient une élite (urbaine en l'occurrence), et ils étaient sans doute parmi les meilleurs élèves dans leur classe d'âge : ils étaient par conséquent plus jeunes. Ceux qui étaient en situation d'échec étaient d'ailleurs plus âgés qu'eux, comme on le voit sur la Figure IV-3, qui représente une estimation de l'âge en fin de scolarité pour les élèves ayant abandonné (ou échoué) en cours de cycle : 50 % de ces interruptions scolaires avaient eu lieu après 20 ans dans la génération 1930-1944. Au contraire, dans les générations 1945-1964, les sorties du collège avant la troisième, concernaient des élèves plus jeunes : 50 % avaient terminé leurs études avant 17 ans et ils n'étaient plus que 25 % à avoir échoué après l'âge de 20 ans. Dans ces générations, la majeure partie des sorties de collèges correspondent certainement plus à des déperditions scolaires (dues à des contraintes extérieures) qu'à des échecs scolaires. En effet, le manque de moyens, le désir de travailler ou les propositions d'emploi ou d'apprentissage ont sans doute plus suscité la fin des études que l'échec dans la poursuite de ces études.

On aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait un rajeunissement de l'âge en fin d'étude, étant donné que les dernières générations ont accédé plus jeunes à l'enseignement scolaire. Cependant, il faut se rappeler qu'avec la démocratisation de l'enseignement, les effectifs scolaires sont devenus plus hétérogènes : le niveau d'instruction de l'élite scolaire s'est élevé parallèlement à la prolongation de la scolarité chez les autres. Ce mouvement s'est accompagné d'une augmentation des interruptions en cours de cycle dans les dernières générations.

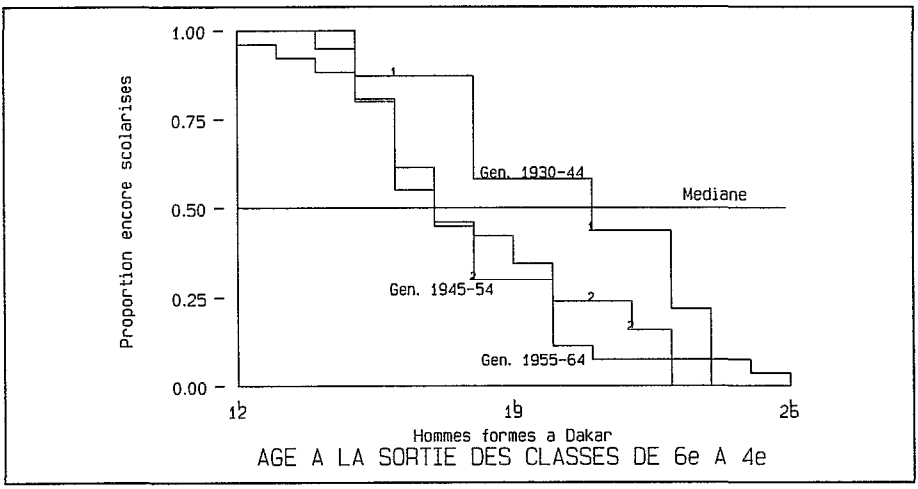



Figure IV-3

### 3) Un vieillissement observé aussi au niveau du lycée et de l'enseignement technique

Trop peu d'enquêtés (seulement 7) des générations 1930-1944 avaient terminé leur scolarité aux classes de lycée pour qu'on en fasse l'analyse. Pour les générations suivantes on constatera qu'aucun enquêté de notre échantillon n'avait terminé le lycée avant 20 ans. Entre les générations 1945-1954 et 1955-1964, l'âge médian au sortir de terminale a augmenté d'un an, passant de 24 à 25 ans.

Sur l'ensemble des scolarisés, on constate un allongement de la durée de la scolarité dans le secondaire : en moyenne, on termine le primaire plus tôt mais on termine le lycée plus tard. Cette évolution est due à l'augmentation des cas de redoublements (notamment dans les écoles privées) et de reprise des études après période d'essai sur le marché de l'emploi : lorsque la recherche d'emploi se solde par un échec, il est préférable, quitte à constituer une charge pour la famille, de reprendre les études plutôt que de rester au chômage.

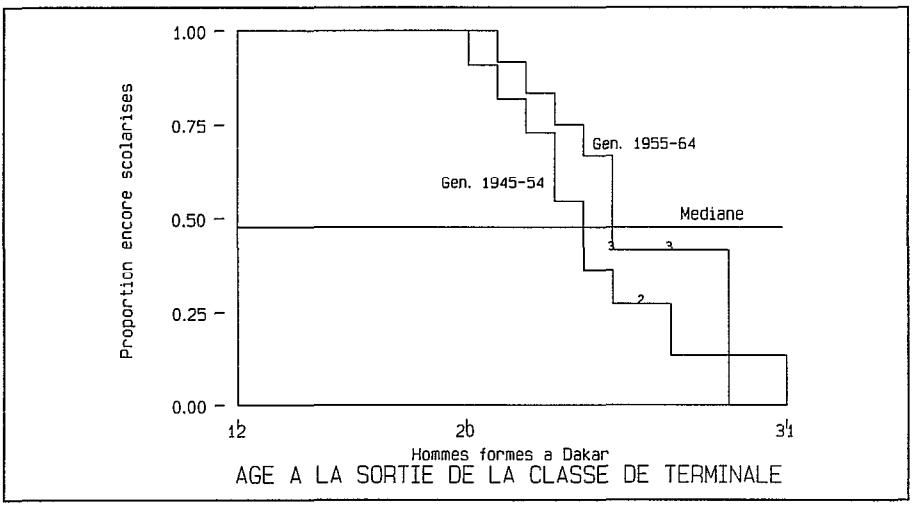



Figure IV-4

Les enquêtés ayant échoué en seconde ou en première, terminent leur scolarité à peine plus âgés que ceux qui n'ont pas dépassé le niveau de la troisième. Le premier quartile et la médiane se déplacent d'un an entre les deux groupes quel que soit le groupe de générations. Comme nous le verrons à la section suivante de ce chapitre, les deux tiers des élèves de seconde ou de première abandonnaient leur scolarité pour le chômage ou pour travailler en tant que salariés. Pour la plupart de ceux-là, la poursuite de la scolarité en seconde ou première a certainement coïncidé avec une recherche d'emploi. La forte augmentation du taux d'interruptions au niveau de la seconde et de la première, que nous avions constatée au début de cette section, accompagne sans doute l'augmentation de la durée de recherche d'un emploi salarié.

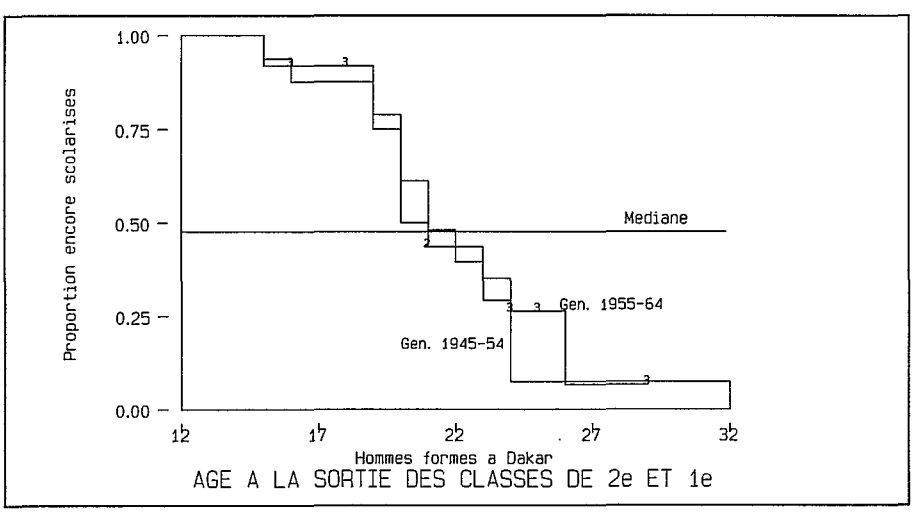



Figure IV-5

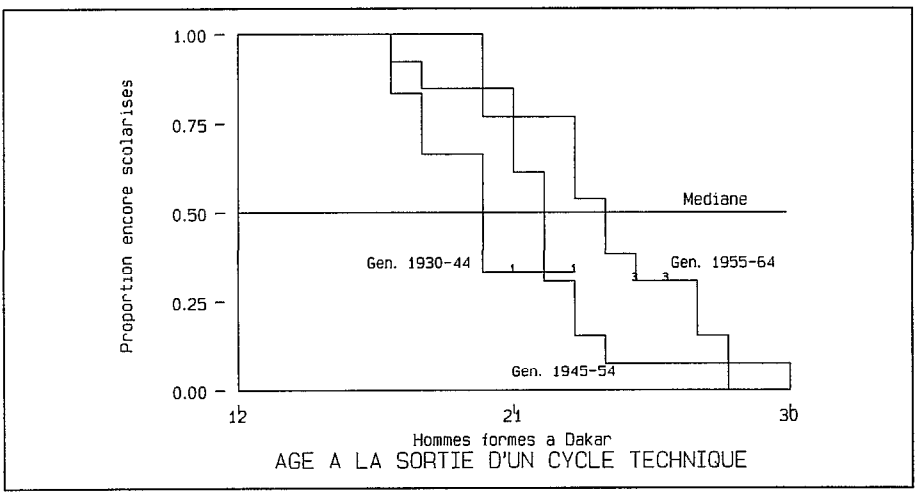



Figure IV-6

Dans les filières techniques, l'âge en fin d'études a fortement augmenté d'une génération à l'autre, l'âge médian passant de 20 ans pour les générations 1930-1944 à 22 ans et à 24 ans pour les groupes de générations suivants. Ce vieillissement s'est accompagné certainement d'une diversification et d'une plus grande spécialisation de l'enseignement technique, ainsi qu'à l'ouverture de ces filières au plus grand nombre. Cependant, ces filières restent encore peu empruntées, même à Dakar qui concentre pourtant la majorité de ces écoles : dans notre échantillon, elles concernent seulement 2,1 % des générations 1930-1944, 4,7 % pour les générations 1945-1954 et 4,1 % pour les générations 1955-1964.

L'analyse de la sortie des études supérieures est fortement conditionnée par l'interprétation qu'on fait des sorties de Dakar. En effet, comparativement aux autres niveaux d'instruction, l'émigration joue un grand rôle au niveau universitaire : de nombreux étudiants sénégalais ont fait tout ou partie de leurs études à l'étranger. Nous ne pouvons savoir précisément à quel âge ils ont pu finir leurs études (les périodes de formation et d'activité hors de la ville étant recueillies avec moins de précision) ; nous savons seulement la date de leur retour à Dakar. Dés lors, l'analyse de l'âge en fin d'études ne peut s'appliquer que pour la période passée à Dakar avant, éventuellement, d'émigrer. En ayant à l'esprit ces restrictions, on peut tout de même estimer l'âge en fin d'études lorsqu'elles ont été complétées à Dakar : 50 % des enquêtés auraient alors fini leurs études avant l'âge de 26 ou 27 ans.

### B - La scolarité des femmes à Dakar : des comportements généralement plus homogènes que chez les hommes

Comme pour les hommes, l'âge médian à la sortie du primaire était de 16 ans dans la génération 1945-1954 et de 15 ans dans les générations 1955-1964. Les femmes sont en revanche sorties de la classe de troisième un an plus tard que les hommes (21 ans contre 20 ans), mais presque aucune n'était sortie du collège au-delà de 25 ans (voir Figure IV-7). On n'observe pas de différence notable entre les sexes pour les sorties du collège avant la classe de troisième.

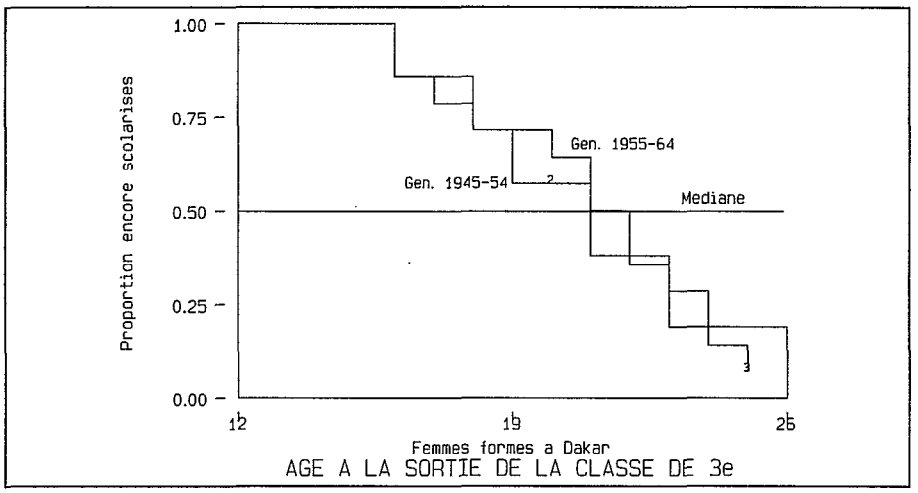



Figure IV-7

En somme, les premières femmes qui ont eu accès à l'enseignement secondaire semblent former un groupe relativement plus homogène selon l'âge que les hommes des mêmes générations. Cela semble n'être pas le cas pour les femmes ayant suivi un enseignement technique (principalement du secrétariat), dont l'âge à la sortie des études se réparti de 18 à 29 ans, pour les générations 1955-1964.

Au niveau du lycée, les écarts d'âge en fin d'études étaient moins grands que pour les hommes, du moins pour les générations 1955-1964 pour lesquelles nous disposons d'un effectif suffisant. Ces générations sont sorties de terminale entre 22 et 25 ans. Les sorties en cours de cycle (classes de seconde ou première) ont eu lieu entre 21 et 27 ans (voir Figure IV-8).

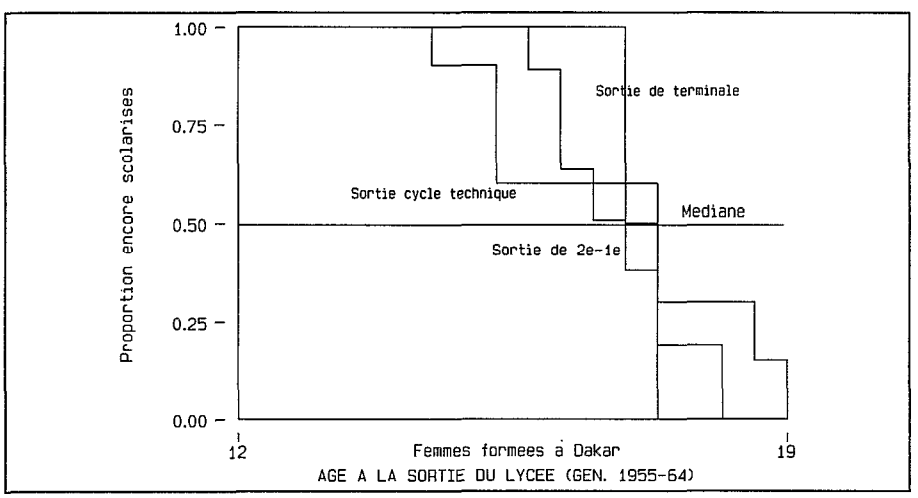



Figure IV-8

## III - Le débouché des études

Les différences d'âge en fin d'études correspondent la plupart du temps à des orientations différentes dans la vie active. A niveau d'instruction égal, on n'a pas les mêmes ambitions ni les mêmes chances sur le marché du travail selon son âge en fin d'études et selon sa génération.

Dans les commentaires qui suivent, l'émigration ne sera pas commentée. Comme nous l'avons dit dans le chapitre méthodologique, l'enquête ne permet d'interroger que les émigrants actuellement présents à Dakar, c'est-à-dire les migrants de retour. Les taux d'émigration ne peuvent être considérés comme représentatifs pour l'ensemble de la population de l'époque. Pour cette raison, nous nous garderons bien d'interpréter ces taux, mais on remarque que, même avec le 6e de sélection inhérent à l'enquête rétrospective, l'émigration est une issue importante des études, et elle n'est d'ailleurs jamais absente quels que soient le groupe de générations et le niveau d'études.

### A - L'orientation au niveau du primaire et du premier cycle secondaire

L'orientation après le CM est un moment clé de la formation à la vie active. Il semble que l'entrée dans la classe de 6e mène principalement vers l'emploi salarié. On le voit bien en comparant les enquêtés de niveau CM et les enquêtés ayant poursuivi leur scolarité au collège sans avoir complété leur premier cycle jusqu'en 3e (Tableau IV-3). Dans les générations 1930-1944, seulement un quart des enquêtés s'orientaient vers l'emploi indépendant ou vers l'apprentissage s'ils étaient rentrés en 6e, contre plus de la moitié s'ils n'avaient pas continué au-delà du CM. Dans les générations 1955-1964, on assiste globalement à une augmentation de l'orientation vers l'emploi indépendant ou l'apprentissage, qui attirent 42,3 % des enquêtés de niveau 6e à 4e et 77,4 % au niveau du CM.

On remarque au passage que l'apprentissage pour les enquêtés de niveau CM, est de plus en plus souvent précédé d'une période de chômage : est-ce dû à l'abandon des prétentions à l'emploi salarié (dans un contexte de pénurie de ce type d'emploi) qui mènerait à l'apprentissage, ou est-ce le signe d'une plus grande difficulté à trouver un maître pour la formation en apprentissage ? Nous pencherions plutôt pour la seconde hypothèse, étant donné que l'abandon des prétentions au salariat est déjà signifié par l'abandon des études après le primaire. Par ailleurs, le nombre de petites entreprises capables d'accueillir des apprentis n'a certainement pas augmenté dans les mêmes proportions que le nombre de candidats à l'apprentissage.

La formation en apprentissage est devenue un marché en soi, avec pour corollaire un système de file d'attente et une concurrence entre les apprentis. Il est possible que, dans ce contexte, les charges de l'apprenti (nourriture, vêtements...) soient de plus en plus supportées par l'apprenti lui-même (ou par sa famille) plutôt que par son maître comme c'était traditionnellement le cas. Certains indépendants se font même payer pour formés leurs apprentis. On assisterait alors à l'émergence de la monétarisation de la formation dans le secteur non enregistré.

Dans les générations 1930-1944, l'orientation au niveau du premier cycle secondaire est très contrastée selon qu'ils ont atteint la classe de 3e ou non. Dans le premier cas, le chômage était la principale issue et une transition naturelle vers le salariat : aucun n'avait obtenu directement un emploi au sortir de l'école. Dans le second cas

(cycle incomplet : 6e à 4e), l'accès direct concerne au contraire la moitié des enquêtés. On peut supposer que ceux qui avaient complété leur cycle aspiraient à certains emplois correspondant à leur niveau d'instruction, tandis qu'une partie des autres avaient sans doute abandonné leurs études pour prendre un emploi qui leur était offert. Ces différences selon le niveau d'instruction atteint méritent d'être soulignées, mais elles demanderaient à être confirmées sur un plus grand échantillon.

Dans les générations suivantes (1945-1964), l'orientation au niveau du premier cycle secondaire se fait dans un contexte très différent : le niveau d'instruction de ces générations augmente considérablement de sorte qu'atteindre le niveau de la troisième ne suffit plus à sortir du lot, à se distinguer sur le marché du travail. De fait, que le cycle ait été complété ou non n'influe pas sur l'orientation des enquêtés de niveau du premier cycle secondaire.

Qu'observe-t-on dans le même temps pour l'accès à l'emploi indépendant ? Il faut d'abord dire que l'accès à l'emploi indépendant immédiatement après des études à Dakar, est assez peu fréquent, quel que soit le niveau scolaire (Tableau IV-3). Cependant, pour les élèves du premier cycle secondaire (6e à 3e), l'orientation vers ce type d'emploi a nettement augmenté entre les générations 1945-1954 et 1955-1964, doublant pour les enquêtés n'ayant pas terminé leur cycle d'études (6e à 4e), et triplant pour ceux l'ayant terminé (niveau troisième). Dans le même temps, l'orientation vers l'apprentissage a augmenté légèrement (de 3 points) pour les niveaux 6e à 4e, et a doublé pour le niveau de la 3e, passant de 7,7 % à 16,0 % entre les deux groupes de générations. Comme nous le verrons, les apprentis s'orientent ensuite principalement vers les emplois indépendants. Pour les enquêtés du niveau du collège, c'est donc à une réorientation sensible vers ce type d'emplois à laquelle nous assistons dans les dernières générations.

### B - L'orientation après les études au-delà du premier cycle secondaire

Pour les hommes ayant fréquenté le lycée et l'enseignement technique, quelle que soit leur génération, le salariat est la voie d'entrée privilégiée sur le marché du travail. On remarquera que c'est la seule pour les enquêtés des générations 1930-1944, qui semblent d'ailleurs avoir tous accédé directement au salariat (sous réserve d'omissions de périodes de chômage dans le recueil rétrospectif). Dans les générations suivantes, l'attente d'un emploi salarié est plus longue : si aucun emploi de ce type n'est offert, alors le chômage est la principale alternative.

On constatera que l'orientation vers l'emploi indépendant concerne moins d'un enquêté sur dix formés dans les écoles techniques de Dakar. Le salariat, précédé ou non du chômage, est l'issue principale de leur formation.

Sinon, ce n'est pas une surprise, le salariat était l'issue principale des études supérieures. Mais les modalités d'accès ont changé. Pour les étudiants, comme pour les élèves de lycée et du technique, il semble que le chômage était quasi inexistant pour les générations nées avant 1945, mais qu'il a constitué ensuite la voie naturelle de recherche d'un emploi salarié.

Parmi les enquêtés qui ont commencé le second cycle secondaire (lycée), seuls ceux qui ne l'ont pas terminé ont parfois accédé à l'emploi indépendant. Mais la grande majorité s'était orientée vers le salariat. Le chômage devient le passage obligé de la plupart des enquêtés du niveau de la classe de terminale.

Le passage par une période de chômage est en effet devenu plus systématique pour les niveaux d'instruction supérieurs à la classe de 3e. Dans les générations 1945-1954, près d'un enquêté sur deux ayant fréquenté le lycée ou l'enseignement technique avait connu une période de chômage après avoir terminé ses études à Dakar. Dans les générations suivantes (1955-1964), ce sont surtout les élèves de terminale qui pour 70,0 % passent par une période de chômage, contre 40,0 % pour les élèves n'ayant pas achevé leur cycle ou pour ceux ayant suivi un enseignement technique.

**Tableau IV-3 Orientation en fin d'études selon le niveau atteint et le groupe de générations**
***(effectifs en italiques)***

| Générations | 1930-1944 | 1945-1954 | 1955-1964 |
|---|---|---|---|
| **Études supérieures** | *13* | *33* | *36* |
| Salariés | 38.5 | 63.6 | 25.0 |
| après chômage | 7,7 | 6,1 | 8,3 |
| Indépendants | 7.7 | 3.0 | 0.0 |
| Emigrants | 46.2 | 27.3 | 16.7 |
| Stagiaire | 0.0 | 0.0 | 2.8 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 8.3 |
| Toujours étudiants | 0.0 | 0.0 | 38.9 |
| **Études techniques** | *6* | *13* | *13* |
| Salariés | 66.7 | 46.2 | 38.5 |
| après chômage | 0.0 | 38,6 | 30.8 |
| Indépendants | 0.0 | 7.7 | 7.7 |
| Emigrants | 33.3 | 0.0 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 7,7 | 7,7 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 7.7 |
| Toujours étudiants | 0.0 | 0.0 | 7.7 |
| **Terminale** | *4* | *11* | *12* |
| Salariés | 75.0 | 45.5 | 8.3 |
| après chômage | 0.0 | 36.4 | 25.0 |
| Emigrants | 25.0 | 9.1 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 0.0 | 8.3 |
| Stagiaire | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 18,2 | 0.0 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 41.7 |
| Toujours étudiants | 0.0 | 0.0 | 16.7 |
| **Seconde et première** | *3* | *16* | *25* |
| Salariés | 33.3 | 37.5 | 32.0 |
| après chômage | 0.0 | 37.5 | 16.0 |
| Indépendants | 0.0 | 6.3 | 8.0 |
| après chômage | 0.0 | 0.0 | 4.0 |
| Emigrants | 33.3 | 6.3 | 12.0 |
| après chômage | 0.0 | 12.5 | 0.0 |
| Apprenti | 33.3 | 0.0 | 0.0 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 20.0 |
| Toujours étudiants | 0.0 | 0.0 | 8.0 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Troisième** | *7* | *26* | *24* |
| Salariés | 0.0 | 26.9 | 12.5 |
| après chômage | 42.9 | 30.8 | 16.7 |
| Indépendants | 0.0 | 7.7 | 20.8 |
| Emigrants | 14.3 | 26.9 | 12.5 |
| après chômage | 14.3 | 0.0 | 8.3 |
| Apprenti | 14.3 | 7.7 | 16.7 |
| après chômage | 14.3 | 0.0 | 0.0 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 8.3 |
| Toujours étudiants | 0.0 | 0.0 | 4.2 |
| **Sixième à quatrième** | *8* | *19* | *26* |
| Salariés | 37.5 | 26.3 | 15.4 |
| après chômage | 12.5 | 21.1 | 19.2 |
| Indépendants | 12.5 | 5.3 | 11.5 |
| Emigrants | 25.0 | 15.8 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 0.0 | 11.5 |
| Apprenti | 12.5 | 21.1 | 23.1 |
| après chômage | 0.0 | 10.5 | 7.7 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 11.5 |
| **Cours Moyen 2e année** | *24* | *22* | *53* |
| Salariés | 33.3 | 22.7 | 13.2 |
| après chômage | 0.0 | 13.6 | 1.9 |
| Indépendants | 8.3 | 4.5 | 5.7 |
| Emigrants | 8.3 | 9.1 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 4.5 | 5.7 |
| Apprenti | 45.8 | 45.5 | 54.7 |
| après chômage | 4.2 | 0.0 | 17.0 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 1.9 |

## C - L'orientation des femmes après leurs études

L'insertion des femmes sur le marché du travail obéit souvent moins à une ambition professionnelle qu'à une contrainte économique. L'école n'aboutit pas nécessairement à l'insertion sur le marché de l'emploi : la situation de ménagère constitue toujours un retrait possible. Cependant, ce retrait dans l'inactivité n'est qu'apparent et les femmes au foyer sont souvent des candidates potentielles sur le marché de l'emploi.

### 1) Peu d'évolution parmi les femmes les plus instruites

Peu de femmes se sont déclarées au chômage (à la recherche d'un emploi) à la sortie de l'école, en comparaison de celles qui se sont déclarées au foyer. Pour les niveaux supérieurs au CM, dans les générations 1930-1944, 6,3 % se déclaraient au chômage contre 50,0 % au foyer ; dans les générations 1945-1954, 5,9 % contre 49,0 % et dans les générations 1955-1964, 10,6 % contre 54,3 %. Ces proportions sont remarquablement constantes d'un groupe de générations à l'autre. Cela laisse penser que malgré l'ouverture de l'école à une plus grande proportion de femmes, les comportements vis-à-vis du travail sont restés les mêmes chez les plus instruites. On remarquera que parmi ces femmes, la crise semble avoir fait baisser le pourcentage de celles qui accèdent à une activité après leur scolarité (en tant que salariées, indépendantes ou apprenties) qui passe ainsi de 43,7 % à 45,1 % puis à 35,1 % ; mais, parmi les femmes qui n'accèdent pas directement à une activité, cette crise n'a qu'à peine modifié la part des chômeuses, qui passe de 11,1 % à 10,7 % puis à 16,4 %.

### 2) Une entrée dans la vie active essentiellement conditionnée par le niveau d'instruction, mais beaucoup de femmes, mêmes instruites, restent longtemps ménagères

Malgré ce peu de changement, on observe quelques différences d'accès à l'emploi selon le niveau d'instruction et le groupe de générations.

Dans le groupe de générations 1930-1944, parmi les 8 femmes qui avaient poursuivi leur scolarité au-delà du CM, 6 avaient travaillé, dont 5 en tant que salariées. Par contraste, parmi les 8 autres qui avaient quitté l'école au niveau du CM, 1 seule avait trouvé un emploi salarié et 2 un emploi indépendant : les 5 autres étaient restées ménagères. Malgré les petits effectifs, on voit que le niveau d'instruction est nettement explicatif.

Dans le groupe de générations suivant (1945-1954), la situation ne semble pas avoir beaucoup évoluée pour les femmes scolarisées au-delà du CM : les 9 scolarisées au-delà de la troisième avaient trouvé un emploi, dont une seule un emploi indépendant. Parmi les 17 qui avaient fréquenté le collège, 53,8 % s'étaient déclarées ménagères après leur scolarité, mais seulement 17,6 % l'étaient restées jusqu'à l'enquête ; 47,1 % avaient en définitive trouvé un emploi salarié. Parmi les 25 femmes de niveau CM, il est frappant de constater que 80,0 % se sont déclarées ménagères après leur scolarité et que 44,0 % le sont restées jusqu'au moment de l'enquête.

Comme chez les hommes, le passage au collège et le passage au lycée ou à l'enseignement technique sont des étapes essentielles de la formation à la vie active ; la continuation des études au-delà du CM ou au-delà de la 3e révèle une attitude différente eu égard à l'entrée dans la vie active. Chez les hommes, ces étapes révélaient une décision de s'orienter vers le salariat ou vers l'apprentissage ou l'emploi indépendant. Chez les femmes, elles révèlent une décision d'engagement dans la vie active, principalement en tant que salariée, mais cet engagement peut être différé après une période au foyer et aboutir à un emploi indépendant, principalement dans le commerce.

Dans le dernier groupe de générations, il est encore trop tôt pour analyser l'entrée dans la vie active étant donné que cette entrée se fera certainement à des âges élevés comme c'était le cas pour les générations précédentes : la plupart des femmes de 25 à 34 ans au moment de l'enquête n'avaient pas encore travaillé à ce moment-là, mais rien ne dit qu'elles resteront inactives. En effet, d'après les courbes de Kaplan-Meier, le calendrier d'entrée dans la vie active ne s'est pas beaucoup modifié entre les générations 1945-1954 et 1955-1964. Les entrées précoces sont plus rares de sorte que d'un groupe de générations au suivant, les quartiles sont décalés de quelques années. D'après l'estimateur de Kaplan-Meier, le premier quartile (l'âge auquel 25 % des femmes ont déjà obtenu un premier emploi) est de 24 ans dans le groupe 1945-1954 et de 27 ans dans le groupe 1955-1964. Le second quartile (la médiane) est de 37 ans dans le groupe 1945-1954 et même si les conditions changent au cours des prochaines années, la médiane sera certainement supérieure à 40 ans pour les générations de femmes 1955-1964. Ce décalage est bien visible sur la figure IV.9 où les courbes de ces deux dernières générations sont parallèles entre elles. On voit aussi sur cette figure que les femmes du premier groupe de générations (1930-1944) sont arrivées nettement plus tard à la vie active : le premier quartile n'est atteint qu'à 33 ans et la médiane à 51 ans.

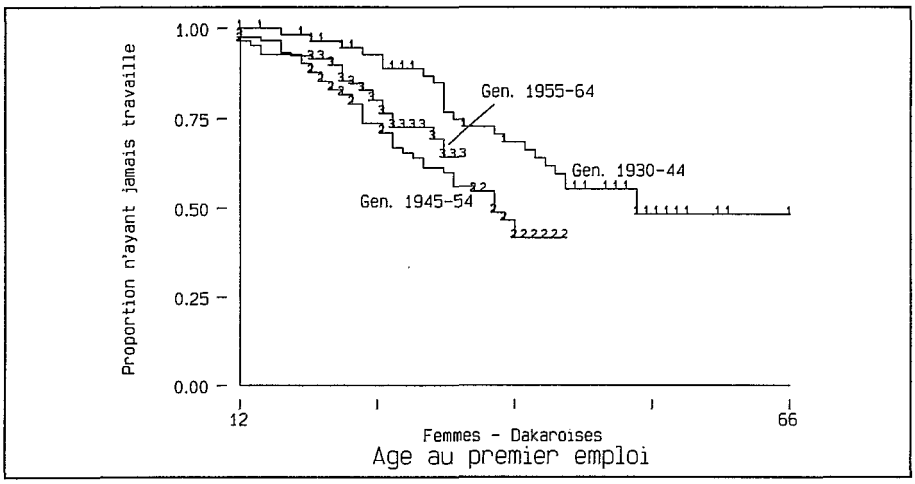



Figure IV-9

On n'observe pas, chez les femmes, des âges spécifiques au moment de l'orientation dans différents statuts après l'école. Tout juste pouvons-nous constater que les femmes qui restent au foyer sont parmi celles qui quittent le plus jeune l'école, même à niveau d'étude égal.

Il semble que jusqu'à présent, l'attitude des femmes instruites envers le travail n'ait pas beaucoup changé, malgré une augmentation significative du niveau d'instruction. Par exemple, chez les femmes de niveau CM des générations 1955-1964, 75,6 % se déclaraient encore ménagères après leur scolarité contre 80,0 % dans le groupe de générations précédent.

Tableau IV-4 Orientation en fin d'études selon le niveau et le groupe de générations Femmes

| *Générations* | *1945-1954* | *1955-1964* |
|---|---|---|
| **Études supérieures** | 2 | 4 |
| Salariées | 100 | 50.0 |
| Emigrantes | 0.0 | 25.0 |
| Toujours étudiants. | 0.0 | 25.0 |
| **Études techniques** | 2 | 10 |
| Salariées | 100 | 10.0 |
| Indépendantes | 0.0 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 10.0 |
| Apprenties | 0.0 | 10.0 |
| Toujours chômeuses | 0.0 | 30.0 |
| Toujours étudiantes | 0.0 | 10.0 |
| Au foyer | 0.0 | 30.0 |
| **Terminale** | 2 | 3 |
| Salariées | 100 | 66.7 |
| Stagiaires | 0.0 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 33.3 |

Tableau IV-4 Suite

| *Générations* | *1945-1954* | *1955-1964* |
|---|---|---|
| **Seconde et première** | 3 | 10 |
| Salariées | 33.3 | 40.0 |
| après chômage | 33.3 | 0.0 |
| Indépendantes | 33.3 | 0.0 |
| Emigrantes | 0.0 | 20.0 |
| Au foyer | 0.0 | 40.0 |
| **Troisième** | 12 | 16 |
| Salariées | 25.0 | 25.0 |
| après chômage | 16.7 | 6.3 |
| après inactivité | 8.3 | 6.3 |
| Indépendantes | 8.3 | 6.3 |
| Emigrantes | 8.3 | 6.3 |
| Apprenties | 8.3 | 12.5 |
| Toujours chômeuses | 0.0 | 6.3 |
| Au foyer | 25.0 | 31.3 |
| **Sixième à quatrième** | 5 | 14 |
| Salariées | 20.0 | 0.0 |
| après chômage | 0.0 | 7.1 |
| après inactivité | 20.0 | 7.1 |
| Indépendantes | 20.0 | 0.0 |
| après inactivité | 20.0 | 0.0 |
| Apprenties | 0.0 | 14.3 |
| après inactivité | 20.0 | 0.0 |
| Toujours chômeuses | 0.0 | 7.1 |
| Au foyer | 0.0 | 64.3 |
| **Cours Moyen 2e année** | 25 | 37 |
| Salariées | 8.0 | 8.1 |
| après inactivité | 8.0 | 5.4 |
| Indépendantes | 0.0 | 2.7 |
| après chômage | 0.0 | 2.7 |
| après inactivité | 16.0 | 5.4 |
| Emigrantes | 4.0 | 0.0 |
| après inactivité | 8.0 | 5.4 |
| Apprenties | 8.0 | 10.8 |
| après inactivité | 4.0 | 16.2 |
| Au foyer | 44.0 | 43.2 |

## D - Le rôle de l'apprentissage, du chômage et de l'émigration à l'issue des études

Les commentaires précédents portaient essentiellement sur le type d'emploi occupé selon le niveau d'instruction atteint. Chez les femmes, nous avons vu l'importance du passage par le statut d'inactive ou de ménagère : il peut se produire plusieurs années entre la fin de la formation et l'obtention du premier emploi, si jamais il a lieu. Chez les hommes, l'accès au premier emploi se fait plus en continuité par rapport à la formation. Dans ce cas il est intéressant, puisque nous disposons d'effectifs suffisants, d'analyser le passage par le chômage et par l'apprentissage après l'étude, ainsi que les cas d'émigration avant le premier emploi.

### 1) L'apprentissage gagne les plus instruits

Chez les hommes, l'apprentissage a constitué un débouché entre 13 et 17 ans quelle que soit la génération, pour ceux qui avaient fini l'école au niveau primaire. Les enquêtés qui avaient fréquenté le collège se sont orientés vers l'apprentissage surtout dans les dernières générations (1955-1964) pour qui il a constitué un des principaux débouchés de 13 à 15 ans pour les élèves de sixième à quatrième, et de 16 à 19 ans pour les élèves de troisième. Bien que la majeure partie des effectifs d'apprentis soit recrutée parmi les hommes n'ayant pas dépassé le niveau primaire (93,9 % dans les générations 1930-1944, 84,6 % dans les générations 1945-1954 et 85,6 % dans les générations 1955-1964), on voit que le recrutement des apprentis peut maintenant se faire parmi des hommes plus instruits, et pas nécessairement en situation d'échec scolaire. La scolarité s'est prolongée pour certains d'entre eux sans pour autant déboucher sur la recherche d'un emploi salarié, comme c'était le cas dans les premières générations qui ont fréquenté l'enseignement secondaire.

### 2) Le chômage est de plus en plus fréquent après les études

Le chômage est de plus en plus le passage obligé au sortir du collège. Pour les générations nées avant 1945, le chômage menait au salariat alors qu'ensuite, il mène aussi à l'apprentissage. On voit notamment des hommes des générations 1955-1964 se mettre à leur propre compte, s'ils finissent le collège à plus de 18 ans.

Pour les générations nées avant 1955, un niveau supérieur au CM devait suffire pour obtenir un emploi salarié, au besoin après une période de chômage : dans les générations 1945-1954, l'accès direct au salariat concernait plus d'un quart des enquêtés de niveau 6e à 3e, mais il concerne moins d'un septième des générations suivantes (1955-1964). Le chômage après l'école, relativement constant entre les deux groupes de générations pour les enquêtés de niveau 3e, a brusquement augmenté pour le niveau 6e à 4e, de 31,6 % à 50,0 %.

Dans les jeunes générations, le chômage après un premier cycle (collège) mène principalement à des emplois de basse qualification : contrairement à ce qu'on observe au niveau de la terminale, ce chômage n'aboutit pas à des emplois de bonne qualification. L'abandon en cours de premier cycle secondaire n'est pas suscité par une offre d'emploi (comme on l'observait au même niveau d'études dans les générations 1930-1944 : la moitié accédait directement à un emploi), mais certainement par les difficultés à poursuivre des études, faute de moyens et de soutien familial, et peut-être faute de motivation. Ainsi dans les générations 1955-1964, les enquêtés de niveau collège ne s'orientent pas pour autant vers l'apprentissage (30,8 %), à la différence des enquêtés qui n'avaient pas été au-delà du CM (71,7 %).

### 3) L'émigration : un biais de sélection mal évalué

A première vue, le rôle de l'émigration dans l'orientation après des études n'est pas négligeable. D'une manière générale, les générations 1945-1954 ont connu cette alternative à l'insertion sur le marché de l'emploi dakarois plus souvent que les générations précédentes et suivantes. Il est possible que le phénomène, apparu dans les années suivant l'indépendance, n'ait pas touché les générations les plus jeunes. Mais il est beaucoup plus probable que nos observations subissent ici un biais de sélection : les

hommes nés après 1955 et qui ont émigré hors de Dakar ne sont pour la plupart pas revenus de leur migration. Les hommes de ces générations pris en compte dans l'enquête sont donc sélectionnés de fait parmi les plus sédentaires, ayant eu plus de possibilités sur place de s'insérer dans le marché du travail, ou, au contraire, moins de moyens d'émigrer hors de la ville (c'est-à-dire principalement à l'étranger) pour trouver un travail.

### E - Conclusions sur le parcours scolaire

Globalement, on constate que plus le niveau scolaire est élevé, plus les élèves s'orientent vers le salariat, qu'ils connaissent le chômage ou non avant leur premier emploi. Cette constatation n'a rien de surprenant. L'aboutissement logique de l'enseignement scolaire (ou pourrait dire formel, ou moderne) est un emploi dans le secteur de l'économie où domine un mode de gestion salarial du travail, c'est-à-dire un poste de salarié dans le secteur moderne. Ce secteur de l'économie constitue un marché de l'emploi où la formation scolaire est le principal critère à l'embauche.

Tout se passe comme si on assistait, au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève d'un groupe de générations à l'autre, à un déplacement vers les niveaux d'instruction plus élevés des mêmes stratégies de recherche d'emploi. Dans les vieilles générations, le temps, parfois assez long, consacré à la recherche d'un emploi de qualification moyenne était caractéristique du niveau du premier cycle complet (3e), tandis que dans les jeunes générations, le chômage était caractéristique du niveau de la terminale.

Même si le niveau d'instruction s'est élevé d'un groupe de générations au suivant, chaque groupe connaît des mécanismes similaires d'orientation vers l'emploi. Les plus instruits d'un groupe de générations s'orientent principalement vers le salariat et se permettent souvent une période de chômage dans l'espoir d'obtenir un meilleur emploi salarié. En dessous d'un certain seuil d'instruction (la 3e dans les premières générations, la terminale dans les dernières), l'apprentissage est une alternative naturelle à l'entrée dans la vie active, et ce d'autant plus que l'on descend dans l'échelle d'instruction. Selon le même principe, les enquêtés les moins instruits au sein d'un groupe de générations peuvent s'orienter directement vers l'emploi indépendant.

## IV - La durée et l'issue de l'apprentissage

### A - L'apprentissage : un pied dans la formation et un pas vers la vie active

Les relations entre durée d'apprentissage et âge à la fin d'apprentissage sont plus complexes que les relations entre durée d'études et âge en fin d'études. En ce qui concerne l'enseignement en français, il y a une relation quasi fonctionnelle entre âge et durée d'études : un âge « normal » est défini pour l'obtention de chaque diplôme, et c'est par rapport à cet âge que l'on mesure les écarts, c'est-à-dire le plus souvent les retards dans la scolarité.

Pour l'apprentissage, il en est autrement. D'abord l'entrée en apprentissage ne dépend pas simplement de l'âge. La fin de la scolarité en français joue un rôle important, car elle correspond généralement au début de l'apprentissage, les deux n'étant pas menés de front. Or, l'âge en fin d'études a augmenté progressivement d'une génération à l'autre. On a vu que les plus jeunes générations ont pu débuter l'apprentissage à des âges tardifs et avec des niveaux d'instruction relativement élevés (allant jusqu'au brevet, au niveau de la 3e) par rapport à leurs aînés.

Ensuite, les variations de l'âge en fin d'apprentissage peuvent dépendre aussi bien de l'âge d'entrée en apprentissage que de la durée de l'apprentissage lui-même. Enfin, la sortie d'apprentissage dépend étroitement des opportunités pour l'apprenti de se mettre à son propre compte. Rester en apprentissage peut correspondre à une situation d'attente jugée plus favorable que le chômage. En effet, la recherche d'emplois ne prend pas les mêmes formes pour un jeune sortie de l'école et pour un apprenti déjà en prise avec le monde du travail.

Il faut ajouter que la fin de période d'apprentissage correspond le plus souvent à la fois à un changement de statut (passage du statut d'apprenti au statut de salarié, d'indépendant ou de chômeur) et à un changement d'entreprise.

C'est le changement d'entreprise qui prime dans les déclarations que les enquêtés nous ont faites : les changements de statut à l'intérieur d'une entreprise sont progressifs et ne sont pas nécessairement datés. On notera d'ailleurs que la mobilité dans l'apprentissage est relativement faible et constant à travers les générations : le pourcentage d'apprentis ayant été formés par deux entreprises ou plus est passé de 12,2 % dans les générations 1930-1944, à 16,9 % dans les générations 1945-1954 et à 11,2 % dans les générations 1955-1964.

Un certain nombre d'enquêtés ont pu déclarer une période entière d'apprentissage alors qu'une partie de cette période a correspondu à une forme de salariat, où le statut d'apprenti a évolué vers le statut d'ouvrier, sorte de bras droit du patron dans le secteur non enregistré. Ce statut d'ouvrier constitue l'intermédiaire entre le statut d'apprenti et le statut de patron. Cela explique que certaines durées d'apprentissage soient particulièrement longues et que certains enquêtés sortent d'un (pseudo-)apprentissage à un âge élevé.

Il faut rappeler cependant que cette évolution vers le statut d'ouvrier dans le secteur non enregistré n'est pas nécessairement l'aboutissement de tout apprentissage : en fait, elle est plutôt minoritaire étant donné que peu d'entreprises non enregistrées sont de taille assez importante pour laisser la place à des ouvriers, intermédiaires entre le patron et ses apprentis. Cette hiérarchisation des tâches demande une organisation que peu de patrons du secteur informel mettent en œuvre.

On devine à ce qui précède qu'il est difficile de donner une interprétation cohérente à la fois de l'âge en début et fin d'apprentissage, et de la durée de cet apprentissage. Cela fait de la formation en apprentissage un phénomène difficile à analyser dans le temps, bien que, ou plutôt, parce que l'évaluation de l'apprenti n'obéit pas à des règles institutionnelles, comme c'est le cas pour la formation scolaire. Dans l'apprentissage à Dakar, il n'y a pas de niveaux de savoir-faire qui puissent être sanctionnés par un diplôme commun, reconnu par toutes les entreprises.

Les informations sur le type d'apprentissage doivent donc être cherchées dans le type d'entreprise. Les qualifications acquises dans l'apprentissage sont étroitement liées aux moyens de production (outils et matières premières) et aux types de produits ou de services que fournit l'entreprise. Il est par conséquent nécessaire de distinguer les entreprises selon leur branche d'activité. Les effectifs de notre échantillon d'enquêtés formés en apprentissage étaient suffisants pour distinguer les branches du bâtiment, de la production et des services (voir la définition de chacune de ces branches dans le chapitre consacré au recueil des biographies). Les apprentis dans le commerce ne sont que 3 parmi les 262 dont nous avons retracé l'itinéraire ; ils ont donc été regroupés joints aux apprentis des services dans les analyses qui suivent).

## B - L'apprentissage dans le bâtiment est fortement dépendant du marché

La durée de l'apprentissage dans le bâtiment est très hétérogène d'un groupe de générations à l'autre. Cela s'explique moins par l'hétérogénéité des formations que par les différences d'âge au moment de l'entrée en apprentissage et par une évolution de l'âge à la sortie de l'apprentissage dans cette branche.

En effet, les générations 1945-1954 ont connu un report de l'âge en fin d'apprentissage par rapport aux générations précédentes (1930-1944) : quel que soit le quartile, on observe un écart d'un an entre les deux groupes de générations ; l'âge médian était de 24 ans dans le premier groupe et de 25 ans dans le deuxième.

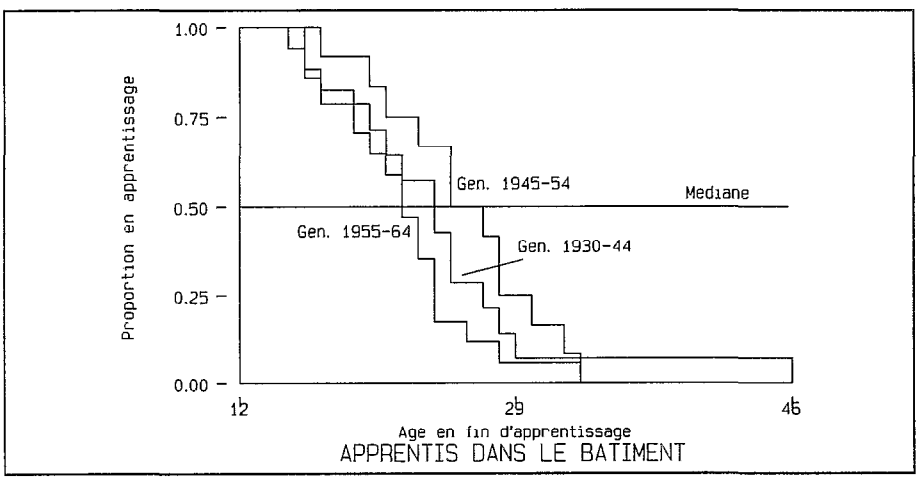



Figure IV-10

Mais ce report ne se poursuit pas dans le groupe de générations suivant (1955-1964) : au contraire, on assiste à un rajeunissement de l'âge en fin d'apprentissage, faisant passer la médiane à 22 ans ; dans ces générations, 75 % des apprentis avaient fini leur formation avant 24 ans contre seulement 50 % dans le groupe de générations 1930-1944.

Où ces apprentis s'orientent-ils après leur formation ? On notera d'abord qu'aucun enquêté de cette branche ne nous a déclaré une période de chômage après l'apprentissage. Le salariat, qui concernait près des deux tiers des apprentis ayant trouvé un emploi dans les générations 1930-1944, laisse la place à l'installation à propre compte mais garde de l'importance même dans les générations les plus récentes : plus d'un tiers des apprentis du bâtiment des générations 1955-1964 ont accédé directement à un emploi salarié s'ils n'ont pas émigrés hors de Dakar.

On sait les activités du bâtiment très sensibles à la demande. Or, les sorties de l'apprentissage des générations 1955-1964 correspondent essentiellement à des premiers emplois dans les années 80. Il est fort probable que le rajeunissement de l'âge en fin d'apprentissage de ces dernières générations soit dû à l'apparition d'une forte demande de logement en provenance des ménages. Comme nous l'avions dit plus haut à partir des données transversales de l'enquête ménage, la branche du bâtiment est loin de tenir un rôle négligeable sur le marché de l'emploi dakarois. Nous voyons maintenant que la demande structure fortement la formation dans cette branche.

Par ailleurs, les variations de la durée de la formation dans le bâtiment est sans doute une illustration d'un faible niveau technologique : la construction, telle qu'elle est pratiquée au Sénégal, est très consommatrice de main-d'œuvre mais son contenu technologique est faible et la durée de la formation peut varier sans trop de conséquences sur la qualité du produit attendu.

### C - L'apprentissage dans la production a un contenu technologique faible

#### 1) La durée de l'apprentissage dans la production dépend essentiellement de l'âge de l'apprenti

Quel que soit le groupe de générations, 75 % des apprentis dans la branche de la production ont cessé l'apprentissage avant l'âge de 25 ans. Cependant, cette apparente constance cache des disparités importantes dans la durée de l'apprentissage.

En effet, dans les générations 1930-1944, 50 % des apprentis avaient fait cinq ans de formation ou moins, et 75 % huit ans ou moins ; dans le groupe de générations 1945-1954, 50 % avaient fait trois ans ou moins et 75 % six ans ou moins. On assiste donc à une réduction de deux ans de formation d'une génération à l'autre. Cependant, la durée de la formation dans le dernier groupe de générations (1955-1964) a augmenté jusqu'à reprendre le même niveau que dans le premier groupe de générations.

Dans ce cas, l'âge a joué plus que la durée de la formation. Le calendrier (c'est-à-dire la distribution de l'âge) de sortie d'apprentissage n'a pas tellement changé d'une génération à l'autre. La sortie tardive de l'apprentissage (qui peut signifier le passage du statut d'apprenti à celui d'ouvrier) semble avoir plutôt perdu de l'importance malgré l'élévation de l'âge d'entrée en apprentissage : dans les générations 1930-1944, 14,6 % des apprentis de la production étaient sortis de leur formation après 30 ans, contre 12,3 % dans les générations 1945-1954 et 2,4 % dans les générations 1955-1964. Dans ce dernier groupe de générations, tous les enquêtés n'avaient pas encore 30 ans au moment de l'enquête : il est possible qu'une partie des 12,2 % d'apprentis de la production qui étaient toujours en formation au moment de l'enquête en sortent à plus de 30 ans.

En définitive, l'âge en début d'apprentissage dans la production est plus variable d'une génération à l'autre que l'âge à la sortie de l'apprentissage. La fin de l'apprentissage dans la production semble moins dépendre de la durée de la formation que de l'âge de l'apprenti.

#### 2) Les apprentis formés dans la production intéressent de moins en moins les entreprises modernes

Dans les générations 1930-1944, l'entrée dans la vie active des apprentis formés dans la production se faisait à peu près également en tant que salarié ou en tant qu'indépendant. Mais le salariat ne concerne plus que 38,0 % des apprentis ayant accédé à un emploi à Dakar dans les générations 1945-1954, et 23,3 % dans les générations 1955-1964. On assiste parallèlement à l'augmentation du chômage. Apparemment absent (sous réserve d'omissions) dans les générations 1930-1944, la recherche d'emploi s'est prolongée pour ceux qui ont accédé à un emploi salarié dans les générations suivantes (1945-55) : plus d'un tiers des apprentis sont devenus salariés après avoir connu une période de chômage de plus de six mois. Dit autre-

ment, parmi les 15,3 % d'apprentis qui ont connu le chômage, les trois quarts ont obtenu un emploi salarié. Par contraste, dans les dernières générations (1955-1964), le chômage semble s'être généralisé et ne mène plus seulement à l'emploi salarié : parmi les 22,5 % d'apprentis de ces générations qui ont connu ou connaissent encore (au moment de l'enquête) une période de chômage, moins d'un quart étaient devenus salariés.

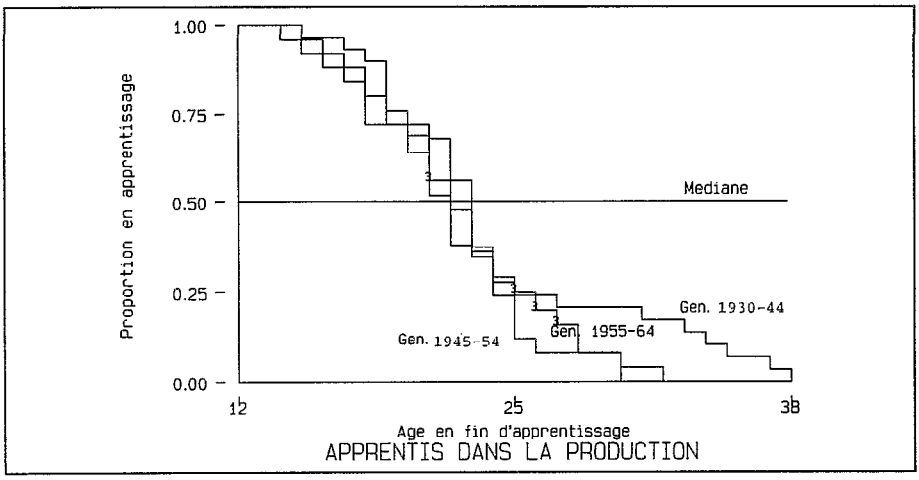



Figure IV-11

Un autre phénomène mérite attention : le secteur public a cessé d'être un débouché pour les apprentis de la production dans les générations 1945-1964. Mais, si la part du salariat privé non enregistré dans le total des premiers emplois salariés occupés par ces apprentis, est maintenant aussi importante que celle du salariat privé enregistré dans ces générations, elle n'en reste pas moins un débouché minoritaire (14 % de l'ensemble des premiers emplois). Le secteur moderne de l'économie recrute de moins en moins de salariés formés en apprentissage. L'installation à propre compte concerne les trois quarts des apprentis des générations 1955-1964 (contre la moitié dans les générations précédentes) : elle est devenue le principal débouché pour les apprentis de la production formés à Dakar.

### D - L'apprentissage dans les services : un apprentissage long et qui intéresse encore les entreprises

L'âge à la sortie d'apprentissage dans les services (et le commerce) est remarquablement proche d'un groupe de générations à l'autre, en comparaison avec les autres branches. L'âge auquel 75 % des apprentis de ces branches finissent leur formation reste de 25 ans dans les trois groupes, et leur calendrier de début et de fin d'apprentissage est proche, comme la Figure IV-12 le montre.

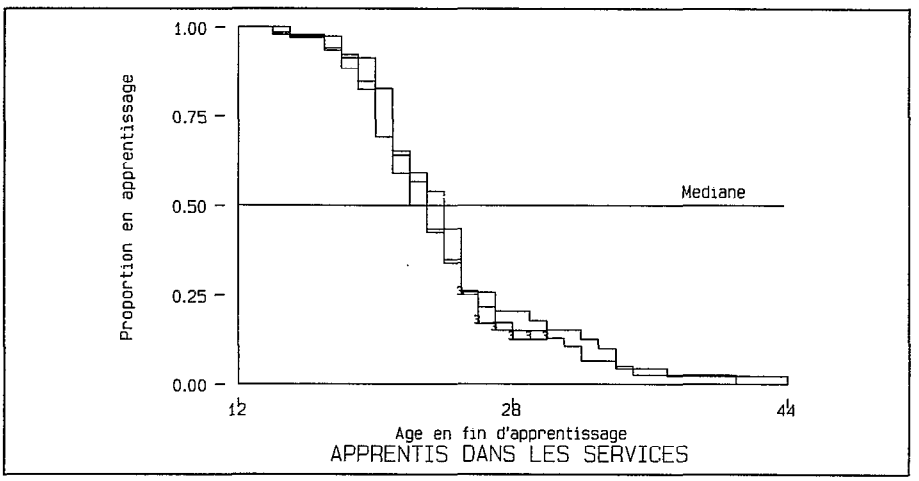



Figure IV-12

La durée d'apprentissage est aussi relativement stable si l'on en croit les indicateurs tels que le deuxième quartile (la médiane) et le troisième quartile, respectivement de 6 ans et de 8 ans quel que soit le groupe de générations.

Comme pour les apprentis dans la production, les apprentis dans les services ont accédé de moins en moins au salariat : les salariés représentent 94 % de ceux qui avaient trouvé un emploi à Dakar après l'apprentissage dans le groupe des générations 1930-1944, contre 60 % dans les générations 1945-1954 et 53 % dans les générations 1955-1964. Ces chiffres montrent cependant que le salariat reste encore dans les services un débouché important, contrairement à ce qu'on observe dans la production. L'apprentissage dans les services a aussi d'autres particularités : il se prolonge, nous l'avons vu précédemment, beaucoup plus longtemps de sorte que 13,6 % des apprentis de cette branche étaient encore sous dépendance (en formation ou en tant qu'ouvriers) au moment de l'enquête dans les générations 1945-1954, et 23,6 % dans les générations 1955-1964.

L'émigration des apprentis semble aussi plus importante dans la branche des services : 13,6 % des apprentis dans les services avaient émigré hors de la ville dans les générations 1930-1944, et 13,5 % dans les générations 1945-1954, contre 6,5 % et 7,7 % dans la production. Ce pourcentage, rappelons-le, correspond à des émigrations suivies de retour à Dakar et ne peut être interprété pour les générations 1955-1964 (voir dans le chapitre méthodologique la section consacrée au traitement de la migration).

Tableau IV-5 Orientation en fin d'apprentissage selon la branche de formation Hommes

| *Générations* | *1930-1944* | *1945-1954* | *1955-1964* |
|---|---|---|---|
| Apprentissage dans le bâtiment | *11* | *9* | *13* |
| Salariés | 45.5 | 33.3 | 30.8 |
| après chômage | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Indépendants | 27.3 | 44.4 | 53.8 |
| Emigrants | 27.3 | 11.1 | 7.7 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 0.0 | 7.7 |
| Toujours apprentis | 0.0 | 11.1 | 0.0 |
| Apprentissage dans la production | *31* | *26* | *40* |
| Salariés | 41.9 | 19.2 | 12.5 |
| après chômage | 0.0 | 11.5 | 5.0 |
| Indépendants | 38.7 | 50.0 | 55.0 |
| après chômage | 0.0 | 0.0 | 2.5 |
| Emigrants | 6.5 | 7.7 | 2.5 |
| après chômage | 0.0 | 0.0 | 7.5 |
| Chômage & apprentissage | 3.2 | 0.0 | 2.5 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 3.8 | 5.0 |
| Toujours apprentis | 9.7 | 7.7 | 7.5 |
| Apprentissage : services (ou commerce) | *44* | *37* | *51* |
| Salariés | 63.6 | 29.7 | 33.3 |
| après chômage | 6.8 | 10.8 | 3.9 |
| Indépendants | 4.5 | 21.6 | 29.4 |
| après chômage | 0.0 | 5.4 | 3.9 |
| Emigrants | 13.6 | 10.8 | 3.9 |
| après chômage | 0.0 | 2.7 | 2.0 |
| Chômage & apprentissage | 2.3 | 5.4 | 0.0 |
| Toujours chômeurs | 0.0 | 5.4 | 11.8 |
| Toujours apprentis | 9.1 | 5.4 | 11.8 |

### E - L'apprentissage chez les femmes

Bien qu'en augmentation, l'apprentissage chez les femmes est beaucoup moins fréquent que chez les hommes : seulement 1,8 %, 3,7 % et 11,1 % comparés à 58,6 %, 32,8 % et 45,3 % chez les hommes, respectivement pour les générations 1930-1944, 1945-1954 et 1955-1964. Le statut d'aide familiale est relativement peu fréquent chez les femmes : sur les 3 apprenties des générations 1930-1944, 2 l'étaient chez un parent, mais dans les générations 1945-1954, le pourcentage tombe à 12,5 % (sur 7 apprenties) et à 16,7 % (sur 24 apprenties) dans les générations 1955-1964. C'est plutôt chez les hommes qu'on rencontre cette forme d'apprentissage : les pourcentages d'apprentis chez des parents sont respectivement de 24,4 %, 27,7 % et 36,0 % pour chaque groupe de générations.

## V - Le premier emploi des jeunes formés à Dakar

Les analyses qui précèdent, à partir de statistiques descriptives et de graphiques, nous ont permis de comprendre l'essentiel des mécanismes de formation à la vie active à Dakar. Le lecteur plus soucieux de comprendre les déterminants sociaux qui mènent à tel ou tel emploi ou au chômage, sera en revanche peu satisfait : dans les sections précédentes, il n'est pas fait mention des variables sociologiques qui peuvent expliquer l'orientation des jeunes dans certaines filières d'accès à l'emploi.

Pour faire intervenir de nouvelles variables explicatives, il est nécessaire de faire appel à d'autres techniques d'analyse. Comme nous l'avons souligné au chapitre méthodologique, la régression statistique est une des techniques les plus efficaces pour évaluer le rôle de chaque variable malgré la contrainte des petits effectifs.

### A - Présentation du modèle et interprétation des résultats

Le modèle doit permettre de répondre à une question du type : « au même âge, quel est la différence d'accès à l'emploi entre deux jeunes qui ont le même profil à l'exception de telle caractéristique ? » ou encore, « quelles sont les traits qui caractérisent le plus sûrement l'enquêté qui accède à tel emploi ? » Pour répondre à ce type de question, il faut sélectionner une partie de notre échantillon qui a vécu sa formation à Dakar. Les Dakarois, tels que nous les avons défini au chapitre précédent font naturellement partie de ce groupe. Un second modèle sera mis au point pour l'analyse des migrants ayant fait une partie de leur formation à Dakar.

Nous commentons les résultats successivement pour l'accès à l'emploi salarié dans les secteurs public, privé dans le secteur enregistré, et privé dans le secteur non enregistré, et pour l'accès au travail indépendant dans les branches de la production, des services et du commerce.

Il est difficile d'organiser un commentaire détaillé sur l'effet de chaque variable pour chaque destination sur le marché du travail. Un tel commentaire serait certainement lassant pour le lecteur qui en attendra plutôt la synthèse. Nous avons choisi de souligner d'abord les traits spécifiques de l'accès au premier emploi dans chacun des secteurs en insistant sur les effets de l'instruction et de la conjoncture, et ensuite de faire la synthèse de l'accès au premier emploi dans les différents secteurs. Dans cette synthèse figurent des commentaires sur des variables (en particulier les caractéristiques sociales de l'enquêté) qui n'ont pas forcément été commentées pour l'accès à chaque secteur, car c'est souvent le contraste d'un secteur à l'autre qui donne son sens à une variable ; en d'autres termes, une lecture 'en ligne' du tableau présenté en fin de chapitre permet de dégager les contrastes intéressants.

## MÉTHODOLOGIE

Dans ce modèle, nous avons estimé l'effet de deux catégories de variables : d'une part, les variables dont les valeurs changent en cours d'observation (variables dépendantes du temps), c'est-à-dire les variables qualifiant l'itinéraire de formation de l'enquêté et les périodes de conjoncture qu'il a traversées depuis le début d'observation, et d'autre part, les variables qualifiant l'itinéraire précédant le début de formation (migrations dans l'enfance) ou les origines sociales de l'enquêté. Dans un premier temps, le modèle a été estimé pour la première catégorie de variables seulement, et dans un second temps, pour l'ensemble des variables. L'introduction des caractéristiques sociales de l'enquêté et de son itinéraire dans l'enfance n'a pas modifié sensiblement l'effet de l'itinéraire de formation depuis l'âge de 12 ans. Nous présentons donc le résultat final incluant toutes les variables jugées pertinentes.

*Effet de l'instruction et itinéraire scolaire*

Les changements de statuts avant la recherche d'emploi interviennent dans notre modèle depuis l'âge de 12 ans jusqu'au premier emploi sous forme de variables explicatives dépendantes du temps. Ainsi, on peut comparer toutes choses égales par ailleurs, les chances d'accès à l'emploi d'un chômeur par rapport à un apprenti, d'un lycéen par rapport à un collégien, etc.

Pour ce type d'analyse, nous devons résoudre un problème qui n'avait pas été perçu au moment de la collecte : l'itinéraire scolaire n'a pas été recueilli d'une manière suffisamment détaillée pour qu'on puisse strictement comparer les chances d'accès à l'emploi à niveau scolaire égal. Ainsi nous connaissons l'âge et le niveau atteint en fin de scolarité, mais nous ne savons pas combien d'années l'enquêté a passé dans chaque cycle, c'est-à-dire l'âge au début et en fin de chaque cycle de scolarité. Par exemple, si l'enquêté a fini sa scolarité à 18 ans au niveau de la 4e, nous ne pouvons savoir quel niveau (CM ? 6e ? 5e ?..) il avait atteint à 15 ans : à cet âge, il sera donc difficile de le comparer à un autre qui aurait fini sa scolarité à 14 ans au niveau de la 5e. Si l'on veut à la fois tenir compte de l'âge et du niveau scolaire, on devra nécessairement faire quelques estimations sur l'itinéraire scolaire, en découpant la période de scolarité en tranches d'âge.

Pour cela, nous avons choisi de déduire de l'âge en fin de scolarité le nombre minimum d'années nécessaires pour faire le parcours du dernier cycle complété au niveau atteint en fin de scolarité ; pour tenir compte des éventuels redoublements, nous avons ajouté une année à ce nombre minimum. Par exemple, si un enquêté du groupe de générations 1930-1944 avait terminé sa scolarité en classe de première à 19 ans, on admet qu'il lui a fallu deux ans pour faire la seconde et la première, et on y ajoutera un an pour la marge de redoublement, ce qui revient à estimer à 16 ans son âge en classe de 3e ; de même on estimera à 11 ans (16 - 4 - 1=11) son âge en classe de CM.

Pour les enquêtés qui ont fait des études supérieures ou techniques, nous n'avons pas le nombre d'années d'études complétées, et donc le calcul précédent ne peut s'appliquer : pour les premiers (études supérieures), nous avons choisi de fixer l'âge en terminale à 22 ans, en 3e à 18 ans et en CM à 13 ans, ce qui les situe parmi les élèves les plus jeunes, d'après les calculs de la section précédente sur l'âge en fin d'études ; pour les seconds (études techniques), nous avons fixé l'âge en 3e à 19 ans, et en CM à 14 ans, pour les situer aussi parmi les élèves les plus jeunes.

En l'absence d'informations plus complètes sur l'itinéraire scolaire, ces approximations nous permettent d'estimer au mieux les différences de probabilités d'accès à l'emploi selon le niveau d'instruction, en tenant compte de l'âge. Cette procédure, même si elle comporte une part d'arbitraire, est raisonnable dans la mesure où l'instruction est une variable quasi continue, en tous cas ordinale, puisqu'elle se définie par des paliers allant du plus bas ou plus haut niveau scolaire. Comme nous le disions plus haut, le niveau d'instruction est le résultat d'un processus cumulatif de connaissances.

*Recherche d'emploi et 'flou' entre périodes*

Les probabilités (ou les « chances ») que nous calculons ne préjugent en rien de l'intention de trouver un emploi. Nous ne savons pas à partir de quel moment l'enquêté a cherché un premier emploi, et, en particulier, nous ne savons pas si la recherche d'emploi a débuté après la formation ou en cours de formation. Nous ne pouvons savoir dans quelle mesure des recherches infructueuses en cours de formation ont entraîné un allongement de la durée de formation. Dans ce premier modèle, seules les périodes de chômage (de longue durée : plus de six mois) recueillies dans le questionnaire sont considérées sans ambiguïté comme des périodes de recherche d'emploi.

Ce modèle estime entre autres la probabilité d'accéder à un emploi associée à telle ou telle étape de la formation. Il permet tout particulièrement de faire le lien entre le déroulement de la formation et l'accès à l'emploi. Ainsi, on pourra mesurer à partir de quel niveau l'investissement dans la formation scolaire est « rentable » pour obtenir, par exemple, un emploi salarié dans le secteur public. Ou encore, dans quelle mesure chercher un emploi pendant plus de six mois est rentable à un apprenti pour trouver un emploi salarié, etc. En d'autres termes, c'est l'investissement en capital humain (*return of human capital investment*) que nous estimons à l'aide de ce modèle.

## B - L'accès au premier emploi salarié dans le secteur public

Le secteur public, tel que nous l'avons défini, est composé de l'administration, de l'armée et de la police, et des diverses sociétés d'Etat de service public (port, eau, électricité, transport urbain...) ou de production (huile, phosphate...). C'est donc le secteur public au sens large dont il s'agit : l'analyse des recrutements dans ce secteur nous permet essentiellement de dégager l'effet propre de la politique de l'Etat (notamment le Plan d'Ajustement Structurel) sur la dynamique de l'emploi à Dakar/Pikine.

### 1) Le niveau est un déterminant fort mais la poursuite des études au-delà du niveau de la 3e n'augmente pas les chances d'accès au secteur public

D'après les résultats de la modélisation, l'entrée dans le secteur public semble très largement conditionnée par le niveau d'instruction en français : ne pas parler français interdirait quasiment l'accès à l'emploi dans le secteur public. Cependant, un certain nombre d'enquêtés ont pu apprendre le français sur le tas, c'est-à-dire une fois recrutés, du fait de la formation professionnelle ou de la simple fréquentation des plus instruits dans le cadre du travail. Le fait que les premiers emplois dans le secteur public soient quasiment tous occupés par des enquêtés qui parlent (actuellement) le français, peut être aussi bien le révélateur d'une sélection à l'embauche qu'une preuve de l'efficacité du secteur public à apprendre le français à ses employés, même non scolarisés.

L'effet du niveau scolaire est en revanche sans ambiguïté : la classe de troisième semble être un seuil d'instruction décisif, qui, une fois franchi, multiplie par plus de 13 les chances d'obtenir un emploi dans ce secteur. Mais un investissement supplémentaire en instruction, jusqu'au niveau de la terminale et au-delà, n'augmente pas les chances d'accès à ce secteur.

D'autres facteurs jouent simultanément au niveau d'instruction. Le recrutement des salariés du secteur public à un niveau inférieur à la troisième se fait essentiellement à l'issue même des études. Un chômeur ayant terminé l'école coranique ou le cours élémentaire ou préparatoire au-delà de 12 ans (donc assez tard) n'a virtuellement aucune chance de rentrer dans le secteur public, qu'il ait fait l'apprentissage ou non, d'ailleurs. En fait, ces chômeurs sont une minorité et aucun d'entre eux n'avaient obtenu un emploi à Dakar.

Curieusement, ce n'est pas le cas des enquêtés au chômage qui n'ont reçu aucune instruction en français, mais qui parlent cette langue : non seulement le chômage ne les empêche pas d'accéder au salariat dans le secteur public, mais avoir fait l'apprentissage semble avoir multiplié leurs chances par près de 30. Dans un cas (école coranique ou primaire incomplet), on peut donc dire que le chômage (de plus de six mois) ne mène jamais à ce type d'emploi, alors que c'est l'inverse pour les non-scolarisés parlant le français. On voit bien que le fait de parler le français n'est pas forcément un facteur favorisant en soi, dans la mesure où l'acquisition de la langue a pu se faire durant la carrière professionnelle.

On a pu distinguer, chez les chômeurs ayant complété le collège, ceux qui avaient le niveau 3e et ceux qui avaient été scolarisés jusqu'en 2e ou 1re. Les premiers ne se distinguent pas des chômeurs de niveau CM à 4e. Ce n'est qu'à partir de la 2e

que les chances deviennent comparables à celles des chômeurs de niveau d'instruction plus élevé. On remarquera que le chômage n'est pas un facteur d'accroissement des chances d'accès au secteur public. Il ne semble pas y avoir de phénomène de file d'attente qui ferait dépendre l'entrée dans ce secteur de la durée de recherche du premier emploi. En fait, il est possible que la recherche d'un emploi dans le secteur public se fasse simultanément à la poursuite des études (que l'on abandonne éventuellement si l'opportunité d'un emploi se présente). Dans ce cas, le chômage serait plus symptomatique d'une difficulté à poursuivre ses études que d'une recherche active d'emploi : la mobilisation de ressources relationnelles est peut-être plus efficace que la recherche individuelle d'emploi.

En tout état de cause, le niveau de la seconde constitue un cap décisif dans l'itinéraire qui mène au secteur public. En deçà, chaque niveau scolaire mène pareillement à ce type d'emploi, que l'on soit apprenti ou non. Cela est dû au fait qu'en dessous du niveau de la troisième, les chances sont encore grandes de continuer ses études ou de commencer l'apprentissage plutôt que de travailler. On notera que l'apprentissage en lui-même, à niveau d'instruction égal, n'est pas un frein à l'entrée dans le secteur public, excepté au-delà de la troisième.

### 2) Une forte baisse de la probabilité d'entrer dans le secteur public dans les années 80

Le groupe de générations 1930-1944 a globalement eu plus de chances que les groupes suivants d'obtenir un emploi dans le secteur public. Les fortes chances associées aux années précédant 1955 comparées aux années suivantes (bien que les générations concernées étaient encore jeunes et peu instruites), témoignent sans doute du recrutement d'Africains par le pouvoir colonial de l'époque, notamment au sein de son administration et de son armée.

Par la suite, dans les années 60 et 70, les chances d'accès au salariat dans le secteur public sont relativement constantes, quel que soit le groupe de générations, si l'on fait une comparaison à groupe d'âge égal. Mais une tendance forte apparaît ensuite : dans les années 80, les chances d'obtenir un premier emploi dans le secteur public ont brutalement chuté, quel que soit le groupe de générations (1945-1954 ou 1955-1964), c'est-à-dire aussi, quel que soit l'âge des enquêtés. Quelles précisions nous donnent les résultats de la modélisation ?

Comparons d'abord les groupes de générations 1930-1944 et 1945-1954 dans le premier modèle. Entre la situation du premier groupe pour les années 70 et celle du second pour les années 80 (ces coefficients sont comparables étant donné qu'ils concernent à peu près les mêmes groupes d'âge : voir le diagramme de Lexis de la figure 4.6), les chances sont pratiquement inversées. D'après le modèle, on observe une division par près de 150 [1] des chances d'accéder au salariat dans le secteur public : autant dire que les chances deviennent quasi-nulles dans le groupe des

---

1 On a fait le calcul suivant :
exp[différence entre les coefficients] = exp[2.7 - (-2.3)] = exp [5] = 150.
Ajoutons que la différence entre les deux coefficients est significative au seuil de 1 %. Nous avons procédé de même pour les calculs qui suivent.

générations 1945-1954. Cette baisse des chances est attribuée aux seuls effets combinés du groupe de génération et du groupe d'âge (toutes choses égales par ailleurs) : l'augmentation du niveau d'instruction entre les deux groupes de générations est venu compenser en partie ce phénomène. Cette baisse est néanmoins significative du changement dans les conditions du marché de l'emploi public.

On observe d'ailleurs aussi un changement significatif à des âges moins élevés, en comparant les coefficients des groupes de générations 1945-1954 et 1955-1964 : entre les années 1970-74 et 1980-84, les chances sont divisées par 3,3, et par 18 entre les années 1975-79 et 1985-89 (significatif au seuil de 1 %). Par contraste, entre les années 1965-69 et 1975-79, la différence est faible, que ce soit entre les générations 1930-1944 et 1945-1954 ou entre les générations 1945-1954 et 1955-1964. En somme, la baisse de la probabilité d'entrer dans le secteur public, dans les années 80, est incontestable quels que soient l'âge et la génération.

### 3) Le rôle de l'origine sociale est globalement mineur mais indique quelques pistes de recherche sociologique

Les variables qualifiant l'origine sociale de l'enquêté sont beaucoup moins influentes que les variables qualifiant l'itinéraire de formation et la période de conjoncture. Le niveau scolaire et la crise qui a sévi dans les années 80 expliquent mieux la variation des chances d'accès à l'emploi dans le secteur public. On ne saurait s'étonner de cet état de fait étant donné que dans le secteur public le recrutement se fait essentiellement sur la base des qualifications et est fortement dépendant de la politique d'Etat.

Cependant, certaines caractéristiques sociales ont pu mener tel individu plus que tel autre vers ce type d'emploi, sans que cela préjuge en rien des procédures de recrutement dans le secteur public. Certains effets de l'origine sociale méritent ainsi d'être notées.

#### ♦Pourquoi les forgerons ?

L'appartenance de caste a un effet non négligeable. Les forgerons (*tëgg*) ont environ 5,5 fois plus de chances d'accéder au secteur public que les non castés (*géér*). Les griots (*géwël*) et les cordonniers (*wudé*) ont plutôt moins de chances d'accéder au secteur public, quoique la différence avec les non-castés ne soit pas significative. Par contraste, aucun des forgerons de notre échantillon de Dakarois ne s'était orienté vers le salariat privé (avec ou sans fiche de paie).

Cet aspect de la mobilité sociale chez les forgerons n'est pas contradictoire avec la convergence des activités professionnelles en milieu urbain : « *Un brassage se réalise... dans le secteur économique où la ségrégation de caste n'a plus cours et où entre en considération non plus l'origine sociale des gens mais la qualification des individus devant les possibilités d'emploi offertes par l'économie moderne* » (Diop, 1981 : 101). La diversification des activités en milieu urbain n'empêche pas la structure des castes de survivre, notamment en rapport avec les interdits matrimoniaux : « *Il n'est pas certain que les progrès de l'urbanisation condamnent, aussi vite qu'on ne le dit parfois, le système des castes dans ses fondements...* » conclut A. Morice dans sa thèse consacrée aux forgerons de Kaolack, mais il ajoute : « *du moins tant que l'artisanat et le commerce constitueront l'essentiel des paysages économiques de la ville sénégalaise* » (Morice, 1982 : 333).

Les villes sénégalaises, en particulier Dakar, offrent d'autres types d'activités, notamment administratives, et le secteur d'activité (privé, public) est peut-être plus déterminant que la profession en tant que telle : il est possible qu'en milieu urbain, l'administration (par le prestige et le pouvoir bureaucratique qui lui sont associés) et les sociétés d'Etat (qui gèrent entre autres l'accès à l'eau, à l'électricité, etc) ont constitué ou constituent pour ces castés une voie plus radicale de sortie des activités artisanales traditionnelles liées à leur caste. Il se peut que des réseaux basés sur cette appartenance sociale aient pu jouer en faveur d'un recrutement clientéliste dans le secteur public. Ce clientélisme fait d'ailleurs l'objet, au Sénégal, d'une polémique toujours renouvelée. Sans entrer dans cette polémique, il est tout de même intéressant de constater que la présence des forgerons dans le secteur public est une réalité statistique. Mais rappelons qu'il est difficile de démêler les stratégies de sortie des activités de caste (par le pouvoir ou la reconnaissance sociale que confère la fonction publique, par exemple) et les stratégies d'entretien de réseaux clientélistes. Il reste aussi à savoir pourquoi l'une ou l'autre de ces stratégies débouche sur l'emploi dans le secteur public chez les forgerons en particulier, et non chez les autres castés.

### ♦ L'État ne recrute pas selon l'origine ethnique ou religieuse

L'appartenance ethnique n'a pas d'influence sur l'accès à l'emploi dans le secteur public, exception faite des Sereer, qui ont cinq fois moins de chances que la moyenne d'entrer dans ce secteur. Il est important de constater qu'à Dakar, il n'y a pas d'ethnie majoritaire dans le secteur public. D'aucuns considéreront que voilà certainement un élément positif pour l'intégration nationale. On doit pourtant se demander pourquoi les Sereer ont moins intégré ce secteur, ce qui d'ailleurs peut paraître paradoxal alors que c'était l'ethnie du président Senghor (on a connu et on connaît encore d'autres pays où les appareils d'Etat sont majoritairement ou complètement investis par l'ethnie du chef de l'Etat). Les structures sociales en milieu sereer, qui sont restées longtemps rurales, sont peut-être à l'origine d'une orientation moindre vers le secteur public en milieu urbain. Mais cela demanderait à être argumenté par des observations plus qualitatives.

L'appartenance religieuse n'a aucun effet sur l'entrée dans le secteur public. Pourquoi devrait-elle avoir un effet sur le marché de l'emploi ? Trouver un processus causal pour un effet éventuel de la religion sur l'accès à l'emploi n'est pas évident, en particulier en ce qui concerne l'emploi dans le secteur public. Cependant, ce n'est pas une variable que l'on doit écarter *a priori* pour les autres types d'emploi : nous verrons que l'accès des migrants mourides au commerce est significativement supérieur à celui des autres confréries, ce qu'on peut parfaitement expliquer par l'existence de réseaux commerciaux spécifiques à cette confrérie.

### ♦ Des emplois accessibles à tous les milieux

L'effet de la profession du père est peu significatif. Cependant, deux catégories attirent l'attention : les fils d'ouvriers du secteur public qui ont 2,2 fois plus de chances que les autres fils d'ouvriers d'accéder au secteur public, et les fils d'artisans d'art (ou, moins souvent : les fils d'artistes) dont aucun n'avait accédé à ce secteur. Dans le deuxième cas, nous verrons qu'avoir un père artisan d'art prédispose à

exercer le même type de profession : le salariat dans le secteur public est certainement l'activité la plus éloignée de l'artisanat d'art, et on ne saurait trop s'étonner que ces fils d'artisans s'orientent moins vers le secteur public. Il reste cependant à déterminer dans ce cas les mécanismes de la succession familiale.

Dans le cas des fils d'ouvriers du secteur public, il se pourrait aussi que la succession joue un rôle : c'est peut-être au premier abord surprenant dans le secteur public (pour les raisons que nous avons dites : le recrutement est principalement fait sur des critères de formation), mais il faut savoir que dans certaines entreprises publiques ou parapubliques, les recrutements au niveau du personnel ouvrier ont pu se faire sur des bases familiales, par un système de cooptation, c'est-à-dire de transmission d'un poste à un parent. Des investigations sociologiques ont montré que cette pratique est en effet courante dans certaines entreprises (GUISSE, 1990 ; GUISSE, 1991 ; ANTOINE *et al.*, 1992), et que la direction de l'entreprise limitent ainsi les dépenses de gestion du personnel [2]. Cela dit, on ne doit pas voir dans une corrélation statistique un lien nécessaire avec ces études sociologiques : les effectifs ne sont pas suffisamment élevés pour qu'on puisse déterminer l'importance de ce type de recrutement.

### C - L'accès au premier emploi salarié enregistré dans le secteur privé

#### 1) Un recrutement à tous les niveaux de formation, souvent précédé de chômage

Le seuil d'instruction pour le recrutement dans les entreprises privées du secteur enregistré est beaucoup plus bas que dans le secteur public : seuls les enquêtés non-scolarisés en français, et en particulier ceux qui ont fait l'école coranique, semblent avoir moins de chances d'obtenir un emploi salarié dans ces entreprises, quoique la différence avec les niveaux d'instruction plus élevés ne soit pas significative. Le fait de parler français, pour les non-scolarisés, ne semble pas avoir un effet univoque. Comme dans le secteur public, en revanche, le chômage après l'école coranique ou après un cycle primaire incomplet ne mène jamais au salariat.

Il n'y a pas de seuil d'instruction pour le recrutement des salariés dans le secteur enregistré au-delà du niveau primaire. Les niveaux de qualification sont donc très divers dans ce secteur où il y a moins de barrières à l'entrée que dans le secteur public.

Les jeunes chômeurs ayant interrompu leur scolarité entre la sixième et la première, ont trois fois plus souvent obtenu un emploi salarié dans le secteur privé enregistré, en comparaison des jeunes de même niveau qui n'avaient pas déclaré de chômage avant leur premier emploi. On n'observe pas ce phénomène pour l'accès à l'emploi dans le secteur public. Le phénomène de file d'attente est certainement plus adéquate pour décrire l'entrée dans le secteur privé moderne que pour décrire l'entrée dans le secteur public. Mais on n'attend pas nécessairement devant le guichet où l'on va finalement être servi : le chômage au niveau d'instruction 3e à 1re, correspond certainement à l'échec d'une recherche d'emploi dans le secteur public, échec qui a aboutit la plupart du temps à un emploi dans le secteur privé enregistré.

---

2 Il reste à savoir quels sont les effets sur la productivité d'une gestion de type clientéliste par rapport à une gestion moderne.

Ce qui conforte cette hypothèse, c'est qu'à ce niveau d'instruction, le chômage n'a pas d'effet sur l'entrée dans le secteur public et que la probabilité d'entrer dans le secteur privé est la même que pour les niveaux d'instruction inférieurs. Cela laisse penser que les échecs dans la recherche d'un emploi dans le public sont moindres pour ceux qui ont dépassé la terminale, et qu'à ce niveau d'instruction, l'orientation dans le secteur privé correspond à un choix.

L'apprentissage ne constitue ni un atout ni une entrave au recrutement dans le secteur privé (enregistré), quel que soit le niveau d'instruction. Cela veut dire que, sans être considéré négativement, l'apprentissage (qui se fait principalement dans le secteur non enregistré) n'est pas cependant valorisé par les entreprises privées de Dakar. Cela signifie aussi que, du point de vue des jeunes à la recherche de leur premier emploi, le statut d'indépendant n'est pas la seule issue possible à l'apprentissage ; les apprentis aspirent aussi au salariat enregistré, même s'ils ont été formés principalement dans le secteur non enregistré.

**2) Une baisse de recrutement sensible dès le milieu des années 70**

La diminution, d'une période à l'autre, des chances d'entrée dans le secteur privé enregistré est observée quel que soit le groupe de générations. C'est principalement dû à un effet d'âge : au fur et à mesure que l'enquêté vieillit, ses chances d'accès à ce type d'emploi diminuent en même temps qu'il passe d'une période à l'autre, contrairement à ce qu'on observe pour l'accès à l'emploi public. Le recrutement dans le secteur privé se fait donc parmi les plus jeunes : il faudrait savoir si dans les entreprises privées, la formation interne n'est pas jugée préférable à la formation externe (scolaire ou en apprentissage), et si la formation interne ne coûte pas en définitive moins chère que le recrutement de jeunes diplômés, que l'on ne peut payer en dessous de ce que vaut leur diplôme. Il apparaît en tous cas que le niveau technologique (tel que reflété par le niveau d'instruction des jeunes recrutés) dans le secteur privé enregistré est bien moindre que dans le secteur public. Le meilleur des ressources humaines est resté, et reste encore, au sein de l'administration et des sociétés d'Etat.

L'effet de conjoncture est important, comme pour l'entrée dans le secteur public : on voit en effet que l'effet d'âge est plus prononcé chez les plus jeunes générations, l'amplitude étant plus élevée dans les générations 1955-1964 (division de la probabilité par 22 entre le coefficient le plus élevé et le coefficient le plus bas) que dans les générations 1945-1954 (division par près de 13,5) et 1930-1944 (moins de 3,5).

En fait, il semble que l'effet de conjoncture soit plus progressif que pour le secteur public et qu'il ait débuté dans la deuxième moitié des années 70. Si l'on considère à âge comparable, la situation de chaque groupe de générations, comme on l'a fait précédemment pour le secteur public, on constate que c'est plutôt à partir de 1975 que les probabilités d'accéder au salariat privé enregistré sont les plus basses. Par la suite, la situation ne s'est pas améliorée, elle a même plutôt empiré : les chances vont décroissantes quels que soient l'âge et la génération.

Malgré une faible influence des variables d'origine sociale, on remarquera tout de même qu'aucun des forgerons et des cordonniers de notre échantillon de Dakarois n'avaient accédé au salariat privé enregistré pour son premier emploi. L'influence

ethnique n'est pas très marquée, mais on remarquera que les enquêtés qui s'orientent vers ce type de salariat sont plutôt des toucouleur (multiplication des chances par 1,8) et les diverses ethnies du Nord (4,5 : non significatif) et du Sud (4,5). Par ailleurs, les enquêtés de religion layenne avaient 2 fois plus de chances que les membres d'autres confréries d'accéder au salariat dans le secteur privé enregistré.

A l'inverse de l'entrée dans le secteur public, les fils d'artisan d'art accèdent au secteur privé enregistré environ 7 fois plus souvent que les autres enquêtés ; c'est aussi le cas pour l'entrée dans le secteur privé non enregistré (multiplication des chances par plus de 16).

### D - L'accès au premier emploi salarié non enregistré dans le secteur privé

#### 1) Un type de salariat qui risque de prendre une part importante dans les entreprises modernes

L'accès des Dakarois au salariat non enregistré est une combinaison assez complexe d'effets d'âge, de génération et de conjoncture. D'abord, quel que soit le groupe de générations, on peut voir que les plus jeunes accèdent plus souvent à ce type de salariat. Ensuite, on voit que le groupe de générations intermédiaire (1945-1954) accèdent moins souvent à ce type de salariat avant les années 80, et en particulier, ses chances étaient nulles dans les années 1975-79. Enfin, toujours dans ce groupe de générations 1945-1954, les chances remontent nettement dans les années 80, pour retrouver un niveau comparable aux générations 1955-1964, pourtant plus jeunes.

On remarquera aussi que pour le groupe de générations 1955-1964, les chances d'accès au salariat non enregistré n'ont pas significativement crû dans les années 80. Ce type d'emploi n'est d'ailleurs pas la forme de salariat la plus fréquente : sur les 194 enquêtés qui ont obtenu un premier emploi salarié, seulement 41 (soit 21,1 %) ont intégré le salariat non enregistré.

Aucun des enquêtés non scolarisés n'avaient accédé au salariat non enregistré : ce n'est donc pas le refuge des moins instruits. Mais, à part cela, le niveau d'instruction des scolarisés influe peu sur les chances d'accès à ce type de salariat : seuls les enquêtés de niveau CM à terminale, pris globalement, voient leurs chances divisées par 2,5 par rapport aux autres. On remarquera aussi que le chômage après l'apprentissage n'a mené aucun des enquêtés de notre échantillon de Dakarois vers ce type d'emploi. Les Dakarois y accèdent donc plutôt après la scolarité (suivie de chômage ou non) ou directement à la suite de l'apprentissage.

Mais, en l'absence d'informations sur le type de l'entreprise où travaille le salarié sans fiche de paie, il est difficile d'attribuer les variations de l'accès au salariat non enregistré à l'un ou l'autre des secteurs : en effet, on peut travailler dans une entreprise moderne et ne pas avoir de fiche de paie.

Ainsi, on peut faire plusieurs hypothèses pour expliquer le maintien de la probabilité d'accès au salariat non enregistré dans les années 80. Une première hypothèse est que ce maintien est le produit de deux mouvements contradictoires : une baisse de l'*d'emploi de type emploi précaire (non déclaré) dans le secteur moderne* (dans un mouvement de baisse générale des recrutements dans ce secteur), et en sens inverse, une hausse du salariat dans les petites entreprises de petite production

marchande. Une deuxième hypothèse est qu'on assiste, plutôt qu'à une compensation de l'offre de l'un par l'offre de l'autre, à un maintien de l'offre dans chacun des deux secteurs. Cela signifierait qu'en proportion le secteur moderne offre de plus en plus souvent aux débutants un emploi non enregistré, puisque l'offre pour les emplois enregistrés a baissé ces dernières années. Cette dernière hypothèse nous paraît assez probable étant donné qu'on constate, dans les dernières générations, une plus grande précarité de l'emploi salarié, même enregistré et même pour les niveaux d'instruction élevés.

**2) L'effet des autres variables**

Le statut d'aînesse multiplie par près de 3 les chances d'accès au salariat non enregistré. Il faut peut-être y voir une confirmation de l'hypothèse selon laquelle ce salariat serait un moindre mal, un refuge à défaut d'un emploi salarié stable. L'aîné est le premier des enfants sur qui l'on compte d'abord pour subvenir aux besoins immédiats de la famille, en particulier ceux de sa mère et de ses frères et sœurs [3]. Dans cette perspective, on peut faire l'hypothèse qu'un travail salarié non enregistré est préférable au chômage et peut-être même à une activité pour compte propre, car il limite les risques de ne pouvoir assumer une responsabilité familiale.

Les castés choisissent rarement le salariat non enregistré. C'est le cas notamment des forgerons, ce qui met d'autant plus en valeur leur plus forte propension à accéder au salariat public : si l'hypothèse de stratégie de sortie du statut de casté est correcte, le salariat non enregistré ne représenterait guère une « belle sortie », d'où sans doute un moindre accès pour les forgerons à ce type de salariat.

L'ethnie joue à la marge pour l'accès au salariat non enregistré : les Peul notamment occupent 5 fois moins souvent un premier emploi salarié non enregistré que la moyenne, mais ce chiffre n'est pas significatif. En revanche, les enquêtés des diverses ethnies du Sud et du Nord n'accèdent jamais à ce type d'emploi.

Comme on l'a dit plus haut à propos du salariat enregistré, les fils d'artisan d'art ont 16 fois plus de chances que les autres enquêtés d'accéder au salariat non enregistré. Ce phénomène est d'autant plus particulier qu'aucun des fils des autres artisans traditionnels n'a accédé à ce type de salariat.

Parmi les enquêtés nés à Dakar ayant migré durant leur enfance, aucun de ceux qui étaient passés par le milieu rural n'avait occupé un premier emploi salarié non enregistré. A l'inverse, aucun des enquêtés nés en milieu rural qui étaient passés par le milieu urbain avant de séjourner à Dakar n'avaient accédé au salariat non enregistré. Là encore, il est difficile d'interpréter ces variations de manière systématique.

---

3 Le rang parmi les enfants de même mère joue plus que le rang parmi les enfants de même père (nous avons testé les deux variables). On peut expliquer cela par la fréquence des situations polygamiques : les liens entre mère et enfants, et entre les enfants eux-mêmes, seraient alors plus forts, et accentueraient le rôle dévolu à chacun des enfants selon son rang de naissance. L'importance des liens (et de l'entraide) avec la mère et avec les frères et sœurs de même mère a été maintes fois soulignée par les études anthropologiques au Sénégal.

## E - L'accès au premier emploi indépendant dans la production

L'artisanat de production est, dans le secteur non enregistré, la branche qui accueille le plus d'indépendants. Les Dakarois qui ont eu un premier emploi indépendant sont 62 dans la production, 27 dans les services et 13 seulement dans le commerce.

### 1) Des emplois à contenu technologique faible

Parmi les apprentis non scolarisés, ceux qui ne parlent pas français ont 2,7 fois plus de chances que ceux qui parlent français de devenir artisans dans la production directement après leur apprentissage. Il en est de même chez les apprentis qui avaient fait l'école coranique, bien que ceux-là avaient globalement moins de chances de devenir artisans dans la production. Une fois scolarisé, les chances de l'apprenti sont à peu près les mêmes du niveau primaire au collège.

A l'inverse, le niveau d'instruction est fortement discriminant pour les enquêtés qui n'ont pas fait (ou pas encore) d'apprentissage. Une fois dépassé le CM, les chances d'accès à l'artisanat de production directement après l'école sont divisées par 5, et par plus de 7 au-delà de la troisième.

Parmi les chômeurs, seuls ceux qui avaient les niveaux CM ou 2e-1re ont accédé à ce type d'emploi. A ces niveaux-là, le chômage ne modifie pas sensiblement (ni significativement) les chances d'accès à ce type d'artisanat.

Le niveau de la classe de terminale constitue un second seuil : aucun enquêté de notre échantillon ayant achevé l'enseignement secondaire ne s'était installé pour compte propre dans la production.

L'existence de ces s (CM, terminale) est prévisible : il est assez naturel que les plus instruits s'orientent vers le salariat plutôt que vers l'installation pour compte propre, et ce d'autant plus s'il n'ont pas fait d'apprentissage. Ce qui est en revanche surprenant, c'est l'absence de différence entre les enquêtés ayant fait l'apprentissage et les autres, lorsqu'ils n'ont qu'un niveau primaire incomplet ou lorsqu'ils ont poursuivi l'école coranique au-delà de 12 ans. La formation en apprentissage n'aurait-elle pour eux aucun rôle pour devenir indépendant dans la production ? Ce n'est pas le cas pour les enquêtés non scolarisés qui n'accèdent jamais à ce type d'emploi avant l'apprentissage. Est-ce à dire qu'un minimum d'instruction (en français ou en arabe) au-delà de 12 ans est suffisant pour devenir indépendant dans la production ? Une fois ce minimum acquis, on ne constate d'ailleurs aucune différence significative entre les apprentis, quel que soit le niveau d'instruction atteint (de l'école coranique à la classe de 1re), et par conséquent, quel que soit leur âge au moment de l'apprentissage. Certes, au-delà du niveau primaire, on a vu des différences marquées selon qu'on a fait ou non l'apprentissage, et dans ce sens l'apprentissage est un déterminant fort de l'accès à l'emploi indépendant dans la production, mais au sein même des apprentis, le niveau d'instruction est un déterminant faible.

Le chômage ne vient pas non plus perturber cet ordre des choses, car, de toute façon, aucun de ces enquêtés ayant un minimum d'instruction (ou plus) n'avait occupé un emploi indépendant dans la production après une période de chômage. Globalement, les chômeurs s'installent rarement dans l'artisanat de production.

### 2) Les indépendants de la production proviennent essentiellement des milieux sociaux traditionnels

Le rôle important de l'apprentissage pour les non-scolarisés et l'homogénéité des chances au sein des apprentis instruits, quel que soit leur niveau d'instruction, font penser que l'artisanat de production, à Dakar, a un contenu technologique très faible. Son accession doit donc dépendre d'autres facteurs que la formation. Voyons d'abord quel est l'effet de la période de conjoncture.

Par rapport aux générations 1930-1944, les générations 1945-1954 accusent un retard de l'âge au premier emploi indépendant dans la production : un rattrapage semble se faire dans les années 1975-79. Ensuite, les générations 1955-1964, comparées aux générations 1945-1954, à groupe d'âges égal, ont plus souvent accédé à ce type d'emploi jusqu'en 1985, mais la probabilité a chuté dans les années 1985-89. Il est difficile d'interpréter cette baisse : s'agit-il d'un rajeunissement de l'âge au premier emploi indépendant dans la production, ou s'agit-il d'un effet de conjoncture, la crise des années 80 ayant affecté ce type d'emploi autant que les emplois salariés ?

L'effet de période n'est pas négligeable, comme on le voit, mais ce sont incontestablement les variables qualifiant l'origine sociale qui déterminent le plus l'orientation vers l'emploi indépendant dans la production.

Ce sont les fils d'agriculteurs, d'artisans de la production, de commerçants et de manœuvres qui y accèdent le plus souvent, au contraire des fils de techniciens (7 fois moins souvent), et même d'ouvriers ou d'artisans des services (2 fois moins souvent). L'installation pour compte propre dans la production est fortement favorisée par un milieu socio-professionnel traditionnel.

On remarquera que l'appartenance de caste ne favorise pas significativement l'accès à ce type d'emploi. L'activité professionnelle du père est nettement plus significative, ce qui laisse penser qu'il se produit une certaine forme de transmission des compétences d'une génération à l'autre, et que cette transmission est plus importante que l'appartenance à une caste traditionnellement liée à un métier.

On remarquera aussi une propension particulière des enquêtés des diverses ethnies du Nord du pays à devenir artisans dans la production (18 fois plus que la moyenne), au contraire des Diola qui n'occupent jamais ce type de premier emploi. En ce qui concerne l'effet de la religion, on remarque que les Layennes accèdent 2,7 fois plus que la moyenne à l'emploi indépendant dans la production, et les Khadrias jamais.

Le confiage a un rôle négatif sur l'accès à l'artisanat de production : les enfants confiés avaient 2,7 fois moins de chances que les autres d'accéder à ce type d'emploi. Le confiage correspond souvent, en milieu urbain, à un placement dans une famille plus aisée, généralement chez un parent salarié. Dans ce cas, le milieu d'accueil serait plus déterminant que le milieu familial d'origine, et annulerait ainsi l'effet d'appartenance à un milieu socio-professionnel traditionnel.

## F - L'accès au premier emploi indépendant dans les services

### 1) Des emplois proches du secteur moderne mais dont la formation est essentiellement assurée par l'apprentissage

L'école coranique lorsqu'elle se prolonge au-delà de 12 ans, est une voie privilégiée aux professions religieuses ou occultes. Ces professions sont classées dans la branche des services : il est donc tout naturel de voir que la probabilité d'accéder à l'emploi indépendant dans les services à partir de l'enseignement coranique est plus élevée (quoique non significativement) que pour les autres catégories d'enquêtés scolarisés.

Mais c'est l'apprentissage qui favorise l'installation pour compte propre dans les services. Contrairement à ce qu'on observait pour l'accès à l'artisanat de production, l'apprentissage rend plus probable l'accès à l'artisanat dans les services, quel que soit le niveau d'instruction (à l'exception de l'école coranique). Cela peut vouloir dire que la branche des services concentre en elle des activités à plus fort contenu technologique que la branche de la production. L'apprentissage est nécessaire dans un cas plus que dans l'autre.

Deux catégories d'enquêtés scolarisés semblent bénéficier particulièrement de l'apprentissage : ceux de niveau inférieur au CM et ceux de niveau supérieur à la troisième. Pour eux l'apprentissage a multiplié par environ 40 leurs chances d'accès à l'artisanat dans les services.

Le chômage mène très rarement à l'emploi indépendant dans les services. Une exception, cependant : les apprentis de niveau primaire inférieur au CM accédaient plus souvent (mais non significativement) à l'artisanat dans les services après une période de chômage. La différence entre les deux coefficients n'est pas significative, mais elle mérite d'être soulignée dans la mesure où aucun chômeur des autres catégories d'instruction, apprentis ou pas, n'avait accédé à ce type d'emploi. Il y a certainement là un mode particulier d'accès à l'emploi. On remarque d'ailleurs (voir les sections précédentes) que pour les apprentis ayant ce niveau d'instruction, l'accès au salariat privé enregistré n'est pas négligeable, et que le chômage le favorise. L'installation pour compte propre dans les services serait-elle pour eux une conséquence de l'échec de la recherche d'un emploi salarié dans le secteur moderne ? Pour les apprentis ayant dépassé le CM, au contraire, le chômage aurait été plus fructueux dans la mesure où il n'a mené aucun d'entre eux à l'emploi indépendant dans les services.

Dans les générations 1930-1944, l'accès à l'emploi indépendant dans les services était concentré sur un petit nombre d'années, entre 1960 et 1965. Les services ne deviennent vraiment accessibles qu'à partir du groupe de générations suivant (1945-1954). Comme pour l'artisanat de production, on remarque une baisse (non significative) dans les années 1985-89, qu'il est là aussi difficile d'interpréter en termes d'effet d'âge, de génération ou de période.

En somme, ce n'est que récemment que les Dakarois se sont installés à leur compte dans les services, en particulier les apprentis. Cette branche regroupe des activités plus modernes comparée à la branche de la production (voir chapitre sur le recueil des biographies professionnelles) : il est par conséquent logique qu'elle se

soit développée récemment et lentement. Mais ce n'est pas cependant des activités qui ont véritablement connu un essor ces dernières années : certes la branche des services absorbe en son sein la plupart des apprentis qu'elle a formé, mais l'offre dans cette branche n'est pas en progression, relativement aux autres branches, pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi.

**2) Des origines sociales urbaines**

Comme pour l'accès à l'artisanat de production, les variables qualifiant l'origine sociale sont beaucoup plus pertinentes que pour le salariat.

D'abord, les forgerons ont accédé 10 fois plus souvent que les non-castés à l'artisanat de services, qui correspond le mieux à leur activité traditionnelle de caste. Les stratégies de sortie de la condition de castés, on le voit, ne sont pas incompatibles avec la poursuite des activités de castes pour les forgerons. Pour les autres castés, les différences avec les non-castés ne sont pas significatives.

En ce qui concerne l'appartenance ethnique, on constate qu'aucun enquêté mandé, diola ou autres ethnies du Nord n'avaient accédé à l'artisanat de services.

Les Layennes n'avaient pas plus accédé à ce type d'activité qu'à l'artisanat de production.

Il est frappant de constater que, pour les services, la catégorie socio-professionnelle du père joue à l'inverse comparée à la production. Ce sont plutôt les fils de cadres (du secteur privé), de techniciens, de petits employés de services, d'ouvriers qui s'installent à leur propre compte dans les services. Ces professions, comme on le voit, sont spécifiques de la ville et caractérisent généralement les salariés dans les entreprises modernes. Par contraste, aucun des fils de commerçants (petits ou gros), d'artisans d'art et de manœuvres n'avait accédé à ce type d'emploi, même si les fils d'artisans de la production (paradoxalement peut-être) y accèdent plus souvent. On remarque aussi une plus grande propension des fils de marabouts et de tradipraticiens à exercer dans les services, dans la mesure où la succession est plus fréquente pour ce type de profession.

L'accès à l'une ou l'autre branche (production ou services), pour les indépendants, est donc fortement conditionné par le milieu socio-professionnel d'origine, mais dans le cas de l'artisanat de services ce n'est pas nécessairement par la transmission d'un savoir-faire ou d'un statut, mais plutôt par la transmission d'une certaine « urbanité ». La branche des services est en effet plus spécifiquement urbaine que la branche de la production, généralement traditionnelle regroupant des activités artisanales : cela pourrait expliquer pourquoi les jeunes Dakarois, fils d'« urbain », s'y sont orientés plus que les autres. On peut dire que les services présentent une meilleure alternative au salariat (activité spécifiquement urbaine aussi) que l'artisanat de production, qui véhiculent des valeurs et une image plus rurales, en tous cas moins modernes.

### G - Le premier emploi indépendant dans le commerce : une activité récente mais encore peu importante pour les Dakarois, malgré la crise

Seulement 13 enquêtés (soit 3,2 % des 401 qui constituent notre échantillon et 4,4 % des 296 qui ont obtenu un premier emploi à Dakar) ont accédé à ce statut. Ce n'est donc pas une voie d'insertion professionnelle particulièrement fréquentée par les Dakarois.

Le peu de premiers emplois dans le commerce dans l'échantillon nous incite à la prudence : un seul individu peut considérablement changer l'estimation. Malgré tout, nous ne pouvons nous empêcher de commenter ces chiffres, en évitant toutefois de leur donner un contour précis.

Malgré la faiblesse des effectifs, quelques faits saillants apparaissent : presqu'aucun des enquêtés n'est devenu commerçant après une période d'apprentissage. La plupart ont accédé au commerce directement après les études (du primaire au collège) ou bien après une période de chômage.

Le commerce n'est cependant pas le refuge des chômeurs qui ont toujours moins de chances d'exercer ce type d'activité indépendante, exception faite des chômeurs non scolarisés. Cela peut vouloir dire que, pour les Dakarois instruits, le commerce est rapidement accessible, mais que si le choix est possible, c'est plutôt vers une autre branche, en tant que salarié ou en tant qu'indépendant, qu'ils se dirigeront.

L'accès au premier emploi en tant que commerçant est, nous l'avions vu plus haut à partir des statistiques descriptives, un phénomène touchant les jeunes générations. Ce que le modèle nous permet de dire maintenant, c'est que ce phénomène ne prend pas particulièrement d'importance dans les années 80 : il concerne essentiellement les générations 1955-1964 dans le début des années 70, c'est-à-dire quand elles étaient encore jeunes. Au-delà, la probabilité de devenir commerçant reste stable. Ce n'est donc pas une activité de refuge des jeunes Dakarois en période de crise.

A propos de l'effet de l'origine sociale, on remarquera que les enquêtés castés n'avaient pratiquement jamais accédé au commerce indépendant.

Au Sénégal, la confrérie mouride est particulièrement active dans le commerce. Nous verrons que cela est confirmé en ce qui concerne les migrants. En revanche, ce n'est pas le cas des Dakarois. Parmi les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans (notre définition des Dakarois), les Mourides accèdent certes plus au commerce que les Tidianes (quoique non significativement) mais pas plus que les chrétiens et moins que les Layennes. Si l'appartenance à la confrérie mouride facilite l'accès au commerce, ce n'est pas en tous cas évident chez les Dakarois. Il faudrait cependant se demander pourquoi les Layennes y accèdent (significativement) plus souvent, ce qui n'est pas l'hypothèse habituelle sur le sujet.

Soulignons que si la probabilité d'accéder au commerce n'est pas particulièrement élevée chez les Mourides, il se peut très bien qu'ils soient plus représentés dans les catégories sociales qui accèdent plus souvent au commerce : par exemple, les fils de commerçants. C'est en effet le cas pour les fils de gros commerçants ou de gestionnaire, ce qui peut s'expliquer par la transmission d'un patrimoine ou d'un savoir-faire. Ce n'est pas le cas pour les fils de petits commerçants, qui n'ont pas forcément grand-chose à transmettre et qui ne constituent pas sans doute des

modèles de réussite pour leur fils. On remarquera aussi que le commerce concerne plutôt les fils d'origine socio-professionnelle moyenne, puisqu'aucun fils de cadre ou de manœuvre n'avaient accédé à ce type d'emploi.

### H - L'insertion professionnelle des jeunes Dakarois

L'analyse statistique que nous avons adoptée permet de déterminer au mieux les mécanismes de l'insertion professionnelle, car elle permet à la fois de tenir compte de l'âge de l'individu, des différents statuts et périodes qu'il traverse au cours de sa formation, et de ses origines sociales.

Au travers des variables d'origines sociales, on peut saisir à la fois la permanence de certains facteurs traditionnels (l'ethnie, la religion, mais surtout la caste) et l'émergence de mécanismes propres aux sociétés de classe (importance du statut professionnel du père et de l'itinéraire de formation à la vie active). Mais ce sont les effets de l'itinéraire de formation et de la conjoncture qui concentrent le plus de pouvoir explicatif.

#### 1) Les effets de l'origine sociale sont contrastés et déterminent avant tout l'accès à l'emploi indépendant

Parmi les effets qui demandent à être mieux expliqués, il faut noter les effets du rang dans la fratrie et de la religion. Si on peut comprendre que les aînés, sous le poids de la responsabilité auprès de leur mère et de leur frères et sœurs, acceptent des emplois précaires (non enregistrés), il est plus difficile de comprendre pourquoi les cadets n'accèdent jamais au statut d'indépendant dans les services ou le commerce, alors qu'ils accèdent à l'emploi indépendant dans la production.

Dans le même ordre d'idées, pourquoi les enquêtés de confrérie khadria n'accèdent qu'au salariat enregistré et au commerce indépendant ? Les Layennes pour leur part accèdent à tous types d'emploi mais ont un penchant particulier pour le salariat privé enregistré, pour l'emploi indépendant dans la production et surtout pour le commerce indépendant.

La faible fréquence de l'accès des castés au commerce indépendant s'explique certainement par les caractéristiques artisanales de leur caste. Mais il serait tout de même intéressant de voir pourquoi ces caractéristiques jouent encore en ville, en plus du phénomène de l'accès des forgerons au secteur public que nous avons commenté plus haut.

Enfin, on remarquera que les Lébou de notre échantillon n'accèdent jamais au commerce indépendant pour leur premier emploi. Les Toucouleur et les Peul accèdent à toutes professions selon la même probabilité que les Wolof, mais les Toucouleur accèdent en particulier au salariat privé enregistré. Les enquêtés des diverses ethnies du Nord n'accèdent qu'à ce type de salariat, ou alors à l'emploi indépendant dans la production. On a vu que les Sereer accédaient moins souvent au salariat public. Les Diola n'accèdent jamais à l'emploi indépendant, quel que soit le secteur, au contraire des diverses autres ethnies du Sud. Ces différences entre ethnies s'expliquent par leur histoire migratoire, comme nous le verrons après avoir vu l'effet de cette variable sur l'accès à l'emploi chez les migrants.

On remarquera aussi que le confiage dans l'enfance ne prédispose pas à l'emploi indépendant dans la production et au commerce indépendant. L'éloignement de ces professions chez les enquêtés confiés, confirme sans doute que le confiage (en ville) est vu comme un vecteur de promotion de l'enfant vers des professions plus urbaines, en particulier le salariat. Les familles d'accueil ont certainement des caractéristiques plus urbaines, ce que nous n'avons malheureusement pas pu vérifier en raison de la faiblesse des effectifs.

Les effets du milieu socio-professionnel familial peuvent toutefois être analysés à partir de la profession du père. Ainsi, les fils de cadre, de technicien supérieur ou d'indépendant de profession libérale, n'accèdent jamais au commerce indépendant, qui accueille plutôt des fils de commerçants. Les indépendants des services sont souvent fils de technicien peu qualifié ou de petit employé de service, c'est-à-dire qu'ils sont d'un milieu déjà urbain. Cette influence du milieu se fait sentir pour l'accès à l'artisanat de production : les fils de technicien peu qualifié et d'ouvriers ou artisans des services, accèdent moins souvent à ce type d'artisanat ; en revanche, les fils d'artisan de la production n'accèdent pas plus à l'emploi indépendant dans la production que les fils d'autres milieux socio-professionnels. Il semble donc qu'il y ait une certaine reproduction d'une génération à l'autre des activités spécifiquement urbaines (services ou commerce), mais que l'artisanat de production ne se transmet pas spécialement entre générations en milieu urbain.

L'entrée dans le salariat privé enregistré n'est pas plus dépendante des variables qualifiant l'origine sociale que l'entrée dans le salariat public. Les filières d'accès ne semblent donc pas mieux cernées par ces variables. Cela peut vouloir dire que les lois du marché de l'emploi agissent globalement sur n'importe quel individu quelle que soit son origine sociale, de manière indifférenciée. Cette hypothèse semble confirmée par la prédominance de l'effet de période sur le recrutement dans ce secteur. Mais il est assez surprenant, justement, que dans un environnement où la concurrence bat son plein, les réseaux fondés sur l'appartenance à un groupe social ne jouent pas plus, en particulier dans le secteur privé où les critères de recrutement sont, on l'a vu, moins basés sur l'instruction.

Il est beaucoup plus probable que les caractéristiques sociales prises en compte dans l'enquête ne suffisent pas à rendre compte du fonctionnement complexe de ces réseaux, et aussi de leur transversalité : les catégories introduites dans le modèle décrivent essentiellement les groupes d'appartenance traditionnelle (caste, rang dans la fratrie, ethnie, religion) et l'origine socio-économique dans un sens restreint (la profession du père). Elles ne peuvent donc rendre compte que des mécanismes les plus conservateurs. Elles ne sauraient rendre compte des relations parfois complexes au sein de la famille et des réseaux de relations spécifiquement urbains, plus « modernes », même s'ils ne sont pas contradictoires avec des appartenances sociales plus classiques.

Comme pour l'entrée dans le secteur public, le lieu de naissance ne semble pas influer sur l'entrée dans le secteur privé enregistré. Les enquêtés nés à Dakar ayant migré vers le milieu rural avant de retourner à Dakar ont plus souvent accédé au salariat privé enregistré, mais sinon on n'observe pas de tendance très nette selon le parcours migratoire avant 12 ans. La socialisation à Dakar semble primer sur l'itinéraire dans l'enfance.

## 2) L'instruction et la période de conjoncture : deux déterminants forts de l'accès à l'emploi salarié

Les observations qui précèdent portent sur les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans (les Dakarois, selon notre définition) : nous n'avons pris en compte, pour des raisons méthodologiques explicitées plus haut, ni les migrants formés à Dakar ni les migrants formés hors Dakar. Pour les Dakarois, l'effet de l'origine géographique, et notamment du parcours migratoire, est ambigü : il est difficile de trouver une logique dans les variations observées. Cela est du en partie aux petits effectifs, mais il est probable que le parcours migratoire dans l'enfance correspond à des itinéraires familiaux que nous ne pouvons saisir simplement à partir des variables qualifiant l'origine sociale de l'enquêté. On notera tout de même que le lieu de naissance en soi n'est pas significatif : c'est important dans la mesure où beaucoup d'analyses sur l'emploi abusent de cette variable (origine rurale ou urbaine par exemple) sans en vérifier la pertinence.

Ce serait plutôt le parcours migratoire qui influerait sur l'orientation dans tel ou tel secteur : ainsi, le secteur public est plus accessible aux enquêtés qui ont fait plusieurs migrations, en particulier lorsque la dernière étape est urbaine. Au contraire, ceux dont la dernière étape est rurale, même si elle a été précédée d'une étape urbaine, accèdent rarement au salariat dans le secteur public. Ces variations selon le parcours migratoire dans l'enfance sont à rapporter au parcours des parents de l'enquêté plutôt qu'à l'enquêté lui-même : elles mettent bien en valeur l'effet spécifique de la socialisation dans l'enfance, en plus de l'effet des autres variables (instruction, conjoncture, etc.) qui est observé par ailleurs.

Les effets de l'instruction et de la conjoncture rendent mieux compte des mouvements des jeunes sur le marché de l'emploi salarié que les effets de l'origine sociale. Dans les années 60 et 70, l'augmentation du niveau d'instruction (qui prédispose, comme on l'a vu, au salariat dans le secteur public), a accompagné le mouvement de recrutement dans l'administration et les sociétés d'Etat aux lendemains de l'indépendance. Ainsi, durant les 20 premières années d'indépendance, à niveau d'instruction égal, les chances d'accès au secteur public n'ont pas évolué. Un jeune sorti de l'enseignement général ou de l'Université n'avait ni plus ni moins de chances que son aîné de trouver un emploi dans ce secteur. Cet état de fait a pu certainement entretenir l'idée que ce type d'emploi était le débouché naturel de la scolarité. L'Etat (administration et entreprises publiques) et le nombre des scolarisés croissaient en harmonie.

C'est par la suite qu'il se produit un décalage énorme entre les progrès de la scolarisation qui ont mené de plus en plus de Dakarois vers l'enseignement secondaire, en particulier au-delà de la troisième, et le blocage des recrutements dans le secteur public durant les années 1980. En effet, l'Etat a gonflé les effectifs de son administration pendant les 20 premières années d'indépendance jusqu'à une limite devenue intolérable du point de vue budgétaire. Il en a été de même pour les grandes entreprises publiques et parapubliques. Avec le durcissement de la crise et la pression des bailleurs de fonds du Sénégal, les recrutements dans le secteur public ont décru, et une déflation des effectifs a même été entamée. Dès lors, relativement à leurs ainés, à même niveau d'instruction, les enquêtés des générations

1955-1964 avaient très peu accès au secteur public. Dit autrement, le bénéfice d'une meilleure instruction a été totalement consommé par la baisse des recrutements dans les années 1980. On ne saurait donc être étonné des frustrations que cela engendre dans la jeunesse instruite de la ville.

Un certain nombre de jeunes ont dû se tourner vers d'autres emplois salariés, parfois en retardant leur entrée dans la vie active. Mais le secteur privé n'a pas pu absorber cette main d'œuvre : bien au contraire, la récession a touché l'ensemble de l'économie moderne, publique et privée. Le secteur non enregistré (sous la forme du salariat ou de l'installation à son propre compte) n'a pas non plus offert un accueil plus favorable aux jeunes Dakarois, même pendant les années les plus dures de la crise. Les probabilités d'accès au petit commerce et au salariat non enregistré n'ont pas augmenté ces dernières années, tandis que l'installation pour compte propre en tant qu'artisan a plutôt décru dans le même temps.

On peut avancer deux types d'explications à ce phénomène, sur lesquelles nous reviendrons en conclusion. D'abord, le secteur non enregistré ne correspond pas aux ambitions de la plupart des jeunes : il faudra certainement encore du temps pour que ces jeunes renoncent au salariat dans le secteur moderne, qui reste malgré la crise, l'image de l'emploi stable, en référence notamment au statut de fonctionnaire, obtenu grâce à l'instruction. Mais surtout, le secteur non enregistré n'a pas la capacité, qu'on lui prête souvent, d'absorber la main d'œuvre non intégrée dans le secteur moderne.

**Lecture des tableaux de résultats**

- La catégorie de référence par rapport à laquelle sont calculés les coefficients de la régression (dans les colonnes notées 'coef.') est repérée par la mention [réf].

- Les résultats du modèle sont présentés sous forme additive. Pour obtenir les coefficients sous forme multiplicative, les élever à l'exponentielle.

- Les chiffres de la colonne 'Ec. Type' sont les écarts types associés à chaque coefficient ; dans le cas où le coefficient tend vers moins l'infini (valeur négative élevée, signifiant une probabilité nulle de connaître l'événement), l'écart type tend toujours vers plus l'infini (valeur positive élevée) et son degré de significativité est nul (valeur du test proche de 1).

- Les chiffres de la colonne 'P>|t|' expriment le degré de significativité associé à chaque coefficient ; par exemple un chiffre inférieur à 0.10 montre que le coefficient de la modalité est significatif au seuil de 10 %.

- Lorsqu'une modalité n'a pas été retenue dans le modèle, elle sera repérée par le signe '-' qui signifie que, dans les calculs, elle a été jointe à la catégorie de référence.

- Notation des étapes migratoires : la notation -urb—-rur-> D/P signifie que l'enquêté a fait une étape urbaine, puis rurale avant l'arrivée à Dakar ou Pikine.

- Il arrive souvent qu'une modalité soit retenue dans le modèle sans qu'elle soit significativement différente de la modalité de référence ; cela a pour but de favoriser les comparaisons entre modalités ; il se peut d'ailleurs que la différence entre deux modalités soit significative sans qu'aucune des deux modalités ne le soit par rapport à la catégorie de référence.

- Certaines modalités contiguës ont pu être regroupées ensemble lorsqu'elles ne présentent pas de différences entre elles : c'est le cas, par exemple, de certains niveaux d'instruction ou de certaines périodes pour un même groupe de générations. Avant d'être regroupées, ces modalités ont d'abord été testées séparément.

- Le 'pseudo-R2' mesure la part de la variance expliquée par le modèle.

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
Modèle semi-paramètriques

| MODELE SEMI-PARAMETRIQUE: | | PREMIER EMPLOI SALARIE DANS LES SECTEURS... | | |
|---|---|---|---|---|
| n = 401 | | PUBLIC | PRIVE ENREGISTRE | NON ENREGISTRE |
| Nombre d'événements | | = 59 | = 94 | = 41 |
| Maximum de vraisemblance | | =-230.76 | =-427.92 | =-191.34 |
| chi2(36) | | = 129.97 | chi2(31) = 117.60 | chi2(23) = 68.72 |
| Prob > chi2 | | = 0.0000 | = 0.0000 | = 0.0000 |
| Pseudo R2 | | = 0.2197 | = 0.1208 | = 0.1522 |

| | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | | | | | | | | |
| Generations | < 55 | 3.3158 | .75143 | 0.000 | 1.1959 | .57579 | 0.038 | 1.0030 | .7491 | 0.181 |
| 1930-44 | 55-59 | .51838 | 1.1369 | 0.649 | 1.2421 | .48909 | 0.011 | .59688 | .66472 | 0.369 |
| | 60-64 | 1.0828 | .73532 | 0.141 | .65807 | .47169 | 0.163 | | | |
| | 65-69 | .54426 | .90111 | 0.546 | - | - | - | -13.85 | 931.01 | 0.988 |
| | 70-79 | 2.694 | 1.3998 | 0.054 | - | - | - | | | |
| Générations | < 65 | 1.2602 | .81967 | 0.124 | 1.3633 | .55501 | 0.014 | .89575 | .89588 | 0.318 |
| 1945-54 | 65-69 | .20315 | .63962 | 0.751 | 1.0193 | .3330 | 0.002 | - | - | - |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| | 75-79 | .81266 | .52410 | 0.121 | -.71085 | .50373 | 0.158 | - | - | - |
| | 80-89 | -2.312 | 1.2283 | 0.060 | -1.174 | .69011 | 0.089 | 1.2963 | 1.5716 | 0.410 |
| Générations | < 75 | -16.516 | 3249.5 | 0.996 | 1.3425 | .48122 | 0.005 | 1.2921 | .68426 | 0.059 |
| 1955-64 | 75-79 | -.17377 | .64281 | 0.787 | - | - | - | .52202 | .57003 | 0.360 |
| | 80-84 | -1.2492 | .64065 | 0.051 | -1.8214 | .54730 | 0.000 | .68114 | .56702 | 0.230 |
| | 85-89 | -2.0781 | .85593 | 0.015 | -1.778 | .55094 | 0.001 | 1.0097 | .76049 | 0.184 |
| **Chômeurs à 12 ans non scolarisés** | | | | | | | | | | |
| . ne parle pas fr | | -14.744 | 408.37 | 0.971 | -14.354 | 422.43 | 0.973 | -14.89 | 521.07 | 0.977 |
| . parle français | | - | - | - | -.76931 | 1.0434 | 0.461 | | | |
| **Période d'études:** | | | | | | | | | | |
| - école coranique | | | | | | | | | | |
| . ne parle pas fr | | -.28041 | 1.0786 | 0.795 | -1.1153 | 1.0189 | 0.274 | - | - | - |

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
Modèle semi-paramètriques (suite)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| . parle français | .86107 | 1.1284 | 0.446 | -14.354 | 422.43 | 0.973 | -14.896 | 521.07 | 0.977 |
| - primaire incomplet | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| - primaire complet | - | - | - | - | - | - | )-.8680 | .42146 | 0.040 |
| - collège complet | 2.6458 | .54644 | 0.000 | - | - | - | ) | | |
| - lycée complet | 2.6301 | .62031 | 0.000 | - | - | - | - | - | - |
| **Période de chômage après études:** | | | | | | | | | |
| - école coranique | -14.744 | 408.37 | 0.971 | -14.354 | 422.43 | 0.973 | -14.896 | 521.07 | 0.977 |
| - primaire incomplet | -14.744 | 408.37 | 0.971 | -14.354 | 422.43 | 0.973 | 1.2597 | 1.0690 | 0.239 |
| - primaire complet | 1.2791 | .85595 | 0.135 | | | | - | - | - |
| . niveau CM2 | | | | -.17443 | .7630 | 0.819 | | | |
| . niveau 6e-4e | | | | .95426 | .53597 | 0.075 | | | |
| - collège complet | | | | 1.1649 | .30959 | 0.000 | | | |
| . niveau 3e | 1.2232 | .81089 | 0.132 | | | | -.52212 | 1.0675 | 0.625 |
| . niveau 2e-1e | 2.0485 | .72670 | 0.005 | | | | .51798 | .76803 | 0.500 |
| - lycée complet | 2.6908 | .69334 | 0.000 | | | | - | - | - |
| . niveau term. | | | | .75092 | .77378 | 0.332 | | | |
| . niveau sup. | | | | -14.354 | 422.43 | 0.973 | | | |
| **Période d'apprentissage:** | | | | | | | | | |
| - non scolarisés | | | | | | | -14.896 | 521.07 | 0.977 |
| . ne parle pas fr | -14.744 | 408.37 | 0.971 | -14.354 | 422.43 | 0.973 | | | |
| . parle français | - | - | - | - | - | - | | | |
| - école coranique | | | | | | | | | |
| . ne parle pas fr | -14.744 | 408.37 | 0.971 | - | - | - | -14.896 | 521.07 | 0.977 |
| . parle français | - | - | - | -14.354 | 422.43 | 0.973 | - | - | - |
| - primaire incomplet | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| - primaire complet | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| - collège complet | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **Période de chômage après l'apprentissage:** | | | | | | | -14.896 | 521.07 | 0.977 |
| - non scolarisés | | | | | | | | | |
| . ne parle pas fr | -14.744 | 408.37 | 0.971 | 1.6315 | 1.1069 | 0.141 | | | |
| . parle français | 3.2623 | 1.2213 | 0.008 | -14.354 | 422.43 | 0.973 | | | |
| - école coranique | -14.744 | 408.37 | 0.971 | | | | | | |

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
Modèle semi-paramétriques (suite)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| . ne parle pas fr | | | | - | - | - | | | | |
| . parle français | | | | -.47917 | 1.0776 | 0.657 | | | | |
| - primaire incomplet | -14.744 | 408.37 | 0.971 | 1.3629 | .73687 | 0.065 | | | | |
| - primaire complet | | | | .22702 | .65957 | 0.731 | | | | |
| . niveau CM2 | 1.6981 | 1.1417 | 0.137 | | | | | | | |
| . niveau 6e-4e | .77922 | 1.166 | 0.504 | | | | | | | |
| - collège complet | -14.744 | 408.37 | 0.971 | -14.354 | 422.43 | 0.973 | | | | |
| Rang parmi aîné | - | - | - | - | - | - | | 1.2481 | .33830 | 0.000 |
| fr. & soeurs cadet | - | - | - | - | - | - | | - | - | - |
| de même mére autre | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| Non casté | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| Griot | -1.0706 | 1.0 | 0.306 | - | - | - | | - | - | - |
| Forgeron | 1.7121 | .80226 | 0.033 | )-16.00 | 574.94 | 0.978 | | -15.053 | 919.89 | 0.987 |
| cordonnier | -1.3296 | 1.1956 | 0.266 | ) | | | | - | - | - |
| boisselier | -13.899 | 2603.2 | 0.996 | - | - | - | | -15.053 | 919.89 | 0.987 |
| Wolof | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| Lebou | - | - | - | - | - | - | | - | - | - |
| Toucouleur | - | - | - | .56984 | .32726 | 0.082 | | - | - | - |
| Peul | - | - | - | - | - | - | | -1.5803 | 1.0234 | 0.123 |
| Mande | - | - | - | - | - | - | | - | - | - |
| Sereer | -1.6290 | .80294 | 0.043 | - | - | - | | - | - | - |
| Diola | - | - | - | - | - | - | | - | - | - |
| Divers nord | -14.995 | 14476. | 0.999 | 1.52 | 1.0437 | 0.143 | ) | -15.09 | 1358. | 0.991 |
| Divers sud | - | - | - | 1.4683 | .57398 | 0.011 | ) | | | |
| Tidiane | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| Mouride | - | - | - | - | - | - | | - | - | - |
| Khadria | - | - | - | - | - | - | | -14.505 | 1024.4 | 0.989 |
| Layène | - | - | - | .69349 | .36342 | 0.057 | | - | - | - |

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
Modèle semi-paramètriques (suite)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Autre musulman | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Chrétien | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales | | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Petit personnel de service | | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| . secteur privé | -14.277 | 1308.2 | 0.991 | - | - | - | - | - | - | |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | | | | | |
| . secteur public | .76436 | .43440 | 0.079 | - | - | - | - | - | - | |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | | | | | |
| . secteur moderne | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| . petit commerce | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Artisans d'art | - | - | - | 1.8539 | 1.0313 | 0.072 | 2.8330 | 1.0861 | 0.009 | |
| Autre artisan produc | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Manoeuvre | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Tradiprat. religieux | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| Jamais confié | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| Confié avant 15 ans | - | - | - | - | - | - | -.56730 | .50599 | 0.262 | |
| **Né à Dakar** non migrant | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| -rur---->Dk | -14.724 | 4555.0 | 0.997 | 2.4729 | 1.1277 | 0.028 | -13.83 | 1204.3 | 0.991 | |
| -rur-urb->Dk | 2.965 | 1.119 | 0.008 | -14.5 | 1258.3 | 0.991 | | | | |
| -rur-rur->Dk | -14.724 | 4555.0 | 0.997 | | | | | | | |

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
Modèle semi-paramètriques (suite)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | -urb------>Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | -urb-urb->Dk | - | - | - | -1.2568 | .74362 | 0.091 | - | - | - |
| | -urb-rur->Dk | -14.724 | 4555.0 | 0.997 | -14.5 | 1258.3 | 0.991 | -13.83 | 1204.3 | 0.991 |
| | -u.-u.-r.>Dk | - | - | - | | | | | | |
| **Né en** | | | | | | | | | | |
| **milieu** | ---------->Dk | - | - | - | -1.4701 | 1.0279 | 0.153 | - | - | - |
| **urbain** | -urb------>Dk | -1.2057 | 1.0736 | 0.262 | - | - | - | - | - | - |
| | | | | | | | | | | |
| **Né en** | ---------->Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| **milieu** | -urb------>Dk | 2.5719 | .87019 | 0.003 | - | - | - | -13.83 | 1204.3 | 0.991 |
| **rural** | -rur------>Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | -urb-rur->Dk | -14.724 | 4555.0 | 0.997 | -14.5 | 1258.3 | 0.991 | -13.83 | 1204.3 | 0.991 |
| | -urb-urb->Dk | - | - | - | - | - | - | | | |

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
Modèle semi-paramètriques (suite)

| | PREMIER EMPLOI INDEPENDANT DANS LES BRANCHES... | | |
|---|---|---|---|
| | PRODUCTION | SERVICES | COMMERCE |
| Nombre d'événements | = 62 | = 27 | = 13 |
| Maximum de vraisemblance | =-256.58 | = -85.53 | = -28.71 |
| | chi2(36) = 160.72 | chi2(38) = 113.27 | chi2(21) = 83.34 |
| | Prob > chi2 = 0.0000 | = 0.0000 | = 0.0000 |
| | Pseudo R2 = 0.2385 | = 0.3984 | = 0.5920 |

| | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | | | | | | | | |
| Generations | < 55 | 1.1554 | .54225 | 0.033 | | | | -13.85 | 1410.9 | 0.992 |
| 1930-44 | 55-59 | .94995 | .57669 | 0.100 | -18.00 | 996.55 | 0.986 | | | |
| | 60-64 | | | | - | - | - | | | |
| | 65-69 | - | - | - | -18.00 | 996.55 | 0.986 | | | |
| | 70-79 | -14.193 | 2463.2 | 0.995 | | | | | | |
| Générations | < 65 | -1.5118 | 1.1352 | 0.183 | -17.996 | 996.55 | 0.986 | -13.85 | 1410.9 | 0.992 |
| 1945-54 | 65-69 | - | - | - | -1.1822 | .96588 | 0.221 | | | |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| | 75-79 | 1.1738 | .68513 | 0.087 | .68279 | .94409 | 0.470 | -13.85 | 1410.9 | 0.992 |
| | 80-89 | .40966 | 1.6519 | 0.804 | -17.996 | 996.55 | 0.986 | | | |
| Générations | < 75 | -.852 | .91409 | 0.351 | -17.996 | 996.55 | 0.986 | 4.2124 | 2.1259 | 0.048 |
| 1955-64 | 75-79 | .90801 | .52268 | 0.083 | -2.1450 | 1.0959 | 0.050 | 2.6632 | 1.8415 | 0.148 |
| | 80-84 | 1.4920 | .50443 | 0.003 | - | - | - | | | |
| | 85-89 | .17389 | .87232 | 0.842 | -.37072 | .88298 | 0.675 | | | |
| **Chômeurs à 12 ans non scolarisés** | | -14.79 | 337.54 | 0.965 | -16.18 | 1240.7 | 0.990 | 5.4463 | 2.080 | 0.009 |
| **Période d'études:** | | | | | | | | | | |
| - école coranique | | | | | | | | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| . ne parle pas fr | | - | - | - | 1.3104 | 1.2970 | 0.313 | | | |
| . parle français | | - | - | - | 3.0214 | 1.9829 | 0.128 | | | |

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
*Modèle semi-paramétriques (suite)*

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| - primaire incomplet | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| - primaire complet | -1.6479 | .75014 | 0.028 | - | - | - | - | - | - |
| - collège complet | -2.0260 | 1.0357 | 0.051 | -1.6233 | 1.4383 | 0.259 | - | - | - |
| - lycée complet | -14.786 | 337.54 | 0.965 | - | - | - | - | - | - |
| **Période de chômage après études:** | | | | -16.176 | 1240.7 | 0.990 | | | |
| - école coranique | -14.786 | 337.54 | 0.965 | | | | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| - primaire incomplet | -14.786 | 337.54 | 0.965 | | | | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| - primaire complet | | | | | | | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| . niveau CM2 | -1.2466 | 1.0280 | 0.225 | | | | | | |
| . niveau 6e-4e | -14.786 | 337.54 | 0.965 | | | | | | |
| - collège complet | | | | | | | | | |
| . niveau 3e | -14.786 | 337.54 | 0.965 | | | | -3.4012 | 3.0750 | 0.269 |
| . niveau 2e-1e | -1.0013 | 1.0696 | 0.349 | | | | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| - lycée complet | -14.786 | 337.54 | 0.965 | | | | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| **Période d'apprentissage:** | | | | | | | | | |
| - non scolarisés | | | | | | | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| . ne parle pas fr | 1.5153 | .42667 | 0.000 | -16.176 | 1240.7 | 0.990 | | | |
| . parle français | .49585 | .66409 | 0.455 | 2.694 | 1.3780 | 0.051 | | | |
| - école coranique | | | | | | | | | |
| . ne parle pas fr | .76270 | .70643 | 0.280 | 1.3261 | 1.6308 | 0.416 | 1.0845 | 1.8966 | 0.568 |
| . parle français | -.4245 | .79349 | 0.593 | 1.134 | 1.482 | 0.444 | -22.279 | 1733.3 | 0.990 |
| - primaire incomplet | - | - | - | 3.8318 | 1.5242 | 0.012 | -22.28 | 1733.3 | 0.990 |
| - primaire complet | | | | .68804 | .97643 | 0.481 | | | |
| . niveau CM2 | - | - | - | | | | | | |
| . niveau 6e-4e | - | - | - | | | | | | |
| - collège complet | - | - | - | 1.9607 | 1.4715 | 0.183 | | | |
| **Période de chômage après l'apprentissage:** | | | | | | | | | |
| - non scolarisés | | | | -16.176 | 1240.7 | 0.990 | 5.4463 | 2.080 | 0.009 |
| . ne parle pas fr | -14.786 | 337.54 | 0.965 | | | | | | |
| . parle français | 1.3404 | 1.1756 | 0.254 | | | | | | |
| - école coranique | -14.79 | 337.54 | 0.965 | -16.176 | 1240.7 | 0.990 | -22.28 | 1733.3 | 0.990 |
| - primaire incomplet | | | | 4.969 | 1.7756 | 0.005 | | | |

**Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)**
*Modèle semi-paramétriques (suite)*

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| - primaire complet | |) | | | |-16.176 | 1240.7 | 0.990 |) | | |
| - collège complet | |) | | | |-16.176 | 1240.7 | 0.990 |) | | |
| Rang parmi | aîné | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| fr. & soeurs | cadet | - | - | - | |-17.706 | 1243.2 | 0.989 |-24.625 | 3417.1 | 0.994 |
| de même mére | autre | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Non casté | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Griot | | .71706 | .49279 | 0.146 | 1.2917 | 1.6970 | 0.447 |)-8.007 | 4.1768 | 0.055 |
| Forgeron | | .48748 | .97059 | 0.616 | 2.3239 | 1.3351 | 0.082 |) | | |
| cordonnier | | .71814 | 1.0669 | 0.501 |-17.069 | 9615.0 | 0.999 |) | | |
| boisselier | |-.33686 | 1.3580 | 0.804 | .93763 | 1.2812 | 0.464 |) | | |
| Wolof | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Lebou | | - | - | - | - | - | - |-17.191 | 2180.7 | 0.994 |
| Toucouleur | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Peul | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mande | | - | - | - |-16.431 | 1413.6 | 0.991 | - | - | - |
| Sereer | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Diola | |-13.014 | 898.47 | 0.990 |-16.431 | 1413.6 | 0.991 |)-17.19 | 2180.7 | 0.994 |
| Divers nord | | 2.9218 | 1.1967 | 0.015 |-16.431 | 1413.6 | 0.991 |) | | |
| Divers sud | | - | - | - | - | - | - |) | | |
| Tidiane | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Mouride | | - | - | - | - | - | - | 1.8384 | 1.2602 | 0.145 |
| Khadria | |-13.222 | 651.37 | 0.984 |-13.340 | 2185.8 | 0.995 | - | - | - |
| Layène | | .96234 | .41420 | 0.020 | - | - | - | 2.9902 | 1.4740 | 0.043 |
| Autre musulman | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Chrétien | | - | - | - | - | - | - | 1.6255 | 1.7323 | 0.348 |

Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)
Modèle semi-paramètriques (suite)

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales libérales | | | | | | | | | | | |
| . secteur public | -.8354 | .75446 | 0.268 | | -14.75 | 1283. | 0.991 | | -19.96 | 1610.5 | 0.990 |
| . secteur privé | | | | | .99231 | 1.5841 | 0.531 | | | | |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | | | | | | |
| . secteur public | -2.035 | .74282 | 0.006 | | 2.2846 | 1.4357 | 0.112 | | - | - | - |
| . secteur privé | | | | | 2.4371 | 1.4394 | 0.091 | | - | - | - |
| Petit personnel de service | | | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | | 3.989 | 1.7016 | 0.019 | | -19.960 | 1610.5 | 0.990 |
| . secteur privé | -13.354 | 1293.9 | 0.992 | | 3.2689 | 1.4393 | 0.023 | | 1.7831 | 1.4680 | 0.225 |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | | | | | | |
| . secteur public | -.6748 | .36195 | 0.062 | | .75832 | 1.5278 | 0.620 | | 1.8605 | 1.3259 | 0.161 |
| . secteur privé | | | | | 1.9954 | 1.3583 | 0.142 | | -19.960 | 1610.5 | 0.990 |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | | | | | | |
| . secteur moderne | - | - | - | | -14.75 | 1283. | 0.991 | | 2.9723 | 1.4053 | 0.035 |
| . petit commerce | - | - | - | | | | | | - | - | - |
| Artisans d'art | 1.2045 | .91669 | 0.189 | | -14.75 | 1283. | 0.991 | | - | - | - |
| Autre artisan produc | - | - | - | | 1.5384 | 1.5140 | 0.310 | | -19.96 | 1610.5 | 0.990 |
| Manoeuvre | - | - | - | | -14.75 | 1283. | 0.991 | | | | |
| Tradiprat. religieux | -1.0131 | 1.1432 | 0.376 | | 2.8922 | 1.4645 | 0.048 | | | | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| Jamais confié | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| Confié avant 15 ans | -.99012 | .50712 | 0.051 | | - | - | - | | -3.2235 | 1.9323 | 0.095 |
| **Né à** non migrant | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| **Dakar** -rur———>Dk | -13.561 | 871.54 | *0.988* | | *-16.60* | *941.51* | *0.986* | | *-18.12* | *4918.4* | *0.997* |
| -rur-urb->Dk | - | - | - | | | | | | | | |
| -rur-rur->Dk | -13.561 | 871.54 | 0.988 | | | | | | | | |
| -urb———>Dk | - | - | - | | -16.598 | 941.51 | 0.986 | | - | - | - |
| -urb-urb->Dk | - | - | - | | -2.6245 | 1.771 | 0.139 | | -18.12 | 4918.4 | 0.997 |
| -urb-rur->Dk | -13.561 | 871.54 | 0.988 | | -16.60 | 941.51 | 0.986 | | | | |

**Tableau IV-6 Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois)**
**Modèle semi-paramètriques (suite)**

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | -u.-u.-r.>Dk | -13.561 | 871.54 | 0.988 | ) | | | ) | | |
| **Né en** | | | | | | | | | | |
| **milieu** | ----------->Dk | - | - | - | 1.57 | .91481 | 0.086 | -18.115 | 4918.4 | 0.997 |
| **urbain** | -urb------>Dk | - | - | - | -16.598 | 941.51 | 0.986 | 2.7478 | 1.5155 | 0.070 |
| | | | | | | | | | | |
| **Né en** | ----------->Dk | - | - | - | .95276 | .88663 | 0.283 | 1.5314 | 2.0942 | 0.465 |
| **milieu** | -urb------>Dk | -13.561 | 871.54 | 0.988 | )-16.60 | 941.51 | 0.986 | )-18.12 | 4918.4 | 0.997 |
| **rural** | -rur------>Dk | - | - | - | ) | | | ) | | |
| | -urb-rur->Dk | -13.561 | 871.54 | 0.988 | ) | | | ) | | |
| | -urb-urb->Dk | -13.561 | 871.54 | 0.988 | ) | | | ) | | |

CHAPITRE V

# L'INSERTION DES MIGRANTS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé les filières de formation à la vie active pour les jeunes présents à Dakar à l'âge de 12 ans. Une part importante des travailleurs de Dakar n'a pas été formée dans cette ville, comme on l'a vu plus haut. La question principale qui motive l'analyse du premier emploi des migrants est de savoir si l'origine sociale est plus ou moins déterminante par rapport au lieu de la formation (à Dakar ou hors Dakar) et aux conditions du marché de l'emploi à Dakar. La réponse à cette question est forcément différente selon le secteur et le statut d'activité, et nous reprendrons par conséquent les mêmes catégories de premier emploi que pour l'analyse des Dakarois. Nous consacrerons un chapitre spécifique au premier emploi des femmes, pour n'étudier ici que les hommes.

## I - Le premier emploi des hommes migrants formés en partie à Dakar

Comme pour les Dakarois, nous avons utilisé un modèle à risques proportionnels, mais en considérant différemment le temps d'observation. La fonction de séjour de base n'est plus calculée selon l'âge de l'enquêté, mais selon son temps de séjour en ville. La dimension de l'âge est contrôlée à l'aide d'une variable indépendante fonction du temps qui indique à quelles durées de séjour à Dakar l'enquêté dépasse les âges de 15, 18, 21, 24, 27 et 30 ans. A chacune de ces tranches d'âges est associé un coefficient, comme pour les autres variables, mais nous n'interpréterons pas cette série comme une variable explicative : elle nous permet seulement de comparer les coefficients des autres variables estimés pour les Dakarois (qui sont observés depuis l'âge de 12 ans) et pour les migrants formés en partie à Dakar. En d'autres termes, cette variable permet de corriger le biais introduit par le fait que les migrants arrivent à Dakar à des âges différents.

L'analyse des migrants formés à Dakar est limitée par les effectifs : 213 contre 401 Dakarois et 446 migrants formés hors Dakar. Nous avons pu distinguer comme pour les deux autres groupes, les premiers emplois salariés dans le secteur public et dans les secteurs privés enregistré et non enregistré, mais les premiers emplois indépendants étaient en nombre insuffisant (37) dans cette catégorie pour qu'on puisse distinguer les secteurs d'activité, à l'exception du secteur de la production.

Nous organiserons notre commentaire sur les migrants formés en partie à Dakar de la même façon que pour les enquêtés formés à Dakar, en considérant successivement l'accès à chacun des secteurs d'activité. Nous ferons souvent la comparaison entre ces deux groupes, ce qui nous permettra de montrer les effets effet de composition et effet de sélection par la migration.

### A - L'accès au premier emploi salarié dans le secteur public

L'effet de conjoncture est plus contrasté chez les migrants formés en partie à Dakar que chez les Dakarois. D'abord, ce sont les générations 1930-1944 qui ont le plus accédé au premier emploi salarié dans le secteur public, quel que soit leur âge. Le secteur public a constitué un débouché de choix pour les premières générations de migrants qui ont pu suivre une formation à Dakar. Dans le groupe de générations suivant, le recrutement s'est fait à des âges plus tardifs (aucun avant 1970), et de plus, une baisse de la probabilité d'accéder à ce type d'emploi est intervenue dès la fin des années 70. Cette baisse s'est prolongée dans les générations suivantes (1955-1964) et a abouti à ce qu'aucun migrant formé à Dakar de ces générations n'accède à ce secteur dans les années 85-89. Nous verrons que cet effet de conjoncture n'est pas observé pour les autres migrants, qui ont pu avoir une formation et une expérience professionnelles hors Dakar. Il semble donc que le marché de l'emploi public dakarois n'est plus accessible aux jeunes formés à Dakar, qu'ils soient migrants ou non.

On observe des différences significatives entre apprentis et scolaires en dessous du niveau du CM. Les apprentis accèdent moins souvent au secteur public, surtout lorsqu'ils sont peu scolarisés.

Au-delà du CM, il y a moins de différences entre les enquêtés scolarisés et apprentis à ce niveau. Le chômage, lorsqu'il a lieu, rapproche du salariat public (quoique non significativement) pour les enquêtés de niveau supérieur à la terminale, et éloigne les apprentis, à l'exception de ceux qui avaient atteint le niveau de la troisième, pour qui d'ailleurs le chômage est la voie de passage obligée vers le salariat dans le secteur public. Mais, comme pour les Dakarois, on peut dire que l'apprentissage n'est pas un frein à l'entrée dans le secteur public.

### B - L'accès au premier emploi salarié enregistré dans le secteur privé

Contrairement à ce qu'on a observé chez les Dakarois, il existe, chez les migrants formés à Dakar, un seuil d'instruction pour le recrutement des salariés dans le secteur privé enregistré : au-delà de la troisième, les chances sont multipliées par 2,5 à 3 par rapport aux niveaux inférieurs. Jusqu'à la troisième, il n'y a pas de différences entre apprentis et élèves pour l'accès à l'emploi salarié dans le secteur privé immédiatement après la formation. Un seuil d'instruction au niveau de la troisième est aussi observé au sortir de l'apprentissage, de manière plus prononcée encore : les chances seraient multipliées par plus de 10 pour un apprenti (ou un stagiaire) ayant complété son collège.

L'effet du niveau scolaire est plus complexe dans le cas du chômage après la formation. Rappelons qu'aucun enquêté migrant formé à Dakar n'avait connu le chômage immédiatement après une scolarité inférieure à la terminale. Au-delà, le chômage ne change pas significativement la probabilité d'accès au salariat privé enregistré. Pour les chômeurs venant de l'apprentissage, les effets du niveau scolaire sont très contrastés selon la dernière classe suivie : il est probable que ces variations erratiques s'expliquent mieux par les petits effectifs que par de réelles différences. Nous préférons donc ne pas conclure sur l'effet du chômage des apprentis chez les migrants formés à Dakar.

Chez les migrants formés à Dakar, au contraire des Dakarois, l'effet d'âge n'est pas observé pour l'accès au salariat privé enregistré. De même, l'effet de conjoncture est quasi inexistant pour les migrants formés à Dakar, excepté pour les générations 1955-1964

qui n'avaient jamais accédé à ce type d'emploi, comme d'ailleurs au salariat dans le secteur public, dans les années 85-89.

### C - L'accès au premier emploi salarié non enregistré dans le secteur privé

Dans notre échantillon, les migrants formés à Dakar n'ont jamais accédé au salariat non enregistré à l'issue d'une période de chômage de plus de 6 mois. On observait déjà cette situation chez les Dakarois apprentis : chez les migrants formés à Dakar, le chômage de longue durée avant l'accès à l'emploi non enregistré semble inexistant, quel que soit le type de formation. Le salariat non enregistré n'est pas le type d'emploi privilégié par les migrants au chômage à la recherche de leur premier emploi.

Le niveau scolaire ne semble pas jouer pour ce type de recrutement, à la fois accessible aux non-scolarisés et aux étudiants.

Au contraire des Dakarois, les migrants formés à Dakar accèdent à l'emploi salarié non enregistré à des âges élevés, c'est-à-dire jamais avant 18 ans, et plutôt après 24 ans. Parallèlement à cela, on observe un effet de générations : le premier groupe (1930-1944) avait accédé plus souvent à ce type d'emploi dans les années 50 ; le second groupe (1945-1954) n'y avait accédé qu'à partir des années 70, de sorte qu'on observe une période creuse pour ce type d'emploi dans les années 60. Dans le dernier groupe (1955-1964), un rajeunissement de l'âge au recrutement en tant que salarié non enregistré s'est opéré, en même temps qu'une baisse (non significative, il est vrai) des chances dans la fin des années 80.

### D - L'accès au premier emploi indépendant

Comme chez les Dakarois, les premiers emplois indépendants des migrants formés à Dakar sont essentiellement concentrés dans la production, soit 26 contre 11 autres emplois indépendants dans les services ou le commerce. Les effectifs sont, on le voit, trop faibles dans ces deux derniers secteurs pour qu'on puisse en faire l'analyse séparée, même si au total 213 migrants formés à Dakar étaient soumis au risque. Cependant, en comparant les résultats pour le premier emploi indépendant dans la production et pour le premier emploi indépendant en général, on constate des différences que nous imputerons au premier emploi indépendant dans les services ou le commerce.

Aucun migrant formé à Dakar n'était devenu indépendant dans la production après une période d'étude. Chez les Dakarois, la probabilité était certes en moyenne plus faible pour les élèves, mais elle était relativement comparable à celle des apprentis en dessous du niveau du CM. Pour les migrants formés à Dakar, donc, le premier emploi indépendant dans la production ne s'obtient qu'après une période d'apprentissage. Ce n'est pas le cas pour les emplois indépendants dans les autres secteurs (services ou commerce) qui s'obtiennent aussi bien après l'école coranique, qu'après avoir achevé l'école primaire ou même le lycée. En fait, ce type d'accès est propre au commerce indépendant ; l'emploi indépendant dans les services s'obtient plutôt après l'apprentissage, ce qu'on observait d'ailleurs aussi chez les Dakarois.

Pour les migrants formés à Dakar instruits en français, le chômage ne débouche jamais sur un emploi indépendant, quel que soit le secteur : seuls les apprentis ne parlant pas français y accèdent après le chômage. La situation est sensiblement la même chez les Dakarois.

Au sein des apprentis, le niveau scolaire ne semble pas vraiment jouer : aucune des différences n'est significative, à l'exception notable des apprentis non-scolarisés ne

parlant pas français. Comme on l'a dit plus haut, il est possible que la connaissance du français soit postérieure au premier emploi : dans ce cas, cette variable ne serait pas pertinente pour expliquer l'accès au premier emploi. En revanche, on peut faire la même remarque que pour les Dakarois à propos de la scolarité courte : l'instruction est un déterminant faible de l'accès des apprentis à l'emploi indépendant (quel que soit le secteur), contrairement à l'apprentissage en lui-même qui conditionne ce type d'emploi.

Les probabilités d'obtenir un premier emploi indépendant sont faibles pour le groupe de générations 1930-1944, en particulier dans la production. Dans les générations suivantes, les probabilités n'évoluent pas considérablement : en particulier, les chances se maintiennent dans les années 80. La crise ne semble pas avoir eu d'effet sur l'accès des migrants formés à Dakar au premier emploi indépendant, quel que soit le secteur.

### E - L'histoire migratoire des groupes sociaux explique certainement les différences d'effets des caractéristiques sociales entre Dakarois et migrants formés en partie à Dakar

#### 1) La caste

L'effet de la caste est plus prononcé encore pour les migrants formés à Dakar que pour les Dakarois. Les forgerons sont non seulement les seuls castés (avec les cordonniers) à avoir accédé au secteur public, mais ils ont aussi significativement plus de chances d'accéder à ce type d'emploi que les non-castés. Cette différence entre castes est d'autant plus remarquable qu'on ne l'observe pas chez les migrants formés hors Dakar. Il est possible qu'une sélection ait opéré : la migration vers Dakar a pu constituer pour les forgerons une étape (sortie du milieu d'origine) dans une stratégie plus générale de sortie de caste. Les migrants forgerons formés totalement hors Dakar sont certainement restés dans des activités plus traditionnelles.

Pour les autres castes, on n'observe pas non plus de grandes différences entre enquêtés formés à Dakar, quel que soit leur statut migratoire. Cependant, les griots migrants formés à Dakar n'accèdent jamais à l'emploi indépendant, tout comme d'ailleurs les boisseliers, et contrairement au Dakarois de même caste. On remarque aussi qu'aucun des Dakarois de notre échantillon n'était tisserand : les migrants formés à Dakar appartenant à cette caste s'orientent principalement vers l'emploi indépendant dans la production, ce qui témoigne sans doute d'une migration récente, avec conservation des activités traditionnelles pratiquées par cette caste. Les cordonniers conservent aussi souvent leur activité traditionnelle en devenant indépendants dans la production, mais certains s'orientent aussi vers le salariat, public notamment : leur migration est certainement plus ancienne, car ils sont aussi représentés chez les Dakarois. Quant aux boisseliers migrants formés à Dakar, le salariat privé enregistré était le seul type d'emploi auquel ils accédaient, contrairement aux Dakarois de même caste, qui accédaient aussi à l'emploi indépendant.

#### 2) L'ethnie

L'appartenance ethnique joue différemment pour les migrants formés à Dakar et pour les Dakarois. Les différences d'un groupe à l'autre reflètent certainement l'histoire de la migration des différents groupes ethniques : les Sereer par exemple, sont parmi les derniers des divers groupes ethniques qui peuplent le Sénégal à avoir

entamé un exode rural ; en conséquence, il n'est peut-être pas surprenant de les voir accéder moins souvent que les autres à l'emploi dans le secteur public (propre au milieu urbain), lorsqu'ils sont Dakarois, dans la mesure où ils ont moins d'atouts que les autres Dakarois, plus urbains, sur le marché de l'emploi du secteur public. En revanche, comparés aux autres migrants, les différences s'estompent, puisque l'expérience du marché de l'emploi est la même. Pour les migrants formés hors Dakar, l'appartenance à l'ethnie sereer n'aboutit pas à des différences significatives.

Les migrants toucouleur formés à Dakar, contrairement au Dakarois, accèdent moins souvent au salariat privé enregistré, ainsi qu'à l'emploi indépendant dans les services ou le commerce. Les migrants peul formés à Dakar accèdent plus souvent au salariat non enregistré alors que c'est l'inverse chez les Dakarois de même ethnie. C'est probablement un aspect de la spécialisation professionnelle des immigrants de cette ethnie, qui proviennent en particulier de Guinée-Conakry : parmi les Peul, la filière d'immigration aboutit à une formation puis à un emploi auprès des membres de même ethnie, dans le commerce de rue notamment.

On peut continuer ainsi la liste des variations (et des oppositions entre Dakarois et migrants) pour les autres ethnies. Les variations semblent souvent erratiques, et les explications que nous pourrions fournir (comme pour l'ethnie sereer ou pour l'ethnie peul) ne satisferont certainement pas le lecteur : nous manquons d'éléments qui nous permettraient de confirmer notre raisonnement. Une connaissance approfondie de l'histoire de l'immigration à Dakar est nécessaire pour analyser l'effet de l'ethnie sur l'accès à tel ou tel emploi. Il serait nécessaire pour aller plus avant dans les explications, de procéder à l'analyse de la spécialisation professionnelle des différentes ethnies en rapport avec les mouvements migratoires au niveau national.

Les migrants formés à Dakar de confrérie mouride accèdent moins souvent à l'emploi indépendant et plus souvent au salariat privé enregistré que les enquêtés de confrérie tidiane (catégorie de référence). On n'observe pas non plus de différences significatives pour les Khadrias et les musulmans ne se réclamant d'aucune confrérie. En revanche, les migrants layennes formés à Dakar accèdent exclusivement au salariat privé, en particulier non enregistré. Les chrétiens, eux, n'accèdent jamais au salariat non enregistré. Les petits effectifs n'expliquent pas toutes ces variations : les plus fortes probabilités d'accès au salariat privé pour les Layennes indiquent une piste pour l'analyse des réseaux d'accès à l'emploi.

### 3) L'origine socio-professionnelle

A l'inverse des Dakarois, les migrants formés à Dakar fils d'ouvriers ou d'artisan dans les services n'accèdent jamais à l'emploi dans le secteur public. Il faut peut-être y voir une confirmation *a contrario* du phénomène de cooptation dans certaines entreprises publiques ou parapubliques de la place : les migrants ont moins de chances d'avoir leur père travaillant à Dakar pour les aider à obtenir un emploi. Dans ce cas, l'origine sociale ouvrière ou artisanale joue en leur défaveur. Il reste cependant à expliquer pourquoi les migrants fils d'artisans d'art ont, contrairement aux Dakarois de même origine sociale, au moins autant de chances que les autres d'accéder à l'emploi dans le secteur public.

Le salariat privé enregistré semble particulièrement accessible aux fils d'ouvrier du secteur public et en général aux fils de milieu socio-professionnel urbain. On remarque

cependant un rejet des fils de petit employé de services ou de manœuvre (malgré le caractère relativement urbain de ces catégories) ainsi que des fils d'artisan d'art. Mais sinon, il y a peu de différences entre les origines socio-professionnelles, même traditionnelles et agricoles.

Les migrants formés à Dakar devenus salariés du secteur non enregistré ne sont jamais fils d'un père travaillant ou ayant travaillé dans le secteur public, sauf s'il était cadre. Ils ne sont jamais non plus fils de commerçant. Ce ne sont pas nécessairement des enfants des couches défavorisées : ils ne sont jamais fils de manœuvre, et leurs chances sont égales qu'ils soient fils d'agriculteur, d'artisan (sauf artisan d'art), d'ouvrier, de petit employé de service ou de cadre.

Il est frappant de constater qu'aucun des migrants formés à Dakar installés pour compte propre n'avait leur père travaillant dans le secteur public, et pratiquement aucun dans le secteur moderne, que ce soit en tant que manœuvre, ouvrier, employé, technicien (sauf dans le privé) ou cadre. Leur père était généralement lui-même indépendant, soit artisan (en particulier artisan d'art, si le fils s'orientait vers l'artisanat de production) soit commerçant.

#### 4) Le parcours migratoire

Comme chez les Dakarois, le lieu de naissance de l'enquêté n'influe pas sur l'accès à l'emploi, au contraire de l'itinéraire migratoire. Ainsi, le salariat dans le secteur public semble plus souvent accessible aux migrants qui ont effectué un parcours urbain, qu'aux migrants en provenance du milieu rural (quel que soit leur lieu de naissance). Mais une fois cette sélection faite, les différences d'accès au salariat public selon le parcours migratoire sont peu significatives.

Le trajet des migrants ayant accédé au salariat privé enregistré est plus varié, témoignant sans doute de la diversité des origines dans ce secteur. Les salariés dans le secteur non enregistré ont généralement effectué moins de migrations que les autres : aucun d'entre eux n'avait fait plus de deux migrations avant l'arrivée à Dakar. Il en est de même pour les enquêtés devenus indépendants, quel que soit le secteur.

On peut donc dire que le secteur non enregistré, quel que soit le statut (salarié ou indépendant), est généralement accessible aux moins mobiles parmi les migrants formés à Dakar, contrairement au secteur enregistré (public ou privé), qui accueillent par ailleurs les migrants plus urbanisés. Il est remarquable que l'effet du parcours migratoire, calculé toutes choses égales par ailleurs, joue indépendamment de la formation à Dakar. Il est clair que la migration sélectionne des individus et les oriente vers tel ou tel secteur du marché de l'emploi selon leur expérience, de la vie urbaine notamment.

On remarque par exemple qu'aucun des migrants nés à Dakar et ayant vécu en milieu rural avant leur retour à Dakar, n'avait accédé au salariat enregistré (public ou privé), contrairement aux migrants directement en provenance du milieu rural : cet exemple montre bien que le lieu de naissance est une mauvaise approximation de l'origine géographique, au moins en ce qui concerne l'accès à l'emploi.

### F - Les effets de composition et de sélection ne contredisent pas la communauté de sort des Dakarois et des migrants formés en partie à Dakar

L'effet du niveau scolaire est très différent de ce qu'on observe chez les Dakarois : il n'y a pas de seuil d'instruction au-delà duquel les chances de rentrer dans le secteur

public seraient plus élevées. Il faut rappeler que la catégorie des migrants formés à Dakar est principalement constituée d'individus en fin de formation au moment de leur migration : Dakar est pour eux le lieu où ils vont compléter ou terminer leur formation. En conséquence, on trouvera dans ce groupe beaucoup moins de formations longues, et beaucoup moins de passage d'un niveau d'instruction à l'autre, et donc un accès plus rapide à l'emploi à l'issue de la formation. Dit autrement, pour un Dakarois (suivi depuis l'âge de 12 ans), l'accès à un niveau d'instruction supérieur (du primaire complet au collège complet, par exemple) est une alternative fréquente relativement à l'apprentissage ou au premier emploi ; c'est moins le cas pour un migrant qui arrive en cours de formation. Il y a donc là un effet de **composition** du fait même que les migrants n'ont pas été observés depuis l'âge de 12 ans.

Le même effet de composition peut être évoqué pour expliquer les différences significatives entre apprentis et scolaires en dessous du niveau du CM. Les migrants, plus proche de la fin de leur formation, vont accéder à des emplois plus en rapport avec le dernier type de formation suivie. Or, l'apprentissage, qui s'effectue presque toujours dans le secteur non enregistré, n'est pas la voie d'accès privilégiée au secteur public. Il est donc assez logique de voir que les apprentis y accèdent moins, surtout lorsqu'ils sont peu scolarisés.

On remarquera qu'aucun migrant formé à Dakar de niveau inférieur à la terminale n'avait connu le chômage après les études. Cela semble montrer que ces migrants accèdent plus vite à l'emploi : il ne s'agit cependant pas d'un effet de composition (dû simplement au moment du début d'observation c'est-à-dire de l'arrivée à Dakar, comme on vient de le voir), mais d'un effet de **sélection**. Les migrants sont certainement les plus motivés parmi les enquêtés formés à Dakar : la migration elle-même est un aspect de cette motivation, elle peut être vue comme un investissement et l'emploi comme un bénéfice. Pour des migrants dont la famille proche n'est pas souvent là pour apporter soutiens matériel et moral, le chômage est certainement plus difficile à vivre et l'accès au premier emploi plus urgent que pour un Dakarois.

En ce qui concerne l'effet de conjoncture, ce qui se dégage des commentaires sur l'accès aux différents secteurs du marché de l'emploi, c'est que les différences constatées d'une période à l'autre sont encore plus contrastées chez les migrants formés en partie à Dakar que chez les Dakarois. En particulier, le salariat enregistré (public ou privé) n'est effectivement plus accessible, dans la fin des années 80, aux jeunes générations de migrants formés à Dakar.

Il est possible que les contrastes soient forts en raison de plus faibles effectifs dans le sous-échantillon de migrants formés à Dakar, mais il est tout de même significatif que l'effet de la conjoncture joue dans le même sens que pour les Dakarois. De ce point de vue, et malgré certaines différences constatées en raison des effets de composition et de sélection, on peut dire que les migrants formés en partie à Dakar ne se distinguent pas des Dakarois, parce que leur formation à Dakar les a mis dans la même situation sur le marché de l'emploi dakarois. Les uns comme les autres subissent les restrictions à l'embauche dans le secteur moderne de la ville, et les difficultés à s'installer pour compte propre sur un marché des biens et des services limité.

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique

| MODELE SEMI PARAMETRIQUE: (n=213) | PREMIER EMPLOI SALARIE DANS LES SECTEURS... PUBLIC | | | PRIVE ENREGISTRE | | | NON ENREGISTRE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'événements | = 24 | | | = 48 | | | = 22 | | |
| Maximum de vraisemblance | = -64.17 | | | =-182.41 | | | = -59.97 | | |
| chi2(30) | = 112.07 | | | chi2(28) = 90.60 | | | chi2(29) = 87.38 | | |
| Prob > chi2 | = 0.0000 | | | = 0.0000 | | | = 0.0000 | | |
| Pseudo R2 | = 0.4662 | | | = 0.1986 | | | = 0.4215 | | |
| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
| **Période d'apprentissage (*)** | | | | | | | | | |
| - non scolarisés | | | | | | | | | |
| . ne parle pas fr | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | - | - | - | 1.0777 | .6170 | 0.081 |
| . parle français | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| - primaire incomplet | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | - | - | - | -15.837 | 1634.0 | 0.992 |
| - primaire complet | 4.3649 | 1.0745 | 0.000 | - | - | - | - | - | - |
| - collège complet | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | 2.3764 | .9034 | 0.009 | -15.837 | 1634.0 | 0.992 |
| **Période d'études (*)** | | | | | | | | | |
| - école coranique | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | -14.126 | 1327.6 | 0.992 | -15.837 | 1634.0 | 0.992 |
| - primaire incomplet | 3.7985 | 1.4302 | 0.008 | - | - | - | 1.8902 | 1.3407 | 0.159 |
| - primaire complet | 2.7909 | 1.4148 | 0.049 | - | - | - | )-15.84 | 1634.0 | 0.992 |
| - collège complet | 1.7222 | 1.2636 | 0.173 | .87453 | .49578 | 0.078 | ) | | |
| - lycée complet | 3.8202 | 1.0323 | 0.000 | 1.1039 | .59774 | 0.065 | 3.4559 | 1.3409 | 0.010 |
| **Période de chômage après études (*)** | | | | | | | | | |
| - lycée complet | 4.8349 | 1.2851 | 0.000 | 1.4784 | .69365 | 0.033 | -15.837 | 1634.0 | 0.992 |
| **Période de chômage après l'apprentissage (*)** | | | | | | | )-15.837 | 1634.0 | 0.992 |
| - non scolarisés | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | | | | | | |
| . ne parle pas fr | | | | -14.126 | 1327.6 | 0.992 | | | |
| . parle français | | | | 2.5880 | 1.1928 | 0.030 | | | |
| - primaire incomplet | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | -14.126 | 1327.6 | 0.992 | | | |
| - primaire complet | | | | | | | | | |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| . niveau CM2 | | 2.3823 | 2.175 | 0.274 | 3.5655 | .6778 | 0.000 | | | |
| . niveau 6e-4e | | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | .86313 | 1.0678 | 0.419 | | | |
| - collège complet | | | | | | | | | | |
| . niveau 3e | | 6.2650 | 1.5923 | 0.000 | 2.0786 | .79027 | 0.009 | | | |
| . niveau 2e-1e | | -15.849 | 2003.9 | 0.994 | -14.126 | 1327.6 | 0.992 | | | |
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | | | | | | | | |
| Générations | < 55 | - | - | - | .96565 | .62465 | 0.123 | 2.1626 | 1.3604 | 0.112 |
| 1930-44 | 55-59 | 1.341 | .72448 | 0.064 | .57980 | .58445 | 0.321 | 1.4165 | .9861 | 0.151 |
| | 60-64 | - | - | - | 1.3697 | .54566 | 0.012 | - | - | - |
| | 65-69 | - | - | - | - | - | - | -16.340 | 2067.7 | 0.994 |
| | 70-79 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Générations | < 65 | -18.57 | 822.90 | 0.982 | -14.276 | 588.58 | 0.981 | -16.34 | 2067.7 | 0.994 |
| 1945-54 | 65-69 | | | | - | - | - | | | |
| | 70-74 | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| | 75-79 | -4.4843 | 2.1511 | 0.037 | .49792 | .50354 | 0.323 | - | - | - |
| | 80-89 | -2.2176 | 1.2200 | 0.069 | - | - | - | - | - | - |
| Générations | < 75 | -18.575 | 822.90 | 0.982 | -14.276 | 588.58 | 0.981 | -16.340 | 2067.7 | 0.994 |
| 1955-64 | 75-79 | -2.4151 | 1.2606 | 0.056 | - | - | - | 3.4849 | 1.0288 | 0.000 |
| | 80-84 | -1.4119 | .9348 | 0.131 | .49209 | .42683 | 0.249 | .14934 | .92471 | 0.872 |
| | 85-89 | -18.575 | 822.90 | 0.982 | -14.276 | 588.58 | 0.981 | -2.2891 | 1.5519 | 0.141 |
| **Groupe d'âges (*)** | | | | | | | | | | |
| | < 15 | - | - | - | - | - | - | -17.61 | 2019.0 | 0.993 |
| | 15-17 | - | - | - | -2.2771 | 1.1485 | 0.048 | | | |
| | 18-20 | - | - | - | - | - | - | -1.5004 | .90617 | 0.098 |
| | 21-23 | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| | 24-26 | 2.0196 | .65325 | 0.002 | - | - | - | 2.0080 | .81698 | 0.014 |
| | 27-29 | | | | - | - | - | 1.8023 | 1.1363 | 0.113 |
| | 30 + | 3.2082 | 1.2202 | 0.009 | - | - | - | 2.665 | 1.0772 | 0.014 |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales libérales | | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | | - | - | - | | - | - | - |
| . secteur privé | -16.92 | 4675.7 | 0.997 | | -16.393 | 1207.4 | 0.989 | | -17.572 | 1625.7 | 0.991 |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | | | | -17.572 | 1625.7 | 0.991 |
| . secteur public | - | - | - | | - | - | - | | - | - | - |
| . secteur privé | - | - | - | | - | - | - | | - | - | - |
| Petit personnel de service | | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | | -16.393 | 1207.4 | 0.989 | | -17.572 | 1625.7 | 0.991 |
| . secteur privé | - | - | - | | - | - | - | | - | - | - |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | | | | | |
| . secteur public | -16.92 | 4675.7 | 0.997 | | 1.7720 | .84280 | 0.036 | | -17.572 | 1625.7 | 0.991 |
| . secteur privé | | | | | - | - | - | | - | - | - |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | | | | -17.572 | 1625.7 | 0.991 |
| . secteur moderne | - | - | - | | -1.4818 | 1.1374 | 0.193 | | - | - | - |
| . petit commerce | .92306 | .77302 | 0.233 | | - | - | - | | - | - | - |
| Artisans d'art | 1.9357 | 2.4201 | 0.424 | | -16.393 | 1207.4 | 0.989 | | -17.572 | 1625.7 | 0.991 |
| Autre artisan produc | - | - | - | | - | - | - | | - | - | - |
| Manoeuvre | -16.92 | 4675.7 | 0.997 | | -16.393 | 1207.4 | 0.989 | | -17.572 | 1625.7 | 0.991 |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - |
| **Né à Dakar** -rur----->Dk | -15.83 | 2217.1 | 0.994 | | -15.26 | 762.81 | 0.984 | | - | - | - |
| -rur-urb->Dk | | | | | | | | | -18.498 | 2168.3 | 0.993 |
| -urb----->Dk | - | - | - | | - | - | - | | - | - | - |
| -urb-urb->Dk | - | - | - | | - | - | - | | -18.498 | 2168.3 | 0.993 |
| **Né en milieu urbain** ----------->Dk | - | - | - | | - | - | - | | - | - | - |
| -urb----->Dk | - | - | - | | - | - | - | | -1.8009 | 1.59 | 0.259 |
| -rur----->Dk | - | - | - | | -15.263 | 762.81 | 0.984 | | -18.50 | 2168.3 | 0.993 |
| -urb-rur->Dk | -15.83 | 2217.1 | 0.994 | | 1.9964 | .7764 | 0.010 | | | | |
| -rur-urb->Dk | - | - | - | | -15.263 | 762.81 | 0.984 | | | | |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
*Modèle semi paramétrique (suite)*

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Né en** ——————>Dk | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| **milieu** -urb———>Dk | 1.1149 | .71941 | 0.122 | - | - | - | -1.112 | 1.1780 | 0.345 |
| **rural** -rur———>Dk | -15.83 | 2217.1 | 0.994 | - | - | - | -1.6330 | .92776 | 0.079 |
| -urb-rur->Dk | - | - | - | -15.263 | 762.81 | 0.984 | )-18.50 | 2168.3 | 0.993 |
| -rur-urb->Dk | -15.83 | 2217.1 | 0.994 | - | - | - | ) | | |
| -urb-urb->Dk | 2.4531 | 1.0122 | 0.016 | - | - | - | ) | | |
| Rang parmi aîné | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| fr. & soeurs cadet | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| de même mére autre | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Wolof | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Lebou | - | - | - | -1.4955 | 1.0490 | 0.154 | - | - | - |
| Toucouleur | - | - | - | -1.4575 | .71424 | 0.042 | - | - | - |
| Peul | - | - | - | - | - | - | 2.0870 | .88367 | 0.018 |
| Mande | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sereer | -2.4661 | 1.0521 | 0.019 | -1.5098 | .71246 | 0.034 | - | - | - |
| Diola | -1.3067 | 1.2271 | 0.287 | - | - | - | - | - | - |
| Divers nord | 15.765 | 2217.1 | 0.994 | -13.075 | 2131.4 | 0.995 | )-14.68 | 3816.3 | 0.997 |
| Divers sud | -1.5095 | 1.7380 | 0.385 | - | - | - | ) | | |
| Non casté | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Griot | -15.245 | 6520.4 | 0.998 | - | - | - | - | - | - |
| Forgeron | 3.3375 | 1.3458 | 0.013 | - | - | - | )-15.48 | 3723.0 | 0.997 |
| tisserand | -15.245 | 6520.4 | 0.998 | )-15.08 | 1640.7 | 0.993 | ) | | |
| cordonnier | - | - | - | ) | | | ) | | |
| boisselier | -15.245 | 6520.4 | 0.998 | - | - | - | ) | | |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Jamais confié | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Confié avant 15 ans | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Tidiane | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Mouride | - | - | - | .69492 | .35270 | 0.049 | - | - | - |
| Khadria | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Layène | -16.618 | 21140. | 0.999 | 2.0789 | 1.1104 | 0.062 | 4.8953 | 1.6606 | 0.003 |
| Autre musulman | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Chrétien | - | - | - | - | - | - | -15.736 | 4273.7 | 0.997 |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique (suite)

| | PREMIER EMPLOI INDEPENDANT DANS LES BRANCHES... | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | PRODUCTION | | | TOUTES BRANCHES | | |
| Nombre d'événements | = 26 | | | = 37 | | |
| Maximum de vraisemblance | = -78.20 | | | =-129.64 | | |
| chi2(24) | = 95.35 | | chi2(29) | = 109.63 | | |
| Prob > chi2 | = 0.0000 | | | = 0.0000 | | |
| Pseudo R2 | = 0.3787 | | | = 0.2972 | | |
| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
| **Période d'apprentissage:** | | | | | | |
| - non scolarisés | | | | | | |
| . ne parle pas fr | 1.8313 | .6009 | 0.002 | 2.1379 | .4840 | 0.000 |
| . parle français | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| - primaire incomplet | 1.2165 | .91212 | 0.183 | 2.2419 | .69165 | 0.001 |
| - primaire complet | -1.1429 | 1.3666 | 0.403 | - | - | - |
| - collège complet | 1.1950 | 1.3286 | 0.369 | 1.7834 | .83986 | 0.034 |
| **Période d'études:** | -15.778 | 1548 | 0.992 | | | |
| - école coranique | | | | 2.7571 | 1.282 | 0.032 |
| - primaire incomplet | | | | -15.015 | 895.02 | 0.987 |
| - primaire complet | | | | 1.8746 | .90159 | 0.038 |
| - collège complet | | | | -15.015 | 895.02 | 0.987 |
| - lycée complet | | | | - | - | - |
| **Période de chômage après études:** | | | | | | |
| - lycée complet | -15.778 | 1548 | 0.992 | -15.015 | 895.02 | 0.987 |
| **Période de chômage après l'apprentissage:** | | | | | | |
| - non scolarisés | | | | | | |
| . ne parle pas fr | 2.7207 | 1.6540 | 0.100 | 3.1231 | 1.3209 | 0.018 |
| . parle français | -15.78 | 1548 | 0.992 | -15.02 | 895.02 | 0.987 |
| - primaire incomplet | | | | | | |
| - primaire complet | | | | | | |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| . niveau CM2 | | | | | | | |
| . niveau 6e-4e | | | | | | | |
| - collège complet | | | | | | | |
| . niveau 3e | | | | | | | |
| . niveau 2e-1e | | | | | | | |
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | | | | | |
| Générations 1930-44 | < 55 | -17.451 | 1857.1 | 0.993 | -15.343 | 1209.1 | 0.990 |
| | 55-59 | - | - | - | - | - | - |
| | 60-64 | -17.451 | 1857.1 | 0.993 | -1.2299 | .78818 | 0.119 |
| | 65-69 | -1.8668 | 1.2528 | 0.137 | -.76744 | .63889 | 0.230 |
| | 70-79 | -2.8694 | 1.2877 | 0.026 | -2.5923 | 1.3299 | 0.052 |
| Générations 1945-54 | < 65 | -17.451 | 1857.1 | 0.993 | -15.343 | 1209.1 | 0.990 |
| | 65-69 | - | - | - | - | - | - |
| | 70-74 | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | - | - | - |
| | 80-89 | - | - | - | -1.0309 | 1.048 | 0.326 |
| Générations 1955-64 | < 75 | - | - | - | - | - | - |
| | 75-79 | -17.451 | 1857.1 | 0.993 | -1.8706 | 1.0621 | 0.079 |
| | 80-84 | -.41260 | .55145 | 0.455 | - | - | - |
| | 85-89 | -.59495 | .78646 | 0.450 | - | - | - |
| **Groupe d'âges (*)** | | | | | | | |
| | < 15 | -16.38 | 1865.5 | 0.993 | -14.811 | 1945.3 | 0.994 |
| | 15-17 | | | | -1.6428 | 1.0685 | 0.125 |
| | 18-20 | - | - | - | - | - | - |
| | 21-23 | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| | 24-26 | - | - | - | - | - | - |
| | 27-29 | - | - | - | - | - | - |
| | 30 + | - | - | - | - | - | - |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales libérales | | | | | | | | |
| . secteur public | -13.81 | 1520.1 | 0.993 | | -14.59 | 837.23 | 0.986 | |
| . secteur privé | | | | | | | | |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | | | |
| . secteur public | -13.81 | 1520.1 | 0.993 | | -14.59 | 837.23 | 0.986 | |
| . secteur privé | | | | | - | - | - | |
| Petit personnel de service | | | | | | | | |
| . secteur public | -13.81 | 1520.1 | 0.993 | | -14.59 | 837.23 | 0.986 | |
| . secteur privé | | | | | | | | |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | | | |
| . secteur public | -13.81 | 1520.1 | 0.993 | | -14.59 | 837.23 | 0.986 | |
| . secteur privé | - | - | - | | - | - | - | |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | | | |
| . secteur moderne | - | - | - | | - | - | - | |
| . petit commerce | - | - | - | | - | - | - | |
| Artisans d'art | 15.611 | 4064.9 | 0.997 | | - | - | - | |
| Autre artisan produc | - | - | - | | - | - | - | |
| Manoeuvre | -13.81 | 1520.1 | 0.993 | | -14.59 | 837.23 | 0.986 | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | | [ref.] | - | - | |
| **Né à Dakar** -rur------>Dk | - | - | - | | .99589 | .68013 | 0.144 | |
| -rur-urb->Dk | -14.230 | 1632 | 0.993 | | -13.571 | 997.75 | 0.989 | |
| -urb------>Dk | - | - | - | | - | - | - | |
| -urb-urb->Dk | -14.230 | 1632 | 0.993 | | -13.571 | 997.75 | 0.989 | |
| **Né en milieu urbain** ---------->Dk | - | - | - | | - | - | - | |
| -urb------>Dk | - | - | - | | - | - | - | |
| -rur------>Dk | -14.23 | 1632 | 0.993 | | -13.57 | 997.75 | 0.989 | |
| -urb-rur->Dk | | | | | | | | |
| -rur-urb->Dk | | | | | | | | |

Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Né en** | ————————>Dk | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| **milieu** | -urb———>Dk | -1.984 | 1.1933 | 0.097 | -.81063 | .90490 | 0.371 |
| **rural** | -rur———>Dk | - | - | - | .64549 | .46983 | 0.170 |
| | -urb-rur->Dk | -14.23 | 1632 | 0.993 | -13.57 | 997.75 | 0.989 |
| | -rur-urb->Dk | | | | | | |
| | -urb-urb->Dk | | | | | | |
| Rang parmi | aîné | -.78621 | .53423 | 0.141 | - | - | - |
| fr. & soeurs | cadet | -.95925 | 1.0832 | 0.376 | - | - | - |
| de même mére | autre | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Wolof | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Lebou | | -15.668 | 2463.5 | 0.995 | -15.323 | 1331.8 | 0.991 |
| Toucouleur | | - | - | - | -1.1640 | .61803 | 0.060 |
| Peul | | - | - | - | - | - | - |
| Mande | | -15.668 | 2463.5 | 0.995 | - | - | - |
| Sereer | | - | - | - | -1.038 | .69354 | 0.135 |
| Diola | | - | - | - | -1.6304 | 1.1048 | 0.140 |
| Divers nord | | -15.668 | 2463.5 | 0.995 | 1.0727 | 1.2005 | 0.372 |
| Divers sud | | - | - | - | - | - | - |
| Non casté | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Griot | | -15.91 | 4064.9 | 0.997 | -15.328 | 2601.9 | 0.995 |
| Forgeron | | | | | - | - | - |
| tisserand | | 2.2444 | 1.616 | 0.165 | - | - | - |
| cordonnier | | 2.798 | 1.3941 | 0.045 | - | - | - |
| boisselier | | -15.909 | 4064.9 | 0.997 | -15.328 | 2601.9 | 0.995 |

**Tableau V-1 Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans**
**Modèle semi paramétrique (suite)**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Jamais confié | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Confié avant 15 ans | - | - | - | - | - | - |
| Tidiane | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Mouride | -.99414 | .5901 | 0.092 | -1.1592 | .46930 | 0.014 |
| Khadria | - | - | - | - | - | - |
| Layène | -16.062 | 12207. | 0.999 | -15.471 | 7098.1 | 0.998 |
| Autre musulman | - | - | - | -1.2439 | .85019 | 0.144 |
| Chrétien | - | - | - | - | - | - |

## II - Le premier emploi des hommes migrants formés hors Dakar

Par rapport à ce qui est dit habituellement dans la littérature sur la migration et l'emploi (voir premier chapitre), ce qui frappe à la lecture du Tableau V-2, c'est la forte proportion de migrants (formés hors Dakar) qui ont occupé un premier emploi salarié à Dakar : 65,7 % dans les générations 1930-1944, 66,9 % dans les générations 1945-1954 et 56,4 % dans les générations 1955-1964. La baisse dans le dernier groupe est due principalement à une plus faible contribution de l'emploi salarié dans le secteur public. Comme les jeunes Dakarois, les jeunes migrants venus travailler à Dakar sont touchés par la baisse des opportunités dans le secteur public, mais, globalement, l'emploi salarié reste la voie d'accès majoritaire au marché de l'emploi dakarois pour les migrants formés hors Dakar [1], quel que soit le groupe de générations.

La répartition des migrants dans les différents secteurs du salariat (public, privé enregistré et non enregistré) ne se distingue pas considérablement de celle observée pour le premier emploi des enquêtés (migrants et non migrants) formés à Dakar. C'est en fait dans le statut d'indépendant qu'on observe les plus grandes différences : les migrants venus travailler en tant qu'indépendants ont occupé beaucoup plus souvent un premier emploi dans le commerce que les enquêtés formés à Dakar. Il est en effet logique que les indépendants de la production et des services soient moins mobiles, au contraire des commerçants, pour qui, de plus, la capitale peut représenter un marché plus vaste.

A la simple lecture du Tableau V-2, on peut d'ores et déjà dire que les migrants ne semblent pas occuper une place particulière sur le marché de l'emploi dakarois à l'exception notable des activités commerciales.

Les migrants formés hors Dakar forment cependant une main-d'oeuvre hétérogène, et la simple répartition des effectifs dans chaque secteur ne peut nous renseigner sur les chances des migrants sur le marché de l'emploi dakarois : parmi ces migrants, certains ont déjà travaillé, d'autres non, et la migration peut coïncider pour les uns à un premier emploi, pour les autres à une affectation dans un nouveau lieu de travail sans changement d'employeur, etc. Les motivations et les conditions de la migration peuvent être très différentes. Nous ne pouvons pas saisir la complexité des situations au lieu de départ, mais l'activité exercée avant la migration permet de saisir en grande partie les conditions de la migration.

---

1 Dans la suite de cette section, pour faciliter la lecture, le terme de 'migrant' sera employé en lieu et place de 'migrant formé hors Dakar', par opposition au 'migrant formé à Dakar' dont on a vu que la situation se rapproche de celle du 'Dakarois', présent à Dakar depuis l'âge de 12 ans.

Tableau V-2 Statut d'activité des migrants lors du premier emploi à Dakar *(effectifs en italiques)*

| Statut d'activité | Générations 1930-1944 | 1945-1954 | 1955-1964 |
|---|---|---|---|
| Salariés secteur public | *33* | *22* | *5* |
| | 17,9 | 16,9 | 5,3 |
| Salariés secteur privé enregistré | *48* | *43* | *26* |
| | 26,1 | 33,1 | 27,7 |
| Salariés secteur non enregistré | *40* | *22* | *22* |
| | 21,2 | 15,4 | 20,2 |
| Indépendants de la production | *16* | *11* | *7* |
| | 8,7 | 10,8 | 11,7 |
| Indépendants des services | *9* | *12* | *7* |
| | 4,9 | 9,2 | 7,5 |
| Indépendants du commerce | *39* | *20* | *26* |
| | 21,2 | 14,6 | 27,7 |
| **Total** | *184* | *130* | *94* |
| | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

## MÉTHODOLOGIE

Pour les migrants formés hors Dakar, le problème de l'âge ne se pose pas dans les mêmes termes que pour les migrants formés à Dakar, analysés dans la section précédente. Les migrants formés hors Dakar sont venus à Dakar pour chercher un travail ou pour prendre un travail qui leur a été proposé. La durée séparant leur migration à Dakar et leur premier emploi dans cette ville est plus courte que pour les migrants formés en partie à Dakar : la prise de fonction peut être immédiate ou il peut s'agir d'une période de recherche d'emploi (chômage). En conséquence pour ces migrants, l'âge à l'arrivée à Dakar ne se distingue pas tellement de l'âge au début du premier emploi. C'est pourquoi l'âge à l'arrivée a été pris en compte comme une variable explicative, et non comme précédemment pour les migrants formés en partie à Dakar, comme une variable indépendante fonction du temps corrigeant la durée de séjour en ville. Cette fois, l'âge à l'arrivée est interprétable de la même façon que les caractéristiques du migrant à son arrivée à Dakar.

Le temps d'observation jusqu'à l'événement est la durée du chômage entre le moment de la migration et le premier emploi, pris en compte de façon non paramétrique, comme précédemment, dans un modèle à risques proportionnels.

## A - Le premier emploi salarié dans le secteur public

### 1) Confirmation d'un seuil d'instruction pour l'accès au secteur public : le passage du collège au lycée

La variable qualifiant le niveau scolaire des enquêtés ne doit pas être interprétée de la même façon pour les enquêtés (Dakarois ou migrants) formés à Dakar d'une part, et pour les migrants formés hors Dakar d'autre part. Dans le dernier cas, la formation a pu avoir lieu bien avant la migration à Dakar, si cette migration intervient en cours de carrière professionnelle. Les migrants formés hors Dakar arrivent à Dakar, certes avec une formation, mais aussi, pour la plupart, avec une expérience professionnelle : 81,0 % dans le groupe de générations 1930-1944, 72,1 % dans le groupe 1945-1954 et 64,0 % dans le groupe 1955-1964. Tous ne sont pas nécessairement à la recherche d'un emploi en arrivant à Dakar. Certains ont pu venir à Dakar parce qu'on leur a proposé un emploi depuis leur lieu de résidence hors Dakar : c'est le cas notamment des changements d'affectations, généralement dans la fonction publique.

La connaissance de la langue française n'influe pas sur l'accès au salariat dans le secteur public des migrants formés hors Dakar. Les non-scolarisés ont d'ailleurs plus de chances d'y accéder que les enquêtés faiblement scolarisés (en dessous du CM). En revanche, le niveau scolaire est fortement discriminant pour l'entrée des migrants scolarisés dans le secteur public. Les chances ne deviennent bonnes (trois à six fois supérieures à celles des enquêtés non-scolarisés parlant français) qu'à partir du niveau de la seconde : on observait le même seuil pour le premier emploi des Dakarois. Les études techniques sont aussi particulièrement favorables à l'emploi dans le secteur public, par exemple, neuf fois plus que les études supérieures.

En dessous du niveau de la seconde, les variations sont plus erratiques, mais à part les enquêtés de niveau 4e (qui, curieusement, ont plus de chances d'accéder au secteur public que ceux des niveaux encadrant, 5e et 3e), les enquêtés de niveaux collège et primaire ont toujours moins de chances que les enquêtés de niveaux supérieurs d'accéder au secteur public.

### 2) Un accès limité pour les migrants ayant travaillé hors Dakar dans le secteur privé, à l'exception des agriculteurs

Le fait que les enquêtés élèves avant leur migration aient trois fois plus de chances que les enquêtés agriculteurs (la catégorie de référence), n'a rien pour nous surprendre. En revanche, on sera peut-être surpris par l'influence de l'apprentissage (lorsqu'il a été effectué immédiatement avant la migration), qui augmente les chances par près de 5,5 fois : la scolarité n'est pas la seule voie d'accès au secteur public pour les migrants formés hors Dakar. Le même phénomène s'observe chez les Dakarois : l'apprentissage en lui-même n'est pas un obstacle à un premier emploi dans le secteur public.

Lorsque l'enquêté a déjà occupé un emploi hors Dakar, l'accès au secteur public est beaucoup plus sélectif : d'abord, on notera qu'aucun des actifs ayant travaillé (à l'extérieur de Dakar) dans le secteur privé dans les branches de l'industrie, du bâtiment, de l'artisanat de production ou chez un particulier, n'a accédé à ce type d'em-

ploi. Les actifs dans les services privés avaient eux aussi moins de chances d'y accéder. Les agriculteurs, les commerçants, les militaires et policiers et les chômeurs et autres inactifs, forment une catégorie moyenne, alors que les élèves et, bien évidemment, ceux qui travaillaient déjà dans le secteur public, ont de plus grandes chances d'accéder à ce secteur à l'issue de leur migration.

Les chances relativement moyennes des militaires et des policiers s'expliquent par une relative hétérogénéité de cette catégorie professionnelle : parmi eux figurent à la fois des militaires ou des policiers de carrières et des jeunes gens effectuant leur service national ; la migration à Dakar peut coïncider avec la fin du service national ou d'une carrière.

Les moindres chances des enquêtés chômeurs avant la migration confirment qu'il n'y a pas véritablement de file d'attente pour ce type d'emploi (comme chez les enquêtés formés à Dakar), qui s'obtient plutôt directement après la formation scolaire ou en apprentissage.

Les changements d'affectation dans le secteur public expliquent une bonne part de l'accès à ce secteur à l'issue de la première migration à Dakar. Sur les 24 migrants qui travaillaient dans le secteur public, deux tiers ont repris un emploi dans ce même secteur, ce qui représente quand même 27 % du total des 60 emplois qu'ont occupés les migrants formés hors Dakar dans ce secteur. En termes probabilistes, d'après la modélisation, les employés du secteur public hors Dakar auraient 5,5 fois plus de chances que les catégories moyennes de retrouver un emploi dans ce même secteur à Dakar.

### 3) Les migrants, à la différence des Dakarois, ne semblent pas avoir subi l'effet de conjoncture

L'effet de conjoncture est beaucoup moins fort pour les migrants que pour les Dakarois. Certes, on observe une baisse de la probabilité d'accéder au secteur public dans la dernière période (1985-89), mais cette baisse n'est pas significative, quel que soit le groupe de générations. La baisse concerne plutôt l'ensemble des générations 1955-1964, qui globalement ont moins de chances que leurs aînés d'accéder au secteur public après leur migration. Cependant, comme on l'a vu, une bonne part des emplois dans ce secteur est due aux changements d'affectation : or, les dernières générations, non seulement n'avaient pas toutes occupé un emploi au moment de l'enquête, mais même dans ce cas les chances d'être muté ne sont pas très élevées, puisqu'elles sont encore en début de carrière.

Il est probable, cependant, que dans le futur les migrants occupent rarement un premier emploi dans le secteur public, étant donné que les restrictions d'embauche dans ce secteur touchent l'ensemble du territoire, et que l'Etat maintiendra sans doute ses employés des régions dans leur lieu d'affectation, rendant plus difficile l'affectation dans la capitale.

Mais ces restrictions n'auront pas de grandes conséquences sur l'effet de conjoncture vu à partir de Dakar. On aura moins de migrants dans le secteur public à Dakar, parce que simplement moins de migrants proviennent du secteur public hors Dakar. En d'autres termes, les migrants seront sélectionnés parmi les travailleurs hors secteur public, comme cela a déjà été fait pour les générations les plus récentes de migrants.

### 4) Les différences selon la caste ou l'ethnie sont fortement liées au parcours migratoire

En ce qui concerne les caractéristiques sociales de l'enquêté, on retiendra l'effet de la caste et de l'ethnie. D'abord, contrairement à ce qu'on a observé jusqu'à présent chez les Dakarois et les migrants formés à Dakar, les migrants griots n'ont jamais accédé à un premier emploi dans le secteur public (de même que les cordonniers et les boisseliers), les forgerons tout autant que les non-castés, et les tisserands 35 fois plus (autant dire : infiniment plus) que les non-castés ! Il semble donc que le moment de la migration, et par conséquent le temps vécu à Dakar (notamment la formation) ait une grande influence sur le devenir des castés. Les stratégies de sorties de castes sont certainement plus anciennes chez les forgerons que chez les autres castés, de sorte qu'elle a pu s'exprimer par la migration en ville, et singulièrement dans la capitale qui concentre une bonne part de l'administration et des entreprises d'État. Pour les tisserands, ces stratégies sont peut-être plus récentes, de sorte qu'elles concerneraient plutôt les migrants récents. Mais pourquoi les tisserands et pas les cordonniers et les boisseliers ? A notre connaissance, aucune étude n'a été faite sur ces stratégies, en particulier sous la forme de la sortie des activités traditionnellement liées aux castes de métiers. Ces informations constituent des pistes pour des études sociologiques qui permettront de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Les migrants sereer ont trois fois plus de chances que les migrants wolof d'accéder au secteur public (on observait l'inverse chez les Dakarois). Il en est de même pour les Lébou et pour les Toucouleur. Les Diola semblent moins souvent y accéder quoique le coefficient ne soit pas significativement inférieur à celui des Wolof. Comme on l'a dit plus haut, ces variations s'expliquent certainement par l'histoire migratoire des ethnies et de leur participation à la gestion de l'Etat.

## B - Les emplois salariés enregistrés : des emplois accessibles de tout temps à tous les migrants

La connaissance du français est fortement discriminante pour l'accès des migrants au salariat privé enregistré. Les enquêtés non-scolarisés ne parlant pas français ont 2,5 fois moins de chances d'accéder à ce type d'emploi que ceux qui parlent français sans même avoir été scolarisés. Parmi les enquêtés scolarisés, on n'observe aucune différence selon la dernière classe suivie, sauf pour les enquêtés ayant suivi des études techniques ou supérieures qui ont deux fois plus de chances que les autres d'accéder au salariat privé enregistré. Les enquêtés apprentis avant la migration à Dakar n'ont ni plus ni moins de chances que les autres d'accéder à ce type d'emploi.

Le niveau scolaire est donc remarquablement peu discriminant : on distingue bien deux niveaux, mais l'un est très bas (connaissance du français) et l'autre plutôt haut (études supérieures ou techniques) par rapport au niveau moyen. Comme on l'avait constaté pour les Dakarois, le salariat enregistré présente peu de barrière à l'entrée et les niveaux de qualifications sont très divers.

Les chances sont aussi remarquablement constantes dans le temps : il n'y a pratiquement aucune différence selon le groupe de générations ou la période de conjoncture, notamment dans les années précédant l'enquête. Cela confirme les intuitions que nous avions formulées à partir des données transversales : les migrants sont loin d'avoir été les plus défavorisés par la crise des dernières années, ce sont au contraire les jeunes gens formés à Dakar qui ont eu à la subir de plein fouet.

Aucun des migrants castés n'avait accédé au salariat privé enregistré, exception faite des forgerons, qui ne se distinguent pas des non-castés. On voit encore la spécificité des forgerons par rapport à l'emploi salarié, mais l'on voit aussi que l'appartenance à cette caste joue différemment selon le moment de la migration : accès au salariat public pour les Dakarois et pour les migrants formés à Dakar, accès au salariat privé enregistré pour les migrants formés hors Dakar.

Les Mandé et les diverses ethnies du Sud accèdent deux fois plus souvent que les autres ethnies au salariat privé enregistré, tandis que les diverses ethnies du Nord n'y accèdent jamais.

En fonction de la dernière activité exercée avant la migration, on distingue trois groupes :

- les migrants provenant du bâtiment ou de chez un particulier qui n'accèdent jamais au salariat privé enregistré ;
- les migrants provenant du secteur public, ou n'ayant jamais travaillé (élèves ou chômeurs), qui accèdent moins que les autres à ce type d'emploi ;
- les autres, artisans ou ouvriers de l'industrie, des services ou du commerce, ainsi que les agriculteurs et les militaires et autres policiers, qui ont des chances égales d'accéder au salariat privé enregistré.

### C - L'accès au premier emploi salarié non enregistré : un salariat accessible à tous les migrants, mais sa part reste faible

Le niveau scolaire n'influe pratiquement pas sur l'accès au salariat non enregistré : les variations ne sont pas significatives et on ne peut distinguer de seuil d'instruction, que ce soit par rapport à la connaissance du français, ou par rapport à un niveau d'instruction plus élevé. Ce type de salariat, plus encore que le salariat privé enregistré, est accessible à tous les migrants, quel que soit leur niveau d'instruction.

Il est aussi remarquable qu'il n'y a pas de différence selon le groupe de générations ou la période de conjoncture. La crise ne semble pas avoir diminué ni non plus augmenté l'accès au salariat non enregistré. Cependant, la part de ce salariat dans le total des premiers emplois occupés par les migrants n'est que d'un cinquième et n'a pas tellement évolué d'une génération à l'autre : le salariat précaire est loin d'être le refuge des migrants.

Les Mandé et les diverses ethnies du Sud semblent plus souvent s'orienter vers ce type de salariat que les autres ethnies. On observait la même chose pour l'accès au salariat privé enregistré, mais cette fois-ci il faut ajouter l'ethnie sereer dont les membres semblent eux aussi plus souvent s'orienter vers le salariat privé non enregistré. Les migrants lébou et des diverses ethnies du Nord ne s'orientent jamais vers ce type de salariat. Les Wolof, les Toucouleur, les Peul et les Diola forment un groupe homogène.

On remarquera que les migrants chrétiens ont trois fois moins souvent accès au salariat non enregistré que les membres d'autres religions.

Le service chez les particuliers constitue une activité salariée non enregistrée fréquente en ville : on ne saurait s'étonner que les migrants ayant déjà exercé cette activité hors Dakar aient six fois plus de chances que les autres de reprendre une activité du même type à leur arrivée à Dakar. Sinon, il n'y a guère que les militaires et les policiers qui se distinguent des autres : aucun n'accède au salariat privé non enregistré après leur migration.

### D - L'effet des structures sociales sur l'accès à l'emploi indépendant dans la production l'emporte sur l'effet de l'environnement économique

Aucun migrant scolarisé au-delà du CM n'avait accédé à un premier emploi indépendant dans la production. Que doit-on en déduire ? Que très peu d'indépendants de la production formés hors Dakar n'avaient fréquenté le collège, ou que les indépendants les plus instruits n'éprouvent pas le besoin de migrer ? La stabilité des indépendants de la production dépend-elle de leur instruction, et cette stabilité est-elle un signe de réussite ? Le processus qui mène à la migration vers Dakar pourrait avoir comme effet de sélectionner les indépendants moins bien formés, ceux qui ont le moins de chances d'établir une clientèle dans leur village ou leur ville d'origine. Le fait qu'il n'y ait pas de différence de probabilité jusqu'au CM montre cependant que le niveau d'instruction (encore plus que pour les enquêtés formés à Dakar : voir plus haut) est un déterminant faible : le processus de sélection, s'il existe, doit jouer à la marge, mais il reste à vérifier sur les lieux d'origine si ceux qui se destinent à un emploi indépendant dans la production ont effectivement des niveaux d'instruction plus bas que ceux formés à Dakar.

Les migrants accèdent à tout âge à l'emploi indépendant dans la production, tandis que l'effet de conjoncture est très faible. En particulier, les chances n'ont guère évolué dans les dernières années de crise.

L'effet de l'origine sociale est en revanche plus fort. Ainsi, aucun casté n'était devenu indépendant dans la production. Ce fait est assez surprenant, car on pourrait s'attendre à ce que ce soit précisément eux qui y accèdent le plus souvent. Mais cela peut vouloir dire aussi que les castés exerçant dans la production à l'extérieur de Dakar occupent des emplois plus stables que les castés exerçant dans d'autres branches. Le secteur de la production peut aussi sembler aux castés voulant s'émanciper de leur statut (notamment au travers de la migration), comme n'étant pas suffisamment éloigné des activités de castes. Il y aurait à la fois un processus d'effet de sélection par l'activité antérieure à la migration (les castés exerçant déjà dans la production auraient moins tendance à migrer) et un processus d'évitement des activités similaires avant et après migration.

Il faut noter cependant que ce phénomène ne serait vrai que pour les castés : les migrants qui avaient déjà exercé une activité d'artisanat de production ou d'art avaient 15 fois plus de chances que les agriculteurs (catégorie de référence) d'occuper un emploi indépendant dans la production, toutes choses égales par ailleurs. Ceux qui avaient exercé leur activité dans le bâtiment avaient pour leur part 30 fois plus de chances d'exercer la même activité. Les migrants ayant exercé dans les

services privés (dans une entreprise ou chez un particulier), dans le commerce ou dans l'industrie n'avaient au contraire aucune chance d'accéder à ce secteur. Il est notable qu'aucun ouvrier de l'industrie n'ait accédé à ce secteur, ce qui laisse penser que le secteur moderne industriel n'est pas nécessairement la meilleure voie pour exercer à son compte dans le secteur de la production : nous verrons qu'il en est de même pour la mobilité professionnelle à Dakar.

On remarquera aussi qu'avoir exercé dans le secteur public avant la migration vers Dakar n'est pas un obstacle à l'emploi indépendant dans la production, ni non plus le service dans l'armée ou la police.

Le coefficient calculé pour les fils d'artisans tend vers plus l'infini, montrant que leur probabilité est très forte d'accéder à l'emploi indépendant dans la production. La probabilité pour les fils d'autres artisans de la production, bien que positive (les chances sont multipliées par 5,5 par rapport aux fils d'agriculteurs) n'est pas aussi forte.

Les fils de technicien adjoint (et dans une moindre mesure les fils de cadre ou de technicien qualifié) du secteur public ont 12 à 13 fois plus de chances que les fils d'agriculteurs d'accéder à l'emploi indépendant dans la production. Ce résultat est inattendu dans la mesure où on pourrait s'attendre à une certaine reproduction d'une génération à l'autre, de sorte que les enquêtés dont le père exerce une activité typique du secteur moderne s'orientent vers des activités du même type. Rappelons cependant que les migrants devenus indépendants dans la production sont peu instruits (aucun enquêté de niveau supérieur au CM n'avait accédé à ce type d'emploi) ; dans ce cas, on peut penser que le soutien d'un père de qualification moyenne ou supérieure travaillant dans le secteur public a pu favoriser leur installation pour compte propre dans la production à Dakar. Il faudrait dans ce cas expliquer pourquoi particulièrement dans la production et non dans les autres branches : en effet, aucun des fils de technicien ou de cadre du secteur public n'avait accédé à l'emploi indépendant dans les secteurs des services ou du commerce.

On remarquera aussi l'influence d'autres variables qui n'influent pas sur l'accès à d'autres activités. Le rang de cadet divise par six la probabilité d'accéder à l'emploi indépendant dans la production : on observe la même chose chez les migrants formés à Dakar, mais pas chez les Dakarois. Le confiage dans l'enfance divise les chances par trois, comme d'ailleurs chez les Dakarois, à la différence des migrants formés à Dakar. Les chrétiens avaient trois fois plus de chances d'accéder à l'emploi indépendant dans la production.

Ces variations selon l'origine sociale et le peu de variation selon le niveau d'instruction ou la période de conjoncture, montrent que les filières d'accès à l'emploi indépendant dans la production sont fondées essentiellement sur l'appartenance sociale et assez peu sur l'environnement économique. La migration vers Dakar n'est pas synonyme de changement d'activité comme le montrent les fortes probabilités de devenir indépendant dans la production pour les enquêtés qui exerçaient le même type d'activité hors Dakar. La migration vers Dakar constitue pour eux un changement de clientèle, de marché.

### E - Les emplois indépendants dans les services occupés par les migrants sont peu accessibles et sont comparables à ceux de la production

Les migrants ne parlant pas français accèdent sept fois plus souvent que les migrants non-scolarisés parlant français aux emplois indépendants dans les services : ce sont donc des emplois incontestablement ouverts aux moins instruits, même si quelques autres y accèdent aussi (1 enquêté au niveau 5e, 1 autre au niveau 3e).

L'effet de conjoncture est quasiment absent, même dans les années 80. Comme pour l'accès à l'emploi indépendant dans la production, les variables qualifiant l'origine sociale sont plus déterminantes que l'environnement économique.

Les griots, dont l'activité traditionnelle est classée dans le secteur des services, ont neuf fois plus de chances que les non-castés de devenir indépendants dans les services. Les forgerons ne se distinguent pas des non-castés, tandis que les autres castés n'accèdent jamais à ce type d'emploi. N'accèdent jamais non plus à l'emploi indépendant dans les services les Lébou ainsi que les enquêtés des diverses ethnies du Nord ou de Sud, et les chrétiens.

L'accès à ce type d'emploi est fortement conditionné par l'activité exercée avant la migration : certes, les agriculteurs y accèdent, mais il s'agit surtout des migrants ayant exercé dans les services privés ou des migrants élèves avant leur installation à Dakar, dont les chances sont multipliées par 5 par rapport aux agriculteurs.

D'une manière générale, les migrants qui deviennent indépendants dans les services sont fils d'agriculteur, d'ouvrier, de commerçant, de tradipraticien ou de religieux ; parmi eux, les fils de petit commerçant ont quatre fois plus de chances d'accéder à ce type d'emploi : bien que le seuil de significativité soit faible (10 %), ce résultat mérite d'être souligné, car chez les Dakarois, à l'inverse, aucun fils de commerçant n'avait accédé à l'emploi indépendant dans les services.

Malgré le peu de cas de migrants devenus indépendants dans les services (28 migrants, soit 18 % des migrants devenus indépendants, et 7 % des migrants ayant obtenu un emploi à Dakar), on voit nettement que l'accès à ce type d'emploi concerne une catégorie assez restreinte de migrants : le migrant indépendant dans les services ne parle généralement pas le français, a déjà travaillé dans le même type d'emploi hors Dakar, et ses origines sociales sont modestes.

### F - L'emploi indépendant dans le commerce est ouvert à tous les migrants, mais on y retrouve les filières caractéristiques des communautés commerçantes

L'emploi indépendant dans le commerce est accessible aux migrants de niveau inférieur au CM et aux migrants de niveau 3e ou ayant fait des études techniques. Il ne semble pas y avoir de seuil d'instruction : contrairement au secteur des services, le secteur du commerce n'accueille pas les moins instruits, l'accès y est plus diversifié. En revanche, comme pour l'accès aux autres professions indépendantes, l'accès à l'emploi indépendant dans le commerce ne semble pas subir les contrecoups de la crise des années 80. Là encore, l'origine sociale prime sur l'effet de conjoncture.

A l'inverse de ce qu'on observait chez les Dakarois, les migrants castés accèdent à l'emploi indépendant dans le commerce aussi souvent que les non-castés, voire plus souvent chez les cordonniers (multiplication des chances par près de 45). En ce

qui concerne l'ethnie, on remarquera aussi une plus forte probabilité (multiplication des chances par 2,2) chez les Peul (beaucoup sont des migrants originaires de Guinée) au contraire des Sereer (division par 2,2).

Les migrants mourides accèdent 2,5 fois plus souvent que les membres d'autres religions aux emplois indépendants dans le commerce : voilà une confirmation statistique (significative au seuil de 1 %) de l'importance des réseaux commerçants mourides.

Les migrants devenus commerçants avaient généralement exercé antérieurement dans l'agriculture, dans le commerce ou dans le bâtiment, ou bien étaient élèves. Ils étaient rarement occupés dans les services privés ou dans l'artisanat dans la production, et jamais employés dans les services publics, dans l'armée ou la police, chez un particulier ou dans l'industrie. L'apprentissage précédant la migration a plutôt favorisé ce type d'emploi.

Les migrants devenus commerçants étaient essentiellement fils d'agriculteurs, d'artisans de la production, d'ouvriers du secteur public, de religieux ou de cadre et technicien du privé.

### G - L'orientation professionnelle des migrants prolonge leur expérience hors Dakar

On retrouve, chez les migrants formés hors Dakar, les déterminants classiques de l'accès à l'emploi observés chez les autres migrants et chez les Dakarois : le niveau d'instruction est fortement sélectif pour l'accès à l'emploi salarié dans le secteur public, et les indépendants sont en général moins instruits, en particulier dans les secteurs traditionnels, les plus éloignés de la modernité urbaine.

Les effets relativement modérés de l'effet de conjoncture et de l'âge à l'arrivée à Dakar, comparés à la situation qui prévaut chez les enquêtés formés à Dakar (migrants ou non) s'expliquent par le fait que l'activité avant la migration (niveau d'instruction et emploi précédant la migration) est un déterminant fort de l'orientation sur le marché de l'emploi dakarois. La plupart des migrants formés hors Dakar arrivent dans cette ville avec une expérience professionnelle, et leur migration ne correspond pas nécessairement à un changement d'emploi, à une mobilité professionnelle ; certains même, en particulier dans le secteur public, sont en fait en situation de changement d'affectation, mais pas d'entreprise ; par ailleurs, les artisans, lorsqu'ils se déplacent, changent rarement d'activité. En définitive, il n'y a guère que les agriculteurs ou pêcheurs qui changent pratiquement toujours d'activité : seulement 11 % ont occupé en ville des emplois dans l'agriculture ou la pêche, soit 6 % en tant que salariés et 5 % en tant qu'indépendants.

Cette relative stabilité dans l'emploi malgré la migration explique pourquoi les migrants ne semblent pas particulièrement défavorisés à leur arrivée à Dakar sur le marché du travail : on ne retrouve pas systématiquement plus de migrants dans les catégories d'emplois souvent considérées comme 'catégories-refuges'. Les migrants de notre échantillon, en fonction de leur expérience passée, se répartissent à peu de chose près, au *pro rata* de la structure du marché de l'emploi dakarois, si l'on fait exception du commerce indépendant. En particulier, les emplois du secteur moderne ne sont pas l'exclusive des enquêtés formés à Dakar, et les emplois du secteur non enregistré ne sont pas nécessairement les premiers emplois des migrants, même ruraux et même agriculteurs : par exemple, ces derniers n'occupaient pas moins souvent un premier emploi dans le secteur public que la moyenne (à l'exception des générations 1930-1944).

Il faut cependant constater une chose : le commerce indépendant est occupé plus souvent par des migrants, en particulier en provenance du milieu rural. Ce fait est attesté autant par les statistiques descriptives que par les résultats de la modélisation. Le commerce est en effet la voie privilégiée d'accès à l'emploi, à la fois pour les moins instruits et pour les migrants les plus éloignés de la vie urbaine, en raison de leur formation et de leur milieu d'origine.

Ce résultat appelle trois remarques :

- contrairement à ce qu'affirme la théorie modèle néo-classique ou ses dérivés, le salariat informel (nous préférons dire salariat non enregistré) n'est pas le refuge des migrants en provenance du milieu rural.
- pour entrer dans la production ou les services en tant qu'indépendant, il faut un minimum d'expérience que n'ont pas nécessairement les migrants ruraux : pour ces indépendants, la migration n'est pas synonyme de changement d'activité, mais plutôt de la recherche d'une nouvelle clientèle. Les indépendants dans la production ou les services sont en fait peu nombreux à migrer : leur activité ne se prête pas tellement à la migration.
- le salariat n'est pas suffisamment développé pour 'absorber' les moins instruits, ni dans la petite production marchande qui utilise (et forme) une main-d'œuvre essentiellement apprentie, ni dans l'industrie qui ne s'est jamais assez développée pour permettre des embauches massives de personnel non qualifié.

Le commerce auquel ont accès les migrants est essentiellement un petit commerce de détail. L'accumulation y est difficile et les moyens d'en améliorer la rentabilité (prêts, formation comptable, disponibilité d'un local, etc.) sont rares. Par conséquent, le soutien de la communauté d'appartenance du commerçant est essentiel. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si l'on trouve dans le commerce une certaine spécialisation qui confirme nos connaissances *a priori* des migrants : oui, les migrants ont plus de chances de devenir commerçants s'ils sont d'ethnie peul (multiplication par plus de deux par rapport aux autres ethnies), ou de confrérie mouride (multiplication par près de 2,5). Ces spécialisations montrent que l'on a affaire à des filières d'accès à l'emploi, et non pas nécessairement à un développement anarchique du petit commerce de rue comme le laisse entendre la notion de secteur informel, refuge pour les migrants. Pauvreté et secteur non structuré ne riment pas forcément ensemble, même si l'un et l'autre riment souvent avec secteur non enregistré.

Les analyses qui précèdent portent sur les migrants présents à Dakar au moment de l'enquête. On ne peut connaître à partir de ces données le sort des migrants qui ne se sont pas fixés à Dakar, soit par échec soit parce que de meilleures opportunités leur étaient offertes ailleurs. Les migrants interrogés dans l'enquête ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble des migrants qui ont pu passer par Dakar pour des durées plus ou moins longues. Une sélection a nécessairement eu lieu, mais nous ne savons pas si cette sélection est le résultat d'un rejet hors du marché de l'emploi dakarois, ou de mécanismes plus vastes où Dakar ne serait par exemple qu'une étape d'un processus migratoire plus complexe (on pense notamment aux migrations internationales) : seule une enquête nationale, voire internationale, permettrait de répondre à cette question difficile sur les migrations.

Malgré ces limites, inhérentes à toutes les enquêtes, les analyses sur les migrants présents à Dakar nous permettent de douter sérieusement du schéma de l'armée de réserve souvent invoqué (voir chapitre consacré à la théorie sur l'emploi urbain en Afrique) pour expliquer l'urbanisation et l'existence d'un secteur informel.

L'importance des variables sociales et de l'activité avant la migration pour expliquer l'orientation des migrants sur le marché de l'emploi urbain rappelle que la migration est avant tout une mobilité dans l'activité, une mobilité d'un marché de l'emploi à l'autre. On ne doit pas exclure les effets de rejets de la main-d'œuvre des campagnes vers les villes et de l'attrait de la vie urbaine, mais les mécanismes mêmes de la survie par la migration, d'après nos résultats, semblent loin de s'apparenter à la fuite tragique des réfugiés de la famine et de la désertification. Les conditions dans la zone d'arrivée sont au moins aussi importantes que les conditions dans la zone de départ. La notion de filière d'accès à l'emploi, ou de catégorisation de la main-d'œuvre, prend alors tout son sens : l'analyse des migrants au lieu d'arrivée montre qu'une sélection dès le lieu d'origine explique une bonne partie de leur orientation sur le marché de l'emploi.

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
Modèle semi paramétrique

| MODELE SEMI-PARAMETRIQUE: (n=446) | PREMIER EMPLOI SALARIE DANS LES SECTEURS... PUBLIC | PRIVE ENREGISTRE | NON ENREGISTRE |
|---|---|---|---|
| Nombre d'événements | = 60 | = 117 | = 78 |
| Maximum de vraisemblance | =-276.85 | =-624.60 | =-420.49 |
| | chi2(33) = 119.10 | chi2(28) = 91.47 | chi2(24) = 79.61 |
| | Prob > chi2 = 0.0000 | = 0.0000 | = 0.0000 |
| | Pseudo R2 = 0.1770 | = 0.0682 | = 0.0869 |

| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Niveau d'instruction complété:** | | | | | | | | | |
| - ne parle pas fr. | - | - | - | -.94120 | .24975 | 0.000 | - | - | - |
| - parle français | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| - cours préparatoire | -13.891 | 875.50 | 0.987 | - | - | - | -13.795 | 391.26 | 0.972 |
| - cours élémentaire | -13.891 | 875.50 | 0.987 | - | - | - | - | - | - |
| - cours moyen | - | - | - | - | - | - | -.47511 | .40657 | 0.243 |
| - collège 6e | -13.891 | 875.50 | 0.987 | - | - | - | - | - | - |
| - collège 5e | -2.2982 | 1.5191 | 0.131 | - | - | - | -1.4997 | 1.4614 | 0.305 |
| - collège 4e | 1.3766 | .55449 | 0.013 | - | - | - | - | - | - |
| - collège 3e | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| - lycée 2e | 1.83 | .71135 | 0.010 | - | - | - | - | - | - |
| - lycée 1e | .70351 | .82355 | 0.393 | - | - | - | -13.795 | 391.26 | 0.972 |
| - lycée terminale | .9420 | .62275 | 0.131 | - | - | - | -13.795 | 391.26 | 0.972 |
| - études techniques | 3.0577 | 1.1426 | 0.008 | .78230 | .6312 | 0.216 | - | - | - |
| - études supérieures | 1.1093 | .57053 | 0.052 | .65176 | .45289 | 0.151 | - | - | - |
| **Secteur d'activité avant la migration** | | | | | | | | | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Armée / police | - | - | - | - | - | - | -13.949 | 457.21 | 0.976 |
| Industrie | -14.84 | 637.54 | 0.981 | - | - | - | 1.1071 | 1.0416 | 0.288 |
| Bâtiment | -14.84 | 637.54 | 0.981 | -12.623 | 487.55 | 0.979 | - | - | - |
| Secteur public | 1.6352 | .41025 | 0.000 | -1.6635 | .75223 | 0.027 | - | - | - |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commerce | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Services | | -1.335 | .6775 | 0.049 | - | - | - | .44465 | .33235 | 0.182 |
| Chez particulier | | -14.84 | 637.54 | 0.981 | -12.623 | 487.55 | 0.979 | 1.7904 | .53149 | 0.000 |
| Artisans art/product | | -14.84 | 637.54 | 0.981 | - | - | - | -1.4712 | 1.0133 | 0.147 |
| Elève | | - | - | - | -.51746 | .25685 | 0.045 | - | - | - |
| Autres inactifs | | - | - | - | -1.2036 | .60333 | 0.047 | - | - | - |
| **Apprenti av migration** | | 1.7419 | .84695 | 0.040 | - | - | - | - | - | - |
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | | | | | | | | |
| Générations | < 55 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 1930-44 | 55-59 | - | - | - | .43115 | .30090 | 0.153 | .70098 | .32842 | 0.033 |
| | 60-64 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 65-69 | -.91789 | .57398 | 0.110 | -1.435 | 1.0159 | 0.158 | - | - | - |
| | 70-74 | - | - | - | .69427 | .47473 | 0.144 | - | - | - |
| | 75-79 | -1.041 | .63469 | 0.102 | - | - | - | - | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 85-89 | -14.038 | 789.30 | 0.986 | -12.763 | 543.33 | 0.981 | - | - | - |
| Générations | < 65 | -14.038 | 789.30 | 0.986 | - | - | - | - | - | - |
| 1945-54 | 65-69 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | .78656 | .31391 | 0.013 | - | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 85-89 | -14.038 | 789.30 | 0.986 | - | - | - | - | - | - |
| Générations | < 75 | -14.038 | 789.30 | 0.986 | - | - | - | - | - | - |
| 1955-64 | 75-79 | -1.4470 | 1.163 | 0.214 | - | - | - | - | - | - |
| | 80-84 | -.705 | .640 | 0.271 | - | - | - | - | - | - |
| | 85-89 | -1.5581 | 1.0700 | 0.146 | -.54344 | .48094 | 0.259 | - | - | - |
| **Groupe d'âges (*)** | < 15 | -14.720 | 891.50 | 0.987 | - | - | - | - | - | - |
| | 15-17 | -.9464 | .60473 | 0.118 | - | - | - | - | - | - |
| | 18-20 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 21-23 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 24-26 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 27-29 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 30-32 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 33-35 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 36-39 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 40-44 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 45-49 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 50-54 | -14.720 | 891.50 | 0.987 | .55796 | 1319.5 | 1.000 | -14.00 | 1711. | 0.993 |
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | -1.1118 | 1.0882 | 0.307 | - | - | - |
| . secteur privé | - | - | - | -1.1178 | 1.0235 | 0.275 | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - | -1.69 | 1.1188 | 0.131 |
| . secteur privé | -13.717 | 993.15 | 0.989 | - | - | - | - | - | - |
| Petit personnel de service | | | | | | | | | |
| . secteur public | )-13.78 | 993.15 | 0.989 | .76233 | 1.066 | 0.475 | -13.296 | 472.06 | 0.978 |
| . secteur privé | ) | | | - | - | - | - | - | - |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - | -13.296 | 472.06 | 0.978 |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | | | | |
| . secteur moderne | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| . petit commerce | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Artisans d'art | - | - | - | -12.994 | 654.00 | 0.984 | -13.296 | 472.06 | 0.978 |
| Autre artisan produc | - | - | - | -.72387 | .60131 | 0.229 | - | - | - |
| Manoeuvre | -13.717 | 993.15 | 0.989 | - | - | - | -13.296 | 472.06 | 0.978 |
| Tradiprat. religieux | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
*Modèle semi paramétrique (suite)*

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Né à** | -rur------>Dk | -15.21 | 591.30 | 0.979 | 1.1573 | .73277 | 0.115 | 1.4980 | .7742 | 0.054 | |
| **Dakar** | -urb------>Dk | | | | - | - | - | - | - | - | |
| **Né en** | ----------->Dk | - | - | - | - | - | - | -.52573 | .44395 | 0.237 | |
| **milieu** | -urb------>Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| **urbain** | -rur------>Dk | - | - | - | -12.642 | 655.15 | 0.985 | -13.61 | 479.44 | 0.977 | |
| | -urb-rur->Dk | - | - | - | - | - | - | 2.7575 | 1.5378 | 0.074 | |
| | -rur-urb->Dk | -15.21 | 591.30 | 0.979 | - | - | - | - | - | - | |
| | -rur-rur->Dk | - | - | - | -12.642 | 655.15 | 0.985 | - | - | - | |
| | -u.-r.-r.>Dk | - | - | - | -12.642 | 655.15 | 0.985 | -13.61 | 479.44 | 0.977 | |
| | complexe->Dk | -2.2075 | 1.0896 | 0.043 | .86641 | .48227 | 0.073 | | | | |
| **Né en** | ----------->Dk | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| **milieu** | -urb------>Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| **rural** | -rur------>Dk | -1.2431 | .94723 | 0.190 | - | - | - | - | - | - | |
| | -urb-rur->Dk | -15.21 | 591.30 | 0.979 | - | - | - | -13.61 | 479.44 | 0.977 | |
| | -rur-urb->Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | -urb-urb->Dk | - | - | - | .86585 | .30676 | 0.005 | - | - | - | |
| | -r.-u.-u.>Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | complexe->Dk | -15.21 | 591.30 | 0.979 | - | - | - | - | - | - | |
| Jamais confié | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| Confié avant 15 ans | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Rang parmi | aîné | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| fr. & soeurs | cadet | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| de même mére | autre | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| Wolof | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| Lebou | | 1.1227 | .62695 | 0.074 | - | - | - | -13.005 | 677.80 | 0.985 | |
| Toucouleur | | 1.0063 | .39911 | 0.012 | - | - | - | - | - | - | |
| Peul | | - | - | - | - | - | - | .5904 | .39909 | 0.140 | |
| Mande | | - | - | - | .64997 | .29667 | 0.029 | .89041 | .45712 | 0.052 | |
| Sereer | | .97667 | .40333 | 0.016 | - | - | - | 1.0684 | .29981 | 0.000 | |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Diola | -1.5458 | 1.0926 | 0.158 | - | - | - | .78233 | .5673 | 0.169 |
| Divers nord | - | - | - | -12.605 | 879.27 | 0.989 | -13.005 | 677.80 | 0.985 |
| Divers sud | - | - | - | .672 | .36182 | 0.064 | 1.7865 | .54389 | 0.001 |
| Non casté | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Griot | -13.751 | 1696.6 | 0.994 | -13.228 | 389.07 | 0.973 | - | - | - |
| Forgeron | -.72742 | .80131 | 0.364 | .58036 | .7464 | 0.437 | - | - | - |
| Tisserand | 3.5041 | 1.3538 | 0.010 | )-13.23 | 389.07 | 0.973 | -13.272 | 1136.3 | 0.991 |
| Cordonnier | -13.751 | 1696.6 | 0.994 | ) | | | - | - | - |
| Boisselier | -13.751 | 1696.6 | 0.994 | ) | | | -13.272 | 1136.3 | 0.991 |
| Tidiane | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Mouride | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Khadria | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autre musulman | -.73265 | .5509 | 0.184 | - | - | - | - | - | - |
| Chrétien | .65071 | .54428 | 0.232 | - | - | - | -1.1391 | .57333 | 0.048 |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
Modèle semi paramétrique (suite)

| | PREMIER EMPLOI INDEPENDANT DANS LES BRANCHES... | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | PRODUCTION | | | SERVICES | | | COMMERCE | | |
| Nombre d'événements | = 41 | | | = 28 | | | = 84 | | |
| Maximum de vraisemblance | =-184.22 | | | =-108.41 | | | =-416.69 | | |
| chi2(26) | = 126.09 | chi2(22) | | = 105.59 | chi2(24) | | = 158.05 | | |
| Prob > chi2 | = 0.0000 | | | = 0.0000 | | | = 0.0000 | | |
| Pseudo R2 | = 0.2550 | | | = 0.3275 | | | = 0.1594 | | |
| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
| **Niveau d'instruction complété:** | | | | | | | | | |
| - ne parle pas fr. | - | - | - | 1.7275 | .60917 | 0.005 | - | - | - |
| - parle français | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - | [réf.] | - | - |
| - cours préparatoire | - | - | - | )-16.34 | 1364.8 | 0.990 | 4.1791 | 1.5972 | 0.009 |
| - cours élémentaire | - | - | - | ) | | | - | - | - |
| - cours moyen | - | - | - | ) | | | -.84063 | .53008 | 0.113 |
| - collège 6e | )-25.12 | 869.58 | 0.977 | ) | | | )-15.67 | 476.31 | 0.974 |
| - collège 5e | ) | | | - | - | - | ) | | |
| - collège 4e | ) | | | -16.335 | 1364.8 | 0.990 | ) | | |
| - collège 3e | ) | | | - | - | - | - | - | - |
| - lycée 2e | ) | | | )-16.34 | 1364.8 | 0.990 | )-15.67 | 476.31 | 0.974 |
| - lycée 1e | ) | | | ) | | | ) | | |
| - lycée terminale | ) | | | ) | | | ) | | |
| - études techniques | ) | | | ) | | | 3.4049 | 1.4542 | 0.020 |
| - études supérieures | ) | | | ) | | | ) | | |
| **Secteur d'activité avant la migration** | | | | | | | | | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Armée / police | 1.043 | 1.089 | 0.339 | )-15.25 | 1572.9 | 0.992 | -14.246 | 625.35 | 0.982 |
| Industrie | -22.744 | 1048.1 | 0.983 | ) | | | -14.246 | 625.35 | 0.982 |
| Bâtiment | 2.8042 | .91048 | 0.002 | ) | | | - | - | - |
| Secteur public | - | - | - | ) | | | -14.246 | 625.35 | 0.982 |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commerce | | -22.744 | 1048.1 | 0.983 | ) | | | | - | - | - |
| Services | | -22.744 | 1048.1 | 0.983 | 1.732 | .52725 | 0.001 | -3.7578 | 1.1715 | 0.001 |
| Chez particulier | | -22.744 | 1048.1 | 0.983 | )-15.25 | 1572.9 | 0.992 | -14.246 | 625.35 | 0.982 |
| Artisans art/product | | 2.1255 | .48269 | 0.000 | ) | | | -4.2392 | 1.9322 | 0.029 |
| Elève | | - | - | - | 1.9215 | .64242 | 0.003 | - | - | - |
| Autres inactifs | | - | - | - | -15.247 | 1572.9 | 0.992 | -1.2898 | .90466 | 0.155 |
| **Apprenti av migration** | | - | - | - | - | - | - | 2.116 | 1.2755 | 0.098 |
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | | | | | | | | | |
| Générations | < 55 | - | - | - | -17.238 | 1724.4 | 0.992 | ) | | | |
| 1930-44 | 55-59 | - | - | - | -1.3579 | .79505 | 0.088 | )-.8083 | .28624 | 0.005 |
| | 60-64 | - | - | - | -1.5555 | 1.0747 | 0.148 | ) | | | |
| | 65-69 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 70-74 | - | - | - | -17.238 | 1724.4 | 0.992 | - | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 85-89 | - | - | - | -17.238 | 1724.4 | 0.992 | - | - | - |
| Générations | < 65 | - | - | - | -17.238 | 1724.4 | 0.992 | - | - | - |
| 1945-54 | 65-69 | - | - | - | - | - | - | -2.5956 | 1.1036 | 0.019 |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | - | - | - | -1.0597 | .72947 | 0.147 |
| | 80-84 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | 85-89 | -15.408 | 2447.2 | 0.995 | - | - | - | - | - | - |
| Générations | < 75 | -15.408 | 2447.2 | 0.995 | - | - | - | - | - | - |
| 1955-64 | 75-79 | - | - | - | -1.9660 | .96924 | 0.043 | - | - | - |
| | 80-84 | -.88499 | 1.0424 | 0.396 | - | - | - | - | - | - |
| | 85-89 | -.33918 | .64797 | 0.601 | - | - | - | - | - | - |
| **Groupe d'âges (*)** | < 15 | - | - | - | -16.794 | 3621.1 | 0.996 | - | - | - |
| | 15-17 | - | - | - | 1.1996 | .69239 | 0.084 | - | - | - |
| | 18-20 | - | - | - | .97477 | .54828 | 0.076 | - | - | - |
| | 21-23 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
*Modèle semi paramétrique (suite)*

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 24-26 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 27-29 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 30-32 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 33-35 | -16.213 | 1793.2 | 0.993 | - | - | - | - | - | - |
| 36-39 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 40-44 | - | - | - | -16.794 | 3621.1 | 0.996 | - | - | - |
| 45-49 | -16.213 | 1793.2 | 0.993 | - | - | - | - | - | - |
| 50-54 | - | - | - | -16.794 | 3621.1 | 0.996 | - | - | - |
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales libérales | | | | | | | | | |
| . secteur public | 13.072 | 529.29 | 0.980 | -16.189 | 1234.6 | 0.990 | -15.250 | 459.76 | 0.974 |
| . secteur privé | -14.480 | 1313.6 | 0.991 | -2.1842 | 1.3495 | 0.106 | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | | | | |
| . secteur public | 2.5305 | .99195 | 0.011 | )-16.19 | 1234.6 | 0.990 | )-15.25 | 459.76 | 0.974 |
| . secteur privé | - | - | - | ) | | | ) | | |
| Petit personnel de service | | | | | | | | | |
| . secteur public | )-14.48 | 1313.6 | 0.991 | )-16.19 | 1234.6 | 0.990 | )-15.25 | 459.76 | 0.974 |
| . secteur privé | ) | | | ) | | | ) | | |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | | | | |
| . secteur public | -14.480 | 1313.6 | 0.991 | - | - | - | 3.601 | 1.4457 | 0.013 |
| . secteur privé | - | - | - | -16.189 | 1234.6 | 0.990 | -15.250 | 459.76 | 0.974 |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | | | | |
| . secteur moderne | -14.480 | 1313.6 | 0.991 | - | - | - | - | - | - |
| . petit commerce | - | - | - | 1.4918 | .81860 | 0.069 | - | - | - |
| Artisans d'art | 15.468 | 1475.0 | 0.992 | -16.189 | 1234.6 | 0.990 | - | - | - |
| Autre artisan produc | 1.3999 | .79114 | 0.077 | -16.189 | 1234.6 | 0.990 | - | - | - |
| Manoeuvre | -14.480 | 1313.6 | 0.991 | -16.189 | 1234.6 | 0.990 | -15.250 | 459.76 | 0.974 |
| Tradiprat. religieux | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |

Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Né à** | -rur———->Dk | -13.69 | 1025.3 | 0.989 | - | - | - | -14.02 | 780.9 | 0.986 |
| **Dakar** | -urb———->Dk | | | | -17.728 | 2256.3 | 0.994 | - | - | - |
| **Né en** | ————————->Dk | -.91563 | .60234 | 0.129 | - | - | - | - | - | - |
| **milieu** | -urb———->Dk | - | - | - | - | - | - | -1.6448 | .9315 | 0.078 |
| **urbain** | -rur———->Dk | - | - | - | -17.73 | 2256.3 | 0.994 | - | - | - |
| | -urb-rur->Dk | - | - | - | | | | -14.02 | 780.9 | 0.986 |
| | -rur-urb->Dk | -13.69 | 1025.3 | 0.989 | - | - | - | - | - | - |
| | -rur-rur->Dk | | | | -17.73 | 2256.3 | 0.994 | -14.02 | 780.9 | 0.986 |
| | -u.-r.-r.>Dk | | | | | | | | | |
| | complexe->Dk | | | | 3.4334 | 1.5606 | 0.028 | - | - | - |
| **Né en** | ————————->Dk | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| **milieu** | -urb———->Dk | -.98587 | .63329 | 0.120 | - | - | - | - | - | - |
| **rural** | -rur———->Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | -urb-rur->Dk | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | -rur-urb->Dk | - | - | - | -17.728 | 2256.3 | 0.994 | -14.02 | 780.9 | 0.986 |
| | -urb-urb->Dk | -13.69 | 1025.3 | 0.989 | - | - | - | - | - | - |
| | -r.-u.-u.>Dk | | | | -17.73 | 2256.3 | 0.994 | - | - | - |
| | complexe->Dk | - | - | - | | | | - | - | - |
| Rang parmi fr. & soeurs de même mére | aîné | - | - | - | - | - | - | .32168 | .24858 | 0.196 |
| | cadet | -1.7477 | 1.0374 | 0.093 | - | - | - | - | - | - |
| | autre | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Wolof | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Lebou | | - | - | - | -15.393 | 2861.8 | 0.996 | -16.388 | 709.24 | 0.982 |
| Toucouleur | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Peul | | - | - | - | - | - | - | .83010 | .29765 | 0.006 |
| Mande | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sereer | | -1.4325 | .66443 | 0.032 | -1.2274 | 1.0397 | 0.238 | -.83490 | .36590 | 0.023 |
| Diola | | -13.891 | 529.29 | 0.979 | - | - | - | - | - | - |
| Divers nord | | -13.891 | 529.29 | 0.979 | -15.39 | 2861.8 | 0.996 | - | - | - |
| Divers sud | | - | - | - | | | | -16.388 | 709.24 | 0.982 |

**Tableau V-3 Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi**
**Modèle semi paramétrique (suite)**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Non casté | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Griot | -15.86 | 1475. | 0.991 | 2.5361 | .82164 | 0.002 | - | - | - |
| Forgeron | | | | - | - | - | - | - | - |
| Tisserand | | | | -16.20 | 9241.9 | 0.999 | .89501 | .74407 | 0.230 |
| cordonnier | | | | | | | 3.679 | 1.6251 | 0.024 |
| boisselier | | | | | | | - | - | - |
| Jamais confié | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Confié avant 15 ans | -.95466 | .6159 | 0.122 | - | - | - | - | - | - |
| Tidiane | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Mouride | - | - | - | - | - | - | .87727 | .25147 | 0.000 |
| Khadria | -15.284 | 1538.7 | 0.992 | - | - | - | - | - | - |
| Autre musulman | 1.0642 | .62010 | 0.087 | - | - | - | -1.2463 | .72636 | 0.087 |
| Chrétien | 1.0788 | .4829 | 0.026 | -15.701 | 2268.3 | 0.994 | - | - | - |

CHAPITRE VI

# LE PREMIER EMPLOI DES FEMMES

L'insertion dans la vie active n'obéit pas aux mêmes règles chez les hommes et chez les femmes. Tout d'abord, les femmes ont en moyenne une instruction plus basse que les hommes : on a vu dans le chapitre sur la scolarisation que, malgré des progrès rapides, le niveau scolaire des femmes n'a pas encore atteint celui des hommes. De plus, les femmes interrompent plus souvent que les hommes leur scolarité au-delà de la classe de troisième. Ensuite, l'emploi (ou la recherche d'emploi) n'est pas l'issue la plus fréquente à la fin de la scolarité. La plupart deviennent femmes au foyer après l'école, même dans les plus jeunes générations.

Les comportements des femmes par rapport à la vie active ont peu évolué, malgré l'élévation du niveau scolaire. L'entrée dans le monde du travail est généralement différée, après un passage par le statut de ménagère. Dans ces conditions, l'analyse ne peut se faire chez les femmes de la même façon qu'elle se fait chez les hommes. Certes, certains déterminants de l'orientation dans la vie active peuvent être les mêmes : chez les uns et chez les autres, le type d'emploi occupé, par exemple, dépend essentiellement du niveau d'instruction, comme nous le montrent déjà de simples analyses descriptives (voir chapitre sur la scolarité). Mais le calendrier d'entrée dans la vie active est différent chez les hommes et chez les femmes, et toutes les femmes n'entrent pas nécessairement dans le monde du travail [1].

En tant que ménagères, les femmes ont des activités qui n'émargent pas au tableau du marché de l'emploi qu'on tente de faire ici. C'est une évidence qu'il est utile de rappeler : leurs activités ménagères ne génèrent pas de revenu, ce qui signifie que leurs dépenses (et celles de leurs enfants et des parents âgés inactifs) sont couvertes par d'autres membres actifs du ménage. La situation familiale des ménagères est donc *a priori* un élément important de leur itinéraire. Le mariage et les ruptures d'union peuvent intervenir dans l'itinéraire professionnel en tant que changements de foyer, en tant que passage d'une unité économique à une autre.

Les femmes de Dakar sont encore peu nombreuses à faire partie de la population active. Le Tableau VI-1 montre que les femmes ayant déjà travaillé avant l'enquête étaient 58,5 % dans les générations 1930-1944, 55,0 % dans les générations 1945-1954 et 35,7 % dans les générations 1955-1964. Cependant, cette apparence est trompeuse. En effet, si dans les plus vieilles générations, le taux d'activité évoluera probablement peu (ces femmes avaient déjà entre 45 et 59 ans au moment de l'enquête, et on peut faire l'hypothèse qu'à 60 ans, le taux pour ces générations ne dépas-

---

1 Nous faisons l'impasse sur le travail au foyer. L'enquête IFAN-ORSTOM n'a pas été conçue pour l'analyse des charges de travail, domestique et autre. Dans la suite du texte, il faut lire 'travail rémunéré' à la place de 'travail'.

sera guère les 60 %), en revanche il est probable qu'il augmente rapidement dans les générations suivantes. Si l'on fait l'hypothèse que le nombre de femmes à devenir indépendantes atteindra la même proportion que dans les plus vieilles générations (soit un peu moins de 50 %), les femmes des générations 1945-1954 seront au moins 75 % à entrer dans la vie active, du fait que déjà 26,3 % d'entre elles ont déjà connu le salariat (contre seulement 11,6 % dans les générations 1930-1944). Selon la même hypothèse, le taux serait aussi de 75 % dans les générations 1955-1964.

Bien sûr, certaines femmes connaîtront le salariat plutôt que l'emploi indépendant : l'élévation du niveau d'instruction favorise l'orientation des femmes vers le marché de l'emploi salarié. Mais, cette projection approximative souligne l'importance à venir de l'activité féminine.

## MÉTHODOLOGIE

L'étendue du calendrier d'entrée dans la vie active chez les femmes, impose une méthodologie un peu différente de celle qu'on a jusqu'à présent utilisée pour les hommes. L'accès au premier emploi se fait généralement à partir du statut de ménagère, de sorte que l'itinéraire pendant la formation revêt moins d'intérêt que l'itinéraire après la formation. Étant donné que les migrantes connaissent généralement une période au foyer avant d'entrer dans la vie active, il n'est plus autant nécessaire, comme chez les hommes, de faire des analyses séparées selon le lieu de formation, en distinguant les Dakaroises et les migrantes. En revanche, étant donné le lien que peut avoir l'activité des femmes avec leur situation familiale, les événements extra-professionnels doivent être pris en compte d'une façon ou d'une autre.

Pour toutes ces raisons, et aussi parce que les effectifs ne nous permettaient pas d'être plus précis, nous avons conçu un modèle où le temps d'observation prend pour origine soit la fin de la formation (école ou apprentissage) dans le cas des femmes formées à Dakar, soit le début du séjour à Dakar pour les migrantes. L'âge est bien entendu pris en compte, sous la forme d'une variable indépendante fonction du temps, par groupes quinquennaux. Par exemple, une femme ayant fini ses études à 21 ans fera partie du groupe des 20-24 ans pendant 4 ans, puis des 25-29 ans, etc., jusqu'à ce qu'elle obtienne un emploi ou jusqu'à la date d'enquête dans le cas contraire. De la même façon, une migrante arrivée à 32 ans fera partie du groupe d'âge 30-34 ans pendant 3 ans, etc. Le statut migratoire sera pris en compte sous la forme d'une variable explicative.

Dans cette période d'observation, nous avons choisi, pour analyser l'effet de la situation familiale, de prendre en compte les étapes matrimoniales. Rappelons que le questionnaire biographique IFAN-ORSTOM retrace, outre l'itinéraire professionnel, les itinéraires matrimoniaux et résidentiels. Nous avons donc reconstitué des périodes de célibat, de mariage, de divorce et de veuvage, que nous avons combiné avec les périodes au foyer ou au chômage et les périodes d'activité. La constitution du fichier de travail est plus délicate que dans les analyses précédentes puisque nous n'utilisons plus un fichier où figurent simplement les périodes d'activité successives, mais deux fichiers que l'on doit ordonner de telle façon que chaque période soit la combinaison des périodes matrimoniales et des périodes d'activité.

Le fait d'utiliser deux fichiers nécessite un contrôle de cohérence des dates : chaque événement d'un des deux itinéraires (matrimonial ou professionnel) doit être précisément situé par rapport à l'autre itinéraire. En particulier, il importe de repérer les cas de simultanéité, lorsque deux événements se produisent la même année. Pour limiter ces cas, nous avons dû utiliser une datation qui tienne compte de la succession des événements (ANTOINE *et al.*, 1991c). De cette manière, aucune simultanéité n'apparaît plus dans le fichier d'analyse.

Tableau VI-1 Premier emploi des femmes à Dakar *(effectifs en italiques)*

| | Générations | | |
|---|---|---|---|
| | 1930-1944 | 1945-1954 | 1955-1964 |
| **Salariées** | | | |
| secteur public | *5* | *6* | *12* |
| | 5,2 | 6,8 | 20,0 |
| secteur privé enregistré | *4* | *16* | *11* |
| | 5,2 | 18,2 | 18,3 |
| secteur privé non enregistré | *9* | *19* | *21* |
| | 9,4 | 21,6 | 35,0 |
| **Indépendantes** | | | |
| production | *8* | *5* | *4* |
| | 8,3 | 5,7 | 6,7 |
| services | *11* | *4* | *4* |
| | 11,5 | 4,6 | 6,7 |
| commerce | *58* | *38* | *8* |
| | 60,4 | 43,2 | 13,3 |
| **Total des premiers emplois** | *96* | *88* | *60* |
| **Nombre de femmes dans l'échantillon** | *165* | *162* | *170* |
| **Proportion de femmes ayant déjà travaillé à Dakar** | 58,2 % | 54,3 % | 35,3 % |

## I - L'instruction a des effets comparables chez les hommes et chez les femmes

On remarque d'abord que, toutes les femmes, quel que soit leur niveau d'instruction et même non scolarisées, peuvent accéder au salariat. Les probabilités plus fortes de connaître le salariat pour les femmes ayant atteint le niveau de la terminale ou des études supérieures ne surprennent pas. Mais on est étonné que ce ne soit pas le cas pour le niveau de la seconde, de la première ou des études techniques, alors que les femmes de niveau troisième ont de plus grandes chances d'accéder à l'emploi salarié, tout comme d'ailleurs, les femmes de niveau cinquième. La relation entre niveau d'instruction et chances d'accès à l'emploi salarié n'est donc pas linéaire.

Aucune femme d'instruction supérieure à la classe de première n'avait accédé à l'emploi indépendant. Hormis cela, le niveau d'instruction n'est guère discriminant pour ce type d'emploi : tout juste peut-on dire que parmi les femmes non scolarisées, qui forment une bonne part de notre échantillon, celles qui ne parlent pas le français ont près de deux fois plus de chances que les autres d'accéder à l'emploi indépendant.

Comme on le voit, les effets de l'instruction sur l'orientation dans la vie active sont sensiblement les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Aux niveaux d'instruction élevés correspondent les emplois salariés, et inversement, les indépendantes ont généralement un bas niveau d'instruction en français. La situation chez les femmes est cependant moins contrastée que chez les hommes. Cela est dû en partie au fait que le modèle que nous avons testé pour les femmes ne considère que deux types d'emploi : l'emploi salarié et l'emploi indépendant, alors que pour les hommes le secteur et

la branche multiplient les catégories et permettent des analyses plus fines. Mais le moindre contraste selon l'instruction chez les femmes provient aussi du fait que l'emploi féminin est différé : nous avons vu plus haut que beaucoup de femmes sont d'abord ménagères avant d'occuper éventuellement un emploi, ce qui a pour effet de minimiser l'effet de l'instruction. D'ailleurs, si cet effet ne disparaît pas complètement, c'est principalement du fait des femmes les plus instruites qui accèdent rapidement à l'emploi après leurs études, sans transition par le statut de ménagère.

Pour les femmes moins instruites, qui accèdent plus tard à l'emploi, c'est alors du côté de la situation familiale qu'il faut chercher les explications. Le statut de ménagère cache une diversité de situations familiales que l'évolution du statut matrimonial permet d'approcher, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre.

La reprise des études, après une période d'inactivité, favorise l'orientation vers le salariat (quoique de manière non significative) mais elle ne mène jamais à l'emploi indépendant. Les femmes qui se déclarent au chômage accèdent quatre fois plus souvent que les ménagères à l'emploi indépendant, alors que le chômage n'a pas d'effet sur les chances d'accès au salariat. Cela peut paraître assez surprenant dans la mesure où on peut penser que les femmes qui se déclarent au chômage, sont en général des actives qui espèrent obtenir un emploi salarié. On constate d'ailleurs que la plupart des indépendantes se déclarent ménagères, plutôt que chômeuses, avant de travailler.

On doit donc en déduire que les chances d'accès à l'emploi salarié sont particulièrement limitées pour les chômeuses puisque leurs chances ne sont pas plus élevées que celles des ménagères, malgré une volonté déclarée d'accéder à un emploi. Dans ce cas, on peut supposer qu'en l'absence d'offres d'emplois salariés, les chômeuses ont dû se résigner à l'emploi indépendant. Il faut se rappeler à ce propos que le chômage est particulièrement élevé chez les femmes, et plus souvent encore lorsqu'elles sont instruites.

### II - Une plus grande activité chez les femmes mûres, particulièrement dans les années 80

Les effets d'âges, de générations et de périodes jouent ensemble d'une manière complexe pour l'accès à l'emploi salarié. Au vu des coefficients pour la génération et la période combinées, on pourrait conclure que le recrutement des salariées s'est fait à des âges de plus en plus précoces à partir des années 60. Cependant, l'effet du groupe d'âge vient contredire cette affirmation : les femmes de moins de 20 ans ont moins de chance d'accéder à l'emploi salarié, contrairement aux femmes de 25-29 ans. En fait, ces résultats montrent que si effectivement, les chances augmentent linéairement avec l'âge jusqu'à 30 ans, en revanche l'effet de conjoncture est venu contredire cet effet linéaire, mais seulement à partir de 1960 environ, auprès des femmes nées après-guerre.

Au-delà de 30 ans, il n'y a plus d'effet d'âge, mais des effets de génération combinés à des effets de périodes : les femmes des générations 1930-1944 ont vu leurs chances diminuer à partir des années 1965-69, et même réduites à zéro en 1975-79, tandis que les femmes des générations 1945-1954 ont vu leurs chances légèrement augmenter en 1985-89.

L'apparente constance, d'un groupe de générations à l'autre, des chances d'accès au salariat pendant les années 80, appelle deux commentaires. D'abord, l'âge n'est pas un frein à l'accès à un premier emploi salarié : malgré des chances nulles dans les années 1975-79, les générations 1930-1944 ont pu devenir salariées dans les années 80 à des âges relativement élevés pour un premier emploi (elles n'avaient pas moins de 35 ans en 1980 : voir diagramme de Lexis, Figure III-6). Ensuite, si l'on compare les générations 1930-1944 et 1945-1954 aux mêmes âges, on peut penser que la décennie 80 a eu un effet important sur l'accès à l'emploi salarié : les chances étaient nulles en 1975-79 pour les premières générations alors qu'elles augmentent, à groupe d'âge comparable, pour les générations suivantes. Par contre, les chances n'ont pas évolué dans les années 80, pour les générations nées après 1955.

Ainsi, la période des années 80 a été particulièrement propice à l'emploi salarié pour les générations de femmes nées avant 1955, en dépit de leur âge parfois élevé. Ce mouvement conjoncturel ne concerne pas les plus jeunes générations de femmes nées après 1955.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi indépendant, là aussi, la modélisation montre la complexité des effets de générations, de périodes et d'âges.

Le groupe d'âge influe peu sur l'accès des femmes à l'emploi indépendant, excepté à moins de 15 ans (où les chances sont faibles) et entre 35 et 40 ans (où les chances sont plus élevées). Il n'y a donc pas, comme pour l'emploi salarié, de hausse progressive des chances jusqu'à 30 ans. L'approche de la quarantaine semble par contre propice à l'emploi indépendant.

Cet effet propre du groupe d'âge est commun à tous les groupes de générations. Mais pour chacun de ces groupes, on observe un calendrier spécifique d'accès à l'emploi indépendant. Dans les générations 1930-1944, les chances ont plus que doublé à partir de 1960 par rapport à la période précédente, et elles ont encore augmenté à partir de 1975 jusqu'à atteindre un niveau élevé en 1985-89. Dans les générations 1945-1954, le calendrier est plus tardif, mais on observe aussi une augmentation des chances à partir de 1975, de sorte que leur comportement rejoint, à âge comparable, celui des générations 1930-1944. En revanche, les femmes des générations 1955-1964 avaient plutôt moins de chances quel que soit leur âge d'accéder à l'emploi indépendant. On a vu qu'il en était de même pour l'accès à l'emploi salarié : c'est donc une baisse des chances d'obtenir un emploi en général (salarié ou indépendant) que l'on observe pour les plus jeunes générations dans les années 80.

## III - Le rôle des origines sociales

Parmi les effets de l'origine sociale, on remarquera qu'aucune femme appartenant à une caste de métier (non griot) n'avait accédé à l'emploi salarié. Cela mérite d'autant plus d'être souligné que ces femmes castés pouvaient accéder à des emplois indépendants, particulièrement si elles étaient de la caste des boisseliers.

Les femmes diola avaient significativement 6,7 fois plus de chances que les autres d'accéder à l'emploi salarié : on sait que les femmes de cette ethnie occupent souvent des emplois de bonnes, mais cela dit, les femmes diola ont aussi plus de chances d'accéder à l'emploi indépendant.

Les autres ethnies connaissent plus souvent une spécialisation professionnelle : les femmes lébou deviennent plus souvent indépendantes que salariées, et dans une moindre mesure les femmes mandé aussi. Les femmes sereer ont les mêmes chances que les autres d'accéder à l'emploi salarié mais elles deviennent plus souvent indépendantes (dans la même propension que les diola). L'orientation vers l'emploi indépendant est encore plus net chez les femmes des diverses ethnies du Nord du Sénégal : aucune n'accède à l'emploi salarié, mais elles ont 20 fois plus de chances que les Wolof (la catégorie de référence), et sept fois plus de chances que les Diola et les Sereer d'accéder à l'emploi indépendant.

Si la religion ne joue pas sur l'accès à l'emploi salarié, en revanche, son effet n'est pas négligeable sur l'emploi indépendant : les femmes mourides avaient 1,6 fois plus de chances de devenir indépendantes, et les chrétiennes 2,7 fois plus.

Vue sous l'angle de la profession du père, l'origine sociale a peu d'influence : on remarque cependant que les filles de cadre ou technicien supérieur du secteur public avaient trois fois plus de chances que les autres d'accéder au salariat, et moins de chances (quoique non significativement) d'accéder à un emploi indépendant, par rapport aux filles d'agriculteur. Les indépendantes proviennent plus souvent des catégories sociales urbaines les plus basses : filles de petit employé des services, de petit commerçant ou de manœuvre. On peut penser que pour les femmes d'origine modeste, la redistribution des revenus d'une génération à l'autre est plus difficile du fait précisément de la modestie de ces revenus : en conséquence, l'emploi est plus souvent une nécessité, même si c'est sous la forme du petit commerce de rue, comme c'est bien souvent le cas chez les indépendantes.

## IV - Le rôle de la migration vers Dakar

Les migrantes provenant du milieu urbain, ou étant passées à un moment de leur itinéraire par le milieu urbain, ont plutôt moins de chances d'accéder au salariat. Les migrantes de provenance rurale n'ont cependant pas plus de chances que les Dakaroises de naissance d'accéder à ce type d'emploi. La provenance rurale, urbaine ou dakaroise, ne semble pas avoir d'effet sur l'accès à l'emploi indépendant.

Comme chez les hommes, on retrouve l'effet d'antériorité à l'arrivée à Dakar pour les migrants. Les migrantes commerçantes et petites employées de service avant leur migration n'ont jamais accédé à l'emploi salarié à Dakar, mais ont nettement plus de chances que les autres femmes (même artisans) d'y occuper un emploi indépendant. C'est l'inverse chez les migrantes techniciennes qui ont plus de chances d'accéder au salariat (et aucune de devenir indépendante), surtout si elles travaillaient hors Dakar dans le secteur public : on retrouve là le phénomène des changements d'affectation. Les agricultrices ne se distinguent guère des ménagères et autres inactives (chômeuses et élèves).

## V - Le rôle de l'itinéraire matrimonial

Le mariage est incontestablement un frein à l'accès au salariat : une fois mariées, les femmes voient diviser par 4 leurs chances d'accès à ce type d'emploi, par rapport au moment où elles étaient célibataires. Le divorce les place en revanche au-dessus des célibataires en ce qui concerne l'accès au salariat : une période de divorce après le premier mariage multiplie leurs chances par plus de 2 par rapport à

une période de célibat, et par plus de 7 s'il s'agit d'une période de divorce après un deuxième mariage. Les femmes ayant connu trois mariages, qu'elles aient divorcé ou non, avaient des chances identiques aux célibataires. Les veuves ainsi que les rares femmes ayant connu quatre mariages, accèdent plutôt moins souvent au salariat, ce qu'on peut attribuer principalement au fait qu'elles sont généralement âgées.

Comme on le voit, l'itinéraire matrimonial influe fortement sur l'accès au salariat : ce sont principalement les femmes non mariées qui éprouvent le besoin de travailler en tant que salariées. Cette nécessité semble encore plus prononcée pour les divorcées que pour les célibataires. On peut faire deux hypothèses à propos de l'effet négatif du mariage sur l'accès au salariat. D'abord, il est possible que les aspirations des femmes à travailler soit freinées ou même empêchées par le mariage, en raison du rôle traditionnel dévolu à la femme dans son foyer (entretien de la maison, préparation des repas, élevage des enfants). Ensuite, le mariage peut être vu comme une ressource alternative à l'emploi : divorcer, c'est en quelque sorte perdre à la fois un mari et un moyen de subsistance, ce qui amène les femmes divorcées, plus souvent que les autres, à gagner leur vie. Ces deux hypothèses sont probablement mêlées dans la réalité : il est indéniable que la rupture d'une union amène un changement de foyer et qu'en conséquence la femme doit subvenir à ses besoins (et à ceux de ses enfants) plus qu'elle ne le ferait en étant mariée.

On remarque que les veuves n'ont pas les mêmes comportements que les divorcées : elles accèdent moins que les autres femmes (célibataires, mariées ou divorcées) à l'emploi salarié. Certes les veuves sont en général plus âgées que les autres femmes, ce qui explique en partie leur accès limité au salariat, mais ce sont surtout les conditions de la rupture d'union : le veuvage est subi tandis que le divorce est plus souvent choisi. L'acte de divorce est une rupture souvent associée avec une volonté d'indépendance : le salariat peut représenter pour certaines de ces femmes la concrétisation de cette volonté... ou le prix à payer pour assurer son autonomie.

Les variations des chances d'accès au salariat selon le statut matrimonial contrastent avec l'absence de variation pour l'accès à l'emploi indépendant, que la femme soit célibataire, mariée, divorcée ou veuve. Seules les femmes vivant leur 3e ou 4e mariage se distinguent du fait qu'elles ne travaillent jamais à leur propre compte. D'une manière générale, le mariage ou sa rupture ne modifie pas les chances d'accès à l'emploi indépendant. Cela signifie que l'activité indépendante est compatible avec le mariage, et qu'elle n'est pas suscitée par sa rupture. Est-ce à dire que l'emploi indépendant ne dépend pas de la situation familiale ? Non, dans nos analyses, seul l'itinéraire matrimonial est en cause, et ne tient compte qu'indirectement de la situation familiale. Il est probable que les activités de subsistance telles que le commerce indépendant, sont bien plus liées à la situation de mère plutôt qu'à celle d'épouse. Le petit commerce qu'on pratique au marché ou devant sa porte, tout en s'occupant des enfants, n'a pas les mêmes implications pour le ménage que l'emploi salarié aux horaires contraignants et qui demande un déplacement journalier, généralement au centre-ville. L'emploi indépendant apporte peu de revenus mais, pour les mères de famille, il est d'un accès nettement plus facile que le salariat.

## VI - L'accès à l'emploi des femmes mariées

Les femmes dont le mari a une instruction moyenne (primaire jusqu'en 5e) n'ont jamais accédé à l'emploi salarié pendant leur mariage. Hormis cela, l'effet du niveau d'instruction du mari sur l'accès à l'emploi salarié n'est pas significatif. En revanche, le niveau scolaire du mari est fortement discriminant pour l'accès à l'emploi indépendant. Les variations d'un niveau d'instruction à l'autre ne sont pas linéaires, de sorte qu'il est difficile d'en saisir la logique. Pourtant, l'instruction semble mieux saisir l'appartenance sociale du mari que ne le fait sa catégorie socio-professionnelle. La catégorie socio-professionnelle du mari n'a d'effet que sur l'accès à l'emploi indépendant et d'une manière très localisée : les femmes de manœuvre ou d'artisan de la production (non artistique) ont environ trois fois plus de chances que les autres de devenir indépendantes. Il est probable qu'avec l'instruction du mari, on approche d'une manière plus fidèle le niveau de vie du ménage qu'avec la catégorie professionnelle. Pour mieux saisir ce niveau de vie, il faudrait pouvoir disposer de la biographie du mari.

Le statut matrimonial du mari (avant son mariage avec l'enquêtée) n'a pas non plus d'effet, excepté pour deux catégories : les femmes dont le mari avait déjà deux épouses ou plus avant leur mariage, et qui, dans ce cas, avaient des chances d'accès à l'emploi salarié comparables à celles d'une célibataire ; et les femmes dont le mari était veuf avant leur mariage, et qui n'accèdent jamais à l'emploi indépendant.

L'ethnie du mari a des effets contradictoires avec celle de l'enquêtée. Les femmes mariées à un Sereer ou à un Diola accèdent moins souvent à l'emploi indépendant, alors que si elles sont elles-mêmes sereer ou diola leurs chances d'accès à ce type d'emploi sont supérieures. Ces effets contradictoires sont sans doute le reflet du mariage exogamique, entre différentes ethnies. D'après les résultats du modèle, à supposer qu'une femme diola ou sereer se marie avec un homme de la même ethnie, alors elle n'aura pas plus de chances que les autres femmes de travailler en tant qu'indépendante. En revanche, si elle se marie avec un homme d'une autre ethnie, elle aura plus de chances d'occuper un tel emploi. Mais il faudrait pouvoir disposer de travaux sociologiques sur la question pour pouvoir orienter notre questionnement. Nos résultats montrent seulement que l'emploi des femmes est en partie tributaire de différences socio-culturelles.

On remarque aussi que le lieu de rencontre avec le mari a une certaine influence sur l'accès à l'emploi indépendant (il n'en a pas sur l'accès à l'emploi salarié). En effet, les femmes qui ont rencontré leur mari à l'étranger (modalité « autre cas ») ont 6,7 fois plus de chances d'accéder à l'emploi indépendant. Cette variable recoupe en fait la variable nationalité : les femmes d'origine étrangère accèdent plus souvent à ce type d'emploi.

## VII - Activité des femmes et marché de l'emploi

Malgré l'élévation constante du niveau d'instruction, l'emploi féminin n'a pas augmenté dans les mêmes proportions. Cela est dû en partie à une entrée moins précoce dans la vie active, mais c'est surtout l'effet d'une conjoncture difficile pour les jeunes actives de Dakar. Le chômage frappe durement les femmes à la recherche d'un emploi salarié, ce qui mène certaines d'entre elles vers l'emploi indépendant.

D'ailleurs, ce type d'emploi, principalement sous la forme du petit commerce, est d'accès plus facile que le salariat, notamment pour les femmes déjà en charge d'une famille. En somme, les jeunes femmes connaissent de plus en plus le chômage, comme les jeunes hommes, tandis que les femmes plus mûres, dont les charges familiales sont accrues, doivent faire face à la crise en exerçant des activités de subsistance.

Le statut matrimonial a plus d'effet sur l'accès à l'emploi salarié que les caractéristiques du mariage ou du mari. Le mariage diminue considérablement la probabilité d'accéder au salariat. Ce n'est pas simplement parce qu'il coïncide avec le rôle de mère, car le divorce rétablit et même augmente les chances d'accès au salariat. Par contraste, le statut matrimonial n'a aucun effet sur l'accès à l'emploi indépendant. Ces résultats indiquent la complexité de la relation entre le travail salarié, le travail ménager et le travail indépendant.

L'originalité des analyses qui précèdent réside dans l'introduction de l'itinéraire matrimonial pour expliquer l'entrée en activité des femmes de Dakar. Les résultats laissent entrevoir les potentialités d'une analyse des interactions entre biographies familiale et professionnelle. Ce n'est pas le sujet de cette thèse, mais nous ne pouvions ignorer cet aspect encore peu exploré de l'analyse de l'activité. L'introduction de la vie matrimoniale chez les femmes de Dakar met en valeur l'importance à donner dans l'avenir à l'analyse du ménage, en tant qu'unité économique, unité de consommation et parfois unité de production. Nous reviendrons sur cette question dans la conclusion générale.

Tableau VI-9 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique

| MODELE SEMI PARAMETRIQUE: PREMIER EMPLOI... (n=497) | | SALARIE | | | INDEPENDANT | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'événements | | = 104 | | | = 140 | | |
| Maximum de vraisemblance | | =-524.91 | | | =-651.34 | | |
| chi2(59) | | = 190.97 | | chi2(58) | = 219.53 | | |
| Prob > chi2 | | = 0.0000 | | | = 0.0000 | | |
| Pseudo R2 | | = 0.1539 | | | = 0.1442 | | |
| | | Coef. | Ec.type | P>\|t\| | Coef. | Ec.type | P>\|t\| |
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | | | | | |
| Générations 1930-44 | < 55 | .65736 | .56618 | 0.246 | - | - | - |
| | 55-59 | - | - | - | - | - | - |
| | 60-64 | - | - | - | .7017 | .39460 | 0.075 |
| | 65-69 | -1.0880 | .75370 | 0.149 | .85433 | .4295 | 0.047 |
| | 70-74 | -.52903 | .6605 | 0.423 | .8336 | .45742 | 0.068 |
| | 75-79 | -14.76 | 972.41 | 0.988 | 1.1076 | .44564 | 0.013 |
| | 80-84 | - | - | - | 1.0234 | .51021 | 0.045 |
| | 85-89 | - | - | - | 1.8699 | .42511 | 0.000 |
| Générations 1945-54 | < 65 | 1.2409 | .51320 | 0.016 | - | - | - |
| | 65-69 | .96086 | .43843 | 0.028 | - | - | - |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | 1.2959 | .39339 | 0.001 |
| | 80-84 | - | - | - | .83438 | .42814 | 0.051 |
| | 85-89 | .90777 | .59232 | 0.125 | .98464 | .46696 | 0.035 |
| Générations 1955-64 | < 75 | 1.2398 | .4594 | 0.007 | -1.0017 | 1.0628 | 0.346 |
| | 75-79 | - | - | - | - | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | -1.1699 | .76179 | 0.125 |
| | 85-89 | - | - | - | - | - | - |

Tableau VI-2 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Groupe d'âge** | 12-14 | -1.6521 | .45741 | 0.000 | -1.0035 | .51453 | 0.051 |
| **(*)** | 15-19 | -.72845 | .39347 | 0.064 | - | - | - |
| | 20-24 | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| | 25-29 | .65629 | .35706 | 0.066 | - | - | - |
| | 30-34 | - | - | - | .49363 | .30863 | 0.110 |
| | 35-39 | - | - | - | 1.0124 | .36271 | 0.005 |
| | 40-44 | - | - | - | - | - | - |
| | 45-49 | - | - | - | - | - | - |
| | 50 + | -13.887 | 1914. | 0.994 | - | - | - |
| **Niveau d'instruction complété:** | | | | | | | |
| - ne parle pas fr. | | - | - | - | .55331 | .27852 | 0.047 |
| - parle français | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| - cours préparatoire | | - | - | - | 1.3914 | .84167 | 0.098 |
| - cours élémentaire | | - | - | - | - | - | - |
| - cours moyen | | - | - | - | - | - | - |
| - collège 6e | | - | - | - | - | - | - |
| - collège 5e | | 1.3301 | .63818 | 0.037 | - | - | - |
| - collège 4e | | - | - | - | - | - | - |
| - collège 3e | | 1.1020 | .31640 | 0.000 | - | - | - |
| - lycée 2e | | - | - | - | 1.9976 | 1.09 | 0.069 |
| - lycée 1e | | - | - | - | )-13.31 | 416.1 | 0.974 |
| - lycée terminale | | 2.0527 | .64124 | 0.001 | ) | | |
| - études techniques | | - | - | - | - | - | - |
| - études supérieures | | 3.3785 | .69207 | 0.000 | -13.31 | 416.1 | 0.974 |
| Rang parmi | aîné | - | - | - | - | - | - |
| fr. & soeurs | cadet | - | - | - | - | - | - |
| de même mére | autre | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |

Tableau VI-2 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Non casté | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Griot | - | - | - | - | - | - |
| Forgeron | | | | - | - | - |
| Cordonnier | -14.317 | 679.41 | 0.983 | - | - | - |
| Boisselier | | | | 1.8366 | .51277 | 0.000 |
| Wolof | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Lebou | -.74501 | .48988 | 0.128 | .89698 | .44140 | 0.042 |
| Toucouleur | - | - | - | - | - | - |
| Peul | - | - | - | - | - | - |
| Mande | -.89599 | .67051 | 0.182 | .54642 | .34441 | 0.113 |
| Sereer | - | - | - | 1.0553 | .37209 | 0.005 |
| Diola | 1.8766 | .35472 | 0.000 | 1.2022 | .63191 | 0.057 |
| Divers nord | -14.880 | 1642.7 | 0.993 | 3.1014 | .76311 | 0.000 |
| Divers sud | - | - | - | - | - | - |
| Tidiane | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Mouride | - | - | - | .50282 | .2198 | 0.022 |
| Khadria | - | - | - | - | - | - |
| Autre musulman | - | - | - | - | - | - |
| Chrétien | - | - | - | .99300 | .42518 | 0.020 |
| **Dernière activité du père** | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales libérales | | | | | | |
| . secteur public | 1.0900 | .38611 | 0.005 | -1.385 | .84351 | 0.101 |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - |
| Petit personnel de service | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - |
| . secteur privé | - | - | - | 2.8059 | 1.0553 | 0.008 |

Tableau VI-2 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | | |
| . secteur public | .7005 | .48753 | 0.151 | - | - | - | |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - | |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | | |
| . secteur moderne | - | - | - | - | - | - | |
| . petit commerce | - | - | - | .80930 | .35674 | 0.023 | |
| Artisans d'art | -12.293 | 1033.9 | 0.991 | - | - | - | |
| Autre artisan produc | - | - | - | - | - | - | |
| Manoeuvre | - | - | - | 1.5673 | .63464 | 0.014 | |
| Tradiprat. religieux | - | - | - | - | - | - | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| **Activité avant le premier emploi (*)** | | | | | | | |
| Femme au foyer | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| Retour aux études | .96789 | 1.1244 | 0.389 | -11.826 | 1917.1 | 0.995 | |
| Retour apprentissage | -.4115 | .54921 | 0.454 | 1.6470 | .53853 | 0.002 | |
| Chômage | - | - | - | 1.4063 | .65996 | 0.033 | |
| Maladie | 1.3260 | 1.0497 | 0.207 | - | - | - | |
| **Née à Dakar** non migrante | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - | |
| -rur———>Dk | -14.40 | 756.95 | 0.985 | -12.88 | 398.5 | 0.974 | |
| -urb———>Dk | -.92167 | .60591 | 0.128 | - | - | - | |
| -urb-urb->Dk | -1.8580 | .91413 | 0.042 | - | - | - | |
| **Né en milieu urbain** ———>Dk | -.79459 | .33474 | 0.018 | - | - | - | |
| -urb———>Dk | - | - | - | - | - | - | |
| -rur-}}-->Dk | -14.40 | 756.95 | 0.985 | 1.2906 | 1.0358 | 0.213 | |
| -urb-rur->Dk | | | | - | - | - | |
| -rur-rur->Dk | | | | -12.88 | 398.5 | 0.974 | |
| complexe->Dk | | | | 3.0246 | 1.1626 | 0.009 | |

Tableau VI-2 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Née en milieu rural** | ————————>Dk | - | - | - | - | - | - |
| | -urb————>Dk | - | - | - | - | - | - |
| | -rur————>Dk | - | - | - | - | - | - |
| | -urb-rur->Dk | - | - | - | - | - | - |
| | -urb-urb->Dk | - | - | - | -12.88 | 398.5 | 0.974 |
| | -rur-urb->Dk | -14.40 | 756.95 | 0.985 | - | - | - |
| | -r.-u.-u.>Dk | | | | -12.88 | 398.5 | 0.974 |
| | complexe->Dk | - | - | - | - | - | - |
| Jamais confié | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Confié avant 15 ans | | - | - | - | - | - | - |
| **Activité avant la migration** | | | | | | | |
| non migrante | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | | |
| . secteur public | | 3.1440 | 1.3304 | 0.018 | -11.36 | 1344.7 | 0.993 |
| . secteur privé | | - | - | - | | | |
| Personnel de service | | -13.81 | 2521.2 | 0.996 | 5.0517 | 1.1492 | 0.000 |
| Employée de commerce | | | | | -11.36 | 1344.7 | 0.993 |
| Commerçante | | | | | 3.0475 | 1.0552 | 0.004 |
| Artisan | | | | | - | - | - |
| Agricultrice | | - | - | - | -.41750 | .2822 | 0.139 |
| Etudiante | | - | - | - | - | - | - |
| Chômeuse | | - | - | - | - | - | - |
| Femme au foyer | | - | - | - | - | - | - |
| **Statut matrimonial (*)** | | | | | | | |
| Celibataire | | [ref.] | - | - | [ref.] | - | - |
| Premier mariage | | -1.3565 | .39125 | 0.000 | - | - | - |
| Deuxième mariage | | - | - | - | - | - | - |
| Troisième mariage | | 1.8792 | 1.0794 | 0.082 | -13.21 | 539.15 | 0.980 |
| Quatrième mariage | | -12.688 | 4126.0 | 0.998 | | | |

Tableau VI-2 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Divorcée 1er mariage | .75377 | .39449 | 0.056 | - | - | - |
| Divorcée 2e mariage | 1.953 | .88257 | 0.027 | - | - | - |
| Divorcée 3e mariage | - | - | - | - | - | - |
| Veuve | -1.9696 | 1.0537 | 0.062 | - | - | - |
| **Lieu de rencontre avec le mari (femmes mariées) (*)** | | | | | | |
| Au village | - | - | - | - | - | - |
| Dakar | - | - | - | - | - | - |
| Autre ville | - | - | - | - | - | - |
| Autre cas (étranger) | -13.140 | 974.02 | 0.989 | 1.8756 | .34805 | 0.000 |
| **Ethnie du mari (femmes mariées) (*)** | | | | | | |
| Wolof | - | - | - | - | - | - |
| Lebou | - | - | - | - | - | - |
| Toucouleur | -.81441 | .65820 | 0.216 | -.66917 | .38458 | 0.082 |
| Peul | - | - | - | - | - | - |
| Mande | -2.0185 | 1.0922 | 0.065 | - | - | - |
| Sereer | - | - | - | -.95163 | .42591 | 0.026 |
| Diola | - | - | - | -1.5001 | .88360 | 0.090 |
| Divers nord | -14.912 | 1302.7 | 0.991 | -17.02 | 1925.6 | 0.993 |
| Divers sud | - | - | - | - | - | - |
| **Niveau d'instruction du mari (femmes mariées) (*)** | | | | | | |
| - non scolarisé | - | - | - | - | - | - |
| - cours préparatoire | .73930 | .48023 | 0.124 | -.95411 | .3714 | 0.010 |
| - cours élémentaire | -13.74 | 1055.1 | 0.990 | - | - | - |
| - cours moyen | | | | 4.2739 | 1.1450 | 0.000 |
| - collège 6e | | | | -14.414 | 343.73 | 0.967 |
| - collège 5e | | | | 2.187 | 1.3198 | 0.097 |
| - collège 4e | - | - | - | -14.414 | 343.73 | 0.967 |
| - collège 3e | .80556 | .61845 | 0.193 | - | - | - |

Tableau VI-9 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| - lycée 2e | 1.2908 | .8312 | 0.121 | 2.7578 | .68430 | 0.000 |
| - lycée 1e | -13.741 | 1055.1 | 0.990 | - | - | - |
| - lycée terminale | 1.2800 | .8401 | 0.128 | 2.8954 | 1.0555 | 0.006 |
| - études techniques | - | - | - | -14.414 | 343.73 | 0.967 |
| - études supérieures | .92627 | .62021 | 0.135 | 1.0588 | .5800 | 0.068 |
| **Dernière activité du mari (femmes mariées) (*)** | | | | | | |
| Cadre ou technicien supérieur et professions libérales | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - |
| . secteur privé | .63790 | .62482 | 0.307 | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - |
| . secteur privé | .77734 | .65657 | 0.237 | - | - | - |
| Petit personnel de service | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - |
| . secteur privé | -13.94 | 606.44 | 0.982 | - | - | - |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | |
| . secteur public | - | - | - | - | - | - |
| . secteur privé | - | - | - | - | - | - |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | | | |
| . secteur moderne | 1.1021 | 1.0478 | 0.293 | .47514 | .48212 | 0.324 |
| . petit commerce | -13.94 | 606.44 | 0.982 | - | - | - |
| Artisans d'art | -13.94 | 606.44 | 0.982 | - | - | - |
| Autre artisan produc | - | - | - | 1.0629 | .31968 | 0.000 |
| Manoeuvre | - | - | - | 1.0530 | .39527 | 0.008 |
| Tradiprat. religieux | - | - | - | - | - | - |
| Agriculteur | - | - | - | - | - | - |

Tableau VI-2 Accès au premier emploi des femmes Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Statut matrimonial du mari avant le mariage (femmes mariées) (*)** | | | | | | |
| Célibataire | - | - | - | - | - | - |
| Monogame | - | - | - | - | - | - |
| Polygame | 1.1671 | .46100 | 0.011 | - | - | - |
| Divorcé | - | - | - | - | - | - |
| Veuf | -14.279 | 1290.6 | 0.991 | -14.338 | 1189.7 | 0.990 |
| **Nombre d'enfants du mari (femmes mariées) (*)** | | | | | | |
| | -.17528 | .10225 | 0.087 | - | - | - |

CHAPITRE VII

# LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS

L'analyse de la durée du premier emploi nous renseignera sur la stabilité selon le statut et la branche d'activité : nous avons vu comment on accède à l'emploi dans le chapitre précédent, il s'agit maintenant de voir combien de temps dure cet emploi, et, si l'on en change, vers quel autre emploi l'on se dirige.

On peut imaginer une description de l'ensemble des itinéraires professionnels de façon à obtenir une image globale de la mobilité professionnelle. L'idéal serait d'obtenir une matrice où figureraient tous les taux de transition de n'importe quel état à un autre. Les techniques d'analyse actuelles n'existent pas pour construire une telle matrice (qui ne pourrait s'obtenir qu'à partir d'un système d'équations simultanées), et, à supposer même que l'on dispose d'un échantillon de taille suffisante, beaucoup trop de facteurs rentrent en ligne de compte dans le calcul de chaque taux pour qu'on puisse imaginer calculer une matrice avec un degré de précision convenable.

Cependant, les itinéraires sont toujours moins complexes qu'on peut les imaginer. La réalité dépasse la théorie dans des cas rares. Les analyses descriptives de la durée et de l'issue du premier emploi nous permettront d'orienter nos analyses sur certaines formes de mobilité, parce qu'elles sont fréquentes (significatives) dans notre échantillon, ou bien parce qu'elles sont pertinentes (signifiantes) par rapport à certaines interrogations sur le marché de l'emploi dakarois.

Les changements dans l'exercice de l'emploi indépendant n'ont pas été recueillis (hormis les rares transitions d'un emploi indépendant à un autre), de même que les changements dans l'exercice d'un emploi salarié dans la même entreprise : ils ne seront donc pas analysés ici. Des enquêtes spécifiques auprès des entreprises sont susceptibles d'apporter beaucoup plus d'informations que ne saurait le faire une enquête auprès des ménages. Dans la mesure où nous raisonnons sur un temps d'observation long (l'ensemble de la formation et de la carrière professionnelle), qui ne nous permet pas d'être précis sur toutes les transitions (intra- ou interentreprises), nous n'analyserons que les changements de statut (passage du salariat à l'emploi indépendant, ou inversement) ou les changements dans l'exercice d'un emploi salarié (passage du salariat précaire au salariat non précaire et inversement). Dans le premier cas, le travailleur passe du marché de l'emploi au marché des entreprises (et réciproquement), et dans le second cas, il s'agit des mouvements vers et hors d'une catégorie défavorisée du marché de l'emploi salarié.

## I - Le premier emploi à Dakar

Chez les hommes, la durée du premier emploi à Dakar, toutes catégories confondues, ne semble pas varier considérablement d'un groupe de générations à l'autre, la durée médiane passant de 16 et 17 ans dans les deux premiers groupes (généra-

tions 1930-1944 et 1945-1954) à 14 ans dans le dernier (générations 1955-1964). D'ailleurs, les courbes de Kaplan-Meier se confondent presque avant ces valeurs médianes (Figure VII-1). Par la suite, la faiblesse des effectifs, plus que les différences de comportements, peut expliquer les écarts entre les courbes.

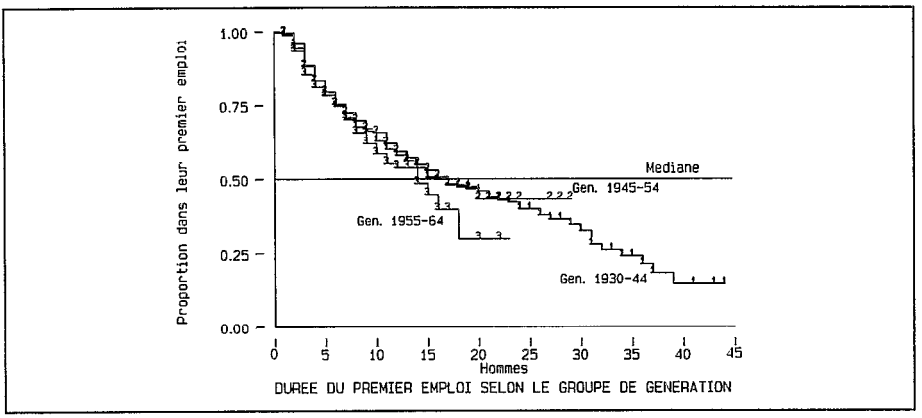



Figure VII-1

Cependant, l'absence de variations d'un groupe de générations à l'autre lorsqu'on considère ensemble le total des premiers emplois à Dakar, cache d'importantes variations selon le statut professionnel, le secteur ou la branche.

Tout d'abord, comme on peut le voir en comparant la Figure VII-2 et la Figure VII-3, les salariés ont une durée d'emploi plus courte que les indépendants. Dans les générations 1930-1944, 57,9 % des salariés avaient conservé leur premier emploi plus de 10 ans contre 85,2 % chez les indépendants. Dans les générations 1945-1954, ces chiffres étaient respectivement de 61,2 % et de 80,5 %, et dans les générations 1955-1964, de 47,8 % et de 83,4 %. L'emploi indépendant semble donc plus stable que l'emploi salarié, quel que soit le groupe de générations.

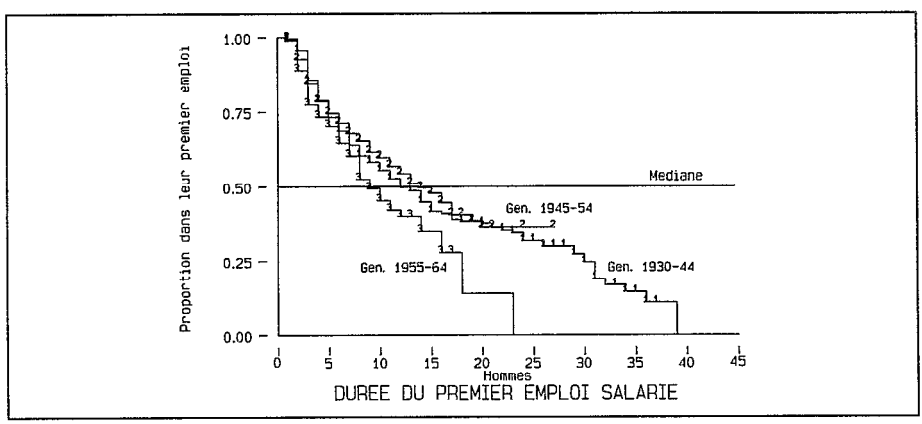



Figure VII-2

Le calcul de la durée médiane, l'âge auquel 50 % d'un groupe de générations a quitté son premier emploi, permet d'apporter une information complémentaire sur le calendrier de sortie du premier emploi. Chez les salariés, les générations 1945-1954 sont restées plus longtemps dans leur premier emploi (durée médiane : 14 ans) que les générations précédentes (12 ans) et suivantes (9 ans). Chez les indépendants, la durée médiane du premier emploi est nettement plus longue : la majeure partie des personnes indépendantes n'ont pas quitté leur premier emploi au moment de l'enquête, de sorte que la durée médiane est de 37 ans pour le premier groupe de générations (1930-1944) et que la médiane n'est pas atteinte pour les groupes de générations suivants. D'après la Figure VII-3, on peut supposer que la médiane sera sensiblement la même dans ces générations.

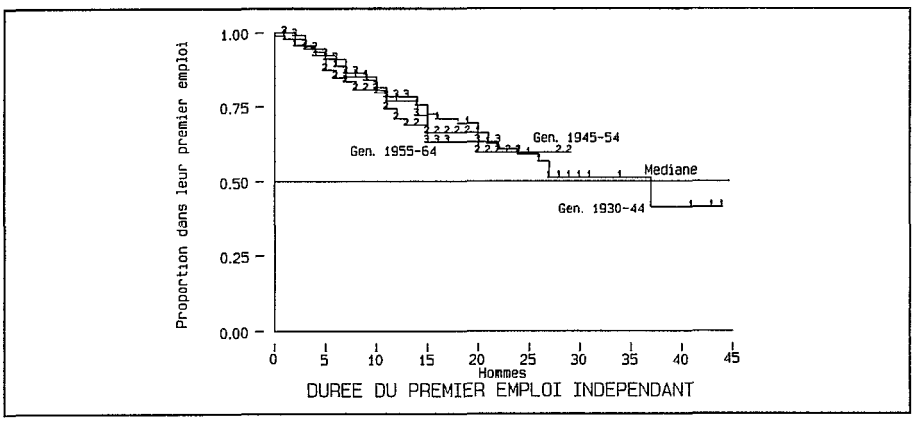



Figure VII-3

### A - La crise des années 80 remet en cause la stabilité du premier emploi salarié

La stabilité de l'emploi salarié que nous avions constatée plus haut dans ces générations, est principalement due à la stabilité de l'emploi dans le secteur public. D'après l'estimateur de Kaplan-Meier (Figure VII-4), le premier quartile était de 10 ans dans les générations 1930-1944, un niveau comparable à celui constaté chez les indépendants des mêmes générations, et de 13 ans dans les générations 1945-1954. La différence s'explique essentiellement par la composition du salariat public dans les deux groupes de générations : les premiers recrutements dans le secteur public (notamment avant l'indépendance) concernaient essentiellement du personnel peu ou pas scolarisé, alors qu'ensuite le recrutement se faisait à des niveaux plus élevés, dans le but de constituer un personnel permanent et instruit. L'administration sénégalaise s'est par exemple constituée essentiellement avec les générations 1945-1954 qui ont bénéficié de la démocratisation de l'enseignement après l'indépendance. Pour les générations 1955-1964, il n'est pas possible de bâtir des indicateurs de durée d'emploi fiables : ces générations étaient trop peu nombreuses à avoir accédé au secteur public.

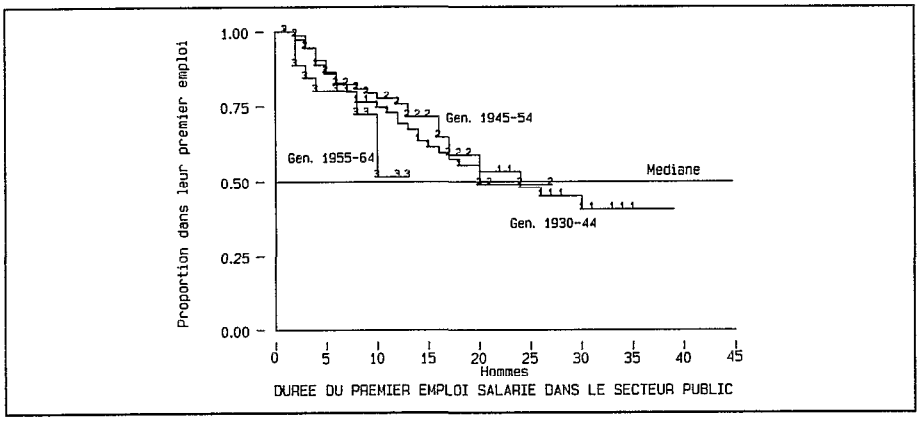



Figure VII-4

Dans le secteur privé enregistré, la stabilité du premier emploi salarié est beaucoup moins grande que dans le secteur public, mais elle est aussi beaucoup moins variable d'un groupe de générations à l'autre (Figure VII-5) : la durée médiane était de 12 ans dans les générations 1930-1944, de 13 ans dans les générations 1945-1954 et de 8 ans dans les générations 1955-1964. Comme on le voit, la durée médiane du salariat privé enregistré atteint un niveau comparable au premier quartile dans le secteur public.

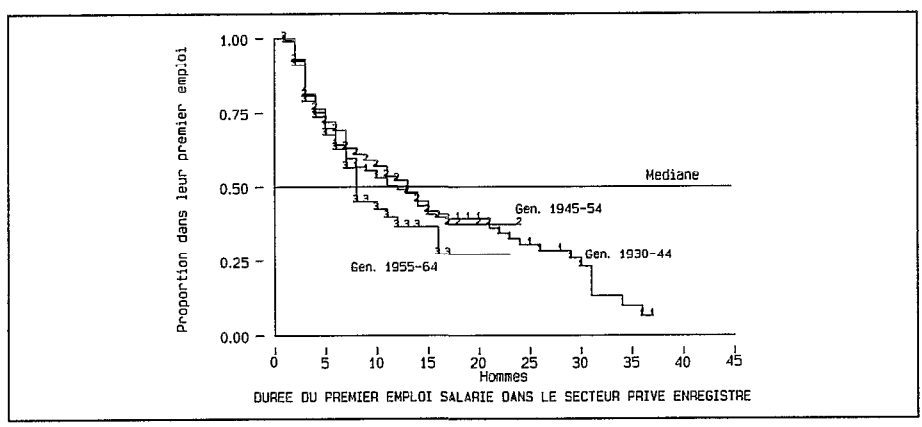



Figure VII-5

La médiane était de 8 ans dans les générations 1930-1944 et 1945-1954 et de 9 ans dans les générations 1954-1964 : dans ce dernier groupe de générations, les durées médianes du salariat privé non enregistré et du salariat privé enregistré sont comparables.

En résumé, on peut dire que le secteur public offre la plus grande stabilité mais sa part dans le salariat a tellement diminué dans les jeunes générations que cette stabilité ne concerne maintenant qu'une minorité de travailleurs salariés.

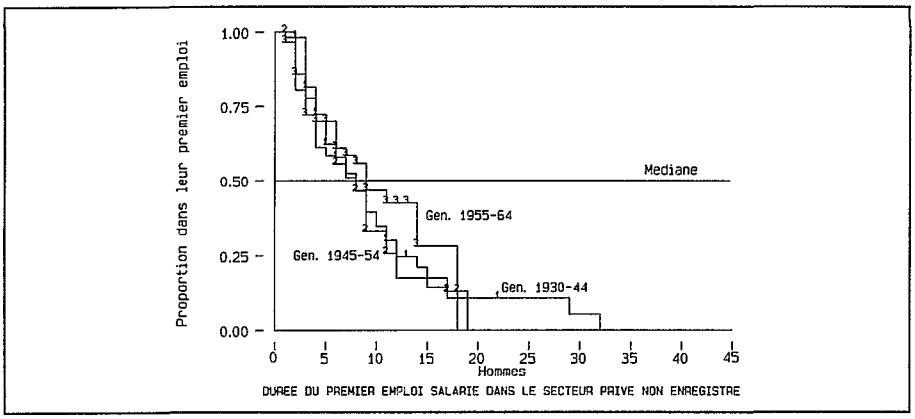



Figure VII-6

Dans le secteur privé, les conditions du salariat enregistré et secteur non enregistré se rejoignent. On peut faire deux hypothèses à propos de ce phénomène. D'une part, il est possible que de plus en plus d'indépendants (entreprises non enregistrées) emploient des salariées à bas prix : des apprentis qui se seraient installés à leur compte acceptent maintenant d'être salariés même pour un traitement salarial faible. D'autre part, on peut se demander si les entreprises du secteur enregistré ne tendent pas à adopter les pratiques du secteur non enregistré, en payant de moins en moins leurs salariés selon les règles comptables. C'est ce qui expliquerait que plus en plus de diplômés travaillent sans fiche de paie. C'est probablement cette deuxième hypothèse qui est la plus juste : les entreprises non enregistrées, qui subissent aussi la baisse de la consommation des ménages, ont peu les capacités d'augmenter leur effectif de main-d'œuvre, même sous-payée ; les entreprises enregistrées, qui subissent à la fois le poids des taxes et impôts et la baisse de la demande, ont toujours possibilité de recourir à un salariat précaire sur un marché de l'emploi, qui est, on l'a vu, alimenté par de nombreux jeunes chômeurs.

### B - Le premier emploi indépendant : une grande stabilité une fois passées les premières années d'activité

La durée du premier emploi indépendant est très variable selon la branche d'activité et la génération.

Dans la production, la durée médiane de l'emploi indépendant est de 21 ans dans les générations 1930-1944 mais n'est pas encore atteinte dans les générations suivantes. En fait, dans les générations nées après 1945, il y aurait deux types d'emploi indépendant dans la production : ceux à durée courte (moins de 5 ans) et ceux à durée longue qui couvriraient quasiment toute la vie active.

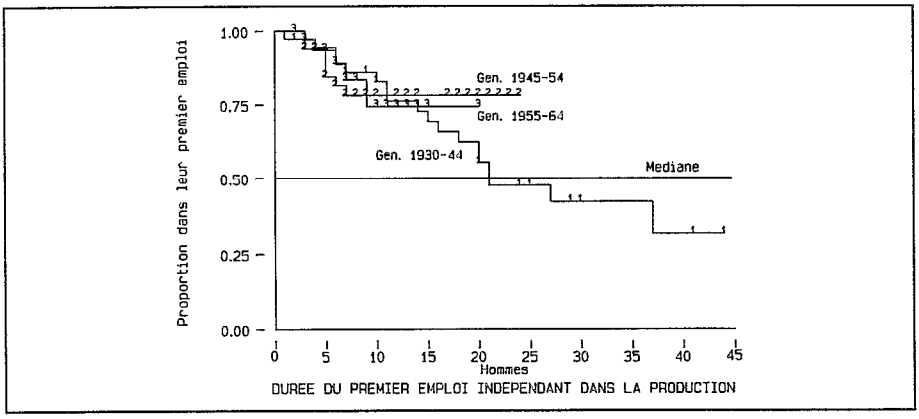



Figure VII-7

Dans la branche des services (Figure VII-8), aucun indépendant des générations 1930-1944 n'avait cessé son premier emploi à Dakar avant la retraite ou avant l'enquête. En revanche, dans les générations suivantes (1945-1954), ils n'étaient que 76,5 % à l'avoir conservé plus de 10 ans. Les générations suivantes (1955-1964) d'indépendants dans les services semblent être restées aussi longtemps dans leur premier emploi que les générations 1945-1954 (le premier quartile est de 11 ans dans les deux cas), mais là encore les effectifs sont trop faibles pour l'affirmer. La branche des services semble offrir le moins de garantie de stabilité pour les indépendants, en comparaison des autres branches. Si les anciennes générations étaient très stables dans les services, c'est aussi qu'elles étaient moins nombreuses à exercer dans cette branche encore peu développée au moment de leur installation pour compte propre. La concurrence devient sévère au fur et à mesure que cette branche prend de l'importance.

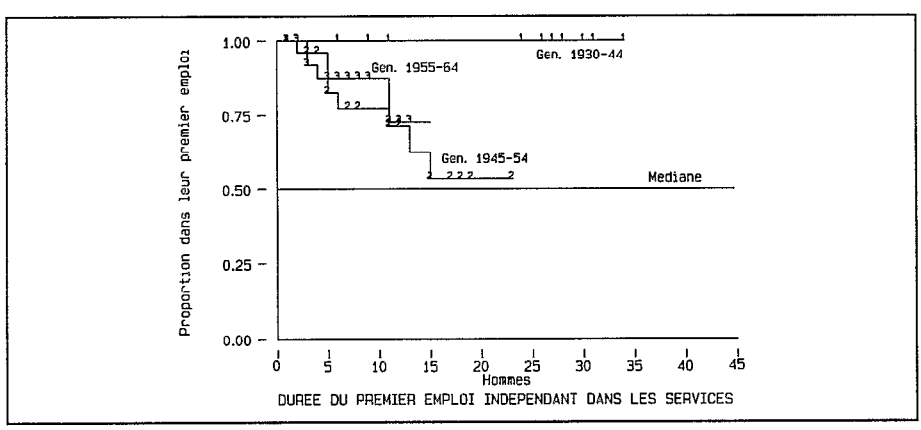



Figure VII-8

Dans la branche du commerce (Figure VII-9), au contraire des autres branches, le nombre d'indépendants à avoir conservé longtemps leur premier emploi est de plus en plus élevé. En effet, la proportion de commerçants à avoir conservé leur emploi plus de 5 ans étaient de 92,3 % dans le premier groupe de générations (1930-1944), de 91,4 % dans le second groupe (1945-1954) et de 97,3 % dans le troisième (1955-1964). Le premier quartile (la durée à laquelle 75 % des commerçants avaient conservé leur premier emploi) a fortement augmenté, passant de 10 ans à 11 ans puis à 14 ans, d'un groupe de générations au suivant. Sous réserve des effectifs faibles, au moins la moitié des commerçants auraient conservé leur premier emploi plus de 20 ans quel que soit le groupe de générations.

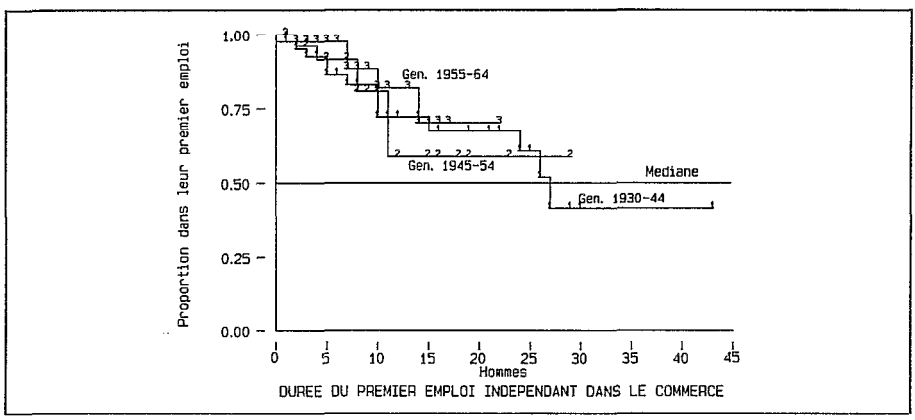



Figure VII-9

La stabilité apparente du commerce indépendant ne doit pas faire oublier que certains changements dans la pratique commerciale n'apparaissent pas en tant que changements d'emploi. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un commerçant indépendant décide de ne plus vendre les mêmes produits en raison de la modification de la demande et en fonction des profits qu'il anticipe. L'amélioration ou la dégradation éventuelle des revenus de la vente ne s'exprime pas nécessairement sous la forme d'un changement d'emploi. La stabilité du statut d'indépendant ne s'accompagne pas nécessairement d'une stabilité du niveau de vie : le commerce à Dakar est essentiellement un petit commerce de subsistance où l'accumulation est difficile. Chez les indépendants des services ou de la production, la baisse de la demande a des conséquences directes sur la survie de l'entreprise (achats des intrants, renouvellement des outils), et l'adaptation à la demande est moins facile que dans le commerce. De ce fait, la sélection des petites entreprises viables est plus dure dans la production et les services que dans le commerce.

### II - L'installation pour compte propre après le salariat

La mobilité vers l'emploi indépendant à partir du salariat (notamment enregistré) concerne plutôt les travailleurs expérimentés : c'est en fait la mobilité la plus fréquente chez les plus âgés. Dans un contexte de compression des emplois salariés, il est important de voir quels peuvent être les facteurs favorisant l'installation pour compte propre.

Une hypothèse courante est que les apprentis et les ouvriers (les 'dépendants') du secteur non enregistré auraient pour ambition de travailler en tant que salariés dans le secteur moderne ; ce secteur leur permettrait d'acquérir à la fois des compétences techniques, une méthode de travail et éventuellement un capital (outils ou épargne) pour fonder ensuite leur propre entreprise (modèle de mobilité triphasée).

Les salariés, après avoir accumulé de l'expérience dans le secteur enregistré, deviennent-ils effectivement indépendants ? Pour le déterminer, nous avons calculé trois indicateurs de mobilité vers le statut d'indépendant : le premier en considérant la proportion d'indépendants à l'issue d'un changement du premier emploi, le deuxième en calculant la part des salariés devenus indépendants entre le premier emploi et le dernier emploi (l'emploi occupé au moment de l'enquête) et le troisième étant la proportion d'indépendants ayant occupé un premier emploi salarié. Ce ne sont que des indicateurs grossiers qui ne rendent pas compte du temps écoulé entre le premier emploi et le suivant ou l'emploi actuel. Malgré tout, ils suffisent à évaluer l'importance de la mobilité entre statuts.

Dans un second temps, les résultats d'une modélisation seront présentés. Ils permettent de comprendre les facteurs de la mobilité professionnelle et de repérer les groupes qui sont les plus susceptibles de s'orienter vers l'emploi pour compte propre. Nous n'avons pas pris en compte la profession (intitulés regroupés comme il a été fait pour caractériser la profession du père), parce qu'elle est en grande partie redondante avec le secteur d'activité et qu'elle rend imparfaitement compte du degré de qualification. Après quelques essais, nous avons pu constater que le niveau d'instruction et le secteur d'activité rendent mieux compte de l'emploi exercé : la variance expliquée par le groupe professionnel devient insignifiante dès qu'interviennent ces deux autres variables.

Par ailleurs, le niveau du pouvoir d'achat (salaire corrigé de l'indice à la consommation des ménages africains) et sa croissance au cours d'une période d'emploi, sont deux variables qui caractérisent aussi le niveau et l'évolution du statut socio-économique. Les résultats de la modélisation sont, pour ces variables, relativement décevants bien que significatifs : nous expliquons pourquoi dans l'annexe 4, et nous retenons nos commentaires pour la conclusion méthodologique.

Hormis ces variables, d'autres variables caractérisant le type d'emploi salarié ont été introduites dans le modèle. Il s'agit du secteur d'activité, de différents indicateurs de la précarité de l'emploi (fiche de paie, régularité du paiement, temps partiel) et de l'évolution dans l'emploi (promotion et formation professionnelle).

## A - Description de la mobilité des salariés à partir de trois indicateurs simples

### 1) Le premier emploi salarié mène ... à un autre emploi salarié

L'accès au statut d'indépendant après avoir quitté un premier emploi salarié, est limité (Tableau VII-1) : il ne concerne que 15,5 % des générations 1930-1944, 12,0 % des générations 1945-1954 et 20,0 % des générations 1955-1964. Ce sont donc plutôt les jeunes générations qui changent de statut. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les salariés sans fiche de paie, dont une partie exerce dans les entreprises non enregistrées, ne s'orientent pas particulièrement vers l'emploi indépendant. Ce sont plutôt les salariés du secteur privé enregistré qui le font : 19,4 % dans le premier

groupe de générations, 13,3 % dans le deuxième et 27,5 % dans le troisième. Les salariés du secteur public dans ce dernier groupe de générations, contrairement à ceux des groupes précédents, semblent eux aussi avoir tendance à devenir indépendants ; mais les effectifs sont trop faibles pour l'affirmer. Il est possible que certains de ces salariés aient pu accumuler des connaissances et éventuellement un capital (outils ou épargne) pour créer leur propre entreprise. Cependant, il faut noter que la proportion de ces salariés reste faible. Lorsque les salariés quittent leur premier emploi, c'est la plupart du temps pour chercher un autre emploi salarié, et non pour s'installer à leur compte.

**2) Peu de salariés finissent leur carrière en indépendant**

Cette conclusion n'est peut-être valable que pour le premier emploi : on peut envisager que les salariés attendent d'avoir occupé plusieurs emplois pour créer une entreprise. Il nous faut donc considérer les changements d'emplois sur l'ensemble de la vie professionnelle, du premier emploi à l'emploi actuel. Or, les salariés qui sont en définitive devenus indépendants (à la date d'enquête), restent en fait peu nombreux (Tableau VII-2) : 18,5 % dans le premier groupe de générations, 8,5 % dans le deuxième et 14,3 % dans le troisième. Là encore, ce sont les salariés du secteur privé enregistré qui accèdent le plus au statut d'indépendants, et les salariés du secteur public qui y accèdent le moins, les salariés du secteur privé non enregistré occupant une position intermédiaire. On remarquera que ce sont les salariés des générations 1945-1954 qui sont les moins nombreux à s'installer à leur compte. Nous avons vu plus haut que ce groupe de générations était aussi celui qui était resté le plus longtemps dans le premier emploi : leur carrière est donc particulièrement stable, autant du point de vue de la durée que du type d'emploi occupé, par rapport aux groupes de générations plus âgées (1930-1944) et plus jeunes (1955-1964).

**3) Les indépendants provenant du salariat sont de moins en moins fréquents**

Considérés globalement, les enquêtés qui ont débuté leur carrière comme salarié sont une minorité à devenir indépendants. Il est malgré tout possible qu'une proportion importante d'indépendants proviennent du salariat.

D'après les données de notre échantillon d'indépendants (Tableau VII-3), on observe d'importantes variations d'une génération à l'autre. Ainsi, 37,1 % des indépendants des générations 1930-1944 avaient connu une période de salariat. Ce pourcentage tombe à 17,5 % dans les générations 1945-1954. Dans les générations 1955-1964, il est de 18,0 % : ce n'est pas une proportion négligeable étant donné que dans ces générations, l'entrée dans la vie active est plus tardive (voir la section précédente) et que, par conséquent, peu d'enquêtés ont eu le temps de changer d'emploi avant l'enquête ; il faudrait savoir ce que vont devenir ceux qui n'avaient pas eu encore d'emploi au moment de l'enquête. Mais l'accès à l'emploi indépendant dans les jeunes générations reflète certainement la précarité et le manque d'opportunité salariale, tandis que dans les générations plus âgées, l'installation pour compte propre correspond plus à une volonté d'indépendance et à des conditions plus favorables à la création de sa propre entreprise.

On remarquera aussi que les indépendants de la production sont moins nombreux à provenir du salariat que les autres : ce ne sont donc pas *a priori* les industries modernes qui forment le plus d'indépendants. Cela veut dire qu'il n'y a pas eu d'effet d'entraînement du secteur industriel sur les petites entreprises de production. Les connaissances acquises dans les industries sont moins transférables que les connaissances dans les secteurs des services et du commerce.

4) **La mobilité « mobilité triphasée » (apprenti-salarié-indépendant) ne concerne qu'un vingtième des Dakarois formés en apprentissage**

Cette faible capacité de transfert (des grandes aux petites entreprises) peut être due plus à la formation avant le premier emploi qu'aux caractéristiques du premier emploi lui-même. Qu'en est-il du devenir des apprentis qui ont été formés à Dakar ? Quel que soit le groupe de générations, les salariés qui avaient été formés en apprentissage ont, plus souvent que la moyenne des salariés, accéder à un emploi indépendant, que ce soit après leur premier emploi ou en fin de carrière au moment de l'enquête (Tableau VII-1 et Tableau VII-2). Les indépendants qui avaient connu l'apprentissage à Dakar étaient aussi plus souvent que la moyenne passés par un premier emploi salarié dans les générations 1930-1944 (près d'un sur deux), mais moins souvent dans les générations suivantes (Tableau VII-3). Dans les générations 1945-1964, c'est en effet l'accès direct au statut d'indépendant qui prime pour les apprentis.

Par ailleurs, comme dans l'échantillon total, mais d'une manière plus marquée encore et pour l'ensemble des générations, les indépendants de la production se distinguent des indépendants des services et des commerces par leur plus faible origine salariale (Tableau VII-3). On remarquera aussi que les indépendants du bâtiment semblent moins nombreux à provenir du salariat lorsqu'ils ont été apprentis.

Il semblerait donc, au moins pour les enquêtés formés à Dakar, que le rôle de la formation ne soit pas négligeable pour le passage au statut d'indépendant. Dans l'ensemble, les apprentis ont en effet, plus souvent que la moyenne, accédé au statut d'indépendant après avoir été salariés. Mais il faut relativiser l'importance de ce type d'itinéraire : il ne concerne environ qu'un cinquième des travailleurs ayant été apprentis puis salariés dans l'agglomération dakaroise ; sur l'ensemble des apprentis formés à Dakar, 6,6 % ont vécu ce type d'itinéraire dans les générations 1930-1944, 5,4 % dans les générations 1945-1954, et 4,5 % dans les générations 1955-1964. Les salariés en début de carrière restent en majorité dans le salariat par la suite, quelle que soit leur formation.

Tableau VII-1 Part des passages du statut de salarié au statut d'indépendant dans le total des changements de statut d'activité à l'issue du premier emploi *(effectifs entre parenthèses)*

| | Premier emploi à Dakar dans le salariat... | | | |
|---|---|---|---|---|
| | public | privé enregistré | privé non enregistré | Total |
| Générations 30-44 | 7,1 | 19,4 | 15,4 | 15,5 |
| | *(28)* | *(62)* | *(39)* | *(129)* |
| Générations 45-54 | 9,1 | 13,3 | 11,5 | 12,0 |
| | *(21)* | *(60)* | *(26)* | *(107)* |
| Générations 55-64 | 28,6 | 27,5 | 13,6 | 20,0 |
| | *(7)* | *(40)* | *(23)* | *(70)* |
| dont formés comme apprentis à Dakar | | | | |
| Générations 30-44 | 0,0 | 23,5 | 10,0 | 17,2 |
| | *(2)* | *(17)* | *(10)* | *(29)* |
| Générations 45-54 | 0,0 | 27,3 | 0,0 | 17,6 |
| | *(2)* | *(11)* | *(4)* | *(17)* |
| Générations 55-64 | 0,0 | 25,0 | 33,3 | 26,7 |
| | *(1)* | *(8)* | *(6)* | *(15)* |

Tableau VII-2 Part des salariés devenus indépendants entre leur premier emploi et le moment de l'enquête *(effectifs entre parenthèses)*

| | Premier emploi à Dakar dans le salariat... | | | |
|---|---|---|---|---|
| | public | privé enregistré | privé non enregistré | Total |
| Générations 30-44 | 13,5 | 21,4 | 19,6 | 18,5 |
| | *(74)* | *(103)* | *(56)* | *(233)* |
| Générations 45-54 | 5,2 | 9,9 | 10,8 | 8,5 |
| | *(77)* | *(121)* | *(37)* | *(235)* |
| Générations 55-64 | 6,9 | 17,7 | 13,3 | 14,3 |
| | *(29)* | *(79)* | *(60)* | *(168)* |
| dont formés comme apprentis à Dakar : | | | | |
| Générations 30-44 | 16,7 | 19,4 | 30,7 | 21,4 |
| | *(12)* | *(31)* | *(13)* | *(56)* |
| Générations 45-54 | 0,0 | 17,6 | 14,3 | 13,3 |
| | *(6)* | *(17)* | *(7)* | *(30)* |
| Générations 55-64 | 0,0 | 33,3 | 15,0 | 20,0 |
| | *(3)* | *(12)* | *(20)* | *(35)* |

Tableau VII-3 Part des indépendants au moment de l'enquête ayant occupé un premier emploi salarié *(effectifs entre parenthèses)*

| | Branche d'activité des indépendants | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Bâtiment | Production. | Services | Commerce | Total |
| Générations 30-44 | 75,0 | 16,0 | 50,0 | 31,1 | 37,1 |
| | *(8)* | *(25)* | *(38)* | *(45)* | *(116)* |
| Générations 45-54 | 22,2 | 18,2 | 20,8 | 19,4 | 19,6 |
| | *(9)* | *(33)* | *(24)* | *(36)* | *(102)* |
| Générations 55-64 | 15,8 | 18,9 | 19,4 | 17,4 | 18,0 |
| | *(19)* | *(37)* | *(31)* | *(46)* | *(133)* |
| dont formés comme apprentis à Dakar : | | | | | |
| Générations 30-44 | 50,0 | 22,2 | 70,0 | 50,0 | 48,0 |
| | *(4)* | *(9)* | *(10)* | *(2)* | *(25)* |
| Générations 45-54 | 0,0 | 6,7 | 50,0 | 33,3 | 16,0 |
| | *(3)* | *(15)* | *(4)* | *(3)* | *(25)* |
| Générations 55-64 | 0,0 | 13,0 | 17,7 | 14,3 | 12,7 |
| | *(8)* | *(23)* | *(17)* | *(7)* | *(55)* |

## B - Une mobilité plutôt subie que choisie

Dans cette section, nous traitons les résultats du modèle semi-paramétrique dont les résultats figurent en fin de chapitre.

### 1) Une mobilité qui n'exige pas de formation particulière

Le type et le niveau de formation influent remarquablement peu sur l'accès des salariés à l'emploi indépendant. On en veut pour preuve qu'aucun des indicateurs du niveau d'instruction (même élevé) n'est significativement différent de la catégorie de référence (non scolarisés parlant français). Une seule catégorie d'enquêtés instruits ne semble avoir jamais accédé à l'emploi indépendant : ceux de niveau de la classe de terminale. Ceux-là accédaient déjà moins à l'emploi indépendant au sortir de la scolarité : on voit donc que ce rejet du statut indépendant se prolonge toute la carrière durant, mais seulement pour ce niveau d'instruction.

La formation en apprentissage ne pousse pas les salariés vers l'emploi indépendant. Cela peut vouloir dire, comme pour le niveau d'instruction d'ailleurs, que l'itinéraire de formation forme des épisodes de la vie trop éloignés pour avoir une influence sur le devenir des salariés. Cependant, le type et le niveau de formation ont, nous le verrons, une influence sur l'accès des indépendants à l'emploi salarié, même après plusieurs années d'activité. Cette faible inertie de l'effet de formation ne peut donc se généraliser à toutes formes de mobilité professionnelle : l'emploi vers lequel on se dirige semble avoir plus d'importance que l'emploi duquel on vient.

En fait, l'activité indépendante, la création de sa propre entreprise, n'exige pas un type ou un niveau de formation particulier, à la différence de l'entreprise qui emploie un salarié. Quels sont alors les déterminants de l'accès à l'emploi indépendant ? L'accès au premier emploi indépendant dépendait essentiellement des origines sociales de l'enquêté : est-ce toujours vrai du passage du salariat au statut d'indépendant ?

### 2) Une mobilité peu fréquente mais possible pour tous les groupes sociaux

Très peu de facteurs qualifiant l'origine sociale influent sur l'installation pour compte propre. Si l'on cherche bien, on trouvera tout de même que les forgerons, les boisseliers et les griots peuvent accéder autant à l'emploi indépendant que les non-castés, à la différence des tisserands et des cordonniers qui restent salariés. Les Diola, qui avaient moins d'attrait pour le premier emploi indépendant, n'ont jamais non plus accédé à ce type d'emploi depuis le salariat. Par ailleurs, les variations selon l'itinéraire migratoire (certaines catégories ne semblent jamais accéder à l'emploi indépendant) ne présentent guère de logique et semblent attribuables à la faiblesse des effectifs : nous nous garderons de les interpréter.

En somme, l'emploi indépendant semble accessible à tous les salariés, quelles que soient leurs origines : sociale, religieuse, ethnique ou géographique. Même l'activité exercée avant la migration (dans le cas des migrants formés hors Dakar), a peu d'influence : seuls les migrants salariés ayant exercé dans le bâtiment, chez un particulier ou en tant qu'artisan dans la production, ne se sont jamais installés pour compte propre.

Bien sûr, il est possible que l'origine sociale ait été mal saisie à l'aide des variables classiques (la caste, l'ethnie, etc.), mais la faible influence, à la fois de la formation et de l'origine sociale, suggère que les conditions d'accès à l'emploi indépendant sont à rechercher du côté des caractéristiques propres au salarié, c'est-à-dire dans les caractéristiques de son emploi courant.

### 3) Une mobilité qui dépend essentiellement de la précarité de l'emploi salarié courant et de la nécessité de s'assurer un moyen de subsistance à l'âge de la retraite

D'abord, on notera que les salariés de l'industrie et du secteur public (à l'exception de l'armée et de la police) avaient respectivement 2,7 et 3,6 fois moins de chances d'accéder à l'emploi indépendant, par rapport aux autres salariés du secteur moderne (services et commerces privés). Les salariés employés chez des particuliers n'y accèdent jamais non plus. Le salariat dans le secteur du bâtiment est au contraire plus propice (multiplication des chances par 1,9) à l'installation pour compte propre, de même que le salariat dans le secteur artisanal de production (quoique non significativement).

Les salariés dont le statut est précaire ont aussi plus de chances d'accéder à l'emploi indépendant : c'est surtout le cas des salariés payés à la semaine (3,5 fois plus que les salariés payés au mois) ou à la tâche (2,4 fois plus), mais curieusement pas des journaliers et des saisonniers, et des salariés employés à temps partiel : ces types d'emplois précaires sont des étapes transitoires qui mènent à d'autres emplois salariés moins précaires.

La promotion dans l'emploi est un frein naturel à l'installation pour compte propre : les salariés promus au sein de leur entreprise avaient trois fois moins de chances de la quitter. Cet effet de la promotion et l'effet de la précarité de l'emploi suggèrent que c'est l'échec dans l'emploi salarié, plus que l'attrait de la libre entreprise, qui suscite des velléités d'indépendance.

Il est d'ailleurs peut-être significatif que les jeunes générations de salariés (nés en 1955-1964) aient une probabilité nettement plus élevée que leurs aînées d'accéder à l'emploi indépendant. Dans les chapitres précédents, nous soulignions la plus grande précarité des premiers emplois salariés dans ces générations : il est possible que, las de ne pas trouver dans ces emplois les conditions à la mesure de leurs espérances, ces jeunes aient finalement opté pour l'emploi indépendant. Il est possible aussi que l'installation pour compte propre dans ces générations soit justement une manifestation de la précarité des emplois salariés qu'ils occupent : les entreprises (en particulier modernes) les emploient moins, et moins longtemps, de sorte que ces jeunes n'auraient d'autre alternative que l'installation pour compte propre.

Ajoutons enfin que l'effet d'âge n'est pas négligeable. Les salariés de 40-44 ans avaient 2,8 fois moins de chances d'accéder à l'emploi indépendant, ce qui dénote soit une certaine prudence à un âge où la famille se constitue, soit une moindre propension des entreprises à rejeter des salariés de cet âge (peut-être aussi pour des raisons familiales). A l'inverse, les salariés ayant dépassé les 55 ans (âge de la retraite dans beaucoup d'entreprises du secteur moderne) avaient près de neuf fois plus de chances que les autres d'accéder à un emploi indépendant. On a là une reconversion caractéristique des vieux salariés qui veulent s'assurer un complément de revenus (les pensions de retraite sont rares et peu élevées au Sénégal) en utilisant leur expérience. Le fait que cette reconversion se passe après l'âge de la retraite semble montrer qu'elle est moins un choix (rester en activité) qu'une contrainte (continuer à travailler pour vivre et faire vivre la famille).

Tableau VII-4 Accès à un emploi indépendant après un emploi salarié
Modèle semi paramétrique

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'événements | = 80 | | Echantillon n = 636 | | | | | | |
| Maximum de vraisemblance | =-383.72 | | chi2(43) = 153.47 | | | | | | |
| Pseudo R2 | = 0.1666 | | Prob > chi2 = 0.0000 | | | | | | |
| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | | | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
| **Niveau d'instruction complété:** | | | | **Né à** | non migrant | | [ref.] | - | - |
| - ne parle pas fr. | - | - | - | **Dakar** | -rur———>Dk | | - | - | - |
| - parle français | [réf.] | - | - | | -rur-urb->Dk | | -14.404 | 802.43 | 0.986 |
| - cours préparatoire | 1.1894 | .79472 | 0.135 | | -urb———>Dk | | - | - | - |
| - cours élémentaire | -.91559 | .73944 | 0.216 | | -urb-urb->Dk | | - | - | - |
| - cours moyen | -.42371 | .32456 | 0.192 | | -u.-u.-r.>Dk | | -14.404 | 802.43 | 0.986 |
| - collège 6e | - | - | - | **Né en** | | | | | |
| - collège 5e | - | - | - | **milieu** | ————>Dk | | - | - | - |
| - collège 4e | -1.3095 | 1.0443 | 0.210 | **urbain** | -urb———>Dk | | - | - | - |
| - collège 3e | - | - | - | | -rur———>Dk | | -14.404 | 802.43 | 0.986 |
| - lycée 2e | -1.4989 | 1.0370 | 0.148 | | -urb-rur->Dk | | - | - | - |
| - lycée 1e | -.58266 | 1.0218 | 0.569 | | -rur-urb->Dk | ) | -14.40 | 802.43 | 0.986 |
| - lycée terminale | -14.574 | 1002.2 | 0.988 | | -rur-rur->Dk | ) | | | |
| - études techniques | - | - | - | | -u.-r.-r.>Dk | ) | | | |
| - études supérieures | -.85893 | .73874 | 0.245 | | complexe->Dk | | - | - | - |
| **Periodes de conjoncture connues** | | | | **Né en** | ————>Dk | | - | - | - |
| **par chaque groupe de générations (*)** | | | | **milieu** | -urb———>Dk | | - | - | - |
| Générations < 55 | - | - | - | **rural** | -rur———>Dk | | - | - | - |
| 1930-44 55-59 | - | - | - | | -urb-rur->Dk | ) | -14.40 | 802.43 | 0.986 |
| 60-64 | - | - | - | | -rur-urb->Dk | ) | | | |
| 65-69 | - | - | - | | -urb-urb->Dk | | - | - | - |
| 70-74 | - | - | - | | -r.-u.-u.>Dk | | - | - | - |
| 75-79 | - | - | - | | complexe->Dk | | - | - | - |
| 80-84 | - | - | - | | | | | | |
| 85-89 | - | - | - | Rang parmi | aîné | | - | - | - |
| Générations < 65 | -16.431 | 5388. | 0.998 | fr. & soeurs | cadet | | - | - | - |
| 1945-54 65-69 | - | - | - | de même mére | autre | | [ref.] | - | - |

Tableau VII-4 Accès à un emploi indépendant après un emploi salarié
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 70-74 | [ref.] | - | - | Wolof | [ref.] | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | Lebou | - | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | Toucouleur | - | - | - |
| | 85-89 | - | - | - | Peul | - | - | - |
| Générations 1955-64 | < 75 | 1.4969 | .88149 | 0.090 | Mande | - | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | Sereer | - | - | - |
| | 80-84 | ).65562 | .32957 | 0.047 | Diola | -14.692 | 678.83 | 0.983 |
| | 85-89 | ) | | | Divers nord | - | - | - |
| **Groupe d'âges (*)** | < 15 | .21516 | 1.223 | 0.860 | Divers sud | - | - | - |
| | 15-19 | - | - | - | | | | |
| | 20-24 | - | - | - | Non casté | [ref.] | - | - |
| | 25-29 | [ref.] | - | - | Griot | - | - | - |
| | 30-34 | - | - | - | Forgeron | - | - | - |
| | 35-39 | - | - | - | Tisserand | )-14.34 | 2915.9 | 0.996 |
| | 40-44 | -1.0294 | .64162 | 0.109 | Cordonnier | ) | | |
| | 45-49 | - | - | - | Boisselier | - | - | - |
| | 50-54 | - | - | - | | | | |
| | 55 + | 2.18 | 1.1399 | 0.056 | Jamais confié | [ref.] | - | - |
| | | | | | Confié avant 15 ans | - | - | - |
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | |
| Cadre / techn. sup. / prof. libérales | | | | | Tidiane | [ref.] | - | - |
| . secteur public | | - | - | - | Mouride | - | - | - |
| . secteur privé | | -13.863 | 976.06 | 0.989 | Khadria | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | Layène | - | - | - |
| . secteur public | | - | - | - | Autre musulman | - | - | - |
| . secteur privé | | - | - | - | Chrétien | - | - | - |
| Petit personnel de service | | | | | | | | |
| . secteur public | | - | - | - | **Secteur d'activité avant la migration** | | | |
| . secteur privé | | - | - | - | **(pour les migrants formès hors Dakar)** | | | |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | Agriculteur | - | - | - |
| . secteur public | | - | - | - | Armée / police | - | - | - |
| . secteur privé | | - | - | - | Industrie | - | - | - |

Tableau VII-4 Accès à un emploi indépendant après un emploi salarié
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commerçant ou gestionnaire | | | | Bâtiment | -14.822 | 1176.6 | 0.990 |
| . secteur moderne | - | - | - | Secteur public | - | - | - |
| . petit commerce | - | - | - | Commerce | - | - | - |
| Artisans d'art | - | - | - | Services | - | - | - |
| Autre artisan produc | - | - | - | Chez particulier | -14.822 | 1176.6 | 0.990 |
| Manoeuvre | - | - | - | Artisans art/product | -14.822 | 1176.6 | 0.990 |
| Tradiprat. religieux | - | - | - | Elève | - | - | - |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | Autres inactifs | - | - | - |
| **Apprenti** | | | | **EMPLOI COURANT (suite):** | | | |
| avant la migration | - | - | - | **Relation de parenté** | | | |
| | | | | **(si salarié au service d'un parent)** | | | |
| **Apprenti** à Dakar | - | - | - | Père/mère | -15.41 | 2677.6 | 0.995 |
| | | | | Ascendant | | | |
| **Période de chômage** | -.73995 | .77518 | 0.340 | Collatéral | - | - | - |
| | | | | Autre parent | 1.8279 | 1.1225 | 0.104 |
| **Période de retour aux études** | -15.101 | 1303.5 | 0.991 | **Salarié non enregistré** | .48311 | .31554 | 0.12 |
| **Période de retour à l'apprentissage** | -15.101 | 1303.5 | 0.991 | **Régularité de paiement du salaire** | | | |
| | | | | Mois | [ref.] | - | - |
| **EMPLOI COURANT:** | | | | Semaine | 1.254 | .42165 | 0.003 |
| **Secteur d'activité** | | | | Jour | - | - | - |
| Armée / police | - | - | - | Saison | -12.84 | 11227. | 0.999 |
| Industrie | -.98295 | .50349 | 0.051 | A la tâche | .87783 | .47916 | 0.067 |
| Bâtiment | .63759 | .35171 | 0.070 | **Salarié temps partiel** | -.64953 | .47097 | 0.16 |
| Secteur public | -1.2780 | .36267 | 0.000 | | | | |
| Commerce | - | - | - | **Formation** | - | - | - |
| Services | [ref.] | - | - | | | | |
| Chez particulier | -14.310 | 1094.2 | 0.990 | **Promotion** | -1.0972 | .29368 | 0.000 |
| Artisans art/product | .78273 | .81081 | 0.334 | | | | |
| Agriculture/pêche | - | - | - | **Activité secondaire** | -.95282 | .74074 | 0.198 |

Tableau VII-4 Accès à un emploi indépendant après un emploi salarié
Modèle semi paramétrique (suite)

| Tranche de salaire en début de période (salaire déflaté de l'indice à la consommation des ménages africains de Dakar) | | | | Taux de croissance du salaire au cours de la période | | | Carré du taux de croissance du salair | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| −[ 1% | - | - | - | -.1032 | .05169 | 0.046 | .0001 | .00005 | 0.036 |
| 1%−[ 5% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5%−[25% | -1.895 | .87519 | 0.030 | .09397 | .03352 | 0.005 | -.00033 | .00015 | 0.028 |
| 25%−[50% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 50%−[75% | [ref.] | - | - | .03406 | .01804 | 0.059 | .00036 | .00028 | 0.203 |
| 75%−[95% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 95%−[99% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 99%− | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

| Cas d'information incomplète sur le salaire (salaire en francs CFA constants) | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Salaire < 500 FCFA en début de période et < 1500 FCFA en fin de période | - | - | - | Salaire inconnu en début de période et connu en fin de période | -14.838 | 3422. | 0.997 | | |
| Salaire < 500 FCFA en début de période et > 1500 FCFA en fin de période | -14.838 | 3422. | 0.997 | Salaire inconnu en fin de période | - | - | - | | |

## III - La mobilité des indépendants vers le salariat

Pour analyser la mobilité du statut d'indépendant vers le salariat, nous avons construit le même type d'indicateur que pour la mobilité du salariat vers le statut d'indépendant : d'abord, la proportion d'emplois salariés à l'issue d'un premier emploi indépendant, ensuite, la proportion d'indépendants au premier emploi devenus finalement salariés au moment de l'enquête, et enfin, la proportion de salariés ayant commencé leur carrière à Dakar en tant qu'indépendants (Tableau VII-5, Tableau VII-6 et Tableau VII-7).

Ces commentaires descriptifs orienteront l'analyse vers le premier passage du statut d'indépendant vers le statut de salarié. A l'aide d'un modèle à risques proportionnels du même type que ceux que l'on a utilisés juqu'à présent, nous dégagerons les principaux déterminants du passage d'un statut à l'autre.

Pour analyser le passage de l'emploi indépendant à l'emploi salarié, nous avons constitué un sous-échantillon d'hommes ayant occupé un premier emploi indépendant à Dakar. L'événement étudié (le risque) est le premier changement de statut vers un emploi salarié, que ce soit directement après le premier emploi, après une interruption d'emploi (période de chômage ou de retour en formation) ou encore après un autre emploi indépendant. Notons cependant que ce type de changement de statut a lieu essentiellement directement après le premier emploi.

### A - Une mobilité à la fois rare et précoce

Comme on l'a vu plus haut, peu d'indépendants quittent leur premier emploi, et c'est en général dans les toutes premières années d'exercice. Le Tableau VII-5 montre qu'alors c'est principalement vers le salariat qu'il s'oriente. Ce sont les commerçants qui s'orientent le moins vers le salariat après leur premier emploi. Par ailleurs, les indépendants formés en apprentissage à Dakar semblent plus souvent accéder à un emploi salarié après avoir exercé leur premier emploi en tant qu'indépendant, mais, une fois encore, les effectifs sont trop faibles pour l'affirmer.

Sur l'ensemble de la carrière (du premier emploi jusqu'à l'emploi occupé au moment de l'enquête), on constate que les indépendants sont une minorité à être finalement devenus salariés. Le plus faible taux (9,5 %) dans les dernières générations (1955-1964) peut s'expliquer du fait qu'elles n'ont pas eu le temps encore de changer beaucoup d'emplois, mais dans les générations plus âgées (1930-1944 et 1945-1954), le taux était déjà très faible (respectivement 12,2 % et 11,2 %).

De la même façon, on constate que les salariés ayant d'abord été indépendants sont une minorité, particulièrement dans le groupe de générations intermédiaire (1945-1954). Dans ce groupe, seulement 2,2 % des salariés du secteur privé enregistré ont été indépendants. On remarquera que la part des salariés ayant débuté leur carrière en tant qu'indépendants est relativement constante chez les salariés du secteur public au moment de l'enquête, alors que dans les autres secteurs, leur part est plus variable d'un groupe de générations à l'autre. Les salariés qui ont été formés en apprentissage à Dakar ont, plus souvent que l'ensemble des salariés, débuté leur carrière en tant qu'indépendant.

En somme, la mobilité du statut d'indépendant vers celui de salarié est peu fréquente, du fait d'une grande stabilité des emplois indépendants. Cependant, dans le cas où ils quittent leur premier emploi, le salariat semble être la destination privilégiée des indépendants. On peut se demander si ce type de mobilité (plutôt précoce dans la carrière, comme on l'a vu dans la section précédente), ne correspond pas à l'abandon du statut indépendant dès que s'offre une opportunité (rare) d'emploi salarié. Après plusieurs années passées dans le statut d'indépendant, l'installation est quasi définitive et les possibilités (et aussi certainement la volonté) de se réorienter vers le salariat sont minimes.

Les résultats de la modélisation corroborent ceux de l'analyse descriptive, et la précisent en même temps : le passage des indépendants au salariat a été particulièrement propice aux générations 1930-1944 dans les années 60, et aux générations 1945-1954 dans les années 65-69. Ces plus fortes probabilités plus élevées pendant les années 60 donnent l'impression, au niveau des statistiques descriptives, d'une transition précoce dans la carrière. Ce n'est pourtant pas un effet d'âge : les chances sont certes nulles avant 15 ans et après 45 ans, mais elles sont égales entre ces deux extrêmes, c'est-à-dire pendant l'essentiel de la carrière. C'est en fait un phénomène historiquement localisé qui ne se prolonge ni dans les années suivantes, ni dans les générations suivantes.

Tableau VII-5 Part des passages du statut d'indépendant au statut de salarié dans le total des changements de statut d'activité à l'issue du premier emploi *(effectifs entre parenthèses)*

| | Branche d'activité des indépendants | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Bâtiment | Production. | Services | Commerce | Total |
| Générations 30-44 | 100 | 56,3 | - | 38,5 | 53,1 |
| | *(3)* | *(16)* | *(0)* | *(13)* | *(32)* |
| Générations 45-54 | 66,7 | 80,0 | 75,0 | 33,3 | 63,6 |
| | *(3)* | *(5)* | *(8)* | *(6)* | *(22)* |
| Générations 55-64 | 100 | 57,1 | 60,0 | 40,0 | 57,9 |
| | *(2)* | *(7)* | *(5)* | *(5)* | *(19)* |
| dont formés comme apprentis à Dakar | | | | | |
| Générations 30-44 | 100 | 50,0 | - | - | 62,5 |
| | *(2)* | *(6)* | *(0)* | *(0)* | *(8)* |
| Générations 45-54 | 100 | 100 | 100 | 0 | 85,7 |
| | *(2)* | *(2)* | *(2)* | *(1)* | *(7)* |
| Générations 55-64 | - | 40,0 | 50,0 | - | 42,9 |
| | *(0)* | *(5)* | *(2)* | *(0)* | *(7)* |

Tableau VII-6 Part des indépendants devenus salariés entre leur premier emploi et le moment de l'enquête *(effectifs entre parenthèses)*

| | Branche d'activité des indépendants | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Bâtiment | Production. | Services | Commerce | Total |
| Générations 30-44 | 20,0 | 18,4 | 7,1 | 7,3 | 12,2 |
| | *(5)* | *(38)* | *(14)* | *(41)* | *(8)* |
| Générations 45-54 | 20,0 | 8,6 | 15,4 | 7,4 | 11,2 |
| | *(10)* | *(35)* | *(26)* | *(27)* | *(98)* |
| Générations 55-64 | 11,1 | 13,2 | 10,7 | 4,8 | 9,5 |
| | *(18)* | *(38)* | *(28)* | *(42)* | *(126)* |
| dont formés comme apprentis à Dakar : | | | | | |
| Générations 30-44 | 25,0 | 16,7 | 0 | 0 | 15,8 |
| | *(4)* | *(12)* | *(2)* | *(1)* | *(19)* |
| Générations 45-54 | 40,0 | 0 | 66,7 | 0 | 15,4 |
| | *(5)* | *(17)* | *(3)* | *(1)* | *(26)* |
| Générations 55-64 | 0 | 11,5 | 6,7 | 0 | 7,4 |
| | *(8)* | *(26)* | *(15)* | *(5)* | *(54)* |

Tableau VII-7 Part des salariés au moment de l'enquête ayant occupé un premier emploi indépendant *(effectifs entre parenthèses)*

| | Secteur d'activité des salariés | | | |
|---|---|---|---|---|
| | public | privé enregistré | privé non-enregistré | Total |
| Générations 30-44 | 7,8 | 9,2 | 6,3 | 8,3 |
| | *(64)* | *(65)* | *(16)* | *(145)* |
| Générations 45-54 | 7,5 | 2,2 | 11,1 | 5,6 |
| | *(80)* | *(91)* | *(27)* | *(198)* |
| Générations 55-64 | 8,8 | 10,7 | 8,1 | 9,4 |
| | *(34)* | *(56)* | *(37)* | *(127)* |
| dont formés comme apprentis à Dakar | | | | |
| Générations 30-44 | 9,1 | 13,3 | 0 | 10,3 |
| | *(11)* | *(15)* | *(3)* | *(29)* |
| Générations 45-54 | 18,2 | 0 | 33,3 | 14,8 |
| | *(11)* | *(10)* | *(6)* | *(27)* |
| Générations 55-64 | 25,0 | 33,3 | 6,7 | 16,0 |
| | *(4)* | *(6)* | *(15)* | *(25)* |

## B - Une mobilité essentiellement conditionnée par le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction en français conditionne fortement l'orientation vers l'emploi salarié après un emploi indépendant. La connaissance du français, pour les indépendants non scolarisés, multiplie par plus de 7 leurs chances d'accéder au salariat. L'effet du niveau d'instruction n'est pas linéaire chez les enquêtés scolarisés en français. Ainsi, il n'y a pas de différences entre les enquêtés connaissant simplement le français et les enquêtés scolarisés au niveau du primaire, à l'exception d'une minorité qui a interrompu l'école au cours élémentaire et dont les chances sont multipliées par près de 7 par rapport aux autres enquêtés ayant fréquenté l'école primaire. Les chances sont nulles pour les enquêtés de niveau 6e, mais elles sont de nouveau 4,5 fois à sept fois supérieures pour les enquêtés de niveau 5e à 3e ou technique, par rapport aux enquêtés parlant simplement le français. Les chances sont aussi très élevées au niveau de la 2e (multiplication par plus de 13), mais elles sont

nulles au niveau de la 1re. Au niveau de la terminale, les chances ne sont pas supérieures par rapport aux enquêtés parlant simplement le français. En revanche, les enquêtés de niveau d'études supérieur ont toutes les chances de changer de statut en se dirigeant vers des emplois salariés.

Ces fluctuations en forme de vagues ascendante et descendante indiquent que la relation entre instruction et stabilité dans le statut indépendant n'est pas univoque. On peut faire l'hypothèse que les indépendants forment des groupes de qualification selon leur niveau d'instruction et qu'à l'intérieur de ces groupes, les enquêtés les plus instruits s'orientent plus souvent vers le salariat.

On aurait un premier groupe constitué des indépendants non scolarisés ou scolarisés en dessous du cours moyen. Parmi ceux-là, les moins instruits (non scolarisés ne parlant pas français) sont les plus stables dans l'emploi indépendant et leur chance d'accès au salariat sont minimes, au contraire des plus instruits (niveau cours élémentaire). Les indépendants de niveau du cours moyen ressortiraient à la fois au premier groupe et au groupe suivant, constitué des indépendants de niveau 6e à 2e, en passant par les indépendants ayant suivi un enseignement technique dans une école professionnelle. Dans ce deuxième groupe les indépendants de niveau 6e sont les plus stables et les indépendants de niveau 2e les plus mobiles. Un troisième groupe serait constitué des indépendants de niveau 1re jusqu'au niveau des études supérieures, avec toujours une stabilité plus grande pour les niveaux inférieurs et une grande mobilité pour les niveaux supérieurs.

### C - Une variable explicative sous-jacente : le niveau requis de qualification

L'existence de ces trois groupes s'expliquerait, si notre hypothèse est bonne, par la nature différente des emplois indépendants en fonction du niveau d'instruction. De la même façon qu'il existe des seuils d'instruction pour l'orientation dans tel ou tel emploi, il existerait des seuils d'instruction qui conditionnent la pratique d'un métier indépendant.

Par exemple, l'orientation vers un emploi indépendant au niveau de la 1re ou de la terminale est relativement rare, comme on l'a vu dans les analyses sur l'accès au premier emploi. Le fait que l'abandon du statut d'indépendant soit aussi plus rare à ce niveau d'instruction peut signifier deux choses : soit que l'orientation vers le statut d'indépendant correspond à un choix et que le succès est plus fréquent que pour le niveau d'instruction directement inférieur (2e), soit que la réorientation vers le statut de salarié est plus difficile en raison d'un niveau d'instruction insuffisant en comparaison des enquêtés du même groupe de qualification. On peut faire le même raisonnement pour les deux autres groupes. Choisir entre les deux types d'explications dépend de l'homogénéité des groupes en fonction du seuil de qualification et du type d'emploi indépendant exercé.

### D - Autres effets

Il est difficile d'interpréter les effets de l'origine sociale sur la mobilité professionnelle. En effet, au fur et à mesure que l'individu s'éloigne de son milieu familial d'origine, les changements en cours de carrière devraient être peu influencés par l'origine familiale et beaucoup plus par son expérience d'adulte. Or, on constate que l'origine sociale, vue sous l'angle de la profession du père, continue d'avoir une influence sur le parcours de l'enquêté. Par exemple, les indépendants dont le père était artisan dans la

production (art et autres) accédaient moins souvent au salariat, ce qui indique peut-être une plus grande stabilité des activités traditionnelles lorsqu'elles sont transmises de père en fils. D'ailleurs, aucun des indépendants tradipraticiens ou religieux comme leur père n'étaient devenus salariés. L'origine traditionnelle, même si elle ne rend pas attractif l'emploi indépendant (comme on l'a vu à propos de l'accès au premier emploi), aurait au moins pour effet de retenir les indépendants dans leur activité.

L'effet des catégories socio-professionnelles moins traditionnelles est plus complexe. Pourquoi, par exemple, les indépendants fils d'artisans des services ont plus de chances de devenir salariés, au contraire des fils d'ouvriers du secteur public ? Et comment expliquer qu'aucun des indépendants fils de petit employé des services n'avait accédé au salariat ? Pour les indépendants dont le père est de catégorie socio-professionnelle plus élevée, les faibles effectifs peuvent expliquer des variations aléatoires, mais ce ne saurait être une excuse systématique : la modélisation nous indique des effets qu'il faudrait dans l'avenir pouvoir expliquer.

Les autres variables qualifiant l'origine sociale des indépendants offrent des résultats moins complexes. Ainsi, parmi les indépendants castéss, seuls les forgerons accèdent au salariat. Leurs chances ne sont pas plus élevées que celles des non-castés, mais il est assez remarquable que les forgerons se singularisent encore dans l'accès à l'emploi salarié : que ce soit en début de carrière (voir analyse sur les Dakarois et les migrants formés à Dakar) ou en cours de carrière, ils ont toujours plus de chances d'accéder à ce type d'emploi.

Les indépendants qui sont aînés parmi leurs frères et sœurs de même mère, ont deux fois plus de chances que les indépendants d'un autre rang de quitter leur emploi pour un emploi salarié. Cela pourrait signifier une volonté d'occuper un emploi au revenu régulier lorsque les charges familiales sont plus élevées : c'est souvent le cas pour les aînés du fait qu'étant les premiers à travailler parmi les enfants, ils sont susceptibles d'être plus sollicités que leurs cadets. Cette hypothèse demanderait à être vérifiée par une étude plus précise de la fratrie.

Les indépendants d'ethnie toucouleur avaient 3,7 fois plus de chances que les autres de devenir salariés. Les Diola semblent aussi avoir le même comportement mais le chiffre n'est plus significatif. A l'inverse, les indépendants mande et des diverses ethnies du Sud ou du Nord n'accédaient jamais au salariat après un emploi indépendant. Comme nous le disions plus haut à propos des spécialisations ethniques pour l'accès au premier emploi, ces variations doivent être replacées dans le contexte migratoire de chacune de ces ethnies.

L'itinéraire migratoire et la profession exercée avant le premier emploi indépendant à Dakar ne semblent pas avoir une grande influence sur les probabilités d'accès au salariat : les variations sont facilement imputables à la faiblesse des effectifs de sorte qu'on pourrait en conclure que les événements survenus dans un passé lointain ont peu d'influence sur l'itinéraire futur. Mais il serait hâtif de penser que, *a contrario*, le statut actuel est plus déterminant : on est surpris de la faible influence du type d'emploi indépendant occupé sur la probabilité de devenir salarié : ni le secteur, ni la tenue d'une comptabilité, ni le lieu d'exercice de l'activité n'ont d'influence sur cette probabilité. Seul le nombre d'employés apparentés à l'enquêté a une influence significative (négative) sur les chances de devenir salarié.

Cette faible influence de la pratique de l'activité indépendante souligne par contraste l'effet de l'instruction, prépondérant. On avait déjà vu que la formation en apprentissage avait peu d'influence sur l'accès au salariat : elle ne constitue ni un frein, ni un avantage. On voit maintenant que c'est, d'une manière générale, l'activité dans le secteur non enregistré (la plupart des apprentis et indépendants sont actifs dans ce secteur) qui n'a quasiment aucun effet sur le marché de l'emploi salarié. Les entreprises modernes ne rejettent pas les qualifications du secteur enregistré, elles les ignorent.

Tableau VII-8 Accès à l'emploi salarié après un emploi indépendant
Modèle semi paramétrique

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'événements | = 44 | | Echantillon n = 322 | | | | | | |
| Maximum de vraisemblance | =-161.09 | | chi2(38) = 137.96 | | | | | | |
| Pseudo R2 | = 0.2998 | | Prob > chi2 = 0.0000 | | | | | | |
| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | | | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
| **Niveau d'instruction complété:** | | | | | **Né à** | non migrant | [ref.] | - | - |
| - ne parle pas fr. | -1.3090 | .43334 | 0.003 | | **Dakar** | -rur---->Dk | -21.36 | 368.08 | 0.954 |
| - parle français | [réf.] | - | - | | | -rur-urb->Dk | | | |
| - cours préparatoire | - | - | - | | | -urb-->Dk | - | - | - |
| - cours élémentaire | .99626 | .6406 | 0.120 | | | -urb-urb->Dk | 2.879 | 1.5544 | 0.064 |
| - cours moyen | - | - | - | | | -urb-rur->Dk | -21.36 | 368.08 | 0.954 |
| - collège 6e | -1.5138 | 3433.2 | 1.000 | | **Né en** | | | | |
| - collège 5e | 3.4040 | 1.1785 | 0.004 | | **milieu** | ---------->Dk | -.97498 | .75715 | 0.198 |
| - collège 4e | .92342 | 1.1728 | 0.431 | | **urbain** | -urb---->Dk | - | - | - |
| - collège 3e | 2.5313 | .76631 | 0.001 | | | -rur---->Dk | 3.8580 | 1.3018 | 0.003 |
| - lycée 2e | 3.7513 | 1.1118 | 0.000 | | | -urb-rur->Dk | -21.36 | 368.08 | 0.954 |
| - lycée 1e | 19.0 | 219.85 | 0.931 | | | -rur-urb->Dk | | | |
| - lycée terminale | - | - | - | | | complexe->Dk | | | |
| - études techniques | 3.1962 | 1.3359 | 0.017 | | | | | | |
| - études supérieures | - | - | - | | | | | | |
| **Periodes de conjoncture connues** | | | | | **Né en** | ---------->Dk | - | - | - |
| **par chaque groupe de générations (*)** | | | | | **milieu** | -urb---->Dk | - | - | - |
| Générations < 55 | - | - | - | | **rural** | -rur---->Dk | - | - | - |
| 1930-44 55-59 | - | - | - | | | -urb-rur->Dk | -21.36 | 368.08 | 0.954 |
| 60-64 | 1.7455 | .55843 | 0.002 | | | -rur-urb->Dk | | | |
| 65-69 | 1.2255 | .6128 | 0.046 | | | -urb-urb->Dk | - | - | - |
| 70-74 | - | - | - | | | complexe->Dk | 1.0276 | 1.1776 | 0.383 |
| 75-79 | - | - | - | | | | - | - | - |
| 80-84 | - | - | - | | | | | | |
| 85-89 | -12.112 | 393.06 | 0.975 | | Rang parmi | aîné | .79378 | .38624 | 0.040 |
| Générations < 65 | -12.112 | 393.06 | 0.975 | | fr. & soeurs | cadet | - | - | - |
| 1945-54 65-69 | 2.3785 | .78873 | 0.003 | | de même mère | autre | [ref.] | - | - |

Tableau VII-8 Accès à l'emploi salarié après un emploi indépendant
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 70-74 | [ref.] | - | - | | | | |
| | 75-79 | - | - | - | | Wolof | [ref.] | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | | Lebou | - | - | - |
| | 85-89 | -1.9555 | 1.076 | 0.069 | | Toucouleur | 1.2121 | .50685 | 0.017 |
| Générations | < 75 | -12.112 | 393.06 | 0.975 | | Peul | - | - | - |
| 1955-64 | 75-79 | - | - | - | | Mande | -12.9 | 368.61 | 0.972 |
| | 80-84 | - | - | - | | Sereer | - | - | - |
| | 85-89 | - | - | - | | Diola | 1.4967 | 1.0573 | 0.157 |
| | | | | | | Divers nord | -12.9 | 368.61 | 0.972 |
| **Groupe d'âges** | < 15 | -12.30 | 342.94 | 0.971 | | Divers sud | -12.9 | 368.61 | 0.972 |
| **(*)** | 15-19 | - | - | - | | | | | |
| | 20-24 | - | - | - | | Non casté | [ref.] | - | - |
| | 25-29 | [ref.] | - | - | | Griot | -13.480 | 395.65 | 0.973 |
| | 30-34 | - | - | - | | Forgeron | - | - | - |
| | 35-39 | - | - | - | | Tisserand | -13.48 | 395.65 | 0.973 |
| | 40-44 | - | - | - | | Cordonnier | | | |
| | 45-49 | -12.30 | 342.94 | 0.971 | | Boisselier | | | |
| | 50-54 | -12.30 | 342.94 | 0.971 | | | | | |
| | 55 + | -12.30 | 342.94 | 0.971 | | Jamais confié | [ref.] | - | - |
| | | | | | | Confié avant 15 ans | - | - | - |
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | | |
| Cadre / techn. sup. / prof. libérales | | | | | | Tidiane | [ref.] | - | - |
| . secteur public | | -13.414 | 219.84 | 0.951 | | Mouride | - | - | - |
| . secteur privé | | - | - | - | | Khadria | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | | Layène | - | - | - |
| . secteur public | | - | - | - | | Autre musulman | - | - | - |
| . secteur privé | | -13.414 | 219.84 | 0.951 | | Chrétien | -2.2460 | 1.9098 | 0.240 |
| Petit personnel de service | | | | | | | | | |
| . secteur public | | -13.41 | 219.84 | 0.951 | | **Secteur d'activité avant la migration** | | | |
| . secteur privé | | | | | | **(pour les migrants formès hors Dakar)** | | | |
| Ouvrier ou artisan des services | | | | | | Agriculture | - | - | - |
| . secteur public | | -2.3739 | 1.3006 | 0.068 | | Armée / police | -10.785 | 502.32 | 0.983 |
| . secteur privé | | 1.1073 | .61876 | 0.074 | | | - | - | - |

Tableau VII-8 Accès à l'emploi salarié après un emploi indépendant
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Commerçant ou gestionnaire | | | | Bâtiment | 14.846 | 432.0 | 0.973 |
| . secteur moderne | - | - | - | Secteur public | - | - | - |
| . petit commerce | - | - | - | Commerce | - | - | - |
| Artisans d'art | -13.414 | 219.84 | 0.951 | Services | - | - | - |
| Autre artisan produc | -1.8902 | 1.5121 | 0.211 | | | | |
| Manoeuvre | - | - | - | Artisans art/product | - | - | - |
| Tradiprat. religieux | -13.414 | 219.84 | 0.951 | Elève | - | - | - |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | Autres inactifs | -10.785 | 502.32 | 0.983 |
| **Apprenti** | | | | **EMPLOI COURANT (suite):** | | | |
| avant la migration | -11.447 | 432.04 | 0.979 | **Lieu de travail** | | | |
| **Apprenti** à Dakar | - | - | - | Dans un local | [réf.] | - | - |
| | | | | A domicile | - | - | - |
| | | | | Marché avec cantine | - | - | - |
| **Période de chômage** | 1.1229 | 1.2302 | 0.362 | Marché sans cantine | - | - | - |
| | | | | Rue ou ambulant | -.64801 | .5162 | 0.210 |
| **Période de retour aux études** | 16.775 | 393.06 | 0.966 | **Comptabilité écrite** | - | - | - |
| **Période de retour à l'apprentissage** | - | - | - | **Nombre d'employés dans l'entreprise** | | | |
| | | | | Apparentés | -.96914 | .46719 | 0.038 |
| | | | | Non apparentés | - | - | - |
| **EMPLOI COURANT:** | | | | | | | |
| **Secteur d'activité** | | | | | | | |
| Industrie | 3.9143 | 237680 | 1.000 | | | | |
| Bâtiment | - | - | - | | | | |
| Commerce | - | - | - | | | | |
| Services | [ref.] | - | - | | | | |
| Artisans art/product | - | - | - | | | | |
| Agriculture/pêche | - | - | - | | | | |

## IV - La sortie du salariat précaire

La mobilité à l'issue du premier emploi se fait essentiellement, nous l'avons vu, vers des emplois de même nature, à l'exception du premier emploi salarié non enregistré et de certains emplois indépendants. On peut concevoir la sortie du premier emploi indépendant vers l'emploi salarié comme la recherche d'un emploi stable, puisqu'elle se fait généralement dans les premières années de l'activité indépendante. Mais la recherche d'un bon emploi se fait de plus en plus à partir du salariat même, par le passage du salariat précaire à un salariat non précaire ou à un emploi indépendant.

Nous entendons par salariat précaire, toute forme de salariat autre que le salariat enregistré (avec fiche de paie), mensualisée et à plein temps. C'est une définition plus large que celle de salariat non enregistré, puisqu'elle fait intervenir les critères de la régularité du traitement salarial (jour, semaine, mois, saison, à la tâche) et du temps de travail (plein temps ou non). Mais il faut garder à l'esprit que le critère comptable (fiche de paie) reste le principal qualificatif des emplois précaires.

Pour analyser la sortie du premier emploi précaire, nous avons considéré la première période d'emploi (et éventuellement les suivantes si elles sont aussi des périodes d'emplois précaires) jusqu'au changement vers un emploi d'une autre nature (emploi salarié non précaire ou emploi indépendant) ou jusqu'à une date de troncature (émigration ou date d'enquête).

La durée du salariat précaire est assez longue quelle que soit la génération. Dans les générations 1930-1944, l'estimateur de Kaplan-Meier montre que 62,7 % avaient occupé ce type d'emploi plus de 10 ans ; ils étaient 55,5 % dans les générations 1945-1954 et 63,1 % dans les générations 1955-1964. La durée médiane était de 16 ans dans le premier groupe, de 14 ans dans le second, et, sous réserve des petits effectifs, supérieure à 20 ans dans le dernier groupe. Le salariat précaire n'est donc pas une étape transitoire, et il peut se prolonger longtemps. Ainsi, dans le premier groupe de générations, 35,4 % avaient occupé un emploi salarié précaire plus de 25 ans, et 37,9 % dans le deuxième groupe de générations (les enquêtés du troisième groupe sont trop jeunes pour qu'on puisse faire le calcul). Certains enquêtés ont donc fait une véritable carrière dans ce type de salariat.

Or, nous l'avons vu plus haut, de plus en plus de jeunes occupent un premier emploi précaire à Dakar, même s'ils ont un niveau d'instruction élevé. La sortie de l'emploi précaire est donc du plus grand intérêt dans le contexte actuel de crise. La modélisation permet de voir quelles sont les catégories de travailleurs pour qui le salariat précaire n'est qu'une étape transitoire ou au contraire permanente.

### A - L'instruction est le facteur principal de la mobilité vers le salariat non précaire et vers l'emploi indépendant

Le niveau d'instruction détermine très largement le passage du salariat précaire au salariat non précaire. Parler le français ne facilite pas ce passage : ce n'est vraiment qu'à partir du niveau de la classe de 4e que l'on accède plus souvent (six fois plus que les enquêtés non scolarisés) au salariat non précaire, quoique les enquêtés de niveau CM aient eu aussi plus de chances d'y accéder (cinq fois plus que les non scolarisés). Les chances augmentent graduellement de la 4e à la terminale, le coeffi-

cient multiplicatif passant de 6 à un coefficient proche de l'infini (exp[6] = 403), qui traduit des chances quasi certaines pour les enquêtés du niveau terminale d'obtenir un jour un emploi salarié non précaire, même s'ils ont commencé leur carrière à Dakar par un emploi précaire.

Curieusement, aucun de ceux qui avaient suivi une scolarité technique n'avait pu obtenir un emploi salarié non précaire : il est vrai que les effectifs sont faibles, mais on remarquera qu'ils s'orientent préférablement vers l'emploi indépendant. Par ailleurs, les enquêtés ayant suivi des études supérieures avaient plutôt moins de chances que les enquêtés de niveau immédiatement inférieur (1re ou terminale), mais leurs chances restent tout de même largement supérieures (25 fois) par rapport aux enquêtés non scolarisés.

L'effet de l'instruction sur l'orientation vers l'emploi indépendant à partir du salariat précaire est simple à décrire : il est quasiment inverse de l'effet de l'instruction sur l'orientation vers le salariat non précaire. En effet, au-dessus du niveau primaire (on peut dire : pour l'ensemble des enquêtés scolarisés), les probabilités d'accéder à un emploi indépendant sont presque nulles après le salariat précaire.

### B - L'accès au salariat non précaire est limité par la crise des années 80

Jusqu'aux années 80, on observe peu de variations des chances d'accès au salariat non précaire. On remarque cependant qu'aucun des enquêtés n'avait accédé à ce type d'emploi au début des années 60, alors que leurs chances d'accéder à un emploi indépendant n'avaient pas évolué. Mais c'est surtout pendant les années 80 que l'effet de conjoncture se fait sentir : le passage au salariat non précaire, à partir du salariat précaire, est devenu plus difficile dès le début des années 80, particulièrement pour les générations 1945-1954 (division de chances par plus de 3,5 par rapport au groupe de générations précédent, au début des années 70). La baisse s'est accentuée après 85, surtout pour les jeunes générations (1955-1964) qui ont vu leurs chances divisées par 30.

Comme pour l'accès au premier emploi salarié enregistré, cela signifie que le bénéfice d'une instruction élevée est quasiment absorbé par l'effet de conjoncture : les jeunes gont non seulement plus de mal à occuper un emploi salarié à Dakar, mais s'ils trouvent malgré tout un emploi salarié précaire, ils auront aussi plus de mal à en sortir, à moins de se mettre à leur propre compte, c'est-à-dire à renoncer au salariat vers lequel ils s'étaient initialement destinés.

### C - Les jeunes générations passent de plus en plus par le salariat précaire avant d'occuper des emplois indépendants

En ce qui concerne le passage au statut d'indépendant, l'effet de conjoncture semble localisé sur les générations 1945-1954 qui, dans notre échantillon, n'avaient jamais accédé à l'emploi indépendant à partir du salariat précaire dans les années 85-89. C'est plutôt un effet de génération qui joue dans les années 70, les générations 1955-1964 avaient particulièrement accédé à un emploi indépendant alors que le groupe de générations précédent (1945-1954) n'y avait jamais accédé dans les mêmes groupes d'âges.

Il semble que, dans les années 70, un itinéraire particulier s'est développé pour les jeunes générations, car les passages vers l'emploi indépendant à partir du salariat précaire durant cette période, sont concomitants à un accès au premier emploi non enregistré plus fréquent pour ces mêmes générations dans les mêmes années chez les Dakarois et les migrants formés en partie à Dakar. Cela peut vouloir dire que l'accès à l'emploi indépendant se fait de plus en plus après une étape transitoire dans le salariat précaire, ou bien que l'échec dans le salariat (si l'on voit la précarité de l'emploi salarié comme une forme d'échec en comparaison de l'emploi salarié enregistré à plein temps mensuellement payé) mène à l'emploi indépendant. Nous pensons que la deuxième proposition l'emporte sur la première dans la mesure où l'accès à l'emploi indépendant se fait de préférence directement depuis l'apprentissage, et que parallèlement l'emploi salarié reste l'emploi stable par excellence, auquel on tentera d'accéder même si l'on a commencé sa carrière par un emploi indépendant (voir les résultats de l'analyse du passage du statut d'indépendant au statut de salarié).

### D - L'effet de l'origine sociale

Les enquêtés castéss ont généralement plus de mal à sortir du salariat précaire, à l'exception peut-être des boisseliers (qui s'orientent systématiquement vers l'emploi indépendant) et des griots. Parmi les différentes ethnies, les Peul et les Mandé ont plus de chance de s'orienter du salariat précaire vers un salariat non précaire. Enfin, rappelons que les Diola ne s'orientent jamais vers l'emploi indépendant à partir du salariat.

La religion n'a aucune influence pour la sortie du salariat précaire, que ce soit vers le salariat non précaire ou vers l'emploi indépendant.

Du point de vue de l'origine socio-professionnelle, les catégories extrêmes (fils de cadre du secteur public et fils de manœuvre) ont plus de chances (chacune neuf fois plus que les fils d'agriculteurs) d'accéder au salariat non précaire, et aucune chance d'accéder à l'emploi indépendant.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, avoir un père artisan dans la production ne prédispose pas à l'accession à l'emploi indépendant. Ce sont plutôt les fils d'employé peu ou pas qualifié du secteur public, ainsi que les fils de petit commerçant qui y accèdent, beaucoup plus que tous les autres (facteur multiplicatif : $\exp[4] = 55$, significatif au seuil de 1 %). Cela veut dire deux choses : d'abord, cela confirme qu'en ville, la transmission d'un savoir-faire et d'un capital ne joue pas dans les familles d'artisan traditionnel, ce qu'on avait déjà constaté à propos de l'accès au premier emploi indépendant. Il est d'ailleurs remarquable qu'aucun salarié de statut précaire employé chez un ascendant (généralement le père ou un oncle) n'ait accédé à l'emploi indépendant. Ensuite, cela signifie que l'accès à l'emploi indépendant peut être facilité dans les couches sociales moyennes urbaines : s'agit-il d'une aide parentale (formation d'un capital monétaire) ou simplement une question d'environnement social plus propice à la création d'entreprise ?

### E - L'effet de l'itinéraire avant la migration et l'effet du type de précarité de l'emploi salarié

La mobilité vers l'emploi indépendant est quasiment nulle pour les migrants ayant effectué plus d'une étape migratoire dans leur enfance ou avant leur arrivée à Dakar. Ceux-là s'orientent plus vers le salariat, ce qui témoigne sans doute d'une plus

grande capacité à accéder à un meilleur statut : remarquons d'ailleurs que ce sont les moins instruits qui sont les moins mobiles à la fois géographiquement et professionnellement.

Le secteur d'activité avant la migration n'a pas tellement d'effet sur l'accès au salariat non précaire, mais on remarque que les enquêtés qui avaient exercé dans le bâtiment ou dans l'artisanat de production, ainsi que ceux qui avaient travaillé dans le secteur public, n'avaient aucune chance d'obtenir un emploi salarié non précaire.

La formation par apprentissage n'a aucune incidence sur l'accès à l'emploi non précaire : elle n'est pas un handicap (ni non plus un avantage) pour la sortie du salariat précaire, vers un autre type d'emploi salarié ou même vers un emploi indépendant.

Il semble assez courant de sortir d'un emploi salarié précaire s'il est exercé dans le commerce : plus de trois fois par rapport à un emploi salarié dans les services, que ce soit pour une sortie vers un autre emploi salarié ou vers un emploi indépendant.

Le type de précarité le moins propice à la mobilité vers un emploi salarié non précaire est le salariat à temps partiel qui réduit les chances par 20. Cela signifie probablement que les opportunités sont moins grandes de s'assurer un meilleur emploi lorsqu'on est moins souvent sur son lieu de travail comme c'est le cas pour les travailleurs à temps partiel. Le passage vers le salariat non précaire se fait d'abord par l'obtention d'un emploi à temps plein.

Tableau VII-9 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi salarié précaire
Modèle semi paramétrique

Nombre d'événements = 68 Echantillon n = 244
Maximum de vraisemblance =-248.08 chi2(42) = 168.40
Pseudo R2 = 0.2534 Prob > chi2 = 0.0000

| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
|---|---|---|---|
| **Niveau d'instruction complété:** | | | |
| - ne parle pas fr. | - | - | - |
| - parle français | [réf.] | - | - |
| - cours préparatoire | -10.316 | 1366.6 | 0.994 |
| - cours élémentaire | - | - | - |
| - cours moyen | 1.3922 | .4171 | 0.000 |
| - collège 6e | - | - | - |
| - collège 5e | - | - | - |
| - collège 4e | 1.5852 | .60514 | 0.009 |
| - collège 3e | 3.1229 | .56974 | 0.000 |
| - lycée 2e | 3.2373 | .75341 | 0.000 |
| - lycée 1e | 3.29 | .90515 | 0.000 |
| - lycée terminale | 4.7279 | 1.006 | 0.000 |
| - études techniques | - | - | - |
| - études supérieures | 2.7535 | .68404 | 0.000 |
| **Periodes de conjoncture connues par chaque groupe de générations (*)** | | | |
| Générations < 55 | - | - | - |
| 1930-44 55-59 | - | - | - |
| 60-64 | -14.708 | 643.38 | 0.982 |
| 65-69 | - | - | - |
| 70-74 | - | - | - |
| 75-79 | - | - | - |
| 80-84 | - | - | - |
| 85-89 | - | - | - |

| | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
|---|---|---|---|---|
| **Né à** | non migrant | - | - | - |
| | -urb-urb->Dk | - | - | - |
| | | | | |
| **Né en** | ----------->Dk | - | - | - |
| **milieu** | -urb------->Dk | -1.1157 | .51482 | 0.030 |
| **urbain** | -rur------->Dk | -14.37 | 763.63 | 0.985 |
| | -urb-rur->Dk | | | |
| | -rur-urb->Dk | | | |
| | -rur-rur->Dk | | | |
| | complexe->Dk | | | |
| | | | | |
| **Né en** | ----------->Dk | [ref.] | - | - |
| **milieu** | -urb------->Dk | -1.1265 | .60080 | 0.061 |
| **rural** | -rur------->Dk | - | - | - |
| | -urb-rur->Dk | -14.37 | 763.63 | 0.985 |
| | -rur-urb->Dk | | | |
| | -urb-urb->Dk | - | - | - |
| | -r.-u.-u.>Dk | - | - | - |
| | complexe->Dk | -14.37 | 763.63 | 0.985 |
| Jamais confié | | [ref.] | - | - |
| Confié avant 15 ans | | - | - | - |
| Rang parmi | aîné | - | - | - |
| fr. & soeurs | cadet | - | - | - |
| de même mére | autre | [ref.] | - | - |

Tableau VII-9 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi salarié précaire
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Générations | < 65 | -14.708 | 643.38 | 0.982 | | | | |
| 1945-54 | 65-69 | - | - | - | Wolof | [ref.] | - | - |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | Lebou | - | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | Toucouleur | - | - | - |
| | 80-84 | -1.1311 | .65302 | 0.083 | Peul | 1.4797 | .56215 | 0.008 |
| | 85-89 | -1.4332 | .83175 | 0.085 | Mande | 1.0010 | .42370 | 0.018 |
| Générations | < 75 | -14.708 | 643.38 | 0.982 | Sereer | - | - | - |
| 1955-64 | 75-79 | - | - | - | Diola | 1.2970 | .63232 | 0.040 |
| | 80-84 | -.82233 | .45404 | 0.070 | Divers nord | - | - | - |
| | 85-89 | -2.6182 | .62372 | 0.000 | Divers sud | - | - | - |
| **Groupe d'âges** | < 15 | -14.805 | 1170.3 | 0.990 | Non casté | [ref.] | - | - |
| **(*)** | 15-19 | -1.5829 | .72197 | 0.028 | Griot | - | - | - |
| | 20-24 | - | - | - | Forgeron | -12.084 | 1379.8 | 0.993 |
| | 25-29 | .81571 | .30011 | 0.007 | Cordonnier | )-12.08 | 1379.8 | 0.993 |
| | 30-34 | [ref.] | - | - | Boisselier | ) | | |
| | 35-39 | - | - | - | | | | |
| | 40-44 | - | - | - | Tidiane | [ref.] | - | - |
| | 45-49 | - | - | - | Mouride | - | - | - |
| | 50-54 | )-14.80 | 1170.3 | 0.990 | Khadria | - | - | - |
| | 55 + | ) | | | Layène | - | - | - |
| | | | | | Autre musulman | - | - | - |
| | | | | | +Chrétien | - | - | - |
| **Dernière activité du père** | | | | | | | | |
| Cadre / techn. sup. / prof. libérales | | | | | **Secteur d'activité avant la migration** | | | |
| . secteur public | | 1.6244 | .71328 | 0.023 | **(pour les migrants formès hors Dakar)** | | | |
| . secteur privé | | - | - | - | Agriculteur | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | Industrie | - | - | - |
| . secteur public | | - | - | - | Bâtiment | -14.28 | 1135.8 | 0.990 |
| . secteur privé | | - | - | - | Secteur public | - | - | - |
| Petit personnel de service | | | | | Commerce | -14.28 | 1135.8 | 0.990 |
| . secteur public | | -14.022 | 1107.4 | 0.990 | Services | 1.5466 | .85317 | 0.070 |
| . secteur privé | | - | - | - | | | | |

Tableau VII-9 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi salarié précaire
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ouvrier ou artisan des services | | | | Chez particulier | - | - | - |
| . secteur public | - | - | - | Artisans art/product | -14.28 | 1135.8 | 0.990 |
| . secteur privé | - | - | - | Elève | - | - | - |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | Autres inactifs | - | - | - |
| . secteur moderne | -1.868 | .87378 | 0.032 | | | | |
| . petit commerce | - | - | - | | | | |
| Artisans d'art | -10.657 | 2083.3 | 0.996 | | | | |
| Autre artisan produc | - | - | - | | | | |
| Manoeuvre | - | - | - | | | | |
| Tradiprat. religieux | 1.8633 | .78565 | 0.018 | | | | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | | | | |
| **Apprenti** avant la migration | - | - | - | **EMPLOI COURANT (suite):** | | | |
| | | | | **Relation de parenté** | | | |
| | | | | **(si salarié au service d'un parent)** | | | |
| **Apprenti** à Dakar | 1.7209 | .78717 | 0.029 | Père/mère | -14.369 | 844.98 | 0.986 |
| | | | | Ascendant | - | - | - |
| **Période de chômage** | -.73995 | .77518 | 0.340 | Collatéral | -14.37 | 844.98 | 0.986 |
| | | | | Autre parent | | | |
| **Période de retour aux études** | -15.101 | 1303.5 | 0.991 | **Salarié non enregistré** | - | - | - |
| **Période de retour à l'apprentissage** | -15.101 | 1303.5 | 0.991 | **Régularité de paiement du salaire** | | | |
| | | | | Mois | [ref.] | - | - |
| **EMPLOI COURANT:** | | | | Semaine | - | - | - |
| **Secteur d'activité** | | | | Jour | - | - | - |
| Armée / police | - | - | - | Saison | 28.29 | 1499.6 | 0.985 |
| Industrie | - | - | - | A la tâche | - | - | - |
| Bâtiment | - | - | - | **Salarié temps partiel** | -2.606 | .58479 | 0.000 |
| Secteur public | - | - | - | | | | |
| Commerce | - | - | - | **Formation** | - | - | - |
| Services | [ref.] | - | - | | | | |
| Chez particulier | - | - | - | **Promotion** | - | - | - |

Tableau VII-9 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi salarié précaire
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Artisans art/product | - | - | - | | | | | | |
| Agriculture/pêche | -12.954 | 1011.2 | 0.990 | | | | | | |
| **Activité secondaire** | - | - | - | | | | | | |
| **Tranche de salaire en début de période (salaire déflaté de l'indice à la consommation des ménages africains de Dakar)** | | | | **Taux de croissance du salaire au cours de la période (%)** | | | **Carré du taux de croissance du salaire (%)** | | |
| –[ 1% | 1.2695 | .61146 | 0.038 | - | - | - | - | - | - |
| 1%–[ 5% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5%–[25% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 25%–[50% | .85357 | .35574 | 0.016 | -2.315 | 2.3233 | 0.319 | 23.681 | 7.7175 | 0.002 |
| 50%–[75% | [ref.] | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 75%–[95% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 95%–[99% | -1.292 | .55350 | 0.020 | - | - | - | - | - | - |
| 99%– | | | | - | - | - | - | - | - |
| **Cas d'information incomplète sur le salaire** | | | | **(salaire en francs CFA constants)** | | | | | |
| Salaire < 500 FCFA en début de période et < 1500 FCFA en fin de période | - | - | - | Salaire inconnu en début de période et connu en fin de période | -13.982 | 3220.0 | 0.997 | | |
| Salaire < 500 FCFA en début de période et > 1500 FCFA en fin de période | - | - | - | Salaire inconnu en fin de période | -11.459 | 1685.8 | 0.995 | | |

Tableau VII-10 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi indépendant
Modèle semi paramétrique

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'événements | = 32 | | Echantillon n = 244 | | | | | |
| Maximum de vraisemblance | = -94.83 | | chi2(31) = 102.70 | | | | | |
| Pseudo R2 | = 0.3513 | | Prob > chi2 = 0.0000 | | | | | |

| | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Niveau d'instruction complété:** | | | | **Né à** | non migrant | - | - | - |
| - ne parle pas fr. | - | - | - | | -urb-urb->Dk | 4.3733 | 1.7636 | 0.013 |
| - parle français | [réf.] | - | - | | | | | |
| - cours préparatoire | -19.318 | 820.86 | 0.981 | **Né en** | ————————>Dk | - | - | - |
| - cours élémentaire | - | - | - | **milieu** | -urb———>Dk | - | - | - |
| - cours moyen | -4.1751 | 1.360 | 0.002 | **urbain** | -rur———>Dk | -20.32 | 1825.9 | 0.991 |
| - collège 6e | -19.32 | 820.86 | 0.981 | | -urb-rur->Dk | | | |
| - collège 5e | | | | | -rur-urb->Dk | | | |
| - collège 4e | | | | | -rur-rur->Dk | | | |
| - collège 3e | - | - | - | | complexe->Dk | 3.6917 | 1.5864 | 0.020 |
| - lycée 2e | -19.32 | 820.86 | 0.981 | | | | | |
| - lycée 1e | | | | **Né en** | ————————>Dk | [réf.] | - | - |
| - lycée terminale | | | | **milieu** | -urb———>Dk | -20.32 | 1825.9 | 0.991 |
| - études techniques | - | - | - | **rural** | -rur———>Dk | | | |
| - études supérieures | -19.32 | 820.86 | 0.981 | | -urb-rur->Dk | | | |
| | | | | | -rur-urb->Dk | | | |
| **Periodes de conjoncture connues** | | | | | -urb-urb->Dk | | | |
| **par chaque groupe de générations (*)** | | | | | -r.-u.-u.>Dk | | | |
| Générations < 55 | - | - | - | | complexe->Dk | 2.7110 | 1.101 | 0.014 |
| 1930-44 55-59 | - | - | - | | | | | |
| 60-64 | -14.708 | 643.38 | 0.982 | Jamais confié | | [ref.] | - | - |
| 65-69 | - | - | - | Confié avant 15 ans | | - | - | - |
| 70-74 | - | - | - | | | | | |
| 75-79 | - | - | - | Rang parmi | aîné | - | - | - |
| 80-84 | - | - | - | fr. & soeurs | cadet | - | - | - |
| 85-89 | -16.88 | 2983.2 | 0.995 | de même mére | autre | [ref.] | - | - |

Tableau VII-10 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi indépendant
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Générations | < 65 | -16.88 | 2983.2 | 0.995 | | | | |
| 1945-54 | 65-69 | | | | Wolof | [ref.] | - | - |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | Lebou | - | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | Toucouleur | - | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | Peul | - | - | - |
| | 85-89 | -16.88 | 2983.2 | 0.995 | Mande | - | - | - |
| Générations | < 75 | -14.708 | 643.38 | 0.982 | Sereer | - | - | - |
| 1955-64 | 75-79 | 1.8616 | .81478 | 0.022 | Diola | -15.75 | 7614.1 | 0.998 |
| | 80-84 | - | - | - | Divers nord | | | |
| | 85-89 | - | - | - | Divers sud | - | - | - |
| **Groupe d'âges** | < 15 | -32.515 | 4001.4 | 0.994 | Non casté | [ref.] | - | - |
| **(*)** | 15-19 | - | - | - | Griot | - | - | - |
| | 20-24 | - | - | - | Forgeron | 4.8819 | 8426.7 | 1.000 |
| | 25-29 | - | - | - | Cordonnier | | | |
| | 30-34 | [ref.] | - | - | Boisselier | 14.153 | 5.0903 | 0.005 |
| | 35-39 | - | - | - | | | | |
| | 40-44 | -32.52 | 4001.4 | 0.994 | Tidiane | [ref.] | - | - |
| | 45-49 | | | | Mouride | - | - | - |
| | 50-54 | | | | Khadria | 1.1493 | .54705 | 0.036 |
| | 55 + | | | | Layène | - | - | - |
| | | | | | Autre musulman | - | - | - |
| **Dernière activité du père** | | | | | Chrétien | - | - | - |
| Cadre / techn. sup. / prof. libérales | | | | | **Secteur d'activité avant la migration** | | | |
| . secteur public | | -17.06 | 3931.6 | 0.997 | **(pour les migrants formés hors Dakar)** | | | |
| . secteur privé | | | | | Agriculteur | - | - | - |
| Technicien peu ou pas qualifié | | | | | Industrie | 6.886 | 1.8260 | 0.000 |
| . secteur public | | 1.8355 | .95804 | 0.055 | Bâtiment | -13.95 | 3089.3 | 0.996 |
| . secteur privé | | - | - | - | Secteur public | | | |
| Petit personnel de service | | | | | Commerce | | | |
| . secteur public | | 5.5348 | 1.3269 | 0.000 | Services | - | - | - |
| . secteur privé | | - | - | - | | | | |

Tableau VII-10 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi indépendant
*Modèle semi paramétrique (suite)*

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ouvrier ou artisan des services | | | | Chez particulier | -13.95 | 3089.3 | 0.996 |
| . secteur public | 1.4764 | .80054 | 0.065 | Artisans art/product | | | |
| . secteur privé | - | - | - | Elève | | | |
| Commerçant ou gestionnaire | | | | Autres inactifs | | | |
| . secteur moderne | - | - | - | | | | |
| . petit commerce | - | - | - | | | | |
| Artisans d'art | -17.06 | 3931.6 | 0.997 | | | | |
| Autre artisan produc | | | | | | | |
| Manoeuvre | | | | | | | |
| Tradiprat. religieux | - | - | - | | | | |
| Agriculteur | [ref.] | - | - | | | | |
| **Apprenti** | | | | **EMPLOI COURANT (suite):** | | | |
| avant la migration | - | - | - | **Relation de parenté** | | | |
| | | | | **(si salarié au service d'un parent)** | | | |
| **Apprenti** à Dakar | - | - | - | Père/mère | -27.69 | 71181 | 1.000 |
| | | | | Ascendant | | | |
| **Période de chômage** | - | - | - | Collatéral | - | - | - |
| | | | | Autre parent | - | - | - |
| **Période de retour aux études** | 16.588 | 116554 | 1.000 | **Salarié non enregistré** | - | - | - |
| **Période de retour à l'apprentissage** | -17.170 | 8342.1 | 0.998 | **Régularité de paiement du salaire** | | | |
| | | | | Mois | [ref.] | - | - |
| **EMPLOI COURANT:** | | | | Semaine | - | - | - |
| **Secteur d'activité** | | | | Jour | - | - | - |
| Armée / police | - | - | - | Saison | -19.877 | 58447. | 1.000 |
| Industrie | - | - | - | A la tâche | - | - | - |
| Bâtiment | - | - | - | **Salarié temps partie** | - | - | - |
| Secteur public | - | - | - | | | | |
| Commerce | - | - | - | **Formation** | - | - | - |
| Services | [ref.] | - | - | | | | |
| Chez particulier | -18.12 | 4362. | 0.997 | **Promotion** | - | - | - |

Tableau VII-10 Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi indépendant
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Artisans art/product | - | - | - | | | | | | |
| Agriculture/pêche | - | - | - | | Activité secondaire | - | - | - | |

| Tranche de salaire en début de période (salaire déflaté de l'indice à la consommation des ménages africains de Dakar) | | | | Taux de croissance du salaire au cours de la période (%) | | | Carré du taux de croissance du salaire (%) | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| -[ 1% | -14.502 | 3339.1 | 0.997 | - | - | - | - | - | - |
| 1%-[ 5% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5%-[25% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 25%-[50% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 50%-[75% | [ref.] | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 75%-[95% | -1.8503 | 1.0584 | 0.080 | -21.79 | 10.23 | 0.033 | - | - | - |
| 95%-[99% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 99%- | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

| Cas d'information incomplète sur le salaire (salaire en francs CFA constants) | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Salaire < 500 FCFA en début de période et < 1500 FCFA en fin de période | - | - | - | Salaire inconnu en début de période et connu en fin de période | .43946 | 26410. | 1.000 |
| Salaire < 500 FCFA en début de période et > 1500 FCFA en fin de période | 11.641 | 106376 | 1.000 | Salaire inconnu en fin de période | -16.262 | 10104 | 0.999 |

## V - L'entrée dans le salariat précaire en cours de carrière

La mobilité du salariat non précaire ou de l'emploi indépendant, vers un emploi salarié précaire est relativement peu fréquente. Dans les générations 1930-1944, plus de 95 % n'avaient jamais connu ce type de transition après 10 ans de vie professionnelle, et encore plus de 90 % après 20 ans. Dans les générations 1945-1954, les proportions étaient respectivement de 92,1 % et de 87,4 %. Dans les générations 1955-1964, 92,7 % n'avaient pas connu une transition vers le salariat précaire avant 10 ans de carrière, mais ce groupe était trop jeune pour qu'on puisse déjà évaluer la deuxième proportion.

Ces chiffres appellent deux remarques : d'abord, la transition vers le salariat précaire à partir d'un autre type d'emploi (salarié ou indépendant) est relativement rare. Cela provient du fait que d'une part, les indépendants sont très stables dans leur activité (la transition vers le salariat, précaire ou non, y est de toute façon peu fréquente), et que d'autre part, les emplois salariés non précaires (notamment dans le secteur moderne, en particulier public) sont aussi des emplois stables, souvent protégés, et donc peu soumis aux lois du marché de l'emploi [1]. Ensuite (cette deuxième remarque est moins optimiste), la transition vers le salariat précaire est possible tout au long de la carrière professionnelle. Il n'y a pas de durée limite au-delà de laquelle on serait exempt d'une telle mobilité.

En considérant le passage du salariat non précaire vers le salariat précaire, on aborde le problème de la dégradation des conditions d'embauche sur le marché de l'emploi dakarois. Quelles sont les catégories de salariés susceptibles de voir se dégrader leurs conditions de travail après un changement d'emploi ? C'est une transition rare mais elle mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où elle peut prendre de l'importance si les conditions du marché de l'emploi salarié vont en se dégradant, et si les secteurs auparavant relativement protégés (comme le secteur public) ne le sont plus.

Le problème ne se pose pas nécessairement dans les mêmes termes pour ce qui concerne le passage de l'emploi indépendant vers le salariat précaire. Il est possible que ce passage soit vu comme une certaine promotion sociale, même si le salariat précaire n'est pas la forme de salariat qu'on peut désirer le plus. Les résultats de la modélisation nous permettront d'interpréter cette forme de mobilité, en fonction des catégories d'emplois indépendants qu'elle concerne.

### A - Les origines sociales ont peu d'influence sur le passage vers le salariat précaire

La modélisation n'a pu déceler aucune influence des variables ethnique et religieuse. Les castes les plus nombreuses ne se distinguent pas non plus entre elles : les probabilités sont les mêmes que l'on soit griot, forgeron ou non-casté. Les castes numériquement faibles, en revanche, ne se dirigent jamais vers le salariat précaire, mais ce fait n'est peut-être dû qu'aux petits effectifs.

L'origine socio-professionnelle a un peu plus d'influence : les catégories extrêmes (les fils de cadres et de techniciens du secteur public d'une part, et, surtout, les fils de manœuvres d'autre part) se dirigent plus souvent vers le salariat précaire. Ce n'est cependant pas systématique puisque les fils de cadres du secteur privé, de petit employé du service public et les fils d'artisans ne connaissent pas cette forme de mobilité.

---

1 Rappelons que les « déflations » dans le secteur public sont quasi inexistantes avant l'enquête IFAN-ORSTOM, en fin 1989.

On ne peut donc dire que le salariat précaire concerne les catégories sociales les plus défavorisées : la précarité de l'emploi ne se transmet pas systématiquement.

Le parcours migratoire et professionnel semble plus déterminant. Les migrants en provenance du milieu urbain semblent moins enclin au salariat précaire, particulièrement s'ils ont effectué une ou deux étapes migratoires avant leur arrivée à Dakar. Mais les variations selon le parcours migratoire sont encore une fois difficiles à interpréter. Plus intéressant est l'influence du secteur d'activité avant la migration : les migrants ayant exercé une activité hors Dakar dans les secteurs public (armée, police et autres), de l'industrie, du commerce et du bâtiment n'ont jamais versé dans le salariat précaire à partir d'un emploi salarié non précaire ou d'un emploi indépendant. Les employés chez un particulier non plus, ce qui est à rapprocher du fait qu'aucun employé de ce type, s'il reçoit des fiches de paie mensuellement pour un travail à plein temps, ne s'était dirigé vers un emploi salarié précaire.

Ce sont les migrants provenant du secteur des services privés qui risquent d'occuper un emploi salarié précaire, soit trois fois plus que les migrants ayant exercé dans l'agriculture ou dans l'artisanat de production qui eux ne se distinguent pas des non-migrants. Ce ne sont donc pas nécessairement les catégories de migrants les plus traditionnelles qui subissent le plus le risque du salariat précaire. Les migrants chômeurs avant leur migration avaient pour leur part 11 fois plus de risque de 'tomber' dans le salariat précaire à partir d'un emploi salarié non précaire ou d'un emploi indépendant.

Les aînés (parmi les enfants de même mère) accèdent deux fois plus souvent que les enfants d'autres rangs au salariat précaire. Comme on l'a dit plus haut à propos de l'accès au premier emploi non enregistré, il faut certainement y voir un effet des contraintes familiales qui pèsent sur les fils aînés : obtenir un emploi coûte que coûte est nécessaire pour assumer les charges de soutien familial qui incombent souvent à ces aînés.

### B - Une mobilité qui touche tous les travailleurs quel que soit leur niveau d'instruction

Il est remarquable que le passage au salariat précaire à partir d'autres formes de salariat ou de l'emploi indépendant, dépende si peu du niveau d'instruction. En quelque sorte, non instruits comme très instruits, nul n'est à l'abri d'un déclassement dans le salariat précaire. Cependant, une catégorie fait exception : il s'agit des enquêtés de niveau CM ou ayant tout juste dépassé ce niveau : les risques des premiers étaient divisés par 2,7 et aucun des seconds (niveau 6$^{e}$) n'avait connu cette forme de mobilité. Il faut dire cependant que les enquêtés de ces niveaux d'instruction se dirigeaient principalement vers l'emploi indépendant, qui comme on le verra était moins propice à la mobilité vers le salariat précaire. Le niveau d'instruction, dans ce cas-là, joue certainement moins que le statut professionnel, et vient plutôt renforcer son effet.

### C - Une tendance inquiétante dans les années 80 : la mobilité vers le salariat précaire concernerait plutôt les travailleurs âgés, mais avant l'âge de leur retraite

L'effet de la crise de l'économie de traite de l'arachide dans la fin des années 50, ou alors l'anticipation de l'indépendance, ont peut-être joué sur le passage au salariat précaire : les travailleurs des générations 1930-1944 avaient vu leur risque de connaître cette forme de mobilité multiplié par 5,5 dans les années 1955-59.

Mais la tendance des années 80 est plus inquiétante. Bien que les cœfficients soient peu significatifs, on ne peut s'empêcher de remarquer que les probabilités sont plus élevées (de deux à trois fois) dans les années 80, non pas pour les plus jeunes, mais pour les générations 1930-1954. Etant donné qu'aucun travailleur n'avait connu cette mobilité après l'âge de 50 ans, on en déduit que ces probabilités plus élevées dans les années 80 concernent des travailleurs plutôt âgés mais n'ayant pas encore atteint l'âge de la retraite.

Cet effet de conjoncture mérite d'être suivi dans l'avenir : il est possible qu'il se confirme dans les années 90, affectant par exemple les générations 1945-1954 avant l'âge de la retraite, au moment où leur revenu est encore le revenu principal pour les dépenses de la famille.

### D - Une mobilité peu fréquente à partir de l'emploi indépendant, sauf après une période de chômage ou de retour en apprentissage

Par rapport à la plupart des salariés, les indépendants connaissent moins la mobilité vers le salariat précaire. Leurs chances sont en effet divisées par plus de 3,5 en comparaison des salariés dans le secteur des services privés. En fait, il n'y a guère que les salariés dans le secteur public qui aient des chances comparables (réduction par un facteur de 5 par rapport aux salariés des services privés) à celles des indépendants.

Cette moindre mobilité des indépendants est observée quel que soit leur secteur d'activité : c'est donc un phénomène lié avant tout au statut d'indépendant par opposition à celui de salarié. On n'observe d'ailleurs quasiment pas de différence selon les autres critères de différenciation entre indépendants (nombre de parents et non-parents dans l'entreprise, tenue d'une comptabilité, lieu de travail). Seuls les indépendants exerçant dans un marché avec cantine se distinguent des autres : aucun n'était devenu salarié précaire.

Le passage du statut d'indépendant à celui de salarié précaire n'est fréquent qu'après une période de reprise de la formation en apprentissage ou après un chômage de longue durée. Dans ces cas-là, la probabilité est multipliée par 6,7 par rapport aux salariés. Le chômage de longue durée après l'emploi indépendant est le signe d'un échec (au demeurant relativement rare chez les indépendants) : ces indépendants devenus chômeurs ont eu des difficultés à reprendre leur activité indépendante, et il semble donc que l'emploi salarié précaire devienne une alternative fréquente.

La reprise de l'apprentissage et son issue s'analyse différemment : reprendre une formation, après avoir goûté à l'activité indépendante, correspond certainement à l'espoir d'obtenir un meilleur emploi, notamment par l'accession au salariat. Il reste cependant à savoir si l'emploi salarié précaire satisfait cette ambition, et s'il ne correspond pas finalement à un compromis : l'apprentissage n'est pas la meilleure voie pour accéder à un emploi salarié. On remarque d'ailleurs que les enquêtés (salariés ou indépendants) ayant repris des études ne s'orientent jamais vers le salariat précaire, ce qui confirme bien le rapprochement entre type de formation (moderne ou traditionnel) et type d'emploi (enregistré ou non).

### E - Une mobilité qui touche les salariés du moderne

Chez les salariés, comme on l'a dit plus haut, les employés du secteur public sont moins susceptibles de passer au salariat précaire. C'est aussi le cas des salariés chez des particuliers et des salariés dans le secteur artisanal qui ont la chance d'occuper un emploi enregistré : ces emplois sont plutôt rares dans ces secteurs, mais l'on voit qu'ils sont plus stables puisqu'aucun n'avait débouché vers un emploi salarié précaire. Les salariés employés dans l'entreprise d'un de leur ascendant (père, mère, oncle, etc.) ne se dirigent jamais non plus vers le salariat précaire.

L'effet de la promotion dans l'entreprise est très significatif : les salariés promus ont six fois moins de risques que les autres d'échouer dans le salariat précaire. La promotion interne est un signe de la stabilité dans l'entreprise, et il est donc logique de voir que ces salariés moins mobiles soient aussi les moins susceptibles de connaître une mobilité inter-entreprise vers un salariat précaire.

On sera peut-être surpris de constater que le chômage de longue durée n'est pas un facteur de mobilité du salariat non précaire vers le salariat précaire : il n'y a aucune différence significative entre les salariés en exercice (ou ayant connu une période de chômage inférieur à 6 mois) et les salariés devenus chômeurs pour une longue période. Il faudrait pouvoir analyser les différents groupes de chômeurs de longue durée (ce que nous ne pouvons faire à partir de notre échantillon : trop peu d'enquêtés ont connu une période de chômage de plus de 6 mois au cours de leur carrière), mais en attendant des études plus précises, on peut dire que le chômage ne mène pas nécessairement à une dépréciation du statut salarié.

La reprise d'une formation en cours de carrière semble plutôt positive : aucun enquêté ayant repris les études ou l'apprentissage n'avait ensuite occupé un emploi salarié précaire. Cela ne nous surprend guère en ce qui concerne la reprise des études, mais on remarque que la reprise de l'apprentissage a un effet opposé chez les indépendants, dont la probabilité d'accéder à un emploi salarié précaire après reprise de l'apprentissage était multipliée par 6,7 par rapport aux salariés en exercice. Cette différence de sort ne doit pas être seulement attribuée à la différence de statut avant la reprise d'une formation en apprentissage : il est en fait probable que les salariés et les indépendants, lorsqu'ils reprennent une formation en apprentissage, le font dans des conditions et des entreprises très différentes. Dans le cas des salariés, il s'agit pour la plupart de stages en entreprise généralement moderne (favorables à l'emploi non précaire), tandis que pour les indépendants, il s'agit d'apprentissage dans des entreprises non enregistrées.

Tableau VII-11 Entrée dans le salariat précaire en cours de carrière
Modèle semi paramétrique

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'événements = 63 | | | | Echantillon n = 864 | | | | |
| Maximum de vraisemblance = -400.89 | | | | chi2(57) = 267.82 | | | | |
| Pseudo R2 = 0.2504 | | | | Prob > chi2 = 0.0000 | | | | |
| | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| | | Coef. | Ec.Type | P>\|t\| |
| **Niveau d'instruction complété:** | | | | | Wolof | [ref.] | - | - |
| - ne parle pas fr. | | - | - | - | Lebou | - | - | - |
| - parle français | | [réf.] | - | - | Toucouleur | - | - | - |
| - cours préparatoire | | - | - | - | Peul | .68273 | .5068 | 0.178 |
| - cours élémentaire | | - | - | - | Mande | - | - | - |
| - cours moyen | | -.93925 | .40523 | 0.020 | Sereer | - | - | - |
| - collège 6e | | -15.460 | 1246.4 | 0.990 | Diola | .67350 | .52383 | 0.199 |
| - collège 5e | | 1.1196 | .69792 | 0.109 | Divers | - | - | - |
| - collège 4e | | -14.724 | 957.23 | 0.988 | | | | |
| - collège 3e | | - | - | - | Tidiane | [ref.] | - | - |
| - lycée 2e | | - | - | - | Mouride | .61306 | .26554 | 0.021 |
| - lycée 1e | | - | - | - | Khadria | - | - | - |
| - lycée terminale | | - | - | - | Layène | - | - | - |
| - études techniques | | - | - | - | Autre musulman | - | - | - |
| - études supérieures | | -.964 | 1.0419 | 0.355 | Chrétien | - | - | - |
| **Periodes de conjoncture** | | | | | **Dernière activité du père:** agricult.[ref] | | | |
| Générations | < 55 | - | - | - | Cadre / techn. supérieur / prof. libérales | | | |
| 1930-44 | 55-59 | 1.1046 | .40511 | 0.006 | . secteur public | - | - | - |
| | 60-64 | - | - | - | . secteur privé | -14.228 | 540.92 | 0.979 |
| | 65-69 | - | - | - | Technicien peu ou pas qualifié | | | |
| | 70-74 | - | - | - | . secteur public | 1.0917 | .40485 | 0.007 |
| | 75-79 | - | - | - | . secteur privé | .87820 | .42583 | 0.039 |
| | 80-84 | .82437 | .58532 | 0.159 | Petit personnel de service | | | |
| | 85-89 | 1.1219 | .86603 | 0.195 | . secteur public | -14.228 | 540.92 | 0.979 |

Tableau VII-11 Entrée dans le salariat précaire en cours de carrière
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Générations | < 65 | - | - | - | . secteur privé | - | - | - |
| 1945-54 | 65-69 | .92350 | .75796 | 0.223 | Ouvrier ou artisan des services | | | |
| | 70-74 | [ref.] | - | - | . secteur public | - | - | - |
| | 75-79 | - | - | - | . secteur privé | - | - | - |
| | 80-84 | .71774 | .33720 | 0.033 | Commerçant ou gestionnaire | | | |
| | 85-89 | - | - | - | . secteur moderne | - | - | - |
| Générations | < 75 | - | - | - | . petit commerce | - | - | - |
| 1955-64 | 75-79 | - | - | - | Artisans d'art | - | - | - |
| | 80-84 | - | - | - | Autre artisan produc | -14.228 | 540.92 | 0.979 |
| | 85-89 | - | - | - | Manoeuvre | 2.3588 | .78716 | 0.003 |
| | | | | | Tradiprat. religieux | -1.375 | 1.0760 | 0.201 |
| **Groupe** | 12-14 | 2.2760 | .84081 | 0.007 | | | | |
| **d'âges** | 15-19 | - | - | - | Non casté | [ref.] | - | - |
| | 20-24 | - | - | - | Griot | - | - | - |
| | 25-29 | [ref.] | - | - | Forgeron | - | - | - |
| | 30-34 | -1.434 | .39658 | 0.000 | Tisserand/Cordonnier | -13.49 | 1449.4 | 0.993 |
| | 35-39 | -1.1184 | .45678 | 0.014 | Boisselier | | | |
| | 40-44 | -1.4442 | .66064 | 0.029 | | | | |
| | 45-49 | -2.0001 | .92329 | 0.030 | Rang parmi aîné | - | - | - |
| | 50-59 | -15.963 | 630.24 | 0.980 | fr. & soeurs cadet | - | - | - |
| | | | | | de même mére autre | [ref.] | - | - |
| **Né à** | non migrant | -15.028 | 612.67 | 0.980 | | | | |
| **Dakar** | -rur———->Dk | - | - | - | Jamais confié | [ref.] | - | - |
| | -rur-urb->Dk | 1.0377 | .89908 | 0.248 | Confié avant 15 ans | - | - | - |
| | -rur-rur->Dk | -15.028 | 612.67 | 0.980 | | | | |
| | -urb———->Dk | - | - | - | **Secteur d'activité avant la migration** | | | |
| | -urb-urb->Dk | - | - | - | **pour les migrants formés hors Dakar** | | | |
| | -urb-rur->Dk | .48735 | 22901. | 1.000 | Agriculteur | - | - | - |
| | -u.-u.-r.>Dk | -15.028 | 612.67 | 0.980 | Armée / police | -14.04 | 575.87 | 0.981 |
| **Né en** | ———————->Dk | - | - | - | Industrie | | | |
| **milieu** | -urb———->Dk | -1.1297 | .75473 | 0.134 | Bâtiment | | | |
| **urbain** | -rur———->Dk | -15.03 | 612.67 | 0.980 | Secteur public | | | |

Tableau VII-11 Entrée dans le salariat précaire en cours de carrière
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | -urb-rur->Dk | ) | | | Commerce | ) | | |
| | -rur-urb->Dk | ) | | | Services | 1.8188 | .45440 | 0.000 |
| | -rur-rur->Dk | ) | | | Chez particulier | -14.04 | 575.87 | 0.981 |
| | -u.-r.-r.>Dk | 31.455 | 1117. | 0.978 | Artisans art/product | - | - | - |
| | -complexe>Dk | -15.028 | 612.67 | 0.980 | Elève | - | - | - |
| | | | | | Autres inactifs | 1.9615 | .62097 | 0.002 |
| **Né en** | ——————>Dk | [ref.] | - | - | | | | |
| **milieu** | -urb———>Dk | - | - | - | | | | |
| **rural** | -rur———>Dk | -.9771 | .59172 | 0.099 | **Apprenti** | | | |
| | -urb-rur->Dk | - | - | - | **avant la migration** | -1.7830 | 1.1642 | 0.126 |
| | -rur-urb->Dk | - | - | - | **à Dakar** | - | - | - |
| | -urb-urb->Dk | -15.028 | 612.67 | 0.980 | | | | |
| | -r.-u.-u.>Dk | - | - | - | **A connu le salariat précaire lors** | | | |
| | -complexe>Dk | - | - | - | **du premier emploi** | .78213 | .29470 | 0.008 |
| **EMPLOI COURANT INDEPENDANT** | | | | | **EMPLOI COURANT SALARIE** | | | |
| **(réf: salarié dans les services)** | | | | | **Secteur d'activité** | | | |
| | | -1.6764 | .37730 | 0.000 | Armée / police | - | - | - |
| | | | | | Industrie | - | - | - |
| **branche d'activité des indépendants** | | | | | Bâtiment | - | - | - |
| Industrie | | - | - | - | Secteur public | - | - | - |
| Bâtiment | | - | - | - | Commerce | 1.4207 | 1.0867 | 0.191 |
| Commerce | | - | - | - | Services | [ref.] | - | - |
| Services | | [ref.] | - | - | Chez particulier | -16.49 | 4392.1 | 0.997 |
| Artisans art/product | | - | - | - | Artisans art/product | -18.386 | 22895. | 0.999 |
| Agriculture/pêche | | - | - | - | Agriculture/pêche | - | - | - |
| **Lieu de travail des indépendants** | | | | | **Lien de parenté si au service d'un parent** | | | |
| Dans un local | | [réf.] | - | - | Père / Mère | [ref.] | - | - |
| A domicile | | - | - | - | Autre ascendant | -15.930 | 10124. | 0.999 |
| Marché avec cantine | | -14.16 | 1530.8 | 0.993 | Collatéral | - | - | - |
| Marché sans cantine | | - | - | - | Autre parent | - | - | - |

Tableau VII-11 Entrée dans le salariat précaire en cours de carrière
Modèle semi paramétrique (suite)

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Rue ou ambulant | - | - | - | Sans lien | - | - | - | | |
| | | | | Association | -16.01 | 7540.4 | 0.998 | | |
| **Comptabilité écrite des indépendants** | | | | | | | | | |
| | - | - | - | **Formation durant le salariat** | | | | | |
| | | | | | - | - | - | | |
| **Nombre d'employés des indépendants** | | | | | | | | | |
| Apparentés | - | - | - | **Promotion durant le salariat** | | | | | |
| Non apparentés | - | - | - | | -1.8497 | .35008 | 0.000 | | |
| **Période de chômage** | | | | **Période de chômage** | | | | | |
| après emploi indép. | 1.5647 | .773 | 0.043 | après salariat | - | - | - | | |
| **Période de retour aux études** | | | | **Période de retour aux études** | | | | | |
| après emploi indép. | -14.288 | 11341 | 0.999 | après salariat | -16.424 | 5278.6 | 0.998 | | |
| **Période de retour à l'apprentissage** | | | | **Période de retour à l'apprentissage** | | | | | |
| après emploi indép. | -15.101 | 1303.5 | 0.991 | après salariat | -16.424 | 5278.6 | 0.998 | | |
| **Tranche de salaire en début de période (salaire déflaté de l'indice à la consommation des ménages africains de Dakar)** | | | | **Taux de croissance du salaire au cours de la période** | | | **Carré du taux de croissance du salai** | | |
| —[ 1% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 1%—[ 5% | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| 5%—[25% | - | - | - | -1798.6 | 767.12 | 0.019 | - | - | - |
| 25%—[50% | .8184 | .3027 | 0.007 | 25.575 | 13.052 | 0.050 | - | - | - |
| 50%—[75% | [ref.] | - | - | - | - | - | 16630. | 14967. | 0.26 |
| 75%—[95% | -1.2768 | .54786 | 0.020 | - | - | - | - | - | - |
| 95%—[99% | - | - | - | - | - | - | 16353 | 985338 | 0.097 |
| 99%— | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Tableau VII-11 Entrée dans le salariat précaire en cours de carrière
Modèle semi paramétrique (suite)

| **Cas d'information incomplète sur le salaire** | | | | **(salaire en francs CFA constants)** | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Salaire < 500 FCFA en début de période et < 1500 FCFA en fin de période | - | - | - | Salaire inconnu en début de période et connu en fin de période | -15.54 | 6518.9 | 0.998 |
| Salaire < 500 FCFA en début de période et > 1500 FCFA en fin de période | -15.28 | 129520 | 1.000 | Salaire inconnu en fin de période | - | - | - |

## VI - Synthèse sur la mobilité professionnelle

Si l'on devait énoncer des principes généraux, et sur le long terme, de la mobilité professionnelle à Dakar, on dirait que le premier emploi occupé à Dakar est déterminant pour la suite de la carrière. On doit donc accorder une grande importance à la formation des jeunes par les études ou l'apprentissage qui les orientent vers telle ou telle activité. Une fois le premier emploi obtenu, la mobilité entre statut est en principe peu fréquente.

Cependant, la crise des années 80 a perturbé fortement cet ordre des choses. L'enquête ménage montrait déjà la précarité de l'emploi salarié dans les jeunes générations pour l'année 1989 (année de l'enquête) ; les données longitudinales montrent que cela n'a pas été toujours le cas et que la situation actuelle est le produit d'une certaine dégradation de l'emploi salarié : non seulement, les conditions de travail sont plus précaires pour les jeunes générations, mais l'accession et le maintien à de tels emplois sont devenus difficiles. Ceci résulte à la fois de la limitation des emplois dans le secteur public et de la précarisation des emplois dans le secteur privé. On constate d'ailleurs que le salariat non précaire n'est pas irrévocable : la transition vers le salariat précaire est possible tout au long de la carrière professionnelle, et ceci quel que soit le niveau d'instruction ou le milieu de provenance. Le passage au salariat précaire qu'on observe chez certains travailleurs quelques années seulement avant l'âge de leur retraite, confirme l'importance de la crise du marché de l'emploi salarié dakarois.

Même si la formation est le facteur principal qui explique l'orientation en début et en cours de carrière, le bénéfice d'une instruction élevée peut dans certain cas être quasiment absorbé par l'effet de conjoncture : les jeunes ont non seulement plus de mal à occuper un emploi salarié à Dakar dans les années 80, mais s'ils trouvent malgré tout un emploi salarié précaire, ils auront aussi plus de mal à en sortir, à moins de se mettre à leur propre compte, c'est-à-dire à sortir du salariat vers lequel ils s'étaient initialement dirigés. Nous avions souligné à propos de l'accès au premier emploi, que le prolongement du chômage des jeunes est le résultat de l'inadéquation de la formation scolaire avec l'offre d'emploi sur le marché dakarois. L'installation pour compte propre après une période transitoire dans le salariat précaire est le prolongement, dans le cours de la vie active, de cette inadéquation entre offre et demande.

Plusieurs interprétations sont possibles à propos de la transition vers l'emploi indépendant à partir du salariat. Sans avoir d'autres éléments que ceux exposés plus haut (il nous faudrait des informations plus qualitatives), nous pensons que l'emploi salarié est généralement préféré à l'emploi indépendant, surtout en début de carrière, même si le premier est généralement moins stable que le second. L'installation pour compte propre à partir du salariat nous semble être plutôt subie que choisie : en effet, si l'installation pour compte propre procédait d'un choix ou d'une ambition, elle intéresserait les plus qualifiés (plus instruits), les plus susceptibles d'accumuler connaissances et capital (salariés mensualisés du secteur moderne), et les salariés dans la force de l'âge (plutôt dans la quarantaine que proche de la soixantaine). Or, ce n'est pas le cas : l'installation pour compte propre après le salariat est plutôt l'alternative à la dégradation des conditions de vie, soit pour les salariés au tournant de la retraite, soit pour les jeunes salariés, et en général pour les salariés travaillant dans des conditions précaires. Il faut ajouter à cela que l'apparente stabilité dans l'emploi indépendant (qui plaide en faveur de l'installation pour compte propre) n'est pas un gage d'amélioration des conditions de travail et des revenus.

CHAPITRE VIII

# CONCLUSION GÉNÉRALE

Les conclusions que l'on peut tirer de l'analyse de l'insertion et de la mobilité professionnelles à Dakar sont de plusieurs ordres. Le bilan méthodologique est globalement positif : l'analyse quantitative des biographies nous a permis dans une large mesure de répondre aux questions que nous nous posions au début de cette étude. Certaines lacunes et directions de recherche doivent cependant être évoquées : elles concernent le manque de données de cadrage au niveau national, et certaines améliorations des modèles et des méthodes de calcul pour l'analyse des biographies.

Le bilan de l'analyse de l'emploi est négatif : quel que soit l'angle d'observation, le marché de l'emploi dakarois apparaît profondément en crise. Les emplois salariés se raréfient et se précarisent, surtout pour les jeunes, tandis que le secteur non enregistré n'a pas pris le relais, probablement parce qu'il n'en a pas les capacités. Quelques réformes de structures sont nécessaires, notamment pour corriger l'inadéquation entre la formation et le niveau technologique des entreprises. Les tendances pour les années 90 ne laissent présager rien de bon : en effet, la conjoncture n'était sans doute pas au plus bas au moment de l'enquête, en 1989. Les 'déflations' opérées dans le secteur public à partir de 1990, risquent d'aggraver la situation, pour deux raisons : d'une part, les départs 'volontaires' ont eu lieu dans un contexte défavorable à l'embauche, et d'autre part, rien ne dit que les salariés des entreprises modernes soient en mesure de créer leur propre entreprise.

## I - Directions de recherche méthodologique

L'enquête rétrospective est incontestablement l'enquête quantitative la plus économique. C'est un critère de choix qu'il ne faut pas négliger. Le rapport entre les coûts (de collecte et de traitement), les délais de restitution des informations et les possibilités d'analyse leur sont favorables, en particulier dans les pays en voie de développement qui souvent ne disposent pas de système statistique satisfaisant. Dans ce contexte, les enquêtes auprès des ménages représentent un compromis qui permet de faire le lien entre les phénomènes macro-économiques et les réalités sociales au niveau du groupe domestique.

Les difficultés rencontrées dans l'analyse ne résident pas principalement dans la forme et le contenu de l'enquête. Elles se situent en amont et en aval de la collecte, du fait d'un manque patent d'informations de cadrage, et du fait de la complexité de l'analyse des biographies.

### A - Nécessité d'un observatoire économique

Les données sur l'emploi au Sénégal manquent de profondeur historique, de fiabilité et d'exhaustivité. Les informations élémentaires font défaut pour assurer le cadrage statistique d'enquêtes plus spécifiques. L'enquête IFAN-ORSTOM n'avait

pas pour fonction première de restituer des informations de base, mais plutôt de les étayer, de les expliquer, de les approfondir. Mais en l'absence de ces informations, il a bien fallu faire confiance à nos données pour reconstruire l'évolution passée, tout en gardant à l'esprit que cette enquête garde les lacunes du recueil rétrospectif. Le manque d'informations de base est à l'origine de beaucoup d'incertitudes dans les analyses. Il est difficile, sans garde-fous, de tracer les limites de fiabilité de nos données, et pour cela, beaucoup de conclusions restent à l'état d'hypothèses.

Pour éviter ces incertitudes, il est nécessaire de mettre en place au Sénégal un véritable observatoire statistique, pour l'économie en général et pour l'emploi en particulier. Sa mise en place est longue et le bénéfice d'un tel observatoire ne peut être vu qu'au bout de quelques années. Mais c'est le seul moyen d'obtenir des séries statistiques fiables réutilisables pour des analyses spécifiques. Les informations collectées par ce moyen n'ont pas besoin d'être très complexes si elles peuvent être combinées avec des enquêtes plus pointues sur échantillon représentatif d'entreprises ou de ménages.

L'idée d'un observatoire économique n'a rien de très original. C'est ce qu'ont mis en place à peu près tous les pays industrialisés, et chacun sait que le manque d'informations est un aspect du sous-développement. La difficulté résidera bien plutôt dans la couverture d'un tel observatoire : il faudra créer des procédures spécifiques de collecte d'informations sur le secteur non enregistré. La difficulté est moins technique que politique : il s'agira d'éviter les tentations de fiscalisation du secteur non enregistré sous prétexte de cette collecte. Dans un contexte de crise des finances de l'Etat, il est bien évidemment tentant de chercher de nouvelles ressources fiscales. La plupart des entreprises non enregistrées ne survivraient probablement pas à de tels contrôles, et les répressions qui accompagnent généralement ces mesures transformeraient des entreprises saines en entreprises illégales.

### B - Amélioration du questionnaire biographique

Le bilan de la collecte des biographies est positif. Le recueil des dates de début et de fin de période d'emploi a été fait dans des conditions qui permettent une bonne maîtrise du temps d'observation. Le système mis au point dans l'enquête IFAN-ORSTOM pour établir la succession des événements approximativement datés s'est montré efficace. L'enquête biographique qui s'est déroulée au début de l'année 1992 à Bamako, et qui a utilisé un questionnaire bâti sur le même modèle que celui de l'enquête IFAN-ORSTOM, devrait constituer un second test pour la collecte et l'analyse biographiques.

Cependant, quelques corrections méritent d'être apportées au questionnaire biographique. D'abord, le statut dans la profession n'a pas été recueilli pour les périodes d'activité hors Dakar. Nous avons pu corriger en partie cette erreur en repérant les périodes d'apprentissage, à partir de l'intitulé de l'activité tel que transcrit par l'enquêteur sur le questionnaire. Mais les périodes d'emploi salarié et les périodes d'emploi indépendant hors Dakar n'ont pas pu être distinguées lorsqu'elles ont eu lieu hors Dakar. Dans le même ordre d'idées, il serait souhaitable de poser une question aux salariés sur le type d'entreprise dans laquelle ils travaillent ou ont travaillé, de façon à mieux discerner, parmi les salariés qui n'ont pas de fiche de paie, ceux qui travaillent pour des entreprises non enregistrées et ceux qui travaillent pour des entreprises modernes.

Ensuite, le repérage des dates de fin de cycle scolaire aurait été utile pour mieux analyser le déroulement de la scolarité, notamment dans le cas de reprise des études (rappelons que nous ne disposions que de l'âge en fin d'étude et du niveau d'instruction au moment de l'enquête). Les étapes de l'apprentissage pourraient aussi être mieux explicitées, notamment le passage d'apprenti à ouvrier dans les entreprises non enregistrées.

Enfin, les transitions d'une période à une autre, et notamment lors de la recherche d'un nouvel emploi, sont des moments flous qu'on aimerait rendre plus nets par des questions sur le temps et les modalités de recherche d'emploi.

Par ailleurs, dans la perspective d'une étude plus approfondie du rapport entre les groupes statutaires et l'itinéraire professionnel, il serait intéressant de poser des questions plus précises sur le rang de l'enquêté dans sa fratrie. Il est possible que la variable sexe vienne perturber le rôle du rang : ainsi un homme peut être l'aîné de ses frères et avoir une ou plusieurs soeurs aînées, de sorte qu'on ne pourra saisir son rôle éventuel de soutien de famille en tant qu'aîné.

A côté de cela, il y a des souhaits d'améliorations qui sont à peine réalisables. On sait les périodes d'activité secondaires toujours mal saisies dans les questionnaires rétrospectifs (nous n'en avons d'ailleurs pas fait l'exploitation), mais on ne voit pas comment on pourrait être plus précis sans préjudice à la collecte de l'ensemble de l'itinéraire professionnel. De la même façon, on souhaiterait plus d'informations sur les revenus, notamment des indépendants, mais l'on sait que même dans les enquêtes revenus-consommation, ce type d'informations est difficile à obtenir et pas forcément fiable. Rappelons d'ailleurs que les résultats de notre analyse sur les revenus des salariés sont relativement décevants (voir annexe 4), sans qu'on puisse dire encore si cela est imputable à la collecte ou à la technique d'analyse.

### C - Pratique de l'analyse biographique

Le succès d'une enquête rétrospective tient, en dernier lieu, à la cohérence de la collecte et de l'analyse. Il ne sert à rien de mener de telles enquêtes si l'on ne tient pas compte de la dimension temporelle dans le traitement statistique. Or, les techniques d'analyse quantitative des biographies paraissent difficilement accessibles, pour plusieurs raisons.

Bien que le modèle dit 'modèle à risques proportionnels' ait été mis au point il y a 20 ans par COX, ce n'est qu'à la fin des années 80 que les concepteurs de logiciels proposent cette procédure statistique. Avant, on se contentait de logiciels-maisons, distribués gratuitement mais sans garantie de parfait fonctionnement, car conçus par des chercheurs et non par des professionnels de l'informatique. On est toujours confronté à ce problème lorsqu'une nouvelle technique d'analyse statistique est mise au point.

Cela dit, le consommateur n'a plus beaucoup d'excuses : en 1992, le marché s'est largement ouvert. Le premier logiciel à proposer le modèle à risques proportionnels parmi ses procédures était BMDP. Il est probable que la procédure PHREG proposée par SAS (en 1991 seulement) va contribuer à la popularité de l'analyse des biographies déjà souvent utilisée. Les utilisateurs de la micro-informatique préféreront sans doute, comme nous, la procédure COX du logiciel STATA plus convivial et moins consommateur de temps et d'espace.

La difficulté réside moins dans la technologie (elle n'est plus inaccessible) que dans la formation du chercheur. Tout d'abord, l'analyse quantitative des biographies est très peu enseignée dans les institutions de langue française, ce qui tient sans doute au fait que l'école probabiliste en démographie y est plutôt minoritaire. Alors que dans les milieux de la recherche anglo-saxonne, ces techniques sont largement utilisées et dépassent le cadre strict de la démographie pour atteindre la sociologie et l'économie, elles n'ont fait qu'une apparition récente dans les sciences humaines francophones.

Or l'apprentissage de ces techniques est assez lent, même si le calcul (informatique) est somme toute assez rapide. La dimension du temps, de la durée, doit sans cesse être intégrée dans le raisonnement et dans la mise au point du modèle. La difficulté est avant tout conceptuelle : il s'agit de définir le temps, l'événement, les variables... de façon à produire du sens et non pas du chiffre. On peut d'autant plus se tromper sur le modèle qu'on cède facilement à la tentation du résultat rapide.

Il existe de nombreux ouvrages théoriques sur l'analyse des biographies, mais l'utilisateur est généralement désœuvré lorsqu'il lui faut passer à la pratique. Les manuels vendus avec les logiciels sont plutôt laconiques pour le novice, en particulier sur tout ce qui concerne la constitution de fichiers informatiques. Il y a un travail de programmation parfois lourd, et ce travail n'apparaît jamais dans les résultats publiés. Pourtant, il n'est pas inutile de faire un petit tour par les cuisines pour mieux apprécier les plats. En somme, il manque un '*researcher's digest*' pour les adeptes de l'analyse des biographies.

### D - Améliorations des techniques de calculs

Depuis la mise au point du modèle à risques proportionnels, de nombreux auteurs ont proposé diverses variantes du modèle de base et en ont comparé les mérites et limites. Curieusement, peu de propositions ont été faites pour l'amélioration de la procédure du calcul de régression : aucun logiciel ne propose actuellement une méthode d'estimation robuste pour les modèles de COX. Les méthodes classiques utilisent principalement la moyenne et la variance pour estimer les coefficients de régression, alors qu'on préfère souvent utiliser la médiane (ou un autre indice de tendance centrale) et l'écart absolu à la médiane (MAD, ou une autre mesure de dispersion) pour donner un plus faible poids aux valeurs aberrantes ou extrêmes. La généralisation de ce mode de calcul ne pourrait qu'améliorer la robustesse des estimations.

Dans le même ordre d'idées, il serait souhaitable de développer le repérage et le contrôle des valeurs extrêmes : c'est actuellement possible pour le modèle de base, mais on n'a pas encore trouvé de moyen de calculer les résidus (*generalized residuals*) dans le cas d'un modèle avec variables indépendantes fonction du temps. Ce type de variable pose aussi problème lorsqu'on veut prendre en compte l'hétérogénéité non observée et tester son importance dans les modèles non paramétriques.

Nous avons montré (annexe 3) que les interactions entre effets de période et effets de génération peuvent être importants. Il est toujours utile de créer une nouvelle variable, résultat du croisement entre deux variables, afin de tester les interactions. Les données risquent, sans la prise en compte des interactions, d'invalider le principe du 'toutes choses égales par ailleurs'. Or, il est très difficile de tester toutes les interactions entre deux ou plusieurs variables. Il n'y a pas de méthode *ad hoc* pour cet aspect important du travail de 'cuisine'.

Enfin, on aimerait voir se développer la recherche sur les troncatures à gauche. Il s'agit probablement moins d'un problème de calcul que d'un problème conceptuel : la réponse dépend essentiellement de la conception qu'on a du temps d'observation et de l'homogénéité de la population soumise au risque. La solution habituelle consiste à analyser l'échantillon en groupes homogènes selon le temps d'observation (ce que nous avons fait, par exemple, en distinguant migrants et non-migrants) : mais on aimerait pouvoir comparer dans un même modèle ces différents groupes tout en conservant la cohérence selon le temps. On peut imaginer une procédure où la population soumise au risque en début d'observation pourrait s'accroître de la population migrante en cours d'observation. Pour l'instant, on a recours à des astuces, comme de créer une variable pour les temps hors observation, pour laquelle le coefficient calculé tend vers moins l'infini, signifiant une probabilité nulle d'occurrence de l'événement et un retrait de la population soumise au risque.

### E - Nécessité d'intégrer l'analyse des biographies et l'analyse des activités au sein du ménage

Les analyses sur l'insertion professionnelle des femmes nous ont amené à proposer des pistes de recherche sur les relations qui existent entre formation du ménage et itinéraire professionnel. A l'avenir, les interactions entre vies familiale et professionnelle devraient être analysées autant pour les femmes que pour les hommes. Il serait souhaitable d'intégrer l'itinéraire résidentiel dans l'analyse, afin d'offrir une image complète de la formation des ménages.

D'une manière générale, les analyses biographiques menées auprès des individus devraient être combinées avec des analyses de la structure des ménages et de leur formation. Pour mener de telles études, on peut imaginer articuler une enquête biographique du type IFAN-ORSTOM, et des enquêtes plus qualitatives sur les activités et les revenus des ménages. Mais il est essentiel, pour que ces deux types d'analyse soient intégrés et non simplement juxtaposés, de conserver la dimension temporelle. La véritable avancée méthodologique consisterait à introduire l'analyse biographique dans l'analyse de l'évolution de la structure du ménage. Or, les techniques actuelles ne permettent pas l'analyse biographique au niveau du ménage : l'unité statistique reste l'individu, et le passage à l'unité ménage est un défi aux principes des statistiques actuelles, et singulièrement à l'analyse des biographies.

## II - Le marché de l'emploi dakarois : synthèse et perspectives

Du point de vue de l'analyse du marché de l'emploi, l'approche longitudinale nous a apporté beaucoup. La gêne que nous avons éprouvée en raison du manque de données historiques sur l'emploi au Sénégal, nous avons tenté de la dépasser en traçant l'évolution d'une génération à l'autre, ou d'une période à l'autre, de chaque phénomène étudié. L'approche biographique est bien adaptée à ce genre d'exercice. Elle montre que l'état actuel du marché de l'emploi est le produit d'une histoire : histoire des entreprises, histoire de la ville, histoire des habitants de la ville.

L'origine sociale joue parfois d'une manière importante (et parfois inattendue), comme on l'a vu à propos des citadins forgerons, des migrants mouride, des layenne, etc. Les analyses révèlent des filières d'accès à l'emploi, et confirment l'importance des réseaux sociaux dans les processus d'embauche et dans la création des emplois indé-

pendants. Mais ces analyses de l'origine sociale nous intéressent moins en tant que telles (bien qu'elles constituent souvent des pistes de recherche sociologique intéressantes), mais en tant qu'elles révèlent l'importance relative, pour certaines étapes de la vie professionnelle, des structures sociales par rapport aux structures du marché de l'emploi. Dans cette conclusion, nous préférons orienter l'essentiel de notre commentaire sur l'évolution du marché de l'emploi au plan macro-économique, à l'échelle de la ville. En synthétisant les diverses conclusions d'étapes, nous tenterons d'identifier des moments de continuité ou de rupture dans la constitution de la main-d'œuvre dakaroise.

## A - La rigidité du marché de l'emploi salarié accroît les effets de la crise des années 80

### 1) Une contradiction énorme entre la formation scolaire et la disponibilité des emplois salariés

Au Sénégal, le système d'éducation se conforme au fonctionnement de l'administration publique. On y enseigne avant tout les connaissances générales, pour former une hiérarchie sociale fondée sur la maîtrise de la langue française et des procédures (des 'formalités') administratives. Le système scolaire était en bonne correspondance avec les entreprises tant qu'elles étaient contrôlées par un Etat de type jacobin, hérité de l'administration coloniale. Dans ce système, le statut de salarié confère quasiment une rente au travailleur, étant donné qu'il sera très difficile à son employeur de le licencier.

En effet, depuis l'indépendance et jusqu'à un passé récent, la législation du travail était particulièrement rigide, que ce soit dans le service public et l'administration ou dans les entreprises privées. Cela n'a pas peu contribué à former une image très positive (du point de vue du travailleur) de l'emploi salarié, avec pour idéal-type celle du fonctionnaire à vie. On s'accorde à dire (BERG, 1990 ; VALETTE, 1991) que dans les entreprises (enregistrées) soumises à cette législation, le rapport des forces était globalement très favorable aux salariés. C'était d'ailleurs une des exigences de la Banque mondiale, dans le cadre du Plan d'ajustement structurel, que les lois du travail soient refondues pour mieux correspondre aux normes internationales en la matière. Dans les recherches futures, il serait intéressant de mettre en rapport les statistiques sur l'emploi (l'observatoire économique que nous appelons de nos vœux) et l'évolution de la législation des entreprises et du contexte institutionnel.

L'ambition de tout instruit est donc d'accéder par la connaissance scolaire à un poste salarié, puisque l'instruction est un gage de rente salariale, et la rentabilité n'est pas le critère principal de réussite. La correspondance avec le monde de l'entreprise productive n'est pas immédiate. La formation technique est assurée au sein de l'entreprise, de sorte qu'au moment de l'embauche, les connaissances priment sur les compétences, et l'on reproduit dans les entreprises publiques (et parapubliques) les schémas de l'administration publique. Ces entreprises offrent un modèle avant tout idéologique pour les autres entreprises et pour la population active en général. Que la réalité, notamment durant la crise des années 80, vienne contredire le modèle, ne le rend pas inoffensif pour autant : le modèle de la rente salariale fonctionne toujours comme référent, et ce référent rend difficile les réformes de structure du système de formation et d'embauche.

Ainsi, il s'est produit un décalage énorme entre les aspirations des jeunes instruits, et les offres d'emplois salariés, en particulier dans le secteur public. Dans les années 80, on a assisté au blocage des embauches dans ce secteur, tandis que la crise économique avait depuis quelques années déjà posé un frein aux recrutements dans les entreprises privées. Cette situation contraste fortement avec la période précédente où l'État poussait à la sénégalisation du personnel de l'administration et des entreprises (y compris étrangères) travaillant sur son sol. On peut dire que cet objectif était atteint lorsque, au début des années 80, cette véritable doctrine de la Puissance Publique (ROCHETEAU, 1982) qui s'étendait à l'ensemble des grandes et moyennes entreprises du Sénégal, a fait place à une politique de désengagement, pour faire face à une crise économique de plus en plus évidente.

En conséquence, les chances d'accès à l'emploi salarié pour les jeunes ont quasiment atteint leur niveau le plus bas à la fin de la décennie 80, autant dans les secteurs public que privé, alors que dans le même temps le niveau scolaire s'est amélioré. Imaginons un père devenu, au lendemain de l'indépendance, salarié dans une entreprise moderne avec un niveau scolaire ne dépassant pas le primaire ; il aura quelques chances de voir son fils travailler dans le même type d'entreprise en 1990, seulement s'il a réussi à l'envoyer à l'école jusqu'au niveau terminale ou supérieur. Étant donné que le fils n'aura pas plus de chances d'obtenir un emploi salarié que le père à son époque, on imagine aisément les frustrations du père... et du fils dans le cas où il n'obtiendrait pas un tel emploi. Les grèves et les manifestations d'élèves et d'étudiants ne sont sans doute pas étrangères à ce décalage entre les aspirations des jeunes instruits et les potentialités du marché de l'emploi.

**2) La précarisation des emplois salariés gagne de l'importance dans le secteur moderne**

La crise des années 80 a donné lieu à une précarisation des emplois salariés. D'après nos calculs, il semble que les emplois offerts par le secteur moderne sont de plus en plus précaires. Les jeunes qui débutent leur carrière dans la précarité, ont peu de chances dans les années 80 d'obtenir un meilleur statut salarié, tandis que les chances d'accès à l'emploi indépendant n'ont pas augmenté. On assistera probablement dans les prochaines années à la banalisation du salariat précaire, quel que soit le niveau d'instruction atteint.

Cette situation est la conséquence de deux contraintes : d'abord, les entreprises modernes ont subi de plein fouet une crise qui semble avoir eu des conséquences sur l'emploi dès le milieu des années 70 ; ensuite, le poids de la législation du travail, notamment en ce qui concerne l'embauche sur contrat à durée déterminée, était trop fort pour permettre le renouvellement de la main-d'œuvre. Les entreprises modernes n'ont pas pu jouer la concurrence sur le marché de l'emploi, ce qui a eu pour effet le blocage des embauches de longue durée, et le développement du salariat précaire.

Le problème de la précarisation du salariat ne se pose pas seulement en début de carrière. Il ne faudrait pas croire que les travailleurs expérimentés et parfois instruits sont à l'abri de la précarité, même après avoir accédé au salariat non précaire. Les résultats de nos analyses montrent en effet que, durant les années 80, le

déclassement vers le salariat précaire n'épargne ni les salariés ayant un niveau d'instruction élevé, ni les salariés en fin de carrière dans les entreprises modernes, avant même l'âge de leur retraite. Ce mouvement est assez inquiétant dans la mesure où il risque d'être accentué par les mesures déflationnistes dans le secteur public.

### B - Le secteur non enregistré n'a pas pris le relais sur le marché de l'emploi

Les faibles potentialités du marché de l'emploi salarié amènent à s'interroger sur les potentialités de la main-d'œuvre à créer ses propres emplois. Peut-on trouver du côté de la petite entreprise les solutions au déficit de l'offre d'emploi sur le marché des entreprises modernes ?

#### 1) Les structures traditionnelles de la petite entreprise n'aident pas à son développement

L'entreprise dakaroise de production ou de services n'est pas, contrairement à ce qu'affirme la théorie sur l'armée de réserve, particulièrement investie par les migrants (voir la discussion théorique dans le chapitre introductif). Le statut migratoire n'apparaît jamais comme une variable discriminante dans nos analyses sur l'artisanat. L'accès à l'emploi indépendant dépend essentiellement du niveau d'instruction et de la formation en apprentissage, et, pour les migrants, de l'activité antérieure à la migration.

Les emplois indépendants de la production ne sont pas particulièrement occupés par les migrants directement en provenance du milieu rural mais plus généralement par les jeunes Dakarois dont les parents appartiennent à des milieux socio-professionnels traditionnels (agriculteurs, artisans). Par ailleurs, dans la branche des services, l'accès aux emplois indépendants dépend moins de l'origine sociale, et plus de la formation. La formation en apprentissage, plus exigeante dans les services que dans la production, assure une maîtrise de techniques relativement peu développées, mais qui intéressent encore les entreprises modernes.

En l'absence de filières techniques dans l'enseignement public et étant donné le faible niveau technologique des entreprises artisanales à Dakar, il semble illusoire de compter actuellement sur une véritable relance de l'emploi par la création de la petite entreprise. La majorité des indépendants n'a pas la capacité de production pour développer l'embauche, tandis que la baisse de la consommation des ménages rend la concurrence plus forte et la création de nouvelles entreprises difficile.

Par ailleurs, le commerce n'a pas une capacité d'absorption considérable en termes d'emplois, malgré son rôle indéniable d'activités de subsistance. Le développement des activités commerciales les plus lucratives tient essentiellement à la consommation de biens pour la plupart importés, ce qui n'est pas fait pour soutenir la production des biens nationaux, et, partant, la création d'emplois au Sénégal. Les conséquences sont faciles à deviner : en l'absence de croissance des activités nationales, les revenus nationaux diminuent et avec eux la consommation finale des ménages, de sorte que le commerce international lui-même subit le retour du bâton.

A l'opposé du commerce international, subsiste un petit commerce de rue, où les femmes tiennent maintenant une place importante. Ce petit commerce de micro-détail contribue à la distribution des produits alimentaires en provenance des zones maraîchères. On peut se demander, tant est grand le nombre des intermédiaires entre le producteur et le consommateur (certains petits commerçants achètent des

produits sur le marché pour les revendre dans les quartiers ou sur le pas de leur porte), si au fond ces activités ne devraient pas être analysées comme des formes de redistribution des revenus plutôt que comme du véritable commerce. Dans le même ordre d'idées, comment interpréter le commerce que pratiquent certaines femmes en ramenant de régions ou de pays (parfois lointains) des produits (pagnes, basins, bijoux, colifichets, etc.) qu'elles revendent la plupart du temps à crédit sans jamais être sûres de récupérer leurs dus ? Nous regrettions de ne pouvoir saisir mieux ce type d'activités, souvent déclarées comme secondaires, mais les enquêté(e)s ne s'y trompent pas : si on a du mal à saisir ce genre d'activités, c'est aussi parce qu'elles ne génèrent pour la plupart pas de revenus réguliers, et peut-être pas de revenus du tout. En revanche, ce commerce génère derrière lui une longue procession de transactions : l'argent ne cesse de circuler sans qu'on sache très bien où il se fixe.

**2) Le salariat conserve une image positive qui rend difficile son renoncement**

Rien ne nous permet de dire que l'emploi indépendant constitue l'aboutissement du salariat dans le secteur moderne. L'hypothèse de l'itinéraire triphasé (apprentissage de base dans le secteur informel, acquisition de techniques modernes par le salariat, retour au secteur informel par l'emploi indépendant) est totalement contredite par les observations. Non seulement les apprentis ont peu de chances d'accéder au salariat, mais l'accès à l'emploi indépendant ne dépend pas de la formation antérieure au salariat. De plus, les salariés les plus susceptibles d'avoir acquis des techniques modernes (ceux du secteur public et de l'industrie) se sont nettement moins orientés que les autres vers l'emploi indépendant. Cette situation ne semble pas particulière au Sénégal. La mobilité du salariat vers l'emploi indépendant est tout aussi faible, par exemple, en milieu urbain ivoirien : en 1985, moins de 20 % des entrepreneurs du secteur informel étaient passés par le salariat avant d'occuper leur emploi actuel (LACHAUD, 1988 : 81).

A Dakar, ce sont les salariés au statut précaire qui ont le plus de chances de devenir indépendants. En fait, l'emploi indépendant après le salariat semble plutôt subi que choisi. On remarque par exemple que c'est après l'âge de la retraite (55 ans au Sénégal), au moment où la plupart n'ont plus de revenus réguliers (les retraités bénéficiant d'une pension sont très minoritaires au Sénégal) et non pas en pleine force de l'âge (et de travail) que certains salariés deviennent indépendants. Ces 'vieux' salariés ne seraient probablement jamais devenus indépendants en l'absence de crise pendant les années 80.

Parallèlement, les salariés des plus jeunes générations connaissent aussi le passage à l'emploi d'indépendant durant ces années de crise : c'est un phénomène récent symptomatique de la difficulté des jeunes à trouver un emploi salarié non précaire. En somme, les salariés, pour différentes raisons selon leur âge et le moment de leur carrière, semblent ne s'être orientés vers l'emploi indépendant qu'après avoir épuisé leurs ressources sur le marché de l'emploi salarié.

Le salariat projette une image positive : non seulement on n'y renonce que par absence de moyens, mais on tentera d'y accéder dès qu'il s'en offre l'opportunité. Ainsi, l'abandon d'un emploi indépendant en début de carrière a été observé pendant les années 60 pour les générations nées avant 1945, mais ne s'est pas repro-

duit ensuite dans les plus jeunes générations : sans la crise des années 70 et surtout des années 80, il est probable que les jeunes indépendants auraient été plus nombreux à se présenter aux guichets des entreprises modernes. Les règles du marché sont dans ce cas déterminantes : l'accès des indépendants à l'emploi salarié dépend essentiellement de leur niveau d'instruction. Leur expérience professionnelle ne leur donne aucun avantage sur les jeunes chômeurs et apprentis.

En résumé, les règles du marché de l'emploi, fixées par les entreprises modernes, font peu cas de la formation dans le secteur non enregistré. Le salariat stable dans une entreprise moderne est la référence sur le marché de l'emploi urbain, référence à laquelle on se soustrait seulement si les chances d'accès à ce type d'emploi sont limitées du fait d'une conjoncture difficile ou d'un niveau d'instruction insuffisant.

### C - La crise des années 80 n'avait pas encore abouti, au début des années 90, à des changements de structure du marché de l'emploi dakarois

La crise des années 80 a abouti à une plus grande mobilité sur le marché de l'emploi salarié et une relative fixation dans le secteur non enregistré. La mobilité de l'emploi salarié n'est pas synonyme de flexibilité, mais de précarisation. Les emplois salariés sont à la fois moins nombreux et moins stables. Quelles sont les conséquences d'un tel changement ?

#### 1) Le Plan d'ajustement structurel, avant 1990, n'a eu que des conséquences négatives sur l'emploi

Les années de crise sont la conséquence de l'inadéquation entre un système fondé sur le principe de la rente salariale, et les contraintes de rentabilité rendues d'autant plus aiguës que les principales richesses naturelles du Sénégal ne sont plus en mesure d'assurer le renouvellement de cette rente. L'arachide est en crise, le phosphate ne l'a pas remplacée et les espoirs mis dans la pêche et le tourisme ont été plutôt déçus. Les trente années d'indépendance n'ont pas suffi pour voir émerger des entreprises productives et concurrentielles sur les marchés national et mondial.

Une fois atteint l'objectif légitime de sénégalisation du personnel des institutions et des entreprises, il était nécessaire de faire face à l'aggravation de la situation économique. En ce sens, la limitation des embauches dans le secteur public et parapublic n'était pas condamnable en soi. Mais, force est de constater que le blocage des embauches dans ce secteur a eu des conséquences immédiates sur l'accès au premier emploi. Ce changement est venu renforcer une tendance, déjà observée depuis les années 70, de limitation des recrutements dans le secteur privé.

Les emplois salariés offerts semblent être de plus en plus précaires et conduire à des mobilités non voulues du salariat vers l'emploi indépendant. L'emploi indépendant n'a pas cependant remplacé l'emploi salarié pour les jeunes à la recherche de leur premier emploi. En termes de revenus, il n'a certainement pas non plus remplacé l'emploi salarié : la baisse de la consommation des ménages limite la plupart des activités indépendantes à des activités de subsistance. Ces activités sont de plus en plus occupées par des femmes, qui contribuent ainsi, au prix d'un travail peu rémunéré, à assurer les dépenses de leur famille.

La crise des années 80 a eu pour conséquence de renforcer la dépendance envers les aînés (ANTOINE, 1991b). En l'absence de nouvelles ressources salariées, les jeunes, lors de périodes de chômage de plus en plus longues et inévitables, ont dû compter sur des parents plus âgés (leur père ou leur frère, et de plus en plus leur mère ou leur sœur) et occuper, de plus en plus tard, des emplois de moins en moins stables. Le retard d'entrée dans la vie active a quelques conséquences sur la constitution des ménages, qui se fait aussi plus tard (ANTOINE, 1991b) : les jeunes couples n'ont pas toujours les moyens de s'installer hors de chez leurs parents. Il s'est probablement opéré une substitution d'une main-d'œuvre masculine jeune par une main d'œuvre féminine plus âgée. Cette substitution n'est pas tant discernable au niveau du marché de l'emploi salarié, étant donné son actuelle fermeture, qu'au niveau des activités non enregistrées. Le lieu de prédilection pour évaluer les conséquences d'une telle substitution est le ménage. On peut avancer l'hypothèse qu'au sein du ménage, les activités (et les revenus) deviennent de plus en plus hétérogènes et complexes.

On voit ainsi comment des entreprises du secteur moderne ont un effet structurant sur l'ensemble des emplois, enregistrés et non enregistrés. Cet effet ne se réduit pas à la sous-traitance (relativement marginale à Dakar) ou au transfert de technologie dans la petite production marchande, comme le suggère la théorie du centre et de la périphérie. C'est au sein du ménage qu'il faut rechercher cet effet structurant.

**2) Les solutions à la crise de l'emploi passent par une réforme profonde des structures de formation et d'accession à l'emploi, dans les secteurs enregistré ou non enregistré**

Les années 90 n'augurent rien de bon : le blocage des emplois salariés s'accompagne maintenant de mesures déflationnistes dans le secteur public et para-public. Les salariés qui offraient précisément l'image de l'emploi stable par excellence, ne sont plus à l'abri des forces du marché.

Mais la situation n'est pas encore arrivée au point où la classe politique au pouvoir ne se satisfait plus de la rente qu'elle perçoit d'une économie sénégalaise moribonde. En fait, il faut bien constater que l'aide internationale est venue combler la différence et a constitué – constitue encore – une nouvelle rente.

En somme, il n'y a pas de création d'emplois possible sans une réforme des structures du pouvoir. La création d'entreprises modernes et créatrices d'emplois est à ce prix. L'aide que l'on peut apporter aux entreprises n'a qu'un résultat superficiel si un environnement favorable à la production nationale n'est pas créé dans le même temps. Pour cela il faut une véritable volonté politique, renonçant à ses privilèges, et qui assume des réformes depuis le système scolaire jusqu'à la législation des entreprises et du travail, en passant par le système fiscal. Les bailleurs de fond du Sénégal comme le patronat sénégalais sont d'ailleurs bien conscients que les questions politiques sont à l'origine du retard que prend le pays dans son développement économique.

L'ampleur des réformes est tellement énorme et l'issue tellement incertaine qu'il apparaît un peu vain de tirer les conséquences pratiques de nos conclusions sur le marché de l'emploi dakarois. Si loin du terrain politique, la recherche que nous

menons ne peut aboutir qu'à des propositions somme toute faciles, ou banales. Ce n'est que dans la confrontation avec des contraintes de temps, de budget, de disponibilité des hommes et des moyens, que nos conclusions pourraient vraiment prendre leur sens pratique.

Il nous semble que la formation devrait être mieux adaptée aux besoins de l'entreprise de production ou de services. Dans un système éducatif réformé, les filières d'enseignement seraient diversifiées de telle façon que les entreprises n'aient pas à assumer seules les charges de la formation. La formation des jeunes est en grande partie assurée par les entreprises non enregistrées. C'est un phénomène incontournable qu'il faut valoriser. D'abord, on peut imaginer un enseignement général qui tienne compte de l'orientation des jeunes vers l'apprentissage. Ensuite, plutôt que d'ignorer (de mépriser, au fond) la formation dans ces entreprises, il serait parfaitement possible de la mettre en valeur (notamment auprès des entreprises modernes) en proposant des examens pratiques aux apprentis. Il s'agirait de sanctionner les niveaux de compétence des jeunes formés hors du système éducatif officiel, et de leur donner la possibilité d'entrer sur le marché de l'emploi salarié [1].

On a beaucoup parlé du dynamisme commerçant en Afrique et au Sénégal en particulier. Il est incontestable que le commerce attire beaucoup de monde, même si les espoirs d'enrichissement rapide sont bien souvent déçus. Dans un contexte de baisse de la consommation et du pouvoir d'achat, la recherche des marchés et des clients n'est pas chose aisée. C'est un métier en soi, que les petits entrepreneurs se doivent pourtant de pratiquer en même temps que leur activité productive, et souvent à son détriment. Dès lors, il serait souhaitable de dissocier la fonction productive de la fonction commerçante dans le secteur non enregistré [2].

Pour favoriser l'émergence d'une culture de l'artisanat urbain, il serait souhaitable de faciliter la transmission des ateliers et du savoir-faire familial. L'expérience, la formation et la possession d'outils sont des atouts essentiels pour le jeune artisan : la transmission familiale facilite considérablement l'installation pour compte propre, d'autant plus qu'elle s'accompagne de la transmission d'une clientèle. Il est important d'encourager cette transmission, par exemple en subventionnant les entreprises familiales.

Les aménagements du secteur non enregistré, même s'ils nous paraissent nécessaires, n'auront sans doute pas l'impact que peuvent avoir les investissements dans le secteur moderne. Le secteur non enregistré a beau occuper la majorité de la

---

1 A cet effet, on peut imaginer un certificat d'apprentissage à points : l'apprenti aurait la possibilité de passer certaines épreuves dans des établissements spécialisés et de cumuler ainsi des points de compétence selon son niveau atteint ; la formation nécessaire pour obtenir ce certificat serait enseignée aux artisans-chefs des petites entreprises par des instructeurs formés par l'Etat, et la prise en charge des apprentis pourrait être facilitée par des subventions.

2 On peut imaginer la création de 'marchés d'entreprises' : des espaces concurrentiels aménagés en ateliers artisanaux, sur le modèle du marché artisanal de Soumbédioune. Ils seraient situés plutôt en banlieue pour offrir des produits au goût et à portée des Sénégalais et non des touristes, et de façon à satisfaire la demande intérieure. Le client pourrait s'adresser à un intermédiaire qui connaît les prix et les qualités des produits proposés par les artisans, et qui comme les *niouro-men* de Sandaga serait intéressés à la vente (EBIN, 1992) ; il assurerait de plus la garantie de qualité et des délais de la livraison.

population active, il ne peut constituer le moteur de la production nationale. La création d'espaces économiques doit passer par la relance de l'industrie moderne, ce qui ne peut se faire, à notre avis, que par une forte impulsion des secteurs contrôlés par l'Etat. Le retrait de l'Etat du marché de l'emploi n'a conduit qu'au chômage des plus jeunes, le secteur de la petite entreprise étant incapable en l'état actuel de son développement de prendre le relais. Les propositions de réformes de la petite production marchande n'auront que des résultats sur le long terme, car elles concernent essentiellement la formation : il se passera un certain temps, peut-être toute une génération, avant que les pratiques changent dans le secteur non enregistré.

En revanche, les réformes au niveau du secteur moderne peuvent avoir des effets rapides. L'Etat reste le principal employeur et pourvoyeur de revenus stables au Sénégal. Ses bases restent encore solides, en comparaison de beaucoup d'Etats d'Afrique, et peuvent encore servir à la (re)distribution du travail et des revenus. La masse déplacée par l'Etat est telle qu'une réforme de ses structures en faveur du recrutement, ou au moins, du renouvellement de son personnel, ne peut qu'avoir des effets rapides. Des recrutements par les entreprises d'Etat auront des conséquences, certes, sur son budget, mais aussi sur le niveau de la production et de la consommation intérieures.

## BIBLIOGRAPHIE


ADDISON John T., PORTUGAL Pedro (1987), « On the Distributional Shape of Unemployment Duration », *Review of Economics and Statistics*, vol. 69, n° 2, p. 520-526.

ADEPOJU Aderanti (1988), « An Overview of Rural Migration and Agricultural Labour Force Structure in Africa », *African Population Studies*, n° 1, nov. 1988.

AGUESSY D. (1968), « La femme dakaroise commerçante au détail sur le marché » *in* « Dakar en devenir », sous la dir. de SANKALE M., THOMAS L.V., FOUGEYROLLAS P., *Présence Africaine*, p. 395-421.

ANDERSON Patricia Y. (1987), « Informal Sector or Secondary Labour Market ? Towards a Synthesis », *Social and economic studies*, vol. 36, n° 2, p. 149-176.

ANTOINE Philippe (1991a), « Croissance urbaine et insertion des migrants dans les villes africaines », *African population studies*, n° 6, p. 78-94.

ANTOINE Philippe (1991b), « Structures familiales, cycle de vie et générations. Les ménages de Dakar », séminaire international ENSEA-ORSTOM « Croissance démographique et stratégie de développement en Afrique », Abidjan, 26-28 novembre 1991, 25 p.

ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe (1991), « Un compromis réalisable : la saisie de la parenté dans les enquêtes démographiques », actes du colloque « Femmes, famille, population », UEPA/UAPS, Ouagadougou, avril 1991, n° 1, p. 22-41.

ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSE Youssouf, NANITELAMIO Jeanne (1991a), « Étude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar », actes de la conférence « Le rôle des migrations dans le développement de l'Afrique », UEPA/UAPS, Nairobi, 19-23 février 1990, p. 813-831.

ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSE Youssouf, NANITELAMIO Jeanne (1991b), « Étude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, département SUD - ORSTOM, n° 14, p. 3-13.

ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSE Youssouf, NANITELAMIO Jeanne (1991c), « Méthodologie des enquêtes » *in* « L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise », vol. 1, IFAN - ORSTOM, 142 p.

ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSE Youssouf, NANITELAMIO Jeanne (1991d), « L'insertion urbaine des migrants à Dakar. Présentation de l'étude réalisée par l'IFAN et l'ORSTOM », *Chroniques du Sud*, département SUD - ORSTOM, n° 4, p. 57-70.

ANTOINE Philippe, BARBARY Olivier, BOCQUIER Philippe, FALL Abdou Salam, GUISSE Youssouf, NANITELAMIO Jeanne (1992e), « L'insertion urbaine : le cas de Dakar », compte rendu d'une recherche IFAN-ORSTOM financée par le ministère français de la Recherche et de la Technologie, 230 p.

ANTOINE Philippe, BRY Xavier, DIOUF Pap Demba (1987), « The « AGEVEN » Record : a Tool for the Collection of Retrospective Data », *Survey methodology, Statistics Canada*, n° 2, p. 173-181.

ANTOINE Philippe, COULIBALY Sidiki (1987), « L'insertion urbaine des migrants en Afrique », ORSTOM, coll. « Colloques et Séminaires », 330 p.

BAFFOE-BONNIE John (1989), « Family Labour Supply and Labour Market Segmentation ». *Applied Economics*, vol. 21, n° 1, p. 69-83.

BAYART Jean-François (1989), « L'État en Afrique. La politique du ventre », Fayard, coll. « L'espace du politique », 439 p.

BEDIAKO Grace (1988), « Employment Problems in Urban Labour Markets : a Study of Correlates of Informal Sector Employment in Urban Ghana », African Population Conference, Dakar 1988, International Union for the Scientific Study of Population, 15 p.

BERG Elliot, Ass. (1990), « Ajustement ajourné : réforme de la politique économique au Sénégal dans les années 80 », résumé en français rédigé pour l'USAID/Dakar, 63 p.

BERTAUX Daniel (1987), « Du monopole au pluralisme méthodologique dans la sociologie de la mobilité sociale », *Annales de Vaucresson*, n° spécial sur les biographies 26, p. 305-319.

Bureau International du Travail (1991), « CITP-88. Classification internationale type des professions - 88 », BIT, 509 p.

BJORKLUND Anders (1989), « Potentials and Pitfalls of Panel Data. The Case of Job Mobility », *European Economic Review*, n° 33, p. 537-546.

BLOSSFELD Hans-Peter (1987), « Labor-Market Entry and the Sexual Segregation of Careers in the Federal Republic of Germany », *American Journal of Sociology*, vol. 93, p. 88-117.

BLOSSFELD Hans-Peter (1990), « Changes in Educational Careers in the Federal Republic of Germany », *Sociology of Education*, vol. 63, n° 2, p. 165-175.

BLOSSFELD Hans-Peter, HAMERLE Alfred (1989), « Unobserved Heterogeneity in Hazard Rate Models : a Test and an Illustration from a Study of Career Mobility », *Quality, Quantity*, vol. 23, n° 1, p. 141-153.

BOCQUIER Philippe (1991a), « Un exemple d'analyse statistique des biographies : l'entrée dans la vie active à Dakar », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, département SUD - ORSTOM, n° 14, p. 15-35.

BOCQUIER Philippe (1991b), « Les mutations du marché du travail à Dakar (Sénégal), et l'accès au premier emploi », Les cahiers de *Villes et développement*, Groupe interuniversitaire de Montréal, vol. 2, n° 6, 28 p.

BOCQUIER Philippe, NANITELAMIO Jeanne (1991), « Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar », actes du colloque « Femmes, famille, population », UEPA/UAPS, Ouagadougou, avril 1991, 18 p.

BOER Leen (1990), « (In), formalization : the Forces Beyond », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 14, n° 3, p. 404-422.

BOONE Catherine (1991), « Politics and industry in Senegal's mercantile economy », *in* « État et société au Sénégal : crises et dynamiques sociales », colloque CEAN (IEP-Bordeaux/CNRS) - IFAN-CAD. Bordeaux, 22-25 octobre 91, 22 p.

BOYE François (1992), « Le modèle de la Banque mondiale au crible de l'expérience sénégalaise », *Sociétés Espaces Temps*, Dakar, vol. 1, n° 1, p. 6-24.

BRETAGNOLLE Jean, HUBER-CAROL Catherine (1985), « Effects of Omitting Covariates in Cox's Model for Survival Data », séminaire 85 « Statistique des processus en milieu médical », université Paris V, 20 p.

BRETAGNOLLE Jean, HUBER-CAROL Catherine (1988), « Effects of Omitting Covariates in Cox's Model for Survival Data », *Scandinavian Journal of Statistics*, n° 15, p. 125-138.

BULL Clive, JOVANOVIC Boyan (1988), « Mismatch Versus Derived-Demand Shift as Causes of Labour Mobility », *Review of Economic Studies*, vol. 55, n° 1, p. 169-175.

CAICEDO Elizabeth (1991), « Tableau de bord annuel de la situation sociale au Sénégal. Édition 1990 », Interregional Workshop on Social Monitoring of Adjustment Processes for Economic Management. Banjul, Gambia, 25-29 november 1991, Department of Technical Cooperation for Development, United Nations, 77 p.

CASSIERS Louie, D'HONDT Walter, VANDEWIELE Michel (1980), « Occupational aspirations of secondary school students in Sénégal », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 14, n° 3, p. 525-528.

CHARMES Jacques (1987), « Débats actuels sur le secteur informel », *Tiers-Monde*, vol. 28, n° 1, p. 855-874.

CHARMES Jacques (1989), « Économie non enregistrée, secteur informel et comptabilité nationale au Sénégal. 1977-88 », République du Sénégal, direction de la Statistique, Projet d'appui à la gestion du développement (PAGD), 83 p.

CHARMES Jacques (1990), « Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel », *in* « Nouvelles approches du secteur informel », Centre de Développement de l'OCDE, Séminaires du Centre de Développement, p. 11-51.

CLAIRIN Rémy (1978), « Plan de sondage de l'enquête à passages répétés en Côte d'Ivoire », *Stateco*, n° 16, p. 63-103.

COBAS José A. (1986), « Paths to Self-Employment among Immigrants. An Analysis of Four Interpretations », *Sociological Perspectives*, vol. 29, n° 1, p. 101-120.

COING Henri (1982), « La ville, marché de l'emploi », Presses Universitaires de Grenoble, 307 p.

COING Henry, LAMICQ Hélène, MALDONADO Carlos, MEUNIER Christine (1982), « Contradiction dans l'analyse ou dans la réalité ? », *in* « Vivre et survivre dans les villes africaines », coll. « Tiers-Monde » - IEDES - PUF, p. 50-64.

COPANS Jean (1987), « Remarques sur la nature du salariat en Afrique Noire », *Tiers-Monde*, vol. 28, n° 1, p. 315-332.

COURGEAU Daniel, LELIEVRE Eva (1989), « Analyse démographique des biographies », INED, 268 p.

COX D. R. (1972), « Regression Models and Life Tables (with discussion) », *Journal of the Royal Statistical Society, Series B*, n° 34, p. 187-202.

COX D. R., OAKES D. (1984), « Analysis of Survival Data », Chapman and Hall, coll. « Monographs on Statistics and Applied Probability », 201 p.

DE CONINCK Frederic, GODARD Francis (1990), « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, n° 1, p. 23-53.

DE MIRAS Claude, ROGGIERO Roberto (1990), « Les petites activités marchandes en milieu urbain en Equateur. Analyse et bilan de la production théorique », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, département SUD - ORSTOM, n° 13, 114 p.

DEBLE Isabelle, HUGON Philippe (1982), « Vivre et survivre dans les villes africaines », coll. « Tiers-Monde » - IEDES - PUF, 310 p.

DIOP Abdoulaye Bara (1981), « La société wolof », Karthala, 262 p.

DIOP Momar Coumba, DIOUF Mamadou (1990), « Le Sénégal sous Abdou Diouf », Karthala, 439 p.

DUPONT Véronique, ATTAHI Koffi (1987), « Conclusion : réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville. Concepts de ville, migrants, insertion. Acquis méthodologique », *in* « L'insertion urbaine des migrants en Afrique », ORSTOM, coll. « Colloques et Séminaires », p. 223-244.

DUPONT Véronique, DUREAU Françoise (1988), « Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations. Essai méthodologique à partir d'expériences en Afrique de l'Ouest », *Pratiques urbaines*, Interurba-Tiers Monde, CNRS. CEGET. ORSTOM, n° 4, 135 p.

DURUFLE Gilles (1988), « L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar) », Karthala, Paris, 207 p.

ECKSTEIN Zvi, WOLPIN Kenneth I. (1990), « On the Estimation of Labour Force Participation, Job Search and Job Marching Models Using Panel Data » *in* « Advances in the Theory and Measurement of Unemployment », Proceedings of the Sapir Conference on Unemployment, held at Tel-Aviv University, Tel-Aviv, Israel, on 8-9 june 1987, St. Martin's Press, Inc., p. 82-112.

EDIN Per-Anders (1989), « Unemployment Duration and Competing Risks : Evidence from Sweden », *Scandinavian Journal of Economics*, vol. 91, n° 4, p. 639-53.

FALL Babacar (1991), « Évolution et configuration actuelle du marché de l'emploi au Sénégal », *in* « État et société au Sénégal : crises et dynamiques sociales », colloque CEAN (IEP-Bordeaux/CNRS) - IFAN-CAD. Bordeaux, 22-25 Octobre 91, CEAN - IFAN, 17 p.

FAVEREAU Olivier, SOLLOGOUB Michel, Zighera Jacques A. (1991), « Une approche longitudinale de la segmentation du marché du travail », *Formation emploi*, n° 33, p. 3-17.

FAYE Mamadou (1991), « La connaissance du marché de l'emploi en milieu urbain : monographie sur la région de Dakar », Symposium national sur l'emploi, Dakar, 15-18 juillet 1991, République du Sénégal, Primature, Commissariat général à l'emploi, 37 p.

FIELDS Gary (1990), « La modélisation du marché du travail et le secteur informel urbain : la théorique et l'empirique », *in* « Nouvelles approches du secteur informel », Centre de développement de l'OCDE, séminaires du Centre de développement, n° 2, p. 53-89.

FLORENS Jean-Pierre, FOUGERE Denis, WERQUIN Patrick (1990), « Durées de chômage et transitions sur le marché du travail », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 439-468.

GOREUX Louis (1991), « Ajustement et sous-emploi urbain au Sénégal », Symposium national sur l'emploi, Dakar, 15-18 juillet 1991, République du Sénégal, Primature, Commissariat général à l'emploi, 39 p.

GRANOVETTER Mark (1986), « Labor Mobility, Internal Markets and Job Matching : a Comparison of the Sociological and Economic Approaches », *Research in Social Stratification and Mobility*, n° 5, p. 3-39.

GUISSE Youssouf Mbarguane (1990), « Les ouvriers de la SONACOS de Dakar. Milieux du travail et milieux sociaux », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, département SUD - ORSTOM, n° 12, p. 19-41.

GUISSE Youssouf Mbarguane (1991), « Les processus d'insertion urbaine des salariés de l'industrie à Dakar », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, département SUD - ORSTOM, n° 16, p. 69-76.

HACHEN David S. Jr (1990), « Three Models of Job Mobility in Labour Markets », *Work and Occupations*, vol. 17, n° 3, p. 320-354.

HANNERZ Ulf (1983), « Explorer la ville », Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 419 p.

HARRIS John, KANNAN K.P., RODGERS Gerry (1990), « Urban Labour Market Structure and Job Access in India : a Study of Coimbatore », Research Series ILO, International Institute for Labour Studies. Organisation Internationale du Travail, Genève, Centre for Development Studies. *Trivandrum*, n° 92, 147 p.

HARRIS John, TODARO Michael P. (1970), « Migration, Unemployment and Development : a Two-Sector Analysis », *American Economic Review*, march 1970.

HAUSER A. (1968), « Les problèmes du travail », *in* « Dakar en devenir », ss la dir. de SANKALE M., THOMAS L.V., FOUGEYROLLAS P., *Présence Africaine*, p. 359-393.

HECKMAN James J., SINGER Burton (1985), « Longitudinal Analysis of Labor Market Data », Econometric Society Monographs, Cambridge University Press, 410 p.

HOBCRAFT John, MURPHY Mike (1986), « Demographic Event History Analysis : a Selective Review », *Population Index*, vol. 52, n° 1, p. 3-27.

HOEM Jan M. (1985), « Weighting, Misclassification and Other Issues in the Analysis of Survey Samples of Life Histories », *in* « Longitudinal Analysis of Labor Market Data », Econometric Society Monographs, Cambridge University Press, p. 249-293.

HUGON Philippe 1990 « Approches pour l'étude du secteur informel urbain dans le contexte africain » *in* « Nouvelles approches du secteur informel », Centre de développement de l'OCDE, séminaires du Centre de développement, p. 81-101.

HUJER Reinhard, SCHNEIDER Hilmar (1989), « The Analysis of Labor Market Mobility Using Panel Data », *European economic review*, n° 33, p. 530-536.

HUYGHUES-DESPOINTES Hervé (1990), « À partir du chômage, quels itinéraires, pour quels chômeurs ? », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 411-428.

JENSEN Peter, WESTERGARD-NIELSEN Niels C. (1987), « A Search Model Applied to the Transition from Education to Work », *Review of Economic Studies*, vol. 54, n° 2, p. 461-472.

KALBFLEISCH John D., PRENTICE Ross L. (1980), « The Statistical Analysis of Failure Time Data », John Wiley, 321 p.

KALLAN Jeffrey (1985), « Evidence that Rural In-Migrants May Not Catch Up », *Sociology and Social Research*, vol. 70, p. 84-88.

KANNAPPAN Subbiah (1988), « Urban Labor Markets and Development », *Research Observer*, vol. 3, n° 2, p. 189-206.

KILBOURNE Barbara J., BERRY Brian J.L. (1989), « West African Urbanization : Where Tolley's Model Fails », *Urban Geography*, vol. 10, p. 1-18.

KING Kenneth (1990), « L'émergence de tendances nouvelles en Afrique : un schéma pour de nouvelles approches », in « Nouvelles approches du secteur informel », Centre de développement de l'OCDE, séminaires du Centre de développement, p. 225-243.

KLEVMARKEN Anders N. (1989), Introduction to the special issue on « Panel Studies : What Can We Learn From Them ? », *European Economic Review*, n° 33, p. 523-529.

LACHAUD Jean-Pierre (1985a), « Les activités informelles urbaines en Afrique sub-saharienne. Les potentialités des activités informelles urbaines en Afrique sub-saharienne », *in* « Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique », CEAN, Bordeaux - Pedone, Paris, p. 104-146.

LACHAUD Jean-Pierre (1985b), « Les méthodes d'observation des activités informelles », *in* « Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique », CEAN, Bordeaux - Pedone, Paris, p. 39-68.

LACHAUD Jean-Pierre (1987), « Restructuration des entreprises publiques et ajustements sur le marché du travail au Sénégal : des possibilités à la mesure des espérances », Discussion Papers, Programme « Marché du travail », Institut International d'Etudes Sociales, Organisation Internationale du Travail, n° 4, 115 p.

LACHAUD Jean-Pierre (1988), « L'analyse du marché du travail urbain en Afrique (depuis 1970) », Discussion Papers, Programme « Marché du travail », Institut International d'Etudes Sociales, Organisation Internationale du Travail, n° 2, 86 p.

LACHAUD Jean-Pierre (1989a), « Le désengagement de l'État et les ajustements sur le marché du travail en Afrique francophone », Discussion Papers, Programme « Marché du travail », Institut International d'Etudes Sociales, Organisation Internationale du Travail, n° 14, 91 p.

LACHAUD Jean-Pierre (1989b), « Le marché du travail urbain en Côte d'Ivoire : structure et segmentation », Série de recherche, Institut International d'Etudes Sociales, Organisation Internationale du Travail, n° 95, 115 p.

LACHAUD Jean-Pierre (1990), « Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au sud du Sahara », *in* « Nouvelles approches du secteur informel », Centre de développement de l'OCDE, séminaires du Centre de développement, n° 6, p. 131-153.

LACHAUD Jean-Pierre, PENOUIL Marc (1985), « Le développement spontané : les activités informelles en Afrique », CEAN, Bordeaux - Pedone, Paris, 303 p.

LACHAUD Jean-Pierre, PENOUIL Marc (1987), « Segmentation du marché du travail et mobilité entre activités informelles et activités modernes en milieu urbain africain : cas du Cameroun et de la Côte d'Ivoire », Discussion Papers, Programme « Marché du travail », Institut International d'Etudes Sociales, Organisation Internationale du Travail, 51 p.

LANG Kevin, LEONARD Jonathan Shawn (1987), « Unemployment and the Structure of Labor Markets », Basil Blackwell 250 p.

LAUTIER Bruno (1987), « Fixation restreinte dans le salariat, secteur informel et politique d'emploi en Amérique latine », *Tiers-Monde*, vol. 28, n° 1, p. 347-367.

LAVAL Bernard (1985), « Les relations entre les marchés du travail moderne et informel. Le cas de Yaoundé », *in* « Le développement spontané : les activités informelles en Afrique », CEAN, Bordeaux - Pedone, Paris, p. 179-193.

LE BOURDAIS Céline, DESROSIERS Hélène (1988), « Trajectoires démographiques et professionnelles : une analyse longitudinale des processus et des déterminants », Institut National de la Recherche Scientifique (INRS-Urbanisation), Montréal, 213 p.

LEE Eddy, LOUTFI Martha (1991), « Stagnation économique et emploi au Sénégal », symposium national sur l'emploi, Dakar, 15-18 juillet 1991, République du Sénégal, Primature, Commissariat général à l'emploi, 19 p.

LIN D.Y., WEI L.J. (1989), « The Robust Inference for the Cox Proportional Hazards Model », *Journal of the American Statistical Association - Theory and methods*, vol. 84, n° 4, p. 1074-1078.

LOMBARD Jérôme, GARENNE Michel (1991), « La migration dirigée des Sereer vers les terres neuves (Sénégal), », *in* « Migration, changements sociaux et développement. Troisièmes Journées Démographiques. Paris, du 20 au 22 septembre 1988 », éd. scient. : QUESNEL André, VIMARD Patrice, coll. « Colloques et séminaires », ORSTOM, p. 317-329.

LOOTVOET Benoît (1988), « L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne. Éléments pour une analyse à partir de quatre villes de l'intérieur (Agboville, Bouake, Dimbokko, Katiola) », coll. « Études et thèses », ORSTOM, 417 p.

MANN Arthur J., SMITH Robert (1987), « Public Transfers, Family Socioeconomic Traits and the Job Search Behavior of the Unemployed : Evidence from Puerto Rico », *World Development*, vol. 15, n° 5, p. 831-840.

MARCOUX Richard, GINGRAS Lucie, MORIN Richard, LE BOURDAIS Céline 1990 « Structure des ménages et stratégies d'insertion dans les villes du Tiers-Monde. Aperçu de la situation en Afrique et au Mali », les cahiers de *Villes et développement*, Villes et développement, Groupe interuniversitaire de Montréal, vol. 1, n° 7, 20 p.

MARSDEN David (1989), « Marchés du travail. Limites sociales des nouvelles théories », avec une préface de Jean-Jacques SYLVESTRE, Economica, 267 p.

MASSEY Douglas S. (1990), « Social Structure, Household Strategies and the Cumulative Causation of Migration », *Population Index*, vol. 56, n° 1, p. 3-30.

MAYER Karl Ulrich, CARROLL Glenn R. (1990), « Jobs and Classes : Structural Constraints on Career Mobility », *in* « Event History Analysis in Life Course Research, Life Course Studies », University of Wisconsin Press, p. 23-52.

MAYER Karl Ulrich, TUMA Nancy Brandon (1990), « Event History Analysis in Life Course Research, Life Course Studies », University of Wisconsin Press, 297 p.

MORICE Alain (1982), « Les forgerons de Kaolack », Thèse de doctorat en sociologie, 423 p.

MULLAN B. P. (1989), « The Impact of Social Networks on the Occupational Status of Migrants », *Migrations internationales*, n° 1, 18 p.

NDIAYE Ndiappe (1989), « Le cas du Sénégal », communication présentée au Séminaire du CODESRIA « Politiques de population, migration, urbanisation et crise des zones rurales en Afrique au Sud du Sahara », Dakar 31 juillet-2 août 1989, 53 p. + annexes.

OBERAI A. S. (1991), « Croissance de la population urbaine, emploi et pauvreté dans les pays en développement : un cadre conceptuel pour l'analyse des politiques », *in* « Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement. Actes du groupe d'experts de l'INED et de la DPNU (New York, août 1988) », Institut National d'Études Démographiques, Division de la Population des Nations Unies. INED, coll. « Congrès et colloques n° 5 », p. 177-208.

OUDIN Xavier (1985), « Les activités non structurées et l'emploi en Côte d'Ivoire. Définition et mesure », thèse de IIIe cycle, Centre de développement, faculté des Sciences Économiques, université de Rennes I, 174 p.

PENOUIL Marc (1985), « Le développement spontané : réflexions sur le processus de transition », *in* « Le développement spontané : les activités informelles en Afrique », CEAN, Bordeaux - Pedone, Paris, p. 1-37.

PENOUIL Marc, LACHAUD Jean-Pierre (1985), « Le développement spontané : les activités informelles en Afrique », CEAN, Bordeaux - Pedone, Paris, 303 p.

PICHE Victor, GREGORY Joel, DESROSIERS Denise (1981), « Migration et sous-développement en Haute-Volta : essai de typologie », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 10, n° 1, p. 87-120.

RENAUD Jean (1991), « Un an de vie au Québec. La place des cours de formation et de la connaissance des langues dans l'accès au premier emploi », symposium organisé par le groupe de recherche ethnicité et société (GRES), université de Montréal, 13-14 juin 1991, 9 p.

RITTER A.R.M. (1987), « The Labour Force, Employment and Unemployment in Kenya », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 8, n° 1, p. 203-236.

RIVEROS Luis (1990), « Recession, Adjustment and Performance of Urban Labor Markets in Latin America », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 11, p. 33-59.

ROCHETEAU Guy (1982), avec la collaboration de Jean ROCH « Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique. Le cas du Sénégal », avec une préface de Philippe HUGON, ORSTOM - Karthala, 389 p.

RODGERS Gerry (Ed), (1989), « Urban Poverty and the Labour Market. Access to Jobs and Incomes in Asian and Latin American Cities », International Labour Office, 257 p.

ROUBAUD François (1991), « Deux ou trois choses que je sais de lui. Le secteur informel au Mexique », thèse nouveau régime, université de Paris X, 563 p.

ROY Paul-Martel, BODSON Paul (1991), « Peut-on formaliser le secteur informel ? », *Les cahiers de Villes et développement*, Groupe interuniversitaire de Montréal, vol. 2, n° 2, 23 p.

SANKALE M., THOMAS L.V., FOUGEYROLLAS P. (ss la dir. de), (1968), « Dakar en devenir », Présence Africaine, 517 p.

SICHERMAN Nachum (1990), « Education and Occupational Mobility », *Economics of Education Review*, vol. 9, n° 1, p. 163-189.

SIMMONS Alan B. (1985), « Contrôle institutionnel, migration et offre de main-d'œuvre : applications aux mouvements historiques en Amérique latine », *in* « Les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement. Journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 23, 24 et 25 septembre 1985 », ORSTOM, Coll. « Colloques et séminaires », p. 285-324.

SMITH D. Randall, NOMA Elliot (1985), « Scaling Labor Markets. An Approach to Segmentation Research », *Sociological Perspectives*, vol. 28, n° 1, p. 145-173.

STANDING Guy (1991), « Structural Adjustment and Labour Market Policies : Towards Social Adjustments ? », *in* « Towards Social Adjustment. Labour Market Issues in Structural Adjustment », International Labour Office, p. 5-51.

STANDING Guy, TOKMAN Victor (Editors), (1991), « Towards Social Adjustment. Labour Market Issues in Structural Adjustment », International Labour Office, 348 p.

STEWART Charles T. Jr (1987), « Structural Change and Intergenerational Occupational Mobility », *Journal of Developing Areas*, vol. 21, n° 2, p. 141-158.

STRUTHERS C.A., KALBFLEISCH J.D. (1986), « Misspecified Proportional Hazard Models », *Biometrika*, vol. 73, n° 2, p. 363-369.

TAPINOS Georges, BLANCHET Didier, HORLACHER David E. (éditeurs), (1991), « Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement. Actes du groupe d'experts de l'INED et de la DPNU (New York, août 1988), », INED, Division de la Population des Nations Unies, coll. « Congrès et colloques n° 5 », 367 p.

TENJO Jaime (1990), « Opportunities, Aspirations and Urban Unemployment of Youth, the Case of Colombia », *Economic Development and Cultural Change*, n° 4, p. 733-762.

TERREL Katherine, SVEJNAR Jan (1989), « The Industrial Labor Market, Economic Performance in Senegal. A Study in Enterprise Ownership, Export Orientation, and Government Regulation », Westview Press, 129 p.

THYGESEN Lars (1987), « Which Questions Should Be Answered by Socio-Demographic Risk Research in the Future », Nordic Seminar on Empirical Life History Analysis and Panel Studies, Stockholm, November 25 to 27, 1987, Nordisk statistisk sekretariat, Copenhagen, p. 17-29.

TINH Nghia Nguyen, SCHNEIDER Hartmut (1991), « L'emploi en période d'ajustement : le cas du secteur moderne en Côte d'Ivoire », *Tiers-Monde*, vol. 32, n° 1, p. 343-358.

TODARO Michael P. (1969), « A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries », American Economic Review, vol. 59, march 1969.

TODARO Michael P. (1986), « Internal Migration and Urban Employment : Comment », *American Economic Review*, june 1986.

TRUSSEL James, RODRIGUEZ German (1989), « Heterogeneity in Demographic Research », IUSSP General Conference, New Delhi, India, September 20-27, 1989. Informal Session I (6), : Life History Analysis, IUSSP/UIESP, 21 p.

TUMA Nancy Brandon (1985), « Effects of Labor Market Structure on Job Shift Patterns », *in* « Longitudinal Analysis of Labor Market Data », Econometric Society Monographs, Cambridge University Press, n° 8, p. 327-373.

TURNHAM David, SALOME Bernard, SCHWARZ Antoine (1990), « Nouvelles approches du secteur informel », Centre de développement de l'OCDE, séminaires du Centre de développement, 271 p.

VALETTE Alain (1990), « Emploi et nouvelle politique industrielle au Sénégal », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, n° spécial : « Ouvriers, emploi et entreprises au Sénégal », département SUD - ORSTOM, n° 12, p. 83-95.

VALETTE Alain (1991), « Enjeux et réalités d'une politique publique : la NPI sénégalaise », *in* « État et société au Sénégal : crises et dynamiques sociales », Colloque CEAN (IEP-Bordeaux/CNRS), - IFAN-CAD. Bordeaux, 22-25 octobre 91, CEAN - IFAN, 18 p.

VAN DER BERG Gerard J. (1990), « Search Behaviour, Transitions to Non-Participation and the Duration of Unemployment », *Economic Journal*, vol. 100, n° 402, p. 842-865.

VAN DIJK MEINE Peter (1986), « Sénégal, le secteur informel de Dakar », L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », Paris, vol. 2, 164 p.

VANDEMOORTELE Jan (1991), « Labour market Informalisation in Sub-Saharan Africa » *in* « Towards social adjustment. Labour market issues in structural adjustment », International Labour Office, p. 81-113.

VERNIERE Marc (1977), « Dakar et son double, Dagoudane-Pikine. Volontarisme d'État et spontanéité populaire dans l'urbanisation du Tiers Monde. Formation et évolution des banlieues dakaroises. Le cas de Dagoudane-Pikine », Comité des travaux historiques et scientifiques, Mémoires de la section de géographie n° 7, Bibliothèque nationale, Paris, 278 p.

WEEKS John (1991), « The Myth of Labour Market Clearing » *in* « Towards social adjustment. Labour market issues in structural adjustment », International Labour Office, p. 53-77.

ZAROUR Charbel (1989), « Étude du secteur informel de Dakar et de ses environs. Phase III », Rapport final, USAID/Sénégal, 198 p.

ZAROUR Charbel (1990), « Étude des besoins en formation du secteur informel. Rapport définitif », République du Sénégal, ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, office national de la Formation Professionnelle, 148 p.

## ANNEXES

1

Discussion autour du problème des pondérations
dans la modélisation des histoires de vie

2

Formalisation du modèle de COX et interprétation des résultats

3

Exemple d'interaction entre effets de générations et de période

4

Construction d'indicateurs de niveau et d'évolution du pouvoir d'achat
pour l'analyse de transition

ANNEXE 1

## DISCUSSION AUTOUR DU PROBLÈME DES PONDÉRATIONS DANS LA MODÉLISATION DES HISTOIRES DE VIE

Nous n'avons pas trouvé de référence aussi complète sur le sujet que l'article de Jan M. HOEM dans l'ouvrage collectif édité par James J. HECKMAN et Burton SINGER (1985) *Longitudinal analysis of labor market data*. Les explications qui suivent doivent beaucoup à ce texte et ne font donc pas grande preuve d'originalité.

Le plan d'échantillonnage est appelé non informatif (*noninformative*) s'il est stochastiquement indépendant des histoires de vie : dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'en tenir compte : « *the sampling plan is ignorable* ». Dans le cas contraire, une pondération est conseillée, mais n'est pas nécessairement celle qu'on adopte habituellement pour la simple mesure de quantité au moment de l'enquête.

La sélection de l'échantillon du fait de la survie (ou de la sédentarisation) des individus au moment de l'enquête (*selection by virtue of survival*) mérite une attention particulière, car elle existe toujours quels que soient les efforts que déploie le statisticien d'enquête. La sélection est à entendre autant du point de vue de l'exclusion des personnes décédées, que de l'exclusion des émigrants qui n'étaient pas sur les lieux au moment de l'enquête.

Toutes les études de mortalité différentielle le montrent : les risques de décès ne sont pas les mêmes selon le statut professionnel, et les risques associés à certaines professions ont une inertie qui perdure même après que le sujet quitte cette profession. Mais ce biais est inévitable, et on ne le mentionne même plus dans les enquêtes sur l'emploi. La sélection par sédentarité (exclusion des émigrants) est plus problématique pour l'analyse des itinéraires professionnels, parce que l'émigration varie fortement selon les contextes et qu'elle est un phénomène réversible : on peut revenir d'un voyage, à condition (jusqu'à preuve du contraire) que ce ne soit pas un voyage vers l'éternel !

Or, Dakar est un lieu d'immigration autant que d'émigration. Bien qu'il soit difficile, à considérer les statistiques disponibles, de mesurer l'une ou l'autre, il est probable que la ville ait un taux de croissance relativement faible (comparée aux autres villes africaines) du fait de la compensation de l'une par l'autre. Il est donc impossible de mesurer les biais dus à la sélection des résidents à Dakar en 1989, sur la mesure de phénomènes vécus des années auparavant. En particulier, l'émigration suivie de retour à Dakar, ne peut être mise en rapport avec la population véritablement soumise au risque ni à l'époque de l'émigration, ni à l'époque du retour.

Nos analyses suggèrent cependant que l'émigration a constitué pour un nombre non négligeable de citadins actuellement à Dakar, une étape de leur itinéraire. Il en est tout autrement pour la stratification utilisée pour tirer au sein de l'échantillon de l'enquête ménage IFAN-ORSTOM, le sous-échantillon d'individus dont on a retracé la biographie. L'échantillon biographique est stratifié par sexe et par groupe de générations. Les modèles doivent-ils prendre en compte ce type de stratification, c'est-à-dire, les données doivent-elles être pondérées ?

Jan M. HOEM n'offre pas de réponse mécanique et la solution dépend de l'événement que l'on veut étudier. Reprenons le raisonnement de l'auteur, en l'appliquant aux données de l'enquête IFAN-ORSTOM :

Chaque individu *i* de notre échantillon a une biographie $Y_i$, de laquelle on a pu recueillir une partie $Z_i = h_i(Y_i)$ pour l'analyse : par exemple, les différents changements de profession. Si $Z_i$ est fonction de $Y_i$ seulement, l'observation des biographies est dite indépendante d'un individu à l'autre. On appelle la transformation $h_i$ le plan d'observation au niveau individuel. Un plan d'échantillonnage est un mécanisme qui sélectionne aléatoirement un échantillon cible S de nombres distincts d'un ensemble d'individus numérotés de 1 à N. On définit la probabilité de tirage :

$$P(s|y) = P\{S=s|Y=y\}$$

On appelle le plan d'échantillonnage 'non informatif' (*noninformative sampling plan*) si cette fonction est indépendante de Y. Dans ce cas, S et Y sont stochastiquement indépendants (p. 255-256).

La question est donc de savoir si notre stratification par sexe et par âge est informative, c'est-à-dire si la probabilité de tirage dépend de la biographie des individus (entendue comme un enchaînement d'étapes). Le sexe et l'année de naissance ne sont pas à proprement parler des événements biographiques, à moins de considérer la biographie des parents des enquêtés pour analyser la naissance des enquêtés ou la détermination de leur sexe dans le processus de fécondation (ce qui n'est pas le but de notre étude, le lecteur l'aura compris !). Cela ne veut pas dire que l'on néglige l'importance du sexe et la génération dans l'analyse des biographies : au contraire, on en étudiera largement l'influence. La stratification est non informative parce que le sexe et la génération sont des caractéristiques acquises en début d'observation qui ne sont pas déterminées par l'enchaînement des étapes dans la biographie, au même titre que, par exemple, l'ethnie : à propos de la *National Longitudinal Study of Youth*, menée aux USA en 1979, où les militaires, les hispanophones et les Noirs étaient surreprésentés, J.M. HOEM écrit : « *Since race or ethnic group is not part of the stochastic outcome of a life history, this element cannot have made the sampling design informative* ».

Il en serait tout autrement si nous avions stratifié notre échantillon par statut migratoire, ou par statut professionnel au moment de l'enquête. J.M. HOEM laisse au lecteur le soin de voir comment considérer la stratification selon le statut professionnel : pour l'analyse biographique, il nous semble qu'un tel échantillon devrait être pondéré, dans la mesure où le recrutement dans une catégorie professionnelle ne peut être fait au hasard.

Une stratification par zones géographiques pourrait aussi être informative si l'on retrouve dans chaque zone un certain type d'itinéraire biographique : ce serait le cas si, par exemple, les résidents d'une zone défavorisée (pondérée différemment des autres zones) ont des itinéraires professionnels menant au secteur non enregistré. Ce type de stratification aura un effet encore plus évident si l'on veut étudier l'accès au logement. La procédure d'échantillonnage de l'enquête IFAN-ORSTOM ne fait cependant aucun usage d'une stratification par zones géographiques.

ANNEXE 2

## FORMALISATION DU MODÈLE DE COX ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les modèles semi-paramétriques, dits à risques proportionnels, introduit par COX (1972) prennent la forme suivante :

$$h(t ; z) = h_0(t).\ exp(B.z)$$

où $h_0(t)$ est le quotient instantané pour la catégorie de référence (z=0), B une série de coefficients associés au vecteur de variables indicatrices z. Lorsque l'on fait intervenir des variables dépendantes du temps, les indicatrices z s'écrivent z(t), de sorte que :

$$h[t ; z(t)] = h_0(t).\ exp[B.z(t)]$$

Et lorsqu'on fait intervenir les deux types de variables :

$$h[t ; z(t)] = h_0(t).\ exp[B_1.z_1 + B_2.z_2(t)],$$

l'indice 2 qualifiant les variables dépendantes du temps et l'indice 1 les autres variables.

Comment doit-on interpréter les coefficients ($B_1$ et $B_2$) dans les tableaux de résultats ? Pour chaque variable explicative, une catégorie de référence est choisie (en général celle qui regroupe le plus d'individus) par rapport à laquelle est calculé un coefficient qui mesure la différence entre cette catégorie de référence et une autre catégorie sur la proportion d'enquêtés ayant connu l'événement. Le seuil de significativité associé à chaque coefficient est indiqué par l'indice « p » : un coefficient dont l'indice « p » est inférieur ou égal à 0,01 est jugé très significatif ; s'il est inférieur ou égal à 0,05 et supérieur à 0,01 il est jugé simplement significatif ; au-dessus de 0,10 il n'est plus jugé significatif.

A l'occasion de plusieurs analyses, quelques variables ont pu être maintenues dans un modèle même si elles ne sont pas significatives. Cela a pour fonction d'indiquer au lecteur que leur effet mérite commentaire, soit qu'il devrait être testé sur un plus large échantillon, soit qu'il doit être comparé à l'effet d'une autre variable dans le modèle. En effet, deux variables peuvent n'être pas significatives par rapport à la modalité de référence, mais la différence entre ces deux variables peut, elle, être significative.

La régression linéaire permet de calculer des coefficients dans un modèle additif ; pour obtenir des coefficients multiplicatifs, directement interprétables en termes de probabilité, il faut faire une transformation exponentielle. Par exemple, un coefficient de 1,7 calculé pour une catégorie d'enquêtés équivaut à un coefficient multiplicateur de exp(1,7) = 5,5, approximativement. Une personne appartenant à cette catégorie aura donc 5,5 fois plus de chances de devenir salariée dans le secteur public par rapport à une personne de la catégorie de référence. Inversement, un coefficient de - 2.3 équivaut à une réduction de 90 % (ou à une division par 10) des chances de connaître l'événement par rapport à la catégorie de référence.

On voit dans le paragraphe précédent un certain flou dans la manière de présenter les résultats sous forme de coefficients. Nous n'avons pas trouvé dans la littérature une façon uniformément admise de citer les coefficients de régression. Il est cependant nécessaire de convenir, pour un même ouvrage, d'une règle de présentation des résultats pour que le lecteur effectue le moins d'effort de calcul mental au cours d'une lecture qui n'est pas toujours très digeste, même pour l'initié.

L'avantage des coefficients additifs (tels que fournis par le calcul de régression) est qu'ils sont situés sur une échelle allant de moins l'infini à plus l'infini, le point de symétrie étant égal à zéro. Mais, dans le corps du texte, lors de l'interprétation, il est difficile d'utiliser tels quels ces coefficients : le lecteur ne se rendra pas bien compte de l'importance de la différence entre, par exemple, un coefficient de 1,1 et un autre de 1,5 dans un modèle additif. Par conséquent, la transformation exponentielle est nécessaire et d'ailleurs largement utilisée dans la littérature. Or, elle aboutit à situer les coefficients sur une échelle allant de 0 à plus l'infini, avec pour point de référence la valeur 1. Le lecteur comprendra facilement, en termes de probabilité, la signification d'un coefficient multiplicatif qui passe de 3 à 4,5 par exemple, mais devra effectuer une petite gymnastique intellectuelle pour évaluer la différence entre un coefficient multiplicatif de 0,5 et un autre de 0,2 qui correspondent respectivement à une réduction de 50 % et à une réduction de 80 % de connaître l'événement.

En fait, il est plus facile pour le lecteur, lorsque le coefficient multiplicatif est inférieur à 1 de raisonner en termes de division des chances. Le point de référence reste toujours la valeur 1, mais les valeurs citées vont de 1 à plus l'infini dans les deux cas : seul change le terme « multiplié » ou « divisé ». Le tableau ci-dessous résume les différentes formes de présentation de résultats. La première ligne correspond au mode de présentation standard des résultats de régression : c'est celle que nous utilisons dans nos propres tableaux. Dans le corps du texte, nous avons opté pour la dernière ligne de présentation où l'on voit tout de suite (en comparant les deux lignes soulignées en gras) que ces coefficients recalculés offrent l'avantage de la symétrie, au même titre que la première ligne des coefficients tels que fournis par le logiciel.

Malgré ces précautions formelles, il faut bien se garder d'interpréter strictement ces coefficients. Chacun est connu avec un degré de précision qui ne va généralement pas au-delà d'un chiffre après la virgule. Dans nos commentaires, la valeur exacte de chaque coefficient (ou de sa transformation exponentielle) ne sera pas souvent spécifiée, et on préférera donner des chiffres arrondis à l'unité, pour éviter une interprétation abusive. Le lecteur pourra toujours évaluer l'intervalle de confiance à 95 % de chaque coefficient, en utilisant la formule :

$$\text{coeff} - 2 * \text{écart type} < \text{coeff} < \text{coeff} + 2 * \text{écart type}$$

| Modèle | Limite inférieure | Coefficient | Point référence | Coefficient | Limite supérieure |
|---|---|---|---|---|---|
| Additif | - infini | - 1,5 | 0 | + 1,5 | + infini |
| Multiplicatif | | « multiplication par : » | | « multiplication par : » | |
| | 0 < | 0,22 | 1 | 4,5 | + infini |
| | 100 % | « réduction de : » | 0 % = 1 | « multiplication par : » | |
| | | 78 % | | 4,5 | + infini |
| | | « division par : » | 1 | « multiplication par : » | |
| | | 4,5 | | 4,5 | + infini |

Toutes les modalités d'une même variable ne nécessitent pas le calcul d'un coefficient de régression. D'abord, pour des raisons de commodité de calcul et d'interprétation, chaque coefficient est calculé par rapport à une catégorie de référence (à laquelle on associe un coefficient nul dans le modèle additif), plutôt que par rapport à la moyenne de l'échantillon. Ensuite, si les essais précédents ont montré que les coefficients associés à ces modalités n'étaient pas significativement différents l'un de l'autre, plusieurs modalités peuvent être regroupées dans une même catégorie. Les modalités peuvent être regroupées au sein de la modalité de référence, ou bien ils peuvent constituer une nouvelle modalité distincte de la catégorie de référence.

Enfin, certaines modalités peuvent être représentées dans certaines analyses et pas dans d'autres, en fonction de l'événement qu'on étudie. La situation est fréquente lorsqu'on travaille avec de nombreuses variables et sur des sous-catégories de l'échantillon. C'est particulièrement le cas pour les variables indicatrices de l'itinéraire qu'a connu l'enquêté avant l'événement étudié. Par exemple, aucun enquêté ayant connu une période de chômage après l'apprentissage n'avait eu un premier emploi en tant que salarié sans fiche de paie. Le risque est donc nul. Ce fait est en lui-même signifiant même il n'est pas possible d'en mesurer statistiquement la significativité. Or, pour que le calcul d'un coefficient converge, il faut qu'il y ait au moins un individu concerné par cette modalité. Dans le cas contraire, le coefficient va tendre vers moins l'infini et son écart type vers plus l'infini. Le calcul des autres coefficients n'en sera pas affecté (leur valeur convergera), mais il faudra nécessairement fixer un seuil pour arrêter la procédure de calcul par itérations. Les commentaires ne portent donc pas seulement sur la valeur des coefficients de régression mais aussi sur les cas de risques nuls.

ANNEXE 3

## EXEMPLE D'INTERACTION ENTRE EFFETS DE GÉNÉRATIONS ET DE PÉRIODE

Le croisement des effets de générations et de période nous montre que leur interaction est assez forte, et que nous perdrions de l'information si l'on s'en passait. D'abord, dans le modèle tenant compte de ces interactions, certains coefficients ne correspondent pas à la simple addition des coefficients calculés pour les variables groupe de générations et période de conjoncture prises séparément. Mais aussi, les coefficients calculés en tenant compte des interactions sont chacun associés à un écart type : cela leur donne clairement une signification probabiliste, et on peut ainsi les comparer deux à deux.

A titre d'exemple, nous avons comparé les coefficients estimés des deux variables dans quatre modèles successifs pour l'accès au premier emploi, en incluant l'une ou l'autre des variables. La comparaison des coefficients calculés avec ou sans interaction est très instructive et nous renseigne sur l'ampleur des interactions et leur sens.

**Résultats de différents modèles faisant intervenir les variables « groupe de générations » et « périodes de conjoncture »**

| **Modèle 1 :** $h(t;z) = h_0(t).\exp(B.z)$, B = Périodes | | | |
|---|---|---|---|
| < 1955 | 0.91*** (0.25) | 1970-74 | [réf] |
| 1955-59 | 0.15 (0.30) | 1975-79 | 0.05 (0.18) |
| 1960-64 | 0.20 (0.24) | 1980-84 | - 0.47** (0.20) |
| 1965-69 | 0.01 (0.21) | 1985-89 | - 1.06*** (0.27) |
| Valeur du Chi2 : Chi2(7) = 42.5, P-value : 0.0000.<br>Nombre d'individus : 401.<br>Nombre d'événements : 296. | | | |

**Modèle 2 :** h(t ;z) = h0(t). exp(B.z), où B = Générations

| Générations : | 1930-44 | 1945-54 | 1955-64 |
|---|---|---|---|
| | 0.40** | [réf] | - 0.31** |
| | (0.16) | | (0.13) |

Valeur du Chi2 : Chi2(2) = 19.3, P-value : 0.0001.

**Modèle 3 :** h[t ;z(t)] = $h_0$(t). exp[B.z(t)], B = Générations + périodes
Les coefficients théoriques pour les interactions entre les deux variables (à l'intérieur du tableau, en italiques) sont calculés à partir des marges.

| | **Générations** | | | **Coefficients** |
|---|---|---|---|---|
| Périodes | 1930-44 | 1945-54 | 1955-64 | Périodes |
| < 1955 | *0.97* | / | / | 0.95** (0.42) |
| 55-59 | *0.21* | *0.19* | / | 0.19 (0.42) |
| 60-64 | *0.26* | *0.24* | / | 0.24 (0.31) |
| 65-69 | *0.07* | *0.04* | *0.20* | 0.04 (0.22) |
| 70-74 | *0.02* | *[réf]* | *0.16* | [réf] |
| 75-79 | *0.01* | *- 0.01* | *0.15* | - 0.01 (0.20) |
| 80-84 | / | *- 0.59* | *- 0.43* | - 0.59** (0.26) |
| 85-89 | / | *- 1.22* | *- 1.06* | - 1.22*** (0.35) |
| Coefficients | 0.02 | [réf] | 0.16 | |
| Générations | (0.28) | | (0.21) | |

Nombre d'individus : 401. Nombre d'événements : 296.
Valeur du Chi2 :
- pour les deux variables, Chi2(9) = 43.17, P-value : 0.0000.
- pour la variable génération, Chi2(2) = 0.64, P-v. : 0.7248.
- pour la variable période, Chi2(7) = 23.84, P-value : 0.0012.

**Modèle 4 : h[t ;z(t)] = $h_0$(t). exp[B.z(t)], B = Générations x périodes (interactions)**

| | Générations | | | |
|---|---|---|---|---|
| Périodes | 1930-44 | 1945-54 | 1955-64 | |
| < 1955 | 1.08*** (0.29) | / | / | Chi2(1) = 12.97 P-value = 0.0003 |
| 1955-59 | 0.26 (0.34) | 0.69 (0.78) | / | Chi2(2) = 1.10 P-value = 0.5759 |
| 1960-64 | 0.48* (0.29) | 0.15 (0.40) | / | Chi2(2) = 2.54 P-value = 0.2802 |
| 1965-69 | - 0.05 (0.46) | 0.16 (0.26) | 0.78 (0.66) | Chi2(3) = 1.44 P-value = 0.6953 |
| 1970-74 | - 0.01 (0.80) | [réf] | 0.54* (0.32) | Chi2(2) = 2.77 P-value = 0.2505 |
| 1975-79 | 1.51 (1.46) | 0.40 (0.27) | 0.04 (0.25) | Chi2(3) = 2.95 P-value = 0.3991 |
| 1980-84 | / | - 0.67 (0.48) | - 0.28 (0.23) | Chi2(2) = 2.83 P-value = 0.2432 |
| 1985-89 | / | - 1.59 (1,11) | - 0.89*** (0.30) | Chi2(2) = 10.42 P-value = 0.0055 |
| Chi2 (degré liberté) P-value | 15.06 (6) 0.0198 | 10.00 (6) 0.1246 | 16.77 (5) 0.0050 | |

Nombre d'individus : 401 Nombre d'événements : 296
Valeur du Chi2 total : Chi2(17) = 49.4, P-value : 0.0000

ANNEXE 4

## CONSTRUCTION D'INDICATEURS DE NIVEAU ET D'ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT POUR L'ANALYSE DE TRANSITION

Nous avons obtenu un taux de 97 % de réponses à la question sur les montants du salaire. Les 3 % de non-réponses concernent essentiellement les périodes actuelles d'emploi. Bien sûr, on peut douter de la fiabilité des réponses chiffrées, mais bien que le salaire déclaré ne rende pas compte des éventuelles primes ou avantages en nature, nous pensons que cette information est suffisante pour construire des indicateurs de niveau et de croissance.

Le montant du salaire a été transformé de façon à tenir compte du pouvoir d'achat : il s'agit d'un salaire déflaté de l'indice à la consommation de type africain (CAICEDO, 1991). La difficulté ensuite est de prendre en compte l'évolution du salaire dans un modèle où la dimension temporelle est essentielle. Nous avons recueilli des informations sur le salaire en début et fin de période, mais nous n'avons pas d'information sur les variations de ce salaire au sein d'une même période d'emploi. On est obligé de faire une hypothèse d'évolution linéaire du salaire au cours de la période, ce qui n'est certainement pas vérifié, en particulier s'il y a eu une croissance rapide entre le début et la fin de la période, dans le cas, par exemple, d'une promotion interne. On ne peut donc mettre en rapport l'évolution du salaire avec l'évolution année par année du pouvoir d'achat.

Pour limiter les biais dus aux imprécisions dans l'information, cinq types de périodes de salariat ont été distingués :

1. Le premier type (majoritaire, heureusement) regroupe les périodes où l'information sur le salaire est crédible et disponible en début et en fin de période.

2. Le deuxième regroupe les périodes où le salaire déclaré est trop faible pour être vrai (non crédible bien que disponible), soit moins de 500 FCFA par mois en francs constants en début de période, et moins de 1 500 FCFA en fin de période : ces réponses correspondent certainement à une mauvaise compréhension de la période de référence (le mois) ou du type d'emploi (confusion entre une période d'apprentissage et d'emploi salarié) sans qu'on puisse y faire de correction.

3. Le troisième regroupe les périodes où le salaire est au début inférieur à 500 FCFA et en fin supérieur à 1 500 FCFA : le niveau de départ est trop bas pour que la croissance du salaire au cours de la période ait une signification, ce qui correspond par exemple à une période d'essai ou de stage suivie d'un recrutement (équivalent d'une promotion qui n'est pas forcément reconnue comme telle).

4. Le quatrième groupe est constitué des périodes où le salaire est inconnu en fin de période et parfois aussi en début de période : ce sont en général des refus de déclarer des salaires plus élevés que la (bonne) moyenne.

5. Enfin, il arrive que les enquêtés aient oublié le montant de leur salaire en début de période mais pas en fin : ce type de déclaration constitue un cinquième et dernier groupe.

Dans le premier groupe (informations disponibles et fiables), huit sous-groupes ont été constitués en fonction du niveau de salaire en début de période, c'est-à-dire en scindant les périodes de salariat selon le 5e pourcentile, le 10e pourcentile, le 1er quartile, la médiane, le 3e quartile, le 90e pourcentile et le 95e pourcentile. Pour reprendre une formulation populaire ivoirienne, ces sous-groupes sont les "en bas des en bas" (tranche de salaire inférieur à 10 %), les "en bas" (25 %), les "en haut des en bas" (50 %), les "en bas des en haut" (75 %), les "en haut" (90 %), les "en haut des en haut" (95 %), auxquels nous avons rajouté les "en dessous de tous" (5 %) et les "au-dessus de tous" (tranche de salaire supérieur à 95 %).

Une série d'indicateurs donne l'appartenance à chacun des groupes et sous-groupes (les "en haut des en bas" forment le groupe de référence), et pour chacun des sous-groupes (salaires connus et fiables), un indicateur de croissance annuelle du salaire (en francs constants) a été calculé sur la période. Pour tenir compte des éventuels 'rendements croissant' ou 'décroissant', nous avons aussi créé un indicateur à partir du taux de croissance élevé au carré : cette astuce bien connue des économétriciens permet d'ajuster une courbe plutôt qu'une droite, c'est-à-dire d'établir un rapport non linéaire entre la croissance du salaire et la probabilité de transition vers l'emploi indépendant.

Malgré le soin apporté à construire de bons indicateurs de niveau et de croissance du salaire, les résultats sont décevants. En effet, les résultats ne sont cohérents dans aucune des analyses de transition que nous avons menées. Certes, certains coefficients calculés sont significatifs, et nous les avons mentionnés dans les tableaux. Mais on ne peut discerner aucune logique d'une catégorie de salaire à l'autre : on aurait pu s'attendre à ce que les enquêtés aux bas salaires ou bien aux salaires décroissants aient des comportements inverses des enquêtés aux salaires élevés ou croissants. Au lieu de cela, les variations d'une catégorie à l'autre semblent pour le moins aléatoires.

Ces résultats peuvent signifier qu'un bon taux de réponse sur la question des salaires, et la relativement bonne précision sur leurs montants, ne permettent pas d'évaluer convenablement les revenus des salariés. Il est possible que des primes ou des avantages viennent perturber la perception qu'on a des revenus par les salaires. Les revenus, évalués par le niveau et la variation du salaire, ne seraient qu'une mesure approchée d'un jeu de paramètres plus vaste.

**Tableau I-1**
Typologie de la mobilité ..... 12

**Tableau II-1**
Proportion de migrants effectuant des travaux saisonniers et des visites pour des cérémonies familiales selon le groupe de générations et le moment de la migration ..... 29

**Tableau II-2**
Répartition de l'emploi entre secteur moderne et non enregistré selon différentes sources, Sénégal 1979-1981 ..... 33

**Tableau II-3**
Population active occupée. Répartition selon le sexe, le statut professionnel et selon la branche, Dakar, septembre 1989 ..... 39

**Tableau II-4**
Population active non occupée. Répartition selon le sexe, le statut professionnel et selon la branche du dernier emploi occupé. Dakar, septembre 1989 ..... 42

**Tableau II-5**
Taux de chômage, part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi et part des moins de 30 ans selon le statut migratoire et le sexe ..... 46

**Tableau II-6**
Taux de chômage de la population active des non-natifs de Dakar selon la durée de résidence à Dakar, le sexe et la classe d'âge ..... 48

**Tableau II-7**
Taux de chômage et part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi par groupe d'âge et sexe ..... 48

**Tableau II-8**
Taux de chômage, part des chômeurs à la recherche de leur premier emploi et part des ménagères dans la population féminine active ou au foyer selon le niveau d'instruction ..... 50

**Tableau II-9**
Statut d'activité des hommes interrogés dans l'enquête biographique IFAN-ORSTOM ..... 51

**Tableau II-10**
Statut d'activité des femmes interrogées dans l'enquête biographique IFAN-ORSTOM ..... 52

**Tableau II-11**
Pourcentage des indépendants employant des parents et des non-parents selon la branche d'activité ..... 54

**Tableau III-1**
Estimateur de Kaplan-Meier pour l'entrée dans la vie active des enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans ..... 73

**Tableau III-2**
Types de modèles selon le début d'observation ..... 89
**Tableau III-3**
Répartition des effectifs selon le lieu de formation, le groupe de générations et le sexe ..... 91

**Tableau IV-1**
Interruptions de la scolarité en cours de cycle dans l'enseignement général selon le sexe, la génération et le lieu de scolarisation ..... 98
**Tableau IV-2**
Fin de scolarité tardive, selon le sexe et la génération ..... 101
**Tableau IV-3**
Orientation en fin d'études selon le niveau atteint et le groupe de générations ..... 110
**Tableau IV-4**
Orientation en fin d'études selon le niveau et le groupe de générations - Femmes ..... 113
**Tableau IV-5**
Orientation en fin d'apprentissage selon la branche de formation - Hommes ..... 122
**Tableau IV-6**
Accès au premier emploi des hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans (Dakarois) - Modèle semi-paramétrique ..... 144

**Tableau V-1**
Accès au premier emploi des hommes migrants venus en formation à Dakar après 12 ans - Modèle semi-paramétrique ..... 162
**Tableau V-2**
Statut d'activité des migrants lors du premier emploi à Dakar ..... 173
**Tableau V-3**
Accès au premier emploi des hommes migrants venus à Dakar pour chercher un emploi - Modèle semi-paramétrique ..... 184

**Tableau VI-1**
Premier emploi des femmes à Dakar ..... 197
**Tableau VI-2**
Accès au premier emploi des femmes - Modèle semi-paramétrique ..... 204

**Tableau VII-1**
Part des passages du statut de salarié au statut d'indépendant dans le total des changements de statut d'activité à l'issue du premier emploi ..... 223
**Tableau VII-2**
Part des salariés devenus indépendants entre leur premier emploi et le moment de l'enquête ..... 223
**Tableau VII-3**
Part des indépendants au moment de l'enquête ayant occupé un premier emploi salarié ..... 223

**Tableau VII-4**
Accès à un emploi indépendant après un emploi salarié ..... 226
**Tableau VII-5**
Part des passages du statut d'indépendant au statut de salarié dans le total des changements de statut d'activité à l'issue du premier emploi ..... 231
**Tableau VII-6**
Part des indépendants devenus salariés entre leur premier emploi et le moment de l'enquête ..... 232
**Tableau VII-7**
Part des salariés au moment de l'enquête ayant occupé un premier emploi indépendant ..... 232
**Tableau VII-8**
Accès à l'emploi salarié après un emploi indépendant
Modèle semi-paramétrique ..... 236
**Tableau VII-9**
Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi salarié précaire
Modèle semi-paramétrique ..... 243
**Tableau VII-10**
Accès à l'emploi salarié non précaire après un emploi indépendant ..... 247
**Tableau VII-11**
Entrée dans le salariat précaire en cours de carrière ..... 255

**Figure II-1**
Évolution de l'emploi enregistré par branche d'activité (DASMO) ..... 35

**Figure III-1**
Diagramme de Lexis : les trois groupes de générations de l'enquête biographique IFAN-ORSTOM ..... 64

**Figure III-2**
Accès au premier emploi selon la génération (hommes présents à Dakar à l'âge de 12 ans) ..... 72

**Figure III-3**
Âge d'entrée en activité selon le type de premier emploi occupé (hommes- Dakarois) ..... 75

**Figure III-4**
Âge au premier emploi salarié selon le secteur (hommes-Dakarois) ..... 76

**Figure III-5**
Âge au premier emploi indépendant selon la branche (hommes-Dakarois) ..... 77

**Figure III-6**
Diagramme de Lexis : les trois groupes de générations et les périodes de conjoncture ..... 86

**Figure IV-1**
Âge à la sortie de l'école primaire (hommes formés à Dakar) ..... 102

**Figure IV-2**
Âge à la sortie de la classe de 3e (hommes formés à Dakar) ..... 103

**Figure IV-3**
Âge à la sortie des classes de 6e à 4e (hommes formés à Dakar) ..... 104

**Figure IV-4**
Âge à la sortie de la classe de terminale (hommes formés à Dakar) ..... 105

**Figure IV-5**
Âge à la sortie des classes de 2e et 1re (hommes formés à Dakar) ..... 105

**Figure IV-6**
Âge à la sortie d'un cycle technique (hommes formés à Dakar) ..... 106

**Figure IV-7**
Âge à la sortie de la classe de 3e (femmes formées à Dakar) ..... 107

**Figure IV-8**
Âge à la sortie du lycée (générations 1955-1964, femmes formées à Dakar) .... 107

**Figure IV-9**
Âge au premier emploi (femmes, Dakaroises) ..... 113

**Figure IV-10**
Âge en fin d'apprentissage dans le bâtiment (hommes) ..... 118

**Figure IV-11**
Âge en fin d'apprentissage dans la production (hommes) ..... 120

**Figure IV-12**
Âge en fin d'apprentissage dans les services (hommes) ..... 121

**Figure VII-1**
Durée du premier emploi selon le groupe de générations (hommes) ..... 214
**Figure VII-2**
Durée du premier emploi salarié (hommes) ..... 214
**Figure VII-3**
Durée du premier emploi indépendant (hommes) ..... 215
**Figure VII-4**
Durée du premier emploi salarié dans le secteur public (hommes) ..... 216
**Figure VII-5**
Durée du premier emploi salarié dans le secteur privé enregistré (hommes) ... 216
**Figure VII-6**
Durée du premier emploi salarié dans le secteur privé
non enregistré (hommes) ..... 217
**Figure VII-7**
Durée du premier emploi indépendant dans la production (hommes) ..... 218
**Figure VII-8**
Durée du premier emploi indépendant dans les services (hommes) ..... 218
**Figure VII-9**
Durée du premier emploi indépendant dans le commerce (hommes) ..... 219

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

INTRODUCTION : LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ..... 7

**I - migrations et sectorisation de l'emploi en afrique : quel cadre théorique ?** ..... **8**

A - L'approche néo-classique et ses limites ..... 9
B - Illustration de l'approche marxiste ..... 11
C - Quelle alternative aux approches néo-classique et marxiste ? ..... 13

**II - Pour une théorie du marché de l'emploi urbain** ..... **17**

A - Entreprises capitalistes et reproduction de la force de travail ..... 18
B - Le rôle de la consommation des ménages ..... 19
C - Phénomènes à mesurer et interrogations ..... 21

**III - L'intérêt d'une approche biographique pour l'analyse du marché de l'emploi** ..... **23**

A - Analyse des biographies et représentativité macro-économique ..... 23
B - Approche biographique et catégorisation de la main-d'œuvre ..... 24
C - Approche biographique et prévisions socio-économiques ..... 25

CHAPITRE II

LA STRUCTURE DE L'EMPLOI À DAKAR DANS LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE SÉNÉGALAIS ..... 27

**I - Contexte économique national et marché de l'emploi urbain** ..... **27**

A - Crise économique et urbanisation ..... 27
B - Les sources statistiques sur l'emploi ..... 31
C - L'emploi urbain ..... 32
D - L'évolution de l'emploi enregistré (1971-1988) ..... 34
E - L'emploi non enregistré ..... 36

**II - Les résultats de l'enquête ménage IFAN-ORSTOM de septembre 1989** **37**

A - Les actifs occupés par branche et statut professionnel ..... 40
1) Le secteur public emploie près de la moitié des salariés dans les entreprises ..... 40
2) Plus de 100 000 travailleurs dans le secteur non enregistré de la production et des services ..... 40
3) Le bâtiment emploie autant de travailleurs que l'industrie moderne .... 40
4) Plus de 70 000 commerçants, en majorité des femmes ..... 41
5) Plus de 120 000 femmes occupées, en majorité des commerçantes et des employées de maison ..... 41

B - Le chômage par branche et par statut professionnel ..... 41
1) Des « déflations » modérées avant 1990 dans le secteur public ..... 43
2) Un chômage élevé chez les salariés du secteur privé, surtout chez les femmes ..... 43
3) Un chômage non négligeable dans le secteur non enregistré de la production et des services ..... 44
4) Le chômage dans la branche du bâtiment touche essentiellement les salariés ..... 44
5) Un chômage en apparence faible dans le commerce ..... 44
C - Les chômeurs dans la population active de Dakar ..... 45
1) Le chômage touche essentiellement les jeunes Dakarois ..... 45
2) Le chômage des migrants dépend essentiellement de leur durée de résidence à Dakar ..... 47
3) Le chômage touche les plus scolarisés ..... 49

**III - La profession de trois groupes de générations en 1989 d'après l'enquête biographique IFAN-ORSTOM ..... 50**

A - Les salariés ..... 51
B - Les indépendants ..... 53

**IV - Synthèse à partir des données IFAN-ORSTOM ..... 55**

CHAPITRE III

**LE RECUEIL DES BIOGRAPHIES PROFESSIONNELLES ET LEUR ANALYSE ..... 57**

**I - Le module sur la vie active à DAKAR/PIKINE ..... 57**

A - Le parcours migratoire hors Dakar et la première arrivée ..... 57
B - L'itinéraire professionnel dans l'agglomération dakaroise ..... 58
1) Les types de professions ..... 58
2) Les types d'activité ..... 60
3) Les activités secondaires ..... 60
C - Secteur informel, illégal ou non enregistré ? ..... 61
1) Une difficulté théorique ..... 61
2) Une solution pratique ..... 62

**II - L'apport du questionnaire biographique ..... 63**

A - Les approches biographiques ..... 64
B - Les risques de biais d'échantillonnage ..... 65

III - Les variables retenues pour l'analyse de l'insertion et de la mobilité professionnelles ..... 66

A - Les variables utilisées pour qualifier l'origine sociale ..... 66
B - Les variables utilisées pour décrire le parcours de vie ..... 67

IV - Les possibilités d'analyse statistique du questionnaire biographique ..... 68
A - L'analyse exploratoire ..... 70
1) L'estimateur de Kaplan-Meier ..... 71
2) L'estimateur de Aalen ..... 74
B - La modélisation statistique ..... 78
1) L'intérêt de la régression en statistique ..... 79
2) Les modèles de régression tenant compte du temps ..... 80
**V - Le modèle à risques proportionnels ..... 81**
A - Les types de variables utilisées ..... 82
B - Une originalité des modèles à risques proportionnels : les variables indépendantes fonction du temps ..... 83
C - La période de conjoncture et les âges de la vie ..... 84
D - La prise en compte des migrants dans la population soumise au risque .. 87
1) Privilégier la dimension de l'âge ..... 88
2) Privilégier la dimension de la durée de séjour en ville ..... 89
3) Étude de l'entrée dans la vie active et étude de l'insertion des migrants 90
E - La variable dépendante : risques multiples et événement renouvelable ... 92
**VI - Mérites et limites de ces modèles ..... 93**
A - Les biais de sélection ..... 94
B - Le tirage de l'échantillon et la pondération ..... 94
C - Les hypothèses du modèle semi-paramétrique ..... 95
D - Les modèles paramétriques : une meilleure alternative ? ..... 95
E - Les variables indépendantes fonction du temps : un gain important mais mal évalué ..... 96

CHAPITRE IV

LA FORMATION À LA VIE ACTIVE : ÉTUDES, APPRENTISSAGE ET ORIENTATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ..... 97

**I - Les études à Dakar ..... 97**
A - Les progrès de la scolarisation se sont ralentis dans les dernières générations ..... 97
B - Des interruptions en cours de cycle de plus en plus fréquentes ..... 98
**II - L'âge à la sortie des études ..... 99**
A - La scolarité des hommes à Dakar ..... 102
1) Une fin de scolarité relativement tardive au niveau primaire ..... 102
2) La démocratisation de l'enseignement en français a abouti à un vieillissement des élèves de collège ..... 102
3) Un vieillissement observé aussi au niveau du lycée et de l'enseignement technique ..... 104
B - La scolarité des femmes à Dakar : des comportements généralement plus homogènes que chez les hommes ..... 106

**III - Le débouché des études ..... 108**
A - L'orientation au niveau du primaire et du premier cycle secondaire ..... 108
B - L'orientation après les études au-delà du premier cycle secondaire ..... 109
C - L'orientation des femmes après leurs études ..... 111
1) Peu d'évolution parmi les femmes les plus instruites ..... 111
2) Une entrée dans la vie active essentiellement conditionnée par le niveau d'instruction, mais beaucoup de femmes, mêmes instruites, restent longtemps ménagères ..... 112
D - Le rôle de l'apprentissage, du chômage et de l'émigration à l'issue des études ..... 114
1) L'apprentissage gagne les plus instruits ..... 115
2) Le chômage est de plus en plus fréquent après les études ..... 115
3) L'émigration : un biais de sélection mal évalué ..... 115
E - Conclusions sur le parcours scolaire ..... 116
**IV - La durée et l'issue de l'apprentissage ..... 116**
A - L'apprentissage : un pied dans la formation et un pas vers la vie active . 116
B - L'apprentissage dans le bâtiment est fortement dépendant du marché .. 118
C - L'apprentissage dans la production a un contenu technologique faible . 119
1) La durée de l'apprentissage dans la production dépend essentiellement de l'âge de l'apprenti ..... 119
2) Les apprentis formés dans la production intéressent de moins en moins les entreprises modernes ..... 119
D - L'apprentissage dans les services : un apprentissage long et qui intéresse encore les entreprises ..... 120
E - L'apprentissage chez les femmes ..... 122
**V - Le premier emploi des jeunes formés à Dakar ..... 122**
A - Présentation du modèle et interprétation des résultats ..... 123
B - L'accès au premier emploi salarié dans le secteur public ..... 126
1) Le niveau d'études, un déterminant fort mais la poursuite des études au-delà du niveau de la 3e n'augmente pas les chances d'accès au secteur public ..... 126
2) Une forte baisse de la probabilité d'entrer dans le secteur public dans les années 80 ..... 127
3) Le rôle de l'origine sociale est globalement mineur mais indique quelques pistes de recherche sociologique ..... 128
♦ Pourquoi les forgerons ? ..... 128
♦ L'Etat ne recrute pas selon l'origine ethnique ou religieuse ..... 129
♦ Des emplois accessibles à tous les milieux ..... 129
C - L'accès au premier emploi salarié enregistré dans le secteur privé ..... 130
1) Un recrutement à tous les niveaux de formation, souvent précédé de chômage ..... 130
2) Une baisse de recrutement sensible dès le milieu des années 70 ..... 131

D - L'accès au premier emploi salarié non enregistré dans le secteur privé .. 132
1) Un type de salariat qui risque de prendre une part importante dans les entreprises modernes ..... 132
2) L'effet des autres variables ..... 133
E - L'accès au premier emploi indépendant dans la production ..... 134
1) Des emplois à contenu technologique faible ..... 134
2) Les indépendants de la production proviennent essentiellement des milieux sociaux traditionnels ..... 135
F - L'accès au premier emploi indépendant dans les services ..... 136
1) Des emplois proches du secteur moderne mais dont la formation est essentiellement assurée par l'apprentissage ..... 136
2) Des origines sociales urbaines ..... 137
G - Le premier emploi indépendant dans le commerce : une activité récente mais encore peu importante pour les Dakarois, malgré la crise ..... 138
H - L'insertion professionnelle des jeunes Dakarois ..... 139
1) Les effets de l'origine sociale sont contrastés et déterminent avant tout l'accès à l'emploi indépendant ..... 139
2) L'instruction et la période de conjoncture : deux déterminants forts de l'accès à l'emploi salarié ..... 141

CHAPITRE V

L'INSERTION DES MIGRANTS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ..... 155

**I - Le premier emploi des hommes migrants formés en partie à Dakar .... 155**

A - L'accès au premier emploi salarié dans le secteur public ..... 156
B - L'accès au premier emploi salarié enregistré dans le secteur privé ..... 156
C - L'accès au premier emploi salarié non enregistré dans le secteur privé .. 157
D - L'accès au premier emploi indépendant ..... 157
E - L'histoire migratoire des groupes sociaux explique certainement les différences d'effets des caractéristiques sociales entre Dakarois et migrants formés en partie à Dakar ..... 158
1) La caste ..... 158
2) L'ethnie ..... 158
3) L'origine socio-professionnelle ..... 159
4) Le parcours migratoire ..... 160
F - Les effets de composition et de sélection ne contredisent pas la communauté de sort des Dakarois et des migrants formés en partie à Dakar ..... 160

**II - Le premier emploi des hommes migrants formés hors Dakar ..... 172**

A - Le premier emploi salarié dans le secteur public ..... 174
1) Confirmation d'un seuil d'instruction pour l'accès au secteur public : le passage du collège au lycée ..... 174
2) Un accès limité pour les migrants ayant travaillé hors Dakar dans le secteur privé, à l'exception des agriculteurs ..... 174

3) Les migrants, à la différence des Dakarois, ne semblent pas avoir subi l'effet de conjoncture ..... 175
4) Les différences selon la caste ou l'ethnie sont fortement liées au parcours migratoire ..... 176
B - Les emplois salariés enregistrés dans le secteur privé : des emplois accessibles de tout temps à tous les migrants ..... 176
C - L'accès au premier emploi salarié non enregistré dans le secteur non enregistré : un salariat accessible à tous les migrants, mais sa part reste faible ..... 177
D - L'effet des structures sociales sur l'accès à l'emploi indépendant dans la production l'emporte sur l'effet de l'environnement économique ..... 178
E - Les emplois indépendants dans les services occupés par les migrants sont peu accessibles et sont comparables à ceux de la production ..... 180
F - L'emploi indépendant dans le commerce est ouvert à tous les migrants, mais on y retrouve les filières caractéristiques des communautés commerçantes ..... 180
G - L'orientation professionnelle des migrants prolonge leur expérience hors Dakar ..... 181

CHAPITRE VI

LE PREMIER EMPLOI DES FEMMES ..... 195

**I - L'instruction a des effets comparables chez les hommes et chez les femmes ..... 197**

**II - Une plus grande activité chez les femmes mûres, particulièrement dans les années 80 ..... 198**

**III - Le rôle des origines sociales ..... 199**

**IV - Le rôle de la migration vers Dakar ..... 200**

**V - Le rôle de l'itinéraire matrimonial ..... 200**

**VI - L'accès à l'emploi des femmes mariées ..... 202**

**VII - Activité des femmes et marché de l'emploi ..... 202**

CHAPITRE VII

LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS ..... 213

**I - Le premier emploi à Dakar ..... 213**

A - La crise des années 80 remet en cause la stabilité du premier emploi salarié ..... 215
B - Le premier emploi indépendant : une grande stabilité une fois passées les premières années d'activité ..... 217

**II - L'installation pour compte propre après le salariat ..... 219**

A - Description de la mobilité des salariés à partir de trois indicateurs simples ..... 220
1) Le premier emploi salarié mène... à un autre emploi salarié ..... 220
2) Peu de salariés finissent leur carrière en indépendant ..... 221
3) Les indépendants provenant du salariat sont de moins en moins fréquents ..... 221
4) La mobilité « tri-phasée » (apprenti-salarié-indépendant) ne concerne qu'un vingtième des Dakarois formés en apprentissage ..... 222
B - Une mobilité plutôt subie que choisie ..... 224
1) Une mobilité qui n'exige pas de formation particulière ..... 224
2) Une mobilité peu fréquente mais possible pour tous les groupes sociaux ..... 224
3) Une mobilité qui dépend essentiellement de la précarité de l'emploi salarié courant et de la nécessité de s'assurer un moyen de subsistance à l'âge de la retraite ..... 225

**III - La mobilité des indépendants vers le salariat ..... 230**

A - Une mobilité à la fois rare et précoce ..... 230
B - Une mobilité essentiellement conditionnée par le niveau d'instruction .. 232
C - Une variable explicative sous-jacente : le niveau requis de qualification 233
D - Autres effets ..... 233

**IV - La sortie du salariat précaire ..... 239**

A - L'instruction est le facteur principal de la mobilité vers le salariat non précaire et vers l'emploi indépendant ..... 239
B - L'accès au salariat non précaire est limité par la crise des années 80 ..... 240
C - Les jeunes générations passent de plus en plus par le salariat précaire avant d'occuper des emplois indépendants ..... 240
D - L'effet de l'origine sociale ..... 241
E - L'effet de l'itinéraire avant la migration et l'effet du type de précarité de l'emploi salarié ..... 241

**V - L'entrée dans le salariat précaire en cours de carrière ..... 251**

A - Les origines sociales ont peu d'influence sur le passage vers le salariat précaire ..... 251
B - Une mobilité qui touche tous les travailleurs quel que soit leur niveau d'instruction ..... 252
C - Une tendance inquiétante dans les années 80 : la mobilité vers le salariat précaire concernerait plutôt les travailleurs âgés, mais avant l'âge de leur retraite ..... 252
D - Une mobilité peu fréquente à partir de l'emploi indépendant, sauf après une période de chômage ou de retour en apprentissage ..... 253
E - Une mobilité qui touche les salariés du moderne ..... 254

**VI - Synthèse sur la mobilité professionnelle ..... 260**

CHAPITRE VIII

CONCLUSION GÉNÉRALE ..... 263

**I - Directions de recherche méthodologique** ..... 263

A - Nécessité d'un observatoire économique ..... 263
B - Amélioration du questionnaire biographique ..... 264
C - Pratique de l'analyse biographique ..... 265
D - Améliorations des techniques de calculs ..... 266
E - Nécessité d'intégrer l'analyse des biographies et l'analyse des activités au sein du ménage ..... 267

**II - Le marché de l'emploi dakarois : synthèse et perspectives** ..... 267

A - La rigidité du marché de l'emploi salarié accroît les effets de la crise des années 80 ..... 268
1) Une contradiction énorme entre la formation scolaire et la disponibilité des emplois salariés ..... 268
2) La précarisation des emplois salariés gagne de l'importance dans le secteur moderne ..... 269
B - Le secteur non enregistré n'a pas pris le relais sur le marché de l'emploi 270
1) Les structures traditionnelles de la petite entreprise n'aident pas à son développement ..... 270
2) Le salariat conserve une image positive qui rend difficile son renoncement ..... 271
C - La crise des années 80 n'avait pas encore abouti, au début des années 90, à des changements de structure du marché de l'emploi dakarois ..... 272
1) Le Plan d'ajustement structurel, avant 1990, n'a eu que des conséquences négatives sur l'emploi ..... 272
2) Les solutions à la crise de l'emploi passent par une réforme profonde des structures de formation et d'accession à l'emploi, dans les secteurs autant enregistré que non enregistré ..... 273

BIBLIOGRAPHIE ..... 277

**Annexe 1 – Discussion autour du problème des pondérations dans la modélisation des histoires de vie** ..... 289

**Annexe 2 – Formalisation du modèle de Cox et interprétation des résultats** ..... 291

**Annexe 3 – Exemple d'interaction entre effets de générations et de période** ..... 294

**Annexe 4 – Construction d'indicateurs de niveau et d'évolution du pouvoir d'achat pour l'analyse de transition** ..... 297

LISTE DES TABLEAUX ..... 299

LISTE DES FIGURES ..... 303

TABLES DES MATIÈRES ..... 305

ORSTOM Éditeur
Dépôt légal : juillet 1996
Microédition, impression
ORSTOM Bondy

ORSTOM éditions
213, rue La Fayette
F-75480 Paris Cedex 10

Diffusion
32, avenue Henri Varagnat
F-93143 Bondy Cedex

ISSN : 0767-2888
ISBN : 2-7099-1326-7

*Photo de couverture :*
*Artisan cousant dans un atelier,*
*Dakar, 1995.*
*Cliché : Michel* DUKHAN